

Médailles d'Honneur. – D'après le *Journal Officiel* de la Colonie (29-2-24), ont été gratifiés de la Médaille d'Honneur, instituée par la loi du 14 décembre 1901 :

Gabriel-Louis COUPEL, patron ; Pierre GERVAIN, pilote ; Auguste-Paul JORET, patron ; Louis-Benjamin MICHEL, patron, – tous quatre de St-Pierre. – Jean-Marie GUILLAUME, patron ; Victor-Marie SOLLIER, matelot, – de l'Île-aux-Chiens.

*
* *

Nouvelles maritimes. – Le 28 février, pendant une tempête de S. E., le trois-mâts « Miquelon », chassant sur ses ancres, s'est échoué devant le quai de la République. Il a été renfloué le 2 mars, au soir. Déchargé, il est actuellement en réparation sur le slip Le Buff.

- La goélette anglaise « S. B. Hirtle », qui s'était jetée à la côte, le 16 janvier, vers la Pointe aux Canons, a été renflouée le 23 février. Elle a été remorquée au Canada par l'*Ocean Eagle*.

*
* *

Commencement d'incendie. – Jeudi, 28 février, le tocsin s'est fait entendre à 5 h. du matin. Un incendie s'était déclaré rue de l'hôpital, chez M. Armand Gélou. Grâce aux prompts secours apportés par les voisins, le feu qui avait pris dans la boiserie de la cheminée, a pu être rapidement éteint.

*
* *

La Société des Marins de St-Pierre. – L'assemblée générale des Sociétaires a eu lieu au Foyer paroissial le 29 février, à 8 h. du soir. Il résulte du compte rendu financier, que l'Avoir, au 1^{er} janvier 1924, est de 8 112 fr. 60, – en progrès sur l'exercice précédent dont le solde créditeur, au 1^{er} janvier 1923, accusait seulement 6 748 fr. 70.

L'assemblée a manifesté par un vote unanime de félicitation qu'elle approuvait la gestion du Bureau. Puis, ayant modifié, au préalable, l'article 8 des Statuts, pour ramener à 10 le nombre des Conseillers, elle a procédé au renouvellement du Conseil, arrivé au terme de son mandat. La réunion s'est terminée par une intéressante séance de projections.

Actuellement, le Bureau et le Conseil de la Société sont ainsi composés : MM. Pierre Gervain, *président* ; Louis Girardin, *vice-président* ; Eugène Levavasseur, *secrétaire* ; Eugène Ledret, *trésorier* ; Émile Pichon, Désiré Béchet, François Éloquin, Paul Lescoubet, Alphonse Gautier, Emmanuel Lechevallier, *conseillers*. Ajoutons que la Société des Marins a été fondée le 22 mars 1880 par le R. P. Hamon, missionnaire, avec le concours de Mgr le Tournoux, préfet apostolique, et du R. P. Oster, alors vicaire de la paroisse de St-Pierre. Elle a donc 23 ans d'existence.

Projets de travaux. – Voici, d'après la *Chronique de l'Institut Colonial français* (20-10-23), le programme des travaux à exécuter à Saint-Pierre et Miquelon :

- 1° Dragages dans le Barachois (3 millions de francs) ;
- 2° Réfection de la digue aux Moules (2 millions de francs) ;
- 3° Construction de cales (1 200 000 francs) ;
- 4° Pose de feux sur le Petit Saint-Pierre et sur la Caille Bertrand (200 000 fr.) ;
- 5° Route, bâtiments, entretien des phares (550 000 fr.)

Et la *Chronique* ajoute : « Ainsi, avec ses seules ressources, la plus modeste de nos possessions entend travailler à son développement, à l'instar de nos grandes fédérations coloniales ».

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Île-aux-Chiens – *Une conférence à l'île.* – Vendredi, 14 mars, dans la soirée, M. Chanut, Chef du Service Judiciaire, a fait devant un auditoire attentif, réuni dans la salle de l'Étoile, un exposé lumineux de la situation économique du pays. Ses pronostics au sujet du change n'ont pas été pour déplaire.

Ajoutons que M. Chanut a conquis du premier coup la sympathie de tous ceux qui l'ont entendu. Et quand on a su – par une heureuse indiscretion – qu'il sera le « procureur » de l'Amiral Gaucher, comme parrain, au baptême de notre cloche de la Victoire et de la Paix, des applaudissements nourris ont manifesté les sentiments des paroissiens de l'île.

Île-aux-Chiens – *Le Monument de nos Morts*. – Les travaux ont repris : bientôt on pourra l'inaugurer et, à cette occasion, rappeler solennellement le souvenir de ceux ce chez nous

« ... qui pieusement sont morts pour la Patrie ».

Société de Tir de Saint-Pierre.

A l'occasion de l'ouverture prochaine de la Saison, le Président informe la Jeunesse St-Pierraise que la Société acceptera comme pupilles les jeunes gens à partir de l'âge de 15 ans.

Le montant de la cotisation est fixée à 20 fr.

Avis. – on demande un gardien pour le stand. - Bon salaire.

Le Président

H. Dagort.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 5 : mai 1924

Nos fêtes. – On en a vu de ravissantes au Foyer paroissial, depuis le dimanche de Pâques. Les séances de *Cinéma* ont fait salle comble ; tout le monde a voulu voir les beaux films tels que : *Pauvres gosses*, *Jérusalem délivrée*, *Noël du marin* et *Noël du vagabond*. Et pendant que les tableaux se succédaient sur l'écran, un artiste bénévole, M. Marcel Deschamps, les suivait sur le piano.

Le dimanche, 4 mai, soirée donnée par les Élèves de Ste-Croisine au profit de leur École. Pas une place restée libre ! Bon nombre de personnes ont dû renoncer au plaisir d'être de la fête. Scène comique, opérette, féerie, intermèdes variés. Nous ne citons pas de noms, il faudrait nommer toutes ces chères enfants, petites et grandes, qui ont vivement intéressé l'assistance.

*

* *

La « Ste-Jeanne d'Arc » – Le bateau-hôpital des Œuvres de Mer, avec le Commandant Beaugé, est arrivé à St-Pierre le jeudi 1^{er} mai. A bord, M. l'abbé Courtois, prêtre du diocèse de Rennes, a succédé, comme aumônier, au regretté abbé Le Crioux.

Depuis, la Maison de Famille des Œuvres de Mer a rouvert ses portes. Les marins de France n'y rencontrent plus le Frère Eugène, auquel son état de santé n'a plus permis de continuer un apostolat qui a duré 25 ans. Un officier des Équipages de la Flotte, M. Paul, lui a succédé dans la direction de cette Œuvre intéressante ; et le Père Cardinal a été chargé par Mgr le Préfet Apostolique d'y assurer le service religieux.

*

* *

La fête des Marins. – L'Association de N.-D. de Bon-Secours, dite Société des Marins, a célébré sa fête annuelle le dimanche, 4 mai. A 10 h. a eu lieu la grand'messe à laquelle ont assisté M. le Gouverneur, M. le Maire et tous les corps constitués. Le Père Cardinal a fait un sermon sur le *travail*, Sujet bien approprié à la circonstance, car nul n'ignore combien est rude la besogne des travailleurs de la mer.

Après les vêpres, procession à la mer. Les enfants des écoles et toutes les Associations paroissiales y ont pris part. Comme le matin, nos chers Marins étaient là, groupés autour de leur bannière, et suivant la statue de la Vierge Marie, l'Étoile de la Mer. Portée sur des épaules vigoureuses, la ravissante goélette que les St-Pierraises connaissent, toutes voiles déployées, avec le grand pavois, donnait au cortège un cachet pittoresque.

Mgr le Préfet Apostolique a béni la mer et les bateaux qui étaient sur rade. Puis, dans un impressionnant *De profundis*, le souvenir de tous est allé à ceux qui ont péri dans les flots. *Requiescat in pace !*

Une nouvelle. – C'en est une, qui fera grand plaisir aux gens de St-Pierre.

Sous peu, un hospice va s'ouvrir, à côté de l'hôpital, où pourront être reçus les vieillards et les enfants qui n'ont plus de famille. Et pour cet hospice, M. le Maire a demandé à Monseigneur de lui fournir des Religieuses.

M. le Gouverneur vient de faire une demande analogue pour l'hôpital, après avis conforme du Conseil d'Administration. Nos malades auront donc de nouveau les soins des bonnes Sœurs. Rappelons, à cette occasion, que les Sœurs de St-Joseph de Cluny ont été appelées à St-Pierre en 1826, par le Gouvernement français ; et, depuis cette date, elles s'étaient dévouées à l'hôpital jusqu'en 1906, époque de la laïcisation.

Mouvement du port. – Rien de spécial à signaler. Chalutiers, goélettes, trois-mâts, sloops sont arrivés tout à tour avec des chargements de morues, de bois, de charbon, de provisions de pêche et autres.

Le 15 mai, le vapeur « Saumur » venu de Sydney avec un chargement de brai, a fait relâche pour prendre de l'eau et réparer quelques avaries causées par les glaces. Après moins de vingt-quatre heures, il a continué sa route sur Bordeaux.

*
* *

Au frigo. – C'est une Compagnie franco-canadienne qui va exploiter cette usine. On y « travaillera » le capelan, le hareng, le flétan, etc. mais pas la morue, du moins pour le moment. Nous pensons qu'il y aura là, pour les petites pêcheries, un profit sérieux à réaliser.

*
* *

Dans les Écoles libres. – Les examens de fin d'année, pour le certificat du 1^{er} et 2^{ème} degré, auront lieu dans la première quinzaine de juin. Y prendront part les élèves du collège St-Christophe, du Pensionnat et de Sainte-Croisine.

*
* *

Mouvement du port. – Les avisos « Ville d'Ys » et « Regulus » viendront cette année encore, surveiller la pêche de la morue dans nos parages.

Le « Regulus » a déjà fait une apparition à St-Pierre. Il est reparti le 27 mai pour Sydney et les bancs.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Île-aux-Chiens – *La pêche.* – Elle s'annonce dans de bonnes conditions. Plusieurs doris, anticipant l'époque des sorties journalières, sont revenus avec quatre ou cinq quintaux de belles morues.

*
* *

Ile-aux-Chiens : Encore le Monument de nos Morts. – Bientôt il sera achevé. La colonne granitique qui supportera le Poilu vainqueur est prête à recevoir son couronnement.

Les abords du monument s'embellissent, en vue de la prochaine et solennelle inauguration.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 6 : juin 1924

Nouvelles maritimes. – Des examens pour l'obtention de brevets de Capitaine au Grand Cabotage colonial et de Maître au Petit Cabotage colonial ont eu lieu à Saint-Pierre les 30 et 31 mai, sous la présidence du Commandant Beaugé, de la « Ste-Jeanne D'Arc ».

Ont été reçus, au *grand cabotage, pour la théorie et la pratique* MM. Victor Reux, de St-Pierre, Jean Labarrère, officier de la « Ste-Jeanne d'Arc », Henri Téléchéa de St-Pierre. – *Pour la théorie* : M. Joseph Michel, de St-Pierre.

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 7 : juillet 1924

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Travaux prévus. – Le *Journal Officiel* de la Colonie (15-6-24) annonce une adjudication pour l'exécution de travaux importants à St-Pierre.

- 1° Dragages, déroctages, enlèvement de roches roulantes : 2 800 000 francs.
- 2° Achèvement de la digue de l'île aux Moules : 2 000 000 francs.
- 3° Reconstruction du quai de la Douane : 800 000 francs.
- 4° Travaux imprévus, salaires de personnel d'étude et de surveillance : 400 000 francs.

*

* *

Naufnage. – Le 17 juin, le voilier « Glycine » venant des Bancs a fait naufrage, par suite de la brume, aux environs de la « Pointe Blanche », au sud de l'île St-Pierre. L'équipage est sauvé, mais le navire et son chargement sont perdus.

*

* *

Carnet blanc. - Samedi 5 juillet, à 10 h. a été célébré solennellement le mariage de M. Georges Chanot, président du Tribunal de Saint-Pierre, avec Mlle Jeanne Lenormand. Tout le *high life* de la ville avait tenu à assister à cette cérémonie, pour laquelle l'église avait revêtu ses ornements de fête.

Dans son allocution, Mgr Heitz, préfet apostolique, a fait un délicat éloge des mariés et de leurs familles et a rappelé les « Droits de Dieu » sur le mariage, d'où découlent les devoirs des époux. Ajoutons que, par un câblogramme de Rome adressé à Monseigneur, le Cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat, avait envoyé pour ce mariage, au nom du Saint-Père, la bénédiction apostolique.

Les témoins, pour le marié, ont été M. Bensch, Gouverneur de la Colonie, et le Dr Rivière ; pour la mariée, Mme Lenormand et Mlle G. Lenormand. Mlle Élisabeth Lenormand, demoiselle d'honneur, conduite par M. André Treich, a fait une quête au profit d'œuvres de bienfaisance de la paroisse.

Dans les parages de la « prohibition ». – On n'a pas cessé d'avoir soif dans les pays *dry*. Les tentatives d'importation d'alcool y sont à l'ordre du jour ; et le succès couronne souvent les efforts des fraudeurs. Nombre de vapeurs arrivent sur les côtes américaines avec des chargements de whisky, champagne, liqueurs. D'autres bateaux viennent en prendre livraison au large, et doivent trouver le bon endroit où la précieuse cargaison pourra être déposée à terre sans danger.

Cependant cette industrie ne vas pas sans de sérieux aléas. Elle est menacée par l'indiscrète ingérence non seulement des douaniers, mais encore des pirates. Car la piraterie s'exerce à proximité des côtes américaines, parfois avec une audace inouïe. Les journaux de New-York et de Halifax ont apporté l'écho d'un de ces exploits, accompli le mois dernier, et qui a eu pour théâtre le vapeur *Mulhouse*, bien connu à Saint-Pierre. Sous prétexte de faire un gros achat, les hommes d'une goélette ont réussi à monter à bord ; en un clin d'œil, revolver au poing. Ils se sont emparé du navire, après avoir mis l'équipage dans l'impossibilité de résister. Pendant plus de huit jours ils sont restés là, occupés à décharger 30 000 caisses dans des embarcations venues pour les prendre. En se retirant, les pirates, cela va sans dire, n'ont pas payé la note. Une affaire de plus de 10 millions dit-on !

Le 14 juillet. – La Fête nationale, celle d'aujourd'hui, qui est d'une inspiration moins haute que la fête de Jeanne d'Arc, s'est passée sans grandes démonstrations, à cause des menaces de pluie. Il a fallu remettre à plus tard le concours de tir et le feu d'artifice.

Le matin, à 10 h. sur la place du Gouvernement, il y a eu revue et défilé de la compagnie de débarquement de l'avis « Regulus ». Dans l'après-midi, match de football, sur le stade de St-Pierre, entre l'équipe du « Regulus » et celle de l'Union Sportive St-Pierraise. Par 8 buts à deux, la victoire a été pour ceux de chez nous.

Sur la place du Gouvernement sont installés divers jeux. Dans un ring, deux boxeurs - qui ne se démolissent pas - recueillent d'amples applaudissements. Au même endroit, à 8 h. du soir, le cinéma des

« Œuvres de Mer » projette sur un écran des films comiques. Scènes désopilantes, mais qui ont été troublées à plusieurs reprises par des pétards et des fusées, preuve que certains esprits frondeurs entendaient s'amuser à leur manière.

Sur le Rocher du Petit « Saint-Pierre ». – On sait qu'il a été décidé de placer des feux sur le Petit Saint-Pierre et sur la Caille à Bertrand. Les travaux sont commencés au Petit Saint-Pierre ; il y aura donc là bientôt une sécurité en plus pour la navigation.

Mouvement du Port. – Du 28 juin au 3 juillet sont entrés dans le port de St-Pierre : 10 vapeurs et 36 voiliers.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Île-aux-Chiens – *La nouvelle cloche*. – Dominica-Émilie est allée occuper sa place dans la tour de l'église, le vendredi 20 juin, après une assomption impressionnante à laquelle ont présidé MM. Amédée Tillard et Claude le Trocquer. Depuis lors elle jette à tous les vents ses appels à la messe et à l'*Angelus* ; et, le dimanche, elle unit sa voix sonore à celles de ses compagnes, l'une grave, l'autre argentine.

Une pensionnaire. – Confiée au Curé de l'île par un boucher de St-Pierre, elle a été appelée *Picota* ; elle semble être apparentée aux bœufs chantés Pierre Dupont. On devine qu'il s'agit d'une vache. Son lait est vendu au profit de la future grotte de N.-D. de Lourdes. Avis aux amateurs de lait délicieux à bon marché.

Capelan et encornet. – Le premier avait fait sa visite d'adieu le 8 juillet au « Banc de Galets », quand le second s'est montré en rade, au grand contentement des pêcheurs. Comme l'an dernier, à pareille époque, les doris de l'île se rassemblent dans l'après-midi, à petite distance du rivage. Les turluttés fonctionnent ; et c'est plaisir de voir descendre et remonter les lignes. D'une petite saccade, on fait tomber au fond de l'embarcation l'encornet capturé ; et celui-ci, comme pour se défendre ou se venger, crache une liqueur noire. Voilà nos pêcheurs « boëtés » pour quelque temps.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 8 : août 1924

Départ du « Caïd » 24 juillet. A chaque départ d'un navire pour le Canada et surtout pour la France, une foule de St-Pierrais se donnent rendez-vous sur le quai de la douane pour dire adieu aux partants. Ça été le cas pour le vapeur Caïd, de la Maison P. Chartier et Cie, qui a pris à bord plusieurs passagers pour les mener à Brest, entre autres M. Dartigue Chef du Service des Travaux publics, et Mme Dartigue, Mme Le Dall et 4 enfants, Mlle Marcelle Delacour, qui rejoint une ancienne compagne, Mlle Amélie Thélot, devenue Sœur de St-Joseph ; Mme Vve W. Miller ; M. Jacquemond, professeur au Collège ; et le jeune Jean Briand ; M. le Leuxhe, employé de la maison P. Chartier, etc.

80 jours de traversée. - On avait été longtemps inquiet au sujet de l'« Armistice » parti de Lisbonne le 28 mai. Or il vient d'arriver à St-Pierre, sans avarie aucune, le 15 août. Son retard extraordinaire est dû à la persistance des calmes.

Cours de navigation. - Les inscrits maritimes ayant fait d'autres navigations que la petite pêche, qui désirent suivre les cours de navigation à St-Pierre en vue de l'obtention du Brevet de Capitaine au Grand Cabotage colonial et de Maître au Petit Cabotage colonial doivent se faire inscrire au Bureau du Port avant le 1^{er} octobre 1924. Le nombre d'inscriptions à cette date fixera la possibilité d'un cours pour 1925.

Les Œuvres de Mer. – Dimanche, 3 août, a eu lieu, dans la salle des Fêtes du Foyer paroissial, une très intéressante soirée au profit des « Œuvres de Mer ».

Après un morceau de piano, brillamment enlevé par un des Jeunes de l'« Avant-Garde », Mgr Heitz, préfet apostolique, a rappelé dans quelles conditions a été fondée la Maison de Famille des « Œuvres de Mer », il y a 29 ans, et comment depuis lors, Saint-Pierre a reçu chaque année, du mois de mai au mois d'octobre, la visite répétée d'un navire-hôpital. On a toujours compris qu'il s'est agi là d'une œuvre éminemment chrétienne et française, destinée à venir en aide aux marins de la grande pêche. « De quelle façon, a ajouté Monseigneur, cette Œuvre atteint son but, un autre va le dire : M. le Capitaine Beaugé, commandant la Ste Jeanne d'arc, marin expérimenté, père d'une famille nombreuse, chrétien convaincu qui ne craint pas de montrer son drapeau ; il a

A bord du Duguay-Trouin. – Ce trois-mâts goélette de Paimpol est arrivé à St-Pierre le 10 septembre, avec son équipage atteint de scorbut. Un des hommes avait succombé en mer ; six autres durent entrer à l'hôpital.

Marins en goguette. - Quand les Mathurins de France et d'ailleurs, de retour des Bancs, font relâche à St-Pierre, il succombent facilement à la tentation de « faire la noce ».

Cette année, ç'a été plus sensible et ... plus vilain. Le bon renom de Saint-Pierre en subit les conséquences. N'a-t-on pas prétendu déjà maintes fois, au Canada, aux États-Unis et même en France, que les Saint-Pierrais laissent à désirer sous le rapport de la sobriété, et cela parce que des hommes ont été vus titubant à travers la ville ?

Nous croyons savoir que, lors de la prochaine campagne de pêche, des mesures seront prises pour enrayer le mal. Tant mieux !

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Île-aux-Chiens – Économie rurale. – Il y a bien quelque prétention, sur nos rochers stériles, à parler des moyens de tirer profit du sol. Cependant bon nombre de nos pêcheurs ont trouvé le secret d'avoir un jardin. Et sur ces lopins de terre, péniblement conquis et soigneusement entretenus, ils ont la satisfaction de voir pousser quelques légumes pendant la bonne saison. Et les légumes de l'île sont recherchés entre tous : seules les carottes viennent mieux à Miquelon.

Pendant que les hommes sont à la pêche, les femmes cultivent le jardin. C'est pour encourager leurs louables efforts que le Cercle « Étoile » a organisé un concours de culture potagère à l'île. Le 24 août, un jury a retenu les noms de vingt-deux concurrentes. Celles-ci ont reçu soit un diplôme décerné par la « Ligue du Coin de terre et du Foyer », soit un prix.

Depuis, une violente a exercé ses ravages, et les jardinets de l'île sont, hélas ! dans un état lamentable.

Notre Grotte de N.-D. de Lourdes. – Elle se trouvera entre l'église et le cimetière, face à l'océan et sur le flanc du monticule que couronne le monument de nos Morts de la Grande Guerre. L'emplacement a été béni le dimanche 7 septembre, à l'issue des premières vêpres de la Nativité de la Sainte Vierge.

Jubilé de notre église. – Il y aura 50 ans, le 18 octobre prochain, que l'église de l'île a été solennellement inaugurée en présence des Autorités de la Colonie. Nous rappelons cette date : elle marque aussi le cinquantenaire de la création de la paroisse. On ne manquera pas, à l'île, de célébrer ce jubilé.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 10 : octobre 1924

Le père Léon Hélin. – Il est arrivé par le Caïd le 3 septembre. Sa venue dans la paroisse a donné un nouvel essor au Patronage et aux Œuvres d'Enfants dont il a été particulièrement chargé. Il fait aussi, au Collège, un cours de latin.

Jubilé de la Caisse D'épargne. – La création de la Caisse d'Épargne, à St-Pierre, date du 4 septembre 1874. Inutile de rappeler les précieux services que cette Œuvre a rendus, depuis cinquante ans, et qu'elle rendra encore à la petite épargne.

La Ste-Jeanne D'Arc. – Le navire-hôpital est reparti pour France le dimanche 28 septembre, à midi. La dernière croisière (la 5^{ème}) a été non moins dure que les précédentes. Une chaleur hors de saison, avec température qui s'est élevée jusqu'à 22° le jour, pour descendre à 20° la nuit, une humidité constante, des grains torrentiels qui n'eurent même pas l'avantage de dissoudre une brume intense, ont caractérisé cette tournée sur les Bancs. Avec cela, deux coup de vent équatoriaux, le 27 août et le 4 septembre, qui ont sévi particulièrement sur le Banc de Saint-Pierre et sur le Banquereau et qui ont obligé plusieurs navires plus ou moins endommagés de venir à St-Pierre. Mais malgré les difficultés, la « Ste-Jeanne d'Arc » a pu prendre contact avec un très grand nombre de morutiers et leur rendre plus que jamais de précieux service d'assistance, avec distribution d'eau, de vivres et de matériel.

Voici d'ailleurs le résultat de cette croisière : Navires visités : 201 ; consultations : 409 ; malades hospitalisés : 11 ; malades remis à bord : 3 ; lettres remises : 9228 ; reçues : 2913 ; télégrammes : 112 ; journées d'hôpital : 107.

Le retour en France a été marqué par un incident douloureux. Parmi les passagers se trouvait Mme Jeanne Blin, femme d'un employé de notre poste de T. S. F. Elle avait espéré retrouver en France une santé qui avait été fortement compromise. Elle est morte, le six octobre, ayant auprès d'elle son mari et son enfant, avec plusieurs passagers de St-Pierre, est assistée par l'aumônier du bord qui l'avait réconfortée avec les secours de la Religion. Deux jours après, son corps fut débarqué à St-Malo pour être transporté à Paris.

Le Cercle des paroissiens. – Il s'organise parmi les hommes et a eu déjà deux réunions au Foyer paroissial. Il a été réglé que, tous les quinze jours, aura lieu une conférence sur un sujet de morale, d'histoire, de sociologie, d'hygiène, de législation etc. C'est Mgr Heitz qui a inauguré ces conférences mercredi soir, 8 octobre, en développant cet intéressant sujet : Ce qu'a été le travail dans l'Antiquité.

Démisssions. – Les Corps élus de St-Pierre : Conseil municipal, Chambre de Commerce, membres du Conseil d'Administration sont démissionnaires (13 oct.). Les affaires courantes de la municipalité sont expédiées par une Délégation composée de MM. Chanut, chef du Service Judiciaire, Favereau, lieutenant de Port et Belau, chef des Travaux Publics.

Départ. – Par le courrier du 21 octobre, M. Le Dall, chef du Service des Douanes, est parti pour France, en congé, après un séjour de cinq ans dans la Colonie.

Mère St-Jacques. – On annonce le prochain retour à St-Pierre de Mère St-Jacques, religieuse de St-Joseph. Elle est guérie. Voilà qui va faire plaisir à ses anciens élèves, si nombreux dans notre ville !

Fin des villégiatures. – Depuis la mi-juillet, on a largement joui des belles journées que nous à values cet été. Nombreux ont été les promeneurs dans la montagne. La gent écolière a profité des vacances pour y fortifier les muscles et respirer au grand air.

Les coquettes villas qui bordent la route de Savoyard ont connu l'animation d'un été exceptionnel. Bon nombre de familles Saint-Pierraises s'y sont délassées loin des affaires et des bruits de la ville.

Maintenant la belle saison est passée, comme passent toutes les choses de la terre. Le mauvais temps empêche les promenades dans la montagne. Les villas sont fermées et ressemblent à des corps sans âme. L'hiver qui approche a ramené en ville ceux qui, pendant quelques semaines, ont eu la chance de vivre à la campagne...

Mouvements du port. – Du 11 au 29 septembre, 20 vapeurs et 51 voiliers sont entrés dans le port de St-Pierre.

Île-aux-Chiens – *Départ de la « Ste-Jeanne d'Arc ».* – Parmi les passagers partis pour la France le 28 septembre, s'est trouvée la famille Pierre Turgot. Beaucoup de pêcheurs ont profité de l'occasion pour expédier des barils de capelans.

La Saint-Michel. – Cette fête amène annuellement la fin des contrats d'association entre patrons et matelots. Pendant l'arrière-saison de pêche, il arrive que plusieurs patrons, associés à deux, opèrent ainsi ensemble ; les matelots vont travailler à la journée.

Hiver anticipé. – Depuis les premiers jours d'octobre, le froid s'est fait sentir, avec vent d'Est et pluie. Oh, la pluie ! Dire qu'on est à l'abri là où les toitures sont défectueuses, comme à l'église, comme au presbytère, comme ailleurs peut-être, on ne peut pas le dire !..

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 11 : novembre 1924

Le prix du pain. – Fin octobre, le pain de trois livres coûtait 2 fr. 50. Dans une lettre officielle aux boulangers (31 octobre), le Gouverneur a promis de faire procéder à une révision des patentes de la boulangerie, et ce en vue d'enrayer l'augmentation du prix du pain, - cette augmentation ayant été reconnue nécessaire à cause de la hausse croissante du prix de la farine et du bois à four.

La Chambre de Commerce de Saint-Pierre. – On sait que tous ses membres ont donné leur démission le mois dernier. Une commission a été chargée d'en exercer les attributions en attendant de nouvelles élections.

La chasse. – Sans interruption, elle succède à la pêche. Le gibier de mer s'est montré de bonne heure cette année, - ce qui présage, disent les Anciens, un hiver rigoureux. On verra !

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 13 : janvier 1925

Un peu de statistique (Extraits seulement).

En 1924, il y a eu, à Saint-Pierre : 88 baptêmes ; 20 mariages, 14 décès d'enfants ; 52 décès d'adultes ; 53 communions solennelles ; 120 confirmations

1° La Société des Marins, sous le patronage de N.-D. du Bon Secours : 190 membres actifs ; 38 membres honoraires ou bienfaiteurs.

3° La Saint-Pierraise, groupement officiellement déclaré qui a pour but de travailler à l'éducation morale, sociale et patriotique de la population, par des conférences, des cercles d'études, des représentations scéniques, et autres distractions honnêtes et instructives. Outre son conseil d'administration composé de 7 membres, *La Saint-Pierraise* compte 25 membres actifs et quelques membres honoraires.

13° Nos écoles libres : le Collège St-Christophe, le Pensionnat et l'École Ste-Croisine, œuvres importantes et que le Bon Dieu bénit visiblement. – Le Collège St-Christophe et l'École Ste-Croisine sont à la charge du Préfet Apostolique c-à-d. de la paroisse.

14° Le Foyer paroissial, immeuble mis gracieusement à notre disposition par S. G. Mgr Légasse. Évêque de Périgueux et Sarlat, ancien Préfet Apost. de Saint-Pierre et Miquelon : c'est la maison des Œuvres St-Pierraises, où se réunissent à l'occasion, les différents groupements énumérés.

15° La Bibliothèque paroissiale, administrée par les Enfants de Marie. Elle a environ 2 000 bons livres, et beaucoup de lecteurs.

16° Notre bulletin mensuel, « le Foyer paroissial », arrivé à la fin de sa première année d'existence, reçu avec plaisir par les Saint-Pierrais de St-Pierre, et peut-être encore davantage par ceux qui sont en France ou à l'Étranger.

17. L'ouvroir qui a fonctionné l'hiver dernier, avec le concours dévoué de plusieurs dames et jeunes filles de la ville. Subventionné par M. le Gouverneur pour une somme de 3 000 fr. il a fourni des vêtements et des chaussures, à bon nombre d'enfants nécessiteux.

*
* *

Un mot au sujet des charges de la paroisse.

D'après les comptes soumis au Conseil de Fabrique, l'entretien de l'église et les réparations qui ont été faites ont coûté un peu plus de 31 000 fr.

Les frais de chauffage, pour l'exercice en cours, ont été moindres que l'an dernier à cause de la grande générosité d'un bienfaiteur anonyme qui a voulu fournir, à lui seul, presque tout le combustible. Dans ces conditions, il nous a été possible de renouveler l'appareil de chauffage.

La future école Ste-Croisine a déjà absorbé 6000 francs. On compte que les travaux de reconstruction coûteront dans les 100 000 francs.

Au collège St-Christophe, on a fait des réparations et installations urgentes, pour près de 4000 francs.

Au foyer paroissial, les réparations ne cessent d'être à l'ordre du jour.

Les frais de chauffage et d'éclairage accusent un chiffre élevé. Disons que le produit des séances récréatives nous aide à couvrir une partie des dépenses occasionnées par le fonctionnement des Œuvres paroissiales.

En résumé, le chiffre des dépenses de l'année 1924 s'est élevé à peu plus (sic) de 70 000 fr., – dépenses qui ont été payées.

Quant aux sources de recettes, les voici : Denier du culte ; offrandes faites à l'occasion des cérémonies religieuses demandées ; produit des quêtes et de la location des places à l'église ; dons déposés dans les troncs ou remis directement au Préfet Apostolique.

Ce court exposé est assez éloquent par lui-même et n'a pas besoin de commentaires. Concluons par ces mots :

Merci à la bonne Providence ! Merci aux Saint Patrons de la Paroisse ! Merci à nos chers Paroissiens, à tous nos bienfaiteurs connus et inconnus !

C. H.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Mauvais temps. – Il s'annonce pour de bon, avec la neige et le vent. Le *Pro Patria*, une fois de plus, a pu s'en apercevoir : ayant quitté Saint-Pierre le lundi 15 décembre dernier, à 9 h. du matin, il n'est arrivé à North-Sydney que le mercredi dans la soirée.

Le service postal. – Le contrat qui assurait le service postal entre St-Pierre et le Canada est arrivé à son terme le 16 décembre dernier, et n'a pas été renouvelé. En attendant qu'un nouveau projet d'adjudication soit agréé par le Département, le *Pro Patria* est remplacé par le vapeur anglais *Sable I.* Le premier départ pour Halifax a eu lieu le 26 décembre.

Commencement d'incendie. – Lundi, 29 déc., vers 7 h. du matin, le feu s'est déclaré dans les dépendances de l'Hôtel Lalanne. Des cendres non éteintes avaient été jetées près de caisses vides ; et celles-ci avaient fini par s'enflammer. Ce ne fut qu'une alerte, car le danger ayant été signalé à temps, le feu put être vite étouffé et ne causa pas de dégâts.

Nécrologie. – Lundi 29 déc. une foule nombreuse s'était donné rendez-vous à l'église pour un service funèbre demandé par la Société « La Morue Française ». On savait depuis quelques jours que M. Saint-Martin Etcheverry, universellement estimé dans notre ville, qu'il avait quitté le 24 nov. dernier, était mort subitement à Saint-Malo, le 21 décembre. Qu'il repose en paix.

Pour les nécessiteux. – Un arrêté du Gouverneur, en date du 15 janvier 1925, accorde des réductions sur le prix du pain aux familles nombreuses et certaines catégories de personnes plus particulièrement éprouvées par crise de la vie chère. Chaque intéressé aura droit à 12 kilog. de pain par mois sur un prix de base de 1 fr. 80 le kilog., – le budget local devant prendre à sa charge la différence avec le prix normal de vente.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Île-aux-Chiens – *A l'Étoile*. – Dimanche, 11 janvier, les séances récréatives ont recommencé à la salle paroissiale de l'île. Au programme, plusieurs films de cinéma très intéressants qui avaient été prêtés obligeamment par le Foyer paroissial de St-Pierre.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 14 : février 1925

Un naufrage à la pointe-Plate. – La goélette anglaise « Gertrude W. » de Rose-Blanche (Terre-Neuve), poussée par la tempête, s'est jetée à la côte dans la nuit du 25 janvier, à environ six milles de la Pointe-Plate. Il ne s'agit pas ici du fait banal d'un bateau qui vient se briser sur nos rochers. Ce naufrage a été un de ces drames qui apportent leur note plus poignante dans les désastres de ce genre auxquels on est quasiment habitué dans ces parages appelés jadis du nom peu flatteur de « cimetière des navires ».

Depuis près de trois jours, la malheureuse goélette, désemparée, privée de boussole, ayant perdu ses doris, était à la merci de la mer démontée. Le moteur ne fonctionnait plus. A bord il n'y avait plus de provisions, « pas même une allumette », au dire d'un des rescapés. Le timonier s'était passé une corde autour du corps pour s'attacher au bateau : une vague énorme le jeta par-dessus bord ; mais grâce à la corde il put être ramené évanoui sur le pont. Le capitaine prit alors lui-même la barre, et la goélette continua sa course vers l'inconnu, vers l'abîme.

A 11 h. de la nuit, il se produisit un choc formidable suivi d'un craquement sinistre ; le bateau était jeté sur les rochers, à l'endroit appelé « Anse à Maquine ». Ce fut alors le sauve-qui-peut dans toute sa tragique horreur. L'équipage, composé de sept hommes, réussit à ce hisser au sommet du cap. Ces malheureux étaient

épuisés de fatigue et de faim, transis de froid dans les vêtements gelés ; l'un d'eux n'avait plus ni casquette, ni paletot, ni mitaines, ni bottes. Ils aperçurent dans le lointain le feu du phare de la Pointe-Plate.

A 3 h. du matin, on frappa chez M. Dibarrat. Moins exténués que leurs compagnons d'infortune, le capitaine de la goélette naufragée, un matelot et le mousse (14 ans), avaient réussi, en se traînant sur les genoux et les mains à venir jusqu'au phare pour demander du secours. Un Saint-Pierrais, Thomas Quann, qui se trouvait depuis quelques jours à Pointe-Plate, avec son ami Ernest Dibarrat, put servir d'interprète. Il n'y avait pas de temps à perdre : Là-haut, à quelques trois kilomètres, quatre hommes agonisaient dans la neige.

Le personnel du phare fut vite sur pied. Les sauveteurs, munis de fanaux, se partagèrent en deux équipes : d'un côté Ernest Dibarrat et Jules Hamoniaux ; de l'autre Th. Quann, Henri Paturel et Auguste Ruault. Trois des naufragés furent découverts par la première équipe dans le bois de la « Butte aux Renards ». Les premières paroles de ces malheureux furent : « *God bless you* », Dieu vous bénisse ! » Bientôt après, les autres sauveteurs eurent la chance de trouver le quatrième matelot. Un instant, il le crurent mort ; mais ils l'entendirent murmurer : « Je vois une lumière... Vais-je être sauvé ? ... ».

Ce n'était pas chose aisée de transporter ce pauvre corps couvert d'une couche de glace. Les jeunes gens l'amènèrent jusqu'à l'orée du bois, cherchant à le réchauffer avec leurs propres vêtements ; là, Henri Paturel courut au phare à la recherche d'une traîne. En chemin il rencontra un des trois naufragés. Ce malheureux n'en pouvait plus. Ses compagnons, père (64 ans) et fils (23 ans), étaient sur ces entrefaites déposés dans la maison la plus proche par Hamoniaux et Ernest Dibarrat, auxquels s'était joint Joseph Dibarrat, gardien de phare. Ces braves gens retournèrent aussitôt sur leurs pas pour aider au sauvetage de ceux qui étaient restés en arrière. L'un deux agonisait ; on le porta au logis de M. Hirigoyen, et l'on employa tous les moyens possibles pour le rappeler à la vie.

Il était environ 8 h. du matin. C'est ici que le poste de T. S. F. rendit de signalés services. L'opérateur, le jeune Henri Paturel, eut vite fait de se mettre en communication avec le poste de Saint-Pierre. Le premier message signala le naufrage, trois hommes gelés, un à l'agonie. Un médecin et un prêtre étaient demandés d'urgence. - Le vapeur anglais « Glencoe » était sous pression, et partit aussitôt avec les secours demandés ; mais la mer trop démontée ne lui permit pas d'atteindre le but. Entre temps, le Dr Thomas indiquait par la T. S. F. la manière de soigner ces infortunés.

Dieu permit qu'ils purent être sauvés tous, mais après combien d'heures d'angoisse ! ... On ne sait ce qu'il faut admirer le plus : le courage des sauveteurs - tous les hommes de la Pointe-Plate s'étaient mis de la partie - ou le dévouement des femmes, vraies sœurs de la charité dans la circonstance.

Nous renonçons à décrire la reconnaissance et les adieux touchants des naufragés à ceux qui les avaient sauvés, lorsque, 48 heures plus tard, le « Glencoe » réussit enfin à les prendre à son bord.

Le temps qu'il fait (15 février). - Après un mois de janvier plutôt rude, nous avons eu des journées moins froides. Février s'est considérablement adouci, chose qu'on n'avait pas constaté depuis nombre d'années. Le thermomètre a oscillé autour de 0 degré. Mais nous ne sommes pas au bout de l'hiver ! ...

La chambre de Commerce, d'Industrie et de Pêche. - Elle remplace, par un arrêté en date du 30 janvier, l'ancienne Chambre de Commerce de Saint-Pierre ainsi que le Comité Consultatif de Pêche, récemment supprimés. Elle est composée de douze membres nommés par le Gouverneur et comprend deux armateurs (MM. Ernest Folquet et Jean Légasse) ; six commerçants et industriels (MM. Louis Hardy, Ernest Hutton, François Lebuf, Auguste Maufroy, André Paturel, Louis Vergnes) quatre pêcheurs (MM. le président du Syndicat des Pêcheurs, Ed. Bourgeois père, Emmanuel Dufresne, Pierre Sérignac).

Dans la première réunion ont été élus : *Président*, M. Vergnes ; *vice-président* : M. Maufroy ; *secrétaire-trésorier*, M. Lebuf.

Les « Oubliés ». Il ne s'agit pas de cette désopilante comédie donnée jadis par nos artistes de l'« Avant-Garde », mais des envois postaux, lettres et paquets, qui sont en souffrance au bureau de Poste. Tout le monde comprend qu'il ne suffit pas d'inscrire sur l'enveloppe le nom du destinataire, avec celui soit de l'endroit, soit du pays où il réside ; les facteurs de New-York, de Montréal, de Paris, voire des Côtes-du-Nord et de France seraient dans un cruel embarras. Les St-Pierrais ont été avisés que 178 lettres et paquets n'ont pu être distribués pendant l'année 1924 et sont revenus au lieu d'origine.

La liste est à la disposition du public et les intéressés sont invités à les reconnaître et à faire valoir leur droits.

Médailles d'honneur. - Par décision du Sous-secrétaire d'État de la Marine Marchande et des Ports, en date du 2 janvier 1925, la médaille d'honneur instituée par la loi du 14 décembre 1901 a été décernée à MM.

de fermer leur magasin. Et pendant quatre jours, bon nombre de particuliers durent se débrouiller, avec le risque de ne pas voir sur la table, à chaque repas, la michette habituelle.

Île-aux-Chiens – Grotte de N.-D. de Lourdes. – Comme elle doit être construite sur un terrain communal, il fallait l'agrément du Conseil municipal. Il vient d'être donné à l'unanimité. A bientôt donc l'inauguration des travaux, après le dégel.

Restauration de l'église. – Depuis le 9 mars, une dizaine de charpentiers y travaillent sans relâche, malgré la grève pacifique des manœuvres auxquels la municipalité vient de donner satisfaction. On espère donc qu'avant la pêche l'extérieur de l'édifice sera entièrement renouvelé. Les travaux ont commencé au sud et sont exécutés par des ouvriers de l'île.

Pendant ce temps, la messe et les autres exercices du carême ont lieu à la sacristie, en attendant qu'on se mette à la restaurer aussi.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 16 : avril 1925

La vie communale

Des élections sont proches, et les électeurs vont être conviés à déposer dans l'urne leur bulletin de vote. De ces élections naîtra le Conseil municipal qui aura la mission de gérer les intérêts de la ville.

Le *Foyer paroissial* ne fait pas de politique. Si aujourd'hui il parle de la vie communale, c'est uniquement à titre d'indication objective ; et nos lecteurs nous sauront gré sûrement de les renseigner sur la question.

*
* *

Disons tout de suite qu'une commune est comme l'intermédiaire naturel entre les familles et l'État. Sans elle, les familles livrées à leurs seules forces et perdues, pour ainsi dire, dans leur propre multitude, seraient impuissantes à faire valoir leurs intérêts collectifs. Et sans elle, l'État serait incapable de discerner en chaque endroit le bien public, dans la complexité souvent contradictoire des revendications individuelles.

Les attaches qui unissent les familles à la commune sont traditionnelles et profondes. Là est le secret de cet « amour du clocher » qui provoque si souvent la nostalgie chez les Saint-Pierrais vivant au loin.

Par là aussi s'explique pourquoi l'on s'intéresse à la vie communale. D'aucuns s'y intéressent d'une façon plus particulière : ce sont les représentants des familles à la Maison commune, ou Mairie, et qui forment le Conseil municipal.

Ce Conseil connaît les besoins de la commune et l'opportunité des mesures à prendre ; il a conscience des responsabilités qui pèsent sur lui. D'autre part, les citoyens peuvent contrôler l'administration communale et, de cette façon, ils s'initient à la vie sociale, au *self-government*, comme disent les Anglais, qui n'abandonne au pouvoir supérieur que les affaires ayant besoin d'être dirigées par des vues d'ensemble.

Ce résultat, plus ou moins rapidement tangible, suppose une certaine préparation civique. La commune n'est pas uniquement un rouage de l'organisation administrative, sous la direction du maire, demi-fonctionnaire ; mais elle ne forme pas non plus « un État dans l'État », et ne doit pas prétendre confisquer à son profit des services qui ne répondent pas à des intérêts collectifs.

Il faut donc savoir établir une conciliation entre la vie de la commune et le gouvernement et le gouvernement de la Colonie. Elle peut se trouver, si l'on distingue ce qui est fonction de l'un de ce qui est de fonction de l'autre. C'est cette conciliation qui assurera la paix et les bons rapports entre les pouvoirs et aussi, nous pouvons le dire, le bien général de la commune.

L'administration municipale suppose aussi la nécessité du travail et le temps libre qui doit lui être consacré.

A L'hôpital. – M. Eugène Lafargue, Chef du Bureau des finances, a été chargé, le 1^{er} juillet, des fonctions d'administrateur-délégué de l'hôpital de St-Pierre, en remplacement de M. le Dr Rivière.

Naufrage du Labrador. – C'est une vieille connaissance qui disparaît. Le chalutier « Labrador », commandant Bourgain, de la maison Huret, faisant route pour un nouveau banc de pêche, s'est jeté au plain à environ 2 milles de l'île des Sables, trompé par une brume épaisse, le dimanche 19 juillet, vers 6 h ½ du matin. L'équipage a tenté de sauver le bateau, mais celui-ci était trop enlisé et la mer démontée rendait le travail difficile. Le télégraphiste a lancé le signal S. O. S., et dès 2 h., de l'après-midi, le « Cap Fagnet » arrivait sur les lieux, suivi de près par le « Maroc ».

Ces deux chalutiers ont essayé, mais en vain, de renflouer le « Labrador », si bien que le lundi 20, vers 8 h. les 39 hommes d'équipage du bateau échoué, ceints de leurs bouées de sauvetage, ont quitté leur bord sur des radeaux, les canots ayant été enlevés par la tempête, et se sont rendus sur le « Cap Fagnet ». L'un des matelots, un grand blessé de guerre, avait disparu en essayant de mettre à l'eau un canot, qui s'est brisé contre le bord. Le « Cap Fagnet » a déposé les 38 rescapés à St-Pierre le mardi 21 juillet à 4 h. 30 de l'après-midi. Douze hommes de l'équipage naufragé ont été rapatriés par le voilier « St-Georges » dès le 23 juillet ; plusieurs ont trouvé d'autres embarquements, et le reste attend une occasion pour rentrer en France.

Le « Labrador » est estimé perdu, avec sa cargaison d'environ 2300 quintaux de morue.

Une victime à la mer. – Le 21 juillet, on a recueilli dans le barchois le corps d'un marin du chalutier « Champagne », signalé comme disparu depuis un mois. A cause de son état de décomposition déjà avancé, il fut conduit par le prêtre directement de l'hôpital au cimetière.

A Bord du « d'Angeac ». – Le vapeur ex « Mary Smith », francisé le 26 mai 1925 sous le nom de « Gouverneur d'Angeac », avait heureusement commencé ses voyages entre Saint-Pierre et Miquelon, quand, le 21 juillet son capitaine a été victime d'un accident en rade de Miquelon. Atteint à la jambe et grièvement brûlé par un jet de vapeur à la suite de la rupture d'un tuyau, le sympathique M. Béchet a voulu quand même ramener son bateau à St-Pierre. Dès l'arrivée, il a pu recevoir les soins du médecin, avec la promesse de pouvoir reprendre bientôt son service.

Le mois de juillet. – On en parlera pour avoir été froid et horriblement brumeux, depuis le premier jour jusqu'au dernier, et après. A deux ou trois reprises, le « sifflet » de Galantry n'en pouvait plus, obligé qu'il était de se faire entendre jour et nuit pour assurer la sécurité de la navigation dans nos parages.

La « Sainte Jeanne d'Arc ». – Le navire-hôpital est arrivé dans notre port mercredi 12 août, retour du Banquereau où il était resté une dizaine de jours, pendant lesquels il a eu à réparer une avarie à son hélice. Il a amené à l'hôpital de St-Pierre six malades recueillis sur les lieux de pêche, et le corps d'un matelot du chalutier « Cap Fagnet », décédé peu de jours après le départ de Sydney. Il va prendre le courrier destiné aux pêcheurs des bancs et commencera sa dernière croisière qui durera une trentaine de jours.

Carnet blanc. – Mercredi matin, 12 août à 10 h. une fille d'autos s'arrêtent devant l'église dont le portail grand ouvert laisse voir le sanctuaire avec ses ornements de fête. A l'intérieur se trouve déjà réunie une foule d'invités, venus pour assister au mariage de M. Jean Légasse, gérant de la Société « La Morue Française et Séchereries de Fécamp » à St-Pierre, avec Mlle Odette Le Buf.

Le grand orgue se fait entendre ; et le Suisse, en grand uniforme, précède les fiancés et les conduits aux prie-Dieu qui leurs sont préparés.

Mgr Heitz, Préfet Apostolique, arrive au pied de l'autel, assisté des Pères Lavolé et Lucas et d'un groupe d'enfants de chœur. L'orgue s'arrête ; et Monseigneur adresse aux fiancés une allocution de circonstance. Après avoir fait ressortir la signification de la cérémonie, et le but qu'elle indique dans le *matrimonium* qui va préparer une future mère à sa haute mission, il rappelle les souvenirs qu'ont laissés à Saint-Pierre les deux familles que ce mariage va rapprocher. Mgr Légasse, Evêque de Périgueux, aurait été heureux ajoute-t-il , d'être ici, en ce jour, dans cette église, construite par lui, pour appeler les bénédictions de Dieu sur ce nouveau Foyer Saint-Pierrais ! ...

L'engagement réciproque est prononcé, et l'époux a passé l'alliance d'or au doigt de l'épouse. La messe a lieu, avec la bénédiction nuptiale ; et pendant que l'orgue murmure ses prières ailées, Mlle Le Buf, demoiselle d'honneur, accompagnée de M. G. Landry fait une quête destinée à Sainte-Croisine.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Île-aux-Chiens – Travaux. – La *Morue Française* vient de faire construire une usine à huiles contre le flanc-Est de son grand magasin, et ses ouvriers travaillent à transformer ce dernier en séchoir artificiel à morues, à la satisfaction générale. Çà donnera du travail pour les hivers se dit-on.

Émile, âgé de 5 ans, était allé chez sa grand'mère, dans le quartier de la Butte. A son arrivée, un jeune homme de 15 ans, avisant le fusil de son frère placé contre le mur, voulut l'enlever pour le remettre à sa place. Le malheur voulut qu'il le laissa tomber. Une détonation retentit et le coup alla frapper le jeune visiteur dans le dos. La Providence permit que la blessure ne fut pas mortelle ; mais la victime avait reçu de nombreux petits plombs dans le corps.

Au Foyer paroissial. – Le Commandant Rallier du Baty, chargé d'une mission océanographique dans les eaux de Terre-Neuve, a fait une conférence des plus intéressantes, mardi soir, 29 septembre, dans la Salle des Fêtes du Foyer paroissial ; M. le Gouverneur, M. le Maire étaient présents, avec Mgr le Préfet Apostolique et bon nombre de notabilités Saint-Pierraises que les questions maritimes intéressent.

La conférence portait sur deux croisières faites par M. Rallier du Baty aux îles Kerguelen, dans les mers Australes, la première à bord du « Jean Charcot ». une minuscule goélette montée par six hommes, et la seconde avec « La Curieuse », goélette un peu plus grande.

Il serait trop long de narrer tout ce que le récit avait d'attachant, j'allais dire de poignant... à cause des difficultés de ces randonnées fantastiques et des dangers courus. Les Saint-Pierrais connaissent à présent ces îles Kerguelen où, l'an dernier, un journal de France voulait les attirer, avec la promesse qu'ils y trouveraient une existence plus confortable que sur nos rochers. Après ce qu'ils ont entendu, après ce qu'ils ont constaté sur l'écran - car la conférence a été illustrée d'une quantité de vues superbes prises sur place – aucun ne se sent l'envie d'aller vivre là-bas... Il leur suffit de savoir que sur ces plages lointaines on rencontre beaucoup de phoques et beaucoup de pingouins, mais que, par ailleurs, le pays est lamentablement déshérité.

C'est pendant ces deux croisières qu'a été achevée la carte de la grande île Kerguelen, l'amiral de ce nom qui la découvrit en 1772 n'en ayant fixé qu'une partie des limites.

Pour terminer, le conférencier a fait voir sur l'écran le groupe de ses compagnons de voyage ; il a rendu un hommage ému à chacun de ces héros obscurs qui l'ont aidé à explorer ces plages isolées appelées à juste titre « îles de la Désolation ».

D'unanimes applaudissements ont longuement souligné les paroles de l'orateur. Les Saint-Pierrais peuvent dire qu'ils ont entendu un modeste, un vaillant, dont la carrière pleine d'aventures à bord de « La Curieuse » a été arrêtée brusquement, dans les mers du Sud, par la grande guerre, et qui s'était empressé de venir se mettre au service de la patrie dans l'aviation militaire.

Le temps qu'il fait. – Le mois d'octobre s'est annoncé avec une recrudescence de froid. Les fournaises sont entrées en fonction.

D'autre part, les vents ont commencé à souffler avec plus de violence, ce qui ne rend pas facile la navigation dans nos parages. C'est ainsi que le vapeur « Saint-Pierre » venant de Miquelon, dans la soirée du 10 septembre, avec 1200 quintaux de morue, fut surpris par une vraie tempête, au large de Langlade. Des paquets de mer enfoncèrent deux portes et la chaufferie fut en partie envahie. Les feux n'ayant pas été éteints, le capitaine réussit à se mettre à l'abri dans une des criques de Savoyard. Le bateau arriva sain et sauf à Saint-Pierre le lendemain matin, à 5 heures.

Brevet élémentaire. – Une session spéciale d'examen a eu lieu lundi, 19 octobre, au bénéfice de deux candidats déclarés admissibles en juillet dernier. A été définitivement reçue : Mlle Germaine Fontaine, élève du Pensionnat.

UN SIÈCLE D'APOSTOLAT. – C'est le 20 juillet 1826 que les premières Sœurs de Saint-Joseph de Cluny sont arrivées à Saint-Pierre, appelées par le Ministère de la Marine.

Les habitants de la colonie ne veulent pas laisser passer inaperçu ce centenaire. A Saint-Pierre, il s'est formé, le 1^{er} octobre, un Comité, sous la présidence de M. Th. Déminiac, dans le but d'offrir à nos bonnes Religieuses un souvenir qui rappellera ce siècle d'apostolat.

Disons tout de suite que le programme des fêtes du centenaire comportera une kermesse, une tombola, ces concerts, etc. A cet effet, le Comité recevra avec reconnaissance les dons des personnes désireuses de participer à ces fêtes. Sommes d'argent et objets divers peuvent, dès à présent, être adressés à M. Émile Boissel, secrétaire-trésorier du Comité. (Signé. TH. Déminiac).

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Île-aux-Chiens – *Départs.* – Après la Saint-Michel, plusieurs pêcheurs ont quitté l'île pour rentrer à Saint-Pierre. D'autres sont partis pour France : M. André Chevillard, par la « Ville d'Ys », et M. Jos. Dollo par la « Sainte Jeanne d'Arc ». Mlle Mariette Dufresne a également profité de l'occasion du navire-hôpital pour se rendre dans la Métropole où elle continuera ses études.

Comme l'an dernier, la « Sainte Jeanne d'Arc » a aussi emporté un certain nombre de barils et caisses de capelans, morues et issus, destinés aux marchés de France.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 23 : novembre 1925

Souvenirs de la dernière campagne.

Extraits des Notes de M. l'abbé Courtois, aumônier du navire-hôpital « Sainte-Jeanne d'Arc ».

..... Pendant six longues heures, les plaintes, les hurlements, les mugissements se confondent. Sauf sur la passerelle et dans la machine où se tiennent les responsabilités, on finit par s'abandonner à ce tourbillon abolissant toute espèce de sentiment...

Pourtant un appel secoue net les apathies : « Un doris par tribord ! » A mille mètres environ, le léger et fragile esquif papillonne sur la crête des vagues. On distingue deux hommes : l'un aux avirons, l'autre ne s'arrêtant pas de vider l'eau avec son surôit que pour faire des appels de détresse. Il sont aperçus, mais le dernier mot n'est pas dit. Comment accoster, puis embarque ce doris par cette mer furieuse ? ...

C'est alors que j'assiste à une belle et impressionnante manœuvre à laquelle, d'ailleurs, tous participent,. Rassemblant leurs forces les naufragés se raidissent sur les avirons. Les voici près du navire sauveur : la vague les soulève comme des fétus ; mais d'un mouvement brusque ils ont saisi puis accroché les deux poulies des palans. Alors un immense cri sort de vingt poitrines « A virer ! « En un clin d'œil, le doris et ses deux passagers sont enlevés à la hauteur des bossoirs... Ils sont sauvés !

*

* *

..... Je revois encore ce mousse de treize ans que ses compagnons nous amenèrent avec d'infinies précautions. L'un deux désignant le doris au fond duquel reposait l'enfant, répétait l'air navré : « Petit ... beaucoup malade ... beaucoup malade ! Et il ajoutait, semblant le recommander à mon ministère : « Catholique ... petit, beaucoup malade ! ... ».

Je demandais son nom : ce nom était aussi doux que le visage enfantin où des yeux brillants et inquiets ajoutaient encore à la chaleur du teint presque doré, mais que bientôt la mort allait ternir ; car l'examen fait par notre cher et dévoué docteur ne laissait, en effet, d'autre espoir que celui d'adoucir les derniers moments du jeune moribond... Il mourut le soir même, le jeune portugais, entouré de la Science de la Religion réunies à son chevet dans une même pitié ; et je me plais à le dire : dans une même et précieuse amitié. Et maintenant il repose en terre bénie, le corps de l'humble mousse au joli nom latin que doivent porter certains anges dont il est allé augmenter le nombre. La terre rocailleuse du cimetière Saint-Pierrais sur laquelle pèse la brume et que durcit le gel s'est refermée sur cet enfant né au pays du soleil ...

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Port de Saint-Pierre. – Les entrées, pendant le mois d'août, ont été de 31 vapeurs et de 74 voiliers.

Ce qu'on pense de nous ... ailleurs ! C'est le *Figaro*, grand journal de Paris (N° du 21 septembre. 1925 qui renseigne ses lecteurs au sujet de Saint-Pierre et Miquelon. D'après lui, notre petite Colonie serait en pleine décadence ! , et ce à cause des ravages que l'alcool y exerce et parce que le port de Saint-Pierre aurait été abandonné comme n'offrant plus de sécurité aux navires !!

Ce n'est pas la première fois que la Colonie est ainsi débinée. Jadis la grande presse du Canada s'était mise de la partie, et des journaux métropolitains lui ont fait écho. Les rectifications ne se sont pas fait attendre ; et, cette fois encore, les droits de la vérité, nous le savons, ont été défendus. Il suffirait d'ailleurs de venir voir sur place pour constater que la situation de Saint-Pierre et Miquelon n'est pas celle d'une colonie ruinée, ou en décadence. Et il est plus que probable que, mieux renseignés, maints Français de France, pêcheurs de Boulogne ou de Normandie, plus gênés qu'on ne l'est ici devant le problème de la vie chère, se décideraient à se fixer dans nos parages : ils n'auraient pas à le regretter !

Départ de M. le Gouverneur. – Appelé à Paris pour conférer avec le Ministre au sujet des affaires de la Colonie, M. le Gouverneur Bensch est parti de Saint-Pierre le mardi 27 octobre, à 6 h. du matin, par le « Pro Patria ». Le départ aurait dû avoir lieu la veille ; il a été retardé à cause du mauvais temps. C'est M. Michel, Sous-Chef de Bureau à l'Administration Centrale, qui est chargé de l'expédition des affaires courantes.

Le temps qu'il fait. – Pendant le mois d'octobre, le mauvais temps a été à l'ordre du jour. Tempête, pluie : souvent les deux ensemble. Une goélette de Terre-Neuve a sombré dans le port ; grâce à la proximité d'un autre bateau qui a mis une embarcation à la mer , l'équipage a pu être sauvé.

Vers la même époque (23 oct.) le trois mâts « St-Pierre–St-Louis » a fait naufrage dans les parages de Lamaline. Le capitaine a été enlevé par une lame ; le reste de l'équipage a été sauvé et ramené à St-Pierre.

Départ de Monseigneur. – Mgr Heitz s'est embarqué sur le « Pro-Patria » le 10 novembre pour se rendre à Halifax. Il représentera la population catholique de Saint-Pierre et Miquelon au triduum qui sera célébré dans cette ville en l'honneur de Saint-Jean Eudes, un des Saints français récemment canonisés. On sait que ses fils, les Pères Eudistes, sont établis, depuis de longues années, en maints endroits du Canada. A Halifax, ils dirigent le grand séminaire de la Province ecclésiastique.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Île-aux-Chiens – *Anniversaire.* – Le dimanche, 18 octobre, il y a eu 50 ans que l'église de l'île a été inaugurée. Cette date ne devait pas passer inaperçue. A 10 h., il y a eu une messe solennelle, avec diacre et sous-diacre, grâce au concours du directeur et d'un professeur du collège St-Christophe. Monseigneur, arrivé dès la veille, a fait le sermon de circonstance. S'inspirant d'une pensée de l'évangile de ce jour : « Il crut, et avec lui toute sa maison », il montra l'importance de l'exemple chez le père de famille ; puis il a encouragé les marins présents à marcher sur les traces de leurs devanciers dans la paroisse

M. le Gouverneur s'était fait représenter à la cérémonie par M. Michel, chef du Secrétariat.

Inauguration de la Grotte de N. - D. de Lourdes. – La journée du 18 octobre a eu un magnifique complément dans la soirée. Un grand nombre de St-Pierrais avaient voulu être de la fête ; et les Enfants de Marie, avec leurs insignes, étaient au premier rang.

Après les vêpres, à 3 h. Monseigneur a encore une fois pris la parole. Il a parlé de Lourdes, de ce qui s'y était passé le 11 février 1858 et après, et comment Bernadette fut fidèle à sa mission de messagère de Marie. Tous ces détails ont préparé les âmes à la cérémonie qui a suivi : la bénédiction de la Grotte, monument d'action de grâces pour la Victoire et la Paix, élevée entre l'église et le cimetière, face à l'océan et sur le flanc du monticule que couronne le monument des Morts de la Guerre.

Après le chant des formules liturgiques, l'assistance a récité 3 fois l'*Ave Maria* et a pu gagner ainsi les 50 jours d'indulgence attachés par Monseigneur à la récitation de cette prière devant la Grotte. Puis consécration à la Sainte Vierge et cantique.

Au retour de la procession à l'église, la récitation du chapelet et la bénédiction du T. S. Sacrement ont couronné cette belle journée.

Disons que le retour des Saint-Pierrais , tant sur les doris que sur la grande « citerne », mise gracieusement à leur disposition, a été marqué par des incidents plutôt gais. Le vent ayant subitement fraîchi, les passagers ont fait ample connaissance avec les embruns.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 24 : décembre 1925

Port de Saint-Pierre, – Les entrées, pendant le mois de novembre, ont été de 23 vapeurs et de 45 voiliers.

Consul anglais. – Une dépêche ministérielle avise que M. H.-A. Batson a été nommé Consul de sa Majesté Britannique à Saint-Pierre et Miquelon à la date du 25 septembre dernier.

Distinction honorifique. – Par décision du ministre des Colonies, en date du 24 octobre 1925, une médaille d'honneur en vermeil de 1^{re} classe a été décernée à M. Théophile Déminiac, secrétaire en chef de la Mairie de Saint-Pierre (41 ans au service de la Municipalité).

Accident à bord. – Le samedi soir, 28 novembre. M. Frank Éloquin, capitaine du « Saint-Pierre », a été victime d'un accident en voulant se rendre à son bord. Obligé de traverser le pont du voilier « Cécile » auquel était amarré le « Saint-Pierre », notre sympathique compatriote, trompé par l'obscurité, tomba au fond de la cale du voilier dont on avait négligé de fermer l'ouverture. Recueilli sans connaissance, il reçut les premiers soins dans la maison de M. J.-Bte Légasse, avant d'être transporté à son domicile. L'accident aurait pu être mortel. Par bonheur M. Éloquin s'en est tiré avec une blessure à la tête et à l'épaule. On espère qu'il sera bientôt rétabli.

Alerte. – Samedi soir, 28 nov., vers 8 h., le cri : Au feu ! s'est fait entendre. Et peu après le tocsin. Alarme inutile, par bonheur ! le commencement d'incendie, du côté de la « Pointe-aux-Canons », dans un des magasins de MM. P. Chartier et Cie, ayant pu être éteint tout de suite par quelques employés présents.

Départ du Frère Pierre. – Parmi les passagers du vapeur « Caïd » partis pour France mercredi soir, 2 décembre, signalons le Frère Pierre bien connu des Saint-Pierrais qui ont pu constater pendant trois ans son dévouement comme sacristain de notre église. Il s'occupait aussi à l'imprimerie du Foyer paroissial. Il a été rappelé à Paris pour être employé à la Procure générale des Pères du Saint-Esprit. Son remplaçant, à Saint-Pierre, est le Frère Bernardin.

._*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Île-aux-Chiens – Pêche et chasse. – La fin de novembre a permis à nos pêcheurs de faire encore quelques fructueuses sorties en doris. Mais la période de la pêche est définitivement close à présent et les hommes, au lieu du filin avec hameçon, manient le fusil de chasse. Le gibier de mer (lourdes, moyacs, godes, béjaunes) ... permet de varier les menus quotidiens et même d'approvisionner le marché de Saint-Pierre..

._*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 25 : janvier 1926

Prescriptions du Carême et autres jours de l'année *

._*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

* Relevé ici, et une seule fois, pour l'anecdote ! ...

Article 1^{er}. - Nous rappelons aux Fidèles que, pendant le Carême et à certains jours de l'année, l'abstinence et le jeûne sont prescrits par l'Église comme pratique de pénitence.

Art. 2. – La *loi de l'abstinence* interdit l'usage de la viande, du jus de viande et du bouillon. - Elle permet l'usage des œufs, des laitages et l'assaisonnement des aliments maigres à la graisse. - Les jours où l'usage de la viande est permis, le mélange de la viande et du poisson est aussi autorisé.

Art. 3. – Pour tous les Fidèles, depuis l'âge de sept ans accomplis, l'abstinence est obligatoire les jours suivants :

Tous les vendredis de l'année ; chaque mercredi de Carême (1) ; les 3 jours des Quatre-temps ; aux vigiles de la Pentecôte, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël.

Quand les fêtes de Noël, de l'Assomption, de la Toussaint tombent un vendredi, la loi de l'abstinence aussi bien que celle du jeûne sont suspendues.

Art. 4. – La *loi du jeûne* prescrit de ne faire qu'un seul repas proprement dit par jour.

Elle permet de prendre un peu de nourriture le matin, par exemple du café, du thé, du chocolat sans lait et une petite quantité de pain.

Elle permet aussi une collation le soir, par exemple du laitage, des légumes, des pâtes et une petite quantité de poisson. – L'usage des œufs est interdit à la collation. - Il est permis de faire la collation au milieu du jour, et de principal repas le soir.

Art. 5. Les Fidèles sont soumis à la loi du jeûne depuis l'âge de 21 ans accomplis jusqu'à la 60^{ème} année commencée, et cela :

Tous les jours pendant le carême, les dimanches exceptés, jusqu'au Samedi-Saint à midi ; les 3 jours des Quatre-Temps, aux vigiles de la Pentecôte, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël, excepté si l'une de ces vigiles tombe un dimanche.

Art. 6. – D'après ce qui a été dit, durant le Carême, à partir du mercredi des Cendres, sont à la fois des *jours de jeûne et d'abstinence* ;

Les mercredis et vendredis ; les 3 jours des Quatre-Temps. - On ne peut donc faire, ces jours-là, qu'un repas maigre, en dehors de ce qu'il est permis de prendre le matin et à la collation.

D'autre part, sont des jours de jeûne sans abstinence :

Les lundis, mardis, jeudis et samedis. - Donc, ces jours-là, on peut user d'aliments gras, mais seulement au repas principal.

Art. 7. – Sont exemptes de la loi du jeûne les personnes qui ne jouissent pas d'une bonne santé, ou qui sont assujetties à des travaux pénibles. - En cas de doute, on s'adressera au Curé, ou à son remplaçant, pour obtenir les dispenses dont on aurait besoin.

Art. 8. – Les personnes régulièrement dispensées du jeûne peuvent user d'aliments gras à tous les repas.

Art. 9. – Pour compenser les adoucissements apportés par l'Église aux lois de la pénitence, il est instamment recommandé aux Fidèles de faire, selon la coutume établie, une aumône spéciale, dite *aumône du Carême*, proportionnée à leurs moyens. - Les personnes qui, à cause de leur pauvreté, ne pourraient faire aucune aumône, la remplaceront par des prières ou autres œuvres de piété ou de charité.

Art. 10. – La moitié des aumônes de Carême sera distribuée aux pauvres de chaque paroisse, par les soins du Curé : l'autre moitié sera appliquée par l'Ordinaire aux besoins généraux de la Préfecture Apostolique.

Art. 11. - Conformément à une prescription du 4^e Concile de Latran, il est rappelé à tout Fidèle ayant atteint l'âge de discrétion, qu'il doit confesser ses péchés à un prêtre approuvé, au moins une fois l'an, et accomplir la pénitence à lui enjoignée ; - en outre, qu'il doit recevoir avec respect le Sacrement de l'Eucharistie pour le moins à Pâques, si ce n'est que, de l'avis de son propre pasteur, il juge plus à propos de différer la communion pendant quelques temps, pour une cause juste et raisonnable.

Art. 12. – Le temps fixé, dans la Préfecture Apostolique, pour l'accomplissement du devoir pascal, commencera le 14 mars, quatrième dimanche du Carême, et finira le 13 mai, jour de l'Ascension.

Saint-Pierre, le 15 janvier 1926.

CHARLES HEITZ, S. sp.

Préfet Apostolique.

.*.*.*.*.*.*.*.*.*.*.*.*.*.*.*.*.*

Port de Saint-Pierre. – Les entrées, pendant le mois de décembre, ont été de 11 vapeurs et de 27 voiliers.

Le bon journal. – La mauvaise presse n'a pas - Dieu merci ! - grand succès à St-Pierre. LA CROIX, de Paris, donne ample satisfaction à bon nombre de familles. et depuis la fin de décembre, le PELERIN, journal illustré, est mis en vente tous les dimanches. - Lisons LA CROIX, Lisons Le PELERIN !

Aux États-Unis. – Nos voisins ne facilitent guère l'immigration des Français. Plusieurs St-Pierrais l'on appris à leurs dépens, soit pour avoir été arrêtés à la frontière, soit pour s'être vus obligés de quitter le pays, n'ayant obtenu d'y séjourner que deux mois. On prétend que les nationaux d'un autre pays, non allié, jouissent d'un traitement de faveur.

Le feu. – Un incendie qui a fait hélas ! deux victimes a détruit l'immeuble Henri Sabarotz, rue de l'hôpital, dans la nuit du 20 décembre dernier, L'alarme a été donnée vers minuit ; on se rendit bien vite compte du danger pour les maisons voisines, à cause de la proximité d'une étable et d'un grenier à foin.

Il y avait près d'une demi-heure que le personnel dormait, quand Mme Sabarotz fut réveillée par l'odeur de la fumée. Son mari descendit en hâte : l'escalier était en flammes. Elle appela le jeune domestique Joseph Stacey, âgé de 12 ans, qui couchait - c'était sa première nuit – dans une chambre voisine ; puis elle sauta par la fenêtre, croyant être suivie de l'enfant.

Pendant ce temps, M. Sabarotz, aidé de son gendre, M. Cambray, s'occupait à faire sortir le bétail de l'étable. Une des bêtes, affolée, était retournée à sa litière : on suppose que le malheureux Sabarotz avait voulu la sauver mais que la bête, suffoquée par la fumée, s'était abattue sur lui. Le cadavre était étendu sur l'emplacement

de l'étable, les pieds contre le seuil de la porte, et sur lui les restes carbonisés d'une vache. Quant au jeune Stacey, on retrouva son corps près de la cheminée. Le pauvre enfant n'avait pas eu le temps de se sauver.

Grâce à l'intervention rapide et énergique des pompiers et d'autres sauveteurs, le foyer de l'incendie a pu être circonscrit. Par bonheur, le vent était tombé et les prises d'eau n'étaient pas gelées ; autrement c'eût été un désastre dans ce quartier de la ville.

La cause du sinistre ? D'après l'enquête, l'incendie serait dû à une imprudence. Sous le poêle de la cuisine on avait mis du bois à sécher. Il y en avait également dans le four dont la porte ne fermait pas hermétiquement. Il est possible que, le bois du four s'étant enflammé, un tison en soit tombé et ait ainsi communiqué le feu au plancher. Quoi qu'il en soit, les pertes matérielles son évaluées à environ 80 000 fr. ; elles ne sont couvertes par aucune assurance.

La température. – La fin de l'année n'a pas été marquée par des froids excessifs. Par contre, les tempêtes n'ont pas manqué. Le mauvais temps avait rendu plus pénible qu'à l'ordinaire, en cette saison, le dernier voyage du « Pro Patria ». Le bateau postal est arrivé à St-Pierre, le 23 déc., avec un retard de douze heures, mais assez à temps pour se mettre à l'abri avant une nouvelle tourmente.

Un témoignage officiel de satisfaction a été accordé, par décision du Gouverneur p. i., en date du 24 déc. 1925, à M. Joseph Paturel, commis radiotélégraphiste qui, pour réparer la drisse d'acier servant à hisser l'antenne de la station de Saint-Pierre, a effectué volontairement, en dépit des rigueurs de la saison, cinq ascensions particulièrement dangereuses et fatigantes en tête de mât, pour lesquelles personne ne s'était présenté.

Nécrologie. – A la demande des familles Lefresne et Pannier, un service solennel a été célébré, le jeudi 31 décembre, pour le repos de l'âme de M. Arsène Coste, ancien directeur du Télégraphe français à Saint-Pierre, décédé à St-Malo, le 22 décembre 1925. - Un autre service a eu lieu le jeudi suivant, demandé par les Employés du Télégraphe.

Naufrages. – Trois voiliers, bien connus à Saint-Pierre, ne viendront plus visiter notre port. « Nénette et Rintintin », parti d'ici le 14 octobre avec un chargement de morues à destination de Bordeaux : on en est sans nouvelles depuis son départ. – L' « Oméga » et la « Cécile » ont quitté Saint-Pierre respectivement le 20 nov. et le 4 décembre, également avec un chargement de morues ; Tous deux ont fait naufrage sur les côtes de France ; mais les équipages sont sauvés.

*

* *

CHARGES DE LA PAROISSE. – Elles sont grandes ; mais grâce à Dieu et à la générosité des Saint-Pierrais et de quelques bienfaiteurs insignes de l'Étranger, elles ont été couvertes autant qu'il le fallait pour le moment.

L'entretien de l'église, qui ne reçoit aucune subvention de la Commune, et le chauffage ont coûté environ 28 000 fr.

La nouvelle école Sainte-Croisine, en ciment armé, a déjà absorbé 190 000 fr.. on termine actuellement les installations intérieures.

Le collège St-Christophe réclame des réparations importantes. On y a fait les plus urgentes qui ont coûté, avec l'entretien ordinaire, près de 7000 fr.

Au Foyer paroissial, les réparations sont constamment à l'ordre du jour. - Les recettes du « Cinéma » aident à couvrir une partie des frais occasionnés par le fonctionnement des Œuvres paroissiales, en particulier pour le chauffage et l'éclairage.

Devant les chiffres donnés, les paroissiens de Saint-Pierre se sentent encouragés à venir en aide à leurs prêtres par le *Denier du Culte* ; ils remplissent ainsi un devoir de religion et de justice. Leurs offrandes, avec le casuel fourni à l'occasion des cérémonies demandées, avec le produit des quêtes et de la location des bancs, avec les aumônes déposées dans les troncs, ont permis au Clergé de faire face aux nécessités du moment, sans contracter de dettes. - *Deo gratias !*

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Île-aux-Chiens – Émigration temporaire. – La mode est, paraît-il d'aller hiverner à Saint-Pierre, ou même en France. Plus de deux cents habitants de l'île ont émigré au chef-lieu en attendant une nouvelle campagne de pêche.

Mère Cécile

C'est de là haut qu'elle assistera, en juin ou juillet, à la célébration du centenaire de l'arrivée des Sœurs de St-Joseph à Saint-Pierre et Miquelon.

Elle est morte, la petite Mère Cécile, comme elle a vécu, saintement, pleurée de celles - nombreuses dans la Colonie - qui ont été formées par ses soins à l'école et à l'ouvroir, pendant près d'un demi-siècle qu'a duré son apostolat.

D'apparence plutôt frêle, Mère Cécile a cependant réalisé 92 ans d'âge, dont 65 sur nos rochers, sans jamais être rentrée en France : elle était, en effet arrivée à Saint-Pierre le 12 mai 1861.

Elle a connu ici des joies bien douces : au pensionnat d'abord où son dévouement s'est exercé sur les petits enfants dont elle était si aimée ; puis durant 39 ans à l'ouvroir Saint-Vincent, institué en 1865 par M. Cren, alors gouverneur - ouvroir où ont passé, selon la remarque d'un de nos chers Anciens, tant de « ces jeunes filles aimables et modestes, devenues des ménagères intelligentes et attentives, des épouses dévouées, des mères courageuses ». (1).

Elle a connu aussi les mauvais jours où, à Saint-Pierre, « Les Français ne s'aimaient pas » ; les jours où notre ville subissait l'*Action laïque*, de néfaste mémoire, avec son chef Lagrosillière, les jours où les Religieuses étaient tracassées de toutes façons et menacées d'être expulsées de leur maison, – Mesure à laquelle la population Saint-Pierraise s'est opposée dans des manifestations qu'on n'a pas oubliées ; – le jour enfin, où ce cher ouvroir Saint-Vincent, si utile à la Colonie, fut brutalement fermé...

Depuis le 1^{er} mai 1905, elle était restée à la Communauté, continuant sa collaboration à l'œuvre dirigée par les Sœurs. Les jubilés d'or et de diamant de sa profession religieuse ont été célébrés « en famille » ; mais les amis qui en avaient eu connaissance n'ont pas manqué de venir exprimer à Mère Cécile leurs félicitations et leurs vœux. Elle a eu la satisfaction de recevoir jadis la visite de M. Albert Sarraut, pendant le rapide séjour qu'il a fait à Saint-Pierre, en janvier 1923, et le Ministre des Colonies, nous le savons, a été charmé des spirituelles réparties de la fine Parisienne qu'était Mère Cécile. Par ailleurs, elle était ignorée des autorités officielles.

Les obsèques ont été présidées par Mgr Heitz, Préfet Apostolique. Le Gouverneur, le Maire, les différents Chefs de Service de la Colonie, le Conseil municipal les ont honorées de leur présence. Au cimetière, M. Michel, Gouverneur p. i. dans un discours ému, a résumé l'existence de cette humble femme qui s'était dévouée si longtemps au bien de la Colonie.

Et maintenant qu'elle repose en paix ! Elle a rejoint au cimetière, les dix-neuf compagnes qui sont mortes à Saint-Pierre. Elle est allée, à son heure « de Saint-Pierre... à Saint Pierre », selon le mot de l'excellent P. David ; et Saint Pierre, au ciel, sûrement lui aura fait bon accueil. De là haut, elle restera unie à ses Sœurs, à cette « vaillante pléiade qui l'a entourée ici-bas, frémissante de surnaturelle ardeur pour les saintes tâches qui lui incombent. Elle verra que là où « Mère Cécile » a tenu, ses Sœurs tiendront, conservant le « feu sacré » que leur ont transmis leurs devancières et qu'elles transmettront à leur tour à celles qui suivront. ».

(1) R. P. David, *Annales Apost.*, juillet 1925.

Île-aux-Chiens – *A l'église* Ajoutons que notre église s'est enrichie d'une belle statue de Sainte Anne, depuis longtemps réclamée par l'Association des Mères Chrétiennes. Nous croyons savoir que la bénédiction en aura lieu dans le courant de mars.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 27 : Mars-avril 1926

Port de Saint-Pierre. – Les entrées pendant le mois de Février, ont été de 6 vapeurs et de 6 voiliers.

Le R. P. Théophile. – Le « Pro Patria » a fait son entrée dans le port de Saint-Pierre le 23 février, après une traversée particulièrement pénible. Il était littéralement enveloppé dans une épaisse couche de glace, et penchait fortement sur le côté..

Le R. P. Théophile se trouvait parmi les rares passagers venus d'Halifax. Beaucoup de Saint-Pierrais se souviennent de l'avoir vu, ici où à Miquelon, il y a quelque quinze ans. On sait qu'il a été à la guerre. Après l'armistice il est venu reprendre sa place au monastère des Frères Mineurs Capucins. à Québec-Limoilou ; et il exerce son apostolat dans la florissante paroisse de St-Charles. Les paroissiens de Saint-Pierre, de l'île et de

Miquelon se promettent de profiter de son passage dans la Colonie. La station de Carême et les différentes missions seront suivies plus que jamais.

Dès le lendemain de son arrivée à Saint-Pierre, à l'Office du soir, le R. Père a commencé ses prédications devant une assistance des grands jours.

Le temps qu'il fait. – Les derniers jours de février ont été marqués par la neige et les tempêtes qui ont fait retarder de trois jours le départ du « Pro Patria », d'abord fixé au 26 février.

Au Conseil Municipal. – Dans sa séance du 24 février dernier, le Conseil Municipal de Saint-Pierre, sur la proposition de M. Lalanne, a émis un vote de remerciements à l'égard de Mgr Heitz pour avoir répondu à un article du journal *Le Figaro*, article diffamatoire à l'endroit de la population de Saint-Pierre.

Fatale imprudence. – Dans la matinée du 26 février, Mme Zangari, originaire d'Italie, s'étant absentée momentanément de chez elle, sa petite fille Joanna, âgée de 4 ans, s'approcha du poêle et mi le feu à ses vêtements. Attirés par ses cris, quelques voisins se précipitèrent à son secours, mais trop tard. Peu après la pauvre enfant expirait à l'hôpital dans d'atroces souffrances.

Distinction honorifique. – Le Ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales a décerné une médaille d'argent, dite de la Mutualité, à trois de nos chers Vétérans de la Société des Marins : MM. Pierre Gervain, président, Édouard Girardin, président d'honneur, et Louis Girardin, vice-président. Ces nominations, faites le 10 août 1923, viennent d'être communiquées aux intéressés. L'un d'eux, le regretté Édouard Girardin, n'a pu la recevoir, étant mort le 16 janvier 1924.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Île-aux-Chiens – *La statue de Ste Anne.* – Attendue surtout par l'Association des Mères Chrésiennes, la nouvelle statue de Sainte Anne a été solennellement bénie le dimanche 7 mars. Monseigneur retenu à Saint-Pierre par l'ouverture de la mission des hommes avait délégué le R. P. Cardinal pour cette cérémonie qui eut lieu à l'issue des vêpres ; elle fut suivie d'une procession à l'intérieur de l'église pendant laquelle quatre robustes marins s'étaient fait un honneur de porter la statue sur leurs épaules.

La prochaine campagne de pêche. – La « Morue Française » accumule dans ses magasins d'énormes provisions de glace. C'est signe que la campagne de pêche promet du nouveau.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 28 : avril-mai 1926

Saint-Pierre et Miquelon

à l'exposition Missionnaire du Vatican

Presque deux pages ½ de texte. non recopié pour l'instant.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Port de Saint-Pierre. – Les entrées, pendant le mois de février ont été de 7 vapeurs et 38 voiliers

Accident tragique. – Le 28 mars, trois chasseurs se trouvaient à Savoyard. Un coup de fusil, parti on ne sait pas encore comment, fut mortel pour Georges Rio. Des explications contradictoires ont été fournies. La justice informe.

Autre accident. – Le matelot John Martin, du vapeur anglais « Ferfield » était rentré à bord le 31 mars au soir. Trompé sans doute par l'obscurité, il tomba à la mer ; et le lendemain matin, ses camarades découvrirent son cadavre flottant à peu de distance du bateau.

Économie politique. – Par décret du Président de la République en date du 26 février 1926, le budget des îles Saint-Pierre et Miquelon pour l'exercice 1926, arrêté, tant en recettes qu'en dépenses, à la somme de 10 millions 121 750 fr., a été approuvé.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Société de Tir de Saint-Pierre

Afin de favoriser le développement de ce sport et d'encourager les jeunes gens à faire partie de la Société, le Comité a décidé de porter les cotisations des membres adhérents à 20 fr.

Ceux qui désireraient se faire inscrire voudront bien s'adresser sans retard à M. Lengronne ou à M. Casamayor.

L'ouverture du Stand aura lieu le dimanche, 9 mai, par un concours avec prix. Chaque quinzaine, le dimanche, la Société organisera des concours. L'heure et les conditions de ces concours seront ultérieurement fixées et portées à la connaissance des membres adhérents.

Le Président,

H. Dagort.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Île-aux-Chiens – A la Grotte de N.-D. de Lourdes. – Quelques améliorations y ont été faites afin de rendre plus ressemblante notre modeste copie avec la Grotte originale de Massabielle. Dès le jour de l'Annonciation, la statue de la Vierge a pu être placée dans la niche définitive.

A l'Étoile. – De nouveaux films sont en route. En attendant, c'est le Père Curé qui a fait les frais de quelques causeries ; On a plus particulièrement goûté les détails donnés sur un point de l'histoire de la paroisse, relativement à la chapelle que l'église actuelle a remplacée. Cette chapelle avait été bénite en 1845. L'église a hérité de son modeste mobilier, y compris la petite cloche et la statue et l'autel de N.-D. des Victoires.

État sanitaire. – Jusque vers la mi-mars, il a été presque parfait à l'île. Avec les froids insolites des premiers jours d'avril, une grippe générale a fait son apparition.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 29 : mai-juin 1926

Au tribunal. – Il n'entre pas dans le cadre du *Foyer paroissial* de rendre compte de ce qui se passe au tribunal. D'ailleurs les affaires sensationnelles sont rares : ce qui n'est pas étonnant pour notre petite Colonie. Si d'aventure il se produit un événement dont dame Thémis doit s'occuper, beaucoup trouvent là une distraction qui leur fait passer une partie plus ou moins longue de leurs soirées. A cet égard, le samedi, 17 avril, a vu se produire une affluence insolite à la salle des audiences, et cela malgré le mauvais temps. Il s'agissait d'une banale affaire de vol, dans des circonstances, il est vrai, qui pouvaient motiver les rigueurs du code criminel. La séance a duré huit heures sans désemparer.

Service de Santé. – Par décision administrative, en date du 20 avril 1926, M. le Dr Dupuy-Fromy a été nommé Chef du Service de Santé et Médecin-Chef de l'hôpital.

Le R. P. Théophile. – Après avoir passé deux mois parmi nous et fait entendre sa parole apostolique dans les trois paroisses de nos îles, pour la préparation des Pâques, le zélé Missionnaire est reparti le samedi soir, 24 avril, par le vapeur anglais « Skipper ». Il a regagné son poste au monastère due Québec-Limoilou, dans la paroisse de Saint-Charles où il exerce le saint ministère.

Exequatur. – Par ordonnance du Président de la République Française, en date du 25 février 1926, M. Jean Légasse est autorisé à exercer les fonctions de Consul du Portugal à Saint-Pierre et Miquelon.

La Maison de Famille des Œuvres de Mer. – Dès le 3 mai, elle a ouvert ses portes aux mathurins de France. La gérance en est assurée, cette année encore, par M. Henri Paul, officier de réserve de 1^{re} classe des Équipages de la Flotte.

La « Sainte Jeanne d'Arc ». Le navire-hôpital est arrivé à Saint-Pierre le vendredi 29 avril, après avoir prêté assistance aux morutiers rencontrés en cours de route. Il est commandé par M. Monrouzeau qui n'est pas un nouveau venu sur les Bancs et qui succède au sympathique et regretté M. Beaugé. L'aumônier, M. l'abbé Couason, ancien aumônier divisionnaire a pris la place de l'excellent abbé Courtois dont l'état de santé ne lui permet plus de continuer la vie rude des bancs.

Le Dr Marchessau, médecin de la Marine, est chargé du service de Santé.

Nauffrage. – Le « Stella Matutina », trois-mâts de St-Servan, appartenant à la « Morue Française », faisait route pour les bancs quand, le 10 avril, la tempête occasionna une voie d'eau. Le bateau put cependant continuer sa route. Mais le 20 avril, la voie d'eau s'élargissait, et la tempête menaçant, il devint urgent de quitter le bord. Heureusement, le « La Tour-du-Pin » ramena les naufragés à St-Pierre, le 27 avril.

Autre naufrage. – Parti de Lisbonne avec un chargement de sel, l' « Yves », capitaine Le Bleiz, est venu se perdre sur le Banc de Saint-Pierre, à 75 milles au Sud. Cerné par la banquise, le dimanche 25 avril, le trois-mâts résista pendant deux jours et demi aux chocs répétés de la glaces. Il fallut enfin l'abandonner. L'équipage construisait un radeau, quand la goélette de pêche « Sinclair » de Lunenburg, vint à son secours avec un canot de sauvetage. L'opération fut longue et périlleuse : il fallut user de planches et d'échelles pour traverser les crevasses.

De Sydney, les naufragés ont gagné Halifax pour venir à Saint-Pierre. Le Capitaine Le Bleiz et ses hommes sont des gaillards que rien ne peut décourager. Ils repartent pour une nouvelle campagne et nos vœux les accompagnent, « A Dieu Vat » !

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Île-aux-Chiens – *A la Mairie.* – Le Conseil Municipal s'est réuni deux fois extraordinairement : d'abord pour régler l'acquisition de la maison Dépincé ; puis pour fixer au 23 mai les réjouissances publiques de la fête nationale de Ste Jeanne d'Arc.

Excursion. – Le jeudi, 6 mai, un groupe de chanteuses, sous la conduite du Curé, a pris passage à bord du « St-Pierre », pour se rendre à Miquelon. A l'arrivée on s'est rendu à l'Église pour assister à la Sainte Messe, pendant laquelle on a récité le chapelet et chanté des cantiques. Après avoir dîné au presbytère, on s'est rendu à l'endroit où sera érigé le petit monument – avec une statue de Sainte Vierge - en souvenir du terrible accident dont le P. Vuloup avait manqué d'être la victime, dans la nuit du 27 au 28 mars 1924.

A 6 heures du soir, la petite caravane était de retour à l'île, sans que personne n'ait eu à souffrir du mal de mer.

Retours. – Ceux de l'île qui ont hiverné à Saint-Pierre ont réintégré leur home. Sont revenus de France pour reprendre le dur métier de la pêche : MM. Jean Tillard, Auguste Ferron, Jules Maillard, Pierre Turgot, Louis Jézéquel.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 30 : juin-juillet 1926

Port de Saint-Pierre. – Les entrées, du 15 avril au 15 mai, ont été de 29 vapeurs et de 89 voiliers.

Crise économique (19 mai). – Le dollar est à 37 fr. 80. Boulangers et bouchers déclarent qu'ils ne peuvent plus « tenir ». Les boulangeries sont fermées. Les boucheries fixent le prix de la viande à 25 cents la livre, soit 9 fr. 45. L'administration avise sans retard aux mesures à prendre pour ne pas laisser affamer la ville.

Les travaux du port et des quais. – Ils seront menés plus rondement encore grâce aux nouvelles équipes de travailleurs amenées de France, le 22 mai, par le « vapeur « Celte », de la « Morue Française ».

Les sœurs à l'hôpital. – C'est le 28 mai que M. Nirpot, administrateur de l'hôpital, et le Dr Dupuy-Fromy, médecin-chef, ont procédé à l'installation de deux Sœurs de Saint-Joseph, infirmières diplômées récemment arrivées de France, dans les services de l'hôpital, à la grande satisfaction des malades et de toute la population. Il y a exactement 22 ans (31 mai 1904) que la cruelle laïcisation avait obligé les Religieuses de renoncer au soin des malades auquel elle s'étaient dévouées depuis 78 ans.

Le Centenaire. – La célébration du centenaire de l'arrivée des Sœurs de Saint-Joseph à Saint-Pierre et Miquelon a commencé le dimanche, 30 mai. Nombreuses et touchantes ont été les marques de sympathie que, à cette occasion, les habitants de notre ville ont témoignées à nos excellentes Religieuses. A 10 h. l'église, parée comme aux grands jours, était remplie. Aux premiers places, M. le Gouverneur et M. le Maire, les principaux Fonctionnaires de la Colonie, le Conseil Municipal et le Comité du Centenaire. A l'autel, le R. P. Rémy, ancien vicaire général du célèbre Mgr Augouard, archevêque du Congo, assisté du directeur et d'un professeur du Collège St-Christophe. Messe en musique, exécutée par la chorale des Enfants de Marie, avec accompagnement de violons à l'Offertoire. Nous ne disons rien du discours qu'a prononcé le R. P. David, venu passer quelques semaines à Saint-Pierre sur l'invitation d'un groupe de notabilités Saint-pierraises. Ç'a été une page superbe de

l'histoire locale ; et nous aimons à penser que le Comité du Centenaire voudra laisser ce souvenir, sous forme de brochure, avec le monument annoncé à la population de nos Îles.

A 2 h., les portes du Foyer paroissial mis à la disposition du Comité se sont ouvertes pour une kermesse. Plusieurs comptoirs, dirigés par des dames et des jeunes filles, ont facilement écoulé les articles riches et variés que celles-ci avaient préparés ou qui avaient été gracieusement offerts. Dans la grande salle d'honneur, on pouvait se grouper autour de petites tables : divers rafraîchissements, le champagne, les liqueurs, les gâteaux avaient une attraction que rehaussaient les gracieux sourires des gentilles Saint-Pierraises, anciennes élèves des Sœurs.

La journée, favorisée par un soleil printanier, a été de bonne augure pour les autres fêtes qui vont compléter sous peu la célébration du Centenaire. Car il reste au programme une soirée de gala à la Salle municipale des Fêtes, une tombola, puis la remise et l'inauguration du monument-souvenir.

Le Comité a voulu bien faire les choses !

Recensement. – Un arrêté en date du 28 mai 1926 prescrit le dénombrement de la population des Îles Saint-Pierre et Miquelon. Cette opération aura lieu le jeudi, 1^{er} juillet 1926, sous la direction de M. le Maire, par les soins de recenseurs officiellement désignés.

Modification aux tarifs postaux. – A partir du 15 juin 1926, les taxes d'affranchissement pour les lettres et cartes postales à destination du Canada, sont ainsi fixées : *Lettres*, jusqu'à 20 gr. : 0 fr. 75 ; par 20 gr. supplémentaires : 0 fr. 60 ; *Cartes postales* : 0 fr. 50.

A l'hôpital. – Le 15 mai, le quatre mâts « Essor » envoyait à l'hôpital de St-Pierre 7 malades ; puis, les jours suivants, 6 autres allaient les y rejoindre. A la fin du mois, le bateau sortit quand même du port pour continuer sa campagne, mais il dut rentrer peu de jours après, avec le reste de l'équipage presque entièrement indisposé. Et les 6, 7 et 8 juin, 9 autres de ces marins entraient encore à l'hôpital, avec le capitaine et le second.

On se demande à quoi attribuer ce malaise général, d'autant plus que deux des marins de « l'Essor » sont déjà décédés.

La pêche. – Dès le 13 juin le capelan est signalé sur différents points de la côte : à la dune de Miquelon, au banc de galets de l'île, à la grève de Savoyard. Il « roule » ... et la morue se rapproche. Que Dieu Bénisse les efforts de nos braves marins.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 31 : juillet-août 1926

Le Souvenir Saint-Pierrais

Érigé de longue date déjà, ce splendide *Mémorial*, qui se dresse dans toute la virgine candeur de son marbre nouveau, attendait une circonstance favorable pour revêtir sous son caractère définitif, par une solennelle consécration.

Le 11 juillet fut, pour la Colonie entière, un jour de véritable récollection spirituelle, inspirée par le dogme si consolant de la *Communion des Saints*.

A la Messe de 10 heures, les membres de la Municipalité et les Anciens Combattants s'alignaient aux premiers rangs de la pieuse assistance, qui remplissait les vastes nefs de notre Église, ainsi qu'aux plus beaux jours.

En quelques mots fort simples, mais d'une précision vécue, le Prédicateur d'occasion rappela le douloureux passé, avec les obligations qui nous lient aux âmes de nos soldats tombés au champ d'honneur. Nous leur devons un souvenir, un merci, une prière. Et ce pendant que la pensée de tous s'élevait vers Dieu, dans une ardente supplication le P. David avait la persuasion d'interpréter avec exactitude le sentiment unanime des Saint-Pierrais, alors qu'il rendait à nos chères victimes cet hommage mérité de pieuse gratitude.

Vers 14 heures, la multitude occupait les abords du Monument ; elle se massait sur l'esplanade, pour attendre le cortège officiel parti de l'Hôtel-de-Ville et du Gouvernement.

Groupés en masse compacte, autour de leurs fanions, les Anciens Combattants de St-Pierre et de l'île voisine marquaient le pas comme autrefois, ouvrant la voie au Gouverneur, suivi des fonctionnaires ; au Maire, entouré des Conseillers Municipaux.

« Ouvrez le ban ! » – Des cuivres sonores vibrent à travers l'espace ; les drapeaux s'inclinent avec un crissement de soie mouillée.

Les mots latins de la Sainte Liturgie brisent sans le troubler, le silence de l'universel recueillement. C'est le R. Père Poisson qui, au nom de Monseigneur le Préfet Apostolique, bénit la pierre, marquée de la croix de Jésus-Christ et devenu l'Autel de la Patrie. Puis, en termes brefs, d'une émotion contenue, il invite la foule à s'unir à lui dans la récitation de la *Prière du Seigneur* et de la *Salutation angélique*, pour les âmes des vaillants. Et malgré l'ondée qui se déversait sur les têtes inclinées, le murmure sacré fleurissait toutes les lèvres, offrande symbolique, tandis qu'une paix céleste planait sur le peuple figé dans l'attitude de la prière.

Une voix puissante, qui se fait entendre au loin, celle de M. Gloanec, scande distinctement les noms, à jamais glorieux, de ceux qui sont tombés au service du pays.

« Morts au Champ d'honneur ! » Répond un cri tout vibrant d'émotion. – *Une minute de recueillement...* Puis, dressant sa haute stature de gentilhomme breton, tête nue sous l'averse qui s'accroît, M. le Maire de Saint-Pierre prononce l'éloge mesuré de nos valeureux garçons.

Après lui, M. Lebuf, Président des Anciens Combattants, évoque, avec une précision minutieuse et un réalisme poignant, les horreurs du passé. On sent revivre ces heures tragiques, qui, - espérons-le - n'aurons pas de lendemain.

Il restait à résumer la leçon austère, qui se dégage des événements, à donner l'interprétation authentique du sacrifice de nos frères ; ce fut l'œuvre délicate de M. le Gouverneur Bensch, qui exprima de nobles sentiments, avec toute l'autorité de sa grande expérience des hommes et des choses.

« Fermez le ban ! » Une dernière sonnerie réveille les échos, qui dormaient sous la brume.

Avec une majestueuse lenteur, la foule se disperse, conservant cette calme mélancolie, que l'on garde au tréfonds mystérieux de l'être, quand il faut quitter le Champ du Repos, par un soir de Novembre, au jour des Fidèles Trépassés.

A. D.

Port de Saint-Pierre. – Les entrées, du 15 avril au 15 mai, ont été de 32 vapeurs et de 61 voiliers.

Modification des taxes postales à partir du 1^{er} août 1926. - Voici quelques unes des modifications portées au dernier Journal officiel : Pour les lettres et paquets clos. – Jusqu'à 20 gr. : 0,40 ; - de 20 à 50 gr. : 0,65 - de 50 à 100 gr. : 0,90.

Pour les cartes postales ordinaires simples : 0,30 ; avec réponse payée : 0,60.

Pour les cartes illustrées, même tarif que pour les précédentes. Par exception, les cartes postales illustrées dont l'ensemble du verso est occupé par une illustration ou gravure, à l'exclusion de toute annotation manuscrite, sont admises : 10 au tarif des imprimés ordinaires (0,10) lorsqu'elles ne portent que la date, la signature et l'adresse de l'expéditeur. 2^o au tarif de 0,20 lorsqu'elles portent en plus, une inscription manuscrite de 1 à 5 mots.

Élections. – Le 27 juin dernier, il a été procédé à Saint-Pierre, au renouvellement des membres du Conseil d'Administration de la Colonie. Ont été élus 3 membres titulaires : MM. Dupont Léonce, Borotra Dominique et Lefèvre Joseph, 2 membres suppléants : MM. Sire Édouard et Morazé Julien.

Le recensement. – Les îles Saint-Pierre et Miquelon avaient, en 1816, 675 habitants ; en 1870, 4750 ; en 1902, époque de la plus forte moyenne : 6482. Et maintenant ? Sommes-nous plus de 3700 sur ces rochers arides et embrumés ? Combien de Français y montent aujourd'hui la garde, sentinelles avancées, face à l'Amérique ?

Nous le saurons bientôt, grâce au zèle averti des employés municipaux. Le 1^{er} juillet a été choisi pour ce travail. A chaque porte, un coup discret, c'est le recenseur. Il vous présente gracieusement et *pour rien* une grande feuille en partie imprimée. « Remplissez-là, je vous prie ; je viendrai la prendre dans deux jours » ou bien s'asseyant sans façon et déployant sa large serviette, il vient en aide à votre inexpérience : « Madame s'appelle ?

...

Le Navire hôpital. - La deuxième croisière de la « Ste Jeanne D'arc » a commencé le 10 juin. Par temps presque toujours clair et calme, le navire hôpital a parcouru tous les bancs de pêche, assistant 181 navires, dont quelques Portugais et Canadiens. Il a pu constater que jusqu'ici la pêche était relativement faible. Au cours de sa mission consolatrice, il a remis 8759 lettres, reçu 5839 pour France, transmis 169 lettres-océan ; il a recueilli 11

encore, dans l'espérance d'un gain plus fort. Il fallut enfin livrer ... à 95 fr. Alors ça été le défilé des voitures chargées de morues couvertes de sel et dégoutant la saumure. A côté, le pêcheur... celui-ci soucieux parce que n'ayant à la livrer que 120 ou 150 quintaux ; celui-là plus alerte et plus causant, fier des 250 ou 300 ...

Carnet de deuil. – Plusieurs berceaux sont vides ... Des anges se sont envolés au ciel. La rougeole était passée à presque tous les foyers, ne présentant d'abord une gravité, ne réclamant d'autres soins que les ordinaires précautions. Mais voici que sournoisement, dans les organismes débiles *, des broncho-pneumonies se déclarent ; et des enfants d'apparence cependant robuste s'échappent des bras de leur mère et retournent au ciel. A l'intention de ces mamans désolées nous insérons dans ce numéro quelques extraits d'une admirable lettre du père de Foucault alors ermite à Nazareth, mort depuis, assassiné pendant la guerre, en haine de la France et de la Foi, au milieu du Sahara.

* notons que le mot « débile » dans ce contexte veut dire « faible ». Sept enfants sont morts entre le 15 août et le 15 septembre, âgés respectivement de : 16, 8, 21, 30, 15, 18 mois ainsi qu'un de 18 jours (le copieur).

Agrandissement de la cour des Religieuses. – Le comité du centenaire avait eu pour première idée d'élever dans la cour des sœurs un monument commémoratif de la reconnaissance St-Pierraise envers la Congrégation de St-Joseph. De là à émettre le vœu de voir agrandir cette cour trop exiguë, il n'y avait qu'un pas. A la réunion du Conseil Municipal ce vœu fut exprimé et proposé à l'acceptation de nos édiles... Accepté, il fut sanctionné par le Gouvernement. Et voilà comment la place Clotilde cède au bonnes religieuses au prix de faveur de 10 fr. le mètre carré trois mètres de profondeur sur toute la largeur de la cour. Ce n'est pas immense, mais ça fait tout de même plaisir.

Les Villégiatures. – Parlons-en. Avec le temps idéal dont nous jouissons cette année, beaucoup s'échappent de St-Pierre. Les charmants « cottages » de la route de Savoyard connaissent une vie intense. Les fermes de Langlade regorgent de parents et d'amis. Vive les charmes de la promenade, les joies des « pique-nique » en famille, les hasards de la pêche et de la chasse ! Vive le repos des vacances qui prépare un travail plus profond.

Nouvelle modification des taxes postales. – A partir du 1^{er} novembre

- 1^o Lettres et paquets clos jusqu'à 20 grammes ... 0,50 - de 20 à 50 grammes : 0,75... etc.

2^o Cartes postales ordinaires simples ... 0,40.

3^o Cartes postales illustrées sans autre annotation que la date, la signature et l'adresse de l'expéditeur 0,10. Cartes postales illustrées portant en plus une inscription manuscrite de 1 à 5 mots 0,25.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Île-aux-Chiens – Travaux. – Ceux de la pêche ont continué avec des résultats modérés. Le séchage du Capelan s'est terminé dans d'excellentes conditions. On l'étale et embarille activement. C'est le travail des femmes et des enfants en vacances.

Poste de téléphonie. – Mme Vve Jean Colmay vient d'être chargée du bureau de Poste, à la place de M. Girard, rappelé à la Gendarmerie de St-Pierre. Quant au bureau téléphonique, il est momentanément abandonné.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 34 : octobre-novembre 1926

Port de Saint-Pierre – Les entrées, du 15 août au 15 septembre*, ont été de 39 vapeurs et de 81 voiliers.

Le temps qu'il fait. – Il est bien rare, à St-Pierre d'avoir eu un si bel été, à peu près exempt de brume et favorable aussi bien aux travaux qu'aux promenades. Seul peut-être M. le Maire trouverait-il à remarquer (avec raison ma foi) que la sécheresse nuit à l'approvisionnement d'eau. A chacun ses soucis. Mais l'équinoxe de septembre a brouillé les cartes : le soleil est morose et la brume revient ; les coup de vents accentuent leur audace et la fraîcheur pénètre partout ; la mer, elle aussi, par moments se fâche et rend plus laborieux les débus promettants (*sic*) de la pêche d'automne.

Le départ de la « Ste Jeanne » et la fermeture des « Œuvres de Mer. - Depuis quelques semaines déjà le bateau-hôpital avait terminé sa dernière croisière et était allé à Sydney faire « un brin de toilette » Il en revint à la fin de septembre et en quatre jours se trouva prêt pour le voyage de France.

Le Salut de la fête du Rosaire venait de finir quand le bruit strident de la sirène nous avertit que le départ était proche. Bientôt, le « *Ste Jeanne* » mit le cap au Nord-Est et doucement, sur une mer très calme, s'éloigna, pour disparaître derrière les îlots, au Nord de l'île-aux-Chiens.

La « *Ste Jeanne* » emporte, avec quelques passagers St-Pierrais, tout le personnel de la « *Maison de famille* ». Le marin attardé dirige encore, par habitude ses pas vers ce lieu de repos créé spécialement pour lui. Mais la porte en restera close jusqu'à la saison prochaine. Les « *Œuvres de Mer* » ont terminé leur assistance si méritoire et si appréciée.

Un de nos prêtres, devenu aumônier de la Maison de famille, le R. Père Cardinal nous quitte également. Mais le ministère auprès des marins nous le ramènera sans doute et beaucoup seront heureux de le revoir.

La politique et la vie chère. – Soyons sages ! de quoi demain sera-t-il fait ? Chacun continue à se poser la question ; car même si nous avons le meilleur gouvernement que nous puissions rêver, il n'en resterait pas moins que les difficultés à vaincre sont encore très grandes. De lourds sacrifices sont indispensables pour rétablir l'économie nationale profondément bouleversée par la guerre et non moins profondément compromise par la faute du Cartel.

Mais s'il convient de ne pas se livrer inconsidérément à l'optimisme, il est permis de se réjouir en constatant que la vague de baisse du franc a été en partie enrayée. Il y a eu du changement depuis le 20 juillet. Et cela nous relève aux yeux de l'étranger.

Taxe à percevoir pour Colis postaux. – Voici d'après le journal officiel du 30 septembre dernier une nouvelle modification de taxes postales.

Colis postaux à destination de la France :

Poids 1 kg, 360, taxe 21 fr. 25 ;

Poids 3 kgs., taxe 28 fr. 25 ;

Poids 5 kgs., 34 fr. 25.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Île-aux-Chiens – *Faits divers à signaler.* – Arrivée d'une ravissante statue de Ste Thérèse de l'Enfant Jésus, don spontané des fidèles de la Paroisse. – La tempête du dernier jour de l'été a ravagé les jardins de l'île non abrités. – Le jeune Amédée Tillard, après trois ans d'absence, est revenu de l'École normale de Rennes, muni du brevet supérieur. – Le navire-hôpital Ste Jeanne d'Arc a emporté en France presque tout le capelan de l'île. – Sont partis aussi la famille Jacques Letarin et Louis Josseume. – Par un temps brusquement refroidi sévit à l'île la rougeole qui éprouve presque tous les enfants et mêmes quelques jeunes gens. – La fête annuelle de la Ste Enfance a rapporté 315 francs à l'œuvre. – Le *Mulhouse* vient de ramener en France les familles Pierre Turgot et Louis Jézéquel.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 35 : novembre-décembre 1926

Port de Saint-Pierre. – Les entrées, du 15 octobre au 15 novembre ont été de 35 vapeurs et de 74 voiliers.

La pêche d'automne. – Depuis la St-Michel matelots et patrons de doris ont résilié leurs contrats. Les uns cherchent en ville un emploi pour l'hiver, les autres, plus fidèles au dur métier de la mer, s'associent pour les quelques semaines de beau temps qui restent. Elle est pénible la pêche d'automne, dans le froid qui tombe, sur une mer plus démontée ; mais plus d'un n'a pas s'en plaindre. A certains jours le doris est *saillé*, rempli jusque sur les banquettes ; on a fait six ou huit quintaux. Ça paie.

La morue sur les cales. – On peut dire que la campagne de pêche a été bonne. Nombreux sont les pêcheurs qui ont dépassé deux cent cinquante quintaux. Aussi, par suite des livraisons de la petite pêche s'ajoutant aux milliers de quintaux apportés par les chalutiers, les armateurs ont vu leurs magasins s'emplier et déborder. Il a fallu laisser la morue sur les cales, bien arrimée, il est vrai, mais protégée simplement par une bâche. Cette manutention nécessite un personnel spécial : femmes et filles de marins attendant de ce travail l'argent du charbon de l'hiver ; garçons de quatorze, douze ou même dix ans, heureux d'apporter, au prix, hélas, de nombreuses heures d'école et de catéchisme, un peu plus de bien-être au foyer. Mais le *Caïd*, le *Mulhouse*, Le

La Paroisse en deuil. – Nous avons eu la douleur d'apprendre, par la Direction du Séminaire des Colonies, la mort de l'Abbé Jean-Bte Métayer, Curé de N. D. des Marins, de 1892 à 1908, décédé à Chevilly, près de Paris, le 14 décembre, à l'âge de 63 ans.

Les familles font mieux que son éloge : elles se concertent pour offrir, pour le repos de son âme, avec leurs prières, les suffrages de l'Église par un Service solennel.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 38 : février-mars 1927

Port de Saint-Pierre. – Les entrées, du 15 janvier au 15 février, ont été de 6 vapeurs et de 23 voiliers.

Travaux à l'église. – La fin de l'automne avait été consacrée à des réparations à la chapelle du Sacré-Cœur et à la sacristie : examen du toit, et changement des châssis de fenêtres. L'occasion se présenta alors de donner à la chapelle du Sacré-Cœur une décoration un peu plus en rapport avec la sainteté du lieu. M. Eugène Vigneau apporta le concours de son expérience ; et sa patience inlassable mise au service de son goût de figoleur recouvrit les murs de teintes agréables de marbre et de faux bois. Aussitôt après, il transporta ses chevalets à N.-D. de Lourdes pour encadrer l'autel d'arcades romanes d'un bel effet.

Pendant ce temps, le marteau retentissait aux tribunes ; et bientôt un banc supplémentaire s'étaga au-dessus des bancs existants, à la grande satisfaction des hommes qui ne seront plus réduits, faute de place, à se masser dans le couloir.

Au fond de l'église a été, enfin, placé l'autel de la chère petite Sainte de Lisieux. Déjà on se plaît à l'orner et bientôt la sainte Messe pourra y être célébrée.

Accident de quai. – Pendant le déchargement des marchandises du « Pro Patria », le 21 janvier, le pont de madriers qui reliait le terre-plein du quai aux blocs de béton de l'alignement futur céda sous le poids de nombreuses caisses de whisky et s'écroula. Il s'en fallut de peu qu'il n'y eut des accidents graves à déplorer, car la circulation était intense et les ouvriers nombreux. Cela nous fait souhaiter l'achèvement rapide, si longtemps attendu de l'important travail entrepris l'an dernier.

Vague de froid. – C'était bon pour le Foyer de janvier de noter des douceurs inaccoutumées de la température à l'aurore de la nouvelle année. Depuis, l'hiver s'est établi en maître dans nos régions ; il a accumulé la neige dans les parties basses et contre les murs ; il a décoré les vitres des maisons d'arabesques inimitables, ralenti la circulation des voitures et des piétons et aussi, hélas ! rendu presque inhabitables maints foyers où le charbon manque et où des murs démunis de *clabords* protègent mal contre un vent de -15° ou -20°

Le pain. - Le Journal Officiel du 15 janvier marquait une légère diminution du prix du pain. Heureuse nouvelle quand l'hiver empêche le travail ! Mais voici que, vers le 10 février, un bruit circule : « Il n'y a plus de farine à St-Pierre. » C'était un peu exagéré, mais si peu ! A force de surveillance et de rationnement, on a pu attendre le bateau expédié au Canada pour renouveler le stock réglementaire. Il n'y avait plus que 4 barils de farine en magasin.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Île-aux-Chiens – *A l'école communale.* – Mlle G. Letournel vient d'être appelée à l'école de St-Pierre ; elle a été remplacée par Mlle G. Plantegenest.

Téléphone sans fil. – On sait qu'un poste a été installé à l'île ; mais il est actuellement abandonné, et cela depuis la suppression de la Gendarmerie. Dans sa dernière réunion, le Conseil municipal s'en est entretenu.

Spectacle rare. – C'est celui qu'a offert, le samedi 5 février, le *Pro Patria*, rentrant en rade. Vu de l'île, on eut dit un iceberg fantastique à cause de l'énorme couche de glace dont il était enveloppé.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 39 : mars-avril 1927

Port de Saint-Pierre. – Les entrées, du 15 février au 15 mars, ont été de 9 vapeurs et de 13 voiliers.

Nécrologie. – Le dernier courrier a apporté une triste nouvelle : M. Joseph Clément, le doyen des St-Pierrais établis à St-Servan et à St-Malo, est mort subitement le dimanche, 30 janvier. Le matin même il avait fait la sainte communion dans l'église de St-Servan. homme d'honneur et chrétien fortement trempé, il aura trouvé bon accueil là-haut... R. I. P. !

Économie Politique. – Par décret du Président de la République en date du 15 janvier 1927, est approuvé le budget des îles Saint-Pierre et Miquelon, pour l'année 1927, arrêté en recettes à 8 millions 985 250 fr., et en dépenses, à la somme de 8 millions 983 469 fr.

A la Société des Marins. – L'assemblée générale des Sociétaires a eu lieu mercredi soir, 23 février, dans la salle des fêtes du Foyer paroissial.

Le rapport du trésorier sur la gestion financière de l'exercice 1926 a été approuvé. Puis M. Gervain, président, a fait une brève allocution ; il a eu un mot aimable et reconnaissant pour tous les dévouements qui ont aidé aux progrès matériels réalisés.

Mgr le Préfet Apostolique, directeur statutaire de la Société, a rappelé ensuite qu'à côté de la caisse des Sociétaires il y a aussi une caisse privée, au bénéfice de leurs enfants, pour assurer à ceux-ci une éducation chrétienne au Collège St-Christophe. Cette caisse est alimentée par les apports gracieux des Jeunes de l'« Avant-garde ».

Il annonce aussi qu'il a profité de son récent voyage en France pour faire affilier la Société des Marins de St-Pierre à la *Fédération des Œuvres Catholiques françaises pour Marins*. Cette communication dont il est inutile de souligner la portée, est accueillie par de vifs applaudissements.

Ajoutons que cette Fédération a son siège social à Paris. Son président est M. le Vice amiral Auvert. Mgr Heitz a été élu un des vice-présidents.

Le Conseil étant arrivé au terme de son mandat triennal, l'Assemblée a procédé à de nouvelles élections. Tous les dix membres sortants ont été réélus. Ceux-ci ont, dès le dimanche suivant, reconstitué le Bureau, avec MM. Pierre Gervain, président, Louis Girardin, vice-président, Eugène Levavasseur, secrétaire et Désiré Béchet, trésorier. M. Eugène Ledret, à cause des longs et loyaux services qu'il a rendus à la Société, a été acclamé président d'honneur.

Terminons en disant que l'Assemblée générale de cette année devait être agrémentée d'une petite séance de cinéma pour laquelle M. Léon Briand avait promis son gracieux concours. Mais on avait compté sans « Thélo » ... Et Thélo, une fois de plus, a fait faux bond !

La Pêche locale. – Elle a été très productive pendant la campagne de 1926. La moyenne générale pour les 268 doris armés dans la Colonie a été de 254 quintaux par embarcation.

Le prix moyen ayant été de 90 fr. le quintal, la pêche locale a donc produit plus de 6 millions que se partagent 536 pêcheurs.

La disette d'eau à St-Pierre. – L'approvisionnement de farine était renouvelé lorsque surgit un autre sujet d'angoisses : Il n'y a plus d'eau dans le réservoir du « Pain de Sucre ». Et pour qui connaît le rocher de St-Pierre et ses maisons en bois, la nouvelle peut paraître grosse de conséquences. Le sympathique tambour municipal s'est fait entendre : « L'eau ne sera distribuée que tous les deux jours. ». Hélas ! deux jours passent, et la vanne des canalisations de la ville reste baissée. Le ciel est obstinément beau ; pas de pluie en perspective. On se demande quand donc sera construit le fameux barrage de la Vigie qui permettrait d'avoir par tous les temps une eau abondante ? ...

Mais voici les ménagères en quête d'eau potable. On se dit : « A la *quart*, il y a une fontaine ! ... Chez madame une Telle existe un puits ! ... » Et c'est un défilé de seilles et d'arrosoirs dans les habitations privilégiées. Dans la rue, un monsieur passe et repasse ramenant chaque fois de l'hospice un petit baril d'eau. Tiré par un fort cheval, voici un grand traîneau chargé de fûts qu'on est allé remplir au Frigo. Et, détail poétique, se tenant par la main, des petites filles de Ste-Croisine arrivent à l'école apportant aux chères Sœurs un peu de la bonne de chez elles ... Enfin, le 3 mars il pleut, les étangs se remplissent... et les craintes s'envolent. Pensera-t-on quand même au barrage de la Vigie ?

Île-aux-Chiens – *Distinction honorifique*. – Par décision ministérielle en date du 10 janvier 1927, la Médaille d’honneur, instituée par la loi du 14 déc. 1901, a été décernée à M. Nouvel (Alexis-Gustave), patron, demeurant à l’île.

La vie à l’île. – Elle est plus particulièrement calme pendant l’hivernage. Une partie des habitants passe la mauvaise saison au chef-lieu ; les autres partagent le sort des peuples heureux : ils n’ont pas ... d’histoires !

État sanitaire. – Il a été excellent pendant le gros de l’hiver. Cependant, avec les velléités de dégel constatées ces jours derniers, la grippe - mauvaise pour nos voisins de St-Pierre – a fait son apparition chez les « îliens », paraissant en vouloir surtout aux enfants. Rien de grave, toutefois, à signaler.

La grande Bleue. – Elle s’est terriblement trémoussée autour de l’île, dans la nuit du 3 au 4 mars. De mémoire d’homme, elle n’a lancé avec plus de furie les vagues contre le plain ; et d’aucuns pouvaient avoir peur dans leurs maisons. Les dégâts se sont bornés à la disparition de quelques madriers arrachés aux échouages.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 40 : avril-mai 1927

Port de Saint-Pierre. – Les entrées, du 15 mars, au 15 avril ont été de 20 vapeurs et de 76 voiliers.

Le temps qu’il fait. – A part les jours de brume et de tempête, la température, dans ces derniers temps, a été très supportable. Nos voisins de la côte du Canada se sont demandé à quoi il convient d’attribuer ces conditions météorologiques exceptionnelles. L’opinion de plusieurs est qu’il s’agit d’un changement apporté par le *Gulf-Stream* dans son cours. Ce courant chaud océanique se serait déplacé à 500 milles de son parcours habituel.

La campagne de pêche. – Que sera-t-elle ? ... Les pronostics sont plutôt pessimistes. Des stocks importants de morues sont restés invendus sur le marché de la métropole : ce qui est de mauvaise augure pour les futures conditions d’offres et de ventes. Les petits pêcheurs peuvent s’attendre à voir leurs prochaines livraisons moins bien payées qu’après la dernière campagne.

La fin de l’hivernage. – Voici renaître l’activité dans notre Barachois. Les goélettes de Terre-Neuve et du Canada font leur apparition, apportant bois, légumes et produits de pêche. Certains chalutiers arrivent, après avoir essayé leurs chaluts sur les bancs ; l’un d’eux, le *Neptunia* de la Cie Monier, est rentré à St-Pierre avec déjà 2500 quintaux. Les longs courriers commencent ainsi à déverser sur les quais les produits de la Mère-Patrie : et le *Celte*, de la « Morue Française » a amené, en vue des travaux, une quarantaine d’ouvriers.

Nos chers marins Saint-Pierrais reprennent le chemin de la salerie et du « plain » Il s’agit de visiter le doris, le moteur, les agrès, de repeindre de raccommorder, de remettre au point. Bientôt, si le temps reste beau, ce sera le départ vers le « Goulet » pour faire provision de la boîte nécessaire.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Île-aux-Chiens – *Notre printemps*. – Ce n’est pas encore le rêve, - l’hiver ayant laissé une arrière-garde avec le froid, la neige, la glace, le vent. Mais cela n’empêche par les pêcheurs de préparer sérieusement la prochaine campagne et de mettre les doris en état.

Le monument des Morts de la Grande Guerre. – Il est question de l’inaugurer sous peu. A cette occasion, on doit y transporter deux victimes de la guerre, enfant de l’île, dont les restes mortels reposent dans le cimetière de la paroisse.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 41 : mai-juin 1927

La Chapelle de Langlade

C’est M. Théophile Vigneau et cinq ouvriers qui vont la mettre « sur pied » ; et ils espèrent que ce sera chose faite au moins d’août prochain.

Il s'agit donc de leur fournir, dans le plus bref délai, les matériaux nécessaires. C'est réglé pour le ciment. La charpente est aussi à pied d'œuvre. Mais il faut des planches, beaucoup de planches... puisque la chapelle sera en bois, comme d'ailleurs toutes les constructions de Langlade. Le vapeur « Dangeac » est disposé à les transporter sur place, - quand nous les aurons trouvées. C'est le cas, plus que jamais, d'apporter chacun sa planche pour le petit sanctuaire projeté. Et puis, il faudra payer les ouvriers. Ajoutons que ceux-ci ont promis d'offrir à Ste Thérèse de l'Enfant Jésus des « heures supplémentaires ».

Tous nos Amis qui voudront contribuer encore à l'érection de la chapelle de Langlade et à son ameublement, peuvent envoyer leurs offrandes à Mgr le Préfet Apostolique.

La chère Petite Sainte le leur rendra !

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Port de Saint-Pierre. – Les entrées, du 15 avril au 15 mai, ont été de 37 vapeurs et de 130 voiliers.

La « Sainte-Jeanne D'Arc ». – Le navire hôpital venant du Havre, est arrivé sur rade de Saint-Pierre le jour de Pâques, 17 avril, à 9 h. du soir, après une excellente traversée de treize jours. Il est commandé par le capitaine de Corvette de réserve Guyader. L'aumônier du bord est M. l'abbé Thépaut du diocèse de Quimper. M. le Médecin de 2^{ème} classe de la Marine Le Méhanté assurer le service de santé.

Sont revenus par la même occasion M. Paul, directeur de la Maison de Famille des Œuvres de Mer, ainsi que le R. P. Cardinal, aumônier. Pendant leur séjour à Saint-Pierre, les mathurins de France sont donc assurés de trouver, comme par le passé, bon accueil dans leur home, avec gracieuse assistance pour leur bien-être matériel et moral.

M. Émile-Alexandre Riotteau. – Le doyen d'âge du Sénat est mort à Paris le 8 avril dernier. Il était né à Saint-Pierre, le 12 décembre 1837. Ses parents Michel-Émile Riotteau et Thérèse-Françoise Pelpé - étaient des modestes ; ils surent, par un travail assidu et consciencieux, s'assurer un avenir honorable et à l'abri du besoin. Émile, l'aîné de leurs enfants, alla terminer son éducation en France. Devenu armateur, il fut élu député de la Manche. En 1906, il entra au Sénat ; dans la suite il fut nommé vice-président de la commission de la Marine. il était inscrit au groupe de l'Union républicaine.

M. Riotteau n'avait pas oublié son pays natal ; et quand un Saint-Pierrais avait recours à ses bons offices, il trouvait toujours chez son glorieux compatriote l'accueil le plus gracieux et le plus dévoué. - R. I. P. !

Goélette à la côte. – La goélette anglaise *Bessie C Lake*, partie de Terre-Neuve le 30 avril sur lest, avec 9 hommes, pour chercher des provisions à Saint-Pierre, a été jetée au plain par un fort coup de vent de sud-est, le lendemain, 1^{er} mai, en rade de Saint-Pierre. Le bateau est perdu. L'équipage a été rapatrié.

Un nouveau venu. – Il s'agit du « Cap à l'Aigle », robuste chalutier appartenant à MM. P. Chartier et Cie, récemment sorti des chantiers de Bordeaux et dûment baptisé à Fécamp le 7 février dernier, par M. l'Archiprêtre de cette ville, avant de partir pour les bancs. Il est arrivé à Saint-Pierre le 12 mai avec un chargement de 4000 quintaux de morue ; après quelques jours de relâche, il est retourné sur les lieux de pêche.

A la recherche de Nungesser. - Des nouvelles venues de Terre-Neuve, il résultait que les aviateurs Nungesser et Coli auraient passé dans ces parages le lundi 9 mai, dans la soirée : plusieurs insulaires avaient affirmé avoir perçu le yrombissement d'un avion. Des recherches furent organisées par les autorités de St-Jean de Terre-Neuve et des États-Unis. A Saint-Pierre, le vapeur « Dangeac » reçut l'ordre d'aller explorer la côte de Terre-Neuve ; St-Laurent Burin, Argentia et la baie de Plaisance. Il partit le 13 mai. A Swift Current, un Terre-neuvien vint déclarer, sous la foi du serment, avoir entendu très distinctement un bruit de moteur d'avion dans la montagne où il se trouvait à la chasse, à environ 13 kilom. vers l'ouest. Les habitants de cette région vont faire des recherches de ce côté. Quant au « Dangeac » il est revenu à Saint-Pierre, le 16 mai. Le lendemain matin il est parti pour Miquelon, avec le courrier. De là, toujours à la recherche des infortunés aviateurs, il doit se rendre vers la baie de l'Ermitage où des bruits de moteur d'avion auraient aussi été entendus.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Île-aux-Chiens – Le monument des Morts de la Grande Guerre. - On se prépare à son inauguration, fixée au dimanche, 29 mai. Dès le 28 avril, les dépouilles mortelles de Alphonse Tillard et de Charles Frémont ont été transportées du Cimetière dans leurs nouvelles tombes creusées devant le monument, et dont monseigneur avait autorisé la bénédiction.

Retours. – Les pêcheurs qui ont passé l'hiver en ville sont rentrés avec leurs familles. Ils ont été les bienvenus dans l'île. S'ils n'y trouvent pas autant d'agréments qu'à St-Pierre, les distractions du cinéma leur sont cependant ouvertes, à la Salle paroissiale, le dimanche soir, jusqu'à la fin de mai.

Le séjour des hardis aviateurs ne fut pas de longue durée. Après s'être présentés au Gouverneur, ils ont voulu continuer leur tâche qui était d'explorer la grande île de Terre-Neuve. Ils se proposent de la sillonner en tous sens et de pousser jusqu'au Labrador. Dieu veuille donner le succès à leurs efforts !

Avant de quitter nos parages, l'hydravion a survolé toute l'île, comme pour saluer ses habitants et les remercier de l'accueil chaleureux qu'ils en avaient reçu.

Le temps qu'il fait. – Ce n'est pas encore tout à fait le beau temps : le 23 mai, il y a eu de la neige. Dans les premiers jours de juin, il a fait froid - un peu trop froid, de l'avis de quelques pêcheurs qui ont dû, pour cela renoncer momentanément aux sorties en haute mer.

La campagne de pêche. – Elle s'annonce cette année comme trop abondante, s'il faut en croire une information de « la Presse associée ». Des morutiers chargés sont rentrés à Saint-Malo et dans d'autres ports plus tôt que de coutume. Pareille pléthore de la pêche est un événement assez rare et fait prévoir dès à présent une mévente désastreuse de la morue.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Île-aux-Chiens – *Le monument des Morts.* - Admirablement décoré par les soins du Conseil municipal et des Anciens Combattants, il a été inauguré le 29 mai.

Le matin, il y a eu une messe avec diacre et sous-diacre, à la demande de la Municipalité. Le R. P. Poisson, délégué par Monseigneur qui était retenu à Miquelon pour la Confirmation, a fait un sermon émouvant, dans lequel il a évoqué quelques-uns de ses souvenirs d'ancien Combattant.

A 3 h. ½, toute la population de l'île était réunie sur le Mont-à-Regrets, avec M. le Gouverneur et sa suite, l'État-Major de la « Sainte-Jeanne d'Arc » et une foule de Saint-Pierrais. Le R. P. Poisson a béni le monument sur le socle duquel on avait enchâssé une croix en cuivre ; puis avec l'assistance un *Pater* et un *Ave* pour nos glorieux Morts. M. le Maire, ceint de son écharpe, s'est ensuite avancé et a prononcé, en leur honneur, un discours ému, auquel M. le Gouverneur a ajouté quelques paroles d'une belle envolée patriotique. Une sonnerie de clairons a terminé la cérémonie.

A la Grotte de Notre-Dame de Lourdes. - Une gracieuse statue de la Bienheureuse Bernadette, la Voyante de Lourdes, a été placée devant la grotte aux pieds de la Vierge.

Élections à la Chambre de Commerce. – Les électeurs de l'île avaient été convoqués le dimanche, 12 juin, à l'effet de procéder à l'élection des membres représentant les pêcheurs. Il n'y eut pas de dépouillement des votes, les électeurs s'étant abstenus d'aller voter.

Un spectacle extraordinaire. – Ç'a été l'amerrissage d'un hydravion près de l'île, le lundi 13 juin, dans la soirée. Après s'être arrêté un heure seulement dans l'anse à Rodrigue, l'« oiseau blanc » a repris majestueusement son vol, passant au-dessus de l'église et près du Monument des Morts, pour disparaître bientôt du côté de l'Est.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 43 : juillet-août 1927

Port de Saint-Pierre. – Les entrées, du 15 juin au 15 juillet ont été de 37 vapeurs et de 71 voiliers.

Économie politique. – Un décret du Président de la République, en date du 26 avril 1927 porte approbation du compte définitif du budget des Îles Saint-Pierre et Miquelon, pour l'exercice 1925, arrêté en Conseil d'Administration, en recettes à la somme de 7 millions 200 443 fr. 49, et en dépenses à la somme de 6 millions 483 587 fr. 43. L'excédent des recettes, soit la somme de 716 856 fr. 06, a été versé à la caisse de réserve de la Colonie.

La journée Berthelot. – Comme dans la Métropole et dans les autres Colonies, le célèbre chimiste Marcelin Berthelot (1827-1907) a eu aussi sa « journée » à Saint-Pierre, à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance. Le jeudi, 16 juin, sur la demande de M. le Gouverneur, le R. P. Lemoine, directeur du Collège St-Christophe, a fait, au Foyer paroissial, une conférence sur la carrière glorieuse de ce savant dont les travaux ont amené de si grands progrès dans la chimie organique et dans la thermochimie.

Berthelot, on le sait, n'avait pas la Foi. En cela, il diffère du non moins illustre Pasteur - Qu'on a célébré aussi jadis à Saint-Pierre - et qui est une preuve que la Religion ne comprime pas un esprit scientifique,

Le même jour, le chalutier « Normandie », en pêche sur les bancs, fut abordé par le « Caucasique » autre chalutier appartenant, comme le premier, à la Société des Pêcheries de Fécamp ». Plus grandement avarié, le « Caucasique », qui est à sa première campagne, a dû se rendre à Halifax pour se faire réparer.

Le 25 juillet, est arrivée à St-Pierre la nouvelle que le chalutier « L'Adriatique », de la Morue Française », à sombré près de l'île de Scatary, non loin de Sydney où il se rendait pour charbonner. Ce beau navire est lui aussi une victime de la brume. Mis à l'eau l'an dernier, il pouvait charger 9 000 quintaux ; au moment de sa disparition, il portait dans ses cales 1 200 quintaux de morue. L'équipage composé de 29 hommes est sauvé et a été et ramené à Saint-Pierre par le « Pro Patria » le 28 juillet.

A son tour, le « Pro Patria » a manqué de se perdre, le 4 août, sur nos côtes, par une de ces brumes opaques qui rendent la navigation presque impossible, particulièrement à proximité de la terre.

Ils sont partis. – Une flottille de cotres de la douane américaine patrouillait depuis plusieurs jours dans les parages de Saint-Pierre et Miquelon. A l'arrivée de l'avis « Ville D'Ys » (30 juillet), ces indésirables ont disparu à l'horizon.

Visite du « Wistaria ». – Vendredi 5 août, 15 h. l'avis « Wistaria », de la marine britannique, annonça son arrivée dans le port de St-Pierre par une salve de coups de canon, à laquelle répondit la « Ville D'Ys ». Peu après, le Commandant Champness, en grande tenue, accompagné de deux lieutenants de vaisseau, se présenta à l'hôtel du Gouverneur, puis rendit visite à Monseigneur et au Maire. Pas de brume : ce qui permit à nos hôtes de voir la rade et la ville de Saint-Pierre sous un beau jour. Dans l'après-midi du lendemain, après un déjeuner au Gouvernement, le Commandant Champness et le Commandant Antoine, de la « Ville D'Ys », avec les États-majors de deux navires de guerre, voulurent faire une visite au Foyer paroissial. Le Commandant du « Wistaria » y fit une causerie sur le Cameroun où il avait fait campagne en 1914 et où il avait été blessé, causerie d'autant plus intéressante qu'elle était illustrée par des superbes clichés qu'il avait rapportés de ces lointains parages et que les assistants purent admirer sur l'écran.

A 17 h. la Municipalité. offrit un vin d'honneur à nos visiteurs. Les deux Commandants et leurs États-majors furent reçus dans la grande salle de la Mairie où M. Gloanec, maire, leur adressa un discours de bienvenue auquel répondirent les deux Officiers supérieurs. Le commandant Champness parla en anglais, après s'être excusé de n'être pas assez maître de la langue française. Il remercia de l'accueil cordial qu'il avait reçu à Saint-Pierre, et fit des vœux de prospérité pour notre Colonie et pour la « belle France ». Le commandant Antoine lui fit délicatement écho et exalta la fraternité d'armes des marines britannique et française. Ce fut une réunion des plus cordiales où s'était rencontré l'élite de la population Saint-Pierraise. Le soir, un bal organisé à l'hôtel Joinville, termina la journée.

Excursion à Langlade. – Le dimanche 7 août, 45 Saint-Pierrais - Défense avait été faite de dépasser ce nombre - eurent la satisfaction d'aller par le « Dangeac » à Langlade, qui pour la pêche, qui pour la chasse. Le Père Lemoine qui s'était embarqué avec eux put dire la messe, en arrivant dans la chapelle dont on achève les travaux.

Dans la soirée, on signala un nuage de fumée dans les hauts de l'Anse au soldat. La forêt était en feu ! L'incendie devait durer pendant trois jours sans causer pourtant de sérieux dommages.

Troisième croisière de la « Sainte-Jeanne d'Arc ». – Le vendredi 8 juillet, le navire hôpital quittait St-Pierre pour aller faire une visite au banc de St-Pierre. Le Docteur restait à l'hôpital pour mettre dans le plâtre sa jambe fracturée en deux endroits par une chute malencontreuse. Le dimanche suivant, la « Ste Jeanne » repassait à St-Pierre pour prendre à bord le Docteur, qui très courageusement voulut assurer son service. Et ce fut la course habituelle sur les lieux de pêche ; mais le travail d'assistance était considérablement gêné par une brume persistante. Fort heureusement la mer fut calme pendant toute la croisière. La « Ste Jeanne » est rentrée à St-Pierre le 6 août, au matin, avec treize malades recueillis sur les bancs, dont trois, déjà convalescents, ont put être remis à leurs consignataires, tandis que les autres prenaient pension à l'hôpital du chef-lieu.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_

Île-aux-Chiens – Au débarcadère. – Il y a des semaines, un des madriers de la cale communale a été emporté par une tempête. Le trou qui s'est produit n'est pas sans danger pour ceux qui s'embarquent ou qui débarquent et aussi pour les enfants qui souvent prennent les ébats en cet endroit.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 45 : septembre-octobre 1927

Port de Saint-Pierre. – Les entrées, du 15 août au 15 septembre ont été de 51 vapeurs et de 83 voiliers.

Distinction. – Par décision du Ministre des Travaux Publics en date du 18 juillet 1927, la Médaille d'Honneur, instituée par la loi du 14 décembre 1901 ? a été décernée à M. Etienne Lacroix, pêcheur de St-Pierre.

Chambre de Commerce. – Dans sa séance du 11 août 1927, la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Pêches des Îles Saint-Pierre et Miquelon a constitué son bureau comme suit. MM. Léonce Dupont, président ; William Detcheverry, vice-président ; Henri Lengronne, secrétaire.

Terrible coup de vent. – Dans la nuit du 24 au 25 août, un ouragan se déchaîna peu après minuit et endommagea maintes propriétés St-Pierraises. Dans le barachois, des navires chassèrent sur leurs ancres et allèrent s'échouer sur des bas fonds.

Sur la côte ouest de Langlade, la goélette américaine « Peneloy » fut jetée sur les rochers. L'équipage composé de 7 hommes parvint à gagner la terre. L'un d'eux, qui était à son cinquième naufrage, vint jusqu'à la maison habitée par la famille Ilharéguy : il avait marché plusieurs heures, nu-pieds et blessé. Sur l'ordre de M. le Gouverneur, qui se trouvait à Langlade, tous les hommes présents allèrent à la recherche des autres naufragés. Ceux-ci avaient été recueillis au phare de la Pointe-Plate, et c'est là que M. Francis Gervain, pilote, les a embarqués pour les conduire à St-Pierre.

La « Sainte-Jeanne d'Arc ». – Le navire hôpital a dû interrompre sa 3^{ème} croisière, commencée le 15 août, pour venir, le 26 août, déposer à l'hôpital de St-Pierre un jeune marin gravement malade.

Il avait également à bord quatre hommes du voilier « St-Mathurin, de St-Malo. Ceux-ci furent remis aux Autorités. L'équipage de ce bateau s'était révolté. La pêche avait été mauvaise, ce qui avait rendu les hommes singulièrement nerveux. Ils en voulaient au capitaine ; et l'un des plus exaltés, armé d'un couteau, lui fit des menaces. Le capitaine, dans la nécessité de se défendre, prit son revolver et tira d'abord en l'air ; mais voyant que l'autre s'approchait plus menaçant, il le tua d'une balle au cœur. Ce drame fut un terrible rappel à l'ordre. Les quatre meneurs de la rébellion furent passés sur le navire-hôpital auquel le « St-Mathurin » avait fait signe.

Reparti le même jour, le navire-hôpital a continué activement sur les bancs son œuvre d'assistance. Il a visité deux fois tous les voiliers en pêche et a constaté que l'état sanitaire des équipages est satisfaisant. La pêche n'est pas très bonne, pas plus chez les voiliers que chez les chalutiers.

La « Sainte-Jeanne d'Arc » est revenue à Saint-Pierre le 12 septembre, ramenant 12 malades qui ont été confiés à l'hôpital.

Et l'inauguration de la Chapelle. – Elle était fixée au dimanche, 4 septembre. On s'y était préparé à Saint-Pierre, à l'île, à Miquelon. Des mains pieuses et dévouées avaient préparé des guirlandes, des oriflammes, des banderoles, des bannières, des pavillons blancs et verts, au chiffre de la Petite Sainte. Des centaines de personnes avaient retenu leurs places sur le « Pro Patria », sur le « Saint-Pierre », sur le « Dangeac ». Des flottilles de doris devaient, en outre, se diriger vers Langlade ; et des mesures étaient concertées pour faciliter le débarquement et le rembarquement des pèlerins.

Le signal du départ devait être donné, à St-Pierre, par une sonnerie des trois cloches, dès 5 h ½. Le mauvais temps survenu dans la nuit du samedi au dimanche empêcha de réaliser le programme prévu. Ce n'est que partie remise, s'il plaît à Dieu ; et l'on espère que la fête aura lieu le dimanche 18 septembre (1)

(1) P. S. – 19 septembre. – La fête a eu lieu. Détails au prochain N°

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Île-aux-Chiens – *Sauvetage dans l'Anse à Thréhouart.* – Le 20 août, en essayant de ramener au plain une pièce de bois, la jeune Adèle Admond tomba dans la mer ; et elle se serait noyée sans l'intervention d'une courageuse voisine, Mme Léon Sérignac, qui courut à son secours et réussit à la retirer de l'eau. Il était temps, car l'enfant avait déjà perdu connaissance ; et il a fallu l'intervention du Dr Gayot pour la ranimer.

Pauvres jardins. – Sauf quelques-uns mieux abrités, le coup de vent du 25 août a ravagé en quelques heures tous les jardins de l'île.

Île-aux-Chiens – *L'Horloge de l'église*. – Jusqu'ici, depuis plusieurs années, elle se contentait d'indiquer les heures sur le cadran. Grâce à M. Y. Nicolas, premier adjoint, faisant fonction de maire, elle a été guérie de son mutisme ; et, depuis le samedi de Pâques, elle sonne les heures et les demies sur la grosse cloche, ce qui rompt le silence du jour et de la nuit.

Visite de l' « Amiral Ribourt ». (15 avril). – Il s'agit du superbe canot de sauvetage qui venait d'être béni à Saint-Pierre. Très coquettement pavoisé, il a reconduit à l'île le Père Curé qui avait assisté Monseigneur le Préfet Apostolique dans la cérémonie de la bénédiction. Le sympathique patron Lebiguais et les dix hommes de l'équipage ont profité de l'occasion pour faire un rapide pèlerinage à la grotte de Notre-Dame de Lourdes.

Le futur Chemin de Croix. – Le projet est en bonne voie de réalisation. Quatorze ouvriers de l'île se sont chargés de préparer les croix, chacune mesurant 3 mètres de haut ; et leurs places ont été choisies et marquées autour du « Mont-à-Regrets ». Grâce à la bienveillante intervention de M. Hagen, directeur du « Câble anglais », les tableaux en fer bronzé vont arriver par la « Sainte-Jeanne d'Arc » ; et alors on se préparera à la cérémonie de l'inauguration.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 53 : mai-juin 1928

Port de Saint-Pierre. – Les entrées, du 15 avril au 15 mai ont été de 85 vapeurs et de 45 voiliers.

Propagande malsaine. - Le dernier courrier a apporté à Saint-Pierre un grand nombre de prospectus au sujet de soi-disant ouvrages de haute culture intellectuelle, mais qui ne sont, au demeurant, que de vilaines productions pornographiques. Les Saint-Pierrais, dont la tenue morale n'est pas, Dieu merci ! celle de gens blasés, n'ont pas envie de se laisser gâter l'esprit et le cœur, à eux et à leurs enfants, par des écrivains qui nous font si mal juger à l'étranger et qu'on peut appeler des malfaiteurs littéraires. Aussi le dimanche 29 avril, au prône de la messe, Mgr le Préfet Apostolique a-t-il voulu mettre, une fois de plus, les âmes en garde contre le danger des mauvais livres ; il a rappelé que c'est un péché grave d'acheter, de lire, de garder chez soi, de prêter un livre obscène, un illustré aux gravures licencieuses ; et il a signalé la propagande malfaisante faite par les « Éditions Curio », de Paris, en faveur d'un cycle « d'études de mœurs contemporaines », autrement dit d'une série de romans de mauvaises mœurs, signés Charles Etienne et Albert Nortal.

Morts en mer. – La goélette terre-neuvienne « Ellen and Mary », venue des bancs, est entrée dans le port de Saint-Pierre le 21 avril, avec son pavillon en berne. Elle a perdu deux hommes pendant la pêche, le père et le fils qui montaient le même doris. Celui-ci a chaviré.

Naufragés. - le 29 avril, un bateau de pêche a ramené à Saint-Pierre l'équipage de la goélette « Russel ». Celle-ci a été détruite sur les bancs par un incendie.

Le « Sergent-Gouarne ». – Ce superbe chalutier est arrivé à Saint-Pierre le 7 mai. Véritable usine flottante, il est muni de tous les moyens d'exploitation industrielle du poisson. Conjointement avec l' « Aspirant-Brun », actuellement sur les bancs, il a été construit, au titre des réparations, en Allemagne, pour des armateurs de Saint-Malo. Tous deux constituent les plus belles unités des flottes de pêche du monde.

La Maison de famille des Œuvres de Mer. – La réouverture à eu lieu le samedi, 12 mai, sous la direction de M. Le Panterer qui remplace M. Paul. Le service religieux y est assuré par le R. P. Morvan, du Clergé paroissial.

Abordage. – Le chalutier « Galerna », au mouillage sur le banc du Platier, a été abordé par le chalutier « Neptunia ». Gravement endommagé il a pu rejoindre, le 12 mai, le port de Saint-Pierre où l'on doit procéder aux réparations urgentes pour lui permettre de regagner l'Espagne.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Chez nous !

La pêche et la préparation de la morue sont à peu près les seules industries de nos îles. Quant aux ressources agricoles, elles sont peu importantes. Cependant Miquelon et Langlade, avec leur 22 000 hectares de terres cultivables en certaines parties, pourraient assurer le ravitaillement de toute la Colonie en légumes de toutes sortes : choux, oignons, carottes, radis, navets, salades, céleri, petits pois, betteraves, salsifis etc.

Mais ... la main d'œuvre manque !

Quand verra-t-on, Chez Nous, renforcer les rangs des travailleurs ? ...

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Île-aux-Chiens – *Travaux*. - L'avenue qui relie l'église à la Grotte s'achève, avec les quatorze stations du futur Chemin de la Croix. Le 20 avril, on a posé une nouvelle grille à l'entrée de la Grotte. D'autre part, la Municipalité a renouvelé la clôture du cimetière et fait repeindre le Calvaire qui se dresse au milieu.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 54 : juin-juillet 1928

Chez nous !

Les nouveaux venus à Saint-Pierre sont frappés par la richesse de la faune nautique : morue, harengs, flétans, capelans et encornets, pour ne parler que des principaux, vivant en bancs sur les côtes. C'est vers mi-juin que le capelan fait son apparition. Ce poisson, un peu plus gros que la sardine, vient frayer sur les plages de sable ; et c'est en masses compactes qu'il est alors roulé par les vagues et recueilli par les pêcheurs.

Le capelan n'est pas un mets à dédaigner. Séché, il est exporté en France et produit un bénéfice notable : il entre aussi dans les provisions pour l'hiver. Mais il sert surtout comme boëtte pour capturer la morue.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Port de Saint-Pierre. – Les entrées, du 15 mai au 15 juin ont été de 35 vapeurs et 107 voiliers.

Nécrologie. – Un câblogramme expédié d'Halifax a annoncé que M. Gaboury, Consul Français, est décédé le 12 mai. Il était depuis deux ans Chevalier de la Légion d'Honneur. Beaucoup de Saint-Pierrais l'ont connu et gardent de lui le meilleur souvenir. - R. I. P. !

Consul d'Angleterre. – Une dépêche du Ministère des Colonies informa que M. Henri Hagen, directeur du Câble anglais à Saint-Pierre, a été nommé Consul de Sa Majesté Britannique à Saint-Pierre et Miquelon à partir du 1^{er} février 1928.

Dans l'Administration. -- Mlle Marie Le Rolland, dactylographe expéditionnaire, a été affectée au Secrétariat du Gouvernement, en remplacement de Mlle Marie Delacour, titulaire d'un congé administratif de six mois à passer en France.

Mlle Marietta Royer, dactylographe auxiliaire, remplace Mlle Le Rolland au Service de l'Inscription Maritime.

Mlle Marie Le Troquer a été nommée dactylographe auxiliaire du Service local, à la suite du concours du 10 mai 1928, et mise à la disposition du service des Travaux publics.

Bénédiction du nouveau presbytère. - A présent le Clergé de Saint-Pierre est logé convenablement ; et nos voisins du Canada et de Terre-Neuve n'auront plus lieu de faire des comparaisons désobligeantes pour les Catholiques français.

La cérémonie de la bénédiction s'est faite le jour de la Pentecôte, après la messe pontificale, en présence de MM. les Membres du Conseil de Fabrique, de quelques bienfaiteurs insignes et des ouvriers. Monseigneur a béni les différents appartements, l'oratoire, la bibliothèque, ainsi que dans leur salle du sous-sol, les deux moteurs qui fournissent la lumière électrique à l'église et au Foyer paroissial. A la suite de la bénédiction a eu lieu, au rez-de-chaussée, la cérémonie de l'intronisation du Sacré-Cœur, devant un tableau de Notre-Seigneur orné de guirlandes.

A l'hôpital. – Recueillis sur les bancs, 22 marins malades ou blessés ont été amenés à Saint-Pierre depuis le 15 par la « Sainte-Jeanne d'Arc ».

Naufrages. – Le trois-mâts « Marie-Edmée », surpris par une tempête sur les bancs, a sombré par suite d'une voie d'eau. L'équipage put gagner d'autres morutiers en ce moment dans ces parages. Un homme cependant a péri : il était resté sur l'épave pour y mettre le feu. Le 28 mai, la « Sainte-Jeanne d'Arc » amena à Saint-Pierre une partie des naufragés.

– Dans la nuit du 11 juin, par une brume intense, la goélette canadienne « J. H. Sinclair » qui se dirigeait sur Terre-Neuve s'est perdue sur la côte ouest de Langlade. Le remorqueur « Le Philosophe », du port de Saint-Pierre s'était porté à son secours ; mais le capitaine n'a pas constaté la perte irrémédiable du bateau. L'équipage est sauf.

Le « Pro Patria ». – Notre ancien vapeur postal a quitté définitivement la Colonie, le vendredi 6 juillet, après treize ans de loyaux et souvent très durs services dans nos parages. Il va, dit-on, naviguer dans la Méditerranée où il ne connaîtra plus ni le poudrin ni les glaces.

Encore deux naufrages. – Le 11 juillet, à 11 h. la goélette « Guitou » chargée de charbon, surprise par la brume et poussée par un très fort courant, s'est échouée sur la dune de Langlade. L'équipage est sauf, mais le bateau et son chargement sont perdus.

Le trois-mâts « Frileuse », en pêche sur les Bancs, a été coupé en deux le 11 juillet par le vapeur « Nérissa » en route pour St-Jean de Terre-Neuve. L'équipage a été recueilli par le Nérissa qui le déposera à St-Jean d'où il sera ramené à St-Pierre.

Départ du R. P. Lemoine. – Le directeur du Collège St-Christophe a été appelé en France pour affaires de famille. Il a quitté Saint-Pierre jeudi, 12 juillet, à bord du vapeur « Bois Rosé » qui se rend directement à Fécamp. Un séjour de trois ans parmi nous l'avait fait hautement apprécier pour ses qualités d'intelligence et de cœur ; rien d'étonnant alors qu'il soit vivement regretté. Il est probable que c'est le R. P. Poisson qui prendra sa succession au Collège où il a déjà exercé les fonctions de directeur.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Île-aux-Chiens – La pêche. – Jusqu'ici elle a été généralement fructueuse, à l'île, quoique le capelan ait disparu brusquement et que l'encornet se soit fait attendre quelques jours.

Séchage du capelan. – C'est une opération délicate et longue qui exige du beau temps. Cependant les successeurs de l'ancienne Maison Huet ont trouvé le secret de se passer du soleil, en utilisant pour le capelan, le séchoir artificiel, préparé pour la morue.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Chez nous !

Pendant l'été, c'est l'encornet qui donne. Ce mollusque est proche parent de la seiche ; la morue en est pour le moins aussi friande que du capelan.

De la mi-juillet à la mi-septembre, la rade de Saint-Pierre se couvre chaque soir d'une multitude d'embarcations, tassées les unes auprès des autres dans le coin où l'encornet a fait son apparition. On a vite réalisé une ample provision de boîte pour la prochaine sortie en haute mer.

Après l'encornet, c'est le hareng qui foisonnera dans les eaux de Saint-Pierre et Miquelon, et procurera à la morue un nouveau menu.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 56 : août-septembre 1928

Chez nous !

Ce « Chez nous » est un pays chrétien. On y a les plus grandes facilités de pratiquer la religion catholique.

A Saint-Pierre, il y a une grande église, desservie par trois prêtres, où les fidèles de langue française et de langue anglaise peuvent assister à de beaux offices.

Il y a une église et un prêtre à l'Île-aux-Chiens et à Miquelon.

Les parents qui ont à cœur d'assurer à leurs enfants une formation chrétienne trouvent à Saint-Pierre de florissantes écoles libres : le collège St-Christophe, le Pensionnat St-Joseph, l'École Ste-Croisine. Des Œuvres paroissiales variées apportent aux habitants de précieux moyens de sanctifications, avec des distractions honnêtes et instructives.

Chez nous ! ... C'est surtout l'esprit de famille qui fait, ici, le charme de la vie : ceux qui le connaissent savent l'apprécier et n'ont pas la tentation de chercher mieux ailleurs.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Port de Saint-Pierre. – Les entrées, du 15 juillet au 15 août, ont été de 30 vapeurs et de 63 voiliers.

Commencement d'incendie. – Vendredi, 28 septembre. Onze heures : les enfants des écoles sont au catéchisme, lorsque le tocsin se fait entendre. Le feu est au presbytère ! ...

De fait, une épaisse fumée sort de plusieurs soupiroux. Des voisins accourent avec des extincteurs ; les pompiers, avec leur matériel, arrivent en vitesse : en un clin d'œil, huit lances sont en batterie et bientôt la cave est inondée. Après moins de vingt minutes, on se rend compte que danger est conjuré.

L'alerte a été vive. Le Gouverneur, le Maire, le Commissaire de police, les gendarmes s'étaient trouvés là dès le début, avec une partie de la population.

La cause de l'accident ? – Un reste de schiste répandu à terre dans la cave s'était enflammé au contact d'une allumette ; le feu avait pris au récipient, presque vide, heureusement. Il n'y a pas eu de dégâts ; la fumée qui était des plus denses, avait suffi pour provoquer un vif émoi.

Le surlendemain, dimanche - pendant la grand-messe célébrée en action de grâces – Monseigneur, au nom des Pères de la Communauté, a exprimé ses remerciements à la population Saint-Pierraise pour les marques de dévouement et de sympathie qu'elle leur avait données dans cette circonstance. La veille au soir, le corps des pompiers, ainsi que M. le Maire, avaient assisté à un vin d'honneur au Foyer paroissial, et à la représentation d'un désopilant film de sauvetage.

Élection au Conseil Supérieur des Colonies. – Il y a quatre ans, les Saint-Pierrais avaient choisi M. Henry Fougère comme leur représentant au Conseil Supérieur des Colonies. Aux élections du 7 octobre, ils lui ont renouvelé son mandat par l'importante majorité de 485 voix sur 505 votants.

Nécrologie. – M. François-Xavier Éloquin est mort dimanche, 14 oct., à 9 h. du soir, à l'âge de 64 ans, après une longue et douloureuse maladie. C'est une sympathique figure Saint-Pierraise qui disparaît. Membre du Conseil de la Société des Marins de Saint-Pierre, M. Éloquin était universellement estimé. Il a fourni une belle carrière, ayant navigué plus de cinquante ans, et connaissait « comme sa poche » les difficiles parages de Saint-Pierre et Miquelon. il est parti pour un monde meilleur en vrai chrétien, avec tous les secours de la Religion. Que Dieu lui donne le repos éternel.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Île-aux-Chiens – *Aux Écoles.* – M. et Mme Marcel Bonin remplacent M. Fernand Letournel, décédé à St-Pierre, pendant les vacances, et Mlle Gabrielle Plantegenest, placée à Miquelon. D'autre part, Mlle Mariette Dufresne, revenue d'une école normale de France, occupe un poste à l'école communale de St-Pierre.

Élection du 7 octobre. – Sur 81 électeurs et 70 votants, 63 ont donné leurs voix à M. Henry Fougère comme délégué au Conseil Supérieur des Colonies.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 59 : novembre-décembre 1928

Port de Saint-Pierre. – Les entrées, du 15 octobre au 15 novembre, ont été de 32 vapeurs et de 39 voiliers.

Ce qu'on voit de la route du Cap à l'Aigle. - Avant-goût de spectacle hivernal ! ces blancheurs aperçues récemment et de nouveau disparues, seront bientôt fortement accentuées.

Voici le phare de la Pointe-aux-Canons. Tour blanche, avec feu fixe blanc et vert dont la hauteur est de 11 mètres au-dessus des hautes mers. Il éclaire les trois quarts de l'horizon et peut être aperçu de 5 à 6 milles.

A l'extrémité gauche, la petite île du « Massacre ». Dire que là-dessus, jadis, il y avait une habitation !

A l'arrière plan, l'île aux Chiens. Les « Îliens » demandent depuis longtemps que leur lopin de terre soit débaptisé et qu'au lieu d'île aux Chiens, on l'appelle l' « île aux Marins ». La dénomination serait plus relevée et plus digne des habitants. L'église de l'île domine le Mont-à-Regrets. A sa droite, le presbytère, « le prieuré », où l'excellent Père Lavolé est depuis plus de douze ans à la disposition de ses 446 paroissiens, grands et petits.

L'île aux Chiens a 1 km. 800 m. de long et 600 m. de large ; sa circonférence atteint 4 km. Elle est distante d'environ 900 m. de la côte Nord de St-Pierre.

Sur la pointe Leconte, à l'extrémité de l'île, se trouve un feu fixe, rouge et blanc, au sommet d'une tour rouge en fer, à 19 m. au-dessus de la haute mer ; sa portée est de 7 milles.

L'extrémité Nord-Ouest de l'île, faisant face au Cap Rouge de l'île Saint-Pierre, est le commencement de la rade dans laquelle on pénètre par trois passes : celle du Nord-est, celle du Sud-est et la passe aux Flétans. La rade, longue de plus d'un mille, s'arrondit à son extrémité Sud et prend fin à l'île aux Moules. C'est entre cette île et la Pointe-aux-Canons que commence le port de Saint-Pierre, ou barachois.

Nauffrage du « Skipper ». – Égaré dans une brume intense, ce vapeur est allé se jeter sur les rochers du Cap au Diable, au Nord de l'île St-Pierre, dans la nuit du 4 au 5 novembre. Comme il n'avait pas d'installation de T. S. F., il ne put signaler sa détresse ; on ne l'a connue à Saint-Pierre qu'à l'arrivée de quelques hommes de l'équipage qui avaient gagné la terre. Le pilote Lebiguais partit aussitôt en doris ; il réussit à rejoindre le bateau naufragé dont l'avant était sous l'eau, et prit en remorque les canots dans lesquels on avait fait descendre les passagers.

De son côté, le remorqueur « Dangeac » arrivé, lui aussi, sur le lieu du naufrage, essaya de sauver le courrier qu'on savait à bord. Une soixantaine de sacs postaux - le tiers du courrier attendu - furent repêchés non sans peine ; mais dans quel état lamentable sont les lettres, les journaux, les paquets sauvés ainsi ! les cales de l'avant du « Skipper » contenaient le fret destiné à Saint-Pierre ; tout est perdu, car l'état de la mer ne permit pas d'opérer des sauvetages de marchandises par près de vingt mètres de profondeur ; et le reste du bateau ne tarda pas à être démoli sous le choc des vagues.

Dans ce naufrage, il n'y a pas eu de perte de vies humaines ; mais la suppression d'une partie des courriers de France, du Canada et des États-Unis, la disparition de vivres et marchandises destinés à Saint-Pierre constituent quand même pour la Colonie un vrai malheur.

Le capitaine et l'équipage du « Skipper » sont rentrés à Halifax, leur port d'attache, par le vapeur « Farnorth », le 10 novembre.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Île-aux-Chiens – *Nouveau Médecin à l'île.* – M. le Dr Hardy remplacé M. le Dr Gayot, Comme ses prédécesseurs depuis 1912, il réside à St-Pierre et vient à l'île les mercredis et quand on va le chercher.

C'est lui que M. le Gouverneur a délégué pour le représenter au service funèbre du 2 novembre et à la manifestation du 11, au monument de nos Morts pour la France.

Chemin de la Croix. – Les tableaux des 14 stations sont enfin arrivés par le « Celte ». Les plaques sont en fonte et mesurent 56 cm de largeur sur 45 de hauteur. Dès qu'elles seront en place, on pourra procéder à la cérémonie de la bénédiction.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 60 : décembre-janvier 1928-29

Port de Saint-Pierre. – Les entrées, du 15 novembre au 15 décembre, ont été de 38 vapeurs et 34 voiliers.

Encore un coup d'œil sur St-Pierre. – avant que la ville ne soit drapée, pour le long hiver, dans son manteau de neige et de glace.

En face, sur le flanc de la colline, s'étage la ville de Saint-Pierre, jusqu'à la rade.

A gauche, au pied de la colline, l'ancienne caserne des disciplinaires ; c'est un immeuble abandonné.

Vers la pointe du Cap à l'Aigle, on aperçoit l'usine frigorifique le « Frigo » qui va être exploité par une Société Lorientaise.

On ne voit pas d'arbres à St-Pierre, si ce n'est dans un ravin, près de l'habitation Clément. Et encore ont-ils été plantés, dit-on il y a quelque soixante ans, dans de la terre apportée de France comme lest, par des voiliers venus pour la pêche.

Dans la montagne, seuls quelques maigres lichens couvrent les pierres. ça et là, de petits lacs : la Vigie, le Goéland, les Sept Étangs ... d'où descendent de petits ruisselets, la seule note gaie, dans la bonne saison, en ce paysage si âpre.

Mort en mer. - Le cargo anglais « Lossifoglu », venant de Québec, était en route pour Londres avec un chargement de blé, quand le capitaine du bateau est mort subitement des suites d'une congestion. Le vapeur a fait relâche à St-Pierre, le 21 novembre, pour permettre l'inhumation du défunt.

Est-ce un bolide ? – Le soir du 1^{er} décembre, à 5 h. ½, un globe de feu a sillonné l'atmosphère et est tombé dans un terrain vague, du côté de la Butte, en projetant une vive lumière et en produisant une détonation violente. Les quelques témoins du phénomène n'ont pas osé s'approcher dans les ténèbres. Le lendemain, quand on a voulu se rendre compte de ce qui s'était passé, on a trouvé l'endroit recouvert d'une épaisse couche de neige, mais pas de trace d'aérolithes.

Navire en détresse. - Grand émoi à Saint-Pierre, le 3 décembre dans la soirée. La T. S. F. venait de signaler que le « Sénéf » dont l'équipage est composé en majeure partie de Saint-Pierrais, était en danger à environ 40 milles de St-Pierre. Parti la veille, ce vapeur avait été surpris par une tempête : l'arrière était défoncé par les vagues et les machines étaient noyées. Le « Dangeac » alerté partit à sa recherche ; il le trouva le lendemain matin, vers 7 h. L'équipage du « Sénéf » recueilli par un cargo, avait été conduit à Sydney : mais le capitaine et deux matelots étaient restés à bord. Le « Dangeac » et le « George and Earl », arrivé lui aussi au secours, réussirent à prendre à la remorque le bateau désarmé et à gagner Saint-Pierre le 5 décembre à 4 h. du soir.

Commencement d'incendie. – Voulant dégeler un treuil de l'avant du « Nidar » cargo amarré au quai, un matelot avait eu l'idée de l'arroser de pétrole et d'y mettre le feu. L'opération aurait pu avoir des suites graves ; le danger, heureusement, fut conjuré à temps.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Île-aux-Chiens – *Au Conseil municipal.* – Deux questions figuraient à l'ordre du jour de la dernière réunion : 1° Exécution de travaux de réparation ; 2° Changement de nom de la commune de l'île.

Sur cette dernière question, la population avait été invitée à exprimer son sentiment ; et la très grande majorité était d'avis de remplacer la dénomination d'île aux Chiens par celle d' « Île aux Marins ».

Dès le début de la séance, à propos des travaux de réparation, un désaccord s'est manifesté dans le Conseil. La réunion fut interrompue et bientôt suivie de la démission des conseillers. L'incident cependant n'eut pas de suites définitives, grâce à une intervention de M. le Gouverneur.

Le nouveau curé de l'île. - M. L'Abbé Jules Dugast, du Clergé Colonial, arrivé à St-Pierre par le courrier du 2 décembre, a été nommé, par Monseigneur, Curé de la paroisse. Dès le lendemain, il est venu s'installer au presbytère et prendre contact avec les paroissiens.

Le nouveau curé a été soldat pendant toute la grande guerre. Deux fois blessé, il est titulaire de la Croix de Guerre et de la médaille d'Orient. Ancien missionnaire d'Haïti, où le climat lui était défavorable, il a exercé pendant quelque temps le saint ministère dans le diocèse de Versailles. Le *Foyer paroissial* fait des vœux que son apostolat à l'île soit fécond en fruits de salut. Les paroissiens, d'ailleurs, auront à cœur de rendre facile et agréable la tâche de leur pasteur.

Départ du R. P. Lavolé. – On peut dire que les regrets des paroissiens le suivent. Ceux-ci n'oublieront pas tout ce qu'il a fait pour le bien des âmes et aussi pour les intérêts matériels de la paroisse. Il avait droit à un repos bien gagné, après un séjour de douze ans dans l'île.

Il a dit adieu l'église et au presbytère le 10 décembre, et a été accompagné jusqu'à Saint-Pierre par son successeur et par les membres du Conseil de Fabrique. Le surlendemain, le « Dangeac » l'a conduit à Miquelon.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 61 : 15 janvier 1929

Port de Saint-Pierre. – Les entrées, du 15 décembre au 15 janvier, ont été de 11 vapeurs et 12 voiliers.

Paysage d'hiver. – Saint-Pierre a commencé à se vêtir de son épais manteau de neige que nous connaissons. Voici le haut de la ville ; au fond, le barachois avec les vastes établissements de « La Morue Française ». Ceux-ci sont plongés dans le silence ; le travail intense de la saison de pêche a été forcément interrompu ; et c'est tout juste si un dernier voilier, un « chasseur », a pu embarquer encore un chargement de morues pour le porter en France.

soit, lorsque le temps le permet à la chasse aux oiseaux de mer dont la chair n'est point à dédaigner, surtout en carême où elle constitue un maigre fort appréciable.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 63 : 15 mars 1929

Port de Saint-Pierre. Les entrées, du 15 février au 15 mars, ont été de 9 vapeurs et 18 voiliers.

Nécrologie. – La Société des Œuvres de Mer à laquelle appartient la Maison de Famille, à Saint-Pierre, où se donnent rendez-vous les mathurins de France et d'ailleurs, vient de perdre son dévoué président le vice-amiral comte de Gueydon, décédé à Paris, le 22 février, à l'âge de 72 ans. Nos lecteurs n'ignorent pas qu'aidé de son neveu, le Commandant de Penfentenyo, il a donné à la Société des Œuvres de Mer une impulsion nouvelle qui a augmenté considérablement son action sur les bancs de pêche et dans les Maisons de Famille destinées aux marins. Son dévouement aux œuvres de bienfaisance, lorsqu'il eut pris sa retraite, lui aura facilité un bon accueil auprès de Dieu. - R. I. P.

Encore « La Parisienne ». – Elle n'a pas complètement disparu après son échouement du 30 décembre. Une assez volumineuse épave de ce voilier a été arrachée par la tempête, le 22 février, de la côte de l'Île-aux-Chiens et poussée à l'autre extrémité de la rade sur la cale Maufroy, non sans y faire quelques sérieux dégâts.

Méfaits de la tempête. - On les croyait en sûreté une fois sortis de l'eau et loin du bord : la mer, démontée par la tempête du 22 février, a gravement endommagé trois doris près de la digue de la Pointe-aux-Canons et brisé complètement un quatrième.

A l'hôpital. – Le 8 mars, le chalutier « Vandaval » a fait relâche dans le port de Saint-Pierre et déposé à l'hôpital son chef mécanicien. Ce dernier, José Terrecilla gravement malade, y est mort le lendemain, après avoir reçu les derniers sacrements. Ses camarades du « Vandaval » lui ont fait des obsèques « comme chez eux », au pays d'Espagne, portant le cercueil à l'église, avec une escorte de marins munis de cierges.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Île-aux-Chiens – *A propos de rien.* – Est-il vrai que les peuples heureux n'ont pas d'histoire (au singulier), ni d'histoires (au pluriel) ? Si oui l'Île-aux-Chiens, en ce mois de Février-Mars est le paradis sur terre, excepté pour le chroniqueur, obligé toute de même de « créer » son article.

L'île présente, en effet, au physique, la même vie extérieure avec le train habituel d'allées et venues à St-Pierre, de chasses avec et sans « statues », de travaux d'aménagements et de réparations en vue de la pêche prochaine.

C'est aussi, heureusement la même vie au moral, simple, saine, familiale, réparatrice d'énergie en vue de la campagne à venir. Et comme la retraite est propice aux salutaires pensées, du sein de notre ermitage, au pied duquel « viennent mourir les derniers bruits du monde », nous préparons nos âmes au grand devoir de la confession et de la communion pascale, les seuls choses qui comptent pour l'éternité.

Et puis, soit pour les âmes charitables qui s'y intéressent et en faveur desquelles il est permis d'anticiper, nous préparons encore autre chose. Le cher Père Lavolé, avant de prononcer son Nunc dimittis, aurait voulu terminer son chemin de Croix en l'honneur des morts de la Grande Guerre. Il aura la satisfaction de voir son œuvre achevée ; et les lecteurs du Foyer auront le plaisir d'avoir, en temps voulu, une chronique d'autant plus abondante et plus détaillée qu'ils auront permis de faire plus de choses en souscrivant généreusement à notre effort.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 64 : 15 avril 1929

Port de Saint-Pierre. – Les entrées, du 15 mars au 15 avril, ont été de 20 vapeurs et 96 voiliers.

Nouvelles de la mer. – Le 21 mars est arrivé à Saint-Pierre le chalutier « Alfred », capitaine Déveu, avec 50 hommes d'équipage dont l'un, grièvement blessé par un câble du chalut, a dû être transporté à l'hôpital. Ce

vapeur, partir de St-Malo le 15 février, fut assailli, le 24, par un ouragan terrible. A 16 h., il se coucha sur bâbord et resta dix minutes dans cette position critique, pendant que la mer balayait le pont, emportant doris, canots, baleinières, projecteurs, fûts et barils, écrasant la passerelle, brisant les vitres de la chambre de veille, l'enveloppe de la cheminée le tuyau de la cuisine, le tuyau de vapeur du sifflet, enlevant les manches à air de la chaufferie, arrachant le loch, les échelles et garde-corps, les masques en fer des tuyaux, treuils et guindeaux, faussant les hublots et la drosse sur toute la longueur.

Arrivé sur les bancs le 5 mars, malgré les avaries subies, le capitaine commença la pêche en attendant l'arrivée des doris demandés à St-Pierre pour remplacer le matériel de sauvetage disparu.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Île-aux-Chiens – *Anciens Combattants*. – Les Anciens Combattants ont tenu leur réunion annuelle le dimanche des Rameaux, à la salle de l'Étoile. Après s'être mis d'accord sur les points essentiels concernant la sauvegarde de leurs droits et de leurs intérêts, ils sont, comme le veulent les statuts, procédé à la réélection de leur bureau. MM. Victor Patrice et Désiré Bouvet ont été maintenus, l'un comme président, l'autre comme secrétaire, MM. Joseph Jézéquel, Joseph Admond, Édouard Franchet ont été élus membres du Conseil. Le lendemain, les Anciens Combattants, conviés par Monseigneur au service du Maréchal Foch, venaient, drapeau en tête et en cortège, se joindre à leurs camarades de St-Pierre, pour apporter au grand disparu l'hommage d'une prière et d'un souvenir.

La Chorale ne veut pas mourir. – Le chant d'église traverse une nouvelle phase critique du fait du départ de Mme Nicolas qui en était l'âme, qui s'est dépensée sans compter, mais qui va être appelée à d'autres devoirs. Alors, quand la patrie est en danger, on décrète la mobilisation générale. Dans le cas présent, le curé a fait aussi appel à la « réserve » et les jeunes femmes anciennes chanteuses, quelques unes musiciennes, ont accepté par dévouement de venir renforcer « l'active » par trop décimée. Inutile d'ajouter que, comme les maréchaux de France, ces volontaires du Bon Dieu seront maintenues en activité sans limite d'âge et ne seront admises à la retraite que sur leur demande. Nous trouverons aussi des organistes bénévoles, c'est-à-dire pleines de bonne volonté, et aussi de talent, ce qui ne gâte rien. De sorte que le présent avis, au lieu d'être un faire-part de décès, n'est qu'une invitation à tous à se joindre à nous, pour que l'ancienne chorale renaisse de ses centres et revive ses plus beaux jours.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 65 : 15 mai 1929

Port de Saint-Pierre. – Les entrées, du 15 avril au 15 mai, ont été de 20 vapeurs et 96 voiliers.

Au Collège St-Christophe. – M. le Gouverneur Sautot, accompagné de Mgr le Préfet Apostolique, est venu au Collège dans la matinée du vendredi 19 avril. Il a eu de très aimables encouragements pour les élèves, aussi bien que pour les professeurs, dans chacune des classes qu'il a visitées. Cette marque d'intérêt du Chef de la Colonie a été d'autant plus appréciée par les enfants qu'elle leur a valu l'octroi d'une promenade.

Au Conseil de Revision. – La Commission chargée d'examiner les jeunes gens formant le 1^{er} contingent de la classe 1929 et les ajournés de la classe 1928 s'est réunie à la Mairie de St-Pierre le mercredi 17 avril. 27 jeunes gens avaient été convoqués (22 pour St-Pierre, 4 pour Miquelon, 1 pour l'Île-aux-Chiens). 8 de ceux-ci se sont présentés et ont été visités : 3 de Saint-Pierre (2 aptes, 1 ajourné). 4 de Miquelon (4 aptes), 1 de l'Île-aux-Chiens (1 apte). – En outre, 4 ajournés des classes antérieures ont été visités (3 aptes, 1 inapte).

Arrivée de la « Sainte-Jeanne d'Arc ». – Le navire-hôpital a jeté l'ancre dans la rade de St-Pierre, le lundi matin, 29 avril. Son État-Major comprend le Commandant Guyader, M. L'Abbé Thépaut, aumônier, M. le Dr Cotty, MM. Gicquel, second capitaine ; Donne, lieutenant ; Le Lann, chef mécanicien ; Boyhere, premier opérateur de T. S. F.

La « Sainte-Jeanne d'Arc » a amené le personnel de la Maison de Famille des Œuvres de Mer, avec M. le Pannerer, directeur. Ajoutons que le R. P. Lavolé y assurera le service spirituel, en remplacement du R. P. Morvan, que son état de santé a obligé de rentrer en France.

Au Pensionnat. – Le mercredi 1^{er} mai, à 11 h. a eu lieu une cérémonie qui a eu comme assistants nos chères Religieuses et un groupe d'ouvriers, dirigés par M. René Abraham. Accompagné de deux enfants de chœur, Mgr Heitz a procédé à la bénédiction de la première pierre d'une construction destinée à agrandir le Pensionnat. Cette construction s'élèvera sur l'emplacement de l'ancienne chapelle et se prolongera jusqu'au mur

Le matelot put gagner la ferme de M. Victor Gautier, où il reçut les premiers soins et des vêtements. Pendant ce temps, un ouvrier de la ferme, Louis Largouët, courut en ville pour donner l'alarme. Le vapeur « Dangeac » se mit en route, mais ne put arriver jusqu'à l'épave. Le pilote, M. Pierre Gervain, avec son matelot Dominique Saraçola réussit, après des efforts inouïs, à recueillir les naufragés dans son doris.

Les sauveteurs arrivèrent à la cale du Gouvernement vers 10 h. et furent chaleureusement félicités pendant que M. Sautot, Gouverneur p. i., embrassait le courageux pilote. Ajoutons qu'une proposition de récompense pour MM. Gervain, Saraçola et Paranthoën est transmise au Ministère des Travaux Publics et de la Marine Marchande.

Et le canot de sauvetage inauguré l'an dernier ?... Il n'a rendu encore aucun service. L'opinion des marins est que rien, dans nos parages ne remplacera un bon doris.

Témoignage de satisfaction. – Un témoignage officiel de satisfaction a été décerné à MM. Désiré Béchet, capitaine du « Dangeac », Tréché, mécanicien de ce même vapeur, Flahaut, capitaine au grand cabotage colonial, et Jos. Sérignat, syndic des gens de mer, pour le sang-froid et l'énergie dont ils ont fait preuve à bord du « Dangeac » en se portant au secours du voilier « Grèbe » en perdition, et cela par une mer démontée où le susdit vapeur, mis lui-même en avarie et ayant la commande du gouvernail brisée, s'est trouvé dans une situation des plus dangereuses aux abords des rochers de la Pointe Blanche.

Dans la brume. – Elle a manqué d'être funeste au vapeur postal « Farnorth », attendu le 15 septembre au matin. On apprit vers 5 h. du soir par T. S. F. qu'il avait touché ... Les pilotes du port, ainsi que le « Saint-Pierre » et le « Dangeac » se mirent à sa recherche ; mais en vain. Enfin la brume s'étant dissipée, il put se dégager de sa fâcheuse position près des rochers de Lamaline (Terre-Neuve), et arriva en rade de St-Pierre vers minuit. La cale d'avant avait été envahie par l'eau ; et les passagers avaient dû se munir de ceintures de sauvetage. Le courrier postal fut débarqué sans encombre vers 8 h. du matin.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Île-aux-Chiens – *Travaux en cours.* – M. Mac Donald, directeur de la Compagnie Canadienne « Mac Millan », a entrepris la réparation de la cale de la commune. Les travaux se poursuivent activement.

La pêche. – La morue et l'encornet continuent à être rares et capricieux. La campagne s'annonce mauvaise et l'avenir n'est pas, suivant l'expression, « couleur de rose » pour plus d'une famille. Il est à souhaiter que le prix d'estimation de la morue soit suffisant pour permettre à tout le monde de se tirer d'affaire.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 70 : 15 octobre 1929

Port de Saint-Pierre. – Les entrées, du 15 septembre au 15 octobre. ont été de 36 vapeurs et 34 voiliers.

La « Sainte-Jeanne d'Arc ». – Le navire-hôpital est parti pour France le 23 septembre et est arrivé à Saint-Malo le 5 octobre. En dehors de son équipage comprenant 31 personnes, il avait à bord 11 passagers, le personnel de la Maison de Famille des Œuvres de Mer, à St-Pierre, 14 malades ou convalescents de l'hôpital et 13 autres marins.

Il était venu à Saint-Pierre le 29 avril. Dans. Une de ses croisières, du 2 juillet au 7 août, il avait poussé jusqu'au Groenland où se trouvaient plusieurs navires morutiers. Il est rentré jusqu'à onze fois au port de Saint-Pierre pour déposer à l'hôpital des malades recueillis sur les bancs.

A sa première croisière, il avait à son bord M. Desmartres, un des rédacteurs du *Matin.*, qui a publié dans ce journal une série de très intéressantes relations sur la pêche et sur la vie à Saint-Pierre.

Marins de France et Graviers. – Depuis le départ du navire-hôpital, la chapelle de la Maison de Famille des Œuvres de Mer est fermée. Mais le P. Lavolé, aumônier, est resté au presbytère, à la disposition des Marins et Graviers. Ajoutons que ces derniers peuvent assister à la Messe et aux autres Offices à l'église paroissiale ; ils trouveront des places dans les tribunes.

Il n'est pas venu. – On espérait que le croiseur « Primauguet », attendu à Halifax dans les premiers jours de septembre, ferait, en passant, une visite à notre Colonie. Depuis si longtemps on n'avait vu, dans le port de Saint-Pierre, une de nos grandes unités navales ! D'aucuns ont conclu – à tort ! – qu'un pareil honneur était sans doute trop grand pour un patelin du calibre de Saint-Pierre et Miquelon, d'ailleurs si peu connu dans la

contraire, puisque, de cette aventure, il sortira habillé de neuf. M. Émile Cornet, matelot chez M. Boissel, l'a pourvu d'un gréement complet, grâce à l'obligeance du « patron » qui a fourni à l'ouvrier le matériel et le temps nécessaire.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 72 : 15 décembre 1929

Port de Saint-Pierre. – Les entrées, du 15 novembre au 15 décembre, ont été de 36 vapeurs et 16 voiliers.

La Croix du Calvaire. – Les travaux de restauration, entrepris par M. G. Apestéguy, ont duré plus longtemps qu'on n'avait pensé. Sur ce, des journées de pluie sont venues, puis une série de tempêtes, enfin la neige qui ont empêché de réaliser le projet d'une procession au Calvaire avant la période hivernale. C'est donc partie remise... En attendant le FOYER PAROISSIAL exprime les sincères remerciements de l'Autorité Ecclésiastique pour les offrandes qui ont été faites pour la Croix du Calvaire et qui ont permis de couvrir les frais de restauration.

Tremblement de terre. – Des secousses sismiques accompagnées de roulements ont été perçues à Saint-Pierre le lundi 18 novembre, à 4 h. ½ du soir. Dans plusieurs maisons des pendules se sont arrêtés. Vers 7 h., un raz de marée a envahi les abords de la douane, mais sans causer de dégâts.

Nouvelles de Terre-Neuve. – Le tremblement de terre et le raz de marée qui l'a suivi ont causé de graves dommages sur la côte sud de la baie de Plaisance, entre Burin et Lamaline : pêcheries et maisons détruites, embarcations emportées, et surtout 27 vies humaines perdues. Le gouvernement de St-Jean s'est empressé d'envoyer des secours aux sinistrés par le vapeur « Meigle ». Celui-ci visita les endroits ravagés, sous la conduite de M. Lake, représentant du gouvernement, avec le P. Sullivan, curé de Lamaline, 4 médecins et 4 nurses. Le dimanche 24 nov. le « Meigle » fit une escale à Saint-Pierre pour remercier le Gouverneur de ses offres de secours. Le Colonel Dr Paterson et le P. Sullivan vinrent au presbytère ; ils ne purent présenter leurs hommages à Mgr le Préfet Apostolique, qui était à Miquelon.

Nécrologie. – Une très intéressante et sympathique figure Saint-Pierraise vient de disparaître. Celui qu'on se plaisait à appeler « Le Père Ledret » est parti pour un monde meilleur ; et sa dépouille mortelle, après un service solennel à l'église, a été portée au cimetière le samedi, 23 novembre.

M. Eugène Ledret, né à Saint-Pierre en 1850, était un marin de race, habitué aux difficultés et aux dangers de la navigation dans nos parages. C'était aussi un chrétien convaincu et, comme tel, fidèle aux bonnes traditions Saint-Pierraises. En avril 1925, il avait été acclamé président d'honneur de la Société des Marins, groupement qu'il avait vu se constituer en 1880, et dont il aurait été heureux de célébrer, en avril prochain, le jubilé de cinquantenaire.

Il est mort le 21 nov. Doucement réconforté par les secours de la Religion. Sur sa tombe, M. Sautot, Gouverneur p. i. a voulu rendre un dernier hommage à ce bon serviteur de la Colonie, et il a retracé les principaux traits de cette carrière si honorablement remplie. Après lui, M. Pierre Gervain, pilote, Président de la Société des Marins, a ajouté un adieu ému, au nom des Sociétaires, à ce cher Ancien dont tous garderont un fidèle souvenir.

Dans le port de Saint-Pierre. – A raison des travaux d'approfondissement de la passe et du port, des mesures de police ont été prises, à la date du 25 nov., en vue de protéger les mouvements des navires ou embarcations, en particulier les jours et aux heures des explosions de mines.

Départ du P. Litzler. – Devenu disponible depuis l'arrivée du Père Lucas, procureur et économiste, le Père Litzler a été invité par le Supérieur Général de sa Congrégation à se rendre à la Guadeloupe où Mgr L'Évêque, d'urgence, demandait du renfort. Le Père a profité d'une occasion pour aller directement aux Antilles, et il est parti le samedi 7 décembre à 2 h. de l'après-midi, par le « Volontaire », long-courrier bien connu à Saint-Pierre. Si les vents restent favorables, il sera à destination avant la fête de Noël. Plusieurs familles amies sont venues jusqu'au quai pour lui dire adieu, – et au revoir. Tous les paroissiens garderont bon souvenir du zèle et du dévouement dont il a fait preuve durant un séjour de 3 ans qu'il a fait dans notre ville.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Île-aux-Chiens – *Le séisme du 18 novembre.* – Il a éprouvé la commune de l'île. Vers 18 h. 20, deux heures environ après la secousse ressentie dans toute la Colonie, un raz de marée s'est produit. Une vague formidable déferlant avec une vitesse inouïe, à franchi le banc de galets, qui protège la côte sud de l'île, et en a submergé la partie basse depuis l'anse à Thérhouard jusqu'à la Pointe du banc de galets, défonçant la boulangerie de la « Morue Française » et la maison de M. Julien Déjoué, déplaçant des rochers énormes, arrachant les palissades des jardins inondés, pénétrant dans les caves, pour venir s'arrêter sur la route et se retirer ensuite avec rapidité. Pendant ce temps, du côté de la rade, le spectacle de la mer montant et baissant de façon absolument anormale, n'était pas pour calmer la légitime inquiétude des gens. Heureusement le fléau s'est arrêté là : la Vierge de Lourdes veillait sur la petite île qui lui est consacrée. On a été quitte pour la peur et des dégâts matériels qui, s'ils peuvent être taxés d'insignifiants dans l'ensemble, sont néanmoins très lourds à porter par les particuliers. Il reste également à craindre que le banc de galets, très aplati par endroits, ne soit plus suffisant pour protéger les jardins et prairies de l'anse contre les fortes marées. Averti par le rapport circonstancié du Maire. Le gouverneur a bien voulu venir en personne, accompagné du Chef du Service des Travaux publics et du Lieutenant de Port, se rendre compte du sinistre et étudier les mesures à prendre.

Les travaux de l'Église. – La Municipalité a fait sien le projet d'agrandir la sacristie. Celle-ci, malgré le petit nombre des fidèles en hiver, ne peut guère décentement être transformée en chapelle. Le mauvais temps, qui a commencé immédiatement après la pêche d'automne retarde la réfection de la toiture nord et du « clabord » sud. Espérons que malgré les circonstances de temps et les difficultés très particulières de la main-d'œuvre. de l'île, ces travaux pourront être rapidement menés à bien.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 73 : 15 janvier 1930

Port de Saint-Pierre. – Les entrées, du 15 décembre au 15 janvier, ont été de 14 vapeurs et 12 voiliers.

Travaux de réfection à l'Église. – La toiture étant sérieusement endommagée, le Conseil de Fabrique s'est décidé à y porter remède. Mais comme le budget ordinaire de l'église ne lui permet pas d'assurer seul le paiement des frais, il a demandé au Conseil municipal de lui venir en aide. Cette requête ayant été agréée par la majorité du Conseil, il sera sans doute possible de commencer les travaux dès le printemps. Les réparations à faire dans l'intérieur de l'église seront entreprises dans la suite, au fur et à mesure de l'arrivée de ressources.

Danger des armes à feu. – Souvent déjà on a eu à déplorer des accidents causés par la négligence dans le maniement d'armes à feu. Dans cet ordre de choses, la prudence devrait être plus particulièrement recommandée aux jeunes auxquels les parents croient pouvoir confier un fusil, car facilement, sans s'en douter et sans le vouloir, ils deviennent un danger pour la sécurité publique. C'est ainsi que le jeune Paul Lebailly, âgé de 17 ans, revenant de la poste le 26 décembre, à 10 h. ½, a été atteint, dans les parages de la place du Gouvernement, d'une balle de carabine à la poitrine. Le projectile – il a pu être extrait à l'hôpital – avait touché une côte qui, heureusement l'a fait dévier ; et ainsi le poumon n'a pas été atteint. Paul Lebailly est en bonne voie de guérison. Une enquête a été ordonnée.

La question de la pêche. – Il s'agit, non pas de la « petite pêche » telle qu'elle se pratique chez nous, mais de la « grande pêche » sur les bancs, par les voiliers et les chalutiers. Beaucoup se demandent, devant les résultats déficitaires de la dernière campagne, s'il ne serait pas préférable de porter les efforts sur le Groenland. on sait qu'un essai dans ce sens a été tenté par la « Morue Française ». Le quatre-mâts « Zazpiak bat », ayant quitté le port de Saint-Pierre en septembre, est allé jeter ses lignes au Groenland ; après deux mois de pêche, à bout de sel, il a regagné les côtes de France, ayant chargé 9,800 quintaux de poisson. Ce superbe résultat a engagé, dit-on la Compagnie la « Morue Française », à intensifier ses tentatives dans ces parages si fortunés. Parmi les navires qu'elle a l'intention d'armer pour la prochaine campagne, se trouvera le « Mulhouse », le vapeur bien connu, attaqué et pillé par les pirates il y a quelques années dans les eaux américaines où il devait porter un chargement de whisky.

D'après le Commandant Beaugé qui vient de faire une conférence à St-Malo aux armateurs et capitaines, la crise que subit depuis quelques années la pêche à Terre-Neuve ne saurait se prolonger. Les observations scientifiques faites jusqu'ici établissent, en effet, que les mauvaises périodes ne durent pas à Terre-Neuve plus de quatre années, époque durant laquelle le poisson semble remonter au Groenland ; par contre le phénomène contraire s'observe : mauvaise année au Groenland, bonne année à Terre-Neuve.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Le rapport sur la situation de la Société a été lu par M. Pierre Gervain, président. Ce rapport a permis de constater que cette situation est satisfaisante moralement et financièrement ; et il s'est terminé par des remerciements à ceux qui ont contribué, cette année encore, au progrès de la Société.

Le compte rendu du Trésorier a établi que l'Avoir de la Société, à la fin de l'exercice 19238, était de 19 441 fr., et qu'à la clôture de l'exercice 1929 il accuse 22 616 fr. donc un excédent de recettes de 3 175 fr. La gestion financière a été approuvée à l'unanimité.

Avant de procéder à l'élection triennale des Membres du Conseil, il y a eu un échange de vues au sujet de l'attribution de ressources de la Société. La conclusion a été que les Statuts tels qu'ils sont, prévoient suffisamment tous les cas qui peuvent se produire et laissent au Conseil le soin de les examiner et de leur donner les solutions qu'ils comportent.

Les élections qui ont eu lieu, par 61 votants, ont maintenu dans leurs fonctions la plupart des membres démissionnaires du Conseil ; et ceux-ci ont sans retard reconstitué le Bureau.

Le Bureau et le Conseil sont donc ainsi composés : *Président* : M. Pierre Gervain ; *Vice-président* : M. Louis Girardin ; *Secrétaire* : M. Eugène Levavasseur ; *Trésorier* : M. Désiré Béchet ; *Conseillers* : MM. Émile Pichon, Léopold Arthur, Édouard Bourgeois fils, Ithurrart François, Francis Gervain, Alphonse Gautier. Mgr le Préfet apostolique a bien voulu rester le Directeur ecclésiastique de la Société, tel qu'il est prévu par les statuts.

Avant la clôture de la séance, Monseigneur a évoqué le souvenir des 4 Sociétaires morts pendant l'année 1929, dont l'un, M. Eugène Ledret, président d'honneur, était le doyen de la Société.

Il a rappelé aussi que la prochaine fête des Marins, fixée au 1^{er} dimanche après Pâques (27 avril) devait commémorer le 50^{ème} anniversaire de la fondation de la Société, et que le Conseil compte sur la bonne volonté des Sociétaires pour donner à cette fête tout l'éclat qu'elle peut comporter.

***_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Île-aux-Chiens – L'agrandissement de la sacristie. – Les travaux se poursuivent rapidement. Charpentiers et peintres rivalisent de bonne volonté, d'adresser aussi, - car le travail est délicat. Dans quelques jours, l'église de l'île aura un chœur entièrement restauré et rajeuni, bien qu'un peu modifié. Elle aura aussi une chapelle-sacristie, claire, spacieuse et propre qui pourra contenir aisément, en hiver, à la messe du dimanche, toute la population restée à l'île.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 75 : 15 mars 1930

Port de Saint-Pierre. – Les entrées, du 15 février au 15 mars, ont été de 11 vapeurs et 8 voiliers.

Médailles d'Honneur. – Par décision du Ministre de la Marine Marchande en date du 3 janvier 1930, la MEDAILLE D'HONNEUR des Marins du Commerce a été décernée à MM. Constant Longrais, Joseph-Louis Nouvel, Pierre Joseph Plaa, Émile-Eugène Vigneau.

Tempêtes. – Elles ne sont pas rares, dans nos parages, pendant la saison d'hiver. Celle du 17 février a été particulièrement violente. En ville, il y a eu des dégâts dans plusieurs immeubles ; des cheminées ont été renversées. Dans le port, les bateaux n'étaient guère en sûreté. C'est ainsi que le trois-mâts « Le Volontaire », long-courrier des « Pêcheries de France », a eu ses amarres rompues et est allé s'échouer, à 23 heures, sur les rochers de la Pointe aux canons. Il avait à son bord 200 boucauts de morues sèches à destination de Porto-Rico. Pour faciliter les opérations de renflouage, il a fallu transborder les boucauts de morues sur des chalands ; enfin le 20 février, à la marée de midi, le « Volontaire » s'est dégagé presque seul de sa position critique et a pu revenir s'amarrer au quai pour attendre la visite des experts maritimes. Les dégâts sont, paraît-il, presque insignifiants. Après avoir rembarqué son chargement, le bateau a quitté le barchois dans la matinée du 4 mars, en route pour les Antilles.

Chez nos voisins de Terre-Neuve. – Dans les derniers jours de février, quatre hommes, en doris, chassaient les oiseaux de mer près de l'île de Lamaline. En se dirigeant vers le rivage, l'esquif toucha un rocher et les chasseurs tombèrent dans l'eau glaciale. Un seul d'entre eux put se sauver ; les trois autres, dont deux pères de familles, furent noyés.

Île-aux-Chiens – *Les Hiverneurs.* – Beaucoup de Français de France vont passer l’hiver dans le Midi : à l’île on se contente, pendant la mauvaise saison, d’un séjour à St-Pierre. Là du moins, on est protégé des vents mauvais ; et puis les ouvriers trouvent plus facilement du travail. Sous peu, ce sera chez les Îliens, la vie normale : les familles momentanément absentes, ont commencé à réintégrer leurs domiciles ; et bientôt l’on constatera de nouveau la grande activité préparatoire à une nouvelle campagne de pêche.

Les dégâts du raz-de-marée. – A la suite du raz-de-marée du 18 novembre 1929, une commission spéciale a été chargée d’évaluer les dommages causés aux propriétés privées de l’île. Cette commission est venue, le vendredi 4 avril, faire sur place toutes constatations utiles et entendre toutes personnes susceptibles de l’éclairer.

Le Chemin de la Croix à l’île. – Il est, tous le savent, un hommage public et religieux à nos chers Morts de la Grande Guerre ; et les différentes Stations portent leur souvenir. Cette inauguration à laquelle toute la paroisse voudra assister, les Anciens Combattants en tête comme il est juste, rappellera aux âmes que tout n’est pas rose en cette vie et qu’il y a des heures où il s’agit d’être prêt pour le sacrifice, à l’exemple des glorieux disparus. Et ceux de l’arrière, unis de cœur à ceux qui ont été dans la tourmente, seront là, comme à une même « prise d’armes ». et prieront une fois de plus pour nos Morts et pour toutes les victimes de la guerre.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 77 : 15 mai 1930

Port de Saint-Pierre. – Les entrées, du 15 avril au 15 mai, ont été de 36 vapeurs et 56 voiliers.

L’avis « Ville d’Ys ». Ce navire de guerre a fait une rapide apparition à St-Pierre dans la matinée du 22 avril. En passant sur les bancs de pêche, il avait recueilli quelques malades dont l’entrée à l’hôpital était urgente. L’un de ces derniers, mort en cours de route, a été enterré à St-Pierre.

Le Navire-Hôpital. – La « Sainte-Jeanne d’Arc » est arrivée à St-Pierre le 27 avril. Son État-major comprend le Commandant Guyader ; l’Abbé Thépaut, aumônier MM. Laurent, médecin de 1^{re} classe l Bazin, second capitaine : Le Calvez, lieutenant ; Bardes, chef mécanicien ; Gerfray, opérateur de T. S. F.

Après un rapide voyage à Sydney pour charbonner, le navire-hôpital est parti pour les bancs, le 7 mai ; c’est la première des quatre croisières prévues.

La Maison de Famille a ouvert ses portes, le 4 mai, au maturins venus des bancs et de passage dans notre port. Ceux-ci y ont retrouvé de vieilles connaissances ; M. le Pannerer, directeur, et l’aumônier, le R. P. Lavolé, ancien duré de l’Île-aux-Chiens.

Accident d’auto. – Dimanche, 11 mai, vers 16 h., revenant de Savoyard, un auto-camion, conduit par M. Le Saux, son propriétaire, a dérapé par suite de la rupture d’un pneu. Après avoir renversé une palissade, il est allé se renverser dans un pré. Les voyageurs, une douzaine, qu’il ramenait, s’en tirèrent avec des contusions peu graves. Le véhicule relevé put être ramené en ville, remorqué par l’auto de M. Eug. Lefèvre.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Île-aux-Chiens – *La pêche.* – En attendant que la morue daigne visiter nos parages, les pêcheurs de l’île s’apprêtent à la recevoir comme il convient. Quelques-uns sont déjà de retour du « Grand Barachois » où ils ont fait leurs provisions de « coques ». D’autres sont partis ou vont partir cette semaine vers quelque endroit privilégié où, à défaut du confort moderne, ils trouveront du moins la boîte qui leur permettra d’attendre le capelan.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 78 : 15 juin 1930

Port de Saint-Pierre. – Les entrées, du 15 mai au 15 juin, ont été de 35 vapeurs et 68 voiliers.

Le budget de la Colonie. – Le projet de budget, pour l’exercice 1930, arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 15 317 890 fr., a été approuvé par décret en date du 29 avril dernier.

Abordage. Le vapeur « Philosophe » a été abordé dans le Barachois le vendredi, 16 mai. Son étrave a été fortement endommagée. La goélette à moteur « Mémuzel » qui a causé l'accident, a, de son côté, subi de sérieuses avaries.

Au tableau d'Honneur de la Colonie. - Citons, dans le présent n° du F. P., M. Alexandre Lebiguais, âgé de 64 ans, qui a quitté le service actif, après une carrière à la mer de 52 ans. Un témoignage officiel de satisfaction a été décerné par M. le Gouverneur p. i. Sautot à « ce pilote actif, courageux, infatigable qui, depuis le 11 mars 1895, a rendu les plus grands services à la navigation dans les parages si dangereux de St-Pierre ». M. Lebiguais a été nommé pilote honoraire.

- M. François Planté a été reçu officiellement dans l'Ordre de la Légion d'Honneur le 21 mai. La cérémonie a eu lieu dans le grand salon de l'hôtel du Gouvernement, sous la présidence de M. le Gouverneur Sautot. Y avaient été invités les Légionnaires en résidence à St-Pierre, ainsi que les différents Chefs de Service et de bureaux. Dans son discours de remerciements, M. Planté a rappelé qu'il est le premier fonctionnaire du cadre local honoré de la Croix de la Légion d'Honneur.

Nécrologie. - Un câblogramme expédié de Paris le 2 juin est venu annoncer le décès du Dr Gaétan Dupuy-Fromy, originaire de St-Brieuc, mort à l'âge de 65 ans dans une clinique à Auteuil. Cette nouvelle a causé une surprise pénible dans la population Saint-Pierraise, où le docteur avait laissé un profond souvenir par son dévouement désintéressé pour les malades pauvres.

Le Dr Dupuy-Fromy qui s'était retiré à Paris, avait été nommé récemment (20 mars 1930) commissaire des îles Saint-Pierre et Miquelon à la prochaine Exposition coloniale internationale de Paris.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Service postal entre St-Pierre et Miquelon et le Canada

Ce service a fait l'objet d'un nouveau contrat avec la *Farquhar Steamships Limited*, d'Halifax, qui est entré en vigueur le 1^{er} juin.

Le prix des passages est ainsi fixé !

De ST-PIERRE A HALIFAX ET RECIPROQUEMENT.

Première classe : 20 dollars canadiens. - *Deuxième classe* : 12 dollars.

DE ST-PIERRE A NORTH-SYDNEY ET RECIPROQUEMENT.

Première classe : 12 dollars 50. - *Deuxième classe* : 7 dollars 50.

N. B. les enfants de 2 à 12 ans paient demi-place. - Pour ceux au-dessous de 2 ans, le passage est gratuit.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 79 : 15 juillet au 15 août 1930

Port de Saint-Pierre. - Les entrées, du 15 juin au 15 juillet, ont été de 33 vapeurs et 35 voiliers.

Aperçu budgétaire. - Un décret du Président de la République, en date du 18 mai 1930, porte approbation du compte définitif du budget des Îles Saint-Pierre et Miquelon, pour l'exercice 1928, arrêté en recettes à la somme de 12 millions 748 657 fr. 12, et en dépenses à la somme de 10 232 367 fr. 12. Il y a donc un excédent des recettes sur les dépenses s'élevant à 2 516 290 fr.

Pour encourager la grande pêche. - Un arrêté de l'Autorité locale, en date du 20 mai 1930, supprime le droit de sortie sur les produits de pêche, en vigueur depuis décembre 1925.

La visite des Canadiens. - Depuis plusieurs jours, une grande nouvelle défrayait toutes les conversations à Saint-Pierre. Le Maire avait été avisé qu'un groupe important de Canadiens, plusieurs Ministres, les Membres du Congrès de l'Union des Municipalités de la Province de Québec - environ 500 personnes - seraient de passage à Saint-Pierre le mercredi, 25 juin, vers 14 heures, au retour de Terre-Neuve. Les Autorités Saint-Pierraises - M. le Maire avait été prié d'avertir le Gouverneur ainsi que le Supérieur ecclésiastique - ont voulu bien faire les choses et recevoir dignement ces distingués visiteurs. Un programme rapidement élaboré prévoyait l'emploi de deux ou trois heures que devait durer le séjour de nos hôtes. Un arc de triomphe les

M. Yves Nicolas ; 1^{er} adjoint, a été élu maire. - Le dimanche suivant, 12 octobre, ont été élus : 1^{er} adjoint, M. Joseph Admond ; 2^{ème} adjoint, M. Émile Boissel.

La Pêche. – La situation ne change pas. Une partie de la morue a été séchée, mais pas encore livrée, le cours n'étant pas établi. Les hommes préparent les provisions pour l'hiver ; quelques-uns essaient de sauver leur journée en faisant le bazar, c'est-à-dire en vendant à St-Pierre les morues et les raies qu'ils ont pu prendre. Petit profit, somme toute, à cause de la concurrence. Le travail sur place peut encore redresser la situation ; il est commencé.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 83 - 15 novembre - 15 décembre 1930

Port de Saint-Pierre – Les entrées, du 15 octobre au 15 novembre, ont été de 22 vapeurs et 32 voiliers.

Au Pensionnat. - Le mercredi, 15 octobre, en la fête de Ste Thérèse d'Avila, une des Patronnes de la Famille religieuse de St-Joseph de Cluny, la nouvelle et gracieuse chapelle du Pensionnat a été bénite solennellement par Mgr le Préfet Apostolique. Les élèves étaient d'abord massés dans les couloirs, pendant que s'accomplissaient, à l'extérieur, les rites liturgiques : en entrant, la chorale a entonné un cantique de triomphe et d'action de grâce auquel l'assistance a fait écho. Monseigneur a fait ensuite une allocution de circonstance et offert le Saint Sacrifice de la Messe.

A l'Hôtel du Gouvernement. – Une intéressante cérémonie, suivie d'un « Vin d'honneur » a eu lieu le 25 octobre, à 5 h. du soir, dans les salons de l'Hôtel du Gouvernement. Il s'agissait de la réception dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur de M. Émile Gloanec, Maire de Saint-Pierre, et de M. Pierre Gervain, pilote, Président de la Société des Marins.

Nombreux étaient les invités, avec, au premier rang, les Légionnaires en résidence à St-Pierre ; et parmi eux M. L'inspecteur des Colonies Gayet, chef de la mission de contrôle.

Avant de leur remettre l'insigne de leur distinction, M. Sautot, Gouverneur p. i. a adressé aux nouveaux légionnaires une allocution où il a fait ressortir, en termes choisis, les titres qui leur ont valu cette haute récompense de la part du Président de la République.

Il a remis ensuite la Médaille d'Honneur de la Marine du Commerce à MM. Constant Longrais, Pierre Plaa et Eugène Vigneau, – distinction qui leur avait été décernée par arrêté du Ministre de la Marine Marchande en date du 3 janvier 1930.

La Radiodiffusion à Saint-Pierre. – Le Service local, d'accord avec le Conseil d'Administration, a décidé la création à St-Pierre d'un poste-relais de radio-diffusion, de façon à permettre à la population des Îles d'entendre, même avec des appareils très simples, les concerts, conférences, etc. radiodiffusés par les grands postes métropolitains. Un important crédit a été inscrit au budget de la Colonie pour la réalisation de cet intéressant projet.

M. Louis Le Dall, Homme de lettres. - C'est une vieille connaissance qui vient se rappeler au souvenir des Saint-Pierrais. Ancien chef du Service de la Douane dans notre ville, et actuellement en fonction à Tréguier (Côte du Nord), M. le Dall emploie ses loisirs à faire de la prose et même à cultiver les muses. Il a publié récemment, en un volume, trois de ses œuvres : *Contes nocturnes*, suivis de *Magdaded*, tragédie en vers, et pour finir : *Maîtresse de son cœur*, comédie en prose. La presse régionale : *Le Nouvelliste de Bretagne*, *La Démocratie bretonne*, *La Croix des Côtes du Nord*, etc. s'est chargée de mettre en relief le mérite de l'homme de lettres devenu Officier d'Académie depuis la dernière promotion violette.

Les Saint-Pierrais auront hâte de lire le livre en question, avec l'espoir fondé qu'il leur fera passer de bons moments. On pourra se le procurer chez M. Léon Briand « au prix de 10 et 12 francs, selon le nombre des volumes édités ».

Fête dans les salons de la Mairie. – Le Conseil municipal a voulu donner « un lendemain » à la fête de la réception de M. le Maire dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur, en offrant à M. Gloanec, l'insigne de sa nouvelle distinction : une Croix de Chevalier, ornée des pierres précieuses. Beaucoup d'invités à ce vin d'honneur, jeudi soir, 5 nov. à 5 heures. Parmi eux, on a remarqué M. le Gouverneur, et M. l'Inspecteur des Colonies Gayet, le Clergé avec Mgr le Préfet Apostolique, les Fonctionnaires, les représentants du Commerce, etc. Le premier adjoint, M. Lefèvre, a pris la parole. Dans son discours, il a retracé, en ce qui concerne M.

Gloanec, la carrière déjà longue de dévouement à la chose publique, à la Mairie, au Conseil d'Administration, à la Chambre de Commerce. il a terminé en disant que, « en somme, décorer M. Gloanec était justice », paroles qui ont été soulignées par les applaudissements unanimes de l'assistance.

M. Gloanec a répondu, quelque peu ému des marques de sympathie dont il se voyait comblé. Il a donné quelques détails sur les grands travaux exécutés en ville, en faisant ressortir les collaborations dévouées que lui avaient apportées les dirigeants du Service local, les Adjointes, la Municipalité tout entière. M. le Gouverneur a clos la série des discours en exprimant à M. Gloanec les sentiments d'admiration et de reconnaissance de tous pour son dévouement si persévérant et si désintéressé.

Activité municipale. - Après d'importants travaux de canalisation, en voici d'autres récemment exécutés : la place du Monument des Morts de la guerre a été dotée, sur le devant, d'une grille de fer ornée de Croix de Guerre. Un peu plus haut, vers le cimetière, à la jonction de la rue Sadi-Carnot et de l'avenue de l'Abattoir, et au-dessus de la rue de la Marine, on a construit un parapet en ciment, long de 41 m., utile aux autos et même aux piétons.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Île-aux-Chiens – *Conseil de Fabrique.* – Le Conseil de Fabrique s'est réuni le 13 octobre afin de pourvoir au remplacement de son président, M. Yves Nicolas, élu récemment Maire de la Commune, M. Jean Guillaume, trésorier, a été élu président. M. Émile Boissel a été élu trésorier, M. Victor Patrice, conseiller.

Travaux. – Pour remédier à la situation précaire causée par la désastreuse campagne, le Service local, de concert avec le Conseil municipal, a décidé de hâter l'exécution de certains travaux reconnus comme urgents. Une digue protégera bientôt la partie basse du sud-est de l'île contre l'invasion possible de la mer. Le clocher de l'église sera bientôt refait à neuf. Il en est de même du lavoir public, près de la mairie. On a aussi songé, en haut lieu, à la réfection de la toiture de l'immeuble « Étoile », où les réunions accoutumées pourront avoir lieu de nouveau dans de bonnes conditions. Tous les hommes sont occupés ; et en même temps que l'on fait face aux nécessités du moment c'est un peu de bien-être qui entre dans les familles.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 84 : 15 décembre - 15 janvier 1930-31

Port de Saint-Pierre – Les entrées du 15 novembre au 15 décembre, on été de 13 vapeurs et 8 voiliers.

Distinction honorifiques. – Viennent d'être nommés *Chevaliers de l'Ordre de l'Étoile Noire* : MM. Désiré Béchet, Maître au Petit Cabotage colonial ; Émile Favereau, Capitaine du Port.

Chevalier de l'Ordre de l'Étoile d'Anjouan : M. Léonce Hacala, Matelot de port. Sincères félicitations !

Service de Santé. – Des consultations gratuites pour indigents et pour enfants ont lieu

1° à Saint-Pierre (Hôpital civil) les *lundi, mercredi, et vendredi* de 14 h. à 16 h. par les soins du médecin résident.

les *mardi, jeudi et samedi*, aux mêmes heures, par les soins du médecin-chef.

N. B. – Les consultations des mercredi et samedi (de 14 à 15 h.) sont réservées aux femmes enceintes et aux nourrissons.

Les autos. – A Saint-Pierre comme ailleurs, ils sont d'une incontestable utilité. Mais ils causent aussi des ennuis, - à leurs propriétaires et ... aux autres. C'est ainsi que le manœuvre John Hegman, employé chez M. Maufroy est entré en contact trop direct avec le véhicule que pilotait M. E. Lefèvre, a dû passer de ce fait cinq jours à l'hôpital. Quant au conducteur de l'auto il en a été quitte pour payer une note se montant à plusieurs centaines de francs.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Île-aux-Chiens – *Les travaux en cours.* – Les travaux effectués par le Service local d'accord avec la Commune sont achevés ou momentanément interrompus. La digue est terminée, ainsi que le lavoir municipal, dont le bois de construction provient en partie des matériaux de l'ancienne mairie.

Quelques réparations nécessaires ont été effectuées au-dessus de la sacristie dans laquelle les vents d'Est faisaient pénétrer la pluie. Espérons que les parois en seront plus étanches.

Le Clocher, construit par une entreprise privée, occupe encore quelques hommes. Les ouvriers mènent rapidement le travail, à l'intérieur ou à l'extérieur, suivant que le permet la température : et il y a lieu de croire, que, le jour de Noël, les cloches qui ont déjà repris leur place chanteront la naissance du Sauveur dans une tour complètement terminée.

Service de Santé. – D'après une information officielle, des consultations gratuites pour indigents et pour enfants auront lieu à la Mairie de l'île le mercredi de 9 à 11 h.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 85 : 15 janvier - 15 février 1931

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Port de Saint-Pierre. – Les entrées, du 15 décembre au 15 janvier, ont été de 18 vapeurs et 11 voiliers.

Le Centième baptême. – Depuis de longues années, exactement depuis 1909, le chiffre des naissances n'avait pas atteint la centaine à St-Pierre. Il sera dépassé cette année ; Nous tenons à citer le centième baptême, qui fut fait le jour de Noël : celui de HELENE Antoinette-Émilie-Noëlla, fille de Pierre Hélène et de Marguerite Lapaix. En signe de réjouissance, Monseigneur tint à faire sonner le carillon des cloches.

L'étoile des Mages. – Le 1^{er} janvier, vers 5 h. du matin, quelques personnes s'aperçurent d'un étrange phénomène : une lueur insolite rayonnait dans le ciel. Qu'était-ce donc ? Il n'y avait pas de lune à cette heure. Une seule étoile brillait au firmament, là dans le sud de St-Pierre. Était-ce l'étoile des Mages qui amenait les pèlerins d'Orient à la Crèche de l'Enfant-Dieu ? Les savants astronomes nous le diront. *

* **note du copieur** : Après vérification sur un site d'astronomie, il s'agissait de la planète Vénus.

Traversée mouvementée. – C'est celle de la goélette « Monarchy », armée en majeure partie par un équipage de St-Pierrais, dont le capitaine M. Victor Reux. Ce navire quitta notre port le samedi 6 décembre à destination de St-Jean de Terre-Neuve. La tempête le surpris dès de lendemain ; et le 8 décembre, tandis qu'il faisait route en fuite, une lame sourde embarqua violemment, cassant gui et corne de grande voile et remplissant aux trois-quarts d'eau la cale. Sous l'effet de la masse d'eau, la cargaison, composée de barils et de sable comme lest, roula tout d'un côté, donnant au navire une inclinaison dangereuse. Une deuxième lame serait venue à ce moment dans le même sens, le bateau se chavirait certainement. Après deux heures d'effort, tant aux pompes que dans la cale, à remettre le chargement en place, le navire s'est redressé et a pu continuer sa route. Et le lendemain, nouvelle tempête, de nord-ouest cette fois. Malgré tout, après cinq long jours de neige, la « Monarchy », en bien pauvre état, arrivait à bon port.

L'équipage est revenu à St-Pierre par le « Farnorth ». Tous remercient la Providence de la visible protection qui les a sauvés du naufrage.

Les « traînes ». – La neige, dit-on à St-Pierre, est pour la grande joie des enfants et des chiens. De fait, les uns comme les autres semblent prendre plaisir à se rouler sur le tapis moelleux. Les enfants sortent leurs « traînes » et, couchés sur cette planche, se laissent glisser le long des rues en pente, au cri de « gare », « gare ». Mais ces descentes, parfois très rapides, présentent certains dangers pour leurs jeunes amateurs ; aussi sont-elles interdites à l'intérieur de la ville. Et l'agent de ville a du travail pour faire respecter cette défense. A son approche, les délinquants se sauvent avec leurs traînes ; mais il en attrape toujours l'un ou l'autre, qui reçoit une bonne admonestation et voit sa « traîne » confisquée pour un temps.

5 Janvier. – Réunion au « Joinville » des amateurs de radio. Il est décidé la création d'un « Radio-Club », association destinée à promouvoir l'intérêt en faveur de la radiophonie, à aider ses membres dans leurs difficultés techniques et, au besoin, à défendre leurs intérêts. Un comité de 7 membres est aussitôt élu, qui élira plus tard comme Président le sympathique M. Le Hors, le plus ancien T. S. F. de St-Pierre.

6 janvier. – Le R. P. Lucas est revenu de Miquelon pour faire du ministère à St-Pierre, où tous les paroissiens sont heureux de le revoir. Le retour du « Colonia » de Miquelon fut gêné par le vent du sud-est et par le poudrin. En cours de route, il sauva deux hommes de Grand Banc (Terre-Neuve), partis à la chasse dans leur doris et qu'une panne malencontreuse laissait à la merci des flots.

Arrivée de renfort. – Le 10 janvier, le « Farnorth » amenait à St-Pierre deux religieuses de St-Joseph de Cluny, Sœur Marie-Thérèse et sœur Madeleine. Sœur Marie-Thérèse est la nièce du R. P. Oster, dont tous les St-

Pierrais gardent un souvenir si reconnaissant. Leur première impression de St-Pierre fut une désillusion : elle s'attendaient à un mètre de neige, et il y en a à peine quelques taches.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Île-aux-Chiens – *L'Église et le clocher.* – Notre clocher est terminé. Le porche et la tribune ont été recouverts, par les soins de la Municipalité, de lattes vernies du plus bel effet. Au cours de ces dernières années, l'Église a été restaurée de fond en comble. La sacristie est devenue une chapelle très convenable. Nous avons reçu d'amis de France une quantité appréciable d'ornements et de linge d'autel. Le côté matériel est sauf. Souhaitons, qu'au spirituel, les paroissiens aiment encore davantage cette église qui se fait belle pour les recevoir et y viennent chercher le réconfort dans leurs épreuves.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 86 : 15 février - 15 mars 1931

Port de Saint-Pierre. – Les entrées, du 15 janvier au 15 février, ont été de 18 vapeurs et 11 voiliers *

* encore une curieuse coïncidence : même nombre que le mois dernier.

Méfais de la tempête. – Samedi 10 janvier, une tempête venant des côtes d'Amérique atteignait nos parages dans la soirée et causait de graves dommages à l'Anse à Ravenel, petit village habité seulement pendant la saison de pêche.

Devant les maisons s'étendait autrefois une jolie plage de sable fin. A l'ouest, un énorme banc de galets séparait la mer de l'étang dit de l'Anse à Ravenel. »

Depuis la construction du « Frigo », on n'avait cessé d'y puiser le sable et les galets nécessaires aux divers travaux en béton si nombreux ici depuis quelques années. Aussi le banc de galets n'était plus que l'ombre de lui-même. Dès le début de l'automne, la mer avait commencé à transférer le sable de la plage au banc de galets, découvrant des souches plusieurs fois séculaires, dont on ne pouvait même pas soupçonner la présence.

Dans la soirée du samedi 10 janvier et pendant la nuit qui suivit, la mer démontée repoussait le banc de galets jusqu'au milieu de l'étang ; et continuant son travail d'érosion en face du village, détruisait plusieurs habitations. D'une maison, il ne reste plus rien, d'une autre, il reste encore le toit sur quelques poteaux, une troisième tient debout par miracle et disparaîtra au premier mauvais temps ; plusieurs salines ont disparu ou se sont écroulées. La route n'existe plus à l'entrée du village : c'est maintenant une plage de sable où les nombreux visiteurs du dimanche 11 janvier pouvaient contempler un spectacle de désolation : un poêle de cuisine au milieu de la grève, des débris de meubles, des cirés, des engins de pêche que la mer avait rejetés de tous côtés. Les pauvres vieilles souches elles-mêmes, revenues au jour après une si longue éclipse, avaient été arrachées malgré leurs racines longues de plusieurs mètres et gisaient entassées au bord de la mer.

Un naufrage. – Une goélette de 40 tonneaux, le « Hackomock », capitaine Giles, arrivait des Rameaux (Terre-Neuve) pour prendre du charbon. Ayant terminé son chargement à la cale Maufroy le lundi 19 janvier, elle rentra au Barachois. Profitant d'un petit vent d'ouest favorable, le bateau sortit du port le mardi à 1 h. du matin. Arrivé à environ 4 milles e Saint-Pierre, il fut surpris par un vent de sud-est très violent. Le capitaine décide de revenir mouiller en rade. Vers 4 h. du matin, une chaîne d'ancre s'étant cassée il tente de rentrer au Barachois. Trompé par l'obscurité et le poudrin, le navire s'échoue sur le rocher « la Vache », à 20 mètres du phare de la Pointe aux Canons. L'équipage réussit à grand'peine à se sauver en doris. Bateau et chargement sont considérés comme perdus.

31 janvier. – Une trentaine de jeunes gens, dans le gentil costume sportif des Basques, ont donné à travers la ville une exhibition du jeu appelé le *jeu des bâtons*. Accompagnés de quatre violons, ils ont joué plusieurs leçons avec une cadence parfaite. Le « mouton » se prêtait de bonne grâce au jeu et recevait les coups de bâton avec le sourire : il faut dire qu'il était bien protégé. Certain joueur y alla de si bon cœur qu'il cassa son bâton.

Personne ne sera surpris d'apprendre que le grand organisateur de ces jeux soit M. Gogny, depuis longtemps connu à St-Pierre comme « le roi des Basques ».

Le chômage. – La crise du chômage qui sévit de par le monde va-t-elle aussi toucher St-Pierre ? Il semble qu'il y a lieu de le craindre. La mauvaise pêche de l'année et, qui pis est, la mévente du peu de morue pêchée ont amené certaines grandes maisons de commerce ou a fermer complètement ou à liquider une partie de

leur personnel. Et voilà un bon nombre d'employés sans travail. Souhaitons que l'année qui commence sera meilleure et permettra de nouveau à tous de dépenser leurs forces dans une activité saine et rémunératrice !

Un accident. – Ainsi que nous le mentionnions dans le dernier numéro du « Foyer », ces traînes qui dévalent les rues à toute allure constituent un jeu dangereux. Le petit Henri Iza vient d'en faire la douloureuse expérience. Le mercredi 4 février, il glissait sur sa traîne dans la rue Boursaint quand, à un coin de rue, il se jette sous une auto. Il est fort heureux pour lui qu'il s'en soit tiré avec quelques contusions.

Historique des rues de St-Pierre. – C'est le titre d'une élégante et intéressante brochure due à la plume alerte de M. E. Sascó. Dans une courte préface, M. H. Sautot, Gouverneur p. i. à qui elle est dédiée, appelle très justement l'auteur « le chercheur passionné de tout ce qui touche au passé de son petit pays ». Il y explique aussi pourquoi nous devons respecter ces vieux noms de rues, qui nous rappellent l'histoire de St-Pierre et les gloires de notre patrie. – Un plan de la ville, indiquant ses rues, places et monuments, ainsi que les limites du port a été ajouté à la brochure.

Frigorifique. – C'est avec plaisir qu'on voit renaître quelque activité au Frigorifique. Une vingtaine de personnes travaillent actuellement à l'installation d'un dépôt de boîte. On congèlera et on stockera du hareng, du capelan, de l'encornet. Non seulement nos pêcheurs locaux pourront s'y approvisionner, mais encore les voiliers de la métropole, les bateaux de Terre-Neuve, de Nouvelle-Écosse, d'Amérique ; ce qui ne manquera pas de provoquer dans notre port un mouvement favorable à la main-d'œuvre et au commerce. De plus, ceux de nos sympathiques pêcheurs qui voudront se livrer à la pêche du hareng pourront en vendre au Frigorifique et se créer ainsi de nouvelles ressources. L'idée de quelques-uns de ces pêcheurs est qu'il serait plus profitable pour eux de se contenter de pêcher la morue, en laissant au Frigorifique le soin de traiter le poisson ; par une préparation spéciale pour chaque marché, par une fabrication soignée de l'huile et de l'utilisation des déchets, le rendement de la production serait très amélioré. Nous avons entendu dire que la sécherie artificielle du Frigorifique fonctionnerait dès les premières pêches. Souhaitons, dans l'intérêt du pays, que tout marche pour le mieux.

Le Courrier postal. – Voici la note que nos a aimablement transmise la Compagnie Farquhar au sujet des arrivées et départ du S. S. Farnorth.

Arrivées à St-Pierre : 19 février, 5 mars, 19 mars, 2 avril.

Départs de St-Pierre : 22 février, 8 mars, 33 mars, 5 avril.

._*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Île-aux-Chiens – T. S. F. – Le poste de T. S. F. de l'Île-aux-Chiens est rétabli depuis le 1^{er} janvier. Les heures des communications ordinaires sont de 8 h. à 8 h ½ le matin, de 5 h. à 5 h. ½ le soir. Les messages d'urgence peuvent être passés en tout temps.

._*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 87 : 15 mars - 15 avril 1931

Port de Saint-Pierre - Les entrées, du 15 février, au 15 mars. ont été de 12 vapeurs et 11 voiliers.

Bénédictio du « Colonia ». – L'élégant et rapide vapeur postal qui a succédé au « Dangeac » en juin dernier a depuis longtemps fait ses preuves ; mais il n'avait pas encore reçu la bénédiction de l'Église. C'est chose fait depuis le 15 février, à l'issue de la grand'messe. Le R. P. Lavolé, aumônier des marins, était tout désigné pour accomplir la cérémonie : il la fit en présence de l'équipage, des armateurs et de quelques invités. – Nous souhaitons une longue et heureuse carrière au « Colonia », trait d'union entre St-Pierre, Langlade et Miquelon.

Un accident. – Le dimanche 22 février, un groupe d'enfants revenait de la grand'messe. Ils trouvèrent sur leur chemin quelques détonateurs, égarés là on ne sait comment. Sans y réfléchir autrement, l'un des enfants, Pierre Slaney, se mit à jouer avec un détonateur, et il arriva ce qui devait arriver : l'engin lui éclata entre les mains, l'égratignant au visage, et le blessant plus sérieusement à la main gauche, dont les premières phalanges de trois doigts furent enlevées le lendemain à l'hôpital. – Il est encore heureux que l'accident n'ait pas eu de conséquences plus graves.

Bel hiver et ... vent de nord-est. – Pour un bel hiver, c'est un bel hiver ! et jamais les « anciens » n'en ont vu de pareil. Serait-ce que le Gulf Stream aurait tourné sa course bienfaisante vers nos plages inhospitalières, ou les courants polaires se seraient-ils inclinés vers d'autres régions ? Toujours est-il que les autos et voitures à roues n'ont à peu près pas cessé de rouler librement. La neige a été peu abondante et il n'en reste guère que

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 88 : 15 avril - 15 mai 1931

Port de Saint-Pierre. – Les entrées, du 15 mars, au 15 avril, ont été de 13 vapeurs et 68 voiliers.

Drapeaux en berne. – On se demandait pourquoi cette marque générale de deuil public : une dépêche venait d'arriver, le 17 mars, annonçant le terrible accident survenu au navire pêcheur de phoques le « Viking » aux environs de White Bay, dans le nord de Terre-Neuve. Une explosion s'était produite à bord, démolissant le bateau. On a pu sauver 128 hommes, mais il y a 22 disparus. Et c'est pour participer à ce deuil qui frappa nos voisins que les drapeaux furent mis en berne.

Innovation intéressante. – Au Journal officiel du 15 mars 1931, paraît l'arrêté suivant :

A compter du 1^{er} avril 1931, une recette auxiliaire sera ouverte au bureau de poste de St-Pierre en vue de l'émission et du paiement des mandats d'articles d'argent concurremment avec le service du Trésor.

Médailles d'honneur. – Nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos lecteurs ces lignes extraites du Journal Officiel du 15 mars 1931.

Par décision du ministre de la marine marchande en date du janvier 1931, la médaille d'honneur, instituée par la loi du 14 décembre 1901, a été décernée aux matelots du commerce dont les noms suivent :

BRIAND, Gustave, de Miquelon.
DEROUE, Ernest, de l'Île-aux-Chiens.
DEROUE, Pierre-Émile, de Saint-Pierre.
DUFRESNE, Emmanuel, de l'Île-aux-Chiens.
GIRARDIN, Charles, de Saint-Pierre.
HEUDES, Pierre, de l'Île-aux-Chiens.
JOSSEAUME, François-Louis, de l'Île-aux-Chiens.
JUGAN, Constant-Eugène, de l'Île-aux-Chiens.
LECLAVIER, Louis-Marie, de Saint-Pierre.
LEHUENEN, Joseph-Louis, de l'Île-aux-Chiens.
MENARD, Paul-Romain, de l'Île-aux-Chiens.
REBMAN, Etienne-Paul, de Saint-Pierre.
TILLARD, Paul-Amédée, de l'Île-aux-Chiens.
TURGOT, Pierre-Dominique, de Saint-Pierre.
TURPIN, Ferdinand, de Saint-Pierre.

Le chômage. – La crise mondiale, qui frappe si durement certains pays trouve aussi ses répercussions à St-Pierre. Les sans travail sont nombreux à cette époque de l'année ; ils s'en ressentent d'autant plus que la campagne de pêche précédente fut peu rémunératrice. L'Autorité s'efforce d'employer le plus d'hommes possible à des travaux publics, et cela va parer, au moins pour un temps, aux plus grosses difficultés.

Courrier postal. – Voici les jours où le S. S. « Farnorth » passe à St-Pierre ;

1° Venant de Sydney : les 30 avril, 14 et 18 mai.

2° Allant à Sydney : les 3, 17 et 31 mai.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Île-aux-Chiens – *La vie matérielle.* – Les travaux de la commune (entretien des bâtiments communaux et des routes) ont commencé le lundi de Pâques. En même temps, la paroisse mettait à exécution un projet qui avait l'approbation de l'autorité ecclésiastique, du Conseil municipal et que M. le Gouverneur avait bien voulu autoriser, l'érection d'un Calvaire en béton sur le Mont-à-Regrets. Grâce à une entente à l'amiable, tout le monde travaille d'un côté ou d'un autre. Voilà pour le présent. Pour l'avenir, courage et confiance dans la Providence qui ne nous abandonnera pas !

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 89 : 15 mai - 15 juin 1931

Port de Saint-Pierre. – Les entrées, du 15 avril, au 15 mai, ont été de 24 vapeurs et 45 voiliers.

La Légion d'Honneur. – C'est le 21 avril que le Commandant de la « Ville d'Ys », M. Latham a, sur l'invitation de M. le Gouverneur p. i. Sautot, remis la Croix de la Légion d'Honneur au Lieutenant de Réserve le R. P. Poisson, Supérieur ecclésiastique et Directeur du Collège St-Christophe. Un soleil radieux a illuminé cette remise de décoration à laquelle toute la population de St-Pierre a voulu participer. La cérémonie eut lieu sur la place de l'église ; le Foyer paroissial ainsi que la maison voisine de M. Léon Briand avait arboré le grand pavois. Le service d'ordre avait fait ranger tous les assistants autour de la place. Au centre du carré, dans un garde à vous impeccable, se tenait le R. P. Poisson, un peu pâli par l'émotion ; derrière lui, les Légionnaires de St-Pierre, puis la Section des fusiliers marins de la « Ville d'Ys », qui va rendre les honneurs ; en face, sur le parvis de l'église, l'état-major de l'Aviso de guerre et les confrères du R. P. Poisson, qui pour la circonstance ont arboré leurs décorations de guerre. – A 15 heures précises, arrivent M. le Gouverneur et M. le Commandant. Garde à vous ! Les clairons sonnent. Et c'est, émouvante dans sa simplicité, la remise de la Croix par le Commandant, avec le sacre par l'épée et l'accolade traditionnelle. Après avoir présenté les armes, les fusiliers marins défilent, pendant que les cloches sonnent à toute volée. Le défilé terminé, les enfants du Collège, de leurs jeunes voix sonores, chantent un hymne patriotique., pour exprimer leur joie et leur fierté de l'honneur conféré à leur dévoué directeur.

La cérémonie achevée, les invités se rendent au gouvernement pour un vin d'honneur. M. le Gouverneur, dans une délicate allocution, rappelle les services de guerre du nouveau légionnaire. C'est la première fois dans l'histoire de St-Pierre, dit-il, que ce fait se passe : la décoration d'un prêtre ancien soldat ! A ses félicitations pour la vaillance déployée à la guerre, M. le Gouverneur ajoute sa haute appréciation pour le travail d'éducateur accompli par le R. P. Poisson depuis de nombreuses années déjà à Saint-Pierre. Et il termine en exprimant le profond regret qu'il a de l'absence à cette fête du Vénéré Préfet Apostolique, Mgr Heitz.

Le R. P. Poisson dans une adresse qu'il lit, avec quelque émotion, exprime sa vive reconnaissance à M. le Gouverneur et à M. le Commandant de la « Ville d'Ys ».

« *Le Raymond R.* » C'est un joli trois-mâts qui porte ce nom, depuis qu'il a été acquis par M. Roulet. Le 30 avril, le R. P. Lavolé, aumônier de la marine, est allé à bord en rade, et lui a donné la bénédiction rituelle. Le bateau avait à bord la morue de 1930 des pêcheurs de Miquelon. Peu après son baptême, il est parti par un temps favorable à destination de Porto (Portugal).

La « Sainte-Jeanne d'Arc » Elle s'est bien fait attendre cette année ! Les journaux nous avaient annoncé son départ de France pour le 28 avril ...

Mais n'y avait-il pas eu contre ordre ? La Société des Œuvres de mer n'avait-elle pas craint de dépenser ses ressources en pure perte ?

Le fait est que le mardi 12 mai la sirène suraiguë du bateau hôpital, lançant à travers la rade, vierge de tout navire, son cri strident et prolongé, nous apprit l'arrivée attendue. Vers la fin de l'après-midi, la Ste-Jeanne vint se ranger le long du quai de la douane. Et nous avons revu avec plaisir M. le Commandant Guyader, l'aumônier, le cher M. Thépaut, si connu des marins, M. le Panterer, directeur de la Maison de Famille, et bien d'autres. Un jour à peine pour déposer passagers et colis, et déjà, sans crier gare, humble travailleuse, la Ste Jeanne est partie.

_ *_ *_ *_ *_ *_ *_ *_ *_ *_ *_ *_ *_ *_ *_ *_ *_

Île-aux-Chiens – *Travaux divers.* – Notre Calvaire est terminé ; le travail a été bien et rapidement exécuté et tout sera parfait lorsque nous aurons réussi à donner au béton sa couleur définitive. Merci à tous ceux qui ont aidé à l'exécution de ce projet ?

Divers travaux de commune ont aussi été exécutés dans ces derniers temps : réfection, élargissement et prolongement des routes, toiture neuve au nord, au sud, une cour entourée d'une palissade de lattes, etc. ...

La Morue. – Quelques pêcheurs, après avoir été « se boëtter » au Grand Barachois de Langlade, ont commencé la campagne, dans le but de faire le « bazar » ; c'est-à-dire de vendre le poisson au détail à Saint-Pierre. Les résultats obtenus, sans être brillants, permettent quelque espoir. D'autre part, notre morue sèche de l'année dernière a enfin trouvé un acquéreur. Quelques bonnes journées de séchage ont permis d'y mettre la dernière main et de la livrer dans les conditions voulues du 5 au 9 mai.

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 90 : 15 juin - 15 juillet 1931

Port de Saint-Pierre. – Les entrées, du 15 mai, au 15 juin, ont été de 22 vapeurs et 47 voiliers.

Sauvés du Naufrage. – Le Trois-Mâts *Maïa* de Cancale, en pêche sur le banc de St-Pierre à quelque 40 milles de nous, avait reçu le matin du jeudi 21 mai la visite toujours si bienfaisante de la « Ste Jeanne ». Le soir, vers 5 h., les doris du bord s'éloignèrent comme de coutume pour poser les lignes. L'un d'eux ne revint pas.

Pierre Marsouin et son matelot, Alexis Lemol, de fameux marins bretons, avaient à peine fini leur besogne que, malgré leurs efforts, ils se virent entraînés par un violent courant et errèrent à l'aventure pendant deux jours et deux nuits. Exténués de fatigue et n'ayant pour se soutenir que des biscuits avariés, ils rencontrèrent providentiellement, samedi à 4 h., une goélette de pêche de St-Bernard (Terre-Neuve) ; le *Luc Carckens*.

Le capitaine Benfields se montra très bon pour nos pauvres naufragés et dès le soir mit le cap sur St-Pierre. Malheureusement, la brume persistante empêchait d'apercevoir les phares ; la goélette échoua sur des rochers au sud-ouest de l'île Verte. Et les 27 hommes d'équipage avec nos deux Français, abandonnant le bateau, se dirigèrent vers St-Pierre en doris. A 9 h., ils étaient au port. Le lendemain, le *Philosophe* partit pour renflouer la goélette ; mais celle-ci avait été engloutie et ne laissait voir que le bout de ses mâts.

Le *Maïa*, avertit par T. S. F., repris ses hommes à St-Pierre avant de partir pour le Groenland.

Vierge Marie, étoile de la Mer, veillez sur les marins.

Rues de St-Pierre. – Par arrêté municipal en date du 11 mai dernier certaines modifications ont été apportées aux noms des rues. Voici cet arrêté : Article unique – Sont ainsi dénommées :

Noms actuels

Rue de la Poudrière
Rue Lamentin
Rue Neuve
Rue Félix
Rue du Littoral
Rue des Bains
Place Clotilde

Noms nouveaux :

Rue *Léon Leborgne*
Rue *Sauveur Ledret*
Rue *Paul Mazier*
Rue *Sœur Césarine*
Rue *du 11 novembre*
Rue *Gouverneur D'Angeac*
Place *Dupuy-Fromy*.

Relevons, parmi les noms nouveaux, celui de *Sœur Césarine*, dont le dévouement méritait d'être rappelé. La rue « *Sœur Césarine* » part de la rue St Ollivier, en bordure ouest de l'église, pour aboutir à la rue du Maréchal Foch, entre les maison Foliot et Le Goff.

La « Sainte-Jeanne », 23 mai. – Après un court voyage à Sydney et sur le banc de St-Pierre, voici la Ste Jeanne de retour. Elle vient prendre le courrier et part dès ce soir pour le Grand Banc à la recherche des quinze bateaux qui y font la pêche.

Elle nous procure la douce surprise d'une rencontre du Commandant Beaugé. Le court entretien que nous avons pu avoir nous fait amèrement regretter de ne pouvoir entendre quelque belle conférence dont le sympathique Commandant a le secret. La pêche, ses aléas, ses espoirs... les moyens de plus en plus perfectionnés de découvrir le poisson, le pendule aux mystérieux succès... tout cela eût intéressé notre chère population. Espérons qu'un article viendra bientôt amplement nous dédommager. Nous en remercions à l'avance M. le Commandant Beaugé.

3 juin. – La Ste-Jeanne arrive ... et repart. Maigre croisière ; les voiliers suivent les chalutiers vers les fonds poissonneux du Groenland. On déserte les bancs. Le bateau des « Œuvres de Mer » s'en va charbonner à Sydney et mettre, lui aussi, le cap sur le Nord.

A la Campagne. – Si l'anse de pêche de Savoyard voit d'année en année diminuer ses marins, la campagne, elle se peuple de plus en plus. On n'entend parler que de concessions du domaine aux particuliers désireux de le mettre en valeur. De là, sur la route de l'Iphigénie, le passage fréquent ou d'autos de place amenant des visiteurs, ou de lourds camions apportant du matériel. Les petites villas se bâtissent sur la pente de la « montagne », animant le paysage de leurs joyeuses couleurs : elles s'apprêtent pour les mois d'été.

Le mercredi 24, l'équipe de football de la « Ville d'Ys » rencontre l'équipe première de l'A. S. S. P. Ce fut un match vraiment intéressant par la qualité du jeu et la parfaite correction des joueurs. Les deux équipes dominèrent tour à tour, bien que le jeu des marins, mieux coordonné, donnât davantage l'impression d'un jeu d'équipe. Malgré tout, la fougue des jeunes St-Pierrais et leur entraînement supérieur valurent à l'A. S. S. P. la victoire par 4 buts à 2.

Le lendemain 25 juin, c'étaient les équipes de la « Ville d'Ys » et de l' « Aldébaran » qui s'affrontaient sur le terrain de l'A. S. S. P. au début les rouges de l' « Aldébaran » semblent y mettre plus d'entrain et menacent davantage les goals adverses ; ils marquent un but, qui sera quelques minutes après égalisé par la « Ville d'Ys », sur corner et par les soins mêmes du goal de l' « Aldébaran ». Après la mi-temps, les bleus de la « Ville d'Ys » se reprennent et, par des offensives énergiques, ajoutent en 15 minutes 2 autres buts à leur actif. Les « rouges » ne veulent pas s'avouer vaincus : après un beau dribling leur extrême gauche marque un 2^{ème} but superbe. Malgré les efforts ultérieurs de part et d'autre, le score restera inchangé et la victoire acquise à la « Ville d'Ys » par 3 buts à 2.

La « Ville d'Ys » quitta St-Pierre le vendredi 26 juin.

Le dimanche 28, c'est au tour de l'Aldébaran de se mesurer avec l'A. S. S. P. Le jeu est égal pendant quelques minutes : « rouges » marins et « verts » St-Pierrais prennent tout à tour l'offensive. Au bout de 10 minutes, Saint-Pierre marque un but. Les marins réagissent, mais plusieurs n'ont même pas de crampons à leurs souliers et l'on assiste à de nombreuses culbutes sur un terrain que la pluie a rendu glissant. Aussi les « verts » réussissent-ils facilement un 2^{ème} but avant la mi-temps. A la reprise, la débâcle des marins va s'accroître : ils vont encaisser jusqu'à huit buts avant que le sifflet de l'impartial arbitre ne vienne marquer la fin des hostilités.

« L'Aldébaran » nous a quitté à son tour le 3 juillet, mais avec promesse de revenir bientôt.

La pêche. – 20 juin. En plein capelan, la pêche devrait « donner » ... Elle se chiffre en moyenne par trois ou quatre « boyardées » à peine, par doris ... et quelle morue ? de la petite : des « morois ».

Certains se rattrapent sur le capelan, particulièrement abondant depuis six jours. Les « vigneaux » couvrent les graves, et les gracieux petits poissons s'étalent en rangées minutieusement comptées. Un peu de sel, quelques soleils : voilà le poisson tout prêt à être empilé pour le transport.

Le 26 juin, on entend dire : « La morue « tape » à l'Anse à Ross ». C'est un point de ralliement ; la pêche en devient un peu meilleure.

Nos braves marins n'ont pas oublié que l'aide de Dieu était nécessaire en tout et spécialement dans les « passes » difficiles. Aussi, deux dimanches de suite, ont-ils fait célébrer à cette intention la grand'messe de 10 heures.

La maison des Œuvres de Mer. – Si fréquentée et si vivante au temps souvent rappelé du « Fr. Eugène », la « Maison de famille » des marins français voyait, depuis quelques années, ses clients diminuer dans des proportions inquiétantes pour l'avenir de l'œuvre. Le coup de grâce vient de lui être porté sous la forme d'un ordre du Comité de l'œuvre qui, transportant ailleurs ses activités, juge utile de fermer, cette année même, une maison sans emploi.

Les St-Pierrais sont douloureusement frappés par cette mesure : la Maison des Œuvres de Mer était un bon thermomètre de l'activité du port et de la Colonie.

Le « Raymond R. ». – On est sans nouvelles de ce joli trois-mâts dont le N° 89 du F. P. a annoncé le départ pour Porto le 1^{er} mai. L'équipage comprend : MM. Lécuyer François, capitaine, et J. Rosquit, de France ; J.-B. Flandigan, A. Lelorieux, R. Campot, L. Bonniuel, J. Coste, de St-Pierre et A. Disnard de Miquelon. Espérons qu'ils ont échappé au naufrage redouté. N.-D. des Marins, gardez les nôtres !

A l'hôpital. – Une aile, qui servira de clinique, a été ajoutée à l'hôpital. Nous pouvons ajouter qu'un chirurgien colonial est attendu à St-Pierre dans le courant de ce mois.

._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*

Île-aux-Marins – *La pêche.* – Le capelan est tombé cette année en grande quantité sur différents points de la Colonie et de l'île même où il a fait son apparition à la Pointe et au banc de galets. En général, chacun a pu s'en procurer une provision suffisante et les premiers jours ont été favorables au séchage ; mais le temps brumeux de tous ces derniers jours a déjà fait beaucoup de mal et inspire des craintes pour l'avenir. D'autre part, phénomène assez rare en temps de capelan, la morue, rassasiée sans doute par l'abondance de la boëtte, ne consentait à mordre que la nuit et cessait au lever du jour. De là pour les hommes un métier harassant, puisqu'il consistait à partir tous les soirs vers 10. ½ ou 11 h., sans trêve ni repos. Résultat ? la pêche est loin de valoir celle de bien des années précédentes au point de vue de la qualité et de la quantité du poisson. Néanmoins elle s'est

maintenue moyenne, avec de ci et de là des marées de belle morue. Quelques ventes au comptant faites à des bateaux de passage ont mis certains pêcheurs à même de faire face aux dépenses les plus urgentes. Le moral serait passable, si comme le bruit en circule, le poisson atteignait des prix avantageux. Malheureusement, nous tombons aujourd'hui en pleine période de fléchissement ; encore un peu de capelan sans doute, mais plus de morue et par contre beaucoup de chiens de mer. Peut-être simple moment de transition entre le capelan et l'encornet, lequel serait le bienvenu, s'il lui plaisait de faire son apparition à bref délai, suivi d'une « piole » abondante.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 92 : 15 août - 15 septembre 1931

A vendre

Une Ferme, située à l'Anse à Ravenel. Payable comptant ou à crédit pour 3 ans.

S'adresser à M. Gaston Grosvalet.

Port de Saint-Pierre. – Les entrées, du 15 juillet au 15 août, ont été de 25 vapeurs et 20 voiliers.

Le « Chicagoan ». – C'est le nom d'un minuscule voilier de 5 m. 65 de long qui est arrivé à St-Pierre le 25 juillet venant directement de Jassonville (Floride), d'où il était parti le 24 juin. Il s'agit d'un bateau insubmersible qui veut faire ses preuves en traversant l'Atlantique. Les deux hommes du bord, fatigués par douze tempêtes, étaient sans vivres depuis trois jours. Après une semaine de repos dans notre île, les deux téméraires se sont de nouveau confiés à leur « coque de noix » ; ils espèrent arriver au Havre dans quinze jours. Bon succès !

Maison de famille des Œuvres de Mer. – Ce home intéressant, ouvert depuis 32 ans aux marins venus de France pour la grande pêche, va fermer ses portes. Il devrait être vendu aux enchères, le 28 juillet dernier, sur une mise à prix de 160 000 fr. ; mais aucun acquéreur ne s'est présenté. Le personnel de l'immeuble emballe activement tout le mobilier des chambres, des salles, de la chapelle, ainsi que les denrées du bazar, pour les envoyer en France le mois prochain par le navire-hôpital.

Croisière du « Sainte-Jeanne d'Arc » au Groenland. – Le navire-hôpital est arrivé sur les fonds de pêche du Groenland le 9 juillet. En treize jours il a pu visiter 35 chalutiers et 44 voiliers. La mer était généralement calme ; mais le froid était vif et la brume cachait souvent de nombreux icebergs. Quatre hommes ont péri sur les lieux de pêche, arrachés de leurs doris par des lames. Le « Sainte-Jeanne d'Arc », rentré à St-Pierre le 29 juillet, a confié à l'hôpital huit malades dont le capitaine du voilier « Porto » ; puis, le 31, il a mis le cap sur Sydney. Nous reverrons ce navire au début de septembre.

Office pour le repos de l'âme de Mgr Légasse. – La grande famille Saint-Pierraise s'est retrouvée à l'église, au matin du 4 août, pour assister au service pontifical pour le repos de l'âme de Mgr Légasse, en présence de M. le Gouverneur p. i., de M. le Maire et d'un certain nombre de membres de l'Administration et de la Municipalité. Comme elle était touchante, cette messe dans l'église dont il fut l'infatigable artisan !

Le « Raymond R. ». – Pas encore de nouvelles de ce voilier parti de Saint-Pierre pour Porto le 1^{er} mai. Les familles de l'équipage continuent leurs prières avec une espérance que le temps, hélas ! effrite chaque jour.

Les travaux en ville. – La belle saison a permis de reprendre la série des travaux de canalisation déjà si avancés l'an dernier. Le tout-à-l'égout est installé dans la plupart des rues du centre de la ville. L'adduction d'eau potable se fait parallèlement.

Mentionnons également le travail de nombreux cantonniers sur les différentes routes, la réfection sérieuse de l'immense immeuble de l'école communale dont le toit en fibrociment rouge est d'un bel effet, le renouvellement de l'unique pont de quelque importance que possède l'île de St-Pierre, le pont Boulot.

Une autre équipe d'ouvriers, après avoir terminé la couverture de l'église en éverite ondulée rouge, surélève d'un étage l'école libre Sainte-Croisine.

Signalons enfin le geste bienveillant de la Municipalité qui, malgré les lourdes charges imposées par la réfection de l'école communale (400 000 fr.) , a bien voulu allouer à la Fabrique une somme de 20 000 fr. nécessaire pour achever les travaux les plus urgents de l'église.

Conseil d'Administration et du Conseil municipal, des Chefs des différents Services de la Colonie et de plusieurs autres personnalités de la ville.

Sur l'invitation de M. le Gouverneur, Mgr Heitz, Préfet Apostolique, assisté du R. P. Cardinal, curé de la paroisse, et du R. P. Letourneur, aumônier de l'hôpital, a procédé à la bénédiction des locaux de la clinique. Puis les assistants ont visité le nouvel établissement et admiré les aménagements et l'outillage qui répondent à toutes les exigences de la médecine et de la chirurgie.

Au cours d'un vin d'honneur offert aux invités, plusieurs discours ont été prononcés. Ont pris la parole M. le Gouverneur, le Dr Gonzalès, M. le Maire et le Dr Colibœuf médecin-commandant, arrivé ces jours derniers pour prendre la succession du Dr Gonzalès comme Chef du Service de Santé. Tous ont exprimé leur satisfaction de voir enfin la Colonie dotée d'une œuvre de si grande nécessité et d'idéal humanitaire.

Ajoutons que l'Administration allouera un livret de caisse d'épargne de 1 500 fr. au premier garçon et à la première fille qui naîtront dans la nouvelle maternité ; le deuxième garçon et la deuxième fille bénéficieront d'un livret de 1 000 francs.

Un hydravion à Saint-Pierre. – Le 30 septembre, à 6 h. du soir, un fort ronflement de moteur se fait entendre : un hydravion vole à pleine vitesse et après un virage impressionnant, amerrit dans l'avant port du Barachois. Il s'agit du S. 18 M, parti de Boston le 1^{er} juillet pour explorer le Labrador, où il a passé près de deux mois. Revenu par St-Jean, il est resté deux jours à St-Pierre : les amateurs en ont profité pour recevoir le baptême de l'air, moyennant cinq dollars pour un quart d'heure de vol. Le S. 18 M. est reparti pour Port-aux-Basques, Sydney et Boston le 2 octobre à 14 heures.

Ville d'Ys. – L'avis « Ville d'Ys » est arrivé à St-Pierre le jeudi 8 octobre à 11 h. 15, après une tournée au Groenland, où ils ont constaté que les voiliers réussissent mieux la pêche que les chalutiers. Le vendredi 9 octobre, les fusiliers marins du bord ont fait un exercice de tir au stand « Henri Sautot ». Le dimanche 11 octobre, les marins vinrent jouer un match de football avec l'A. S. S. P. Ce fut une partie « très amicale », où il n'y eut guère de phase de jeu brillante. Enregistrons simplement le résultat, qui fut de 10 but à 1 en faveur de l'A. S. S. P.

La « Ville d'Ys » a quitté St-Pierre pour France le mercredi 14 octobre laissant au cœur de tous le regret des « cols bleus » qui rappelaient si bien notre chère patrie.

A vendre :

Une Ferme, située à l'Anse à Ravenel. Payable au comptant ou à crédit en 3 ans. – *S'adresser à M. Gaston Vidal.(.... autres avis de vente de moindre intérêt).*

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Île-aux-Marins. – *La situation.* – Elle n'est pas brillante. La morue n'est pas encore vendue. En tout cas il a fallu, pour la conserver, la laver et la sécher : travail minutieux qui a pris jusqu'à présent une partie des belles journées. Le poisson est beau et bien préparé. Servira-t-il ? En toute hypothèse, les pêcheurs qui, en général voient deux campagnes gravement compromises, savent gré des efforts tentés en ce moment pour leur assurer un débouché : ils ont confiance que la Providence ne les abandonnera pas. Quelques-uns ont trouvé un travail rémunérateur. En trouveront-ils tous ? Ce serait à désirer. Le mot d'ordre est plus que jamais l'union et l'effort en commun, seuls capables, par les mutualités et les œuvres de bienfaisance, de conjurer la crise qui, nous l'espérons, ne sera que passagère.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 95 : 15 novembre- 15 décembre 1931

Port de Saint-Pierre – Les entrées, du 15 octobre au 15 novembre, ont été de 22 vapeurs et 9 voiliers.

Radiophonie. – D'après une information de l'*Anglo and Western Union Cables*, la station de radiodiffusion de St-Pierre a été entendue dimanche 25 octobre après-midi à Canso (Nouvelle Écosse), à 220 milles environ, dans des conditions de force et de pureté supérieures à celles de Glace-Bay.

Incendie. – Le 27 octobre, dans l'après-midi, le feu avait pris dans une goélette à moteur qui se trouvait dans le port. Comme elle était chargée de gazoline et d'alcool, cela fit une belle explosion. Le capitaine fut blessé et transporté à l'hôpital. Le bateau était, perdu, mais il devenait un danger pour le voisinage. Le vapeur

Foyer Paroissial n° 96 : 15 décembre - 15 janvier 1931-32

Port de Saint-Pierre – Les entrées, du 15 novembre au 15 décembre, ont été de 23 vapeurs et 8 voiliers.

Accident à la drague. – Le 20 novembre, vers 22 h ; 30, la drague de la Cie Mac Millan, employée pour les travaux du port, a sombré brusquement. On ignore encore les causes exactes de l'accident. Cette énorme machine qui avait remué tant de pierres et de sable est maintenant immobilisée par cinq mètres de fond. La partie supérieure émerge de l'eau ; pendant la nuit elle est éclairée afin de n'être pas un danger pour la navigation.

- Dernier heure (samedi, 12 déc.) : La drague, renflouée, a repris sa besogne. On félicite M. Mac Donald pour ce beau travail accompli.

Nécrologie. – Le samedi 21 novembre, une foule nombreuse, avec le chef de la Colonie et tous les Chefs des Services administratifs, avec le Maire et la Municipalité au grand complet, accompagnait à sa dernière demeure un des hommes les plus connus et estimés de Saint-Pierre, Théophile DEMINIAC, secrétaire de la Mairie. Devant sa tombe, après les dernières prières liturgiques, M. Gloanec, Maire, a retracé, dans un émouvant discours, la longue carrière de cet homme de bien, chrétien convaincu et pratiquant, parti pour une vie meilleure, sans agonie, à l'âge de 62 ans, après avoir été dans sa famille un époux modèle, un père aimant et dévoué.

Théophile DEMINIAC a laissé derrière lui sa digne compagne et ses six enfants dont une est mariée, et une autre est Religieuse Carmélite à Pamiers. A cette famille si douloureusement éprouvée, tout Saint-Pierre, on peut le dire, a exprimé ses plus vives sympathies et ses plus sincères condoléances. - R. I. P.

A la mémoire de Monseigneur Légasse. - C'est chose faite : la plaque commémorative dont il a été question au N° 92 (15 août - 15 septembre) du FOYER PAROISSIAL, a été placée dans l'église de Saint-Pierre. Elle se trouve en face du marbre où sont inscrits les noms des Saint-Pierrais morts pour la France. Les fonds recueillis par le Comité *ad hoc* ont permis de boiser tout un panneau du mur, entre deux vitraux et un tableau du Chemin de la Croix. L'ensemble a fort bel aspect et donne une idée de ce que sera l'intérieur de l'église après un revêtement total qui masquera les taches indélébiles de salpêtre.

Les travaux ont été exécutés sous la direction de M. Vogt, ingénieur du Service des Travaux Publics, par M. René Abraham pour la menuiserie, et par M. Eugène Vigneau pour la peinture. Ils seront repris et parachevés, pour l'église tout entière, à fur et mesure que les ressources le permettront. Avis aux bienfaiteurs du passé, du présent et de l'avenir ! ..

La plaque commémorative, en marbre noir fin, est sortie des ateliers Guinet et Cie de Lyon et mesure 1 m. 15 sur 0 m. 85. elle porte l'inscription suivante en lettres gravées dorées :

A LA MEMOIRE
DE
MONSEIGNEUR CHRISTOPHE-LOUIS LEGASSE
‡
PREFET APOSTOLIQUE DES ILES SAINT-PIERRE ET MIQUELON
DE 1899 A 1915,
PASTEUR TOUT DEVOUE A SON PEUPLE,
IL A PASSE EN FAISANT LE BIEN.
IL A DOTE LA VILLE DE SAINT-PIERRE DE CETTE EGLISE,
FONDE LE COLLEGE ST-CHRISTOPHE
ET L'ÉCOLE STE-CROISINE
IL A ORGANISE DES ŒUVRES PAROISSIALES
QUI TEMOIGNENT
DE SON ZELE ET DE SA CHARITE
ET DONT LE SOUVENIR MERITE DE RESTER GRAVE
DANS LES CŒURS.
IL EST MORT ÉVEQUE DE PERIGUEUX ET SARLAT
LE 30 DU MOIS DE JUILLET 1931
A L'AGE DE 72 ANS.
PLEURE DE TOUS CEUX QUI L'ON CONNU.
‡
LA POPULATION DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON
LUI A DEDIE CE MARBRE
EN TEMOIGNAGE DE SA RECONNAISSANCE
R. I. P.

A propos d'exportation. – Il est souvent question de notre Colonie, quand on parle de la grande et de la petite pêche. Saint-Pierre et Miquelon ravitaillent en effet plus d'un marché de France, et même de l'Étranger. Mais qui se serait douté que nos îles sont capables de fournir autre chose que des morues et des issues ? Et

Ancien curé de Miquelon, le Père Léon Vauloup était rentré en France en novembre dernier, pour cause de santé. Il a plu à Dieu d'appeler à la récompense son bon et fidèle serviteur ... R. I. P. !

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 98 - 15 février - 15 mars 1932

Port de Saint-Pierre – Les entrées, du 15 janvier au 15 février, ont été de 10 vapeurs et 1 voilier.

Au fourneau économique. – Par un arrêté en date du 8 janvier 1932, M. Sautot Gouverneur p. i., a pris une mesure très appréciée en vue de parer, autant que possible, au malaise du chômage qui règne actuellement dans la Colonie. Elle consiste à fournir gratuitement la nourriture, par le moyen du « fourneau économique », aux indigents qui n'ont pas de travail.

Ce fourneau économique fonctionne à l'hôpital. Et c'est là que, deux fois chaque jour, sont distribuées 318 rations pour enfants et grandes personnes.

Une commission administrative de huit membres est chargée d'assurer le bon fonctionnement de cette institution humanitaire.

Le temps qu'il fait. – Ce n'est pas toujours le rêve ! La première quinzaine de février a eu ses mauvais jours. Du poudrin en grand, des tempêtes particulièrement les 4, 5 et 6 février où la mer était démontée comme il y a cinq ans aux mêmes dates, quand le vapeur postal « Pro Patria », qui avait à bord Mgr le Préfet Apostolique, avait manqué de sombrer sur la côte ouest de Miquelon.

A présent, c'est la neige en quantité respectable qui a bloqué bien des maisons, et qui rend difficile sinon impossible la circulation des autos.

On a aussi le verglas ; mais cette autre misère, inhérente à nos parages pendant la mauvaise saison, n'empêche pas, entre autres actes d'énergie, d'aller assister aux offices de l'église : on est quitte pour y mettre plus de temps, tout en s'étant muni d'une canne ferrée, ou de crampons de chaussure, sinon les deux.

Encore un naufrage. – Un bateau américain à moteur avait quitté St-Pierre le 28 janvier, malgré le mauvais temps. On apprenait quelques jours après qu'il avait sombré dès le lendemain 29, par suite des glaces, pense-t-on, à environ 150 milles Ouest de nos rochers. L'équipage a été recueilli par un vapeur anglais qui, providentiellement passait à proximité.

Les travaux à l'intérieur de l'église. – L'adjudication en a eu lieu, et ces travaux sont commencés. C'est M. René Abraham qui se charge de la boiserie, et M. Eugène Vigneau, de la peinture. Ces travaux seront terminés vers Pâques, et donneront un cachet select à notre église.

La radio-diffusion. – Lentement, mais sûrement, elle se perfectionne à Saint-Pierre. Avant la fin de février, ce service, paraît-il fonctionnera définitivement.

Jusqu'ici, le personnel technique de la station a rencontré de grosses difficultés dans la mise au point du récepteur. Comme elles provenaient des groupes électrogènes existant à St-Pierre, il s'occupe actuellement à poser sur les moteurs incriminés de petits dispositifs de protection ; et déjà quelques uns de ces moteurs, par exemple ceux du presbytère et du collège, en ont été munis avec succès.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Île-aux-Marins - *La situation.* – Le problème de la vie au jour le jour, que la mévente du poisson et les restrictions du crédit rendaient si critique, a été résolu jusqu'à présent par le travail soit à Saint-Pierre, soit à l'île elle-même, où la transformation de l'école communale a occupé une partie des habitants. Quelques jeunes gens ont trouvé à bord de bateaux un embarquement régulier. D'autres, en petit nombre, s'utilisent sur les chantiers publics. La plupart des hommes sont de nouveau sans travail ; mais ils n'attendent que l'occasion d'employer leurs bras et leur bonne volonté, bien que la rigueur de la saison rende particulièrement difficile les allées et venues à St-Pierre.

Le capelan n'a pas trouvé l'écoulement, ni produit le bénéfice des années précédentes. Plusieurs pêcheurs n'en ont retiré qu'un prix minime ; et nombreux sont ceux qui à chaque courrier en attendent inutilement des nouvelles. Tout de même, si comme il en est question, la morue pouvait, en avril prochain, se vendre à un prix raisonnable, la question des dépenses, en vue d'une prochaine campagne, serait envisagée avec

moins d'anxiété ; et les îliens continueraient, avec leur opiniâtreté habituelle, à disputer à la mer leur pain quotidien. Dieu vienne en aide à ces vaillants !

La bibliothèque paroissiale. – Dans un pays comme le nôtre, avec l'inaction forcée des longues soirées d'hiver et l'absence de distractions, la lecture prend une place prépondérante. Il existait bien une bibliothèque paroissiale ; mais elle datait d'un autre âge, et ses volumes lus et relus avaient perdu bien des pages dans les manipulations. un remaniement s'imposait ; il a été effectué et 320 livres neufs, bien reliés et intéressants ont été, moyennant une cotisation minime, mis en circulation. Le succès de la nouvelle bibliothèque, littéralement assiégée chaque dimanche, prouve abondamment qu'elle n'a pas été un sacrifice inutile. Puisse-t-elle, en dispensant pour l'esprit une nourriture saine et abondante, faire tout le bien qu'elle promet actuellement !

._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 99 - 15 mars - 15 avril 1932

Port de Saint-Pierre. – Les entrées, du 15 février au 15 mars, ont été de 12 vapeurs et 1 voilier

Au poste de Radio-diffusion. – Le nouveau poste de Saint-Pierre, inauguré par M. Sautot, gouverneur p. i., le dimanche 21 février, comprend un RECEPTEUR R. V. D. C. 4 à ondes courtes et à grand trafic ; il est muni d'un dispositif antifading. Il a été construit par la Société française Radioélectrique, laquelle a équipé 90% des postes français et coloniaux et 40% des postes mondiaux.

L'appareil fonctionne au moyen de 33 lampes placées sur les différents circuits. Il rend possible l'audition de toutes les émissions radiophoniques du monde comprises entre 15 et 40 mètres de longueur d'onde.

Ce récepteur, installé dans un des immeubles du Service local, place du Gouvernement, est relié par une ligne souterraine avec la station locale de radio-diffusion qui peut retransmettre ainsi, sur sa longueur d'onde habituelle (515 m) et à la puissance de 250 watts antenne, les émissions reçues sur son récepteur.

L'EMETTEUR de la station qui est du type régional M. D. 25. a été fourni par la même Société. Il permet une réception très satisfaisante, sur simple galène, dans toute notre colonie. D'ailleurs il s'est fait entendre parfaitement au cours de ses essais, à Sydney, à Canso et sur le Grand-Banc, à une distance de 420 milles.

Un petit auditaorium (sic) installé à la station locale, est équipé pour transmettre discours ou concerts locaux et musique enregistrée.

Dans le courant de l'année 1932, le service de la Radio-diffusion sera doté d'un AMPLIFICATEUR à grande puissance, qui permettra l'audition publique de tous les concerts émis par la station de Saint-Pierre.

Travaux prévus à Saint-Pierre. – Des adjudications ont été faites, à la date du 1^{er} mars, en vue de travaux à effectuer qui répondent à un intéressant programme d'urbanisme et qui fourniront du travail aux ouvriers empêchés de se livrer à la pêche. Les voici :

1. – Fourniture de pierre concassée nécessaire à l'empierrement de la route de Savoyard. – Dépense prévue : 40 000 fr. environ.

2. – Travaux de réparation et d'entretien de toitures des immeubles divers du Gouvernement. – Dépense prévue : 20 000 fr. environ.

3. – Travaux du bétonnage du crib des nouveaux quais ; fondations de l'Hôtel des Douanes et Postes. – Dépense prévue : 130 000 fr. environ.

4. – Construction d'aqueducs dallés, bordure de trottoirs et dalles pour caniveaux sur les routes de St-Pierre. – Dépense prévue : 76 000 fr.

5. – Construction de la maison des médecins. – Dépense prévue : 220 000 fr.

Au Câble français. – Par le courrier du 7 mars sont arrivées à St-Pierre des nouvelles peu rassurantes des Bureaux du Câble Français de New-York. On annonçait que la Compagnie Française des Câbles avait fait un arrangement d'exploitation avec la *Commerciale*, grosse Compagnie américaine. La Compagnie Française n'a conservé que le directeur et cinq employés sur plus de quatre-vingts. La *Commerciale* a pris à son service trente des anciens du Câble Français ; les autres ont été licenciés. C'est la crise du chômage !

Société des Marins. – L'assemblée générale annuelle de la Société des Marins sous le vocable de Notre-Dame de Bon-Secours, a eu lieu le jeudi, 10 mars, au Foyer paroissial.

D'après le rapport lu par M. Pierre Gervain, président, la situation est restée satisfaisante, et ce malgré la crise économique qui se fait sentir à Saint-Pierre comme ailleurs.

Les dépenses ont atteint la somme de 10 335 fr. 30, – les secours en espèces et en nature ayant été beaucoup plus importants qu'à l'ordinaire.

Mais l'apport des Membres honoraires, soit 4 257 fr., avec une subvention de 1 500 fr. du Service local, ont aidé à maintenir l'équilibre financier de la Société, et lui permettent de parer aux besoins nouveaux qui peuvent se produire.

L'actif de la Société est actuellement de 23 121 fr. 59.

Sur l'invitation du Président, l'assemblée générale a voté des remerciements à M. le Gouverneur et au Service local, et à MM. Béchet et Pichon qui ont rempli avec zèle l'office de collecteurs auprès des Membres honoraires ; enfin à Mme Béchet, qui, depuis des années, seconde son mari dans la fonction de trésorier.

Une motion spéciale a été acclamée en l'honneur de Mgr Heitz, préfet apostolique, l'ami et le conseiller dévoué de la Société depuis douze ans.

Après approbation de la gestion financière, et ratification de l'élection faite par le Bureau de M. Pierre Frioult comme membre du Conseil, en remplacement de M. Alphonse Gautier, décédé, l'assemblée a fixé au dimanche 10 avril la prochaine fête des Marins.

La réunion s'est terminée par une intéressante causerie de Monseigneur sur les Chartreux et la Chartreuse, agrémentée par des projections qui ont permis de faire plus ample connaissance avec le pays du Dauphiné.

La question de la morue. Un négociant de St-Jean de Terre-Neuve, M. Barr, de passage à St-Pierre le 9 mars dernier, avait appris que des acheteurs venaient d'offrir aux pêcheurs de prendre leur morue, au prix de 65 fr. le quintal. Aussitôt il se mit en rapport avec les pêcheurs St-Pierrais et leur proposa 70 fr. pour la petite morue et 90 fr. pour la moyenne et la grande. La réponse devait lui être adressée à St-Jean par l'entremise de M. P. Frioult ; et celui-ci, dès le 11 mars, lui fit connaître par un cablo que les pêcheurs de St-Pierre acceptaient ces propositions.

L'affaire en est là. Va-t-elle cette fois, recevoir une solution satisfaisante ? Nous le souhaitons... Pour le moment, il s'agit d'un stock de 7 000 à 8 000 quintaux, reliquat de la dernière campagne, dont le produit, avec la prime promise par le Service local, permettrait de préparer la campagne prochaine dans de meilleures conditions.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Île-aux-Marins – *Élection d'un adjoint.* – Le Conseil Municipal s'est réuni le 23 février en session extraordinaire, pour procéder à l'élection d'un adjoint en remplacement de M. Joseph Admond, 1^{er} adjoint démissionnaire. M. Émile Boissel, 2^e adjoint, a accepté les fonctions de 1^{er} adjoint qui lui ont été offertes conformément à la loi. M. Pierre Sérignac père a été élu 2^e adjoint

Société de Tir. – Voici du nouveau ! Pour répondre aux aspirations de tous, et procurer des distractions honnêtes dans notre pays un peu déshérité sous ce rapport, une Société de tir vient d'être fondée à l'île, sous le vocable de N.-D. des Marins, par M. le Curé, ancien combattant. Elle comprend un bon nombre d'hommes et de jeunes gens qui viennent tous les dimanches, après les vêpres, à la salle de l'Étoile, s'exercer au maniement de la carabine. Il y a une belle émulation. Plusieurs Saint-Pierrais ont bien voulu s'intéresser à la société naissante, soit en lui fournissant armes et munitions, soit en l'aidant, comme membres honoraires, de leur sympathie et de leur bourse. Cette œuvre intéressante apprend à se grouper, à s'unir et l'Étoile, en effet, n'est pas éloignée de l'église ; et nos tireurs peuvent facilement se rendre de l'une à l'autre. Ce faisant, ils participeront au grand concours dont le ciel est l'enjeu ; et en donnant le bon exemple à la paroisse par leur assistance aux offices du dimanche, ils auront chance d'atteindre le seul et vrai but qu'il importe de ne pas manquer : le salut éternel ...

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 100 - 15 avril - 15 mai 1932

Port de Saint-Pierre. – Les entrées, du 15 mars au 15 avril ont été de 16 vapeurs et 25 voiliers.

Pour être né dans la nouvelle maternité. – A l'occasion de l'ouverture de la clinique chirurgicale-maternité, un arrêté de M. Sautot, gouverneur p. i., avait spécifié que : « A titre d'encouragement aux mères, un livret de caisse d'épargne de 1500 fr. sera alloué au premier garçon et à la première fille qui naîtront dans la nouvelle maternité ». Cette prime vient d'être attribuée à Yvonne–Jeanne–Marcelle MARCADET, née le 10 mars 1932

Décorations. – La Médaille d'honneur, instituée par la loi du 14 déc. 1901, a été décernée aux marins Saint-Pierrais dont les noms suivent : Pascal Arantzabé, Désiré Béchet, Julien Déjoué, Eugène Leclavier, Eugène Morel.

A la radiodiffusion. – Mercredi soir, 13 avril, à 8 h. ½, dans plus de deux cents familles Saint-Pierraises on était rassemblé autour des haut-parleurs. Et on écoutait à l'Île-aux-Marins, à Miquelon, au Canada, à Terre-Neuve et ailleurs ...

Le poste de la radiodiffusion locale avait annoncé pour la soirée un alléchant programme musical, agrémenté d'une causerie par Mgr Heitz, Préfet apostolique. A l'heure dite, on put entendre un avertissement sonore, puis un morceau d'orchestre suivi d'un autre morceau de musique, avec un chant : *La légende des flots bleus*. La parole est alors donnée à Mgr Heitz. Causerie instructive, durant vingt minutes, qui avait sa dose d'humour, sur ce thème : « Est-il vrai que les chrétiens ne valent pas mieux que les autres ? ... » Et portées par les ondes hertziennes (525 mètres), les paroles du conférencier se firent entendre dans tout le rayon d'action de la station, soit à plus de 400 milles nautiques, avec le salut final du pays chrétien d'Alsace : « Loué soit Jésus-Christ ! »

Rappelons qu'il est convenu que tous les quinze jours, c'est-à-dire le 2° et le 4° mercredi de chaque mois, à 8 h. ½ du soir, une causerie sera faite par l'un des membres du Clergé sur un sujet de religion ou de morale ou encore sur la vie en pays de Mission. Entre temps, les amateurs auront l'agrément de profiter des retransmissions journalières du poste de St-Pierre qui relaye chaque soir, de 17 h. à 19 h., la station radiocoloniale de Pontoise ainsi que les émissions bihebdomadaires données par ce même poste.

Échouement. – Le vendredi 15 avril, vers 13 heures, le chalutier « L'Heureux », du port de St-Malo, arrivait des bancs avec un chargement de 3 500 quintaux de morue, et se préparait à entrer dans le port. Trompé par la brume, il alla se jeter sur l'île aux Pigeons. Le vent, heureusement, était tombé ; et dans la nuit, profitant de la marée haute, les vapeurs « Togo » et « Augusta-Raymond » réussirent à le renflouer.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Île-aux-Marins – *Société de Tir.* – La Société de Tir « Notre–Dame des Marins » se devait de faire ses premiers armes en l'honneur de sa glorieuse Patronne. Déjà le matin M. le Gouverneur qui s'intéresse à toutes les œuvres populaires lui avait alloué une subvention de 500 fr. A l'issue de la fête religieuse, elle organisa, sous la présidence de Monseigneur, son premier concours de tir à la carabine. Des générosités connues ou anonymes avaient permis de porter à sept le nombre des prix. Voici, dans l'ordre de mérite, les noms des lauréats : MM. Joseph Quédinet, Maurice Laloi, Auguste Laloi, Alexis Nouvel, Édouard Franché, Léon Nicolas, Auguste Colmay.

Décorations. – On reçu la Médaille d'honneur du Ministère de la Marine : MM. Louis Arondel, Paul Heudes, Joseph Jézéquel.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 101 - 15 mai - 15 juin 1932

Port de Saint-Pierre. – Les entrées, du 15 avril au 15 mai, ont été de 10 vapeurs et 18 voiliers.

Dans la brume. – On sait combien la brume rend difficile et dangereuse la navigation dans nos parages en cette saison. De cela, le « Colonia » a fait une nouvelle démonstration le 27 avril, dans son voyage de

Miquelon. Parti de cette localité à 2 h. ½, il devait être de retour à St-Pierre vers 6 h. du soir ; mais quand il s'est trouvé à la hauteur de l'Anse à Rosse, le temps était devenu tellement « bouché », que le capitaine, M. François Ithurrart, jugea prudent de s'arrêter. Le « Colonia » avec ses passagers passa donc la nuit, assez paisiblement d'ailleurs, derrière le Cap Percé ; et ce n'est que le lendemain matin, vers 6 h. , qu'il arriva à St-Pierre.

Les rares nouvelles venues des bancs de pêche signalent que, là-bas, de nouveau, la brume a causé des malheurs. Trois doris, avec chacun deux hommes, partis pour relever les lignes, n'ont pas rejoint leurs bateaux on les considère comme perdus.

Au fourneau économique. - A la suite d'un arrêté de M. Sautot, Gouverneur p. i., en date du 8 janvier, les indigents qui n'avaient pas de travail, recevaient gratuitement la nourriture quotidienne au « fourneau économique » installé dans les cuisines de l'hôpital-hospice sous la direction de Sœur Louisa. Les distributions ont continué jusqu'au 1^{er} mai, contrôlées par une commission administrative. Le Journal Officiel de la Colonie (du 30 avril 1932) relate que M. le Gouverneur a décerné un témoignage de satisfaction à Sœur Louisa pour l'activité qu'elle a déployée et le dévouement dont elle a fait preuve pendant près de quatre mois en distribuant par jour plus de six cents rations.

Tragique nouvelle. - Vendredi 6 mai, un câblogramme annonce que M. Paul DOUMER, Président de la République, vient d'être assassiné par un communiste Russe

Le navire-hôpital « Sainte-Jeanne d'Arc ». - Il est arrivé sur rade de Saint-Pierre le samedi 7 mai, vers 4 h. du soir. Dès le mardi matin 10 mai, il est reparti pour North-Sydney, avant de commencer ses croisières sur les bancs. Nous le reverrons vers la fin de juin, à son départ pour le Groenland. M. l'abbé Thépaut ayant donné sa démission, un autre aumônier le remplace. C'est le R. P. Colombar Lefèvre, capucin, ancien capitaine de frégate. Il arrive de Rouen et rejoindra son poste à North-Sydney où il est attendu.

Départ de M. le Gouverneur. - Le samedi 7 mai, M. Henri Sautot, gouverneur p. i. depuis près de trois ans, a quitté la Colonie pour rentrer en France, laissant ici d'unanimes regrets. Une foule nombreuse, avec toutes les notabilités de Saint-Pierre, était venue au quai de la Douane pour saluer encore une fois, avant son embarquement sur le vapeur postal « Magnhild », l'éminent Administrateur qui s'était concilié l'estime de la population pour son dévouement à ses hautes et parfois difficiles fonctions, et par sa serviabilité à l'endroit de ses administrés.

Ajoutons que M. Georges Chanot, Chef du Service judiciaire, assurera l'intérim du gouvernement de la Colonie, en attendant l'arrivée d'un nouveau Gouverneur.

A la radiodiffusion. - Le programme de mercredi soir, 27 avril, a été intéressant et varié, comme à l'ordinaire, Mgr Heitz, Préfet apostolique a continué sa causerie d'il y a quinze jours, et a montré de façon typique comment la Religion sert ... à quelque chose ».

Le programme de mercredi soir, 11 mai, comportait trois conférences : une du Père Letourneur sur ce sujet peu ordinaire : « Comment on va du Diable à Dieu ». Ç'a été le récit de la conversion d'Adolphe Retté, d'abord socialiste et farouche anticlérical, mort le 8 décembre 1930, après avoir consacré pendant plus de 20 ans à défendre par la parole et par la plume sa foi reconquise.

Après lui, M. Gaston Pessin, Chef du Service judiciaire, a continué un exposé historique fort intéressant du règne de Louis XI. Puis Mme Vogt, femme du Chef de Service des Travaux publics, a captivé l'attention des auditeurs en parlant de la mode, chez les hommes et chez les femmes.

A cause du deuil national actuel, il n'y a pas eu de concert de musique enregistrée.

Service funèbre officiel. - La Colonie des îles Saint-Pierre et Miquelon s'est associée à la douloureuse épreuve qui a frappé la France par l'assassinat de M. Paul Doumer, Président de la République. Les pavillons des différents bâtiments des Services Publics et beaucoup de maisons particulières étaient en berne ; et tous les fonctionnaires avaient été invités à porter le deuil pendant un mois.

Sur la demande de M. Chanot, gouverneur p. i., un service solennel a été célébré à Saint-Pierre, le vendredi 13 mai, au lendemain des obsèques religieuses du Président à Notre-Dame de Paris.

L'église était tendue de noir. Tout le monde officiel était là, avec une grande partie de la population et les enfants des écoles. M. le Curé de l'Île-aux-Marins était venu, avec d'autres « Îliens ». Autour du catafalque monumental, recouvert du drapeau français, un piquet d'honneur montait la garde. A l'entrée du chœur, un des Anciens Combattants St-Pierrais tenait le drapeau de l'Association.

Monseigneur présidait l'impressionnante cérémonie, où les chants liturgiques et la musique funèbre rendaient si bien les sentiments de la foule qui apportait à ce grand mort, un dernier hommage et un ultime tribut fait de prières.

Reste le point capital, la vente. Les pêcheurs sans être exigeants, tiendraient à obtenir, de leur produit, un prix moyen qui les dédommagerait de leur peine et leur permettrait de payer les frais d'équipement. Il y a tout lieu de croire, d'ailleurs, que les primes d'encouragement données à la pêche faciliteront les transactions équitables, en sauvegardant également les intérêts du vendeur et de l'acheteur.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 104 - 15 août - 15 septembre 1932

Port de St-Pierre. – Les entrées, du 15 juillet au 15 août, ont été de 22 vapeurs et 43 voiliers.

Gouverneur des îles Saint-Pierre et Miquelon. - Par mesure d'économie, le Gouvernement de la Métropole prépare la suppression de quelques emplois de Gouverneur, dont celui de notre Colonie. En conséquence, les îles Saint-Pierre et Miquelon n'auront plus qu'un Administrateur, – Régime qui existait avant le 30 avril 1923, avec M. l'Administrateur Lachat auquel a succédé M. Bensch, nommé Gouverneur. Dans ces conditions, il est possible que M. Henri Sautot, actuellement en congé, revienne parmi nous avec son titre d'Administrateur en Chef des Colonies ; et ce serait à la satisfaction des administrés.

Au Câble français. – La Compagnie du Câble français traverse une crise sérieuse, puisqu'elle met en disponibilité, à St-Pierre, 17 membres de son personnel sur 18, - disponibilité équivalant à un licenciement pur et simple. Les salaires ont été arrêtés à la date du 12 juillet. Plusieurs employés sont également remerciés aux bureaux de Brest et de Paris.

L'établissement de la Compagnie à St-Pierre remonte à 1869. Il serait regrettable de voir disparaître le seul câble reliant directement la Colonie à la métropole. Cette situation est due à la crise économique actuelle.

Souhaitons que les affaires s'arrangent, et que nos sympathiques employés du Câble français puissent reprendre leur service !

La fête des Mères. – Dans la lettre qui instituait officiellement cette fête, le ministre exprimait le souhait que toutes les autorités s'entendissent pour glorifier les Mères de France, chaque année, à un jour déterminé.

A St-Pierre, cette fête a été célébrée le dimanche, 17 juillet. Elle n'a pas encore eu les honneurs de quelque cérémonie officielle, avec remise de la décoration de la Famille française. Elle a été surtout une fête religieuse ; et c'est l'Église qui lui a donné son plein sens, tout en lui gardant la juste simplicité qui convient.

Le matin, aux messes basses, très nombreuses ont été les communions des mères et des enfants. La grand'messe a été célébrée à l'intention des mères ; et le Père Marnas a magnifiquement mis en relief leur rôle qu'il a comparé au rôle de notre Mère l'Église : collaborer à l'action divine, en donnant la vie qui doit préparer des élus.

Après les vêpres, Monseigneur a béni solennellement les mères et les enfants.

Dans la Légion d'Honneur. – Un Saint-Pierrais, M. Émile Sasco, Président du tribunal de notre ville, vient d'être avisé de sa nomination dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur. C'est la juste récompense d'une longue et laborieuse carrière dans la magistrature de notre colonie. Le F. P. dont il a été dès la première heure le collaborateur dévoué, dans la publication des articles si appréciés de « UN PEU DE NOTRE HISTOIRE », joint ses félicitations cordiales à celles des amis du nouveau Légionnaire. La remise officielle de la Croix aura lieu dès que les documents de la Grande Chancellerie seront arrivés.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Île-aux-Marins – *La pêche.* – A l'île, rares sont les événements qui puissent défrayer une chronique. Force est donc de s'étendre sur la question primordiale autour de laquelle gravite toute l'activité, c'est-à-dire la pêche. Après la disparition définitive du capelan, aux premiers jours de juillet, il s'est produit une accalmie de quelques semaines. C'est le 23 juillet que l'encornet a fait son apparition. Assez abondant d'abord, il s'est fait tout de suite capricieux, parfois insaisissable. A l'heure actuelle, nombreux sont les doris qui reviennent bredouilles de la « turlutte » ; d'autres doivent se contenter d'une douzaine d'encornets ... quand ils les ont. Les quelques harengs que l'on arrive à « faucher » au passage, ne constituent pas une boîte suffisante. Cependant il y a de la morue dans nos parages, et de belle taille. De-ci de-là, il se fait encore de belles marées ; mais la réussite est très inégale. Malgré le sommeil plus prolongé qu'on s'accorde de temps en temps, le métier est aussi dur ; il exige même plus de prévoyance qu'en temps de capelan, parce que le succès ne répond pas toujours à l'effort. Et la vente reste aléatoire. Le pêcheur a néanmoins confiance qu'une éclaircie se produira dans le ciel incertain de l'avenir et que, cette année encore, il arrivera à déhaler, avec l'aide de Dieu et des hommes.

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 105 - 15 septembre - 15 octobre 1932

Port de Saint-Pierre – Les entrées, du 15 août au 15 septembre, ont été de 17 vapeurs et 40 voiliers.

Consultations gratuites à l'Hôpital-Hospice. – MEDECINE GENERALE (Dr Colibœuf) : Mardi, Jeudi, Samedi, de 14 à 16 h.

CHIRURGIE ET GYNECOLOGIE (Dr Phiquepal d'Arusmont) : Lundi, Mercredi, Vendredi, de 14 à 16 h.

Livrets de Caisse d'Épargne. – On sait que, à titre d'encouragement aux mères, un arrêté en date du 27 octobre 1931 attribuait un livret de caisse d'épargne de 1 500 fr. au premier garçon et à la première fille qui naîtraient dans la nouvelle clinique-maternité de St-Pierre, et que le deuxième garçon et la deuxième fille bénéficieraient chacun d'un livre de 1 000 fr.

Le titulaire du livret de 1 500 fr. a été Michel-René Colibœuf, né le 12 août. à la clinique-maternité, fils du Médecin-chef de l'hôpital-hospice.

Charles Borthaire, né le 14 août, s'est vu attribuer le livret de 1 000 fr.

Visite de M. Henry Fougère. – M. Fougère, Délégué de Saint-Pierre et Miquelon au Conseil Supérieur des Colonies accompagné de Mme Fougère, nous a fait une visite depuis longtemps attendue. Il a débarqué du « Silvia », venant de Montréal, le mercredi 31 août à 7 h. à la cale Maufroy, et a été salué par un groupe de personnalités St-Pierraises parmi lesquelles se trouvaient M. Chanot, Gouverneur p. i., Mgr le Préfet Apostolique, M. le Maire avec ses Adjoints. Tout de suite il s'est mis à la disposition de ses électeurs, dans un immeuble de la place Dupuy-Fromy.

Dimanche, après la grand-messe, précédé des Anciens Combattants et de la musique municipale, accompagné de M. le Maire, de Mgr le Préfet Apostolique, du Conseil municipal et de la Chambre de Commerce, il est allé déposer une gerbe de fleurs au monument des Morts. A cette cérémonie, il y a eu la minute de silence, devenue de rigueur. On a remarqué un charmant groupe de petits marins de « La Ville d'Ys » qu'on avait applaudis récemment lors d'une soirée récréative.

A 20 h. ½, a eu lieu, à la salle des Fêtes, sous la présidence de M. Fougère, une séance récréative organisée par M. Cazier, avec le concours de quelques « Jeunes » dont, à maintes reprises, on a eu l'occasion d'applaudir le savoir faire. L'un d'eux, M. Charles Duruty, lui a lu une courte et vibrante adresse.

Dans le courant de la semaine, un vin d'honneur a été offert par la municipalité, et un autre par l'association des A. C. ; il y a eu aussi un bal à l'hôtel Joinville. Puis ç'a été une réunion publique à la salle des fêtes, avec conférence radiodiffusée, ce qui a permis d'entendre au loin la parole éloquente du Délégué, et en même temps de se rendre compte qu'il était bien documenté sur la situation réelle de la Colonie. Les applaudissements qui ont crépité à maintes reprises ont montré que l'orateur était en complète communion d'idées et de sentiments avec ses auditeurs ; et d'ores et déjà on pouvait pronostiquer que sa réélection sera faite à la quasi-unanimité.

Le Délégué et Mme Fougère ont quitté St-Pierre le lundi 12 septembre à 9 heures, aux acclamations d'une foule nombreuse qui était venue sur le quai d'embarquement le « Belle-Isle », bateau postal, devait les emmener samedi ; mais une violente tempête l'avait rejeté tout près des côtes de Canada, ce qui lui avait occasionné un retard de deux jours.

Nécrologie. – Le lundi 5 septembre, vers 10 h. un long cortège sortait de l'église pour accompagner au cimetière la dépouille mortelle de M. Yves Nicolas, Maire de l'Île-aux-Marins. Dans la foule, on remarquait M. Chanot Gouverneur p. i., M. Henry Fougère, Délégué de nos îles au Conseil Supérieur des Colonies, le Conseil municipal de l'Île-aux-Marins et M. le Curé, le Conseil municipal de Saint-Pierre, les chefs des différents Services publics etc.

Après la messe, chantée par le R. P. Poisson, Directeur du Collège, Mgr le Préfet Apostolique a donné l'absoute. Au cimetière, M. le Gouverneur a éloquentement retracé la carrière de ce catholique qui fut un homme de bien et dont la brusque disparition a provoqué d'unanimes regrets. - R. I. P.

Les méfaits de la tempête. – Un vent d'une violence extrême s'est abattu sur la région de St-Pierre dans la matinée du 10 septembre et a sévi pendant deux jours. Plusieurs bateaux étaient sur rade. Deux goélettes de Terre-Neuve, la « Clara F. » et la « Marjorie and Eileen », eurent leurs chaînes d'ancre rompues et furent jetées au plain devant l'étang Rodrigue, où elles gisent côte à côte.

résisté victorieusement ; un a été hospitalisé à Gaspé, et deux à Saint-Pierre. C'est donc par mesure de précaution que l'avis a été mis en quarantaine, ce qui a été une vraie déception pour Saint-Pierre et l'Île-aux-Marins. Après avoir charbonné, il a quitté notre rade mardi soir, 11 octobre pour se rendre à St-Jean de Terre-Neuve.

Au large. – Depuis le terrible coup de vent du 10 septembre, on est sans nouvelles de la goélette « Baby », d'Antigonish (Nouvelle Écosse), qui se trouvait alors au large du Cap Breton. Elle avait à bord quatre hommes de St-Pierre.

A la même époque, la goélette « Cavalier » a fait naufrage sur la côte de Terre-Neuve ; mais son équipage, composé de cinq hommes, a pu être sauvé et est rentré à St-Pierre le 25 septembre.

Les autos à St-Pierre. – Ils sont actuellement au nombre de 151 unités, tant camions que voitures de maître. Cela suppose une circulation assez movimentée, aussi longtemps que le temps le permet. De temps à autres, il est question d'eux : on signale des excès de vitesse, et aussi des accidents. C'est ainsi que vendredi 23 septembre, sur la route du Cap à l'Aigle M. Joseph Lafitte a été renversé par un camion et a eu la cuisse gauche fracturée.

Le lendemain, le jeune Daireaux a eu une jambe cassée par un madrier tombé d'un auto. Les deux blessés, dont le premier est encore à l'hôpital, sont en bonne voie de guérison.

Élection du 2 octobre. – A Saint-Pierre, c'est par 615 voix sur 636 votants que M. Fougère a été réélu Délégué au Conseil Supérieur des Colonies. Un autre candidat, M. Ernest Colas, Grand infirme de guerre, Officier de Marine en retraite, Adjoint au Maire de Mougins (A. M.), a obtenu 3 voix ; il y a eu 18 bulletins nuls.

Réception dans la Légion d'Honneur. – Le mardi, 11 octobre, a eu lieu dans le grand salon de l'hôtel du Gouvernement, la remise officielle de la Croix à M. Émile Sasco, originaire de St-Pierre et depuis plus de quarante ans chargé de fonctions judiciaires dans notre ville.

C'est M. Chanot, Gouverneur p. i., qui a été le « parrain ». Avant d'épingler la décoration sur la poitrine du récipiendaire, il lui a adressé quelques paroles de cœur, rappelant ce qui dans sa vie de labeur et de loyauté lui avait fait mériter cette haute distinction. M. Sasco, visiblement ému, a remercié son ancien Chef du Service judiciaire. Il a rappelé aussi le souvenir de M. Sautot qui, pendant son récent passage au Ministère des Colonies avait voulu le recommander en haut lieu.

La cérémonie s'est déroulée en présence de la famille de M. Sasco et des Légionnaires résidant à St-Pierre et du personnel du Service judiciaire. Fête intime, qui a permis aux amis du nouveau Chevalier de lui exprimer leurs cordiales félicitations pour l'honneur qui lui était fait au nom du Gouvernement.

Nouvel Administrateur. – On a su à St-Pierre, par T. S. F., la nomination de M. Barillot comme Administrateur des îles Saint-Pierre et Miquelon. Ce M. Barillot est un des fonctionnaires actuellement en service au ministère des Colonies. Ajoutons que, jusqu'à ce jour (15 octobre), cette nomination n'a pas encore été confirmée officiellement. Elle ne le sera que quand M. Brunot, gouverneur nommé par décret du 9 septembre 1931, aura reçu une autre affectation.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Île-aux-Marins – *Le Cyclone.* – Le coup de vent qui s'est abattu le 10 et le 11 septembre sur St-Pierre et sur Miquelon n'a pas épargné l'Île-aux-Marins. Les jardins, les palissades, les toitures ont eu à souffrir dans des proportions plus ou moins grandes suivant leur orientation. La croix du cimetière a été fauchée au ras du socle et le Christ a été brisé dans la chute. Le mal cependant n'est pas irréparable ; et la municipalité reconstituée aura à cœur d'y remédier promptement.

La pêche. – Elle est terminée depuis longtemps. Devant l'impossibilité de vendre le poisson « au vert », les hommes se sont mis courageusement à laver et à sécher... lorsque le soleil veut bien le permettre. Que vienne maintenant l'acheteur ! Autrement l'hiver sera dur dans bien des ménages.

Élections. – Le dimanche 2 octobre a eu lieu l'élection d'un délégué au Conseil Supérieur des Colonies. M. Fougère a été réélu à la presque unanimité : 71 voix sur 73 votants (2 bulletins nuls).

Le dimanche, 9 octobre nouvelle marche à l'urne à l'effet de compléter le conseil municipal avant l'élection d'un maire. Ont été élus. MM. Joseph Heudes et Ferdinand Sollier.

En souvenir de l'Amiral Gauchet. – On s'était promis de célébrer, par une fête patriotique, l'apposition dans la grande salle de la Mairie de l'Île-aux-Marins d'une plaque commémorative, en souvenir de l'Amiral Gauchet venu tout enfant à l'île où il avait fait ses premières études à l'école des Frères avant de rentrer en France, à l'âge de 14 ans, pour y achever ses études classiques en vue d'entrer à l'école navale.

La Morue. – La vente reste la grosse question. Du 16 au 20 octobre, une série de belles journées a permis d'avancer la préparation. Ces jours-ci, les familles entières travaillaient sur la grave. Dieu veuille que quelques autres belles journées permettent de terminer le séchage, et surtout que de réels acheteurs enfin se présentent !

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 108 - 15 décembre - 15 janvier 1932-33

Port de Saint-Pierre. – Les entrées, du 15 novembre au 15 décembre, ont été de 18 vapeurs et 25 voiliers.

A la station de T. S. F. – Pendant la tempête de mercredi, 23 novembre, un hauban s'étant rompu, la flèche d'un des mâts de la T. S. F. a chaviré. Par bonheur, l'antenne est restée intacte et n'a pas touché terre ; ce qui a permis momentanément, d'assurer les transmissions comme à l'ordinaire.

La pêche locale. – Un arrêté du Gouverneur vient d'organiser un service de contrôle des produits de la pêche locale. Ce contrôle s'exercera sur la préparation, le salage, le séchage et l'emballage du poisson, et sur le classement de la morue dans des conditions déterminées.

C'est ainsi que, pour la vente à l'exportation, soit au vert, soit au sec, l'expéditeur est tenu de classer la morue suivant les catégories ci-après :

1° MORUE VERTE : *Petit poisson* : 1 kilo 200 et au-dessous ; *moyen poisson* : de 1 kilo 200 à 2 kg 300 exclusivement ; *grand poisson* : 2 k 300 et au-dessus.

2° MORUE SECHE (taille comptée de la naissance de la queue au milieu du collet) : *Petit poisson* : 45 centimètres et au-dessous ; *moyen poisson* : de 45 à 55 centimètres exclusivement ; *grand poisson* : 55 centimètres et au-dessus.

Dans la préparation du poisson, il est interdit d'employer du sel de rapport, dit de « coussin », et de faire le salage de la morue « en baille » ou en « cajot ».

Des certificats de contrôle constateront que le produit expédié est naturel, de bonne qualité loyale et marchande, et conditionné conformément aux prescriptions réglementaires.

A la Société des Marins. – Le dimanche 27 novembre, à 16 h. 30, dans une salle du Foyer Paroissial, un vin d'honneur a été offert par le Conseil de la Société des Marins à son Président, M. Pierre Gervain. Après cinquante ans de navigation dans les eaux de Saint-Pierre et Miquelon, le vieux pilote met le cap sur la France ; et la Société reconnaissante a voulu lui donner une dernière marque de sympathie. Autour de M. le Gouverneur étaient réunis M. Gloanec, maire de St-Pierre, le R. P. Poisson, représentant Monseigneur, absent momentanément à Miquelon, les Pères Marnas et Letourneur, M. Schmitz, Chef du Service de l'Inscription maritime, et M. Favereau, capitaine de port. L'adieu des camarades, présenté par M. Pichon, toucha vivement M. Gervain. M. le Gouverneur, dans une agréable causerie, et le R. P. Poisson, au nom de Monseigneur, ont complimenté le partant sur son passé, et lui ont souhaité de goûter de longues années les agréments de la retraite.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Île-aux-Marins – En vue du sauvetage. – Mardi 15 nov., M. Schmitz, Commissaire de la Marine, et M. Favereau, Capitaine de Port, sont venus à l'île, pour vérifier le matériel de la marine, et en particulier le canon porte-amarre. Celui-ci trouva des servants volontaires qui surent si bien le manœuvrer que l'amarre fut lancée à plus de trois cents mètres. Bon présage pour les futurs bateaux en perdition.

Réparations. – La Municipalité fait réparer la toiture de l'aile sud de l'église et la façade du presbytère : ce qui donne du travail à des ouvriers pour quelques jours.

Autre visite agréable. – Les jeunes gens de l'Île avaient demandé au Père Cardinal de fonder une association sportive, en vue de jouer au football. La société a été formée sous le nom d'Association sportive Îlienne, et reconnue d'utilité publique. Le terrain de jeu sera une « grave », gracieusement mise à la disposition des joueurs par la Morue Française. M. Chanot, Gouverneur p. i., accompagné de M. Vogt, est venu lui-même voir le terrain le lundi 28 novembre : grâce à sa bienveillante obligeance, la « grave » va être transformée en champ de football. Dès le lendemain, les employés des Travaux publics sont venus et ont pris toutes les mesures pour le nouveau terrain de jeu.

Une alerte. – De nombreux barils de capelans avaient été laissés en souffrance par la « Sainte-Jeanne d'Arc » à St-Pierre. Ils furent embarqués sur un vapeur anglais, le « H. J. Kyvig ». Après avoir passé à Halifax, ce dernier se rendit à St-Malo, où il se vit refuser sa marchandise, comme provenant de pays étranger, sauf payer 300 fr. par baril. Heureusement, un télégramme de M. le Gouverneur a remis les choses au point, et le capelan de nos expéditeurs pourra être vendu comme produit français.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 109 - 15 janvier - 15 février 1933

Port de Saint-Pierre. – Les entrées, du 15 décembre au 15 janvier, ont été de 18 vapeurs et 8 voiliers.

Tragique accident. – Le mercredi 21 décembre, la vedette « Walter Junior » quittait le Barachois vers 3 h. de l'après-midi ; ce bateau marche à la voile et au moteur. La mer était mauvaise et le froid se faisait sérieusement sentir. Au moment de prendre la passe entre St-Pierre et le Grand Colombier, le matelot Eddie Moulouison, un Canadien Français de 26 ans, perdit pied en manœuvrant le foc et tomba à la mer. L'équipage s'empressa au secours du malheureux, mais le sauvetage demanda près de cinq minutes. La congestion avait fait son œuvre fatale et l'on ne ramena sur le pont qu'un agonisant. Le « Water Junior » fit demi-tour aussitôt et rentra au plus vite à St-Pierre, mais les docteurs, appelés en toute hâte, ne purent que constater le décès.

L'inhumation a eu lieu le vendredi matin 23 décembre. Deux oncles du défunt, faisant partie de l'équipage, assistèrent aux funérailles. - R. I. P.

Le départ de Monseigneur. – Le « Belle-Isle » était attendu pour le vendredi 13 ; mais par suite du mauvais temps il ne put entrer au port que lendemain à l'aube.

M. J. Lalanne vint gracieusement en automobile chercher Monseigneur vers 9 h. ½, tandis que M. Morazé, toujours dévoué, s'occupait des bagages. La température sans être dure n'invitait pas à un long séjour sur le quai, cependant un certain nombre de Messieurs aussi bien de l'Administration que de la ville vinrent présenter leurs hommages à Monseigneur ; de même les Dames zélatrices se firent un devoir de saluer Sa Grandeur. Monsieur le Gouverneur voulut témoigner à Mgr HEITZ sa vive affection non seulement en l'entretenant longtemps dans le salon du « Belle-Isle » mais encore en assistant au départ. M. le Maire, plusieurs membres du Conseil municipal et le Conseil de Fabrique représentaient officiellement la population. Je m'en voudrais d'oublier qu'il y avait là également tout les petits Collégiens et bon nombre d'enfants de nos chères Religieuses. Celles-ci accompagnaient aussi au bateau la chère Sœur St Omer qui, après six années de bons services à l'hôpital allait prendre en France un repos mérité.

Que l'étoile de la Mer guide heureusement notre cher voyageur et la bonne Religieuse qui l'accompagne.

Dans le monde des pilotes. – Cette corporation si active du port de Saint-Pierre avait jusqu'ici vécu sous le régime de la liberté... et de la concurrence. Il semble bien que cette période a vécu. Les quatre pilotes s'accordent pour se partager le travail ... et les gains.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Île-aux-Marins – *Une bonne nouvelle.* – C'est que, enfin, les acheteurs se présentent et offrent des prix convenables pour la morue, 50 fr. pour la morue verte de 75 fr. à 95 fr. le quintal, pour la morue sèche, suivant la grosseur et le degré de séchage. Cela paie un peu le travail de nos braves pêcheurs. Que Dieu en soit loué !

Exode. – Comme chaque année, plusieurs familles de l'île sont allées passer l'hiver à la capitale : nombre de maisons restent maintenant vides et froides. Ce n'est que de temps à autre que les villégiaturistes y vont une apparition. Ils trouvent sans doute là-bas plus de confort ; puissent-ils aussi y donner le bon exemple de la fidélité à leurs pratiques religieuses !

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 110 - 15 février - 15 mars 1933

Port de Saint-Pierre. – Les entrées, du 15 janvier au 15 février, ont été de 18 vapeurs et 8 voiliers.

L'Hiver. – Jusqu'à présent l'hiver n'est pas terrible. Mais Janvier ne se termine pas sans nous faire subir une de ces tempêtes de N. N. E. pour lesquelles notre rade est bien peu sûre. Trois jours durant le vent souffle avec rage et les flots se jettent furieux sur les graves de l'Anse à Rodrigue. Mais, cette fois, aucun bateau n'est là pour subir le sort des voiliers du 8 septembre.

Par ailleurs, il y a si peu de neige que mieux vaut ne pas en causer. Tel coin de notre « douce France » connaît de ces congères qui semblent avoir déserté nos parages. Alors, grands et petits, garçons et filles, ayant en mains les souliers à patins, gagnent les étangs les plus proches, et là, pendant des heures, même après la tombée de la nuit, s'en donnent à cœur joie.

Le gouvernement de la Colonie. – Gouverneur intérimaire de la Colonie depuis le mois de mai dernier M ; Georges Chanot, Chef du Service judiciaire, cède maintenant la place à un administrateur. M. Georges Barillot est en route depuis le début du mois et sera sans doute à St-Pierre quand paraîtra ce N°. Si court qu'ait été l'intérim de M. Georges Chanot il nous a permis de constater sa haute connaissance des grandes questions de l'Administration. Nous offrons à l'avance nos vœux à notre nouveau chef, souhaitant qu'il puisse faire régner toujours dans le petit pays la concorde et la paix.

Le contre-coup d'une grève. – Les « Dockers » du Havre en se mettant en grève, n'avaient sans doute pas prévu que leur geste aurait sa répercussion jusqu'aux îles Saint-Pierre et Miquelon, à l'extrémité de l'Océan. C'est pourtant ce qui est arrivé : nos colis sont restés embouteillés au Havre du 2 décembre au 15 janvier environ et les cadeaux de Noël et du Nouvel An. ne nous sont parvenus que le 6 février, en bon état du reste. Tout est bien qui finit bien, mais espérons qu'une autre fois les P. T. T. pensant aux lointains colons, feront suivre les précieux colis qui apportent, au pays de la brume et de la neige, le cher parfum de la France.

La Route de Savoyard. – Afin de procurer du travail aux chômeurs, tout en exécutant des travaux d'utilité publique, l'Administration a ouvert le 15 décembre un nouveau chantier et fait procéder à l'élargissement de la route de Savoyard. Le beau temps se mit de la partie et permit à nos terrassiers de gagner leur journée jusqu'au 1^{er} février, 135 hommes environ ont pu être embauchés, ce qui a mis un peu de pain et de bonheur dans nombre de familles.

Le Fourneau Économique. – Puisque le beau temps ne permet pas assez souvent, malgré tout, de travailler, le Bureau de Bienfaisance s'est ému, cette année encore, du nombre de petits enfants condamnés, durant l'hiver à manger du pain sec. Il a donc décidé de leur offrir de la soupe bien chaude, de la viande, des légumes, Midi et soir, l'hôpital distribue environ deux cent trente cinq rations et c'est un spectacle pittoresque de voir les gamins et les fillettes, une grande « seille » à la main, faire la corvée du ravitaillement.

La chapelle funéraire du Cimetière. – Le 16 janvier une cérémonie intime réunissait au cimetière M. le Maire, le P. Marnas et quelques membres du personnel de la Mairie : c'était la bénédiction d'un superbe Christ de bronze dans la chapelle funéraire construite en 1932. Cette vaste salle (10 m. sur 4 m.) d'un bel effet, attenante à l'ancien caveau d'hiver, permet de rendre à nos chers morts les derniers devoirs du suprême adieu avec toute la dignité voulue, même par le mauvais temps. Merci à nos édiles pour cette heureuse initiative.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Île-aux-Marins – Tempête. – Annoncé par la radio du 27 janvier, un fort vent d'est s'abattit sur la région dès le soir même et continua durant trois jours. L'océan envahit au sud le banc de galets et déferla jusque dans les jardins. Au nord il produisit plus de ravages, envahissant les salines et emportant plusieurs attirails de pêche. Tous ces jours-là, nul doris n'osa s'aventurer à Saint-Pierre, de crainte surtout de ne pouvoir en revenir.

Réparations. – Depuis de longues semaines, on attendait la remise en place de l'escalier est d'embarquement de la cale, enlevé par la tempête. « Qui va lente ... » dit le proverbe italien ... ! Enfin les ouvriers des « Travaux publics » sont venus et ont remis toute chose à sa place.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 111 - 15 mars - 15 avril 1933

Port de Saint-Pierre. – Les entrées, du 15 février au 15 mars, ont été de 18 vapeurs et 8 voiliers.

L'hiver. – Les mois de janvier et de février ont été relativement doux entre le 20 janvier et le 20 février, le maximum thermométrique a été +7,6, et le minimum – 9,8.

N'étaient les changements brusques, la violence des vents et une humidité persistante, nous nous trouverions bien favorisés.

Arrivée de M. L'Administrateur Barrillot. – Le lundi 20 février, après-midi le courrier postal « Belle-Isle » était attendu avec plus d'impatience que de coutume : M. L'Administrateur Barrillot était à bord.

Aussi, pour le recevoir, une foule nombreuse s'était-elle massée sur le quai de la douane, insouciant et des amas de neige boueuse et des énormes flaques d'eau provoquées par le dégel. A grand-peine les gendarmes arrivent à écarter le monde. M. le Maire et les Conseillers municipaux accueillent à sa descente du bateau notre nouveau chef qui répond par quelques paroles de sympathie aux souhaits de bienvenue de M. Gloanec. La foule respectueuse, s'écarte ensuite devant le petit cortège qui se forme pour le conduire au « Gouvernement ».

A 4 h., une réception officielle permettait un premier contact entre M. l'Administrateur et les différents corps administratifs.

La Société des Marins. - Dimanche 5 mars, à l'issue des Vêpres, le Conseil de la Société des Marins se réunit au presbytère dans le but d'examiner les comptes, avant de les produire devant l'assemblée générale. De l'échange d'idées sur la marche de la Société deux projets furent retenus : 1° la constitution du fonds de réserve, prévu par l'article 34 des statuts ; 2° l'impression d'un petit recueil de cantiques utilisés le jour de la fête annuelle.

Jeudi 9 mars, à 8 h. ½ du soir, l'Assemblée générale eut lieu dans la grande salle du Foyer Paroissial.

La Société n'ayant pas de président depuis le départ de M. Pierre Gervain le rapport a été lu par un membre du Conseil sortant : M. Pierre Frioult. L'Avoir de la Société à la fin de l'exercice 1931 était de 23 121 fr. 59 ; et à la clôture de l'exercice 1932, il accuse 23 093 fr. 33, donc une diminution des recettes de 28 fr. 26. A cause des difficultés où se débattent actuellement certaines familles de marins, les secours atteignirent la somme de 7 516 fr. 80. Somme toute, la situation est bonne, les sociétaires l'ont admis en donnant leur confiance, par 53 voix au même conseil pour une nouvelle période de 3 ans. Un membre nouveau, M. Joseph Gaspard, fut élu en remplacement de M. Pierre Gervain.

Le R. P. Poisson donna ensuite quelques nouvelles de Mgr le Préfet Apostolique qui, de France, s'intéresse beaucoup à cette vaillante société et proposa pour date de la fête annuelle le 23 avril, dimanche de Quasimodo.

Un film de Pathé Baby sur le Maréchal Foch termina cette réunion. Et l'on se retira sur quelques paroles de confiance en *Notre-Dame du Bon Secours* prononcées par le R. Père.

Les membres du Conseil restés seuls procédèrent alors à l'élection du bureau : *Président* : M. Désiré Béchet ; *Vice-président* : M. Louis Girardin ; *Secrétaire* : M. Eugène Levavasseur ; *Trésorier* : M. Francis Gervain. Les *Conseillers* : MM. Émile Pichon, Léopold Arthur, Édouard Bourgeois fils, Ithurrart François, Pierre Frioult, Joseph Gaspard.

Au Fourneau économique. – Le chômage persistant, c'est maintenant plus de 230 rations que le « Fourneau » doit assurer midi et soir, Le service local a alloué à cette œuvre charitable une subvention de 15.000 fr.

Les goélettes. – Le 8 mars, les premières goélettes terre-neuviennes ont fait leur apparition à St-Pierre, grands oiseaux blancs apportant dans leurs vastes ailes le premier message du printemps. Cette semaine, une vingtaine sont venues mouiller en rade, ce qui a mis, en cette triste fin d'hiver, un peu d'animation dans les boutiques de nos commerçants.

Espérons que les nouvelles qui courent en ville au sujet de la prochaine campagne de pêche se réaliseront et donneront à tous l'occasion de gagner leur vie.

Le chauffage de l'Église. – Jadis (il n'y a pas si longtemps de cela) on ne chauffait l'église de St-Pierre que le dimanche et, en semaine, pour les grandes cérémonies : sermons, saluts, mariages inhumations, etc. Le reste du temps, on se pressait comme on le pouvait dans la trop petite chapelle du Sacré-Cœur. Cette manière de faire coûtait cher, car la fournaise devait marcher longtemps à pleine pression pour réchauffer la vaste enceinte et ne donnait satisfaction à personne : en semaine, en effet, on avait de la glace sur les murs et, dès que l'on chauffait, la voûte ruisselait d'eau sous l'effet de la condensation.

Maintenant, l'église de St-Pierre est chauffée tous les jours, matin et soir. Le Conseil de Fabrique a voulu tenter l'expérience : elle est concluante. Depuis 2 mois, la température s'est maintenue de + 9 à + 15 ; (on n'a pas consommé beaucoup plus de charbon car il a suffi de chauffer quelques heures chaque jour pour arriver à ce résultat. Les murs ne suintent plus ; les taches de salpêtre sont en régression ; les peintures n'ont pas souffert de l'hiver.

Surtout, le nombre des assistances à la Ste Messe et des visites individuelles au St-Sacrement a augmenté de façon très sensible. Le Bon Dieu en retire une plus grande gloire, c'est suffisant pour dire que l'expérience est concluante.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Île-aux-Marins – Visite de M. l'Administrateur. – Promise depuis quelques jours, cette visite eut lieu le dimanche 5 mars dans l'après-midi. M. l'Administrateur s'arrêta à la Mairie, à l'école et au presbytère. Puis, malgré la neige, bien épaisse à certains endroits, il voulut parcourir l'île jusqu'au Cap et l'Anse à Tréhouard, où on lui demandait la confection d'un pont. M. l'Administrateur a fait le plus grand plaisir à nos îliens en leur parlant de la pêche et en promettant tout son appui aux pêcheurs. Ses paroles ont bien encouragé ceux qui sont restés fidèles à leur métier ; puissent-elles y faire revenir bon nombre de ceux qui l'on quitté.

La chasse. – Les oiseaux de mer rôdent, ou plutôt volent, assez nombreux en certains jours, dans les alentours de l'île. Leur donner la chasse est un sport tentant et aussi quelque peu rémunérateur : cela dispense au moins d'acheter de la viande. Aussi des matins, de bonne heure, les doris partent et on entend les coups de fusil des chasseurs. Ce n'est pas toujours un plaisir, car le froid est rude en mer, surtout à ces heures matinales ; et c'est une récompense bien méritée quand les chasseurs rentrent avec un nombre respectable de « pièces ».

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 112 - 15 avril- 15 mai 1933

Notre église. – La chaire. – L'église de St-Pierre a enfin une chaire. Depuis plus de 25 ans, tout le monde se désolait de la voir dépourvue de cet ornement. Jadis, on avait bien essayé d'une chaire roulante, que les servants de messe, au moment du sermon, poussaient triomphalement au milieu du chœur. C'était donner à l'assistance plus de distraction qu'il ne convient. Le meuble fut relégué dans la chapelle de St-Joseph et les prédicateurs continuèrent à prêcher de l'entrée du sanctuaire, sans aucun appui. C'était très fatigant pour eux et les fidèles se plaignaient de ne pas entendre.

Un généreux bienfaiteur ayant offert au Conseil de Fabrique de pourvoir, à ses frais, à l'installation d'une chaire provisoire, celui-ci décida de tenter l'expérience. Après 20 ans d'exil, le vieux meuble abandonné fut remis à neuf et placé sur une petite estrade de 2 m. 25 de hauteur au premier pilier de la nef, entre le banc du Gouvernement et celui des Sœurs.

Le résultat a été excellent : l'emplacement choisi n'empêche personne de voir l'autel ; tout le monde, même dans la tribune de droite, entend beaucoup mieux, avec moins de fatigue pour le prédicateur. Le Conseil de Fabrique, aidé par les paroissiens, est décidé à transformer ce provisoire en définitif.

Un Vétérinaire à St-Pierre. – En même temps que notre nouvel administrateur, M. Barrillot, descendait du « Belle-Isle » le 21 février, M. Albert Bolloch, nommé vétérinaire de la Colonie. L'arrêté créant le service lui attribue les fonctions suivantes :

Contrôle sanitaire, à l'importation, du bétail sur pied et de toute viande destinée à la consommation : Épipizooties ; Examen des questions relatives au développement de l'élevage et de l'agriculture.

Le Pilotage. – Comme nous l'avons fait entrevoir dans un N° précédent, nos quatre pilotes abandonnent la concurrence pour grouper leurs intérêts.

A partir du 15 mars et pour une durée de 3 mois, le nouveau service est organisé à titre d'essai. Le service de la station s'effectue au tour de liste sous la direction d'un syndic des pilotes, en l'occasion M. Favereau, Officier de Port.

Les salaires sont mis en commun pour être répartis en fin de mois, proportionnellement aux jours de service.

L'Orphelinat. – Voici revivre sous une autre forme l'antique ouvroir où nos chères Religieuses furent la providence de tant d'enfants : A l'Hôpital-Hospice est maintenant annexé un orphelinat destiné à recevoir les orphelins nécessiteux à la charge des communes.

A l'extrémité ouest du bâtiment de l'hôpital, face à l'asile des vieillards, l'appentis avait été surélevé, l'an dernier, pour fournir, à l'étage, des salles bien éclairées devant servir de laboratoire. Le laboratoire n'a pas fonctionné mais les salles restées libres sont devenues, depuis le 19 mars, dortoir et réfectoire de 13 enfants.

Cet orphelinat, qui relève du chef du Service de Santé est momentanément confié à Sœur Alain, sous la direction si appréciée de Mère St-Jacques.

Un vieil ami. – Il s'agit du « St-Pierre », le courrier de Miquelon du regretté Frank Éloquin. Depuis l'incendie du 15 septembre 1931, il était pour ainsi dire abandonné à la cale du sud. Voici que la Société Mac Millan a entrepris de le remettre en service. Tous les méfaits du sinistre dans la quille et sur le pont sont maintenant réparés. Il s'agrémente d'une superstructure que nous ne lui connaissions pas. Et bientôt repeint, il s'en ira fournir une nouvelle carrière dans les ports canadiens.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Île-aux-Marins . – *L'hiver.* – Quand la température hivernale ne se fait pas en son temps, elle devient plus mauvaise, dit-on. Et c'est ce qui est arrivé cette année. Après un janvier relativement clément, nous avons eu un février puis un mars de plus en plus rude et nous avons un avril qui semble vouloir être encore plus méchant. Aussi la grippe, qui se confinait d'abord dans la capitale, a-t-elle fait son apparition à l'île. Heureusement, elle n'est pas grave.

Travaux. – Le Conseil municipal a décidé de faire commencer quelques travaux à l'église et sur les routes pendant les quelques semaines qui séparent encore de la saison de pêche. On commence d'ailleurs à se préparer sérieusement, les villégiaturistes d'hiver à St-Pierre ont commencé à rentrer au bercail.

Une visite à l'île. – M. l'Administration et Madame Barrillot ont fait lundi soir une visite à l'île, visite d'autant plus appréciée qu'elle était une surprise, agréable pour tous.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 113 - 15 mai - 15 juin 1933

M. Sautot. – Parti de St-Pierre, le 7 mai 1932, après avoir pendant trois années gouverné notre petite colonie, M. Henri Sautot est maintenant chargé, par décret du 15 mars 1933, des fonctions intérimaires de commissaire résident de France aux Nouvelles Hébrides (Océanie).

Médailles d'honneur. – Nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos lecteurs ces lignes extraites du Journal officiel du 15 avril.

Par décision du Ministre de la Marine Marchande en date du 15 février 1933, la médaille d'honneur, instituée par la loi du 14 décembre 1901, a été décernée aux Marins de commerce dont les noms suivent :

- ADMOND, Louis-Eugène, de l'Île-aux-Marins,
- FERRON, Auguste, de Saint-Pierre,
- HEUDES, Louis-Émile, de l'Île-aux-Marins,
- ITHURRART, François, de Saint-Pierre,
- SERIGNAC, Pierre-Louis, de l'Île-aux-Marins,
- TILLARD, Jean-Ernest, de Saint-Pierre

L'heure d'été. – Comme les autres années l'heure légale a été avancée pour la saison d'été le 1^{er} dimanche de Mai à 23 h.

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 114 - 15 juin - 15 juillet 1933

Mgr HEITZ nous a quittés en janvier pour ne plus revenir. Le courrier de 28 mai a apporté la lettre ci-jointe où il nous annonce sa démission.

Lue en chaire, ce jour même, cette lettre causait à beaucoup une douloureuse surprise. Bien sûr, nous avions tous sur la santé de Mgr des craintes que ce voyage en France, suivant si près celui de 1931, ne faisait que confirmer. Mais comme lui on voulait espérer quand même. Nous ne présenterons pas cette lettre, nous n'en ferons pas le commentaire, elle touche avec tant de délicatesse bien des points délicats.

Que ce portrait vous reste à tous en souvenir de Celui que le Bon Dieu vous donna en 1922 comme Préfet Apostolique, et qui pendant dix ans se dévoua pour tous jusqu'à épuiser ses forces. Mgr HEITZ, redevenu le R. P. Heitz, emporte de St-Pierre la Croix de la Légion d'Honneur pour son bon travail dans la Colonie, en faveur de la France. Puisse la reconnaissance des fidèles populations de Saint-Pierre et Miquelon l'accompagner de ferventes prières sous le climat plus clément où il continuera à travailler pour Dieu.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Paris, le 10 mai 1933.

Le Préfet Apostolique

aux chrétiennes populations de Saint-Pierre et Miquelon.

Mes Très Chers Frères,

Le mercredi 5 avril, jour où j'ai été reçu en audience privée, j'ai exposé à Notre Saint-Père le Pape Pie XI mon appréhension de ne plus pouvoir comme par le passé, accomplir ma tâche à Saint-Pierre et Miquelon. Je lui ai dit qu'à mon arrivée à Paris, le médecin et l'oculiste avaient déclaré au Supérieur Général de la Congrégation du Saint-Esprit que, vu mon état de santé à l'âge de 72 ans et les rigueurs du climat de nos îles, il y avait lieu de m'amener à renoncer à un retour éventuel dans ma Mission.

Le Saint-Père a été d'avis que je suive le conseil des médecins qui m'avaient soigné, et que je consacre ce qui me reste d'activité à un apostolat plus restreint et sous un ciel plus clément.

Trois jours auparavant, S. E. le Cardinal Fumasoni-Biondi, Préfet de la S. C. de la Propagande, avait été du même avis ; il avait ajouté que, à sa connaissance, j'avais beaucoup travaillé depuis l'année 1884, début de mon apostolat à Pondichéry, et qu'il était bon de m'arrêter - au moins un peu.

Il ne m'appartient pas, mes Très Chers Frères, d'entrer dans des détails de ma vie de missionnaire. Je puis dire cependant que, depuis 1919, vous m'avez vu à l'œuvre au milieu de vous. Et j'ajoute tout de suite que vos sympathies, mieux que cela, votre affection m'ont toujours été un puissant réconfort dans les difficultés que présente souvent le gouvernement spirituel d'une mission.

Je n'essaierai pas non plus de vous dire l'immense peine que je ressens à la pensée de cette séparation devenue pour moi une réalité ...

Une chose maintenant me rassure et me console : la conviction que je ne quitte pas mon poste sur une initiative personnelle. La veille de mon départ, je l'ai encore dit pendant la grand'messe : J'aurais été heureux de m'y dévouer jusqu'à la fin, pour dormir, le moment venu, mon dernier sommeil parmi les chers morts de St-Pierre. Mais la haute sagesse du Souverain Pontife, mais l'avis autorisé du Cardinal Préfet de la Propagande, m'ont indiqué mon devoir, après le légitime scrupule de n'être plus à la hauteur de ma tâche que l'opinion des médecins avait fait naître dans mon âme.

Le gouvernement spirituel de notre chère Colonie va donc passer en d'autres mains. Qui sera le nouveau « Père » de vos âmes ? - La réponse viendra de Rome ; mais dès aujourd'hui, unissons nos prières en vue du choix que sera fait.

Quant à moi, mes Très chers Frères, je n'oublierai pas les années passées au milieu de vous, où le Bon Dieu m'a permis de continuer l'apostolat de mon vénéré prédécesseur ; et, avec le toujours très cher Père Oster, je me réjouirai de tout ce que réalisera le nouvel élu pour le bien des âmes, pour le maintien et de développement de nos belles œuvres paroissiales.

Il me reste à exprimer mes sentiments de vive gratitude à tous ceux qui m’ont aidé, encouragé dans ma tâche : aux Autorités civiles de la Colonie. MM. les Maires de Communes, et aux Conseils municipaux, aux Conseils de Fabrique, aux Présidents, aux Présidents et aux Membres des groupements paroissiaux, à tous ces Amis dont la sympathie m’a été si précieuse et qui, si souvent, m’ont aidé matériellement, avec une si grande générosité quand il s’est agi de l’église ou de l’entretien des œuvres paroissiales, en particulier du Collège et de l’École Ste-Croisine

A présent, plus que jamais, je prierai pour les chères âmes avec lesquels j’ai été en contact, pour toutes les familles de Saint-Pierre et Miquelon, pour l’avenir des enfants, pour les vocations ... Et chaque jour je demanderai à Dieu de conserver dans la Colonie l’esprit chrétien, précieux héritage légué par les Anciens.

Un mot encore. - Avant de quitter le Saint-Père, je lui ai demandé, pour les Fidèles de la Colonie, une bénédiction spéciale. Elle a été accordée avec une bienveillance toute paternelle qui m’a touché ; et je prie mon cher Vicaire délégué, ainsi que les Curés de l’île et de Miquelon, de vous la transmettre, avec mon souvenir à jamais fidèle.

Je vous bénis moi-même de loin, avec les sentiments de paternelle affection en Notre-Seigneur.

Ch. HEITZ

*Administrateur de la Préfecture Apostolique,
en attendant la nomination de mon successeur.*

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Le feu dans la montagne. - S’amusant auprès de l’étang « Frecker », dans l’après midi du jeudi 18 mai, quelques enfants s’avisèrent de faire un petit feu de brousse. La flamme filtra entre les cailloux voisins et bientôt, attisée par un bon vent d’ouest, monta à l’assaut de la colline dans la direction du Cap à l’Aigle. A la tombée de la nuit une longue traînée rouge indiquait l’avance de l’incendie qui n’avait heureusement comme nourriture que les herbes sèches. Faute d’aliment, le feu tomba de lui-même le lendemain.

Avis aux imprudents qui chaque année font du feu dans la montagne.

Deux « banquiers ». - Le « Pomone » de St-Malo, ayant perdu sa « touée » par gros temps, vint à St-Pierre chercher chaîne et ancre. Arrivé le dimanche 21 mai, il repartait le mercredi matin en compagnie du « Martin-Pêcheur » qui était entré le mardi soir au barchois, ayant subi, dans la même tempête, la même avarie.

Autres nouvelles maritimes. - En plus des courriers ordinaires, notre rade a été visitée au début de juin par quelques chalutiers, mais dont la présence a été de courte durée.

La « Sainte-Jeanne d’Arc » elle-même a fait une apparition le mercredi 7, après avoir parcouru les « Bancs » et visite environ 40 bateaux. Le soir même, le bateau-hôpital mettait le cap sur Sydney, pour nous revenir dans une semaine.

Dans nos anses de pêche la vie a repris, intense. Les doris, tout frais sous leur peinture renouvelée, dirigent leurs courses vers le « goulet » et les « basses ». Déjà, dans plusieurs saleries, la pile des morues grandit sensiblement.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Île-aux-Marins - *La pêche.* - C’est évidemment la grosse question en cette saison commençante. Le capelan est en retard cette année, mais nos pêcheurs de l’île sont allés se boëtter au Barchois de Miquelon en coques et moules et ils reviennent chaque jour avec des marées satisfaisantes.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 115 - 15 juillet - 15 août 1933

Navfrage du « Gladiateur ». - Le trois-mâts « Gladiateur », de Saint-Malo, capitaine S. M. Legaiguoux, qui avait rapatrié à St-Pierre, l’an dernier, l’équipage du « Gloire-à-Dieu » a fait naufrage à son tour, le 18 juin, sur le Grand Banc de Terre-Neuve. Une voie d’eau a été cause du désastre. L’équipage, composé de 34 hommes, recueilli par le voilier « Erminie », est rentré à St-Pierre le 23 juin sur le navire-hôpital. Le 25 au matin, il prenait

La Légion d'Honneur. – Des télégrammes venus de France annoncent qu'à l'occasion du 14 juillet, la Croix de la Légion d'Honneur a été décernée à la R. Mère St-Jacques, Supérieure des Sœurs de l'hôpital, organisatrice de l'Asile des Vieillards et de l'Orphelinat. Il y a 42 ans, que la vaillante « Chevalière » se dépense dans la Colonie où elle a enseigné pendant plus de 30 ans.

Au Collège. – Par le *Belle-Isle* du 29 juillet, un de nos professeurs M. Bergeron, nous a quittés pour rentrer dans sa famille, à Montréal, Canada.

Ses petits élèves se sont fait un bonheur de l'accompagner au bateau pour lui témoigner leurs remerciements du zèle infatigable avec lequel il a dirigé sa classe et le patronage.

A l'église, un nouveau moteur électrique. – Un nouveau groupe électrogène au mazout plus puissant que l'ancien, vient d'être installé dans le nouvel hangar, construit à cet effet, rue Borda, assurant à bon prix l'énergie électrique jour et nuit à l'église, au presbytère, au Pensionnat, à Ste-Croisine et au Foyer Paroissial. Mis en service le 29 juillet, il donne la plus entière satisfaction.

Réfection des enduits. – La Municipalité de St-Pierre décida dans sa séance de mai de réparer les murs de l'église paroissiale. L'entreprise a été adjugée à MM. Ollivier et Tonnessi. Déjà, les échafaudages s'élèvent jusqu'à la cime du clocher et les maçons repiquent les crevasses, qui sont d'ailleurs purement superficielles. Le travail doit être fini pour le début de novembre.

Départ de notre Imprimeur. – Le mercredi 2 août, le cher Frère Bernardin s'est embarqué à bord du *Nérissa*, pour retourner en France où le réclament ses Supérieurs. C'est une grande perte pour notre petite revue qu'il soignait chaque mois depuis huit ans, avec une compétence à laquelle beaucoup de connaisseurs se sont plu à rendre hommage. Électricien et chantré, il rendait par ailleurs de grands services. Qu'il trouve ici, avec nos meilleurs vœux, nos plus sincères remerciements.

La Sainte-Jeanne. – Revenu de Sydney, le jeudi soir, 3 août, le navire-hôpital a fait escale à St-Pierre pour prendre le courrier ; il est reparti le lendemain sur les Bancs et ne se rendra pas au Groenland cette année.

La pêche et la Crise. – Que dire ? Ça toujours été un bonheur de raconter le succès de nos pêcheurs. Hélas ! Comme le capelan, l'encornet boude nos parages et il n'y a pas apparence de morues ! ...

Aussi la deuxième neuvaine de prières répondant à un besoin ressenti par beaucoup, a été régulièrement suivie. Pour les hommes partis à la turlutte ou posant leurs filets, pour ceux que le travail a accablés et que le long hiver menace, femmes et enfants sont venus prier avec ferveur. Commencée le 30 juillet, elle s'est terminée le 7 août avec une Communion générale au Premier vendredi du mois.

Le Franconia. – Le samedi 5 août, un paquebot de 20 175 tonnes mouillait en rade de St-Pierre, vers midi. C'était le *Franconia*, de la Cunard Line mesurant 190 mètres de longueur et comptant 498 hommes d'équipage.

Le luxueux transatlantique était parti de New-York le 29 juillet avec 724 touristes à bord pour une croisière de 11 jours. Après avoir touché Boston, visité le Saguenay et Québec, il venait saluer la France avant de se rendre au Bermudes et de rentrer le 11 à New-York.

La demi-journée passée à St-Pierre a été particulièrement goûtée des promeneurs. Le *Franconia* reviendra donc avec plaisir le 2 septembre, à sa prochaine croisière, et disons qu'il sera, cette fois encore, le bienvenu.

Nauffrage. – Le trois-mâts *Neherton*, de St-Jean de Terre-Neuve, venait du Bras d'Or avec un chargement de charbon. Trompé par la brume, entraîné par les courants, il s'est jeté à la côte, au nord de la ferme Capendéguy, à Langlade, le 15 août, vers les quatre heures du matin. L'équipage est sauf, et l'on espère renflouer le bâtiment.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_

Île-aux-Marins – *La Pêche.* – Évidemment, à l'île surtout, c'est la question qui prime toutes les autres. Or la pêche ne va pas du tout en ce moment. Le capelan n'a pas donné, non plus l'encornet, un peu le hareng qui a permis de médiocres marées. Il a fallu se boëtter de coques et de moules du Barchois de Miquelon, et, malgré cela, se contenter de quelques morues après dix et douze heures de recherches pénibles.

AVIS. - Chez M. Jacoillot, instituteur à l'Île-aux-Marins, grand choix de fleurs à des prix modérés.

- Chez Mme Henri Lévêque, à l'île, un Restaurant est ouvert pour la saison d'été.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_

Tragique accident. – Le samedi 23 septembre, voulant éviter une auto, un jeune tombait de moto sur la rue Truguet et se cassait la jambe.

– Le dimanche 24, un chasseur s’arrachait le pouce et l’index de la main gauche à la Pointe Blanche, avec son fusil. Un accident beaucoup plus pénible devait marquer la journée du 25.

Le vapeur postal *Belle Isle* avait par suite de diverses circonstances beaucoup de retard ; on l’attendit toute la journée du dimanche ; vers les 9 heures du soir seulement on apprit qu’il devait accoster au Frigorifique à minuit. A la fermeture du Cinéma et des Cafés, les promeneurs se rendirent donc très nombreux au Cap à l’Aigle pour assister au départ du courrier.

Il faisait nuit noire. Les projecteurs du bord éclairaient le quai. Vers deux heures, le navire quitta la cale et les gens rentrèrent chez eux, la plupart en auto ou en camion. Une voiture dans laquelle se trouvait M. Jules Hacala, 29 ans, reconduisit chez elle une personne qui avait accompagné une amie au bateau et retourna au Cap à l’Aigle prendre deux jeunes gens. En arrivant au quai, M. Hacala, descendit de l’auto et s’éloigna de quelques pas. Trompé par l’obscurité profonde, il heurta on enjamba le rebord de la cale et tomba à la mer. Les derniers promeneurs firent tous leurs efforts pour le sauver, mais inutilement.

La Gendarmerie prévenue se rendit sur les lieux de l’accident à 3 heures du matin, grâce à l’obligeance de MM. Gervain et Manet, pilotes ; mais les ténèbres étaient telles que leurs recherches demeurèrent inutiles. Ce ne fut qu’à 7 heures du matin que l’on trouva le corps apporté par la mer sur le rivage.

Les obsèques du malheureux eurent lieu mercredi matin au milieu d’une nombreuse assistance.

Nouvelles Maritimes. – Les chalutiers *Patrie* et *Bois-rosé* ont déchargé tous les deux plusieurs milliers de quintaux de morue à St-Pierre. C’est du travail assuré pour un bon nombre d’ouvriers dans les sécheries cet hiver.

Départ. – Gêné depuis longtemps dans son ministère par une maladie qui ne lui laissait guère de répit, le R. P. Marnas vient de nous quitter, le 11 octobre par le « *Dominica* ».

Pour retarder cette décision, le bon père avait essayé de se reposer au Canada pendant les vacances ; cet essai, prolongé deux mois, n’a pas réussi. Il va chercher, dans une clinique de France, le remède à sa grande fatigue. Accompagnons le de nos prières, en reconnaissance de son zèle.

Par le même bateau s’éloigne une jeune sœur, Sœur Marie-Bernard, venue au printemps dernier et qui n’a pu malgré une énergie peu commune, s’acclimater parmi nous. Puisse-t-elle trouver un champ favorable à son apostolat !

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 119 - 15 novembre - 15 décembre 1933

Ad multos annos !

Mgr A. POISSON

est nommé PRÉFET APOSTOLIQUE

de Saint-Pierre et Miquelon

Foyer Paroissial, n° 119, novembre-décembre 1933, page 248

Le lundi 30 octobre, à 4 heures de l’après-midi, un câblogramme expédié par S. E. Mgr Le Hunsec, Supérieur général des Pères du Saint-Esprit, annonçait à St-Pierre, la nomination du nouveau Préfet Apostolique. Mgr Adolphe Poisson venait d’être chargé par le Saint-Père de succéder à Mgr Heitz et de continuer sa belle tâche.

« Vox populi, vox Dei » Voix du peuple, voix de Dieu.

Combattants, de la Société des Marins et du Comité de l'Enseignement Libre ; Les Corps Élus, les Fonctionnaires et les Membres des Bureaux des diverses Sociétés attendaient Mgr POISSON dans le bas de la Nef pour lui présenter leurs hommages au nom de la Population. Un cortège de 80 enfants de chœur était venu au-devant de lui.

Vêtu de la soutane violette et du grand manteau de Cérémonie, le Prélat fait son entrée dans l'église accompagné du P. Letourneur ; après les salutations d'usage aux autorités il entonne le Veni Creator et le Cortège se dirige vers le Chœur.

Le Pontife s'agenouille devant le Maître-Autel étincelant de lumières et adore le St-Sacrement. La foule debout écoute la lecture du Décret de nomination et des Pouvoirs. Le Préfet Apostolique prononce alors, la main sur l'évangile, la Profession de Foi, le Serment Antimoderniste, et le Serment de bien s'acquitter de sa charge. Il revêt ensuite le rochet, le camaïl et l'étole, monte à l'autel, invoque le Sacré-Cœur, Titulaire de l'église et St-Pierre, patron de la Mission. Il prend alors la mitre et va s'asseoir au faldistoire.

Le P. Letourneur est en chaire ; en termes émus, il retrace la carrière de l'Élu et établit la situation spirituelle actuelle de la Préfecture. Elle est dit-il, en plein épanouissement. Le chiffre des communions en 2 ans est passé de 30 000 à 64 000. Celui des Séminaristes de 1 à 10 ; celui des paroissiens inscrits dans les confréries de 2 700 à 3 390. Et, malgré la crise, le montant des offrandes aux Œuvres Pontificales conserve un pourcentage élevé qui fait honneur à la générosité de nos chers St-Pierrais.

Mgr POISSON célèbre alors la Sainte Messe et, à l'évangile, se tournant vers le peuple, lui adresse un Message de Paix ; Souhaitant à tous de comprendre vraiment leurs véritables intérêts et d'entrer dans une Vie Chrétienne fervente qui seule pourra leur donner le bonheur. Un Te Deum solennel clôture la magnifique cérémonie qui laisse dans tous les cœurs une impression ineffaçable.

Un Vin d'Honneur réunit ensuite les Autorités au Presbytère et à 2 h. ½ Mgr POISSON officia pontifiquement. A la fin des vêpres, renouant une vieille tradition St-Pierraise, il reçut dans l'église les Nouvelles Enfants de Marie et bénit les Aspirantes. Une très belle procession à laquelle prirent part les 80 enfants de chœur et les Enfants de Marie, fut suivie du Salut solennel du Très St-Sacrement.

Ad Multos Annos ! ...

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Île-aux-Marins – *La Morue*. – La Providence a été bonne et plusieurs acheteurs se sont présentés ; si bien que dès la 2^{ème} quinzaine de novembre, nos pêcheurs ont commencé à livrer leurs morues, au prix de 90 francs le quintal. En fin de compte, si la pêche n'a pas été brillante cette année, du moins les pêcheurs rentreront dans leurs frais.

Le Christ au Calvaire. – On pouvait, comme on l'a déjà fait, supposer que les « Pieds Rouges » auraient crucifié une fois de plus Notre-Seigneur. Non, il s'agit simplement d'un Christ en bronze, grandeur naturelle, qui a été attaché à la croix de ciment du Calvaire dernièrement érigé. Qu'il daigne bénir la paroisse à ses pieds !

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 121 - 15 décembre - 15 janvier 1933-34

Le Froid. – La dernière semaine de décembre a été marquée par un gros froid rigoureux. L'hiver particulièrement dur a causé des dégâts. Le canal qui conduit l'eau des étangs du Goéland et de la Vigie dans le réservoir ont éclaté par suite de la gelée. 60 mètres de tuyau ont dû être remplacés par un canal provisoire en bois. Dans le Barachois, la glace peu à peu gagne du terrain et sur une grande partie, on peut se promener en toute sécurité.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Île-aux-Marins – *Travaux*. – A part les jours de mauvais temps, on a continué les travaux de la digue. Elle a été étendue du côté sud de l'île, afin de protéger les jardins contre l'envahissement de la mer, surtout aux jours de tempête. Espérons que, désormais, les jardins aussi bien que les caves seront à l'abri des ravages de l'océan.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

« Les armateurs de bâtiments pontés ou non pontés, immatriculés à Saint-Pierre et Miquelon et qui y seront armés pour la pêche à la morue pourront être admis à bénéficier d'une prime d'apprentissage maritime pour tout inscrit embarqué qui, à la date de son embarquement, n'aura pas encore effectué de navigation à la pêche à la morue.

« Le taux de prime sera de quinze francs par jour pendant les deux premiers mois d'embarquement, dix francs par jour pendant les deux mois suivants et cinq francs par jour pendant les deux derniers mois.

Les marins. – C'est le mardi 27 février que s'est tenue l'assemblée annuelle de la Société des Marins. A 8 h. ½ plus de 65 sociétaires était réunis dans la salle des fêtes du Foyer Paroissial, autour de M. Béchet, président, et de Mgr Poisson, directeur spirituel.

M. Béchet prend la parole pour donner connaissance de l'état actuel de la Caisse : Malgré les difficultés, il se trouve que les demandes de secours n'ont pas dépassé les recettes de l'année. L'encaisse est encore supérieure de 200 fr. à celle de l'an dernier.

Le bureau de la société rappelle à tous les sociétaires qu'ils n'ont pas à craindre de venir exposer leurs besoins et demander assistance.

Un vote est nécessaire pour remplacer comme membre du bureau M. Léopold Arthur décédé récemment. Sur la proposition du Président, à mains levées on nomme M. Marcel Cormier.

Monseigneur, pressenti au sujet de la date de la Fête annuelle, répond qu'il convient de s'en tenir à l'époque habituelle et propose le dimanche 22 avril, en coïncidence avec la Solennité du Patronage de St-Joseph. Il ajoute qu'il aurait aimé une fête plus solennelle comme cela se passe dans les ports de France et comme cela devait avoir lieu autrefois à Saint-Pierre. Il se réserve d'aller plus tard dans les différentes anses bénir sur place les embarcations et les marins, pour attirer les bénédictions de Dieu sur la pêche.

Ensuite toute l'assemblée suit Monseigneur à Montmartre ; et, pendant près d'une heure défilent les vues qui nous font faire plus ample connaissance avec la célèbre basilique.

A la Radio. – Le samedi 3 mars est entré en vigueur le nouveau programme de radio que nous avons donné au dernier Foyer... Ce programme fut présenté et détaillé aux usagers par le président du Radio-club, M. Le Hors qui porta à la connaissance de tous les arrangements passés avec l'administration. En raison de la retraite des hommes il y eut changement entre les Causeries religieuse et médicale et le R. P. Letourneur continuant la série de ses entretiens apologétiques répondit à cette objection : Je n'ai pas d'âme. A noter l'heureuse innovation de morceaux joués par des amateurs. Regrettons simplement que le piano mis à leur disposition ne soit pas des meilleurs.

La chaire. – Le dimanche 4 mars après les vêpres et avant le sermon d'ouverture de la Mission des hommes, la nouvelle chaire, définitivement installée à bonne hauteur auprès du banc du gouvernement, fut bénie par Monseigneur le Préfet apostolique.

Monseigneur expliqua d'abord le sens de cette bénédiction dont la Sainte-Église veut honorer tout ce qui sert au culte divin. Il fit ensuite une rapide allusion aux vicissitudes de la « chaire à roulettes » poussée par les enfants de chœur au milieu du sanctuaire et aux difficultés qui suivirent. Il termina en remerciant la personne qui avait bien voulu payer les frais et en demandant les grâces divines pour tous ceux qui entendraient la parole de Dieu dans notre église.

La grippe. – Vers la fin de février voici tout à coup dans le monde enfantin mille symptômes alarmants : on tousse, on n'a pas d'appétit, la fièvre monte, on tremblote ... que sais-je ? vite, la maman soigne petit monsieur, mademoiselle : « Tiens, prends cette tisane, reste bien au chaud laisse pour aujourd'hui tes livres, les cahiers... » C'était sérieux ! Au début de mars près des ¾ des enfants manquaient l'école.

Sur avis du Service de Santé M. L'Administrateur fermait les écoles le 3 mars, après la classe du soir.

L'hiver. – Il dure... et avec des retours offensifs qui maintiennent, plus que les années passées, une couche épaisse de glace sur nos rues. Canes ferrées et grappins ne sont pas du luxe.

Depuis le 15 décembre jusqu'au 1^{er} mars, la température a oscillé entre 2 ou 3 degrés au-dessus de zéro et 18 ou 20 au-dessous.

Rien d'étonnant à ce que les scieurs de glace de l'étang « Frecker », travaillant pour le compte du gouvernement, ramènent des blocs de plus de 60 centimètres d'épaisseur.

Profitant de cette température exceptionnelle, les enfants du Collège entretiennent dans leur cour un beau petit « rink » à rendre jaloux bien des patineurs obligés de faire une longue course avant de se livrer à leur sport favori.

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 125 - 15 avril - 15 mai 1934

La Ville d'Ys. – Sou le commandement de M. le Capitaine de frégate Pierre Goybet, l'Aviso *Ville D'Ys* est entré en rade le dimanche matin 29 avril, venant de France par les Açores et ayant sur les Bancs, visité plusieurs bateaux.

Dans l'après-midi, match de football entre l'équipe du bord et notre A. S. S. P. Les uns et les autres avaient à dégourdir leurs jambes ; la vie sur mer et l'hiver St-Pierrais n'étant pas favorables au sport. La partie fut intéressante et nos braves marins constatèrent avec une joyeuse surprise que le score était moins sévère que l'an dernier : 6 à 1 au lieu de 11 à 0.

L'avisos a quitté notre rade le mercredi 2 mai en direction de Boston.

Le R. P. Yvon. – Le cher aumônier des marins gardait au cœur la nostalgie de nos brumes ou plutôt des heures d'apostolat auprès des « Terre-neuvas ». La Ste Jeanne ne devant plus revenir, il a fait des pieds et des mains pour obtenir que la *Ville d'Ys* l'accueille. Et voilà comment la bure du religieux a voisiné sur l'avisos avec les cols bleus.

Le R. P. Yvon va aider de son mieux, cette année, les « bourlingueurs » de la mer, en profitant de toutes les occasions. Son désir est de trouver un moyen d'assistance, rapide, pratique et régulier pour l'an prochain. Il y a encore du bien à faire et il doit y avoir au lendemain de la fraude quelque bonne goélette à moteur immobilisée quelque part.

Voici un œuvre qui est en bonnes mains, mais qui a besoin de secours. Avis aux personnes riches qui sont les économes du Bon Dieu.

Au Tableau d'Honneur. - Par décision du Ministre de la Marine Marchande en date du 14 février 1934, la médaille d'honneur des Marins du Commerce a été décernée aux marins dont les noms suivent :

Apestéguy, Gratien-Paul ; Faugaret, Julien ; Gautier, Emmanuel ; Maillard, Jules ; Vigneaux, Théodore.

Nos félicitations.

Le Frigorifique. – Il sera procédé le vendredi 20 juin 1934 à 15 h., au ministère de la Marine Marchande à Paris à l'adjudication de la concession de l'établissement frigorifique de St-Pierre.

La mise à prix est fixée à 260 000 fr.

Les Postes radioélectrique. – La redevance fixée par l'administration pour les postes radioélectriques privés est de 25 fr. par an.

L'heure d'été. – L'heure légale fixée par arrêté local du 8 juin 1911 a été avancée de 60 minutes le dimanche 6 mai 1934 à 23 heures.

L'heure légale sera rétablie le 1^{er} dimanche d'octobre.

Nouvelles Maritimes. – Plusieurs chalutiers viennent à St-Pierre débarquer de la morue et prendre du sel. *Marcella*, *Alfred*, *Téméraire*, *Bois-Rosé* arrivent ainsi à tour de rôle et se ravitaillent à bord du *Jan* et du cargo grec *Mary*. L'un après l'autre, ils retournent sur les bancs, ayant animé pendant quelques jours la rade et le barachois.

La petite pêche, elle, active de plus en plus ses préparatifs. Le nombre des pêcheurs s'est remarquablement accru et les doris fraîchement peints, aux noms pittoresques, ont belle allure. – Savoyard, l'Anse aux Allumettes, la Pointe, l'Anse à Rodrigue regorgent de monde et nombreux sont ceux qui délaissent notre île en faveur de l'Île-aux-Marins.

Le Gouvernement, ému de la situation des pêcheurs lorsqu'ils doivent passer plusieurs jours au Grand Barachois de Miquelon pour prendre des « coques », a décidé de faire construire des abris en cet endroit. M. l'Administrateur s'y est rendu plusieurs fois, et les travaux vont commencer incessamment. C'est là une heureuse initiative dont se réjouissent les pêcheurs et leurs amis.

Le *Sylvia* ramena le samedi 19 mai de St-Jean deux marins de l'Anne de Bretagne, perdus en mer et qui avaient dérivé pendant cinq jours dans leurs doris. - Déjà peu de temps auparavant, deux anglais de Terre-Neuve, à bord d'une goélette, s'étaient égarés en doris et avaient échoué à St-Pierre après quatre jours passés à

l’aventure. Tout est bien qui finit bien, et les heureux rescapés ont été hébergés à l’hôpital en attendant d’être rapatriés.

M. l’Abbé Laurent. - Un télégramme de St-Jean nous apprenait le vendredi 18 mai une heureuse nouvelle. Un nouveau Père, M. l’Abbé Laurent, nous arrivait par le *Sylvia* du lendemain. M. l’Abbé Laurent, prêtre du diocèse de Paris, a été vicaire à Plaisance et à Mesnilmontant. Titulaire de trois licences, il est un excellent professeur qui rendra les plus grands services au Collège.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Île-aux-Marins – *Réunion générale de l’U. S. I.* – L’Union sportive Îlienne tint son assemblée annuelle le samedi 21 avril dans la salle de l’Étoile. Le même bureau et le même capitaine furent réélus à la quasi unanimité.

Un drame qui finit bien. – Le dimanche 22 avril, un jeune homme de l’île, Alexis Nouvel, quittait l’île dans un doris minuscule. A cent mètres du plain, un faux mouvement fit chavirer l’embarcation et jeta à l’eau le passager. Celui-ci tenta d’abord de retourner le doris et d’y reprendre place. Devant l’inutilité de ses efforts, il se décida à nager vers le rivage. Il put se débarrasser d’une botte, mais ses vêtements l’alourdissaient, il lança un appel au secours qui fut entendu.

N’écoutant que son courage, M. Jugan père se jette à l’eau pour le repêcher. Mais le candidat à la noyade se cramponne à lui, et ils auraient certainement péri tous les deux, si M. E. Morel, que nous appelons familièrement « l’Amiral », ne s’était précipité à son tour pour les tirer de l’eau. Il fallut une grande demi-heure de frictions, massages, respiration artificielle pour faire revenir à lui Alexis Nouvel.

La pêche. – Malgré le froid, plusieurs marins sont allés au Barachois de Langlade s’approvisionner de coques et moules. Ils sortent, font des pêches moyennes et en livrent les produits au « bazar » de St-Pierre.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 126 - 15 mai - 15 juin 1934

Tragique accident. – Le vendredi 25 mai, à 8 h. 30 du matin, un terrible accident s’est produit à la « Cale Maufroy ». Le chalutier *Alfred* faisait son plein de charbon. Vérifiant la réparations d’une grue, le contremaître M. Victor Autin, a perdu l’équilibre et est tombé à la mer, d’une hauteur de douze mètres environ. La nuque ayant heurté le rebord du chalutier, il fut retiré de l’eau sans connaissance ; malgré les soins les plus dévoués, il s’est éteint quelques instants après à l’hôpital, où ses camarades l’avaient transporté aussitôt.

Que Mme Victor Autin et ses enfants trouvent ici, en ces tragiques circonstances, nos plus sincères condoléances et l’expression de la sympathie de toute la population de nos îles.

Le Jutland dans le port de St-Pierre. – Dans le cours du mois de mai, le chalutier *Islande* calant 6 m. 10 a opéré son transbordement de morue amarré au quai Amiral Guichet.

Le grand chalutier *Jutland* de 1 127 tonneaux de jauge brute et calant 6 m. 10, chargé de 17 000 quintaux de morue à transbordé une partie de sa cargaison sur le cargo grec *Mary*, amarré à ce quai. Ce cargo, quelques jours auparavant, avait commencé son chargement au terre-plein sud, en ayant les chalutiers *Alfred* et *Téméraire* amarrés en couple de chaque côté des navires ayant 6 mètres de tirant d’eau pouvant aisément travailler en cet endroit.

Les grands navires ont donc maintenant la facilité d’effectuer leurs opérations dans le port de St-Pierre, sans craindre d’être retardés, comme en rade, par le mauvais temps.

Terrible incendie. – Le vendredi 1^{er} juin, un violent incendie s’est déclaré vers 3 h. de l’après-midi, dans la maison alors inoccupée de Mme Vve Baslé, au-delà du Pont-Boulot. L’alerte fut aussitôt donnée en ville et tous les hommes disponibles se portèrent sur les lieux pour combattre le fléau.

Le vent était d’une rare violence ; l’eau manque en cette partie des faubourgs. Malgré le dévouement de tous, le feu ne tarda pas à menacer la maison de M. Georges Lafourcade, douanier, celle de M. Nelson Clark, son beau-frère et même tout le quartier. La maison de M. Lafourcade fut bientôt la proie des flammes. Les autres purent être sauvées, au prix de longs efforts.

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 129 - 15 août - 15 septembre 1934

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 130 - 15 septembre - 15 octobre 1934

Nauffrage. – Un petit chalutier à moteur avait été lancé à St-Pierre en mai dernier par M. M. Hacala. C’était un petit navire de 24 tonneaux destiné à la pêche dans les environs de nos îles. Quelques essais eurent lieu dans les mois suivants avec un succès relatif, les possibilités de dragage n’étant pas très grandes. Mais voici que le 12 septembre à 21 heures 30, sans doute par suite d’un retour de flamme au carburateur, le feu emplit tout à coup la chambre des machines et s’étendit à tout le bateau avec rapidité. Les cinq hommes de l’équipage eurent juste le temps de sauter dans le doris, heureusement suspendu en dehors sur ses deux palans.

Le temps était calme, la côte de Langlade assez proche, les naufragés abordèrent au Petit Barachois.

Le feu à Galantry. – Le 19 septembre, à 1 h. du matin, un incendie se déclara dans le magasin à combustible de la Sirène de Galantry. Les gardiens se mirent aussitôt à l’œuvre et grâce à leur dévouement le danger fut bientôt conjuré. Les dégâts sont insignifiants.

Tragique accident. – Le vendredi 5 octobre, vers 5 h. 30 du soir, sur la route de la Pointe, un camion chargé de mobilier rentrait en ville. En arrivant au Pont Boulo, le chauffeur remarqua que M. Joseph Ilharréguy, qui se trouvait à l’arrière avait disparu. Il fit aussitôt demi-tour et trouva peu à près (sic) le malheureux gisant sur la route dans une mare de sang. En passant sous le pont à M. Dupont, M. Ilharréguy ne s’était pas assez baissé et il avait été violemment projeté sur le sol. Le blessé était dans le coma.

Transporté d’urgence à l’hôpital, les docteurs lui prodiguèrent leurs soins. Il n’y avait pas fracture du crâne, mais une large plaie à la tête, et un état de protestation (*sic*) dû à la chute.

M. Ilharréguy s’est éteint le lundi après-midi, à la suite d’une complication pulmonaire, sans avoir repris connaissance.

La pêche. – La campagne est à peu près terminée. Quelques pêcheurs continuent leur rude métier. La plupart ont désarmé et préfèrent travailler soit aux routes, soit aux séchoirs. L’année n’a pas été brillante et le nombre de ceux qui firent 200 quintaux ou plus n’est pas considérable. La boëtte en effet a fait trop défaut, le capelan ayant manqué entièrement et l’encornet n’ayant pas donné assez longtemps.

Toutefois le prix de 60 frs au vert permet à la plupart de couvrir les frais et de faire des provisions de première nécessité pour l’hiver.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Île-aux-Marins – Visite de M. l’Administrateur. – Dans la soirée du 10 octobre, M. l’Administrateur accompagné de M. le Chef du service des Travaux Publics est venu à l’île pour examiner avec M. le Maire les travaux à faire pendant la morte-saison.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 131 - 15 octobre - 15 novembre 1934

Le Président Théodore Tissier. – Le 17 octobre dernier nous avons eu la visite du navire de l’Office des Pêches, « *Président Théodore Tissier* », sous le commandement de Monsieur le Capitaine de Frégate de réserve Beaugé.

Foyer Paroissial n° 132 - 15 novembre - 15 décembre 1934

Les St Pierrais de St Malo

Depuis le voyage de la délégation française au Canada, voyage qui comporta une escale à notre vieille colonie de St-Pierre, cette colonie, la plus vieille de la France, est restée à l'ordre du jour. Ne doit-on pas élever, l'an prochain, à St-Pierre, un monument qui rappellera le passage de Jacques Cartier dans l'île. Aussi l'idée d'une association de Malouins, originaires de St-Pierre ou y ayant résidé, qui était dans l'air depuis quelque temps, a-t-elle pris corps. Des dévoués ont pris la tête du mouvement et ont recueilli à ce jour 88 adhésions. C'est donc un succès. Sur les 88 adhérents 68 assistaient ou s'étaient faits représenter à l'Assemblée constitutive de la nouvelle association qui avait lieu hier matin, salle de la Chambre de Commerce, rue de Toulouse.

L'un des promoteurs, Monsieur Louis Laisney, préside avec comme assesseurs MM. Farvacque et Béquet ; M. Yvon remplissant les fonctions de secrétaire. Il résume en quelques mots heureux le but de la nouvelle association qui est de resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les Saint-Pierrais. Puis, après avoir excusé M. le bâtonnier Guillaume qui au dernier moment, n'a pu venir à la réunion, il adresse les condoléances des membres de l'Association aux familles Gautier, Olivier et Arthur qui viennent d'être frappées par des deuils.

En raison de l'absence de Me Guillaume, appelé par tous les adhérents au poste de président, on décide de réserver l'élection du président. M. Charles Farvacque est ensuite nommé vice-président ; M. Louis Laisney secrétaire-général ; M. Trottoux, trésorier ; M. Jacquet, secrétaire ; MM. Gervain et Yvon, membres.

Nous souhaitons longue vie et prospérité à la nouvelle association qui vient de naître.

OUEST-ÉCLAIR *Novembre, 1934*

..*..*..*..*..*..*..*..*..*..*..*..*..*..*..*..*

De Terre-Neuve. – Les voici revenus les vendeurs de bois, de spruce, de coquillages ... les anglais de la côte. Leurs petits voiliers sont serrés dans le dock ; auprès des tas de bois à brûler s'empilent sur le quai. De leur pas lourd, les épaules ployées sous leur fardeau, ces gens de Lamaline, de Marystown ou d'Oderin s'avancent dans la ville. Ils frappent à toutes les portes ; rebutés ici ils vont sans rancune présenter ailleurs leurs marchandises. Peut-être feront-ils plusieurs rues sans placer les cent « billots » de bois dur, sans vendre leurs « cofish » ou leur douzaine de choux. L'habitude de la misère donne à leur tenue, à leur démarche comme un cachet de fatalisme. Vendront-ils tout ? et en combien de temps ? ... En voici qui demandent, en échange de magnifiques de magnifiques homards, quelques vêtements usagés. Les pauvres ! D'autres baissent progressivement leurs prix cependant bien faibles pour qu'on prenne quand même, sans besoin. Ce sera si peu cher ! Et l'on achète, En échange, s'entassent dans la cale du petit bateau les denrées que St-Pierre peut fournir à bon prix à ces clients forcés du commerce britannique.

Accident mortel dans le Barachois. – Le 10 novembre, deux chalutiers étaient accolés au quai de la nouvelle douane. Un *novice* du « *Capricorne* » nommé Hue Auguste, de St Malo, voulut passer sur l'autre bateau pour chercher des cigarettes. L'obscurité l'empêcha de mesurer exactement l'écartement à franchir ; il tomba lourdement à l'eau et, malheureusement ne reparut pas à la surface.

Ce ne fut que le 19 novembre que le scaphandrier ramena le corps.

Épidémie. – Fermeture des écoles. – Quelques cas de scarlatine s'étant déclarés, le médecin demanda le 17 novembre la fermeture des écoles. Inutile de dire que les écoliers apprécièrent ce congé imprévu ; mais les parents ...

La contagion ne s'étant pas produite la réouverture des classes fut ordonnée le lundi 26 au matin.

Ce ne fut pas pour longtemps. Sous forme de mal de gorge la scarlatine couvrait en plusieurs maisons ; le médecin demanda de nouveau la fermeture le dimanche 2 décembre.

Colis entre St Pierre et le Canada. – Du Journal officiel de la Colonie nous extrayons l'arrêté suivant du 28 nov. 1934.

Article 1^{er}. – Le poids maximum des colis-postaux échangés entre Saint-Pierre et Miquelon et le Canada, précédemment fixé à 10 livres, est porté à 20 livres.

Article 2. – Ces colis seront soumis au départ de St-Pierre à une taxe proportionnelle de 2 frs par 500 gr.

Incendie. – Le 2 décembre vers 1 h. 30 du matin le feu se déclare chez M. et Mme Démontreux, rue Nielly. C'était la veillée funèbre d'un petit enfant : Arthur Mac Donald, La Grand'mère qui était seule à ce moment s'absenta pour aller prendre un peu de thé à la cuisine. Pendant ce temps le feu d'une bougie se communiqua aux linges et rideaux du lit mortuaire et bientôt attaquait la maison elle-même. Mme Démontreux donna l'alarme et réveilla la famille. Un de ces fils s'efforça en vain de sauver le petit corps. Le feu gagnait : il fallut sauter par les fenêtres.

Les secours arrivèrent à temps pour protéger la maison de M. Chappedelaine à peine distante d'un mètre, et la pluie qui tombait aida à éteindre les flammèches qui s'échappaient du brasier.

Le chômage, allocation. – Les travaux entrepris pour les sans-travail par l'administration étant terminés M. Gloanec, maire de St-Pierre, a pris un arrêté accordant aux chômeurs nécessiteux de nationalités française une allocation quotidienne sur les fonds du Bureau de Bienfaisance.

Il sera alloué, à partir du 10 décembre, 8 frs par chômeur, 2 frs pour la femme, 1 fr. 50 par enfant au-dessous de 15 ans.

Une commission spéciale examinera les cas particuliers.

Les bénéficiaires de ce secours seront à la disposition du Service local ou municipal pour les travaux de voirie à certains jours, suivant un tour de service.

Les chalutiers. – L'arrière saison a été marquée par une affluence inaccoutumée de chalutiers venant prendre charbon ou sel pour finir la campagne. Voici les dates des entrées : le 23 oct., le Jacques Cœur et le Capricorne ; le 25, l'Atlantique et le Neptunia ; le 26, le Dugay-Trouin ; le 28 le Sénateur Duhamel amenant le corps d'un de ses hommes décédé presque subitement. L'Aspirant Brun ; le 30 le Groenland, le Téméraire et l'Orage. Le 1^{er} novembre, l'Avant-Garde ; le 3, le Bois-Rosé ; le 9, le Patrie qui devait malheureusement couler en rentrant en France, le Président Houduce ; le 12, le St Martin Légasse ; le 14 le Capricorne ; le 15, l'Atlantique ; le 19 le Sergent Gouarne ; le 24, l'Aspirant Brun ; le 29, l'Avant-Garde et le Neptunia.

Les Bancs de Terre-Neuve leur ont fourni cette année une ample moisson. Dieu veuille que ces géants de la pêche laissent suffisamment à glaner à notre armement local.

Carnet blanc. – Le fait est assez rare pour être noté. Depuis combien d'années avons-nous eu une telle série de mariages : huit la même semaine ; quatorze dans le mois ? Si cela continue, nous pourrions faire concurrence aux fameux mariages bretons de Plougastel.

Le départ du père Lucas. – Le bon P. Lucas est reparti en France par le Belle-Isle du 2 décembre. Beaucoup de paroissiens sont venus lui exprimer à l'embarquement toute leur sympathie et leur reconnaissance. Le P. Lucas était arrivé en avril 1923. Parti une première fois en novembre 1927, il revint deux plus tard se dévouer, d'abord à St-Pierre même, puis à Miquelon dont il aimait la religieuse population. Il avait depuis longtemps le désir, exprimé en plusieurs circonstances à ses supérieurs, de se retrouver en communauté. Ce désir est venu atténuer la visible souffrance du départ.

Un voyage difficile. - Mardi 4 déc., le Colonia était allé à Miquelon pour porter du charbon. Il ne devait en revenir que le lendemain soir avec un chargement de boucauts de morues, mais dans l'après-midi l'annonce du mauvais temps porta le prudent capitaine du petit bateau à mettre au plus tôt le cap sur St-Pierre. La tempête prit presque soudainement et il fallut abandonner l'espoir de rentrer au port. La nuit fut très pénible, le bateau n'obéissant plus au gouvernail et supportant mal le choc des vagues énormes. Grâce à Dieu, on en fut quitte pour des dégâts minimes.

La décoration de M. Favereau. – Jeudi 6 déc. dans le salon du Gouvernement, M. Barrillot, administrateur de nos îles, remit à notre sympathique Capitaine de Port la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur. A cette fête intime étaient présents les seuls Légionnaires de la Colonie et la famille de M. Favereau que l'on sentait profondément heureuse de l'honneur fait à son chef.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Île-aux-Marins – *L'exode.* - On lit dans la chronique de l'île du mois de décembre 1928 « qu'il n'y a ni baptême, ni mariage, ni sépulture à signaler ». Et pour motiver cette carence le chroniqueur a soin d'ajouter « qu'un tiers de la population de l'île est partie pour St-Pierre en vue d'y passer l'hiver. » Ce n'est plus pour un mois, c'est pour toute l'année 1934 qu'il n'y a rien à signaler au point de vue naissance et décès. A noter que la dernière mortalité survenue dans la paroisse remonte à plus de deux ans. L'île est le pays où l'on ne meurt pas ! Et cependant l'exode des hiverneurs vers la ville augmente d'année en année. C'est une bonne moitié de la population en résidence dans l'île pendant la campagne de pêche, qui est allée cette année, chercher dans les

miasmes de la ville une température légèrement moins dure et des distractions qu'elle ne trouve pas ici. Le nombre d'habitants sédentaire dans l'île est d'environ 160 actuellement. Souhaitons que les enfants de l'île n'attrapent pas la scarlatine comme leurs petits camarades de St-Pierre.

Les travaux. - Commencés en Octobre ils ont été arrêtés le samedi 1^{er} décembre. A signaler, pendant cette période, l'achèvement du chemin qui traverse l'île dans toute sa longueur, sur un parcours d'environ 1200 mètres.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 133 - 15 décembre 1934 - 15 janvier 1935

Promotions dans les différents cadres locaux :

A la 2^{ème} classe du grade de Commis expéditionnaire principal :

M, Claireaux Eugène.

A la 2^{ème} classe du grade de Commis expéditionnaire :

M. Letournel Marcel.

A la 4^{ème} classe du grade de Commis expéditionnaire :

Mlle Dollo Marie.

A la 1^{ère} classe de dactylographe expéditionnaire adjointe :

Mlle Fumey Berthe.

A la 2^{ème} classe du grade d'instituteur :

M. Tillard Amédée.

A la 2^{ème} classe du grade d'institutrice :

Mlle Letournel Gabrielle.

A la 4^{ème} classe du grade de matelot-chef.

M. Casemayor Joseph.

A la 2^{ème} classe du grade de gardien principal de phare :

MM. Ruellan Eugène et Hamoniaux Jules.

Dans la vie paroissiale. – Les baptêmes de l'année ont été au nombre de 93. – Les mariages : 33. – Les enterrements : 53.

La Confrérie du St Sacrement augmente toujours son effectif. Nous dépassons 150 membres.

Les « Mères Chrétiennes » ont désormais leur réunion spéciale. C'est le moment de grouper les jeunes mamans qui cherchent à comprendre leurs devoirs.

Les chanteuses ont été à la peine pendant les six derniers mois ; mais voici que le renfort arrive.

Le Patronage des Jeunes Gens a repris, en grand, Il y a de la vie... et de l'espoir.

Budgets. – D'après le Journal officiel de la Colonie les Budgets de 1935 sont arrêtés aux sommes suivantes :

Commune de St-Pierre : 554 610 frs.

Bureau de Bienfaisance : 161 400 frs.

Île aux Marins : 95 500 frs

Miquelon : 53 937 frs.

L'Épidémie. – Vraiment elle dépasse les bornes cette scarlatine que l'on croit partie vingt fois et qui vingt fois renaît à tous les points de la ville. Les classes sont fermées - fermés les cours particuliers - fermés les

catéchismes - et la maladie se promène de porte en porte, atteignant aussi les grandes personnes, imposant à tous mille entraves dans le train de vie ordinaire. Jusqu'ici rien de grave. De guerre lasse, donnant cependant des ordres pour la surveillance des cas suspects, l'inspecteur primaire permet de rouvrir les écoles le 2 janvier au matin. Tout le monde en est content.

Nos chantres. – Une heureuse initiative vient de rendre à nos offices leur splendeur passée. – Les membres du Cercle Pie XI se sont offerts pour assurer chaque dimanche le chant de la grand'messe et des Vêpres. Groupés à la tribune avec les petits chantres du Collège, ils s'acquittent de leur tâche de la façon la plus satisfaisante. Déjà plusieurs nouveaux jeunes gens se sont fait inscrire dans leur chorale. – Puisse leur exemple susciter d'autres bonnes volontés et que les membres du Cercle Pie XI soient très cordialement félicités de leur dévouement.

Le Christ du Calvaire. – Descendu pour réparation le pauvre Christ de bois nous es apparu si abîmé, si vermoulu, qu'il nous sembla urgent d'en commander un autre. C'est chose faite. Au mois de mars nous arrivera de France un beau Christ en chêne de Bretagne prêt à défier les ans en veillant sur notre petite ville. Le prix en est estimé tout compris à 2500 frs. environ. Nous comptons sur la libéralité de tous pour cet ex-voto de la confiance St Pierraise au Christ-Roi.

Rectification. – Nous avons annoncé au dernier « Foyer » que le chalutier « Patrie » avait sombré en rentrant en France, Nous sommes heureux de dire que la nouvelle qui en était arrivée n'était pas exacte.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Île-aux-Marins – *L'arbre de Noël.* – Aurons-nous l'arbre de Noël cette année ? Telle était la grande question que nous posaient les enfants depuis plusieurs jours. – « Oui, oui, vous l'aurez, votre arbre de Noël ». Le jeudi 10 janvier est le jour fixé pour la séance. Dès le matin un fort vent souffle et gonfle la mer. A 10 heures arrive l'abbé Laurent professeur au Collège (*Il n'y a pas de mauvais temps pour les braves*) A trois heures commence la loterie, sous la présidence de M. Sérignac, maire. Si tous les enfants eurent des lots, tous n'en furent pas satisfaits. Ce ne fut pas sans dépit que le petite Georges F. dut emporter dans ses bras une grande poupée qu'il aurait sans doute mieux aimé voir échoir à sa petite sœur. M. l'abbé Laurent donna quelques sages conseils à son jeune auditoire et, boute en-train de la fête, égaya tout le monde en mettant en loterie le contenu d'une gibecière d'écolier qu'il venait lui-même de gagner.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 134 - 15 janvier - 15 février 1935

Une Ordination

Nous sommes heureux de consigner dans notre petite revue St Pierraise l'ordination de M. l'abbé François Michel qui fut pendant trois ans professeur au Collège St Christophe. Il fut ordonné prêtre à Chevilly le Jeudi 27 décembre 1934 par Monseigneur Le Hunsec, Supérieur Général de la Congrégation su St Esprit.

Le lendemain, il disait sa première messe dans la chapelle des Sœurs de St Joseph de Cluny, assisté par les RR. PP. Lucas et Cardinal. et M. Maurice Derrible.

Beaucoup de personnes se feront un devoir de reconnaissance de prier pour l'apostolat de ce nouveau ministre du Seigneur.

Échos du Mois : **Réunion annuelle du Radio Club.** – Le 16 janvier a eu lieu la réunion annuelle du Radio-Club St Pierrais.

On sait que le Radio-Club s'est chargé depuis un an de la direction artistique des émissions hebdomadaires de F. Q. N. Tous les samedis à 20 h. 30 vous pouvez entendre l'appel lancé par le speaker du Radio-Club du studio que cette société a organisé dans une des salles de la marie. « **Ici F. Q. N., station de radiodiffusion de St-Pierre, fréquence 609 kilocycles.** »

Le programme comporte :

1^{er} Samedi : Musique enregistrée. Causerie médicale par le Chef du Service de Santé.

2^{ème} Samedi : Musique enregistrée. Musique instrumentale et vocale par des amateurs du pays, causerie religieuse par un membre du clergé.

3^{ème} Samedi : Musique enregistrée, Causerie sur un sujet quelconque par divers conférenciers.

4^{ème} Samedi : Musique instrumentale et vocale, déclamations, sketches et saynètes par des amateurs.

Budgets. – *D'après le Journal officiel de la Colonie les Budgets de 1935 sont arrêtés aux sommes suivantes :*

Chambre de Commerce : 95 500 frs.

Île aux Marins : 62 820 frs.

Décorations. – Nous relevons sur le Journal officiel cette distinction donnée à l'un de nos braves gendarmes :

Dupin, Fernand, gendarme, 17 ans de service, 4 campagnes, 1 blessure.

Par ailleurs un radio arrivé à St-Pierre le 24 janvier nous annonce que la Croix de la Légion d'Honneur a été décernée à M. Joseph Lefèvre, membre depuis de longues années du Conseil de Fabrique, du Conseil d'Administration et du Conseil Municipal. Nos plus sincères félicitations.

Un accident mortel. – Le nommé Lars Bencharlsen, marin norvégien du vapeur « Tela » du port de Bergen (Norvège) a été trouvé mort le 29 janvier au matin dans la chaufferie de ce navire ancré au Barachois.

Les causes de ce décès sont inconnues. On croit à un accident : d'après le capitaine, le malheureux serait tombé du haut de l'escalier. - Cette affaire sera réglée en Norvège.

Adjudication. – Grand sujet de conversation. Le service du vaillant petit bateau, courrier de Miquelon, le « Colonia », prend fin cette année. Une adjudication va avoir lieu dans les bureaux de l'Administration le 20 février à 11 h. du matin. Tous à St-Pierre s'intéressent à cette adjudication qui sera terminée quand paraîtront ces lignes. Aurons-nous un bateau à peu près semblable au « Colonia » et à ses aînés : le « Dangeac », le St-Pierre » ? ou bien serons-nous transportés à Miquelon par une vedette à moteur rapide confortable

Dans le Clergé. – Depuis plus d'un mois lettres et télégrammes nous venaient du Canada, implorant pour que Monseigneur laisse partir M. l'abbé Laurent. Il s'agissait de remplacer le titulaire d'une haute classe de mathématiques au Collège de St Alexandre de la Gatineau. Après une longue résistance il fallut céder. M. l'abbé Laurent, profondément regretté par les élèves et leurs familles s'embarqua sur le « Belle Isle » du 27 janvier.

Le Collège St Alexandre avait envoyé pour le remplacer, le R. P. Le Gallo. Celui-ci nous arriva par le courrier du 23 janvier et fut placé momentanément à la paroisse, Monseigneur se réservant pour cette fin d'année scolaire les classes de mathématiques de la classe du brevet.

Mais nous attendions toujours de France le remplaçant du R. P. Lucas. Il nous vint au « Belle Isle » du 6 février. C'est le R. P. Strullu, breton de vieille race comme le R. P. Le Gallo. Le R. P. Strullu, après quelques jours passés à St-Pierre a rejoint son poste à Miquelon.

Un représentant des États-Unis. – Nous avons déjà à St-Pierre un vice-consul de Norvège, un consul du Portugal. Nous avons même connu, il y a quelques années, un consul anglais. Voici maintenant représentée officiellement la grande république de l'Amérique du Nord par l'American Vice-Consul : M. Edwin Norton Gonsaulus Jr.

Que l'Honorable personnage soit le bienvenu dans nos îles.

Le René Moreux (voir chronique de Miquelon). – Finie l'aventure de l'échouage et les longues journées à Miquelon. Prosaïquement, le 31 janvier, le cargo improvisé a pris place au fond du Barachois pour livrer enfin à ses clients les trésors de sa cale, faire les réparations urgentes et charger la morue.

Hiver. – Les hivers se suivent et ne se ressemblent pas. Après les durs mois de l'an dernier voici un hiver changeant, capricieux même tantôt humide comme en Bretagne et tantôt sec et froid, avec un vent, un vent ... Du 1^{er} au 31 janvier le thermomètre n'est descendu qu'une fois à – 16° dans la ville de St-Pierre et s'est tenu habituellement entre + 2 et – 10.

Un naufrage. – La goélette anglaise « Elsie E. » de Terre-Neuve, venant de Gloucester (E. U.) a coulé par voie d'eau à 48 milles au sud de St-Pierre le 19 janvier. Les sept hommes de l'équipage ont frôlé la mort de

Le « Saint-Yves », c'est le nom du successeur de la « Ste Jeanne d'Arc », a dû se trouver à St Malo le 21 février dernier, au Pardon des Terre-neuvas.

Adjudication du Courrier de Miquelon. – Au gouvernement, le 20 février, eut lieu l'adjudication du courrier de Miquelon-Langlade-Pointe-Plate.

C'est Monsieur Maufroy qui a été accepté comme adjudicataire, non plus avec le Colonia, mais avec un bateau de 170 tonnes pouvant recevoir 40 passagers assis, ayant de plus 4 couchettes, des lavabos, le chauffage central ...

Ce navire fera le service de baliseur et de remorqueur ; sa force de machine est de 370 c. v.

Décret au sujet des films cinématographiques. – Du journal officiel de la colonie nous extrayons les précisions suivantes :

Art. 1^{er}. – Aucun film cinématographique ne peut être présenté publiquement dans la colonie si ce film, son titre et ses sous-titres n'ont obtenu le visa de l'administrateur.

Art. 2. – Ce visa ne peut être donné que sur avis conforme de la commission.

.....
Art. 4. – Pour accorder ou refuser ce visa la commission prendra en considération l'ensemble des intérêts nationaux et locaux en jeu et spécialement l'intérêt de la conservation des mœurs et des traditions.

.....
Le budget local. – Autre décret :

Art. 1^{er}. – est approuvé le budget local des îles Saint-Pierre et Miquelon pour l'exercice 1935, s'élevant en recettes et dépenses à 9 071 800 frs.

Retard du Courrier. – Le « Belle-Isle », qui devrait arriver de St-Jean de Terre-Neuve le Samedi 23, fut retenu par la tempête dans un petit port de la baie de Plaisance où il était allé chercher des caisses de harengs. Ce n'est que le mardi 26, vers 4 h. de l'après-midi, que nous le vîmes entrer au Barachois.

Chez nos marins. – Le mercredi 27 février, eut lieu dans la Salle des fêtes du Foyer Paroissial la réunion annuelle de la Société des Marins.

Une soixantaine de membres étaient présents.

Le Président de la société, M. Désiré Béchet, donna lecture de l'état des finances. Il n'y eut aucune surprise à constater que l'encaisse avait diminué de près de 3 000 francs cette année : les dons se ressentent de la crise et les secours aux nécessiteux ont été aussi forts que par le passé.

Un membre du bureau prit alors la parole pour demander si les fonds de la société pouvaient servir à d'autres qu'aux marins.

Voici, à ce sujet, ce que renferment les Statuts : Titre II article 2. *Les membres participants ou sociétaires sont les marins qui ont souscrit à l'engagement de se conformer au règlement de la société.*

Toutefois, le bureau de la société est juge des cas exceptionnels qui se présentent.

Monseigneur Poisson, directeur spirituel, fixa la fête annuelle au dimanche de Quasimodo, 28 avril.

L'assemblée suivit ensuite sur l'écran les détails de l'entreprise célèbre de Christophe Colomb : *la découverte de l'Amérique en 1492*. L'énergique courage du grand navigateur, le résultat et les péripéties de ses quatre voyages, les dimensions réduites de ses caravelles (la Santa Maria de 34 mètres, la Pinta de 18 mètres, la Nina de 17 mètres) intéressèrent nos chers marins.

A l'issue de cette réunion, le bureau choisit comme trésorier M. Joseph Gaspard, en remplacement de M. Francis Gervain.

La Grippe. – Faut-il parler de la grippe ? Les journaux de France nous la montrent parcourant tous les départements.

Elle a passé l'Atlantique et s'est installé nous. Ce n'est pas encore un désastre... mais une désorganisation complète : familles où tous sont « arrêtés » et guettent par la fenêtre qui pourrait apporter le pain des repas ; bureaux, où le personnel se réduit à sa plus simple expression... Et aux malades St Pierrais s'ajoutent les équipages de chalutiers... Médecins et prêtres ne connaissent pas le chômage...

Il y a longtemps que St-Pierre a connu pareille épidémie.

Encouragement au bien. – Le Conseil d'Administration de la Société d'encouragement au dévouement décerne un diplôme d'honneur, médaille d'argent, à Madame Norgeot, sage-femme pour dévouement et services.

._*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_

Île aux Marins. – *Réunion extraordinaire des Ancien Combattants.* - Le samedi 2 mars, les Anciens Combattants étaient convoqués dans la salle de l'Étoile pour l'élection d'un nouveau président, en remplacement de M. Joseph Admond, décédé. une douzaine de membres sur 23 se trouvaient présents à cette réunion. Monsieur Ferdinand Sollier par 8 voix fut élu président.

._*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 136 - 15 mars - 15 avril 1935

Pour un nouvel orgue.

Le R. P. Cornu nous est revenu du Canada ayant fait, dans la grande maison Casavant, de St Hyacinthe, les démarches nécessaires à l'achat. Aussi, dès son retour, Monseigneur a fait la commande d'un orgue de 14 jeux de force égale à celui qu'avait l'intention d'acheter Monseigneur Heitz en 1931, mais de prix heureusement moins élevé.

Depuis le dernier « Foyer » quelques billets nous ont été gracieusement offerts. Toutefois, il faut avouer que nous sommes loin, très loin de la somme nécessaire. En remerciant les donateurs nous renouvelons plus instamment notre appel.

Abonnés, Amis si vous le pouvez, envoyez-nous votre obole pour l'orgue de notre église.

._*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_

Extraits du Journal Officiel – Par arrêté du Ministre de l'éducation nationale en date du 15 février 1935, ont été nommés officiers d'Académie :

Cormier Charles, *services rendus aux arts.*

Le Hors Mathurin, *services rendus aux sciences.*

Nos sincères félicitations ;

Les élections municipales. – « Les électeurs des communes de St-Pierre, de Miquelon et de l'Île aux Marins sont convoqués pour le Dimanche 5 Mai 1935, à l'effet d'élire les membres de leurs Conseils Municipaux respectifs. »

L'heure légale. – L'heure légale sera avancée de 60 minutes à compter du premier dimanche de Mai 1935 à 23 heures. En conséquence les horloges et pendules de la Colonie seront avancées de 60 minutes le dimanche 5 mai à 23 heures.

La mortalité. – Le mois de Mars 1935 n'aura pas un bon point. Il y a longtemps que la mortalité avait été aussi forte : 19 décès dans le mois. A ce taux nous aurions plus de 200 enterrements dans l'année.... Avril semble moins méchant ! et l'on se reprend à vivre.

Arrivée du nouveau courrier de Miquelon. – Le dimanche 7 avril a été amarré au quai de la douane le nouveau « courrier », acheté à New-York, par M. Maufroy. Il fait figure de grand frère à côté du Colonia qu'il dépasse de 7 mètres en longueur. Quand il aura fait toilette, nul doute qu'il soit plus engageant que ses devanciers le Dangeac et le Colonia, plus vaillants que confortables.

Vie du port. – « Une activité de bonne augure », telle a été la note de cette période. Les chalutiers arrivent en quête de charbon ou de sel. Les goélettes de Terre-Neuve ramènent un peu d'animation dans le dock. Le « Celte » est venu de France apportant du sel et des marchandises diverses ; il remplit ses cales de morues.

Le temps. – Bonhomme Hiver fait ses malles. Il cache au creux des fossés ou sur les pentes nord des talus les derniers vestiges de son empire. Quelques douces journées du début d'Avril ont produit ce changement subit. La terre réapparaît ; elle se sèche, s'affermit. Dans les prés, les « gratteurs », les merles et d'autres oiseaux de passage se disputent une rare pitance et font connaissance avec les pièges de crin des petits diables d'enfants. Est-ce le printemps ? sans doute.

Île aux Marins. – *Nécrologie*. – Le lundi 1^{er} avril ont eu lieu à St-Pierre les obsèques de M. Louis Heudes, décédé le 28 Mars en ville, où il avait l'habitude d'hiverner. Dans la nombreuse assistance on pouvait remarquer les membres de la Confrérie du T. S. Sacrement de St-Pierre, dont M. Heudes faisait partie.

Sa droiture, sa bonté, sa foi profonde et solide, lui avaient acquis la confiance et l'estime de ses concitoyens. Durant plusieurs années, il fut président du Conseil de fabrique, président de la Société des Marins. Conseiller municipal, charges publiques qu'il sut toujours dignement et honorablement remplir, même à cette période pénible, déjà lointaine, où les passions politiques locales étaient poussées à leur paroxysme. La mort ne l'a ni surpris, ni effrayé ; plusieurs fois, durant ces dernières années, des crises aiguës d'asthme l'avaient placé devant elle. Et c'est dans le calme de la résignation chrétienne qu'il l'a vue encore venir. Le « Foyer Paroissial » présente aux familles Heudes et Poirier ses bien sincères condoléances.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 137 - 15 avril - 15 mai 1935

Conférence avec projections sur les Nouvelles Hébrides. – M. Aubert de la Rüe, le distingué géologue que nous avons été heureux de voir revenir dans nos îles donna, le mardi 16, à la Salle municipale des fêtes, une très intéressante conférence sur « les Nouvelles Hébrides ». Les détails les plus divers nous permirent de faire connaissance avec ce pays extrêmement varié et avec les mœurs de ses habitants primitifs, disons même trop primitifs.

C'est aux Nouvelles Hébrides que se trouve M. Sautot notre ancien administrateur.

Remise de la Légion d'Honneur à M. J. Lefèvre. – Le Lundi de Pâques, 22 avril, à 11 h., en présence des corps élus et des membres de la Légion d'honneur, M. l'Administrateur remit la croix à M. J. Lefèvre, en récompense de ses longs services dans les différents Conseils de la Colonie.

Le lundi suivant, 29, la salle des délibérations de la Mairie accueillait la même assemblée. Aux applaudissements de tous une magnifique croix fut offerte en souvenir à M. J. Lefèvre par ses collègues du Conseil d'Administration de la Chambre de commerce, du Conseil municipal et du Conseil de Fabrique.

Nos sincères félicitations se joignent au regret de savoir M. et Mme Lefèvre sur le point de partir en France.

Élections des membres du Comité Consultatif de la pêche locale. – 21-28 avril.

Élus : *St-Pierre :* Élie Rio, Richard Slaney ; Émile Eugène Vigneau ; Pierre Frioult ; Eugène Levavasseur.

Île aux Marins : Constant Jugan, fils ; Émile Boissel.

Miquelon : Alexis Girardin, Alfred Gaspard ; Joseph Gaspard.

La « Ville D'Ys ». – Le voilà revenu notre aviso, surveillant du Nord Atlantique. Le jeudi 25 avril, sa grise silhouette se détache sur les flots noirs. – Bientôt il vient prendre sa place habituelle à la cale de charbon. Son Commandant est, comme l'an dernier, M. le Capitaine de Frégate Pierre Goybet.

Le dimanche 28 a lieu le match de football entre l'équipe du bord et la deuxième équipe de l'A. S. S. P. Match assez terne où l'on sent, de part et d'autre, le manque d'entraînement. Nos jeunes gens réussissent néanmoins à rentrer sept fois le ballon dans les filets de nos visiteurs, contre un but marqué par ceux-ci.

Le lundi 29, vers dix heures, la Ville d'Ys part pour sa première tournée sur les bancs d'où elle doit aller aux États-Unis. Nous ne la reverrons qu'en octobre.

Nauffrage de la « Pomone ». – A 8 h. du soir le 1^{er} mai, la goélette terre-neuvienne « Edwina » mouillait en rade de St-Pierre ayant à bord les 28 hommes du trois mâts « Pomone », de St Malo. La « Pomone » a coulé par voie d'eau dans l'après-midi du 29 avril. Heureusement, à ce moment, l'Edwina se trouvait à deux milles environ. L'équipage de la « Pomone », n'eut qu'à faire disparaître l'épave et à se confier aux marins anglais. Il est des naufrages qui ne se passent pas aussi bien.

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 139 - 15 juin - 15 juillet 1935

Au Calvaire.

Depuis plusieurs mois, le Calvaire était sans Christ, et l'on attendait de semaine en semaine – à cause d'un contretemps fâcheux – la nouvelle œuvre, venue de Bretagne et sculptée du plus pur chêne « de la terre de granit ».

Ce travail fait honneur à l'artiste, M. Morvan et aux ateliers de Caurel. (C. du N.).

La population saint-pierraise préparait avec ferveur la fête de l'érection, sous la direction avertie du R. P. Cornu qui dépensa, dans la circonstance le meilleur de son ingéniosité et de son dévouement. Les maisons qui bordaient le parcours furent visitées par lui l'une après l'autre pour faire appel aux concours les plus variés. Il lui fut répondu avec beaucoup de sympathie et d'esprit de foi.

Chacun dans les moments de loisirs s'employa à confectionner des fleurs (*Ce fut un printemps de fleurs artificielles*), à préparer des tentures, des inscriptions latines en l'honneur de la croix, des arcs de triomphe.

Et le jour de la procession vint, triste un peu comme un jour de pénitence. Tandis que le ciel se tendait de sombre, au long des maison une longue suite de draps blancs développait des guirlandes de roses et de « brousses » entrelacées.

Malgré la brume fine, persistante, Monseigneur décida de sortir après vêpres, et cet acte de foi en la Providence fut récompensé par quelques rayons de soleil.

Au son des chants et de la musique, la procession monte pieusement vers le Calvaire par la rue Boursaint et la rue Colbert. Les enfants des écoles récitent le chapelet ; les 60 petits croisés tous vêtus de blanc portent les uns des roses, d'autres les instruments de la Passion, artistement présentés sur des coussins de velours, d'autres les inscriptions évangéliques rappelant les phases de la voie douloureuse. Deux équipes de douze hommes, fiers du choix dont ils ont été l'objet, se relaient pour porter le Christ.

Au sommet de la colline, après que la foule se fut massée en bon ordre, face au Christ étendu sur la pourpre, le R. P. Yvon, aumônier des Terre-neuvas prend la parole. La voix est nette et vigoureuse, éloquente et persuasive, portée au loin par le vent qui fait claquer les drapeaux elle va jusqu'aux cœurs à l'évocation du symbole de la Croix, signe de foi, d'espérance et de charité. « Quand vous pleurez vos morts en passant dans les rues, regardez la croix et le Christ vous dira : » Courage ! Moi aussi j'ai pleuré ... ! ».

Au retour, à l'Église, Monseigneur remercia en quelques mots tous ceux qui d'une manière ou d'une autre avaient pris part à la fête.

Et maintenant ... que le Christ, là-haut sur le Calvaire, trace, le jour et la nuit.

« Sur la ville en prière un grand signe de croix ».

Visite de Monseigneur dans les anses de pêche. – Après le 19 juin, Monseigneur profita de ses moments libres de la soirée pour aller bénir les doris et visiter les pêcheurs. Le lundi 17, il bénit 15 doris à Savoyard ; le mardi 18, 3 à l'Anse à Ravenel ; le mercredi 19, 11 à l'Anse à l'Allumette ; le jeudi 20, 13 à la Pointe et parcourut le « plein » de l'Anse à Rodrigue le vendredi 21.

Élections Municipales. – Le 16 juin, de nouvelles élections ne donnèrent aucun résultat. Au ballottage du 23, deux listes incomplètes furent présentées aux électeurs, la première comprenait les noms de MM. Carricart M., Poirier L., Maufroy A., Grosvalet J., Hacala M., Girardin G., Abraham R., Lefèvre J. jeune, Lesénéchal L., Girardin M., ; la deuxième les noms de MM. Daguerre G. et Laborde E. Tous ces Messieurs furent élus. Et pour compléter la Municipalité, MM. Gloanec E., Dupont L., Folquet E., Delisle L. père, Borotra D., Légasse J. et Lespagnol P.

Quelques jours après quatorze conseillers ayant démissionné, la Mairie fut encore confiée à une commission de trois membres dont le président est M. E. Gloanec.

La Radio. – Le deuxième samedi de chaque mois est toujours réservé à la causerie religieuse. Au mois de Mai, le R. P. Le Gallo a donné une très belle étude sur Albert 1^{er} de Belgique. En juin, Monseigneur exposa les grands principes du travail chrétien.

Signalons la causerie extraordinaire du R. P. Yvon, le samedi 29. Elle eut pour sujet l'application des principes du travail chrétien – spécialement dans les conditions matérielles et morales du travail, et dans la question épineuse du salaire. Témoin de la grande misère des bourlingueurs de la mer, il supplia les entrepreneurs, les armateurs et en général tous les riches de se pencher sur la souffrance de ceux qu'ils emploient pour la diminuer autant qu'ils le peuvent. Et ce fut encore pour lui l'occasion de crier à ses chers marins toute son affection et tout son dévouement.

A la Chambre de Commerce. – En attendant la reconstitution de la Chambre de Commerce par de nouvelles élections une Commission spéciale a été nommée comprenant :

MM. Léonce Dupont, Paul Chartier et Paul Colombani.

Sur les Bancs. – Dans la nuit du jeudi 4 au vendredi 5 juillet le chalutier « Avant-Garde » marchant à une vitesse réduite aborda le trois-mâts portugais « Ilhavense II ». L'avant du voilier fut défoncé, heureusement au-dessus de la ligne de flottaison ; un marin fut tué sur le coup et deux autres blessés.

Prenant à la remorque le bateau endommagé, l'Avant-Garde mit aussitôt le cap sur St-Pierre où il arriva le samedi matin.

Départ du R. Père Cornu. – Venu dans nos îles au mois de mars de l'an dernier le bon Père Cornu aura passé une année parmi nous.

Et il a passé en faisant le bien.

Tous regrettent que sa fatigue lui ait fait abandonner si vite d'abord la direction du Collège, puis le ministère lui-même. Nous garderons le souvenir de son tact et de sa bonté ainsi que de son zèle pour la préparation des deux fêtes extraordinaires de cette année le Jubilé et la procession au Calvaire.

Vacances. – Par le « Belle-Isle » du 10 juillet sont arrivés de France MM. Pierre et Auguste Gervain, Georges Briand et Christian Favereau qui poursuivent à St Ilan (Côtes du Nord) leurs études secondaires. Bonne vacances.

La petite pêche. – Faut-il se décourager ? Pas encore, mais il est certain que le mois de juin n'a pas été favorable. De capelan, pas la moindre trace – De morues ? ... Certains ne comptent pas par quintal, mais par unité – Il y a longtemps qu'on a vu pareille infortune.

Dernière heure. – Le capelan s'est montré à la côte au début de Juillet. Il a « donné » dans l'Anse à l'Allumette, à l'Anse à Ravenel... Des waris anglais en apportent des quantités. En bien des endroits les « vignaux » se couvrent de poissons argentés ; les femmes des marins s'attellent à leur besogne... Espoir.

Le climat. - La température se maintient pendant le mois de juin aux environs de 10-12 degrés avec un maximum de 20° le 16 et un minimum de 1° le 1. A la neige, qui n'avait pas encore quitté les flancs de la montagne au début du mois succède, la brume qui s'installe à demeure.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Île aux Marins. - *Succès scolaires.* – Trois élèves de l'île : Henri Laloi, Robert Dufresne et Renée Franchet ont été reçus au dernier examen du certificat d'études. Sincères félicitations.

Séance de Cinéma. – Le R. P. Yvon est venu, le dimanche 30 juin, donner son film « Avec les Terre-neuvas ». M. Laignoult avait eu l'amabilité de mettre à sa disposition le grand bâtiment de la Morue française, actuellement vide, et l'installation électrique. Plus de deux cents places, chaises et bancs, avaient été préparées pour la circonstance ; elles furent toutes occupées, et même une trentaine de personnes durent rester debout pendant toute la séance. Pendant deux heures nous avons suivi, avec un vif intérêt l'aumônier des marins à son départ de France sur la « Ville d'Ys » ; dans la tempête, qui donnait si bien l'impression de la réalité qu'une bonne vieille grand-mère dut se voiler le visage, de son châle pour ne pas subir les angoissantes émotions du naufrage ; puis dans son immense paroisse flottante, à bord des voiliers et des chalutiers jusqu'au Groenland, pays des gigantesques icebergs. Bref, excellente soirée. Au R. P. Yvon nous adressons un cordial merci.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 140 - 15 juillet - 15 août 1935

L'orgue.

La maison Casavant de St Hyacinthe, Canada, active le travail. Dans un mois peut-être l'orgue sera à St-Pierre.

Mais comment le payer ?

La liste des dons s'allonge ... Lentement. Merci aux paroissiens généreux et aux amis lointains.

Que de noms manquent qui pourraient figurer sur cette liste ? ...

Les petits ruisseaux, diton, font les grandes rivières. **Abonnés, Amis**

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Absence du R. P. Letourneur. – Désireux d'assurer autant que possible la stabilité du personnel enseignant du Collège St Christophe le R. P. Letourneur est parti le 17 juillet pour un rapide voyage en France.

Puisse-t-il réussir malgré les difficultés du moment !

En dernière heure, nous apprenons par T. S. F. l'heureux succès des démarches du Père.

Les Prix. – Rien de bien sensationnel n'a marqué cette année ces petites fêtes de fin de classe. Le Collège avait débuté le 10 juillet, l'École Communale suivit le 12. Laissant passer le 14, nos religieuses fixèrent les prix de Ste Croisine au 17 et ceux du Pensionnat au 18.

L'exposition des travaux des élèves en broderie, peinture ... etc. ... rendue difficile par le décousu provoqué dans la scolarité par les épidémies n'attira pas la foule dans la grande salle du Pensionnat.

A Savoyard. – L'an dernier, un groupe de fidèles avait demandé à Monseigneur la permission d'ériger à Savoyard une statue de la Ste Vierge.

L'emplacement choisi fut la haute falaise avant le dernier tournant de la route. Justement à cette endroit dans une fissure, une aiguille de roche s'élevait à quelque dix mètres, assez large pour supporter la statue.

M. Pierre Mahé, entrepreneur, en fit son œuvre. Il y employa tout le temps nécessaire, quêta de ci de là quelque argent, et lorsque Monseigneur revint de France, la Vierge dominait la plaine et la mer. Le 8 décembre, M. Mahé vint lui faire don de son ouvrage.

Mais, quand aller bénir la statue ? L'hiver et le printemps ne sont pas d'habitude à St-Pierre saisons à beaux projets. Libéré des gros soucis de l'année scolaire, Monseigneur fixa la cérémonie au dimanche 21 juillet.

Voilà comment, par un bel après-midi d'été, autos, camions et piétons se hâtaient vers la falaise de la Vierge. A 3 h. toute la pente de la colline était émaillée des tâches claires de joyeuses toilettes - et là-bas, là-bas, sur le long ruban de la route, les groupes se suivaient encore.

On s'approche. La statue de la Vierge, en porcelaine, tranche par sa blancheur sur la masse sombre du rocher. Au dessous d'elle, un autel est dressé entouré d'une balustrade. Des fleurs, des sapins, des tapis même ... La piété envers Marie a de ces délicatesses ...

3 h. 10, Monseigneur est monté à l'autel entouré du R. P. Strullu, curé de Miquelon, et de M. Troadec. De tout cœur et à pleine voix, les Vêpres de la Ste Vierge, l'Ave Maris Stella, le Magnificat montent tout droit dans l'azur du ciel. Voix des chantres, des chanteuses, du peuple tout entier qui s'est rapproché, qui jouit de cette fête, qui prie.

En quelques mots du cœur Monseigneur donne un sens à cette cérémonie : Marie, notre Mère du Ciel près de nos pêcheurs de Savoyard, près des villas de vacances, devant les basses du « Suroît » où si souvent nos pêcheurs de St-Pierre viennent chercher le poisson. Elle domine, elle attire les regards et la prière.

Suit la bénédiction de la Statue.

Du groupe des chanteuses, inlassable, s'élève maintenant un chant populaire dont tous reprennent le refrain : Ave, Ave, Ave, Ave Maria.

Un mot encore de Monseigneur. Il nous demande trois « Ave » pour les pêcheurs et les ouvriers, pour les mères de famille, pour les malades.

C'est fini. Tous se séparent, heureux de cette fête.

On vote. On vote ... – Le 21 juillet ont été élus conseillers municipaux MM. E. Gloanec, E. Yon, P. Olaisola, D. Béchet, A. Briand, L. Briand, H. Morazé. Le scrutin du 28 ajouta les noms de MM. E. Leban, L. Doussin, A. Coste, E. Ledret, A. Maufroy, J. Grosvalet. Le lundi 5 août le Conseil élu maire M. E. Gloanec et lui donna comme adjoints MM. P. Olaisola et E. Floquet. Et voilà comment finit le veuvage de notre mairie.

Rappelons en quelques mots les péripéties de ces derniers mois.

5 mai, élections nulles – 12 mai, un nombre dérisoire de voix se porte sur certains noms, les élus démissionnent. Le Maire sortant, resté en exercice, laisse la Mairie à une commission de trois membres choisis par M. L'Administrateur : MM. Sasco, Bouroult et Madé. 16 juin, élections nulles – 23 juin, scrutin de ballottage, après lequel 14 nouveaux élus démissionnent. Une nouvelle commission est nommée par M. l'Administrateur, elle comprend MM. Gloanec, Lefèvre et Delisle.

Les élections de Juillet ont définitivement constitué le Conseil municipal. Quant au Conseil d'Administration, les élections du dimanche 4 août ont désigné MM. E. Gloanec, L. Dupont et J. Légasse. - Il y a ballottage * pour un titulaire et deux suppléants.

Note : dans le Foyer Paroissial, ce mot est écrit régulièrement avec un seul « t ».

L'encornet. Le capelan n'avait pas encore disparu que déjà l'encornet apparaissait en « masse ». Certains jours, il y en a eu dans toute l'étendue de la rade et même du barachois.

A cette époque, où il ne faut pas dédaigner les petits profits, il est intéressant d'avoir à livrer au « Frigo » ou au trois-mâts « Erminie » 500, 1000 ou 2000 encornets. Que n'est-il pas resté plus longtemps, ce « banquier » !

Accidents. - Le vendredi 2 août, vers 4 h. de l'après-midi, le feu éclata soudain par imprudence dans la maison de M. E. Dérivable. L'alerte fut aussitôt donnée, et l'incendie éteint avant qu'il ait pu (*sic*) faire de grands dégâts.

Le même jour au soir pendant un orage la foudre est tombée à Savoyard sur un mât servant d'antenne de T. S. F. non loin de la maison de M. Cl. Ozon. Le fluide, suivant en partie le fil, pénétra dans l'habitation, brisa le pied d'un lit, noircit quelques planches, pulvérisa un linoléum et disparut, ayant fait heureusement plus de peur que de mal.

Quelques nouvelles de la grande pêche. – Les chalutiers et voiliers ont presque tous quitté les « Bancs » soit pour le Groenland, soit pour la France. Le 18 juillet sont venues le « Jules Elby » et le voilier « Miralda » (cap. Rebman) ; le 21 le voilier « Maryse R. » (cap. Reux) ; le 25 le « Sergent Guarn » ; le 26 l'« Atlantique » ; le 29, le « Miquelon » (cap. Capendéguy) ; le 3 août, le trois-mâts « Erminie » qui repart le 8 avec des encornets.

Nous intéressent particulièrement les efforts du « Miralda », du « Maryse R. » et du « Miquelon » qui sont de St-Pierre, et qui ouvrent une (*sic*) horizon plus large au travail de nos ouvriers.

La Température. – La Canicule ! ... Attention ! ...

Du 1^{er} au 31 juillet la moyenne a été de 14° à 15°, avec minimum : 6° le 5 ? et maximum 23° le 21.

La brume, souveraine en juin, a étendu son empire à une bonne partie de juillet. Puis ça été la « belle saison ».

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Île aux Marins. – *Élections.* par 42 voix M. L'espagnol a été élu membre du Conseil d'Administration.

Disparu en mer. – Dans la nuit du samedi au dimanche 11 août, vers deux heures du matin, Charles Hacala, habitant de St-Pierre, vint vendre et livrer à une goélette américaine, mouillée en rade, des encornets qu'il avait pêchés dans les parages du Frigo. A bord il rencontra ses deux voisins MM. Foliot et Lévêque, venus comme lui vendre les produits de leur pêche. Il fut convenu que tous trois retourneraient ensemble à St-Pierre, et s'aideraient mutuellement à sailler les deux doris. Charles Hacala, cependant changea brusquement d'idée, il se décida à continuer la pêche à l'encornet, et malgré toutes les instances de ses voisins qui lui faisaient observer l'heure avancée de la nuit et le mauvais état de la mer, il persista dans son idée. Ce fut d'ailleurs pour son plus grand malheur.

Dans la matinée du dimanche, vers neuf heures, M. Eugène Morel aperçut du Fort un doris ancré, au-delà du Cap à Godon, et paraissant inoccupé. La pensée d'un accident lui vint naturellement à l'esprit. M. le Maire, prévenu, prit son embarcation, et accompagné par son fils Pierre Sérignac, se dirigea vers le doris signalé. Les appréhensions, hélas ! ne tardèrent pas à se justifier : le doris n'était plus monté. Qu'était devenu son occupant, Charles Hacala ?

A bord on trouva plus d'une centaine d'encornets, et tout paraissait disposé pour l'appareillage. On peut supposer que l'infortuné marin, voulant lever le mouillage, dans les remous de la mer un peu houleuse cette nuit, perdit l'équilibre et fut précipité dans les flots. Au courant de la journée des marins se rendirent dans les parages du Cap à la recherche du malheureux disparu, mais sans succès, il est fort probable que les courants l'auront entraîné au large. Charles Hacala n'avait que 27 ans ; il laisse trois enfants. Avant de s'embarquer, contrairement

à son habitude il les avait embrassés. Avait-il un pressentiment de sa disparition prochaine ? Nous prions Mme Hacala de trouver ici l'expression de nos profondes condoléances.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 141 - 15 août -15 septembre 1935

Notre orgue.

Le précédent « Foyer » avait à peine vu le jour que nous arrivaient le même jour 21 août, le matin par le Rosalind, l'Honorable M. Ledoux monteur d'orgues de la Maison Casavant ; et l'après-midi par le Belle-Isle, 25 caisses renfermant les pièces du mystérieux instrument.

La surprise n'était pas pour nous déplaire.

Branle-bas, immédiatement, à la tribune. De l'ancien orgue il ne restait que la façade, elle fut avancée quelque peu. Les estrades, les bancs des chanteuses disparurent. Cependant que les caisses apportées en vitesse s'accumulaient au fond de l'église.

Sous la direction compétente et aimable de M. Ledoux le gros œuvre fut l'affaire de quelques jours – Soufflets, sommiers et tuyaux prirent leur place définitive, Puis de la console au buffet d'innombrables tubes de plomb s'allongèrent, serpentant le long des montants jusqu'aux trous des différents tuyaux. En arrière, dans le coin du clocher, un abri fut aménagé pour le moteur de la soufflerie.

Vint ensuite le travail minutieux et énervant de l'accordage qui rendit impossible notre exposition du T. S. Sacrement le premier vendredi de septembre.

Le lundi 9, l'orgue était à point.

Et maintenant, laissez-nous vous confier tous bas, chers lecteurs, que nous avons besoin d'être aidés pour remplir notre contrat Abonnés, Amis

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Comité Jacques Cartier. – A la suite du passage, sur le La Fayette de M. l'abbé Descottes de St-Malo, un comité vient de se former pour les fêtes de Jacques Cartier de l'an prochain. ce comité a pour président d'honneur : M. l'Administrateur – pour président effectif : M. le Maire – Vice-président : M. H. Dagort - trésorier : M. P. Lespagnol.

Sauvés. – Le Samedi 24, deux anglais de Grand-Bank avaient quitté la côte en doris à rames pour apporter une lettre à St-Pierre. L'obscurité et le courant leur firent manquer le « Colombier ». Ils descendirent la « Baie » et se trouvèrent aux environs de 11 heures du soir près de Savoyard dont les Marins accoururent à leur aide.

En voilà deux qui l'ont échappé belle.

La Tempête du 25 Août. – Un coup de vent de Nord-Est était annoncé le samedi 24, mais il n'était prévu ni si brusque ni si fort.

Dans la nuit le vent s'éleva et la pluie se mit à tomber – les doris saillés à mi-hauteur paraissaient à l'abri quand, au matin, la mer grossit avec rapidité et commença à bousculer tout ce qui lui faisait obstacle. Heureusement que des marins, plus avisés que les autres, arrivèrent à temps pour prévenir un véritable désastre.

Les méfaits du coup de vent se chiffrèrent : à l'Anse à l'Allumette, par un doris complètement disloqué et deux autres endommagés ; à l'Anse à Rodrigue, un doris emporté et rejeté abîmé sur la digue de la Pointe aux Canons et un autre dont le bordage fut défoncé.

Élections au Conseil d'administration. – Le scrutin de ballottage du 25 août avait à élire 1 conseiller et 2 suppléants. Étaient candidats MM. Carricart, Delisle, Laborde, Landry, Leban et Maufroy.

Furent élus : MM. Laborde, 406 voix ; Leban, 340 et Landry 257.

Retour du R. Père Letourneur. – Parti de France le 19 août le R. Père Letourneur est arrivé à St-Jean de Terre-Neuve le mardi 27. Puis par Plaisance, Burin, Grand Bank et Fortune il a rejoint Lamaline où l'attendait

St-Pierre et Miquelon

Avis

Les billets de 5 francs et de 10 francs devant être retirés de la circulation, les détenteurs de ces monnaies sont priés de vouloir bien en faire l'échange à la Trésorerie dans le plus bref délai possible.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 142 - 15 septembre - 15 octobre 1935

Extraits du Projet de réorganisation administrative des îles Saint-Pierre et Miquelon.

Art. 1. – L'archipel de Saint-Pierre et Miquelon forme une circonscription autonome.

Art. 2. – *Les communes de St-Pierre, de Miquelon Langlade et de l'île aux Marins sont supprimées.*

Art. 3. - La circonscription autonome de Saint-Pierre et Miquelon est administrée par :

le Président du Conseil de la Circonscription qui prend le titre de Président de la Circonscription autonome de Saint-Pierre et Miquelon ;

le Conseil de la Circonscription composé de 12 membres élus ;

le Conseil privé, composé en majorité de fonctionnaires ;

le Commissaire-Délégué représentant le pouvoir central.

Art. 4. – Le Président de la Circonscription administre.

Le Conseil de la Circonscription délibère, notamment en matière financière.

Le Conseil privé donne son avis au Président.

Le Commissaire-délégué contrôle et approuve.

Art. 6. – Les îles de Miquelon et Langlade forment une section de la circonscription, dotée d'une commission locale.

Art. 27. – Le Conseil de la Circonscription de ne peut être dissous que par décret du Président de la République rendu sur le rapport du Ministre des Colonies

Art. 30. – Les fonctions du Président, Vice-Président et membres du Conseil de la Circonscription sont gratuites.

Art. 31. – Les pouvoirs de l'Administration des îles Saint-Pierre et Miquelon sont dévolus au Président de la Circonscription ; les pouvoirs des maires de l'archipel sont dévolus au Président de la Circonscription, dans la mesure où ils ne sont pas incompatibles avec les précédents.

Art. 43. – Le Commissaire délégué est choisi parmi les fonctionnaires de l'administration centrale du Ministère des Colonies ou parmi les fonctionnaires des cadres généraux dont la solde annuelle de présence ne dépasse pas 30 000 francs.

Art. 53. – La commission de Miquelon-Langlade est composée de cinq membres résidant à Miquelon.....

M. L'Inspecteur Mérat. – M. l'Inspecteur des Colonies Mérat, qui avait passé 6 mois à St-Pierre en 1933-34 est revenu parmi nous par le Belle-Isle du 18 septembre avec la mission de réorganiser l'administration de la Colonie sur la base de l'autonomie.

Nous donnons par ailleurs quelques articles du décret qui pourrait être promulgué après acceptation par la population de nos îles. M. L'Inspecteur s'est efforcé de bien faire comprendre son point de vue dans de belles conférences à la radio les Samedi 21 et 28 septembre et dans de multiples entretiens avec les corps élus actuels : Conseil d'Administration, Chambre de Commerce, Conseil Municipal de St-Pierre.

Les suites d'une imprudence. – Le lundi soir, 23 septembre, arrivaient à l'hôpital de St-Pierre, couverts de sang, trois jeunes gens blessés à l'île aux Marins : Ange Rio, Joseph Stacey et Pierre-Marie Jézéquel.

Atteint au cœur par plusieurs plombs Ange Rio mourait le soir même. Joseph Stacey n'ayant aucun organe touché s'en tira à assez bon compte. Quant au troisième, Pierre-Marie Jézéquel, le poumon labouré par la plus grande partie de la décharge il lutta trois jours contre la mort, courageux et résigné : il mourut le jeudi 26.

Le mouvement de sympathie fut général pour consoler les familles des victimes.

Incendie. – Le 24 septembre vers 10 h. 30 un incendie se déclara à la Butte dans la maison de Madame Larralde. L'absence de vent (qui la veille soufflait en tempête) et la promptitude des secours permirent de se rendre maître du feu avant qu'il n'ait pris des proportions

L'intérieur de la maison fut néanmoins complètement abîmé soit par le feu lui-même soit par la fumée, soit encore par l'eau que répandirent à profusion nos braves pompiers. A 11 h. 30 tout était terminé.

Escale du « United States Ship Monaghan ». – La présence à St-Pierre d'un vice-consul des États-Unis nous a valu pour la première fois, la visite officielle d'un navire de guerre de la grande république américaine. Le destroyer « Monaghan » de 150 hommes d'équipage et 11 officiers mouilla en rade mercredi matin 24 septembre.

Il y eut réception très cordiales (*sic*) à l'Hôtel Lalanne, au Gouvernement et à bord. Un certain nombre de St Pierrais profitèrent de l'invitation de visiter ce beau navire qui correspond, pour le combat, à nos contre-torpilleurs.

Départ. – L'arrivée, fin août de nouveaux professeurs pour le Collège St Christophe permit à M. Theillier de regagner la France. Il partit le 25 septembre par St-Jean de Terre-Neuve, ayant passé un an au service de nos enfants. Qu'il soit remercié de son dévouement à cette belle œuvre.

Les chalutiers. – Après une courte période de calme St-Pierre a vu, ces derniers temps, plusieurs chalutiers venir charbonner, prendre du sel, ou même livrer de la morue : le Dugay-Trouin retour du Groenland, l'Urania, le Bois Rosé, le Téméraire, le Sénateur Duhamel, l'Avant-Garde et l'Orage.

Pas de maladies : bon signe au début de cette nouvelle campagne qui se prolongera jusqu'en fin décembre.

Des mines à Langlade. – Depuis le milieu de septembre un petit groupe de terrassiers sondent le terrain en arrière de l'Anse aux Soldats. Ils en extraient une sorte de roche gris bleu et vert qui est un minéral de cuivre composé de 3 variétés différentes : chalcopryrite, pyrite et malachite : le tout noyé dans des grès felspathiques. « La malachite, dans ses parties les plus minéralisées, accuse à l'analyse une teneur de 27 pour 100 de cuivre et 240 gr. d'argent à la tonne » (*Rapport de M. Aubert de la Rüe à l'Académie des Sciences*).

Au « plain ». – Le chalutier « Orage » venant des Bancs par la passe du « Su-et » (*sic*) s'est échoué dans la nuit du 3 au 4 octobre sur la basse sud de l'île Massacre.

Dans la matinée suivante, une partie de son charbon fut déchargé sur un ponton, et, à la marée haute de 11 heures, ses efforts unis à ceux du « Béarn » le remirent heureusement à flot.

Renfort. – C'est pour nos bonnes religieuses. Éprouvées par plusieurs départs successifs, elles ont vu venir avec plaisir le samedi 5 octobre deux nouvelles compagnes : Sœur St-Odile qui emploiera au service de nos malades l'expérience de longues années de service à l'Institut Pasteur de Paris, et Sœur Jeanne qui recueille l'héritage de la regrettée Sœur Samuel.

Soyez les bienvenues.

La Ville d'Ys. – Notre aviso patrouilleur et protecteur des Bancs vient de nous faire sa dernière visite de l'année. Il est arrivé le jeudi 3 octobre et est reparti le 6 au matin en direction de l'Espagne et de la France.

La température. – La « Canicule » a fui. L'été s'en va à grands pas. Voici en quelques mots la température du mois de septembre : Moyenne : 12° à 14° ; Maximum : 19° le 5 ; Minimum : 6° le 18.

Île aux Marins. - *Un terrible accident.* - « Des jeunes gens viennent d'être gravement blessés d'un coup de fusil, à la Pointe ». Telle est l'émouvante nouvelle lancée rapidement d'un bout à l'autre de l'île, le mardi 24 septembre. Le drame s'est passé vers 6 h. 30 du soir. Six jeunes gens, de 17 et 18 ans, après leur journée passée au séchage de la morue, venaient de prendre quelques moments de récréation, à la Pointe, et rentraient chez eux, insoucians de l'avenir.

Près du « Café de la Liberté » ils rencontrèrent un autre camarade, Alfred Couëtil, fils du tenancier. Le malheur voulut que, sur la grave que longeait A. Couëtil, il y eut un fusil. Il était certes bien permis à celui-ci de penser que l'arme était inoffensive, puisque, quelques instants auparavant, il avait vu M. Téletchéa, le propriétaire du fusil, s'en servir contre un oiseau de proie. A Couëtil ne se doutant nullement des conséquences terribles qui allaient s'en suivre saisit le fusil, et par manière d'amusement voulut en effrayer ses camarades, qui se tiennent maintenant de front, à 17 m environ de lui. La plaisanterie d'ailleurs parut bien bonne à tous, puisque l'un deux s'écria : « Vas-y, à la guerre comme à la guerre ». Couëtil tenait encore l'arme à la hauteur de la hanche, quand, brusquement retentit une détonation ; le fusil que M. Téletchéa avait réarmé à l'insu de Couëtil venait de lancer toute sa charge et blessa quatre des marins. L'un d'eux, Ange Rio, fit quelques pas, puis s'affaisa. Un autre Pierre-Marie Jézéquel ne tarda pas, lui aussi, à tomber. Les secours arrivèrent promptement. On jugea bien vite de la gravité de leur état ; et pensant qu'une intervention chirurgicale serait nécessaire. on porta les blessés à l'hôpital de St-Pierre. Hélas : un quart d'heure après son arrivée, A. Rio expirait, le cœur atteint par trois grains de plomb. P. M. Jézéquel, dont la tête et surtout la poitrine étaient criblées succombait à son tour, 48 heures plus tard, dans d'horribles souffrances. Les deux autres blessés, Jean Colmay et Stacey sont hors de danger.

La grande influence (*sic*) aux obsèques des deux victimes, tant à St-Pierre qu'à l'île, témoigna bien aux parents éplorés la profonde sympathie de tous. A l'île, ce fut Monseigneur le Préfet apostolique qui présida les funérailles de P. M. Jézéquel.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 143 - 15 octobre - 15 novembre 1935

La situation politique à St-Pierre.

En donnant quelques extraits du plan de réorganisation politique de la Colonie, le dernier Foyer laissait entendre que des changements importants n'allaient pas tarder à se produire. En fait, nous sommes encore dans l'attente. Le plébiscite auquel on pensait n'aura pas lieu. Un prochain courrier nous apportera les directions du Gouvernement.

Si la population est appelée bientôt à élire des représentants pour un nouveau Conseil, espérons que tous auront à cœur de voter pour des hommes d'une honnêteté et d'une compétence éprouvées.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

La pêche. - Avec la St-Michel s'est terminée la campagne de pêche. La morue a été livrée aux grandes maisons de transit à des prix variant de 50 fr. au vert, à 96 fr. séchée.

Passes encore pour les heureux qui sont arrivés à 100 quintaux ou 120 quintaux ... Mais les autres ...

Quelques-uns font l'automne, gênés dans leur travail par des « chiens de mer », de plus en plus nombreux, qui vraisemblablement écartent la morue de nos côtes. Grâce à ces braves, la population peut encore se nourrir de poisson frais.

L'adjudication des places de l'Église. - A cause des difficultés économiques actuelles un certain nombre de places avaient été remises. L'adjudication eut lieu le jour du Christ-Roi, à l'issue des Vêpres, par MM. L. Hardy, D. Borotra et A. Ozon, du Conseil de Fabrique. Le taux de location fut, dans l'ensemble, nettement inférieur au précédent.

Chambre de Commerce. - Dans sa séance du 1^{er} octobre 1935, la Chambre de Commerce a procédé à l'élection de son bureau :

ont été élus :

Président : M. Dupont, Léonce ;

Vice-Président : M. Chartier, Constant-Paul ;

En quelques jours, 2 000 fr. environ ont été ramassés ainsi, qui serviront en grande partie à faciliter aux familles contaminées la lutte contre le fléau.

Voilà une campagne vivement menée ... et productive !

Le Cinéma. – Le dimanche 22 décembre a été inaugurée la nouvelle salle de cinéma Ruault-Cazier.

Cette salle a nom : Jacques Cartier. Elle occupe le rectangle de l'ancienne Maison Chartier (en face de la Banque), augmentée de la cour qui la séparait de la boucherie Robert. De vastes proportions, offrant toute sécurité en cas de panique, elle est à la fois très confortable et très élégante. Les autorités civiles et religieuses, ainsi qu'une grande partie de la population se pressait à la séance inaugurale. Dans un petit mot de bienvenue, le « speaker » remercia les St-Pierrais de leur sympathie et donna la devise de la maison : « un spectacle sain pour une population honnête ». La première soirée de la Salle Jacques Cartier a eu plein succès.

Bureau de placement. – En raison du chômage et à l'occasion de difficultés administratives au sujet des bonnes anglaises, un bureau de placement a été constitué à la Gendarmerie.

Ce bureau concentre les offres et les demandes pour l'emploi des Français (Hommes, Femmes, Jeunes filles), en vue de faciliter, aux uns la main d'œuvre nécessaire à leur industrie, à leur commerce, à leur ménage ; aux autres un gain rémunérateur (*sic*).

Budgets. – Nous trouvons au J. O. de Saint-Pierre et Miquelon plusieurs arrêtés portant approbation du budget pour l'exercice 1936

Chambre de Commerce :	75 550 fr.
Commune de St-Pierre :	540 425 fr.
Commune de Miquelon :	36 799 fr.
Commune de l'île :	42 260 fr.
Bureau de Bienfaisance :	157 400 fr.

Le dernier chalutier. – Le dernier chalutier à quitter le port de St-Pierre a été « l'Aspirant Brun ». Avec un sérieux retard sur les autres bâtiments de pêche, il n'a pris la mer que le 7 janvier. Dès le 4 il avait reçu sa patente mais le mauvais état de sa tuyauterie a été cause de son délai.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Île aux Marins. – Noël, l'arbre de Noël (une page).

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 146 - 15 janvier - 15 février 1936

Autres temps autres mœurs ! Pour l'anecdote voici une publicité : Foyer Paroissial n° 146 page 37.

Fumeurs,

Demandez les cigarettes AVALLON

Ce sont, à prix égal, les meilleures que vous puissiez obtenir.

Elles sont douces, ne raclent pas la gorge, et peuvent se comparer avantageusement avec les marques les plus renommées.

Prix du Paquet : 1 franc

Les acheteurs de cigarettes AVALLON auront droit gratuitement à une boîte d'allumettes « Centurion » par paquet de 20 cigarettes.

Ne manquez pas de la réclamer à votre fournisseur.

En vente partout.

G. Landry & Cie

dépositaires

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Radio Morue

Infatigable, le R. P. Yvon continue sa campagne pour le bien-être des pêcheurs terre-neuvas.

Voici ce que rapporte CHOISIR, le journal de la radio :

Nos lecteurs savent les services que la T. S. F. rend (*sic*) en mer. Or, les pêcheurs de morue, qui naviguent sur les bancs six à huit mois de suite, n'ont ni appareil émetteur, ni récepteur.

Pour les secourir dans leur dure solitude, la Société des Œuvres de Mer, depuis longtemps, les fait visiter par un bateau-hôpital, actuellement le Saint-Yves, ayant à bord aumônier et médecin, qui leur porte lettres, journaux, secours de toute sorte.

Mais le Père Yvon, curé de cette singulière paroisse qui va des bancs de Terre-Neuve (d'une étendue plus grande que la France) à ceux du Groenland, trouverait plus facilement ses paroissiens toujours en mouvement et souvent cachés dans la brume, s'il pouvait leur annoncer chaque jour la position du navire et la route qu'il suit.

Parfois même, le poste pourrait contribuer au sauvetage de quelques pêcheurs. A bord des voiliers la pêche se fait en doris, petits bateaux à rames, montés par deux hommes ; chaque matin, ces doris partent pêcher jusqu'à 6 ou 8 kilomètres et, les jours de brume, ne retrouvent pas toujours leur bateau. La saison dernière dix-sept hommes ne sont pas revenus. Par la T. S. F. toute la flottille saurait qu'il y a un doris égaré.

S'il manque encore quelques milliers de francs, comme on nous le dit, au Père Yvon pour l'achat de RADIO - MORUE, nous croyons qu'il les trouvera sans peine.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Décorations. – Par décision du Ministre de la Marine Marchande, en date du 20 décembre 1935, la Médaille d'honneur des Marins du Commerce a été décernée aux Marins dont les noms suivent :

Apestéguy Joseph	à Miquelon
Curet Joseph	à Miquelon
Detcheverry Émile	à Miquelon
Detcheverry Georges	à St-Pierre
Fouchard Pierre	à St-Pierre

A tous nos plus sincères félicitations.

Réorganisation administrative. – Les décisions de Paris étant maintenant connues, Monsieur l'Inspecteur général Mérat développa les idées du Gouvernement dans un entretien (*sic*) à la Radio le samedi 25 janvier.

Nous donnons plus haut un compte rendu de cette intéressante et importante causerie.

Réorganisation judiciaire. – Le tribunal supérieur d'appel est supprimé. Les appels des jugements seront portés devant la Cour d'appel de Rouen. Le tribunal criminel est supprimé. Les affaires criminelles seront déférées à la Cour d'assises de Rouen.

Le décret du 6 novembre 1935 a été promulgué supprimant le Tribunal de première Instance à St-Pierre et le remplaçant par une Justice de Paix à compétence étendue de 3^{ème} classe. Monsieur Jean-Marie Victor en est devenu le premier titulaire.

Quelques changements dans l'administration. – Du J.O. des Îles Saint-Pierre et Miquelon en date du 31 janvier 1936 nous tirons les extraits suivants : M. Eugène Orsini, sous-brigadier des Douanes, a été chargé intérimairement des fonctions de Chef du Service des Douanes. M. Eugène Claireaux, commis expéditionnaire principal du Service local, a été nommé Chef du Service de l'Inscription maritime. M. Léopold Favereau, capitaine de port, a été rapatrié par suite des mesures de compressions administratives. Il a été remplacé par M. Ropers à la suite d'un concours sur titres.

L'Église et la question ouvrière. – Le mardi, 4 février, au Foyer Paroissial, la conférence habituelle eut pour sujet : La question ouvrière.

Après avoir montré comment, à travers les âges, l'Église s'est occupée du sort des travailleurs, Monseigneur indiqua quelle était la charte du syndicalisme chrétien.

Voici, en quelques points, cette charte, d'après la lettre reçue de Rome par Son Éminence le Cardinal Liénart, évêque de Lille, en 1928 :

1° L'Église reconnaît et affirme le droit des patrons et des ouvriers de constituer des associations syndicales soit séparées, soit mixtes, et y voit un moyen efficace pour la solution de la question sociale.

2° L'Église, dans l'état actuel des choses, estime moralement nécessaire la constitution de telles associations syndicales.

3° L'Église exhorte à constituer de telles associations syndicales.

4° L'Église veut que ces associations syndicales soient établies et réglées selon les principes de la foi et de la morale chrétiennes.

5° L'Église veut que les associations syndicales soient des instruments de concorde et de paix.

6° L'Église veut que les associations syndicales, suscitées par des catholiques pour des catholiques, se constituent entre catholiques, sans toutefois méconnaître que des nécessités particulières puissent obliger à agir différemment.

7° L'Église recommande l'union de tous les catholiques pour un travail commun dans les liens de la charité chrétienne.

La campagne du timbre. – Sous la présidence de Madame Barillot et la direction du docteur Vernier, le Comité local profita d'une matinée dans la salle Jacques Cartier pour faire une quête qui rapporta 1258 fr.

A part 5% dus au Comité national du Timbre, cette somme unie à celle de la vente des vignettes en décembre servira à la lutte anti-tuberculeuse aux îles Saint-Pierre et Miquelon.

Au bureau de placement. – Situation du marché au 31 janvier :

Demandes d'emplois : 58 Hommes, 2 Femmes, 15 Jeunes Filles.

Offres d'emplois : 4 Jeunes Filles.

La Température. – Le thermomètre a oscillé en Janvier entre 6°,6 et -9°, avec une moyenne de jour de 1° et une moyenne de nuit de -4°.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Île aux Marins. - *Travaux à l'église.* – Depuis l'agrandissement de la sacristie, voilà plus de cinq ans, le chœur de l'église, privé par cette transformation de ses baies latérales, manquait de lumière, à tel point que, même en plein jour, il y était impossible de lire. Dans la séance du Conseil de Fabrique, en janvier 1934, il fut décidé d'obvier à cette insuffisance de lumière, en projetant de faire deux fenêtres, une de chaque côté dans le cintre.

Cependant les choses restèrent pendantes encore plus de deux ans, jusqu'au jour où Victor Patrice, président du Conseil de Fabrique, dont on peut dire, en toute vérité, que « le zèle de la maison de Dieu le dévore », résolut, avec les fonds de réserve de la Fabrique, de mettre à exécution ce projet. Six baies ogivales, au lieu de deux, comme il en fut d'abord question, de 1 m. 45 sur 0 m. 60 chacune, munies de vitres fleuries, viennent d'être faites tout autour du chœur. Les quatre baies de la partie supérieure du chevet qui existaient déjà, on été également munies de vitres semblables. Ajoutons que la façade de l'abside a été repeinte, mais cette fois, en ton plus clair.

Ces différents travaux, tout en donnant au chœur la lumière voulue, ont donné aussi à l'église une toute autre physionomie ; ils ont fait au chevet un ensemble de décors des plus gracieux. Nous sommes heureux d'adresser aux ouvriers qui ont entrepris ce travail nos remerciements et aussi nos félicitations.

Réunion des Marins. – Les membres de la Société des Marins se sont réunis en séance plénière, le dimanche 19 janvier. Une somme de six cents fr. fut donnée, à titre de secours, à quatre sociétaires, pour être répartie entre eux, au prorata de leurs jours de maladie. M. le Président attira l'attention des assistants sur deux points : 1°) sur le besoin urgent de faire de nouvelles recrues, les membres diminuant continuellement. En cela d'ailleurs, il prêcha d'exemple, ayant fait inscrire cette année, dans la société son jeune fils. 2°) sur l'obligation, pour tout sociétaire qui perçoit un secours, de prévenir le président ou le trésorier dès sa guérison, c'est-à-dire dès qu'il peut reprendre son travail. Victor Patrice ayant sollicité d'être déchargé de sa fonction, pour être remplacé par un plus jeune, dut, sur les instances des assistants garder, à son corps défendant, la présidence de la Société, encore une année.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Un bon point pour nos jeunes.

La vie du port. – Le Belle Isle continue son courrier tous les quinze jours. La « Furness Line » a mis en service un nouveau bateau : le Fort Amherst. Le Magnhild recommence ses voyages ; mais il est maintenant consigné chez Folquet Frères.

Un premier chalutier, le « René Moreux », est arrivé ici le 5 mars. Il est venu déposer ses provisions de campagne, réparer une légère voie d'eau et compléter son charbon et son sel. Il s'était arrêté quelques heures seulement sur les Bancs et avait pris 100 quintaux de morue.

Depuis le début de mars les petites goélettes terre-neuviennes, montées par des équipages d'une vingtaine ou d'une trentaine d'hommes ont fait leur apparition. En voilà déjà une quinzaine qui ont pris chez nous leurs « provisions de pêche ».

Départs. – Par le « Belle Île », en date du 2 mars, s'est embarqué pour être rapatrié en France, à la suite des mesures de réorganisation administrative,

M. Vernhet Émile, Inspecteur du Cadre local du personnel radiotélégraphiste, avec sa dame et ses deux enfants.

Par le même bateau est parti, en congé administratif de 6 mois à passer en France, M. Jacoillot Pierre, instituteur de 5^{ème} classe du Cadre métropolitain, avec sa dame et ses deux enfants.

Le verglas. – Pour dire qu'il fait froid, on ne peut pas dire qu'il fait froid... mais il est dans le programme d'avoir les temps les plus divers.

Le dimanche 8 mars a été une journée de verglas. Au matin, il y en avait bien une épaisseur de 3 centimètres ; Autour de toutes les maisons, à la base du toit, d'innombrables petites aiguilles de glace semblaient de magiques festons suspendus pour une fête. Mais ... adieu les antennes de radio, les lignes téléphoniques et même bien des lignes de lumière.

Le plus grand dégât a été subi par la station de T.S.F. dont l'un des mâts ployé par le poids énorme des antennes, s'est rompu près du sommet.

Réunion annuelle de la Société des Marins. – Le mercredi 11 mars à l'issue de l'office du soir eut lieu la réunion annuelle de la Société.

Étaient présents, autour de Mgr Poisson, du président M. Désiré Béchet et des membres du bureau, une soixantaine de marins.

La réunion commença aussitôt par une prière à N. D. du Bon Secours patronne de la Société. Le rapport sur la situation financière indiqua pour l'année écoulée environ 5 000 francs de secours donnés aux nécessiteux, laissant au 5 mars un solde créditeur de 21 851 fr. 50.

Monseigneur proposa ensuite de reculer à fin mai la fête des Marins, mais, devant le manque de suggestions positives à cet égard, il maintient pour cette année la fin avril et fixa la fête au 2^{ème} dimanche après Pâques, le 26 avril.

La réunion proprement dite étant terminée, un film fut projeté « Mon Gosse » montrant un vieux loup de mer « le Capitaine » adoptant un pauvre orphelin. Cela convenait parfaitement : tous se retirèrent enchantés.

Au « plain ». – Dans la nuit de jeudi 12 mars à vendredi 13, une goélette terre-neuvienne « Paloma », allant de New-York à Grand Bank avec un chargement d'anthracite et de gazoline, trompée par la brume, a touché la côte à l'Anse à Savoyard.

Le remorqueur Béarn, alerté, est allé lui porter assistance et a été assez heureux pour l'amener sans grand dommage dans le Barachois vers 11 h. du matin.

La goélette attend le premier vent favorable pour continuer son voyage.

Nouvelles entreprises. – Où est l'avenir de St-Pierre ? – Il faut féliciter tous ceux qui s'efforcent de trouver du travail à la population. Certains cherchent à aménager des sécheries. D'autres voudraient développer la grande pêche. D'autres encore voient la possibilité de traiter les maquereaux, les harengs, les oursins...

Voici du nouveau : il s'agit d'utiliser le « frigo » pour faire une vaste entreprise de filets de morue et d'anon congelés.

Souhaitons bonne réussite à tous ces efforts.

Observations météorologiques. – Période plutôt douce alors que l'on a connu autrefois des températures très basses. Le thermomètre a varié de +2 à - 12 environ. La moyenne des jours a été de -5,6 et celles des nuits - 6,5.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 148 - 15 mars - 15 avril 1936

L'heure légale.

L'heure sera avancée de 60 minutes le dimanche 3 mai à 23 heures ... elle sera rétablie le dimanche 4 octobre à 24 heures.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Deuil. – Le lundi 16 mars, premier jour de la Mission des hommes, a été marqué par le décès subit de Monsieur Désiré Béchet, président de la société des marins.

Depuis quelques jours il se sentait indisposé et avait même, pour cette raison, manqué les Vêpres le dimanche 15.

Le lundi soir il se sentit incapable d'aller à l'instruction où justement Monseigneur faisait une allusion assez forte aux morts de l'année et à l'incertitude de l'avenir. Il monte se coucher ... vers 10 heures, se sentant oppressé il accepta que sa femme aille demander aux voisins d'aller chercher le médecin. Quand elle revint, un mouvement brusque de la tête, quelques soupirs. ... Monsieur Béchet était rappelé à Dieu.

Rarement il y eut une telle affluence à la maison mortuaire et, le vendredi, une assistance aussi nombreuse à l'église ...

Monsieur Désiré Béchet avait conquis l'estime de tous.

Sa mort a été subite, mais, comme celle des bons chrétiens, elle n'a pas été imprévue.

Accident de mer. – C'est encore le « René Moreux » qui revient le 27 mars, amenant un blessé.

Deux jours avant, par gros temps, dans la manœuvre du chalut, le capitaine allait tomber à la mer lorsqu'un matelot se précipita sur lui et le retint. Mais à ce moment le lourd panneau de 1000 kgs du chalut, un instant écarté du bateau par le roulis, revint avec une force terrible et écrasa littéralement le poignet et l'avant-bras droit de notre marin.

Vite, le cap sur St-Pierre ... Et voici le blessé mis en observation par le chirurgien. Celui-ci essaya, mais en vain, de lui sauver le bras.

Réorganisation du Service Judiciaire. – Nous avons noté la nomination de M. V. Jean Marie au poste de Juge de Paix à compétence étendue des îles Saint-Pierre et Miquelon.

Par le Journal officiel du 27 mars, il a été pourvu aux charges de Juge de Paix à Saint-Pierre et Miquelon.

Sont nommés :

Juge de paix de St-Pierre : M. Sasco, Greffier en chef, en retraite, archiviste ;

Juge de paix à Miquelon : le Délégué du Service local.

Vol de poules. - Les mois précédents on avait entendu parler mystérieusement d'un vol d'oies, voire d'un vol de cochon.... Ici plus de mystère. « C'était pendant l'horreur d'une profonde nuit » ... un brave gendarme regagnait son poste lorsque, non loin de l'école communale, il aperçut un homme qui faisait un signe à un autre. Cet autre descendait la rue portant sur ses épaules un sac assez lourd. Le gendarme tâta le sac : « Qu'est-ce que tu as dans ce sac ? – Oh, c'est du linge. – Mais c'est chaud et on dirait que ça remue ... viens avec moi à la gendarmerie, qu'on examine la chose.. » A la gendarmerie le sac, ouvert, laissait voir sept poules et un magnifique coq étranglés.

Notre voleur fut écroué. Et le lendemain matin son camarade d'exploit venait le rejoindre.

L'après-midi c'est au milieu d'une grande foule que se déroula notre procession. Quelques doris pavoisés se balançaient sur les flots ; au quai de la douane le voilier Pescador, au nouveau quai du Sud le chalutier Spitzberg. Pour la première fois, la cérémonie extérieure fut filmée par M. J. Briand.

Élections. – A l'approche du 26 avril, date fixée pour les élections, aucun citoyen ne faisait acte de candidat, et cependant il fallait voter pour 9 représentants et 3 suppléants.

Dans la journée du 25 avril on apprend que deux candidats se proposent aux suffrages des Saint-Pierrais pour le Conseil de Circonscription

MM. Jos. Grosvalet et René Abraham.

L'élection se fit dans le calme le plus absolu le dimanche 26 avril, de 8 h. du matin à 4 h. du soir.

Voici les Résultats :

Nombre d'électeurs à St-Pierre :	876, le quart est : 219
Votants :	633
Bulletins blancs ou nuls :	251
Suffrages exprimés :	382
Majorité absolue :	192

Ont obtenu : MM. Abraham René, 137 voix; Grosvalet Joseph, 131 ; Gloanec Émile, 119 ; Dupont Léonce, 98 ; Borotra Dominique, 71 ; Maufroy Auguste, 58, Légasse Jean, 56, Barrillot Georges, 55 ; Mérat Louis, 49... etc.

Personne n'est élu ; les deux conditions n'étant pas remplies, à savoir la majorité absolue et un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits.

8 jours après. – Scrutin de ballottage, le 3 mai.

Votants :	373
Bulletins blancs ou nuls :	142
Suffrages exprimés :	231

Ont obtenu : Gloanec Émile, 126 voix, Dupont Léonce, 96 ; Légasse Jean, 68 ; Borotra Dominique, 59, Maufroy Auguste, 45 ; Olaïsola Pierre, père, 44 ; Colombani Paul, 40 ; Barrillot Georges, 39 ; Landry Georges, 36 ; Floquet Ernest, 27 ; Abraham René, 26 ; Laborde Edouard, 24 etc.

Ville d'Ys. – L'avis « Ville d'Ys » est revenu dans notre port le lundi matin 27 avril. Son nouveau Commandant est Monsieur le Capitaine de Frégate Emmanuelli.

Partie de France le 1^{er} avril, la « Ville d'Ys » toucha Vigo et Ponta Delgada : puis remontant sur les Bancs visita plusieurs voiliers, constata le bon moral et la bonne santé des équipages et leur remit du courrier.

Ce navire de guerre nous a quittés le 1^{er} mai pour les Bancs et les côtes canadiennes. Nous le reverrons en septembre ou octobre.

Fermeture des écoles. – Le mardi 5 mai, un ordre de d'administration a fermé momentanément les écoles publiques et privées et interdit toute réunion d'enfants même dans un but religieux.

Le rapport du médecin signale en effet des cas de diphtérie qui ont occasionné déjà 4 morts d'enfants de 5 à 6 ans.

Il est à souhaiter que cette mesure enrayera la propagation d'un mal trop facilement mortel.

Le début de la pêche. – Petit à petit, nos vaillants pêcheurs finissent leurs préparatifs. Il en est qui sont déjà revenus du « Barachois » avec leur réserve de coques pour boëtter les lignes. Les premières pêches donnent de l'espoir : il y a de la morue.

Mouvement du port et nouvelle des Bancs. – Treize chalutiers sont venus livrer de grandes quantités de morue et prendre du sel. D'autre part un vapeur norvégien, un cargo grec et le vieux « Celte » chargent la morue. Les goélettes de Terre-Neuve continuent à venir faire leurs provisions ou se faire caréner : il y en a eu une vingtaine. Un trois-mâts banquier est venu prendre de la chaîne et réparer son gouvernail.

On annonce des Bancs que le voilier « Saint Suliac » a coulé. Son équipage d'abord recueilli par le « Victoria » est passé sur la « Ville d'Ys » qui a dû le débarquer à Boston.

La Température. – Nous sortons de la mauvaise saison. Le thermomètre a fait un bond, il est monté jusqu'à 8° au début d'avril ; les nuits, au moins pendant la première quinzaine, ont connu la gelée. La neige n'a paru que rarement et sans demeurer.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 150 - 15 mai - 15 juin 1936

L'Avenir des Îles Saint-Pierre et Miquelon

Le deuxième statut politique de notre archipel ayant été refusé par la consultation populaire du 26 avril et du 3 mai, le Gouvernement de Paris nous met en présence du projet n° 3 qui comporterait, paraît-il, avec un administrateur métropolitain, un conseil d'administration élargi et la suppression des municipalités.

Il faut attendre les précisions.

Le bruit court que les électeurs seraient appelés aux urnes fin juillet.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Départ de Monsieur l'Inspecteur général Mérat. – Venu à St-Pierre en septembre pour amorcer et réaliser si possible, une transformation administrative des îles Saint-Pierre et Miquelon, M. l'Inspecteur Mérat s'est occupé en détail de toute la vie de notre petit pays. Des difficultés nombreuses de mise au point et l'impossibilité de recevoir à temps les mots d'ordre de Paris en ces mois de crise gouvernementale ont retardé les élections qui devaient être l'acceptation ou le rejet, par la population, du plan proposé. Ça été le rejet : la population ne tient pas à se gouverner elle-même.

Espérons que M. l'Inspecteur Mérat voudra bien continuer à s'occuper auprès du Ministre des Colonies, des intérêts de 4 000 Français dont il connaît la situation critique.

Hindenburg. – Le dirigeable allemand, retour des États-Unis, nous a fait l'amabilité de survoler St-Pierre le jour de l'Ascension. Il était une heure et demie de l'après-midi et le temps était clair, aussi beaucoup de personnes suivirent des yeux ce magnifique navire aérien qui coupa nos îles en diagonale sud-ouest-nord-est et disparut au-dessus de la presqu'île de Burin.

La drague est partie ... et coulée. – Depuis plusieurs jours un beau remorqueur était ancré dans le Barachois, attendant une mer assez calme pour emmener sans trop de difficultés jusqu'à Halifax la drague et les chalands de la firme Mac Millan. Dans la matinée du 2 juin le train de bateaux s'ébranla, traversa la rade et disparut derrière le Cap à l'Aigle....

Hélas, le remorqueur revenait dans l'après-midi avec un seul chaland : la drague et un chaland lui avaient faussé compagnie à quelques miles au sud de Langlade.

Le lendemain, il retourna sur les lieux pour connaître le sort des deux bateaux : il ne revit quelques planches.

Réouverture des écoles. - Le péril de contagion et d'extention (sic) de la diphtérie paraissant écarté, Monsieur l'Administrateur a permis la reprise des classes à partir du 2 juin à l'exception de l'école maternelle mixte de l'école publique qui avait été la plus atteinte.

Nafrage du « Magnhild ». – « Magnhild » quitta St-Pierre pour St-Jean le 5 juin 1936 à 19 heures, avec une brume intense, s'est échoué à Mistaken Point à 6 ou 7 km de Cap Race, le samedi 6 juin à 9 heures.

Le capitaine attribue la perte du navire d'abord à la brume, mais aussi à la violence du courant qui causa une certaine déviation dans la route du navire. L'équipage a pu regagner la terre. Le « Magnhild » a immédiatement coulé, les cales s'étant remplies d'eau, et tout le chargement a été perdu, sauf quelques unes des bêtes vivantes (veaux, moutons,) chargées sur le pont du navire.

Le « Magnhild » sera remplacé provisoirement par un autre vapeur qui quittera sans doute Halifax pour St-Pierre via Charlottetown vers la fin du mois en attendant qu'un autre vapeur du même type arrive d'Europe pour continuer le service entre Halifax-Charlottetown, St-Pierre et St-Jean (Terre-Neuve).

Film du Père Yvon. – Salle Jacques Cartier, 10 juin. – Plus d'un attendait l'occasion. Ce film qui avait fait accourir les foules françaises contenait des tranches de vie à nous familières, on tenait à le voir. Et personne

ne fut déçu. Nous y avons revu avec plaisir notre belle procession triomphale au Calvaire sans oublier le prédicateur qui avec moult gestes lançait aux échos de la ville les fortes vérités mûries dans son âme forte. Nous y avons vu surtout la vie du marin des Bancs, de celui qui a gagné le cœur du vaillant « capucin des houles » ; et depuis le petit mousse jusqu'au vieux loup de mer qui a sa pension, tous ces bourlingueurs nous ont livré un peu du secret de leur rude vie. Voiliers, chalutiers, Bancs de Terre-Neuve et Groenland, la variété ne manquait pas. Et le commentaire de l'ami, de l'apôtre, du défenseur ajoutait à l'occasion une impression de pitié ou d'admiration qui pour s'exprimer en termes crus n'en était que plus poignante.

Le Bon Dieu vous récompensera un jour pour votre œuvre, Père Yvon, nous vous admirons et vous félicitons.

La Fête-Dieu. – La Fête-Dieu cette année, pour le petit parcours a été magnifique. Souhaitons que pour le grand il en soit de même. Le temps servait à souhait les décors qui le long des maisons et des places agrémentaient les façades de draperies piquées de fleurs et de pavillons. Les hampes arboraient des drapeaux partout. Au dessus de la ville la magnifique tenture azurée du ciel.

Après la messe, au son des cloches et de la Musique (à qui vont nos meilleurs mercis) la procession s'organise.

Elle se dirige vers les reposoirs : celui des sœurs, face à l'hôpital où devant un tableau représentant Jésus, le bon Pasteur, les fidèles se mettent à genoux pour une première bénédiction ; celui des Enfants de Marie, tout riche et tout orné avec goût et grand soin, celui dit de Mme Lafitte au fond du square Joffre, non moins délicieusement fleuri et décoré. Le zèle des décoratrices nous met dans l'embarras de fixer notre choix, mais Jésus en passant a dû par ses grâces remercier chacune.

Le long du barachois et du quai de la douane la marche pieuse des bannières, des confréries, des communiantes blanches, des communiants marqués du brassard, des nombreux enfants de chœur, des petites fleuristes, des Enfants de Marie, des enfants des écoles, d'une longue suite de fidèles chantants et priants, se déroule au son des cantiques et des instruments vers un reposoir d'un genre tout nouveau. Le R. P. Yvon, aumônier des Terre-Neuvas, a voulu réserver à la Ste Hostie un hommage public à bord du navire-hôpital « St-Yves », et c'est au bruit des cloches et au cri strident de la sirène qu'elle est accueillie pieusement, tandis qu'un clairon de l'équipage seul au dessus de la foule sonne « aux champs ».

L'assistance comprend la signification de cette heure émouvante où Jésus, Christ-Roi et Maître de la Cité, marche triomphalement porté sous le dais par Monseigneur le Préfet Apostolique, dans la prière et le recueillement.

Jésus passe parmi les siens dans un grand geste de bénédiction.

Première Croisière du St-Yves. - Parti de St Malo le 26 avril, le vaillant petit voilier vient de terminer sa première croisière à la date du 8 juin.

Voyez si le temps a été bien employé : 83 visites de bateaux, pendant lesquelles il a été distribué près de 4 000 lettres, 4 tonnes de livres, journaux et revues, 2332 colis en comptant ceux des 272 mousses gâtés par leur marraine. Le Père Yvon a donné 80 tricots, 100 cache-nez, 40 vestons et 100 cartouches de tabac. M. le Docteur Lemarchand a pu soigner 80 malades. 350 radios ont été transités.

Le St-Yves a ramené à St-Pierre 4 malades, un autre est mort à bord et apporté pour être inhumé en terre française et bénite.

Il y a, à bord, émission de T.S.F. *Radio-Morue* tous les soirs à 19 h. et 23 h. 30 G.M.T., et le dimanche radiodiffusion du Service pour les morts à 11 h. et à 23 h. 30

Enfin chaque soir un long télégramme envoyé à l'Ouest-Éclair rassure les familles des marins dont le bateau a été visité ou dont on a eu quelques nouvelles.

Le St-Yves est reparti pour St-Jean de Terre-Neuve et les Bancs le 14 juin.

Mouvements du Port. – 7 chalutiers sont venus livrer de la morue ou « faire » du sel durant la dernière quinzaine de mai. Depuis l'« Aspirant-Brun » et le « Spitzberg », tous deux en avaries, sont aussi entrés au port. Très peu de goélettes terre-neuviennes ayant besoin de provisions... quelques-unes sont montées sur le slip. Dans le dock, plusieurs bateaux des baies de Terre-Neuve déchargent piquets de clôture, planches et « billots » pour le feu.

La pêche. – Rien de ... merveilleux. Quelques marées du mois de mai avaient donné de l'espoir ; mais depuis ... On attendait le capelan. Il a touché à la côte, d'où quelques doris ont pu en amener à St-Pierre. On attend toujours qu'il lui plaise de se jeter sur le sable de nos anses.

Espérons encore.

La Température. – Les débuts de mai ont vu le thermomètre monter jusqu'à 13°5, pour redescendre dans la nuit aux environs de 0°. Depuis, des périodes de brume ont encadré quelques belles journées. Le soleil prend de la force ; c'est dommage qu'il soit si avare de ses rayons.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 151 - 15 juin - 15 juillet 1936

Nouvelles de Monseigneur Heitz

Très touché par les démonstrations de sympathie et de reconnaissance reçues de St-Pierre Monseigneur envoie son merci à tous pour la messe du 1^{er} Mai et toutes les prières offertes à son intention.

« Ne soyez pas étonné, dit-il, de ne pas reconnaître mon écriture. Mes yeux, en chômage, ne me permettent guère d'écrire et de lire... Je dois faire appel à une plume amie pour vous donner de mes nouvelles. Je ne souffre pas, mais je puis difficilement lire dans un gros bréviaire... Il y a, vous le devinez, une perspective de petites misères de toutes sortes. Je les offre volontiers au Bon Dieu pour la chère Mission de St-Pierre et Miquelon et en particulier pour les œuvres d'éducation ».

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

L'Avenir des Îles Saint-Pierre et Miquelon

Au pont de vue administratif, rien de nouveau : les journaux officiels locaux du 15 juin et du 1^{er} juillet sont muets sur la question.

Au point de vue économique, après les efforts tentés, en vain jusqu'à présent, pour faire du frigo un centre de travail, voici que l'on entend parler d'un « Sweepstake » qui donnerait de l'ouvrage à des bureaucrates et enrichirait l'administration ; on songerait même à exploiter le minerai de fer du Grand Colombier. Rien de bien certain encore.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Modifications dans le personnel de l'Administration. –

Bureau des Finances. – Le décès de M. Lafargue a amené les nominations suivantes : M. Marcel Letournel, *chef de bureau* ; M. Ernest Tilly, M. Simon Bouvier, Mlle Marietta Royer.

Service de L'Inscription maritime. – M. Léon Bouroult, *chef de service p. i.*, en remplacement de M. Eugène Claireaux, titulaire d'un congé de 6 mois à passer en France ; M. Louis Delisle, Mlle Gabrielle Plantegenest.

Nauffrage. – Le 22 juin, le trois-mâts portugais « Santa Luzia » a été coulé sur le banc de St-Pierre par suite d'abordage avec un autre pêcheur portugais. La brume intense fut cause de l'accident. L'avant du « Santa Luzia » fut écrasé, déterminant une voie d'eau considérable.

L'équipage composé de 44 hommes s'est sauvé dans les doris du bord et ceux de l'autre navire qui les amena à St-Pierre le 24. Une partie de l'équipage a été rapatrié par le vapeur portugais « Catalina ».

Incendie du chalutier « Spitzberg ». – Le chalutier « Spitzberg » revenu des Bancs avec 6 000 quintaux se trouvait à la cale du Sud lorsque le 17 juin vers 5 h. du matin le feu se déclara à bord dans l'appareil électrique. Sans que le 2^{ème} mécanicien eût pu s'y opposer, la flamme court le long des lignes électriques, des traînées de pétrole, des suintements de mazout et s'attaque aux réservoirs eux-mêmes. L'arrière du bateau n'est que fumée. Les quelques marins qui s'y trouvaient se sauvent à grand'peine. Par crainte d'explosion le capitaine fait évacuer et demande aussitôt des secours. Bientôt, le « Béarn », le « Colonia » et le « Philosophe » s'approchent et se mettent à inonder tous les compartiments atteints. Leur travail dure longtemps. Dans l'après-midi, des flammes apparaissent, la chaleur devient insupportable, le bateau est livré à son sort.

Le lendemain matin plus de flammes, plus de fumée ; mais le « Spitzberg » est un peu enfoncé et penché vers la passe.

Que va-t-il arriver ? Les petits remorqueurs se remettent à l'ouvrage pour vider l'eau et le mazout restant. Ils sont bien faibles pour un travail semblable. Un grand remorqueur est mandé à Halifax, qui en peu de temps remet à flot le navire, grièvement blessé mais non perdu. Un examen sérieux permet de se rendre compte alors que les cloisons métalliques ont bien protégé l'avant et que la morue qui y était n'a pas souffert ; on la transborde.

Dans le Clergé. – Le « Belle-Isle » du 27 juin a emmené le R. P. Jean Letourneur, rappelé à Paris par ses supérieurs pour y occuper un poste important. Cette décision nous prive d'un Père qui avait su par son intelligence et son zèle gagner la confiance de tous et faire beaucoup de bien. On se souviendra longtemps de ce prêtre encore jeune dont la voix très faible savait bien souvent se faire écouter et dont les cinq années de présence à St-Pierre furent des années de travail intense.

Le même bateau nous avait amené de St-Jean son remplaçant à la paroisse, le R. P. Marcel Gérard, qui a été pendant seize années missionnaire en Oubangui, au centre de l'Afrique. Monseigneur Poisson a retrouvé en lui un camarade d'études d'avant 1914, dont la guerre a fait aussi un lieutenant.

Nous demandons au Bon Dieu de bénir le partant et de donner à son successeur au milieu de nous toutes les grâces dont il a besoin pour son apostolat.

Recensement. – Dans la journée du 1^{er} juillet, MM. E. Laborde, J. Salomon, L. Doussin et J. Bte Lassale ont commencé le travail de recensement. M. Doussin dans le secteur compris entre l'hospice et le Cap à l'Aigle ; M. J. Bte Lassale, de l'hospice à la Pointe aux Canons ; M. E. Laborde visitant la Butte ; M. J. Salomon, le « Feu Rouge » ; Les résultats en seront marqués au prochain foyer.

Le capelan. – A voir les « vigneaux » qui couvrent le « plain » on pourrait dire : « Au moins, en voilà, cette année ! » Hélas ! ce n'est pas du capelan saint-pierrais. Il n'est pas venu atterrir dans nos anses. A part quelques égarés il a pris en foule innombrable le chemin de la côte d'où il nous revient par dorissées nombreuses mais contre dollars. Si on a pu en prendre quelques seilles à l'Anse à Ravenel ou à l'Anse à l'Allumette, vers le 20 ou 25 juin, ça n'a été qu'une apparence. Souhaitons que ceux qui ont travaillé à sécher le capelan puissent le vendre, et ... n'en parlons plus.

Hindenburg. - Le samedi 4 juillet vers 1 h. 30 le dirigeable allemand venant d'Halifax survolait St-Pierre. En Mai il avait été vu au-dessus de la baie. Cette fois il enfile la ligne Savoyard - Barachois - Île aux Marins. Il est très bas et se laisse admirer, semble-t-il, tant sa vitesse paraît réduite. Quelques minutes, le temps de se masser aux fenêtres ou d'accourir près de la mer, et déjà il survole l'Anse à Théhouart Bon voyage, Monsieur Hindenburg.

L'encornet. – L'encornet est arrivé. Le vendredi 3 juillet c'est par centaines qu'il se laisse prendre. Il est petit ... ce qui est bon signe, paraît-il, Mais, selon son habitude, il va, il vient, capricieux, tantôt rare comme beau temps, tantôt en quantité si grande qu'on le prend à la main (non sans dommage pour les doigts). Heureux les pêcheurs qui arrivent au moment du passage de cette « boîte ». Mais pour dix ou vingt qui ont la chance, combien vont à la passe du « Suet » quand il est au Cap rouge, et réciproquement ?

Le St-Yves. – 5 juillet, midi. – Avec quelques jours d'avance sur son horaire le St-Yves revient, ramenant des malades. Le temps, pour le médecin de les confier à l'hôpital, pour le Père Yvon de discuter quelques affaires intéressant ses marins et le petit bateau part pour Sydney.

13 juillet matin. – Et le voici de retour pour un jour. Il va maintenant partir pour les Bancs, à la recherche de bien à faire. Le prochain bateau rencontré sera le 14^{ème} depuis le début de mai.

Les prix. – Seule l'École Communale a pu, cette année donner à sa distribution de prix une certaine solennité. Les écoles privées se sont contentées du cercle intime de leur établissement. Voici les dates : Collège St Christophe : le 10 juillet ; École Communale : le 11 ; Pensionnat et Ste Croisine : le 13.

Température. - juin, mois de transition. Le 1^{er}, la température de nuit descendit à + 2,4 ; quelques jours après le thermomètre montait dans journée à + 16,9. Pour ne pas changer : de la brume, de la pluie ... en attendant les belles journées du début de Juillet.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Île aux Marins. – *Nouvelles.* – Le 12 juin le vaillant Père Yvon voulut bien faire profiter les Îliens de son beau film sur la pêche des bancs. Le hangar de la Morue Française fut transformé en salle de spectacle et le moteur remis en marche à cette occasion. Nous regrettons que des pannes nombreuses et des difficultés dans la projection aient gêné cette soirée dont nous remercions encore le Père.

Il y a une auto à l'île ! voilà un événement pour qui connaît la longueur et la largeur des voies de communication. C'est la Morue Française qui a introduit un camion ; et ma foi ! il ne manquera pas d'occasions où cela pourra être utile.

La distribution des prix de l'école communale a eu lieu le 10 juillet. Elle était présidée par M. l'Administrateur assisté de M. Jean-Marie, inspecteur primaire.

Notons qu'un enfant de l'île, Léon Lehuenen, qui continuait ses études à St-Pierre, vient de décrocher le brevet élémentaire. Nos félicitations.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 152 - 15 juillet - 15 août 1936

Réorganisation administrative des îles Saint-Pierre et Miquelon.

Décret du Président de la République du 4 juin 1936

(pages 178-179)

Foyer paroissial, année 1936, pages 178-179.

Article 1^{er}. – L'archipel de St-Pierre et Miquelon est administré par un fonctionnaire nommé par le pouvoir central, qui prend le titre d'administrateur du territoire ; Il est assisté d'un Conseil d'administration délibératif et consultatif.

Il existe, en outre, un conseil de contentieux administratif.

Article 2. – Les communes de St-Pierre, de Miquelon-Langlade et de l'île aux Marins sont et demeurent supprimées.

.....

Article 5. – Le Conseil d'administration est composé de :

- L'administrateur des îles St-Pierre et Miquelon *président*.
- Le fonctionnaire de l'ordre judiciaire.
- Le comptable du budget de l'état et du budget local
- Le chef du service de l'Inscription maritime.
- 7 membres élus au suffrage universel.
- 5 membres pour St-Pierre pour Miquelon-Langlade ; 1 pour l'île aux Marins.

.....

Article 12. – Sont éligibles :

Les citoyens français, âgés de 25 ans au moins, jouissant de leurs droits civils et politiques et résidant au moins depuis deux ans dans la colonie.

Les fonctionnaires publics sont inéligibles.

.....

Article 19. – Le conseil d'administration ne peut délibérer que lorsque 6 de ses membres sont présents ou régulièrement suppléés.

Article 20. – Le conseil d'administration se réunit sur la convocation de l'administrateur au moins une fois par mois

Article 21. – Le conseil d'administration ne statue pas ; il délibère, donne son avis sur les projets qui lui sont présentés ou sur les questions qui lui sont soumises par l'administrateur

.....

hardiesse, orné de comparaisons et d'exemples pris dans la vie commune, à la portée de tous et de par sa vérité et sa conviction a dû faire du bien à toutes les âmes de bonne volonté à l'écoute ce soir-là. Au nom des auditeurs le « speaker » du poste Saint-Pierrais remercia à juste titre l'intéressant et bienfaisant conférencier.

La pêche. – Le capelan avait manqué - l'encornet, lui, est venu en assez grande abondance.

Mais la morue boude.

On se perd en conjectures sur les causes de cette pénurie qui dure depuis plusieurs années ... Il y en a qui incriminent le raz de marée du 18 novembre 1929 : il aurait changé le fond de la mer, comblé certaines vallées, chemin habituel des migrations ... D'autres rejettent la faute sur les chalutiers qui, ayant trouvé ces « routes » de morue sur le Banc de St-Pierre y feraient leur profit..., à notre grand dommage.

Vie du Port. – C'est plus que calme, c'est mort. – Avec les courriers habituels on n'a vu que peu de navires. Un remorqueur a pris la drague de la firme « Mac Donald » pour la conduire à Sydney. Elle a dû y arriver sans encombre puisque aucune nouvelle d'accident ne nous est parvenue. Quelques goélettes terre-neuviennes sont montées sur le « Slip ». Un voilier de grande pêche, le N. D. de Socori, « banquier » de St Malo, a réparé son gouvernail et pris de la chaîne et de la boëtte. L'« Avant-Garde est venu faire sel et charbon ; l'« Aspirant-Brun » a complété son chargement et pris le reste de l'équipage du « Spitzberg » pour rentrer en France. Un vapeur danois « Eros » a chargé de l'alcool en fûts pour le retourner en Angleterre. Un long-courrier, le « St-Jean » est arrivé de St Malo après 38 jours de mer avec du sel et du vin ; il fait son plein de morue.

La Température. - C'est la belle saison ! Le Thermomètre monte à 20° et ne descend pas à 10° pendant la nuit. D'autre part le sifflet à brume à quelque relâche.

._*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Île aux Marins. – *Le recensement.* – Le dernier recensement, dont Constant Jugan fut chargé par l'administration, a donné les résultats suivants : Total des recensés : 301 ; résident à l'Île-aux-Marins, 259 ; hôtes de passage, 42. Le recensement de 1931 avait accusé une population de 270 résidents. Si le nombre d'habitants a une tendance à diminuer, il ne serait pourtant pas vrai de dire que l'Île-aux-Marins est, aujourd'hui, complètement déserte, comme l'a annoncé, dernièrement, une revue de France.

Élection d'un membre au Conseil d'Administration, le 2 août. – Un conseiller et un suppléant sont à élire ; une seule liste fut présentée. Ont été élus : Lespagnol Pierre, 53 voix et Sérignac Pierre, 52 voix, sur 85 inscrits.

M. Pierre Sérignac est nommé officier d'état civil.

._*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 153 - 15 août - 15 septembre 1936

Recensement de la population du Territoire. (1^{er} Juillet 1936).

	Moins de 14 ans	Plus de 14 ans	Total		
	Garçons	Filles	Hommes	femmes	Total
Saint-Pierre	528	448	1071	1349	3396
Île-aux-Marins	32	31	92	101	259 *
Miquelon-Langlade	72	75	193	180	520

* total erroné, il est en réalité de 256.

Total des habitants en 1931 : 4321
en 1936 : 4175

._*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Pour l'élection d'un Délégué.

Le Collège électoral du Territoire est convoqué pour le dimanche 4 octobre 1936, à l'effet d'élire le Délégué du Territoire au Conseil supérieur de la France d'Outre-mer.

Dans le cas où un second tour de scrutin serait nécessaire, il y serait procédé le dimanche, 1^{er} novembre. (*Journal officiel du 31 août*).

Élection, 16 août. – Cette élection sans histoire a fourni au Conseil d'Administration son dernier suppléant, M. Georges Landry. Il était seul candidat. Nombre de votants : 437 ; Suffrages obtenus : 329.

Conseil d'administration. – Voici la composition d'ensemble de ce rouage important du nouveau gouvernement de nos îles.

Titulaires : MM. Gloanec, Dupont, J. Légasse, Ern. Folquet, P. Olaisola, P. Lespagnol, D. Borotra.

Suppléants : MM. L. Claireaux, G. Landry, P. Sérignac, G. Detcheverry. Depuis la mort inopinée du sympathique représentant de l'île, M. P. Lespagnol, fait entrer comme titulaire son suppléant, M. P. Sérignac, Une place de suppléant est à pourvoir à l'île.

Départ du St-Yves. – Revenu de Sydney où il était allé faire toilette le petit « dundee » séjourna dans notre port du mercredi 2 au vendredi 4 septembre. Le R. Père Yvon paraissait heureux du travail accompli depuis le 16 avril. Un souci cependant : le sort d'un « banquier », le N. D. des flots qui n'a pas donné de ses nouvelles : « Ah ! si je pouvais le trouver quelque part, du côté du « Bonnet Flamant » ... et rassurer les familles ! »

Sur le St-Yves prirent place 4 petits Saint-Pierrais retournant poursuivre leurs études : MM. Fernand Lafitte, Jacques Lesoavec, René Haran et Alphonse Gilbert. Ils purent, les deux premiers jours, donner eux-mêmes des nouvelles à leurs familles, par radio.

Recherches minéralogiques. – 9 septembre. – M. G. Brown, ingénieur au service d'une firme canadienne, repart aujourd'hui par le bateau de la « Furness Line » après un séjour de quatre semaines pendant lequel il a travaillé avec une équipe de 14 hommes à l'Anse aux Soldats et à la Belle-Rivière, après un examen rapide du Grand Colombier ; il emporte de nombreux échantillons à analyser.

Ce premier travail confirme les données de M. Aubert de la Rüe sur la présence de minerai de fer au Grand Colombier, de cuivre à l'Anse aux Soldats et de plomb à la Belle-Rivière, à des teneurs qui paraissent être intéressantes, mais l'importance des gisements ne peut être approximativement établie que par des sondages mécaniques.

M. G. Brown déposera un rapport dès son arrivée à Montréal, et conclura (*sic*) dans un sens favorable à la continuation des travaux de recherche avec un matériel approprié.

M. Brown a en outre fait une visite très sommaire de la partie méridionale du Cap Miquelon et a été très intéressé par la formation géologique et les indices de minéralisation.

La vie du port. – Signalons d'abord le passage de quelques chalutiers. Le « René Moreux » livre sa morue et repart sur les « Bancs ». Le « Terre-Neuve » complète le chargement de « L'Islande » qui va livrer à Bordeaux. En repartant continuer sa pêche le « Terre-Neuve » relâche à St-Jean pour y déposer le corps d'un marin mort de suites de coups.

Parmi les voiliers, voici l' « Erminie » qui renouvelle sa provision d'eau et le « Pépita » qui prend 25 tonneaux de sel.

Un cargo norvégien le « Skulda » apporte pour la Morue Française 1600 tonneaux de sel des Salins d'Hyères.

Enfin, quelques goélettes anglaises montent sur le « Slip ».

En somme, bien peu de travail.

Rentrée des classes. – La rentrée était fixée pour les différentes écoles au lundi 14 septembre. Mais, fallait-il rouvrir, étant donné l'épidémie de coqueluche qui continuait encore, ayant atteint peut-être plus de 500 enfants ? Le Conseil Colonial d'hygiène fut d'avis que la rentrée scolaire pourrait avoir lieu sous la réserve que les instituteurs n'admettraient pas dans les classes les enfants souffrant de quintes trop répétées.

Bien que réduite par cette maladie l'assistance à la messe du St-Esprit fut nombreuse. Les enfants rentrent avec le visible désir de reprendre sérieusement leurs études.

La Température. – Le mois d'août a été la réplique du mois de juillet : une certaine chaleur très appréciée, des vents ordinairement faibles, peu de brume. Le maximum a été de 20°, 3 ; le minimum de 12°.

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 154 - 15 septembre - 15 octobre 1936

Au collège. – le renfort professoral s'est fait attendre jusqu'au 9 septembre, à cinq jours de la rentrée.

Le R. P. Letourneur a pour successeur dans la direction effective de l'établissement le R. P. Palussière. Et la classe du certificat a trouvé son professeur dans la personne de M. Hyernard.

L'impression, très bonne dès le début, a servi au redressement nécessaire à une rentrée : le nombre des élèves s'élève à plus de 140.

« **Hindenburg** ». – « Hindenburg », c'est le ballon dirigeable allemand qui se paie le luxe de randonnées fréquentes sur un parcours long et difficile. Nous l'avons vu passer encore le 19 septembre allant vers New-York. Malgré le brouillard, sa silhouette était très visible au sud-sud-est.

Son arrivée à New-York n'a pas été, paraît-il, très calme ni son amarrage facile. Ça ne doit pas être intéressant d'être dans un dirigeable en pleine tempête !

Le coût de la vie. – Par arrêté du 28 septembre, M. Barrillot, administrateur du Territoire, a constitué un Comité de surveillance des prix pour les produits de première nécessité : Pain, Viande, Vin, Lait, Sucre, Beurre, Charbon.

Ce comité est composé comme suit :

Président : M. Le Bolloch.

Membres représentant les producteurs ou intermédiaires : MM. Dupont, H. Paturel, E. Daguerre, J. Grosvalet.

Membres représentant les consommateurs : MM. Le Buf, Frioult, Claireaux, J. Allard, E. Guillou.

Voici quelques modifications apportées aux prix des denrées (par suite de la dévaluation du franc) : Le pain de 3 livres est passé de 2 fr. à 2 fr. 85, le litre de lait de 1 fr. 75 à 2 fr. 50 ; les pommes de terre de 24 fr. à 35 fr. le sac de 45 kgs ; le charbon de 120 à 160 fr. la tonne.

Élection d'un délégué au Conseil supérieur des Colonies. – 4 octobre. – Deux noms :

MM. Henry Fougère, ancien député, délégué sortant. Michel Geisdoerfer, député des Côtes-du-Nord, président de la Commission de la Marine Marchande.

Beaucoup demeuraient fidèles au délégué sortant. Le 25 septembre un coup de théâtre se produisit. De grandes affiches reproduisirent un télégramme envoyé par M. Fougère à M. Dupont : « Ministère Justice m'annonçant nomination magistrature, regrette ne plus pouvoir être candidat. Remercie population confiance témoignée pendant douze ans, lui conserve fidèle attachement. »

Il ne restait qu'un candidat ; une candidature possible de M. Juvanon n'ayant pas le temps de se produire.

L'état d'esprit de la plupart des votants est donné par une affiche dont voici quelques extraits. Elle est signée par les Conseillers d'administration et de la Chambre de Commerce.

Chers concitoyens.

L'heure n'a jamais été plus grave.

La liste des chômeurs s'allonge de jour en jour.

Depuis cinq longs mois notre port est vide.

Le commerce est paralysé.

La pêche a été désastreuse.

Le coût de la vie augmentant, la misère entre peu à peu dans tous les foyers.

Les pouvoirs publics, obsédés sans doute de nos doléances répétées, semblent de plus s'en émouvoir.

La vie politique cependant continue...

En accord avec notre ancien délégué, Monsieur Henri Fougère, un seul candidat, Monsieur Geisdoerfer député, maire de Dinan, s'offre spontanément à se faire le défenseur de nos intérêts...

Vos représentants élus estiment qu'en l'occurrence une seule chose importe, savoir si nous voulons vivre ou mourir...

Peut-être les vœux que depuis longtemps nous formulons vainement finiront-ils par aboutir, rendant à notre archipel sa prospérité de jadis...

Signatures : MM. E. Gloanec, L. Dupont, J. Légasse, E. Folquet, P. Olaïso, D. Borotra, G. Detchevry, L. Claireaux, G. Landry, P. Colombani, E. Norgeot, L. Hardy R. Delavillefromoy, H. A. Paturel.

Le scrutin du 4 octobre élit délégué du Territoire des Îles Saint-Pierre et Miquelon au Conseil Supérieur des Colonies M. Michel Geisdoerfer par une forte majorité.

Mouvements du Port. – Terminant sa croisière sur les côtes du Nord-Amérique et du Groenland l'Aviso « Ville d'Ys » est venu mouiller en rade le 6 octobre. Il nous a quittés le 8 pour les Açores et Cherbourg.

Un chalutier, le « Patrie », est venu faire du charbon et réparer une légère avarie. Il avait 1 000 quintaux de morue à bord.

Le « Spitzberg » est enfin parti le 27 septembre. Un remorqueur de haute mer l'emmène au Havre.

Ajoutez les courriers habituels, quelques pêcheurs de Terre-Neuve et trois bateaux de charbon. C'est tout.

Allocation aux chômeurs. - Du J. O., 15 oct. – Le taux de l'allocation quotidienne allouée aux chômeurs et nécessiteux du Territoire est modifié comme suit :

8 frs. pour le chômeur.

3 frs pour la femme et toute personne à charge.

Le Temps. – En septembre, le maximum de chaleur a été 18 degrés, le 12 septembre ; le minimum 4 degrés, le 30. – Comme d'habitude, des coups de vent se sont succédé sans amener cependant les tempêtes violentes que nous avons connues d'autres années en cette saison.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 155 - 15 octobre - 15 novembre 1936

Le « Foyer Paroissial ». – Notre bâtiment d'œuvres, le « Foyer Paroissial » a rouvert ses portes dès le début d'octobre pour les jeunes gens désireux de passer leur soirée en jeux honnêtes ou lectures instructives.

Tous les soirs, de quarante à soixante présences sont contrôlées dans les trois salles du patronage : ce qui indique une vite intense.

Il en est aussi qui profitent de la petite bibliothèque annexée au patronage pour la location minimum de 0 fr. 25 par volume.

Nous voulons garder à cette œuvre, nécessaire et délicate, son caractère religieux et sa bonne tenue pour le plus grand bien des jeunes et des familles soucieuses de leur formation.

La fin de la pêche. – La plupart des pêcheurs ont maintenant livré leur morue, déserté les anses et « rallié » Saint Pierre où les attendait un malencontreux chômage.

D'autres continuent à pousser leur doris. La morue est rare et les beaux jours aussi. A certains jours des bancs de harengs viennent s'arrêter dans les filets... mais ce n'est encore là que faible rendement.

Espérons que, l'hiver venu, la chasse aux oiseaux de mer sera plus fructueuse.

La rougeole. – fermeture des classes lundi 19 octobre - Encore une épidémie. Décidément on n'en finira pas cette année ! Après la diphtérie, la coqueluche : après la coqueluche la rougeole.

Elle sévissait, paraît-il, à la côte de Terre-Neuve et quelque bonne revenant de voir sa famille en a apporté les germes.

Un arrêté du 19 octobre ferme aussitôt les écoles pour empêcher immédiatement toute propagation du mal.

La réouverture des écoles fut permise le 3 novembre au matin.

Du tripoli à St-Pierre. – Comment donner un peu de travail et d'aisance à nos hommes ? La pêche ne rend pas, le commerce est nul. Quelle industrie appeler à la rescousse ?

M. D. Borotra pensa qu'il serait possible, en se basant sur les études de M. Aubert de la Rüe, de faire de nouvelles expériences dans le domaine des mines et carrières. M. Aubert de la Rüe avait en effet signalé la présence de tripoli dans les étangs de la « montagne » de St-Pierre. Des échantillons examinés au Canada révélèrent que le produit était d'excellente qualité. Il fallait cependant une quantité assez importante pour expérience. D'autre part le Gouvernement, maître du sol, permettait à titre provisoire un travail susceptible d'employer quelques chômeurs.

Et voilà comment vers le milieu d'octobre des équipes de travailleurs asséchèrent plusieurs étangs et se mirent en devoir de mettre en sac la précieuse matière blanche accumulée par les siècles. Au courrier du 17 octobre une quantité impressionnante de sacs de tripoli fut embarquée à destination de Montréal.

Qu'advient-il de ce nouveau travail ? Enregistrons simplement ces demandes de concession minière parues au J. O. du 31 octobre.

Le public est informé qu'une demande de concession minière pour l'exploitation de la vase à diatomées (tripoli) a été déposée par M. D. Borotra. Cette demande porte sur les étangs : de Richepomme, de la Dame Blanche, Frecker, du Télégraphe, du Trépied, des Herbiers, de l'Anse à Henri, Fanche, de la Demoiselle, Hérault, Bourgeois, Jourdan et Bonnier ... etc... etc...

Une seconde demande a été faite par M. J. Grosvalet ; elle porte sur des étangs situés du côté de l'Anse à Ravenel et de la Pointe Blanche.

La main d'œuvre des inscrits maritimes. – Sous réserve d'approbation par le Ministre, M. L'Administrateur porte l'arrêté suivant :

Les inscrits maritimes ne pourront exercer dans l'Archipel d'autre profession que celle de marins-pêcheurs ou de matelots sans perdre définitivement tout droit au régime des allocations locales attribuées aux pêcheurs nécessiteux.

Mouvement du Port. – Rien d'anormal dans le Service postal. – Huit chalutiers sont venus charbonner ou faire du sel, Un seul a livré deux mille quintaux de morue, le « Capricorne », qui en outre a eu à déplorer la mort d'un homme trouvé noyé accidentellement aux cales de la Morue française. Sud. Tous les chalutiers se plaignent de la pêche qui est complètement nulle en ces temps-ci.

Un « chasseur », le « Volontaire » est arrivé de Bordeaux avec 130 tonnes de divers : il charge actuellement de la morue pour la Maison Monnier.

Il y a eu très peu de goélettes anglaises.

Le 11 novembre. – Annoncée dès l'aube par la sonnerie des cloches la fête de l'Armistice a été contrariée par la pluie. Il a fallu toute l'énergie des Anciens Combattants pour que la réunion auprès du Monument des Morts ait lieu.

A la réception qui suivit, M. l'Administrateur remit plusieurs décorations.

Médaille d'honneur des sapeurs pompiers :

M. Yon Eugène, lieutenant à la Cie des Sapeurs-pompiers de St-Pierre.

Médaille d'honneur des marins du commerce :

MM. Madé Auguste, père,
Lepape François, père ;
Hurel Jules.

Diplômes de lauréat de la Société de Tir pour l'année 1936 :

MM. Salomon Georges et Enguehard René.

Nos sincères félicitations.

Encore le tripoli. – le J. O. du 15 novembre porte à la connaissance du public de nouvelles demandes de concession minière pour l'exploitation de la vase à diatomées dans certains étangs.

En plus de ceux déjà énoncés, M. Borotra voudrait exploiter dans le groupe des étangs du Cap Noir et dans les étangs compris entre l'étang Boulo, la route de Ravenel et l'étang de l'Anse à Ravenel.

M. Edouard Bourgeois demande une concession pour l'étang Bourgeois.

La température. – Le thermomètre baisse lentement : dans le courant d'octobre, le maximum a été 12°.5 et le minimum -3, avec une moyenne de 9° dans le jour et de 4°5 la nuit.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Île-aux-Marins. – *La fête de l'armistice.* – A 9 h. 30 fut célébré un service solennel demandé par les anciens combattants, pour les morts de la guerre. Un temps exécrable empêche les A. C. hivernant à St-Pierre d'y assister. Après la cérémonie, M. le docteur Dunan, délégué par l'administration, escorté par les A. C. alla déposer une palme au monument aux morts.

Élection. – Une élection pour la nomination d'un suppléant au conseil d'administration eut lieu le dimanche 15 novembre. M. Maufroy seul candidat a obtenu 68 voix sur 70 votants.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 156 - 15 novembre - 15 décembre 1936

Sweepstake. – Fin novembre, les nouvelles cependant bien passionnantes de la politique mondiale furent éclipsées momentanément par cette annonce « Le gouvernement de Paris accord le sweepstake » Qu'est-ce que c'est que cela ? Beaucoup n'y connaissent pas grand chose ! « C'est une sorte de loterie qui va amener beaucoup d'argent à St-Pierre ». Et cette facile réponse satisfait.

il y avait bien des mois qu'on en parlait, mais il paraît que les difficultés internationales s'opposaient à sa réalisation. Les difficultés se sont évanouies et l'on parle d'une réalisation prochaine.

Trois ou quatre demandes ont été faites.

On dit qu'il n'y aura à St-Pierre que les bureaux ... Qu'il faudra pas mal de dactylos,.... que le gouvernement y gagnera des millions et pourra les utiliser à faire travailler les chômeurs qui seront ainsi mieux payés.

.....

Mais, ne faisons pas trop de châteaux en Espagne, ce n'est pas le moment.

Le cinéma. – La Revue des Lectures du 15 novembre a tout un article sur la moralité des théâtres et des cinémas.

Elle félicite comme correspondant certainement aux vues du Souverain Pontife l'acte de l'Association catholique des chefs de famille de Laval qui, en se basant sur la Centrale catholique de Paris, affiche à la porte des églises la cotation des films, comme à St Malo, comme à Bordeaux etc. ...

Le Clergé de St-Pierre vient d'imiter cet exemple. Sous le porche à droite en sortant, une affiche sous cadre, écrite à la main est ainsi libellée :

Pour diminuer autant qu'il nous est possible, le mal fait par le cinéma.

Pour obéir aux directions données par le Souverain Pontife, père des âmes et gardien suprême de la morale dans le monde,

Pour vous aider dans votre devoir sacré de gardien de la morale dans la famille

Suit la cotation des films d'après « Choisir » et la note du film affiché.

Parents chrétiens, ne reculez pas devant votre devoir.

Chômage. – Du J. O. du 30 novembre. - Arrêté modifiant les secours au chômage.

Article 1^{er}. - A partir du 1^{er} novembre, il pourra être alloué aux chômeurs et nécessiteux du Territoire, de nationalité française, une allocation quotidienne sur les fonds du budget local, fixée comme suit :

1^{ère} Catégorie. – 8 fr. pour le chômeur ou nécessiteux chef de ménage ou soutien de famille ; une majoration de 3 fr. lui sera accordée

1° – pour le conjoint, chômeur ou non travailleur.

2° – pour le parent dont il est le soutient (*sic*).

3° - pour chacune des personnes à sa charge, de moins de 16 ans, vivant dans le ménage et que l'âge ou l'état de santé empêchent de travailler.

2^{me} *Catégorie.* – 3 fr. pour le chômeur ou nécessiteux non soutien de famille, vivant dans le ménage de son père, mère, frère, sœur, tuteur, grand-père, grand'mère, oncle, tante, bénéficiaire de l'allocation de chef de ménage.

La Température. – Certains prédisaient un hiver précoce et rigoureux. Il ne semble pas, jusqu'à maintenant, que leur prédiction se réalise. Nous descendons, certes, vers les froids, mais sans chute brusquée. On a déjà essayé les patins, mais il n'est tombé qu'une neige légère et éphémère.

Un naufrage. – Il s'agit d'un navire anglais à moteur « Watco », capitaine Craft, qui venait de Sydney à St-Pierre avec une cargaison de charbon.

Le 30 novembre à midi à cinq milles environ du phare de la Pointe plate le bateau dut être abandonné par suite de voie d'eau. Une partie de l'équipage, six hommes se sauvèrent dans un canot et atterrirent à Savoyard vers 5 heures, d'où ils gagnèrent St-Pierre. Restaient le capitaine et deux hommes. Le Béarn fut envoyé dans la soirée sur le lieu du naufrage ; il contourna St-Pierre par le sud et revint par la Baie sans avoir rien aperçu. Mais pendant ce temps, vers 11 h. 30, le canot des rescapés arrivait au Barachois.

Le « Béarn » faisant le lendemain le service de Pointe-Plate, signala que le navire était échoué et coulé sur la côte S. O. de Langlade. Les frères Paturel, consignataires, s'y rendirent et constatèrent que le navire était coulé par 10 mètres de fond à environ 150 mètres de la côte dans une position très exposée rendant tout sauvetage de matériel impossible.

Le navire et sa cargaison sont considérés comme totalement perdus.

..... Quelques jours plus tard, les mâts du bateau et quelques autres épaves ont pu être recueillies.

Embellissement de notre église. – Peu à peu le travail d'embellissement de la Maison de Dieu se continue. Il y a quelques mois, c'était le porche de l'église. Maintenant c'est la chapelle dite du « Sacré-Cœur » (nom qui ne lui convient guère puisque l'église elle-même porte ce vocable) et la sacristie. Leurs murs lépreux vont recevoir le même recouvrement de bois que l'église elle-même.

Tripoli. - Une demande de concession minière pour l'exploitation de la vase à diatomées dans certains étangs de St-Pierre a été déposée par M. Ernest Hutton, fils, à St-Pierre.

Cette demande porte sur à peu près tous les étangs de notre île.

Commission de chômage. – Cette commission qui a pour tâche de contrôler les besoins et d'accorder les secours officiels était composée jusqu'à ces derniers jours de M. Sasco, président, de MM. Léon Bouroult et Élie Claireaux et de M. Rude, commissaire général de police.

Un ordre du gouvernement adjoignit à ces fonctionnaires trois élus du conseil d'administration : MM. E. Gloanec, D. Borotra et P. Sérignac..

Si une commission eut jamais un rôle délicat, c'est bien celle-ci. Il est à souhaiter que les chômeurs apportent dans leur demande toute la conscience et simplifient le travail en exposant avec la clarté désirable les besoins et les droits de leurs familles.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

La maison de l' « Œuvre de Mer ».

Fermée en 1932, la « Maison des Marins » où le Frère Eugène avait hébergé tant de mathurins gémissait dans un lamentable abandon et risquait d'être perdue pour toujours.

Des démarches entamées l'an dernier par le Clergé paroissial auprès de la Direction de l'Œuvre de Mer, et reprise cette année, viennent d'aboutir à l'achat de l'immeuble.

Voici en quels termes le Commandant Maquet exprime au nom du Vice-Amiral Lacaze la pensée de la Société.

« Monseigneur, ... Notre Société ne saurait plus pour de multiples raisons, envisager la réouverture de sa Maison de St-Pierre en tant que « Maison du Marin ». Désireuse que sa Maison puisse, néanmoins, « Servir » encore, notre société serait disposer (sic) à vous céder cet immeuble

Au nom des Œuvres de St-Pierre, nous remercions la Société des Œuvres de Mer de cet arrangement.

Mais, qui voudra bien nous aider à entretenir et à rendre utilisable un si grand bâtiment ?

demande de secours, pour cause de maladie, sans avoir justifié son absence à la réunion générale. Enfin, tous les membres du bureau ont accepté de garder leurs attributions pour 1937.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 158 - 15 janvier - 15 février 1937

Nominations

Par décret du 17 décembre 1936 M. de Bournat, Gilbert, rédacteur principal de 1^{ère} classe à l'Administration centrale du Ministère des Colonies, a été nommé Administrateur des îles Saint-Pierre et Miquelon en remplacement de M. Barrillot, chef de Bureau à l'Administration Centrale du Ministère des Colonies.

Par décision du Ministre de la Défense Nationale M. le Médecin-lieutenant Couédic du 3^{ème} régiment d'artillerie coloniale a été désigné pour servir hors cadres à Saint-Pierre et Miquelon.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

La pêche locale en 1936

Saint-Pierre a armé 89 doris et livré 3610 quintaux de morue au sec et 514 quintaux au vert.

L'Île-aux-Marins, 51 doris qui ont livré 2243 quintaux au sec et 87 quintaux au vert.

Miquelon, 63 doris qui ont livré 2696 quintaux au sec.

Les Bâtons Basques. – Elle continue cette petite fête, reste des vieilles traditions. M. Gogny, le « roi des Basques » avait retrouvé pour cette nouvelle sortie deux airs très beaux que les violons et les bâtons rendirent au mieux.

Le dimanche 17 janvier eut lieu la première exhibition et le jeudi 21 la deuxième. Le temps, plus désagréable que l'an dernier, n'arrêta pas les vaillants mais ne permit pas des attroupements nombreux.

Au demeurant, cela nous laisse un agréable souvenir et un arrière goût de « revenez-y ».

Nomination dans le personnel administratif. – Par arrêté de l'Administrateur, ont été nommés :

Mlle Émilie Delacour, institutrice stagiaire.

M. Émile Dérable, matelot canotier de 7^{ème} classe, stagiaire.

M. Georges Daguerra, garde principal de phares et sifflets de 2^{ème} classe.

Encore le « tripoli ». – Par le « Belle-Isle du 27 janvier est revenu du Canada M. B. Miller. Il amène deux ingénieurs qui doivent étudier sur place l'exploitation de la vase à diatomées. On espère.

D'autre part, au J. O. du 31 janvier, demande de concession minière pour l'exploitation de cette vase au bénéfice de M. D. Boroira. Elle porte sur des étangs situés au Sud de la route de Savoyard, sur l'étang Gautier et l'étang dit « de la caserne ».

Arrivée de M. L'Administrateur De Bournat. – Le « Belle-Isle » orné du grand pavoi toucha le quai de la nouvelle douane vers 7 h. 30 le mercredi 27 janvier. En plus de l'heure, trop matinale pour la plupart, une température très froide interdit à la foule de se presser à l'arrivée de M. De Bournat notre nouvel administrateur.

Reçu par Monsieur l'administrateur Barrillot il ne tarda pas à descendre avec Madame De Bournat et sa fille Nicole.

Le samedi 30 eut lieu dans les locaux du gouvernement la présentation des chefs de service, du personnel de l'administration et des comités directeurs des différentes sociétés Saint-Pierraises.

Dans le service de santé. – Pour raisons de santé, M. le médecin-capitaine Vernier, notre dévoué chirurgien, vient d'être remplacé à la direction de l'hôpital par M. le médecin-capitaine des Troupes coloniales, Bertrand Gau. M. le Docteur Gau est également médecin-chirurgien.

Départ de M. l'Administrateur Barrillot. – Par le « Fort Amherst » du 3 février sont partis M. l'Administrateur Barrillot, sa dame et sa fille..

Arrivé le 20 février 1933, Monsieur Barrillot a connu les années du déclin de la prospérité amenée par le Whisky. Par une coïncidence désastreuse la pêche était déjà déficiente à cette époque. Il quitte la Colonie en un temps plus critique encore.

Toutefois, beaucoup de Saint-Pierrais lui savent gré d'avoir mis toute sa bonne volonté à les aider ; aussi la route du « Frigo » embarcadère du « Fort Amherst » offrit le spectacle d'un véritable défilé de piétons bravant le froid pour aller saluer une dernière fois l'administrateur et sa famille.

Mouvements du port. – Il n'y a rien à signaler dans l'activité de notre port. En dehors des courriers, de rares bateaux accostent soit pour se ravitailler, soit pour livrer quelques denrées.

La Température en janvier. – Pour une température d'hiver elle n'a pas encore été extrême, évoluant ordinairement dans les dix premiers degrés au-dessous de zéro. Deux fois seulement le thermomètre descendit à - 15°.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 159 - 15 février - 15 mars 1937

Retard du « Fort Amherst ». – Le S. S. « Fort Amherst » de la Furness and Cross Line, attendu le 17 février à St-Pierre, brûla l'étape en raison du gros temps et fila sur St-Jean, pensant revenir le dimanche 21, mais, en cette saison, les imprévus sont nombreux. La glace, poussée par des vents de Nord-Est vint « claver » le port de St-Jean, Le « Fort Amherst », ne put sortir que le dimanche 28 février, pour se retrouver bientôt dans les glaces. Il n'arriva dans notre port que le lundi 1^{er} mars au soir.

Demandes de concession minière. – M. Jean Légasse, au nom de la Cie Générale de Grande Pêche et Léonce Dupont, au nom des propriétaires de l'ancienne Habitation Guibert ont déposé une demande pour l'exploitation de la vase à diatomées dans l'étang Gautier.

M. Dominique Borotra a demandé l'exploitation dans les étangs de l'île Miquelon.

A la Société des Marins. – Le mercredi 3 mars à l'issue de la cérémonie religieuse du soir eut lieu au Foyer Paroissial l'assemblée générale de la Société des Marins.

Le rapport du trésorier, M. Gaspard, révéla, malgré des secours montant à peu près à 5 000 francs, une encaisse très acceptable. Ce qui permit à Monseigneur de faire allusion aux demandes exprimées par les familles nécessiteuses pendant cet hiver et de rappeler aux marins que cette caisse était la leur et qu'on ne demandait qu'à les en faire profiter. Deux membres du bureau étaient à élire par suite du décès de MM. Désiré Béchet et Émile Pichon. A mains levées la nomination de MM. Joseph Renou et Eugène Vigneau fut acceptée.

Pour intéresser l'assistance Monseigneur fit reparaitre à l'écran un vieux film sur Saint-Pierre et Miquelon. On y reconnut certains anciens pêcheurs. Les uns et les autres émaillèrent de réflexions intéressantes ce retour du passé.

Nominations. – Par arrêté de l'Administrateur,

M. Lévêque Jean est nommé écrivain expéditionnaire de 3^{ème} classe stagiaire. M. Baslé J. Bte, garde de phares et sifflets de 2^{ème} classe ;

Dans la Légion d'Honneur. – Par décret du 31 janvier 1937, rendu sur la proposition du sous-secrétariat de la Marine Marchande et sur le rapport du ministre des travaux publics ;

A été promu et nommé dans l'ordre national de la Légion d'Honneur :

..... *Au grade de chevalier*

M. Dominique Borotra, commerçant aux Îles Saint-Pierre et Miquelon ; 42 annuités.

Nous offrons au nouveau légionnaire nos sincères félicitations.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Île-aux-Marins. – *Visite de M. l'Administrateur.* – Le mardi 2 mars, par un temps magnifique, M. l'Administrateur, accompagné de Madame de Bournat, de MM. Cormier secrétaire général, et Maufroy conseiller suppléant, est venu faire sa visite officielle. Salué au débarcadère par M. Sérignac, conseiller

d'administration et un groupe d'anciens combattants, il se rend aussitôt au monument aux morts pour y déposer une couronne. Au vin d'honneur, qui lui est offert à la Mairie, M. Sérignac, en son nom et au nom des Îliens, lui adresse les souhaits de bienvenue : il fait une comparaison entre la situation économique actuelle de l'île, et celle des années où elle jouissait encore d'une certaine aisance. Il termine en exprimant sa confiance dans la bienveillance de l'administration envers les marins.....

M. l'Administrateur, dans sa réponse, envisage, lui, l'avenir avec sérénité. Il est convaincu que 1936 est la dernière mauvaise année, au point de vue économique, et que l'île verra des jours plus heureux. Pour cela il engage les marins à abandonner la pêche côtière pour celle du large, sur des pinasses, et à faire l'élevage des renards argentés.

Après une visite à l'école communale, à l'église, à l'école maternelle, M. l'administrateur s'embarquait à 6 h. pour St-Pierre.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 160 - 15 mars - 15 avril 1937

Décorations. – Sur la proposition du ministre des Colonies, M. Le Bolloch Albert, chef du Service vétérinaire, a été promu et nommé dans l'ordre national de la Légion d'Honneur, au titre civil, au grade de Chevalier.

Également sur la proposition du Ministre des Colonies, M. Sasco, Émile, greffier des tribunaux en retraite, a été nommé Officier de l'Étoile Noire.

Nous offrons à tous deux nos sincères félicitations.

Comme au bon vieux temps. – L'époque est déjà loin où la rade était hérissée de mâts. La pêche au large était une des grandes ressources du pays, et les vieux patrons des goélettes saint-pierraises en parlent avec grave émotion. Tout le monde est d'accord pour dire que c'est la mer surtout qui nous fera vivre, et si le poisson manque près de nos îles, il faut aller le chercher là où il est.

C'est ce que vient de faire le « Maryse R », capitaine Plaa, qui a quitté le port pour se diriger sur les « Roses Blanches » dans les parages de Port-aux-Basques (Terre-Neuve) à 105 milles environ. Ce bateau qui, l'an dernier, avec le capitaine Reux, avait essayé le chalut, pratique cette fois la pêche au moyen de lignes de fond. La première tentative a réalisé seulement une vingtaine de quintaux ; elle fut contrecarrée par le mauvais temps et les glaces. Mais un nouveau départ le 31 mars semble donner de bonnes espérances. Souhaitons que nos compatriotes obtiennent un excellent résultat et que d'autres suivent leur exemple.

Les premiers chalutiers. – Les premiers chalutiers venus sur les Bancs pour la campagne 1937 ont fait leur apparition dans la rade de St-Pierre. Le « Merceditta » est arrivé le mardi 9 mars amenant à l'hôpital un homme du bord qui avait eu le bras cassé trois jours plus tôt par un paquet de mer. Le marin est en bonne voie de guérison.

Après une dizaine de jours de travail, le « René Moreux » « entre au Barachois tout carapaçonné (*sic*) de glace. Il amène ses malades et en profite pour s'approvisionner de charbon et de sel. Il est revenu depuis faire un dépôt de morue.

D'autres chalutiers : « Sergent Gouarne », « Volontaire », « Patrie » viennent aussi se ravitailler car la pêche, au début moins fructueuse, s'annonce à présent meilleure.

Espérons que ce printemps verra un peu de travail pour nos chômeurs dans les magasins du Barachois.

Mouvements du Port. – Le ravitaillement des bâtiments de pêche commence avec le printemps. Outre les huit chalutiers français venus prendre du sel et du charbon, plusieurs goélettes de Terre-Neuve sont entrées faire leurs provisions pour leur campagne. Quelques-unes ont dû monter sur le « Slip ».

Deux navires portugais « L'aurein » et le « Catalina » sont venus charbonner avant de se diriger sur Porto avec un chargement de morue de Terre-Neuve.

Inauguration de la nouvelle salle paroissiale. – L'ancienne maison des Œuvres de Mer, qui avait déjà donné asile à une classe du Collège, où est installé aussi le local de notre jeune troupe de Scouts, a vu sa salle de

spectacles remise en état, élargie de 2 mètres et munie d'une tribune et d'une scène spacieuses. Ces travaux nous donnent une nouvelle salle paroissiale de 23 m. sur 11 m., pouvant contenir 450 personnes.

Les élèves du Collège St Christophe l'ont inaugurée par une séance récréative donnée le dimanche 11 avril en présence de M. l'Administrateur de Bournat, et reprise le jeudi suivant.

Au programme, Barbe-Bleue, charmante opérette-féerie qui fut rendue de la plus gracieuse façon et avec la plus franche aisance par les acteurs très richement costumés, des premiers rôles. Les Pages de Barbe-Bleue furent très brillants et espiègles à souhait. Le Petit-Poucet se montra très conscient de son devoir de soustraire ses frères à la fureur de l'ogre et très fier d'avoir réussi. Barbe-Bleue fut si terrible qu'il effraya jusqu'aux larmes une toute jeune spectatrice. Le chant des « Filets bleus » donna une note de fraîche et pieuse émotion.

Les Scouts, paraissant en tenue pour la première fois suscitèrent par quelques jeux de camps et par le Chant de la Promesse, les applaudissements les plus enthousiastes, au point qu'ils furent instamment redemandés et qu'ils durent reparaitre pour la satisfaction de toute la salle.

Départs. – Combien de Saint-Pierrais regardent vers la France et voudraient trouver un petit coin tranquille où blottir leur nid ?

Quelques familles nous ont quitté au cours des années dernières, mais jamais l'exode n'avait affecté à la fois autant de monde.

Le mercredi 14 avril, le « Fort Townshend » de la « Furness Line », emmena MM. Planté Raymond, Abraham Maurice, Apestéguy Auguste, Peignet Auguste, Hacala Gaston ; Mme Lapaix et 7 enfants. E. Dérible et 5 enfants. M. Abraham et 6 enfants. A. Peigney et un enfant ; Mlle G. Frioult.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Île-aux-Marins. – *Les Scouts.* – Dans la matinée du 31 mars, les chefs Scouts de St-Pierre sont venus camper dans l'île ; vers 10 heures ils prenaient possession du Fort, et le drapeau scout flottait allègrement sur ce coin de terre témoin autrefois de bien des luttes. Mais, hélas ! après le dîner, un vent glacial de noroît les obligea à décamper et à chercher ailleurs un abri contre la bise.

Dans l'après-midi, une conférence, donnée au presbytère, et le renouvellement de leurs promesses scoutistes, fait par leur vaillant directeur, M. Hyenard, devant le tabernacle, à l'église retrempe leur volonté de rester fidèles à leur devise : Service Dieu et le prochain.

Théâtre. – Encore une soirée récréative, avant la campagne de pêche ; nous la devons au dévouement des jeunes gens et de leur directeur, M. Tilly. Une pièce dramatique de Botrel. *Le mystère de Keravel* : une comédie, *la famille Plumar*, symphonie orchestrée, chansonnettes comiques, une mélodie, *Venise et Bretagne*, charmèrent l'assistance. Il serait superflu de faire, ici, l'éloge de tous les acteurs ; mentionnons cependant ceux qui ont dans le drame, rempli les rôles de Robert de Keravel, Jean de Keravel, François et l'étranger ; et dans la comédie ceux de Pinchut Plumar, Thomas et Antoine. A noter, enfin le brio de l'orchestre dans ses différentes exécutions.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 161 - 15 avril - 15 mai 1937

Distribution gratuite d'essence aux pêcheurs. – Par arrêté du 23 avril 1937 il est stipulé que pendant la campagne de pêche 1937, il sera procédé à des distributions gratuites d'essence aux petits pêcheurs dans les conditions déterminées ci-après :

1° un baril pour chaque doris armé ;

2° un deuxième baril, si le patron de doris justifie avoir pêché quarante quintaux de morues au vert.

La fête des marins. – Dimanche 25 avril. – L'époque n'a pas été changée malgré nos désirs, cela tient au marasme de la pêche en ces dernières années.

A la grand'messe M. l'administrateur et Mme de Bournat prennent place au banc du gouvernement, entourés du président des marins. M. Levasseur, des consuls : MM. Bartlett, Folquet, Gunzalus, du conseil d'Administration et des chefs de service. Un majestueux pain béni, don anonyme mais apprécié, fait son

apparition et repart bientôt à la sacristie où les membres du Conseil des Marins vont se hâter de le partager. Le discours du R. P. Le Gallo magnifie le travail que la nature même de l'homme réclame, et spécialement la pêche, plus que jamais nécessaire au pays.

L'après-midi le temps est passable, et malgré quelques flocons de neige la Procession sortira, Mais le Barachois est presque vide : au fond le Celte venu récemment de France, tout près quelques doris pavoisés représentent la flottille Saint-Pierraise. De la cale du Gouvernement les prières et les chants s'élèvent pieux : « Dieu qui avez créé tous les êtres, qui commandez à la mer, qui avez rempli les filets de vos apôtres, faites que nos pêcheurs prennent une grande quantité de poissons – et donnez à tous ceux qui sont morts dans les flots la félicité éternelle ... »

Un congé de plus. – Dans la journée de vendredi 30 avril le bruit se répandit qu'il allait y avoir congé dans l'Administration et les écoles à l'occasion du 1^{er} mai.

Ainsi fut fait : et les écoliers ne furent pas peu satisfaits de ce congé extraordinaire, que le beau temps vint rendre plus agréable encore.

Aurore boréale. – Toute la dernière semaine d'avril et plusieurs jours du début de mai l'atmosphère a été le siège de phénomènes magnétiques. Ces orages, causés, dit-on, par les taches solaires, se produisaient avec permanence de vents de Nord-est.

Deux soirs surtout les phénomènes furent extraordinaires. Le ciel était éclairé comme par un immense projecteur dont le faisceau lumineux dépassait le zénith, produisant par ses apparitions et ses disparitions ce que l'on appelle des marionnettes. Au milieu de cette blancheur, à 10 ou 12 degrés au dessus de l'horizon. Deux lignes noires horizontales étaient nettement visibles

Pareille observation n'avait pas été faite depuis mars 1932.

Inutile d'insister sur le fait que les appareils de transmission électrique (câble, T.S.F., radio) en ont été profondément influencés.

En l'honneur de leurs Majestés Britanniques. – Le 12 mai, tandis que se terminaient à Londres les fêtes du couronnement eut lieu à l'Hôtel Lalanne un vin d'honneur offert par M. Bartlett, vice-consul d'Angleterre. Y assistaient, avec Monsieur l'Administrateur et Monseigneur le Préfet apostolique, un grand nombre de membres de la Société Saint-Pierraise. Le « God save the King » et la « Marseillaise » furent religieusement écoutés. Deux brèves allocutions de M. Bartlett et de M. l'Administrateur donnèrent le sens de cette sympathique réunion.

Le « St-Yves ». – Après une traversée pénible, durant laquelle le navire-hôpital eut à lutter contre les vents d'ouest et de noroît ; après avoir même essuyé une tempête assez violente le 23 avril, il est arrivé sur les Bancs aux derniers jours du mois. Il avait quitté St Malo, le 6 au soir, avec les derniers voiliers ;

Le « St-Yves » a commencé aussitôt, son œuvre charitable. Le capitaine Gervain, et le même docteur que l'an passé, M. Lemarchand, sont les aides dévoués du R. P. Yvon qui vient pour la cinquième fois apporter aux marins de la grande pêche le réconfort de ses secours.

Un hôte particulier, le lieutenant Billet, de la marine belge, a pris passage à bord, afin de se rendre compte des lieux de cette pêche, des moyens de la pratiquer et des possibilités éventuelles.

Le 14 mai au soir la sirène stridente du bateau nous avertit de son arrivée. C'est toujours un événement que l'apparition dans notre port du vaillant petit voilier à moteur. Quant à lui, l'escale est utile et prévue : il s'agit de réparations soit aux machines, soit au matériel de téléphonie : surtout il est expédient de prendre le courrier de le mettre à la poste pour faire office de facteur entre St-Pierre les chalutiers et les voiliers. Durant cette première croisière, 16 de ces bâtiments de pêche ont reçu la visite du P. Yvon et du docteur, et celui-ci a fait passer de l'infirmerie du bord à l'hôpital le second de l'« Angelus » pour blessure à la main.

Mouvement du port. – Pendant quelques semaines, il y a eu un peu d'animation dans le Barachois. Un peu de vie après le long hiver sans travail. Les chalutiers « Jacques Cœur », « Groenland », « Président Houduce », « Jutland », et « Patrie » sont venus livrer chacun plusieurs milliers de quintaux sur le « Celte » qui prend chaque année livraison de morues : 16 000 quintaux à destination de Civitta-Vecchia ont fourni du travail aux camionneurs et à quelques ouvriers du port.

D'autres chalutiers comme le « Sénateur Duhamel », ont fait provision de sel et de charbon, les uns pour rejoindre les Bancs où la pêche est plutôt moyenne, les autres avant d'effectuer un voyage en France.

La « Morue Française » a reçu un cargo de sel. Un autre cargo est venu de Bordeaux avec diverses marchandises, tandis que le « Magnhild » qui a fait naufrage l'an dernier se voit remplacé par un autre navire de même nom.

La rade de St-Pierre et l'étang de Miquelon vont servir à l'aéronautique ; déjà des bouées d'amerrissage ont été apportées par la « Ville d'Ys » et mises en place. Bientôt un hydravion viendra

« Je peux répéter, dit en terminant M. Geistdoerfer, ce que j'ai souvent dit en France : Votre Colonie est appelée à jouer un rôle important dans l'avenir. Elle peut-être le trait d'union entre les deux grandes démocraties américaine et française. Loin de désespérer, habitants de Saint-Pierre et Miquelon, vous devez donc avoir confiance dans vos forces et avoir confiance que nous vous aiderons, »

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

La « Ville d'Ys ». – Retenu des avaries de machine notre vieil ami l'Aviso « Ville d'Ys » nous arrive le 28 mai avec un mois de retard sur les années précédentes.

Il est commandé comme l'an dernier par le capitaine de frégate Emmanuelli.

L'avis accoste au quai à charbon et débarque une quantité appréciable de matériel pour l'administration (en particulier un appareil de radio pour l'hôpital et des « corps morts » pour la base aéronautique).

Le mercredi 2 juin au matin la « Ville d'Ys » appareille.

Réception dans la Légion d'honneur. – Le mardi 8 juin dans le salon de M. l'administrateur la croix de Chevalier de la Légion d'honneur a été remise à M. Le Bolloch, Albert, chef du Service Vétérinaire ; 42 ans 3 mois 20 jours de services et de pratique professionnelle dont 1 an 3 mois 20 jours de majoration pour services civils hors d'Europe et 5 ans de majoration pour mobilisation. Étaient présents avec M. l'Administration et M. le Délégué les membres de la Légion d'honneur de la Colonie.

M. D. Borotra dont la remise de décoration devait également être faite préféra que cette cérémonie eût lieu à Miquelon dont il est délégué.

Félicitations aux nouveaux Légionnaires.

Le St-Yves. – Il nous avait quittés le 16 mai après quelques jours passés à réparer son poste d'émission de radio et des tuyaux de radiateur. Il nous revient le 6 juin vers midi, ayant enfin troué le rideau de brume qui depuis deux jours lui masquait nos îles.

Dans cette croisière le St-Yves a parcouru le Nord du Platier, le Platier et le Trou de Baleine, il a pu assister quarante sept bateaux dont 2 portugais. Il ne lui reste plus à voir que le Canalais, le Pépita et le St Yvonnec.

Et le travail ? – Le mécanicien du bord est allé dépanner trois moteurs de guindeaux et deux moteurs de pompe ; le médecin a soigné bien des « bobos » et amené à l'hôpital de St-Pierre un portugais opéré par lui d'un énorme phlegmon et un matelot de N. D. de Soccori atteint de l'appendicite ; le R. P. Yvon a distribué 1 800 lettres et près de 2 000 colis. Et je ne parle pas du « Radio-Morue » dont quelques jours de privation avait fait apprécier l'utilité.

Départ, le 11 dans la matinée.

Film du St-Yves. – La conférence mensuelle annoncée pour le mardi 8 juin au Foyer Paroissial a été remplacée par la projection du film du St-Yves à la nouvelle salle paroissiale.

Le R. P. Yvon avait voulu que cette séance fut gratuite. Sept à huit cents personnes se pressèrent à l'entrée et beaucoup durent renoncer à trouver place.

Nous connaissons déjà quelques parties, plus anciennes, de ce film ; mais nous avons été charmés par les vues prises l'an dernier soit sur mer soit à St-Pierre même. Et la vie des braves terre-neuvas expliquée par le Père et prise sur le vif par la caméra nous apparut encore sous des angles inconnus. Ce qui parut le plus beau ce fut le film en couleurs, une nouveauté dont le R. Père nous donna la primeur. Les applaudissements nourris remercièrent le curé des Bancs.

Visite de Monseigneur aux anses de pêche. – Le mercredi 2 juin Monseigneur Poisson arrive et (*sic*) Savoyard vers 4 h. 30. Le temps a singulièrement fraîchi a fait rentrer tous les doris ; ils sont alignés sur la belle petite plage. Prière et bénédiction : puis visite des familles. Le capelan n'est pas encore là – si du moins le bon Dieu voulait donner du hareng.... les filets sont dehors, on espère.

Le jeudi 3 juin à l'Anse à l'Allumette au début de l'après-midi. – Le temps est radieux, les échoueries sont désertes. Peu à peu cependant les embarcations arrivent, on se groupe, on prie. La pêche est faible encore mais l'espoir remplit les cœurs.

Lundi 7 juin. – La Pointe – 4 h. quelques doris sont là, ils ont à peine commencé la pêche, et puis, ils n'ont pas été chanceux aujourd'hui. Que Dieu bénisse les efforts de ceux qui veulent, malgré les difficultés, gagner le pain quotidien ! On discute les prix proposés par des acheteurs : 60-65 fr. le quintal, ce n'est pas mauvais. – Voici des retardataires, partis à 4 h. du matin ils rentrent à 6 h., 6 h. 30, 7 h. du soir et sans avoir mangé grand chose. Ont-ils du poisson ? Modestement ils annoncent 2-3-4 quintaux (pour ne pas dire plus). Pour des marées d'avant le capelan et au prix indiqué !!! Puissent-ils en avoir beaucoup comme cela . – En revenant, Monseigneur est arrêté par des pêcheurs qui ont élu domicile au sud du Barachois. Il y a là 8 ou 9 doris. De tout cœur les bénédictions du ciel sont demandées pour la nouvelle campagne.

Mercredi 9 juin. – l'Anse à Rodrigue. - 5 h. C'est l'Anse de la ville elle-même, aussi dans sa première partie les doris de pêche voisinent avec ceux des pilotes et des promeneurs. Un à un ou par petits groupes les doris sont bénis. Le premier est celui d'un brave qui continue la pêche, tout seul, à 74 ans. Près de la cale à Folquet, un bon groupe : tous les hommes libres se rapprochent et prient. Des saleries sont vides. La morue a été livrée. et on a le sourire. Plus loin, l'Anse se dépeuple : deux doris restent isolés. Au fond, près de la route du Cap un pêcheur tranche. Monseigneur s'approche pour demander à Dieu de bénir un travail si nécessaire à sa grande famille. Quelques pas sur la route et dans un atelier voici un bateau presque terminé : le courage du nouveau, du plus grand, c'est beau ! Retournons sur nos pas, un doris vient de rentrer. Adossée à la salerie l'épouse regarde le travail. Vision de paix. Ici auprès de la femme les tout petits qui s'amusent ; là le marin, consciencieux, à sa morue, entouré d'amis de curieux ; et l'on vient de livrer 57 quintaux !

Vendredi 11 juin. - L'Anse à Ravenel. Autrefois florissante (plus de 20 embarcations) cette anse est à peu près délaissée : deux doris, et dont la campagne commence à peine. La pêche d'aujourd'hui est presque nulle.

Que la Providence donne à tous le succès espéré !

Séjour de Monsieur M. Geistdoerfer. – Nous n'avons pas encore fait connaissance avec M. Geistdoerfer, élu en septembre dernier délégué de nos îles au Conseil Supérieur de la France d'Outre-Mer.

Le mercredi 26 mai le « Fort Townshend », orné du pavais, touche le Frigo. Monsieur l'Administrateur et Madame de Bournat vont à bord saluer Monsieur le Délégué et Madame Geistdoerfer qui bientôt descendent sur le quai. Madame Geistdoerfer porte un beau bouquet offert, au nom de la population Saint-Pierraise, par Mesdemoiselles Andrée Paturel et Marguerite Briand. Près de l'auto du Docteur Dunan qui va l'emmener, Monsieur le Délégué vient serrer la main de Monseigneur Poisson et du R. P. Gérard arrivés juste à temps pour participer aux souhaits de bienvenue. Sur la route, beaucoup de Saint-Pierrais qui comptaient sur une heure plus tardive saluent au passage l'auto qui file vers la ville.

Réceptions, consultations des corps élus, voyages dans l'archipel, causeries avec les différentes classes de la population, le temps de Monsieur Geistdoerfer est employé à prendre contact et à augmenter une documentation qui se traduit en définitive par les deux conférences résumées plus haut.

Et pendant ce temps, des télégrammes arrivent de France apportant l'ouverture du crédit pour la construction d'une pinasse et la permission si attendue de M. Borotra d'exploiter la vase à diatomées (tripoli).

Les derniers jours, M. le Délégué visita les « ranchs » de renards, parcourt l'hôpital - hospice et les différents services, dit une parole d'encouragement aux maîtres, maîtresses et élèves des 4 écoles de St-Pierre. ... etc.

Le samedi 12 juin vers 4 h. ce fut le départ au milieu d'une foule nombreuse heureuse de répondre par des applaudissements aux paroles : « Ayez confiance je m'occuperai de vous. ».

Le troisième centenaire du Père Marquette. - A la causerie religieuse de Radio du samedi 12 juin le P. Le Gallo évoqua le souvenir du P. Marquette. L'an dernier on avait honoré la mémoire de Jacques Cartier découvreur du St Laurent ; pourquoi à la suite des Américains ne pas rappeler les prouesses d'un prêtre français découvreur du plus grand fleuve des États-Unis actuels ? Avec le conférencier nous avons suivi l'apostolat du missionnaire des rives du St-Laurent à celles du lac Supérieur, du lac Supérieur à l'Ohio et au Mississippi, au milieu de peuplades indiennes qu'il s'efforçait de gagner à notre foi.

Température. - Le thermomètre, qui au 1^{er} avril se tenait aux environs du 0° centigrade, marquait encore le 1^{er} mai : maximum 4,6, minimum -1 C'est dire que le mois d'avril ne nous a pas apporté un printemps de Côte d'Azur. En mai, l'évolution vers la chaleur se fait plus sentir, on monte à 10° le 15, et 14° le 30.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Île-aux-Marins. – *Visite du Délégué.* Monsieur le Délégué, accompagné de Madame Geistdoerfer, de M. l'Administrateur, de Madame De Bournat, et de quelques notables de St-Pierre, a fait sa visite officielle le lundi 31 mai à 17 heures. Salué, à son débarquement, par M. Sérignac, conseiller d'administration, un groupe

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 164 - 15 juillet - 15 août 1937

Dans le personnel des cadres locaux. – Sont promus à compter à compter du 1^{er} juillet 1937. (*J. O. du 15 juillet*).

- A la 1^{ère} classe du grade de Commis principal : M. C. Cormier.
- Au grade de Commis principal de 2^{ème} classe : M. L. Delisle.
- A la 2^{ème} classe du grade de Commis expéditionnaire : M. E. Tilly.
- A la 2^{ème} classe du grade d'institutrice : Mme H. Haran.
- A la 2^{ème} classe du grade d'institutrice adjointe : Mme A. Tillard.
- A la 1^{ère} classe du grade de Commis principal radio-télégraphique : M. J. Paturel.
- A la hors classe du grade de Commis principal : M. J. Bte Etcheverria.
- A la hors classe du grade de facteur ; M. J. Clochet.
- A la 1^{ère} classe du grade de matelot-chef : M. G. Lafourcade.
- A la 1^{ère} classe du grade de garde principal des phares : MM. P. Dupont et L. Bouvier.
- A la 2^{ème} classe du grade de concierge : M. E. Forget.

Scouts, Guides, Éclaireurs. – Voici des formations nouvelles qui embrigadent nos jeunes pour un apprentissage plus concret, plus pratique de la vie.

Au Calvaire le 27 juillet ont lieu les premières promesses des Guides, 6 jeunes filles, après avoir demandé la bénédiction de leurs parents et du R. P. Gérard, l'aumônier du groupe, prononcent avec assurance leur promesse devant : Mère Guy leur cheftaine ; c'est très touchant.

Au Parc de Football, le 30 juillet à 8 h. du soir, cérémonie semblable chez les Scouts qui viennent de recevoir de France et leur affiliation et leur drapeau. Mais ici il y a eu des invitations, et la présence de M. l'Administrateur donne un cachet quasi officiel à cette réception que le scout-mestre, M. abbé Hyernard, explique avec une conviction communicative.

Dès le 24, Éclaireurs et Éclaireuses sont partis camper à Langlade, les filles dans la vallée de la « Belle Rivière », les garçons sur le plateau au dessus de la chapelle. Le 31, les Scouts les rejoignent et font flotter leur drapeau dans un repli de la dune. Le 4 août, feu de camp chez les Guides dans la plaine du vieux sifflet de Galanry ; puis à leur tour les Guides font leurs bagages et voguent vers Miquelon.

La vie du port. – Elle est complètement arrêtée. En dehors des courriers il y a à peu près aucun bateau. Le spectacle des quais déserts est lamentable.

La pêche. – Le capelan devait être suivi de l'encornet. Et l'on espérait pouvoir faire les belles marées d'autrefois. La plupart des pêcheurs boëtent encore avec des coques et se contentent d'un petit rendement.

La Température. – Depuis la fin juin, l'aiguille du baromètre s'est installée au beau fixe et nous venons de vivre une période de véritable été. L'ascension du thermomètre est sensible : de 17 à 20° dans le jour ; de 9 à 12° la nuit. Le début du mois d'août nous apporté encore plus de chaleur.

Mais avec la chaleur persistante est venue la sécheresse.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 165 - 15 août - 15 septembre 1937

Nomination. – Par arrêté de l'Administrateur en date du 12 août 1937, Mme Bonin Henriette, institutrice de 3^{ème} classe du cadre local, a été promue à la 2^{ème} classe de son grade.

- Par décret du 22 juillet 1937
- Ont été promu et nommés dans l'Ordre du Mérite Maritime
- Au grade d'officier
- M. Gervain Michel, pilote.

M. Serignac Pierre Louis, patron à la petite pêche.

Nos sincères félicitations.

Fête de l'Assomption. – La grande fête de la Ste Vierge a été très belle, comme de coutume. Le temps était de la partie ; il a permis aux pêcheurs des Anses de venir en plus grand nombre que les dimanches ordinaires ; il a permis également la pieuse procession en l'honneur de la Ste Vierge.

Par extraordinaire, il a été possible cette année de donner un prêtre à Langlade pour cette solennité. C'est le P. Legallo qui est venu à Ste Thérèse. Le matin, près d'une vingtaine de personnes ont communié au petit sanctuaire et à la messe de 10 h., dite pour le repos de l'âme du vieux et sympathique Langladier, Grégoire Larranaga, la chapelle était trop petite.

Mouvements du Port. – En août, à part les courriers de la « Newfoundland Canada Steamships C° » et de la « Furness » à part aussi les petites vedettes ou goélettes terre-neuviennes, il n'y eut dans notre port que quelques bateaux de charbon.

Un chalutier, l'Atlantique, est venu des Bancs le 6 septembre et reparti le 7 après avoir refait provision de charbon et de sel. Quelques marins ont été débarqués.

St-Pierre, futur base aérienne. – En prévision de la venue prochaine de l'hydravion « Lieutenant de vaisseau Paris » un ingénieur mécanicien de l'Usine Hispano-Suiza, M. Gosse, a débarqué du « Fort Townshend » le 5 septembre. Puis par le « Fort Amherst » du 8, nous sont arrivés MM. Canard et Le Bail, Seconds-maîtres de la marine militaire, en mission pour le compte du ministère de l'air ; ils ont amené un auto radio-phare portant tout le matériel de gonio et de T.S.F. nécessaire pour entrer en communication avec l'hydravion et lui donner au besoin les renseignements utiles.

La pêche. – Le mois d'août est d'ordinaire le mois de l'encornet, boëtte de la grosse morue. Hélas ! l'encornet ne s'est laissé prendre que rarement et en petite quantité.

Au début de septembre le vent devient plus fort, et l'agitation de la mer gêne les doris. On ne peut sortir tous les jours.

Dans l'ensemble cependant la moyenne des pêches arrive à 100 quintaux ; et plusieurs doris en comptent plus de 200 à leur actif.

Île-aux-Marins. – *Faits divers.* – L'île, durant cet été, a connu une activité, que, depuis plusieurs années elle n'a pas vu. Le désœuvrement n'existe pas, tout le monde travaille ferme. Les hommes et les petits matelots vont en pêche, et rares ont été les journées perdues. Les jeunes filles, quelques femmes et garçons qui ne sont pas en âge de s'embarquer, travaillent à la Morue Française, au séchage du poisson que livrent par intervalles les pêcheurs. Les ménagères s'occupent des soins de la maison, de la lessive : mais le ciel les éprouve durement cette année en les rationnant en eau ; certains puits n'en ont plus, et les lavoirs n'en reçoivent que par filet. Les enfants savent, eux aussi, trouver des occupations : tandis que les uns essayent de faire monter toujours plus haut des cerf-volants, d'autres passent une grande partie de leur journée sur les cales, faisant leur premier apprentissage, en pêchant la brême ou .. le crapaud. Il est heureux que l'on n'ait pas à enregistrer, jusqu'à présent, quelques bains forcés.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 166 - 15 septembre - 15 octobre 1937

Le St-Yves est rentré en France

Les journaux de France signalent l'arrivée à St Malo du vaillant bateau-hôpital.

Le St-Yves qui avait quitté St-Pierre au début de juillet était resté immobilisé trois semaines à Sydney pour des réparations, puis par le détroit de Belle-Isle était parti au Groenland. La campagne d'assistance y fut rude mais fructueuse.

Le 30 août, il mit le cap sur France, fut assailli en cours de route par un cyclone sans en subir les dommages.

Le Père Yvon rapporte de ses croisières un film en couleurs qui intéressera vivement les amis de la mer.

Élections à la Chambre de Commerce. – Ont été élus le 12 septembre comme représentants du Commerce de l'industrie et de la finance : MM. D. Borotra, de la Villefromoy, L. Dupont, H. Paturel, G. Pannier ; comme représentant de l'Armement à la Grande Pêche : M. G. Landry.

Au large de St-Pierre. – Le 18 septembre un canot monté par des anglais s'approchait d'un doris en pêche et ceux-ci demandaient à nos marins de les conduire à St-Pierre.

Il s'agissait de l'équipage de l'« Alder Point », navire en bois à moteur parti de Little Bras d'Or, N. S., le 15 septembre avec une cargaison de charbon pour la maison de commerce des Frères Paturel à St-Pierre.

L'« Alder Point » coula par voie d'eau dans la matinée du 18.

Le coût de la vie. – A la date du 1^{er} septembre une affiche était placardée chez tous les commerçants portant à la connaissance de la population le barème des prix de vente des denrées de première nécessité :

Pain :	3 fr. le pain de 1 kilo.	
	3 fr. 80 le pain de 3 livres.	
Viande :	bœuf, suivant les morceaux,	de 8 à 16 fr. le kilo.
	Mouton " " "	de 12 à 18 fr. le kilo.
	Veau : " " "	de 8 à 16 fr. le kilo.
	Porc : " " "	de 10 à 16 fr. le kilo.

Vin : de 3 à 4 fr. le litre.

Lait : 2 fr. le litre jusqu'au 30 septembre, 2 fr. 50 ensuite.

Pommes de terre : 40 fr. le sac de 40 kgs.

Sucre : 79 fr. le sac de 45 kgs.

Beurre : environ 16 fr. le kilo.

Charbon, à domicile : de 212 à 240 fr. la tonne.

Depuis, quelques modifications ont été apportées. Les marchandises sont en hausse : elles suivent le dollar.

Aide aux chômeurs et nécessiteux. – (Arrêté du 30 septembre 1937)..... Il pourra être alloué aux chômeurs et nécessiteux du Territoire de nationalité française une allocation quotidienne fixée comme suit :

1^{ère} Catégorie : 12 fr. pour le chômeur, chef de ménage ou soutien (*sic*) de famille. Une majoration de 1 fr. 50 lui sera accordée pour le conjoint, pour le parent dont il est le soutien : pour chacune des personnes à sa charge de moins de 16 ans ; pour chacune des personnes à sa charge de plus de 16 ans et que l'âge ou l'état de santé empêche de travailler.

2^{ème} Catégorie : 4 fr. 50 pour le chômeur non soutien de famille, vivant dans le ménage d'un parent

Le total des secours alloués à un même chef de ménage ou soutien de famille ne peut dépasser 30 fr. par jour.

.....

Art. 8. – Provisoirement les inscrits maritimes pourront recevoir des secours égalant la moitié des allocations des autres chômeurs.

Un naufrage sur les Bancs. – Après une bonne campagne à Terre-Neuve et au Groenland le « Salve Maria », trois-mâts de St-Malo, mit le cap sur France le 20 septembre. La traversée s'effectua dans de bonnes conditions jusqu'au 28. Ce jour-là, vers 5 h. le bateau fut assailli par un fort grain de vent d'ouest ; le mât d'hune cassa à son collier, de chouque, entraînant tous les focs et déchirant la misaine. Le 29 à 16 heures, un énorme paquet de mer tombe sur le pont, arrachant le roof de cuisine et l'écoutille du poste d'équipage, brise deux potences d'embarcations, écrase dix de celles-ci, défonce la grande voile et l'artimon. Immédiatement une bordée de l'équipage se met aux pompes ; l'autre bordée jette la morue à la mer pour alléger le navire. Le 1^{er} octobre, nouvelle tempête. Une lame enlève le dôme de l'arrière et brise la barre.

Les pompes fonctionnent jour et nuit. 80 tonnes de poissons sont jetées à la mer. Dans la nuit du 4 au 5, le bateau fait route au sud. Au matin du 2, l'équipage aperçoit un vapeur et met les pavillons de détresse. Le vapeur s'approche, c'est le « Tabor », vapeur norvégien. Le capitaine décide d'abandonner le navire. A 9 h. 30, le transbordement de l'équipage est terminé au moyen des 4 doris qui restent à peu près en bon état, et à 10 h., au moment où le navire sauveteur reprend sa route vers l'Ouest, le Salve Maria a déjà de l'eau sur le pont.

Le samedi 9 octobre dans la matinée le « Tabor » s'approchant de St-Pierre demande un bateau pour y transborder les naufragés. Le « Colonia » sort et les ramène au port vers midi.

Le lendemain le « Fort Amherst » allant de St-Jean à Halifax fait un crochet sur St-Pierre et embarque les 32 hommes du Salve Maria. Ils prendront le « Normandie » à New-York le 13 octobre et seront au Havre le 18.

L’avis « Ville d’ »Ys ». – le 8 octobre l’avis « Ville d’YS », commandant Emmanuelli, est entré en rade venant du Canada. C’est l’au-revoir avant le départ pour Cherbourg.

Le séjour du navire a été l’occasion de deux matchs de football entre l’équipe du bord et notre A.S.S.P.

Le 11 octobre, par tempête de Nord-Est, la « Ville d’YS quitta notre port emmenant plusieurs jeunes gens : MM. Georges Eloquin, engagé dans la marine ; Maurice Jugan, René Bourgeois, Pierre Lapaix, Noël Poulard, engagés dans l’infanterie coloniale ; et M. Jean Poulard qui va tenter sa chance en France.

Le temps. – Nous quittons l’été qui fut exceptionnel cette année. Le thermomètre, vers le 15 septembre, évolue entre 20° le jour et 13° ou 14° la nuit. Il y a encore de belles journées, mais la fraîcheur s’accroît matin et soir et les petits coups de vent se succèdent. Véritable tempête de Nord-Est le 11 octobre.

Île-aux-Marins. – *Faits divers.* – Vers le 15 septembre une lamie s’est échouée sur les rochers du phare de la Pointe ; le squal mesurait de 2 m. 50 à 3 mètres.

Samedi 2 octobre, un coup de vent peu ordinaire s’est abattu sur l’île. A treize heures, un vent noroît soufflait légèrement, le temps était assez beau, plusieurs doris partirent pour St-Pierre : c’était jour de marché pour les Îliens A seize heures, il y eut une saute de vent, qui passe au nordet, se déchaînant en véritable tempête. En peu de temps la mer fut démontée. Les doris, une dizaine dit-on, tentèrent néanmoins de regagner l’île. Trois réussirent (*sic*) avec combien de difficultés, à atteindre leur échouage. Quatre furent contraints d’accoster sur le sable dans la petite anse de la Pointe. Les autres, à la sortie du Barchois, devant le grand danger qu’il y avait à poursuivre la route retournèrent à St-Pierre, pour y passer la nuit. A vingt heures la tempête avait pris fin. Disons aussi que P. Chatel sauva, à la Pointe, un doris qui allait se perdre ; l’embarcation montée par un seul homme ne pouvait atteindre le rivage. F. Chatel d’un rocher réussit à monter à bord, il mit le moteur en marche, et la manoeuvre pour l’accostage se fit bien. Ce n’est sans doute pas sans grandes émotions que les passagers firent, ce jour-là, cette courte mais terrible traversée.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 167 - 15 octobre - 15 novembre 1937

Médaille d’honneur – Par décision du Sous-secrétaire d’État à la marine marchande en date du 8 juillet 1937 la médaille d’honneur des marins du commerce est décernée aux marins dont les noms suivent :

Detcheverry Joseph, matelot à Miquelon.
Grignon Joseph, matelot à St-Pierre.
Heudes Frédéric, matelot à St-Pierre.
Lescoublet Paul, patron au bornage à St-Pierre.
Patrice Victor, matelot à St-Pierre.
Urdanabia Alfred, matelot à St-Pierre.

Sincères félicitations.

Extraits du J. O. – Par arrêté de l’Administrateur Mlle Le Rolland Marie est promue à la 1ère classe des dactylographes expéditionnaires.

M. Le Rolland Joseph est promu à la 1ère classe des commis principaux radiotélégraphistes.
MM Blin René et Ruelland Léon, écrivains expéditionnaires de 3ème classe, ont été titularisés.
M. Tilly André est promu à la 2ème classe des instituteurs adjoints.
M. Yvon Camille est déclaré avoir satisfait à l’examen de patron au bornage.

Aide aux chômeurs et nécessiteux. – Il est créé dans le Territoire un service de la main-d’œuvre, du chômage et d’assistance rattaché au Cabinet de l’Administrateur.

Les chômeurs ayant au moins 5 personnes à charge pourront être embauchés en qualité de manoeuvres au Service des Travaux Publics Ils seront payés sur les fonds du budget local.

..... A titre exceptionnel, pendant l’hiver il sera distribué des bons de combustible aux chômeurs chefs de ménage ou soutiens de famille. Déjà, dans la première quinzaine de novembre, ils ont reçu un

C'est Mère St-Jacques, la sympathique Supérieure de notre hospice qui vient d'être choisie pour la remplacer.

Félicitons-nous de ce choix.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Dans la vie religieuse.

Nous avons oublié de noter le mois dernier la profession religieuse de M. Pierre Gervain au noviciat des Pères du St Esprit le 3 octobre.

M. Pierre Gervain a, depuis, rejoint son frère Auguste au séminaire de philosophie de l'abbaye Blanche à Mortain (Manche).

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Pour les chômeurs nécessiteux. – Un nouvel arrêté vient modifier quelque peu les conditions dans lesquelles les secours sont accordés.

..... Peuvent seuls être admis au secours de chômage les chômeurs involontaires Ils devront justifier qu'ils ont exercé pendant une période minima de 6 mois, une profession dont ils tiraient un salaire régulier.

..... Le paiement des allocations a lieu chaque semaine.

..... Le chômeur n'est secouru qu'à partir d'un certain nombre de jours de pointage qui ne peut être inférieure à trois jours pour une même semaine.

..... Un titulaire de pension, qui percevrait moins qu'un chômeur non pensionné et de la même situation de famille, pourra éventuellement prétendre à l'allocation complémentaire

Pour les inscrits maritimes nécessiteux. – Les inscrits maritimes pourront recevoir une allocation égale à la moitié de celle à laquelle ils auraient pu prétendre s'ils avaient été chômeurs non inscrits maritimes.

Pour les nécessiteux non chômeurs et non inscrits maritimes. - Ces nécessiteux pourront recevoir les $\frac{3}{4}$ du total mensuel des allocations auxquelles ils auraient pu prétendre s'ils avaient été chômeurs.

Les secours sont donnés soit en nature, soit en argent. Leur distribution aura lieu chaque mois.

Coup de vent de Nord-est 3-4-5-6 décembre. – Le vent de nord-est s'éleva très vite dans la journée du 3 décembre, empêchant le Béarn de faire son courrier hebdomadaire à Miquelon ; il continua les jours suivants immobilisant sur rade les chalutiers qui voulaient charbonner.

Le Belle-Isle n'arriva de Saint-Jean que le dimanche matin et ne put repartir que dans la matinée du lundi 6, après que le Béarn lui eut amené en rade, sacs de poste et passagers.

Par la même occasion, les antennes de T.S.F. de notre station principale furent abîmées et le trafic ???????? (effacé à 80%).

La pêche, ses résultats. – Arrêtée dans l'ensemble vers la St-Michel la pêche a été continuée en automne par un assez grand nombre de doris.

A la date du 3 novembre, 14 292 quintaux avaient été livrés par les pêcheurs de St-Pierre et de l'Île-aux-Marins aux maisons suivantes : Morue Française, Saint-Pierre Fish Export Compagny (*sic*) (M. Stevens), P. Andrieux, Dupont, Monier,

Voici les noms des vaillants qui ont livré plus de 200 quintaux :

Irvingine-LeRolland, de St-Pierre (Anse à Rodrigue), 297 quintaux ; Louberry-Laloi, de l'île, 269 ; Kello Louis, de l'île, 266 ; De Arburn Martin, de St-Pierre (La Pointe), 261 ; Jézéquel Joseph, de l'île, 233 ; Déjoué Julien, de l'île, 220 ; Vigneau Noël de St-Pierre (Anse à l'Allumette), 215 ; Couépel Louis, de St-Pierre (Anse à Rodrigue), 213 ; Admond Louis, de l'île, 209 ; Poirier André, de St-Pierre (La Pointe) 207 ; Tillard Louis, de l'île, 205 ; Kello Jean, de l'île, 202 ; Royer Francis, de St-Pierre (Savoyard) 200 quintaux, 39.

Il est juste d'ajouter que s'il fallait tenir compte des difficultés vaincues pour faire honneur à cette dure profession, la liste des vaillants serait longue. Et puis, certains doris ont fait le « bazar », c'est-à-dire qu'ils ont vendu au jour le jour le produit de leur pêche soit au quai, soit aux portes des maisons, réalisant ainsi un gain qui s'est élevé parfois à plusieurs milliers de francs. La quantité de morue livrée par ces doris aux maisons de commerce a pu être de beaucoup inférieure à celles que nous venons de citer, leur pêche cependant a été aussi belle et fructueuse.

Caisse d'épargne de Saint-Pierre.

Le Conseil des Directeurs de la Caisse d'Épargne a l'honneur d'informer sa clientèle :

que la Caisse d'Épargne ne sera plus ouverte les dimanches, mais tous les jeudis de 16 à 18 heures.

Dans le monde des renards. – Comme nous l'avions fait prévoir l'an dernier l'élevage des renards argentés s'est développé normalement dans notre île dont le climat semble particulièrement favorable et permet les plus belles espérances. Les principaux « ranchs » sont ceux de MM. Gautier Frères, de M. Delavillefromoy et de M. Théault, auxquels il faut joindre le petit ranch d'Alexandre Vidal. (L'an prochain, trois ou quatre autres seront établis). Ces ranchs sont situés dans la partie sud de notre île vers la Pointe Blanche et le cimetière.

Les expéditions de Saint-Pierre pour le marché de Londres ou les marchés canadiens ont réuni plus de 300 peaux.

A cette occasion un concours-exposition eut lieu dans les locaux de la douane le mardi 21 décembre. Il a donné les résultats suivants :

Peaux d'animaux adultes ; prix, Gautier Frères (sans concurrents)

Peaux d'animaux jeunes, 2 prix à M. Théault.
1 prix à MM. Gautier.

Renards vivants : 1° noirs argentés-demi clair
adultes, prix : MM. Gautier.
jeunes, prix : M. Delavillefromoy.
2° $\frac{3}{4}$ argentés-clair
adultes, prix : MM. Gautier.
jeunes, prix : MM. Gautier.
3° extra-clair argentés bloc argent
adultes, prix : MM. Gautier.
jeunes, prix : M. E. Théault.

Grand prix d'honneur de l'exposition à MM ; Gautier.

La population totale des ranchs Saint-Pierrais dépassera, dans quelques mois, huit cents renards.

Ajoutons (pour faire apprécier les peaux en provenance de nos îles) que des sujets canadiens très apparentés aux lignées principales Saint-Pierraises viennent de remporter des prix d'honneur dans les plus grandes expositions du Canada, à Toronto.

Dans le personnel de l'Administration. – MM. Déminiac Jean et Lafargue Eugène sont titularisés dans leur emploi d'écrivains expéditionnaires de 3^{ème} classe.

Sont promus à compter du 1^{er} janvier :

M. Bouroult Léon, commis principal hors classe.
Mlle Dollo Marie, commis expéditionnaire de 2^{ème} classe.
Mlle Plantegenest Gabrielle, dactylographe expéditionnaire de 2^{ème} classe.
Mlle Royer Marietta, dactylographe expéditionnaire de 3^{ème} classe (poste).
M. Yvon Auguste, instituteur de 1^{ère} classe.
M. Audouze Joseph, commis expéditionnaire de 2^{ème} classe (douanes) ;
M. Hue Louis, infirmier de 2^{ème} classe.
M. Compagnon François, chef de station de 2^{ème} classe (radio).
M. Orsiny Léon, commis principal de 2^{ème} classe (radio).
M. Élie Claireaux, commis principal de 2^{ème} classe (Travaux).
M. Hamoniaux Jules, garde principal de 1^{ère} classe (phares).
M. Allain Louis, garde principal de 3^{ème} classe (phares).

Saint-Pierre sous la neige. – Le 30 décembre, Saint-Pierre offrait une vue exceptionnelle. Le vent tourbillonnant pendant une chute de neige l'avait plaquée sur toutes les faces des maisons. Aucune couleur des murs, aucun matériau n'apparaissait : les maisons étaient de neige. Et pour ajouter à la féerie d'énormes aiguilles de glace dont quelques-unes atteignaient 1 m. 50 pendaient de tous les toits.

Vers le large. – Depuis quelque temps on ne causait sur les quais de St-Pierre que des nouveaux projets pour essayer de donner un peu de travail. Il s'agissait de l'armement d'un voilier et d'un chalutier.

L'idée était bonne, parce que si la pêche en doris est la meilleure au point de vue familial, encore faut-il qu'elle rapporte. Or les années sont pour beaucoup, déficitaires. La morue ne vient pas ; on ira chercher la morue.

En effet, nous vîmes arriver un beau et grand voilier qui monta sur le slip pour examen, réparations, aménagements. Ce bateau parut aux connaisseurs en très bon état et susceptibles de longs services. Les armateurs espèrent arriver à surmonter les difficultés du manque de boëtte à cette époque de l'année.

Bientôt ce fut le tour d'un chalutier.

Là aussi de grosses difficultés s'élevèrent, provenant des conditions d'achat (à la maison Grosby de St-Jean) et du prêt par le Crédit maritime des sommes d'argent nécessaires. Cette question enfin résolue une vingtaine de Saint-Pierrais rejoignirent à bord quelques anglais de Terre-Neuve et le 14 janvier le bateau arborant en tête de mât une flamme portant son nom : « Administrateur de Bournat » était prêt à lever l'ancre.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Île-aux-Marins. – *Faits divers.* - La fête de Noël conserve, ici, son cachet d'autrefois, avec l'éclairage de l'église aux bougies, et le chant de cantiques anciens, qui ont tant de charme.

Nos chantres et chanteuses guidées par notre dévoué organiste, M. Joseph Nouvel, se sont surpassés dans l'exécution de toutes les parties des offices.

Le dimanche, 9 janvier, fut une journée exceptionnelle par ses différentes réunions.

A une heure, au presbytère, réunion du conseil de fabrique.

A deux heures, dans la salle de l'Étoile, réunion des anciens combattants. Le président, Ferdinand Sollier et le secrétaire, Joseph Jézéquel donnent leur démission. Il faut les remplacer, mais personne ne veut en assumer les charges. On suggère l'idée d'affilier la société à celle de St-Pierre. Émile Boissel et Eugène Lenorais, pour conserver à la société son autonomie, en acceptent la présidence et le secrétariat.

A trois heures, ce fut la réunion de la société des marins. Dès l'ouverture de la séance, Victor Patrice, se sentant un peu âgé, exprime le désir de voir la présidence de la société, confiée à un plus jeune que lui, et il rend sa charge de président ; avec lui démissionnent son secrétaire E. Sollier, et un membre du bureau, J. Jézéquel. On vote pour le remplacement des membres démissionnaires et défunts. J. Lehuenen, Élie Jugan, Auguste Laloi et Pierre Chatel sont élus. Le bureau procède à l'élection de son président, Constant Jugan, qui choisit comme secrétaire J. Lehuenen. (Lire Auguste Colmay au lieu d'Auguste Laloi (*erratum dans le n° suivant, page 33*).

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 170 - 15 janvier - 15 février 1938

Un ancien Combattant Saint-Pierrais.

Nous publions volontiers les citations et états de service d'un fils de Saint-Pierre.

Leguia François, Philippe, ex-sergent de la Coloniale, vient d'être nommé Chevalier de la Légion d'honneur, au titre militaire, avec les états de service suivants :

7 citations à l'ordre du jour
Médaille militaire au feu en 1917
4 blessures, 39 mois de front ;

Adresse : Casino d'Aix en Provence, Bouches du Rhône.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Le chalutier « Administrateur de Bournat ». – Sur le point de partir pour sa première campagne, tout prêt à bord, le chalutier Saint-Pierrais, « Administrateur de Bournat » fut béni par Monseigneur le Préfet Apostolique dans l'après-midi du samedi 15 janvier. La cérémonie, toute simple, fut suivie avec sympathie par les autorités, les armateurs et l'équipage. Un vin d'honneur réunit ensuite personnalités officielles et marins ; des paroles d'encouragement et d'espérance y furent prononcées qui allèrent au cœur de tous les braves maintenant embarqués et sur le point de faire le dur apprentissage de la vie des Bancs.

Le bateau fit route sur St-Jean puis sur les Bancs et revint à St-Pierre pour avarie de T.S.F. le 29 janvier, ayant dans sa cale 1650 quintaux de belles morues. Les débuts promettent.

Le voilier I. T. C. – Avec l'expérience d'un chalutier, celle d'un voilier. Revenu de St-Jean où il avait dû se munir de hareng (pour boêter les lignes), l'I. T. C. fut béni par le R. P. Gérard remplaçant Monseigneur indisposé, le samedi 29 janvier vers 3 heures. Vin d'honneur et discours exprimant la confiance de tous suivirent la petite cérémonie.

Le voilier resta quelque temps en rade attendant un vent favorable, puis le 2 février il mit le cap au Nord-ouest vers les Roses Blanches près de la côte de Terre-Neuve où il doit commencer la pêche.

Distinction honorifique. – Nos félicitations au directeur de l'école publique, M. Marcel Bonin, à qui vient d'être accordée une médaille d'argent au titre de l'année 1937.

Aurore boréale. – Les journaux d'Europe ont signalé le mardi 25 janvier une aurore boréale qui a illuminé le ciel pendant plusieurs heures. Le phénomène, rarement visible là-bas, a pu être contemplé par des milliers de personnes. En France, il fut remarqué avec une particulière netteté en Normandie, en Bretagne, dans les Alpes, dans le Nord et dans l'Est. Ce qui a caractérisé ce météore, c'est la couleur allant avec des nuances rouge vif jusqu'au violet.

Ce même jour, vers 18 heures, cette aurore boréale, qui est un phénomène magnétique lié à un phénomène solaire le plus souvent, a pu être observé à St-Pierre plus habitué à ces spectacles nocturnes, aux « marionnettes » par exemple ; mais cette fois la vision était si nette, si lumineuse si variée de teintes, si étrange avec son dôme panaché, qu'elle a retenu longtemps le regard des spectateurs.

Mauvais temps. – le début de février est souvent une époque de tempête et de poudrin. Les 2 courriers de Miquelon du 4 et du 11 février furent ainsi gênés par le mauvais temps. Le Béarn qui avait eu de grandes difficultés à se rendre à Miquelon dut y passer la nuit pour ne revenir à St-Pierre que dans la matinée du lendemain.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 171 - 15 février - 15 mars 1938

Le nouvel aumônier des Bancs.

Le R. P. Yvon, le populaire curé des Bancs, ne pouvait en raison de son état de santé reprendre son ministère à bord du St-Yves, le bateau-hôpital des Œuvres de Mer. Son excellence Monseigneur Mignen a nommé pour le remplacer Monsieur l'Abbé Kervarec, de Cancale.

M. l'abbé Kervarec a été lui-même Terre-neuva dans sa jeunesse.

(extraits de « *La Croix* »).

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Les cloches de l'église de St-Pierre.

Le clocher de notre église contient trois cloches qui ont été bénites le 27 octobre 1907, il y a donc un peu plus de 30 ans. Ces cloches avaient été offertes à Monseigneur Légasse par des catholiques français.

La plus grande, qui pèse environ 1100 kgs, reçut le nom de Marguerite Marie Paule. Elle eut pour parrain Monsieur Louis Légasse délégué de la Colonie, et pour marraine Madame Marguerite Marie Ozon. Cette cloche porte comme ornementation une croix, les quatre évangélistes, l'Apôtre Saint-Pierre, patron de la Paroisse, la Sainte Vierge, les armes du Souverain Pontife Pie X. L'inscription latine est : *Laudo Deum verum. Je loue le vrai Dieu ; Plebem voco je convoque le peuple ; Congrego clerum J'assemble le clergé. Defunctos ploro, Je pleure les défunts ; Pestem fugo, je chasse la peste ; Festa decoro, j'embellis les fêtes.*

La moyenne 800 kgs, fut appelée Marguerite Louise. Son parrain fut Monsieur François Pompéi, ancien maire, remplacé par M. Louis Jourdan fils et sa marraine Marguerite Marie Deschaux, épouse de M. Deschaux architecte de l'église, remplacée par Madame Édouard Bidel. Sur cette cloche figurent comme ornements une croix, la Vierge avec l'Enfant Jésus, Saint Joseph, les armes de Mgr Légasse. Elle porte cette inscription ; *Per Sanctissimae Eucharistiae tuam, libera nos Jesu, Par votre institution de la Très Sainte Eucharistie, délivrez-nous Jésus.*

La plus petite, 600 kgs, fut nommée Joséphine Louise. Le président de la Fabrique, Monsieur Louis Ozon, fut son parrain ; sa marraine, Madame Joséphine Hubert, bienfaitrice insigne de l'église, remplacée par Madame Christophe Légasse. Les ornements sont : une croix, N. D. du Sacré-Cœur, le Sacré-Cœur, Saint-Michel archange, patron de la France. Voici son inscription : Cor Jesus sacratissimum, humani generis flagrans, inflamma cor omnium fidelium amore tuo, *Cœur Sacré de Jésus, brûlant d'amour pour le genre humain, enflammez de votre amour le cœur de tous les fidèles.*

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Réglementation de la vente du poisson à St-Pierre. – *extrait du J.O.* – Les marins-pêcheurs du Territoire ne peuvent vendre du poisson frais, salé ou fumé, à St-Pierre, sans être muni d'un bon délivré par le Service des Douanes, portant les noms et prénoms du pêcheur ainsi que la qualité et quantité du poisson mis en vente

Le propriétaire du poisson mis en vente, non en possession du bon ci-dessus, sera passible de peines ... En outre il ne pourra prétendre pendant une période d'un mois au minimum, à l'allocation des secours aux inscrits maritimes nécessiteux.

Titularisation. – Par arrêté de l'Administration en date du 19 février, M. Lévêque Jean, écrivain expéditionnaire stagiaire du Service local, a été titularisé dans son emploi.

A la Caisse d'épargne. – Le Conseil des Directeurs de la Caisse d'épargne a l'honneur d'informer sa clientèle qu'à l'avenir, la Caisse d'épargne sera ouverte tous les jeudis, de 16 heures à 17 heures.

St-Pierre 25 février

Le président : M. E. Gloanec.

Décorations. – Par décret du 15 janvier est nommé Chevalier de l'Ordre du Mérite maritime : Manet, Émile-Henri, patron à la petite pêche.

Par décret du 5 février, est nommé Chevalier du Mérite agricole : Detcheverry Gilles, fermier à Miquelon.

Par arrêté en date du 10 février est nommé Officier de l'Instruction publique :

Le Bolloch, Albert-Pierre, *services rendus aux sciences.*

Nos sincères félicitations.

Nauffrage de l'I. T. C. – Le beau voilier Saint-Pierrais, l'I. T. C., n'a pas eu longue vie. Le samedi soir 5 mars il s'est mis au plein à l'entrée du port de Rose Blanche, Terre-Neuve.

Le bateau et tout son chargement a été perdu, les hommes ont été sauvés et ramenés à St-Pierre le mercredi 9.

Voici les circonstances de cet accident :

L'I. T. C. avait pêché toute la journée à 18 milles environ du port. Par brise fraîche de sud-ouest il rentrait lorsque, dans les parages de l'entrée du port, la brise tomba et la goélette fut encalmée (sic), le courant la drossait vers la terre. Pour essayer de changer d'amures le doris à moteur est mis à la mer.. Cette manœuvre est à peine finie qu'un choc violent est ressenti. La goélette vient de toucher brutalement le haut-fond de Black-Rock. On amène les voiles, on laisse tomber les ancres et les pompes sont mises en marche. Mais le navire fait beaucoup d'eau et s'enfonça déjà par l'avant. La situation devenant dangereuse le capitaine donne l'ordre de descendre dans les doris. L'eau roule déjà sur le pont et le poste d'équipage est envahi. Ne pouvant plus rien faire pour le bateau l'équipage quitta les lieux et rentre au port ayant laissé dans ce naufrage toute la pêche du mois, soit environ 750 quintaux de morue, et presque tout ce qui leur était personnel.

Société des Marins. – Le mardi 8 mars à 8 h. 30 du soir, dans la salle des fêtes du Foyer Paroissial, la Société des Marins a tenu sa réunion annuelle. une cinquantaine de marins étaient présents M. Levasseur, président, a fait donner lecture des comptes de l'année : les ressources se sont élevées à 5 026 francs pour 7 310 francs de dépenses en secours aux familles nécessiteuses ; ce qui porte l'avoir de la société à 20.136 75 au lieu de 22 430.

Une observation a été faite pour provoquer les demandes, le comité étant tout disposé à les prendre en considération.

Une élection eut lieu ensuite à mains levées pour le remplacement au sein du comité de M. Louis Girardin décédé. M. André Gilbert a été élu.

Monseigneur intervient pour fixer la date de la fête annuelle de la société au dimanche de Quasimodo, 24 avril.

Deux séries de vues de projections agrémentèrent cette réunion. Au début, la route maritime de l'Atlantique Nord, les navires de plus en plus grands et de plus en plus rapides jusqu'à la Normandie qui fait le voyage en 4 jours. A la fin, la liaison aérienne Europe-Amérique par l'Atlantique Nord, film plus intéressant encore et plus instructif que le premier, mais qui malheureusement laisse peu d'espoir de voir l'aviation contribuer au relèvement de notre archipel.

Par la T.S.F. – C'est notre liaison de tout instant avec le monde. La T.S.F. nous apporte les secousses de la vie des nations.

Ainsi le 11 mars. Chacun est aux écoutes : *Ultimatum d'Hitler à l'Autriche !* – Que vont faire les autres pays ? et notre pays ? et notre France ? Oh ! la pensée de 1914 et les séparations !

Les isolés de Saint-Pierre et Miquelon ont rythmé leur fièvre sur celle de la Mère-Patrie. On espère quand même.

L'hiver. – L'hiver se fait sentir, il insiste, il accentue sa pression. La neige n'est pas très abondante, mais elle dure. Les étangs ont une glace épaisse de plus de 50 cent. Dans les rues, les traînes, à certaines heures, descendent en vitesse folle.

Mais, par contrecoup, l'eau des réservoirs diminue, il faut se rationner. Ce qui diminue aussi c'est le bois de la montagne : les pauvres gens utilisent leur temps de chômage en coupant dans la neige les petits sapins pour se chauffer un peu. Jamais les étendues boisées n'ont été à ce point dévastées.

Si seulement tous pouvaient avoir le charbon nécessaire.

Mouvement du Port. – *Courrier.* – Le Belle-Isle parti de St-Pierre le 23 février pour St-Jean de Terre-Neuve fut retardé par les glaces ; il ne revint dans notre port que le 3 mars, avec 5 jours de retard ; puis, ayant subi des avaries dans son voyage à Halifax, il fut remplacé par le Magnhild qui apporta la poste le 11 mars.

Pêcheurs. – Ce fut d'abord un chalutier anglais venu en relâche à St-Pierre au lieu d'aller à St-Jean bloqué par les glaces.

Le 22 février arrive le chalutier Saint-Pierrais, l'Administrateur de Bournat, qui débarque plus de 3 000 quintaux de morue, prend sel et charbon fait quelques réparations et repart sur les bancs le 27.

Le 4 mars, le chalutier Hardy vient déposer un blessé à la tête et repart aussitôt.

Le 10, l'Aspirant-Brun dépose également un blessé et fait du charbon. Le 11 l'Atlantique fait une réparation à ses ballasts et prend du charbon.

Le 13, encore des blessés débarqués du Mercedita.

Entre temps, plus de 20 goélettes anglaises de Terre-Neuve sont venues faire des provisions, avant de partir sur les fonds de pêche.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 172 - 15 mars - 15 avril 1938

Assistance aux familles nombreuses et aux veuves. Arrêté du 31 déc. 1937.

..... Les parents peuvent prétendre à l'allocation s'ils ne sont pas inscrits à l'impôt foncier ou s'ils sont cotisés au dit impôt, pour un chiffre ne dépassant pas 120 frs, et s'ils ne sont pas déjà pensionnés de l'État ou de la Colonie., de la Caisse des Invalides, de la Caisse de Prévoyance, de la Caisse intercoloniale des Retraites, de la Caisse des Dépôts et Consignations (rentes viagères).

En ce qui concerne les parents pensionnés de la loi du 31 mars 1919, ils ne pourront prétendre à l'allocation que si leur pension ne compte aucune majoration par enfant.

Les veuves recevant de l'État, de la Colonie ou de l'un des organismes autonomes visés ci-dessus, une pension ne comportant aucune majoration pour enfant et n'excédant pas 3 000 frs pourront bénéficier des allocations accordées par le présent arrêté.

La petite pêche. – Jamais nos pêcheurs n’ont éprouvé autant de difficultés pour « armer » : réparations, peinture, moteur, agrès etc. ont augmenté avec le dollar. Les patrons de doris, pour diminuer leurs frais, s’associent plutôt que de prendre un matelot.

Petit à petit les anse de pêche revivent. Et au fur et à mesure que les doris rentrent du « goulet » avec la provision de boîte, des essais de pêche sont tentés, sans tenir compte de la température chagrine et froide d’un drôle de printemps.

Au 10 mai nos pêcheurs n’avaient pas encore étrenné, alors que l’an dernier plusieurs quintaux étaient déjà dans la salerie. Espérons que la morue ne tardera guère.

Mouvement du port. – *Chalutiers* : L’« Administrateur de Bournat » arrivé le 15 avril repart le 17 avec sel et charbon. – Puis viennent successivement, le 21 « Jacques Cœur », « Sénateur Duhamel » ; le 23, « Wiking » ; le 27 « Patrie » ; le 28 « Cap Fagnet » ; le 30 « Capricorne », « Téméraire », « Jutland ». Le 2 mai « Groenland », « St Martin Légasse » ; le 3, « Joseph Duhamel » ; Le 5, « Mercedita » ; le 6, « Sergent Gouarne » ; le 7, « Aspirant-Brun » ; le 9, « Cap Fagnet » en partance pour Fécamp avec 14 000 quintaux, « Marcella », « Alfred », « Administrateur de Bournat ».

Vapeurs : Le « Celte » arrive le 26 avril de Bordeaux avec divers et charbon, prend un chargement de morue et part le 14 mai pour Patras (Grèce) via Oran. – Le « Héron », vapeur grec, arrive le 27 avril avec du sel des Salins d’Hyères, prend environ 20 000 quintaux de morue et part le 15 mai compléter son chargement à St-Jean de Terre-Neuve. - Le « Bux », vapeur norvégien, entre le 1^{er} avec un chargement de charbon pour l’Island Coal et met le cap sur Sydney le 4.

Goélettes. – Quelques goélettes de Terre-Neuve passent de temps en temps ; leur pêche est médiocre comme celle des embarcations côtières.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 174 - 15 mai - 15 juin 1938

Notre couverture.

Le Frigorifique. - Établissement en 3 parties : un bâtiment de machinerie ; un entrepôt de 45 m. sur 25 m. et 19 m. de haut, comprenant 5 étages ; puis un quai s’étendant jusqu’au fond de 8 mètres.

L’idée de cette construction date de la guerre et du besoin de ravitailler la France. L’établissement fut terminé en 1923, ayant coûté 17 millions. Une société étrangère la Franco-Canadienne l’exploite de 1924 à 1926 pour y congeler de la boîte et emmagasiner du Whisky. En 1928 la « Cie Lorientaise de chalutage » en eut la concession qu’elle céda à une filiale la « Société des Pêcheries de S. P. et M. » Cette opération s’arrêta en 1929 ; reprise en partie en 1931 elle cessa à l’automne. La Marine Marchande fit à plusieurs reprises des appels d’offres qui n’eurent pas de succès.

Depuis 1934 la Chambre de Commerce en a pris la gérance ; elle en fait l’exploitation réduite suivant les besoins du pays.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Le « Saint-Yves ». – Le navire d’assistance des Œuvres de Mer a quitté le port de St Malo le 18 avril, sous les ordres du capitaine Lafond, de Cancale, ayant à bord son nouvel aumônier, M. l’abbé Kervarec et, le même médecin que l’an dernier, M. le docteur Lemarchand.

Vingt jours de voyage, et le « Saint-Yves » arrive sur les « Bancs » dans la soirée du 8 mai. Voici l’histoire de son assistance : le 9 mai, « N. D. de Châtelet » par gros temps – le 10, « N. D. de Socori » – le 11, le « Rio Lima », portugais et le « Zaspik bat », par très mauvais temps – le 12, le « René Guillon », dans la brume – le 13, la « Côte d’émeraude » auquel il amène deux matelots, et le « N. D. d’Uronéa » – le 14, « Père Pierre » – le 15, « Charles Édouard » et « Immaculée Conception » – le 17, « Atlantique » – le 18, « Commandant Richard » et « Armoricain » – le 19, « Madiana » – A l’ouest des Bancs le 3, les chalutiers « L’Heureux », et l’« Administrateur de Bournat », le « Marcella », le « Mercedita » – le 21 le Saint-Yves est en relation avec le « Capricorne », mais la mer est trop mauvaise ; il ne peut l’assister que le 22.

Traversée du Banc de Saint-Pierre et arrivée au port dans la nuit du 23.

Le Saint-Yves amène à l'hôpital 3 malades et deux blessés. Le 28, dans l'après-midi il repart pour les Bancs

L'Administration et les chômeurs. – Le 10 juin un avis de M. l'Administrateur demandait à la population de l'aider à remplacer le chômage par du travail.

Voici quelques extraits :

L'Administration du Territoire – en fait, la Métropole, – dépense depuis plusieurs années des sommes très importantes (plusieurs millions actuellement) pour subvenir à l'existence des personnes nécessiteuses du Territoire.

Les secours, tels qu'ils sont attribués, constituent dans beaucoup de cas une prime intolérable à l'oisiveté. ...

Les allocations de chômage ne peuvent constituer qu'une situation d'attente. Il serait inhumain de voir cette situation s'éterniser et devenir, en quelque sorte, un état chronique.

Aussi l'Administration a-t-elle décidé de modifier l'état de choses existant ...

Une des premières mesures envisagées est l'ouverture d'un important chantier administratif à Langlade.

Une centaine de travailleurs vont être embauchés etc

.....
Il s'agit de faire une route entre la « Pointe Plate » au sud de Langlade et le « Gouvernemnet » au nord, route qui sera la réplique, en mieux, de celle qui relie la Grande Miquelon, le Bourg de Miquelon à la Pointe au cheval.

Dans les « ranchs » de St-Pierre. – La saison de reproduction s'est développée normalement avec un bon pourcentage de réussite pour tous. Nos cinq éleveurs s'attendent à un joli choix de fourrures, pour la saison prochaine, parmi leurs 500 renardeaux.

Lors d'un voyage, la société Gautier frères a fait l'acquisition de 3 mâles de race, dont l'un provient du grand champion *Fort Moncton* et d'une femelle qui fut grande championne pendant deux ans.

Trois nouveaux ranchs vont bientôt être bâtis pour MM. G. Ozon, R. Lalanne et MM. Pannier-Clochét.

Les Anses de pêche. – 13 juin. – Visite de Monseigneur à Savoyard. – Les bateaux ne sont pas sortis, crainte de mauvais temps peut-être, mais surtout crainte de voir couler inutilement la gazoline qui coûte si cher. Voilà plus d'un mois que nos braves pêcheurs sont à pied d'œuvre, sondant de ci, de là, les fonds du sud-est, du sud-ouest, sans succès. Un doris porte ces mots : « Toujours espoir » ; Il y a des moments où plus que jamais l'espoir repose sur l'héroïsme des âmes qui comptent sur Dieu.

14 juin. – Visite à l'anse à Ravenel et à l'Anse à l'Allumette. Temps merveilleux, mer calme, câline, attirante. Pas un doris en pêche. Les marins attendant une occasion favorable ; ils sont sortis si souvent en vain. Vers le soir la nouvelle se répand que la pêche donne à l'ouest de Miquelon...

Nombre de doris : Savoyard : 9 ; Anse à Ravenel : 3 ; Anse à l'Allumette : 9.

Mouvement du port – Parmi les chalutiers sont passés : le 17 mai, l'Atlantique ; le 20, le Joseph Duhamel ; le 22, Sénateur Duhamel ; le 25, le Capricorne ; le 26, le Joseph Duhamel ; le 6 juin, le Sergent Gouarne ; le 8 juin, l'Administrateur de Bournat qui livre 4 500 quintaux et repart le 14.

Les courriers ordinaires sont venus, sans changement.

Le Jan, norvégien, est arrivé le 21 mai des Salins d'Hyères, avec sel pour la Morue française ; il est parti le 28, sur lest, pour Miramichi. Le Colring trader, anglais, apporta le 3 juin diverses marchandises de Sydney.

Le Maid of Sterling, anglais, livre le 13 juin 1200 tonnes de charbon.

Plusieurs autres petits charbonniers ont passé à St-Pierre pendant cette période.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Les Rogations à Miquelon

6 h. $\frac{3}{4}$. La cloche égrène ses sons argentins sur les maisons basses.

7 h. L'église s'est emplie ; petits pieds qui martèlent le plancher, pas assourdis par le caoutchouc des talons, gémissements de l'escalier de la tribune prise d'assaut par les chœurs

« Kyrie eleison « Des voix fortes s'emparent de l'humble vaisseau. La procession s'organise. En tête la croix que porteront tour à tour deux jeunes, encadrés par des soutanes rouges d'enfants de chœur. Derrière ceux-ci les enfants, qui forceront leurs petites jambes, trop heureux de prendre part aux cérémonies paroissiales, puis les jeunes filles, les dames, les grands jeunes gens les hommes, toute la paroisse quoi, alignés en une double colonne dans l'ordre traditionnel. Pour clore la marche, les dix chantres, les enfants de chœur, le Père Curé et Monseigneur venu pour la confirmation.

La nature est en fête – l'air est doux comme en un coin de Bretagne, et le soleil, le beau soleil du Bon Dieu sourit à la paroisse.

C'est lundi : la procession s'en va vers la dune de l'ouest, comme toujours.

Elle longe le jardin du Père Curé et s'engage dans l'allée herbue.

Les invocations se succèdent et semblent monter tout droit dans l'azur « Sancta Maria, ora pro nobis ». Saint Marie, la patronne de Miquelon, la patronne de nos pêcheurs, priez pour nous. « Sancte Michael » et vous, bon Saint Michel, qui avez donné votre nom à notre île, priez pour nous.

Le ruban humain se déroule – voici le bout des parcs, devant nous maintenant la plaine aux petites buttes de tourbe avec là-bas, au nord, la statue vénérée de N. D. des retrouvés, à l'endroit où les hommes, un matin de mars il y a dix ans, ont trouvé leur curé mourant sous le poudrin et la glace. « Omnes sancti martyres » Tous les Saints Martyrs, priez pour nous.

La plaine est franchie – sous nos pieds maintenant le sable de la dune se refuse, on la gravit lentement. La grande croix est là tournée vers le large pour défendre le sol précieux et commander encore aux tempêtes.

Autour d'elle, disposée en arc de cercle la paroisse répond aux prières de Monseigneur qui bientôt se tourne et bénit d'un grand geste et les hommes et les flots.

C'est le retour, « Propitius esto, parce nobis Domine ». Soyez-nous propice, épargnez-nous Seigneur.

Les invocations, plus longues, se succèdent plus rapides. « A fulgure et tempestate, libera nos, domine. La foudre, Seigneur, vient rarement chez nous, mais la tempête souvent fait rage, au point que l'on se demande parfois si la petite langue de terre ne sera pas couverte par les flots réunis de l'est et de l'ouest. De la tempête, délivrez-nous ; de celle aussi qui sournoisement surprend nos marins au large, délivrez-nous.

« A peste, fame et bello ». De la peste, de la faim, de la guerre ... Seigneur, nous avons des foyers malheureux où le nécessaire manque ; Seigneur, délivrez-nous de la faim. Derrière les pauvres clôtures de rondins, voyez ces terres retournées, ce sont les jardins qui attendent, Seigneur, d'autres sourires de votre beau soleil – et là, sur le bord du « plein » les saleries, les cabestans, les doris, tous les instruments de travail des pêcheurs qui n'ont encore rien pris cette année : De la faim, délivrez-nous Seigneur. » Et de la guerre qui gronde là-bas près des frontières de notre France et qui nous fait peur.

« Peccatores, te rogamus, audi nos ». Dans notre pêché, nous vous supplions, écoutez-nous. »

Tout près, à gauche, les tombes de nos bien-aimés qui vous priaient, mieux que nous, et que vous avez rappelés.

« Pour que vous donniez à tous le repos éternel, nous vous implorons, Seigneur. »

La foule disparaît par la porte grande ouverte – les bancs de l'église se garnissent, et les chaises du fond et la tribune elle-même.

« Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous.

Ainsi est descendue la bénédiction des Rogations en l'an de grâce 1938 sur l'humble terre de la plus humble colonie française.

*Pour copie conforme,
A. P. (Adolphe Poisson)*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 175 - 15 juin - 15 juillet 1938

Visite aux Anses de Pêche. – Monseigneur a continué ses visites aux anses de pêche : le vendredi 17 juin, à la Pointe à l'Allumette, le samedi 18, à l'Anse à Rodrigue.

La pêche demeure infructueuse et il faut le courage quotidien des pêcheurs pour sortir en mer, malgré le faible résultat de leurs efforts. Un peu de capelan a donné, le 19 juin, jour de la Fête-Dieu, à l'Anse à Ravenel, un moment d'espoir, hélas ! vite dissipé ...

Le St-Yves. – Le 14 juin, après une croisière sur les lieux de pêche où il a visité les rares voiliers qui n'ont pas encore rejoint le Groenland, le « Saint-Yves » arrive à St-Pierre de nuit, avec un groupe de huit malades dont un Portugais, José Pereira Marquès, marin du « Pescador », décédé, peu après, le 18 juin à l'Hôpital, muni des derniers sacrements.

Le navire-hôpital est reparti le soir même à destination de St-Jean, à la rencontre de M. de Loture, administrateur de la Société des Œuvres de Mer, et, après une nouvelle tournée de visite sur les Bancs, est revenu conduire son hôte dans la colonie.

Pendant ce dernier séjour à St-Pierre, le capitaine du St-Yves reçoit la nouvelle du décès inopiné de Madame Marcelle Laffond, son épouse, et sœur d'un membre de l'équipage. Un service solennel est célébré dans l'église paroissiale par l'aumônier du bord M. l'abbé Kervarec, pour le repos de l'âme de la défunte.

M. l'Administrateur du Territoire et une partie notable de la population assistent à cet office par témoignage de pieuse sympathie.

Le lendemain le navire-hôpital quitte le port, par un temps brumeux, salué par la sirène du chalutier « Président Houduce ».

Le « St-Yves » gagne Gaspé ; de là il rejoindra Québec où le 14 juillet une cérémonie consistant dans la remise d'un fanion par M. de Loture, doit avoir lieu. Ce fanion est offert par la ville de St Malo à la vieille cité canadienne.

Puis ce sera la campagne du Groenland

Les travaux de Langlade. – Le lundi 20 juin, un premier départ de 30 travailleurs s'effectue par le « Béarn » en vue de la construction de la route de Langlade. Cette route, on le sait, doit partir de Pointe Plate et aboutir au gouvernement par le Petit-Barachois. Le vapeur est, au surplus, chargé du matériel des cuisines et de bois : poutres, panneaux, etc. pour les baraquements.

A plusieurs reprises, le mauvais temps retarde un nouveau départ. En fin de compte, trois embarcations conduisent sur le terrain plus d'une quarantaine de travailleurs, ce qui porte leur nombre à quatre-vingts environ.

Le mardi 12 juillet, le « Béarn » apporte encore du matériel et ramène le soir, à St-Pierre, pour les fêtes du 14 juillet les hommes du chantier.

Ils retournent le 15 par temps de brume ...

Départ de Mère Marie des Victoires. – Au « Fort Townshend » du 23 juin, part mère Marie des Victoires, appelée en France après 29 années passées à St-Pierre. Elle est accompagnée de Mlle Raymonde Roussel, qui entre au noviciat des sœurs de St Joseph de Cluny.

Beaucoup d'amis et d'anciennes élèves du Pensionnat entourent la religieuse. Elle s'était dévouée avec tant de zèle et de délicatesse dans les œuvres et surtout à l'œuvre des chanteuses que celles-ci lui en témoignent au départ leur reconnaissance et l'assurent de leur fidèle souvenir.

Le « D'Entrecasteaux ». – L'avis « D'Entrecasteaux » fait escale à St-Pierre le 6 juillet, venant des Antilles. Dans la soirée, un hydravion du bord survole la ville, y mettant un peu d'animation. Les enfants trouvent dans les rues une saine distraction à suivre les évolutions aériennes de l'appareil.

Deux jours après, l'avis lève l'ancre pour une croisière sur les lieux de pêche. Grâce à ses machines la tournée est rapide et lui permet de rejoindre le port pour les fêtes du 14 juillet.

La fête nationale, favorisée par une assez belle journée, se trouve rehaussée par une cérémonie à laquelle prend part la compagnie de débarquement. A 9 h. 45, devant le monument aux Morts, le Commandant dépose une gerbe de fleurs. Une minute de silence est observée. Puis sur le square Joffre, devant les autorités civiles et militaires le détachement des fusiliers-marins est passé en revue.

Jeannettes. – Le 8 juillet, au Calvaire, après la promesse de 4 Guides, a eu lieu, devant une assistance très sympathique et charmée, la promesse des 8 premières jeannettes de la Ronde Notre-Dame qui se sont engagées à « faire de leur mieux pour être fidèles à Dieu, à leurs Parents et à la Loi de la Ronde et pour faire chaque jour un plaisir à quelqu'un ».

Départ de M. J. Hyernard. – Le « Fort Amherst » du 13 juillet emporte M. l'abbé Jean Hyernard. Il rejoint le séminaire pour achever ses études.

Notre couverture

L'École Sainte-Croisine.

La mère de Monseigneur Légasse s'appelait Croisine, aussi quand, en 1906 son Excellence put ouvrir une école privée avec les sœurs chassées de l'école publique, il lui donna ce nom : École Sainte-Croisine.

L'école Sainte-Croisine occupa pendant 20 ans une maison de la rue Truguet en face des « graves » de la Maison Folquet.

En 1926-27 fut construit l'immeuble actuel, sur l'emplacement du presbytère brûlé en 1902, près de l'église.

250 à 300 enfants, viennent demander aux religieuses l'instruction et l'éducation chrétienne.

Que Dieu suscite des bienfaiteurs à cette œuvre nécessaire et très pauvre !

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 178 - 15 septembre - 15 octobre 1938

Nomination. – Par décret en date du 24 août 1938, sur le rapport du ministre de la marine marchande ;

A été promu et nommé dans l'ordre du Mérite Maritime

Au grade de chevalier :

Girardin Benony-Auguste, patron à la petite pêche.

Nos sincères félicitations.

Un naufrage sur les Bancs. – Le chalutier « St-Pierre et St-Paul » des Pêcheries de Normandie parti de Fécamp le 12 septembre sombre par voie d'eau le 22.

Ce jour-là, à midi, le chef mécanicien remarque une forte rentrée d'eau à bâbord dans la soute à charbon. Malgré les efforts de l'équipage l'eau progresse toujours et vient bientôt noyer les foyers centraux. Par T.S.F. le capitaine appelle le bateau le plus proche, le « Bois-Rosé, qui arrive à 16 heures. L'évacuation commence aussitôt au milieu de grandes difficultés car la mer est très grosse. Les embarcations du bord sont défoncées ; un moment même trois hommes sont à la mer et sauvés à grand peine. Le « Bois Rosé » à son tour envoie une baleinière, et l'évacuation s'effectue par fractions de 7 hommes depuis les mousses jusqu'au capitaine qui ne quitte le bord qu'à la dernière extrémité. Il est 19 heures ; le « Bois Rosé » reste auprès du « St-Pierre et St-Paul » qui disparaît vers 22 heures.

« Mépris du danger, discipline exemplaire » telles sont les fortes qualités que font ressortir les « rapports de mer » et qui ont permis de sauver les 39 hommes du chalutier perdu.

Le « Bois Rosé » amena les naufragés à St-Pierre le 29 septembre.

Encore des départs. – Tandis que M. et Mme J. Lefèvre reprenaient le chemin de Paris, et que Mme Chartier avec ses demoiselles regagnaient Québec, le « Fort Amherst » de 21 septembre emmenait les familles L. Desdouets et P. Prévost à destination de la France. Puissent-ils trouver là-bas le pain de chaque jour !

Passage de l'Aviso « Ville d'Ys ». – La « Ville d'Ys » était allée en juillet croiser dans les eaux groenlandaises auprès des pêcheurs. Revenue à Saint-Jean de Terre-Neuve le 7 août, elle reprit sa fonction de surveillance non loin de St-Pierre. Les événements d'Europe la surprirent et l'immobilisèrent quelque part dans le Golfe du Saint-Laurent. L'horizon politique étant quelque peu rasséréné, l'avisos arriva à Saint-Pierre le 5 octobre pour en repartir en direction de France, via les Açores, dans l'après-midi du dimanche 9. Trois jeunes gens : L. Mahé, G. Haran et L. Lefèvre profitèrent du passage de la « Ville d'Ys » pour s'engager.

Vie du Port. – Courriers ordinaires sans changement.

Chalutiers. – 22 septembre. - l'*Orage* prend du sel et du charbon. 29 septembre, le *Bois Rosé* amène l'équipage du St-Pierre et St-Paul, prend sel et charbon. 4 octobre, l'*Administrateur de Bournat* désarme pour quelque temps. 10 octobre, le *Téméraire* livre de la morue, prend sel et charbon. 12 octobre, l'*Urania*, le *Hardy* ; le 13 octobre, le *Capricorne*, le *Vaillant*, le *Cap Fagnet*, livrent de la morue ou chargent sel et charbon.

Navires divers. – Cargos norvégiens arrivent avec divers et sel. – Le 8 octobre, un cargo grec vient prendre de la morue verte.

La pêche. – La pêche côtière a eu un bon mois cette année, le mois d'août. Depuis cette période il n'y a pas grand'chose. La morue semble s'être tenue surtout à l'ouest de Miquelon, c'était loin pour les doris saint-pierrais.

La température en septembre. – Le maximum de température a évolué entre 11° et 21°, le minimum, entre 8° et 18° ; le compte rendu météorologique note une dizaine de jours de beau temps.

._*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 179 - 15 octobre - 15 novembre 1938

Dans la Société des Marins. – Le lundi 24 octobre un vin d'honneur réunissait au Foyer Paroissial auprès de M. l'Administrateur et de Monseigneur tout le comité de la Société des Marins et des représentants de la Marine et des Anciens Combattants.

Il s'agissait de fêter à son départ pour France M. Eugène Levavasseur, président de la Société. Dans le petit discours qu'il lut avec émotion, M. Levavasseur rappela les liens qui l'unissaient depuis plus de 50 ans à cette petite société ; il remercia tous ceux qui l'avaient aidé et souhaita aux restants des années meilleures et la possibilité de faire encore du bien aux petits pêcheurs. M. l'Administrateur se leva ensuite pour remercier M. Levavasseur les services rendus à la Colonie à la tête de cette œuvre et dans les conseils où l'on était heureux d'avoir recours à son expérience. Enfin, au nom des Marins, M. Frioult détailla la vie de travail de ce vétéran de la mer à qui il aurait souhaité avant de départ une décoration certes bien méritée ; il dit les regrets de tous et les désirs de voir M. Levavasseur regrouper là-bas sa famille et de ne pas trop souffrir de l'éloignement de la mer.

Chez nos prêtres. – Gêné depuis toujours par l'état d'une santé qui s'acclimatait mal le R. P. Gérard reçut il y a deux mois de ses supérieurs son obédience pour la Guadeloupe. Il lui fallut attendre la relève, elle vint avec le R. P. Pichon que nous amena le Belle-Isle du 15 octobre. Le 2 novembre au soir par un temps glacial, le P. Gérard s'embarquait à la cale du Frigo. Il y eut longue attente sur le bateau : des amis étaient venus avec M. l'Administrateur et Mme de Bournat ; les Guides aussi dont le père était l'aumônier : c'était le départ d'un père, d'un prêtre, d'un ami. Que la Vierge de la Guadeloupe bénisse son apostolat.

Le 15 octobre nous est donc venu le Père Jean Pichon. Il est breton, et son nom sonne comme celui de certaines familles saint-pierraises. Le lendemain, 16 octobre, un séminariste, M. Gasser, descendait du Celte pour venir prendre au collège la place laissée libre par le départ de M. Hyernard.

Mouvements diplomatiques. – Par le « Fort Townshend » du 9 novembre sont partis Monsieur et Madame Edwin Gunzaulus. Pendant près de 4 années, M. Gunzaulus remplit avec distinction auprès de l'Administration des îles la délicate fonction de vice-consul des États-Unis. Il est nommé à Halifax.

Pour le remplacer nous est arrivé M. Robert Jakes qui avait déjà fait l'intérim l'an dernier pendant les vacances du titulaire.

L'Armistice. - C'était le 20^{ème} anniversaire mais la petite France du pays des brumes ne pouvait oublier.

Le défilé au monument aux morts avait en tête des formations Guides et Scouts, Éclaireuses et Éclaireurs, et leur petit bataillon avait une allure martiale de bon aloi.

Au Gouvernement M. l'Administrateur remit un diplôme et une médaille de tir à MM. Jean Lalanne et Auguste Sollier, puis il fit le bilan de l'année en exposant les désirs et les espérances que peuvent faire naître les résultats partiels des derniers mois.

Les Anciens combattants fraternisèrent ensuite au vin d'honneur du Café Joinville.

Mouvements du Port. – Courriers ordinaires.

Grand passage de chalutiers : Le 19 octobre, le Clairvoyant, le Patrie, le Sénateur Duhamel ; puis de jour en jour l'Orage, le Sergent Gouarn, l'Aspirant-Brun, l'Avant-Garde, le Bois Rosé, le Groenland, le Jacques Cœur, le Simon Duhamel, le Joseph Duhamel, l'Atlantique, le Saint Martin Légasse, l'Elisabeth Marie, l'Urania le Bois Rosé.

Trois chalutiers italiens sont venus désarmer dans notre port le 26 octobre.

Bâti sur la plaine basse qui relie la presqu'île du Cap à la Grande Miquelon le village se compose de trois parties : au nord, l'Anse ; au milieu, la Ville ; au sud, la Pointe. La photo représente une partie de la Ville et la Pointe. Au fond le Grand Étang et les hauteurs de la Grande Miquelon.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Nominations. – Par décret du 18 octobre 1938, M. Louis Plantegenest, greffier en chef de la justice de paix à compétence étendue de Saint-Pierre et Miquelon, a été nommé greffier en chef de la dite justice de paix.

Par arrêté de l'Administrateur, M. Émile Favereau, écrivain expéditionnaire de 1^{ère} classe, a été promu au grade de commis expéditionnaire de 4^{ème} classe à compter du 19 novembre 1938.

Par décision de l'Administrateur, Mlle Huby Marguerite, a été promue à la 2^{ème} classe du grade d'Institutrice–adjointe.

Par décision de la marine marchande en date du 3 octobre 1938, la médaille d'honneur a été décernée aux marins dont les noms suivent :

Joseph Boissel, matelot à Miquelon
André Irvigine, matelot à Saint-Pierre.
Jules Orsiny, matelot à Miquelon.

Exposition de renards argentés. – En présence de Monsieur l'Administrateur et des membres de la Chambre de Commerce - 24 novembre.

4 classes de renards présentées (adultes et jeunes, mâles et femelles) :

- 1) quart argenté et demi-foncé.
- 2) demi-argenté et demi-clair.
- 3) argenté pâle et argenté clair.
- 4) argenté extra-clair et bloc argent.

7 premiers prix dans ces classes ont été gagnés par les frères Gautier ;

2 premiers prix, par M. de la Villefromoy ; 1 premier prix par M. Georges Ozon.

Le grand prix d'honneur de l'exposition pour le plus beau sujet né à St-Pierre a été obtenu par un renard né en 1938 dans les ranch Gautier frères ; ce ranch a gagné le prix du plus beau sujet d'exposition, toute provenance, pour un renard déjà primé au Canada.

Le juge de cette exposition fut M. Wondel Worth, ancien expert de l'*American fox institute*, qui avait été juge dans différentes expositions canadiennes.

Mouvement du Port. – *Courriers.* – Les bateaux de la « Furness Line » ne passent que tous les 15 jours ; et le « Belle Isle » a commencé ses voyages sur Halifax et New-York.

Chalutiers. – Succession de chalutiers :

le 16 novembre le Président Houduce, puis le Sergent Gouarne, le Duguay-Trouin, l'Orage, l'Avant-Garde et encore le Président Houduce. Après le 9 décembre, l'Aspirant Brun qui partira pour Bordeaux le 14, le Joseph Duhamel en partance pour Fécamp, le Sergent Gouarne, l'Orage, le Capricorne, l'Avant-Garde. L'année de pêche est terminée.

Vapeurs. – Le 16 novembre, le Boltenhagen, allemand, amène du charbon pour l'Island Coal Co, un vapeur anglais de Terre-Neuve vient prendre de l'huile de foie de morue - quelques goélettes amènent du charbon de Sydney, des légumes de Charlottetown

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 181 - 15 janvier 1939

Notre couverture.

L'hiver à Saint-Pierre.

L'hiver devient banal ; les chutes de neige sont moins abondantes qu'autrefois. En de rares endroits elle bloque le passage et empêche la circulation. Où est le temps des monceaux de plusieurs mètres d'épaisseur ? On

1513 francs. Une somme de 600 frs fut ensuite distribuée à des nécessiteux. L'assemblée fut d'avis de remplacer la garniture de fleurs du petit doris qui sert à la procession annuelle.

..*.*.*.*.*.*.*.*.*.*.*.*.*.*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 182 - 15 février 1939

Distinction honorifiques. – Par décret du Ministre des Colonies, une mention honorable au titre de l'année 1938 a été accordée aux instituteurs et institutrices suivants :

Saint-Pierre et Miquelon : M. Yvon Auguste Victor.
 Mme Bonin, Henriette–Marthe.
 M. Tillard, Amédée-Louis.

La Température. – Les journaux nous avaient appris le froid excessif du mois de décembre, en France. Nous avons alors une température assez douce : à peine quelques degrés au dessous de zéro. Et nous nous demandons en souriant si la France et Saint-Pierre ne seraient pas déplacés.

Depuis, le thermomètre a baissé pour se maintenir assez longtemps autour de - 8, -10 ; un jour même, à la fin de janvier, le froid s'accroît et atteint -14 dans le bas de la ville, -17 ou -18 dans les « hauts » et à Galantry : ce fut passager.

Par suite du froid le barachois s'est trouvé suffisamment gelé pour permettre la traversée. Le patinage a fait fureur dans plusieurs cours transformées en « rinks » et sur certains étangs, comme l'étang Gautier (au sud). Sur l'étang du Cap Noir, très étendu et exposé à tous les vents, plusieurs traîneaux à voile ont réalisé des prouesses. Dans la montagne, les amateurs de ski ont profité de quelques étendues neigeuses ; et dans les rues de St-Pierre nous avons revu les traînes, amusantes mais dangereuses. A la mi-février le dégel et la pluie sont venus arrêter tous ces sports.

La Grippe. – Nous la savions à St-Jean de Terre-Neuve en fin janvier et, évidemment, nous l'attendions (avec le secret désir de la voir passer ailleurs.)

Elle vint. Quelques cas isolés d'abord : grandes personnes, mais surtout enfants. Puis ce fut une avalanche de cas. Presque du jour au lendemain les écoles se vidèrent à quelques unités près. Le mercredi 8 février cette désertion fut officiellement reconnue par un arrêté de fermeture jusqu'au lundi suivant. Le lundi est venu et l'arrêté a dû être prorogé.

Aux offices du dimanche 12 février les abstentions furent très nombreuses ; et pendant plusieurs jours les rues de St-Pierre étaient mortes.

Jusqu'au 14 février on ne signalait cependant que peu de complications et aucun décès.

Mouvement du port. – Le « Belle Isle » fut retardé par la tempête près de Saint-Pierre les 24 et 25 janvier. – En arrivant à Halifax il dut monter sur le « slip » pour des réparations ; le « Magnhild » fit à sa place le courrier suivant, mais en prenant quelque latitude avec l'horaire prévu : au lieu du mercredi 8 février il arriva dans notre port le 11 et ne revint de St-Jean que le

Le bateau-câble de la Western Union est venu en relâche à St-Pierre le 26 janvier. Il en a profité pour livrer à la Cie Générale de Grande Pêche un câble usagé qui servira de câble téléphonique entre St-Pierre et l'Île-aux-Marins.

L'« Administrateur de Bournat » est revenu des Bancs le 7 février avec environ 2 000 quintaux ; il est parti le 10.

Un cargo, le « Katla », pavillon danois, consignés chez Folquet frères, est arrivé de New-York Halifax avec du fret le 9 février ; il a continué sa route vers St-Jean.

..*.*.*.*.*.*.*.*.*.*.*.*.*.*

Notre couverture.

Le Foyer Paroissial.

C'est la Maison des œuvres mise, gracieusement à la disposition du Clergé par Monseigneur Légasse et sa famille. – Il y a dans cet immeuble une salle de conférence, une imprimerie, la bibliothèque paroissiale, des

salles pour les catéchismes et les patronages. C'est dire que le « Foyer Paroissial » réalise bien son nom. La photographie a été prise après une chute de neige assez abondante pour obliger à faire des passages devant les portes.

._*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Île-aux-Marins. – *Réunion des Anciens combattants.* – Le dimanche 22 janvier, les Anciens combattants ont tenu leur réunion annuelle, dans la salle de l'Étoile. L'encaisse, sans être bien forte, peut cependant, pour le moment faire face aux différents secours qui lui sont sollicités. Le secrétaire, dans son compte-rendu, signale qu'une somme de mille francs a été distribuée, dans le courant de l'année, à deux orphelins de guerre, Henri Josseaume et Louis Coutances, pour frais d'hospitalisation. On procéda au renouvellement du bureau. Les mêmes membres ont été réélus : E. Boissel, président, E. Lenorais, secrétaire, Ferdinand Sollier, membre.

Le mauvais temps. – Si le temps a été relativement calme tout l'été passé, en revanche, l'automne et l'hiver nous gratifient de coups de vent terribles. Le lundi matin, 23 janvier, une de ces violentes tempêtes soufflant du sud s'est abattue sur l'île. La mer démontée, roulait, surtout dans le passage aux flétans, des vagues énormes. La houle, continuant jusque dans la rade pourtant protégée par l'île, contre ces vents, montait bien haut, en ressac, sur la rive nord occasionnant dans certains endroits, surtout dans le quartier de la Pointe, d'assez importants dégâts aux échoueries. Des caissons en bois, chargés de roches, et enfouis dans le sable, pour supporter les madriers des échoueries, ont été arrachés avec les madriers et emportés par la mer.

._*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 183 - 15 mars 1939

Nous apprenons en dernière heure la mort de Monsieur Louis Légasse, armateur, directeur de la « Morue française », puis de la Cie « Générale de Grande Pêche », qui travailla longtemps comme Délégué pour l'avenir économique des îles Saint-Pierre et Miquelon.

Les œuvres catholiques de St-Pierre ont eu en lui un insigne bienfaiteur.

Nous prions la famille de recevoir nos respectueuses condoléances.

._*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Julien Morazé & fils.

Monsieur et cher Client,

Par suite de maladie je suis obligé de cesser mon commerce et mon fils Henri Morazé me succède.

Je vous remercie de la confiance que vous m'avez toujours témoignée et j'aime à croire que vous la continuerez à mon fils henri.

Veuillez agréer pour vous et votre famille l'assurance de ma profonde sympathie.

._*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

La campagne de grande pêche.

Saint-Malo comptera cette année 15 voiliers, 6 cordiers et 10 chalutiers.

En voici la liste :

Voiliers : Madiana, Angelus, Anne de Bretagne, Capitaine Guynemer, Armoricaïn, Cancalais, Côte d'Émeraude, Saint-Yvonnec, Martin-Pêcheur, Ben-Hur, Immaculée Conception, Charles-Edmond, N. D. De Soccori, N. D. d'Uronéa, Bassilour.

Chalutiers : Téméraire, Patrie, Volontaire, Hardy, Vaillant, Clairvoyant, Heureux, Atlantique, Avant-Garde.

Cordiers : N. D. du Châtelet, Atlanta, Lieutenant René-Guillon, Commandant Louis-Richard, Izarra, Zaspabak.

A Fécamp, les chalutiers suivants : Simon Duhamel, Joseph Duhamel, Sénateur Duhamel, Cap Fagnet, Vikings, Saint-Martin Légasse, Groenland, Sergent Gouarne, Terre-Neuve, Élisabeth-Marie, Islande, Orage.

Au Havre, Minerva et Urania.

A la Rochelle--Palice, Aspirant-Brun, Jacques Cœur, Duguay-Trouin.

A Bordeaux-Bassens, Finlande et Jutland.

A Port de Bouc, Président Houduce.

Aide aux armateurs locaux et sécheurs locaux. – Des ristournes sur allocations chômage pourront être accordées aux armateurs et sécheurs locaux pour les travaux des équipages à bord des navires de pêche et pour le séchage de morues.

Le montant sera égal à l'allocation du chômage.

Allocations familiales. – Dans certaines conditions des allocations seront désormais versées aux parents pour tout enfant n'ayant pas dépassé l'âge scolaire.

Le taux minimum de ces allocations familiales est fixé ainsi :

a) pour un enfant : 0 fr. 125 par heure de travail.

b) pour 2 enfants : 0 fr. 375 par heure de travail.

c) pour 3 enfants : 0 fr. 875 par heure de travail.

et pour chaque enfant en plus : 0 fr. 50.

Ces allocations seront payées pour les travaux suivants :

Séchage de la morue.

Manutention dans le port.

Travaux pour l'Administration.

Travaux pour des employeurs qui utilisent cinq salariés à la fois ou font travailler des salariés plus de 200 heures par semaine.

Dans le personnel administratif. – M. Jean Lévêque a été promu à la 2^{ème} classe de son grade d'écrivain expéditionnaire du Service local.

Des sociétés nouvelles à Saint-Pierre. – Nous trouvons dans le J. O. du 15 février 1939 la déclaration d'un syndicat des éleveurs d'animaux à fourrure de nos îles, son président est M. de la Villefromoy : une déclaration de société : les Amis des loisirs de la Pêche, qui a pour président M. Jh Allard et une autre société qui s'intitule la Solidarité Saint-pierraise.

Société des Marins. – Le mercredi 15 février à 8 h. 30 du soir au Foyer Paroissial s'est tenue la réunion annuelle des membres de la Société des secours aux Marins sous le vocable de N. D. du Bon Secours. Le mauvais temps et la grippe réduisirent les présences à 22 seulement.

Cette réunion avait été préparée par deux autres du Comité. Dans la première avaient été choisis un nouveau président : M. François Ithurrart et un nouveau vice-président : M. Joseph Renou ; dans la seconde il avait été convenu que le théâtre et les jeunes gens des œuvres catholiques seraient à la disposition de la société pour une séance à donner le jour de Pâques.

Malgré le peu d'assistance M. Frioult secrétaire, lut le compte-rendu de l'année ; le vote pour deux membres du comité fut renvoyé à une autre assemblée. La fête des Marins sera le 23 avril. Monseigneur rappela ensuite le caractère religieux de cette société et son but non seulement honnête et social mais foncièrement chrétien.

Des projections sur la guerre et sur l'Amérique du Nord terminèrent cette réunion.

La Grippe. – Elle avait enfoncé toutes les portes, pénétré dans tous les foyers. Il fallut prolonger les vacances forcées des écoles jusqu'au lundi 13, puis jusqu'au vendredi 17 février. Petit à petit elle lâcha prise, non sans avoir frappé quelques personnes âgées qui ne purent la vaincre.

Pauvre courrier. – Il y a courrier et courrier ... Le courrier c'est l'ensemble des lettres et colis qui nous arrivent tous les quinze jours ; le courrier c'est aussi le bateau qui fait ce service.

Or le mardi 7 mars on chuchotait en ville que les sacs postaux avaient été brûlés à Halifax. Que l'eau des pompiers avait abîmé ce que le feu avait épargné.

A l'arrivée du Belle Isle le jeudi matin il fallut se rendre à la réalité : il y avait en tout et pour tout deux sacs de poste, au lieu de 82.

Par arrêté en date du 13 mars, M. H. Humbert est nommé interprète juré de langue anglaise à la place de son père, M. P. Humbert, décédé.

Par arrêté en date du 2 mars rendu sur la proposition du ministre des colonies, a été promu et nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur au titre civil, au grade de chevalier.

M. Léon, Armand Bouroult, agent d'administration principal de l'inscription maritime, en retraite

Par arrêté du 23 février, est promu et nommé officier d'académie.

M. Paul-Marie Colombani.

Par décret du 26 janvier a été nommé chevalier du Mérite agricole.

M. J. Bourgeois

Sincères félicitations.

Caisse de compensation d'allocations familiales. - Objet : la répartition compensée d'allocations familiales, la participation à toutes les institutions ayant pour but l'amélioration des conditions de la vie de famille et tout ce, en faveur du personnel salarié des établissements ou particuliers adhérant à la caisse.

M. Raymond, adjudant de gendarmerie, y représente l'Administration avec M. Jean Lévêque, écrivain expéditionnaire.

Service pour feu Louis Légasse. – Le mercredi 29 mars eut lieu un service solennel pour le repos de l'âme de Monsieur Louis Légasse, ancien délégué. L'assistance y fut très nombreuse. Monseigneur donna l'absoute.

Retour de Mère Eugénie. – Retenue en France pour raison de santé en octobre 1937, Mère Eugénie avait été nommée supérieure à Recouvrance Brest.

Son séjour en Bretagne n'aura pas été long. Elle nous est revenue le mercredi saint pour reprendre le fardeau du supérieurat dont Mère St-Jacques fut la vaillante intérimaire.

Que Dieu nous la garde longtemps.

Noces d'or de Sœur Maria. – Miquelon a fêté le jour de St Joseph la chère Sœur Maria.

Sœur Maria, née en 1859, fit profession en 1889, arriva à St-Pierre en 1895 et à Miquelon en 1903.

Son dévouement pendant trente cinq ans méritait bien cette reconnaissance miquelonnaise qui s'exprima de mille manières et fut bien douce au cœur de l'humble religieuse.

Séance pour la Société des Marins. – Il y avait longtemps que la Société des Marins n'avait pas eu de séance. Celle-ci fut résolue entre le Comité et Monseigneur pour renflouer la caisse dont l'avoir diminuait d'année en année. Une tombola permise par Monsieur l'Administrateur rapporta la coquette somme de 10 000 fr. La séance elle-même fut donnée le jour de Pâques par les jeunes gens du Patronage qui pour répondre à un désir du Président des Marins, M. Ithurart, recherchèrent dans le répertoire quelques pièces de caserne (genre délaissé depuis quelques années). Les places furent louées en quelques heures, mais le mauvais temps gêna quelque peu l'assistance.

Félicitons les acteurs d'avoir rendu avec délicatesse le petit drame militaire : « L'Espion », et d'avoir imposé aux nombreux spectateurs un fou-rire communicatif par les deux comédies « L'Ordonnance a bon cœur » et « Cuisinier du Colon ». M. Louis Andrieux toucha le piano avec sa coutumière maestria et M. Charles Duruty, toujours jeune, égaya le public par deux chansons.

La température. – Détestable la température de mars-avril. La neige s'est avisée de tomber, de geler, de dégeler, de retomber encore. Ainsi la soirée de Pâques connut un de ces sales temps de nord-est avec chute abondante de neige. Le thermomètre évolua autour du 0°, mais plus souvent au-dessous.

Mouvement du port. – Le port a été assez animé ce mois-ci tant à cause des chalutiers français qu'en raison de la présence de six chalutiers italiens dont une partie de l'équipage a été recrutée à St-Pierre.

Depuis le 18 mars c'est un défilé presque ininterrompu. Les uns viennent déposer un blessé ou un mort, d'autres ont des avaries de moteur ou des voies d'eau ; beaucoup sont venus charbonner.

Après des débuts pénibles et infructueux par suite du mauvais temps les chalutiers font maintenant de très bonnes pêches.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Section de l'île : MM. Constant Jugan, Émile Boissel.

Section de Miquelon : MM. William Detcheverry, Benjamin Lucas, Marcel Gaspard..

Dans sa séance du 2 mai, tenue sous la présidence de M. E. Boissel, le Comité consultatif de la pêche locale a désigné au vote son Président et son Vice-Président pour la période du 1^{er} mai 1939 au 30 avril 1943 inclus.

Ont été élus :

Président : M. Pierre Frioult. *Vice-Président* : M. Eugène Vigneau.

Décoration. – Ministère de la Marine Marchande. Mérite Maritime. A été nommé au grade chevalier : Pierre Frioult, maître au petit cabotage colonial. *Félicitations.*

Départs. – Sont partis pour la France, le 10 mai : M. et Mme Eug. Guillou et sept enfants, Mme Girardin et cinq enfants.

Sont partis pour Montréal, Canada, le 13 mai : M. et Mme Émile Delisle, leur fille Violette et Mlle A. Simon.

Brevet sportif populaire. – Par arrêté du 4 mai 1939, M. l'Administrateur promulga dans le Territoire le décret du 6 octobre 1938 instituant dans les colonies un brevet dit « brevet sportif populaire » tel qu'il est défini dans le décret du 10 mars 1937.

Un incendie. – Le Saint-Pierrais craint les incendies, à bon droit.

Le 1^{er} juin une flammèche partie sans doute d'une cheminée voisine vint tomber sur le toit de la remise de la maison Lechevallier. C'était l'heure de midi. Les pompiers et les voisins alertés se portèrent en nombre au secours de la famille éprouvée et furent assez heureux pour étouffer « dans l'œuf » ce sinistre naissant.

Mission de prospection géologique. – Par décret du 10 avril 1939 M. Aubert de la Rüe, ingénieur géologue de l'Université de Nancy, Docteur de l'Université de Paris a été chargé de mission dans les territoires des îles Saint-Pierre et Miquelon à l'effet d'étudier les gisements ferrifères et leur possibilité d'exploitation.

La durée de cette mission devait être d'au moins un mois.

.....
M. et Mme Aubert de la Rüe sont arrivés à Saint-Pierre par le Fort Amherst du 29 avril.

Instruit par des séjours précédents M. Aubert de la Rüe se rendit immédiatement sur les points du Territoire susceptibles de retenir son attention : les environs du Petit-Barachois de Langlade où se trouvent des amas considérables de bonne argile à briques et à poteries, l'Anse aux Soldats et le Cap aux Morts où le minerai de cuivre affleure sur une assez grande étendue, le Miquelon (*sic*) dont l'ocre jaune n'apparaît pas susceptible d'exploitation sérieuse et le Grand Colombier qui recèle un beau minerai de fer.

Le séjour de M. et de Mme Aubert de la Rue prit fin le 10 juin.

Il faudrait de véritables sondages pour savoir si l'exploitation serait rémunératrice.

Le Saint-Yves. – Le 12 juin à 6 h. du matin entre au Barachois le petit voilier-hôpital, le Saint-Yves.

Le Saint-Yves partit de Saint-Malo le 28 mars toucha Rouen et le Havre et mit le cap sur les Bancs le 6 avril. Mais par suite du mauvais temps ne put arriver auprès des banquiers que le 26. Son assistance commença aussitôt : 9 bateaux en 3 jours. Une avarie grave à l'arbre du moteur l'obligea à s'immobiliser à St-Jean de Terre-Neuve pendant 9 jours.

Reparti le 14 mai il chercha d'abord les pêcheurs au nord des Bancs où il ne trouva que des icebergs et des champs de glace. Descendu vers le sud il approcha près de 50 bateaux français, portugais, américains pour une assistance très appréciée mais singulièrement périlleuse dans le gros temps et la brume.

Le Saint-Yves a pris à bord deux mousses du « Clairvoyant », malades, un mousse du Zaspia-bat atrocement brûlé, un matelot du « Saint Yvonne » qui a la cuisse cassée, un portugais atteint d'un énorme phlegmon au ventre et un matelot de « La Côte d'Émeraude ».

Pendant son séjour à Saint-Pierre, le petit bateau-hôpital fait réparer sa T.S.F. encore dérangée.

Dernière heure. – **Un sinistre.** – Le feu a pris au cinéma Jacques Cartier le dimanche 18 juin à 10 h. 30 du soir. Il n'y a pas de mort à déplorer mais les maisons Chartier, Gauvain, New-York Store, Delavillefromoy, Robert, Léon Briand, Leroux-Deschamps, Pannier, etc. ont été la proie des flammes.

« Vite, le tocsin, vite ».

Bientôt le clairon et les cloches amènent de partout des secours.

Mais que faire ?

Jamais incendie ne s'est propagé si vite. Il y a à peine dix minutes que la première alerte est donnée et des flammes immenses courent dans le cinéma et attaquent la maison Robert, traversent la rue et s'emparent de la Banque Canadienne et de la maison Leroux-Deschamps. De l'autre côté le magasin Francis Leroux flambe presque aussitôt.

Il faut évacuer les maisons voisines, en sauver ce qui peut l'être. Il faut amener à pied d'œuvre le plus de pompes possible et lancer des torrents d'eau sur le sur les brasiers et les alentours.

Les sinistrés se retirent à regret, les uns essayant de ravir au feu les meubles et les vêtements ; les autres conduisant en lieu sûr femmes et enfants.

Là-bas sous le vent qui pousse vers le Barachois, la famille du dentiste, M. Fitzgerald, doit fuir à la hâte, à la hâte aussi Mme Chartier et tous les siens et la famille Pannier.

Les pompiers travaillent, les bonnes volontés se révèlent ; ici les marins du St-Yves et N. D. d'Uronéa qui, des premiers ont vu les flammes ; là, des hommes, des jeunes gens, des femmes. Sur la place de l'église on fait la chaîne pour débarrasser les maisons Léon Briand, Bisson, Steven ; la chaîne aussi sur le quai ; dans la rue Jacques Cartier c'est un va et vient de la boucherie Robert à la maison Lefèvre, au magasin Laborde, pour lesquels bientôt on craint aussi ... et le déménagement recommence. On évacue la maison Humbert, le magasin Hamel, la pharmacie Hutton, le Foyer Paroissial.

De l'Île-aux-Marins les hommes ont aperçu l'incendie. Ils arrivent avec leur pompe qui rendra un précieux service surtout à la maison Humbert.

Les jets d'eau sont en action mais avec une pression manifestement trop faible. Les vaillants y suppléent en s'approchant au plus près : il faut arroser ces braves pour qu'ils ne grillent pas.

On ne pense plus au temps : minuit est passé et une heure du matin, le feu n'est pas dompté. Il a remonté dans le vent et entamé la maison Gauvain, puis le New-York Store, puis le beau magasin de la Villefromoy ; tout le bloc flambe. Au sud il dévore la grande maison Chartier : à l'est il a dépassé la maison Pannier, s'est infiltré par les fenêtres dans le grand immeuble en briques du gouvernement qui abritait les familles de M. Guillot président du tribunal et de M. Alain Favereau ; et sautant la rue a embrasé deux immeubles appartenant à la Morue Française et une maison du gouvernement où logeaient M. Ch. Cormier et sa sœur.

De la maison du dentiste le voilà dans le magasin de l'ancienne maison Colombel puis chez M. Léon Briand. Où s'arrêtera-t-il ?

L'église offre un spectacle inoubliable. Tous les grands bancs et les allées sont encombrés des meubles les plus variés tandis qu'en avant les femmes supplient la miséricorde divine : les chapelets succèdent aux chapelets.

Voilà le feu intense en bordure des rues Jacques Cartier et Bisson. Les immeubles d'en face sont presque tous vulnérables ; bois et feutre. Aussi les toits et les murs sont-ils arrosés sans trêve.

Les flammèches s'attachent au toit du bâtiment de la Marine, au bois vermoulu du grand hangar de la Cie Générale d'Entreprises et jusqu'aux bateaux du Barachois : le St-Yves s'écarte ; le N. D. d'Uronéa qui ne peut s'écarter subit une véritable pluie de feu que l'équipage surveille.

Quelle heure est-il quand tombent les derniers murs embrasés, quand la flamme se concentre dans les cours et les caves encombrées de poutres calcinées ? 3 h. 30, 4 h. peut-être. Des maisons enfin préservées les toits de feutre ne cessent de fumer, le goudron de couler le long des murs, la peinture de se boursoufler et les carreaux de se briser.

Les pompiers vont encore veiller sur les brasiers dangereux.

.....

Dès que le jour paraît, la foule revient et mesure en silence l'étendue du désastre tout matériel.

Et puis la charité réagit pour atténuer les premières misères, pour aider à la reconstruction. Une affiche est apposée dès le matin à l'église pour demander des secours ; les « Guides de France » qui lançaient une loterie

Quelques animaux seulement furent victimes de cette épidémie.

Passage de l'hydravion « Ville de Saint-Pierre ». – Le jeudi 3 août à 2 h. de l'après-midi, l'hydravion qui porte le nom du chef-lieu de nos îles apparut pour la première fois venant du Sud. On le vit descendre d'une altitude élevée pour saluer de près la petite terre française. Il ne s'est pas arrêté. Mais il fit le tour de la ville et de la rade, si bas que les maisons tremblaient jusqu'en leurs fondements.

De partout des gestes de bienvenue s'élevaient vers l'hydravion qui au moment de quitter notre ciel laissa tomber sur la grave un petit drapeau français.

Voici enfin réalisé ce que chantaient en 1931 les petits écoliers du collège St Christophe.

A l'espoir ouvrons nos cœurs
Il viendra de la Patrie
L'avion chargé de bonheur
Pour son humble colonie.
Vers le Ciel tendant les bras
Nous acclamons à l'avance
Celui qui nous portera
Le doux baiser de la France.

L'hydravion « Ville de Saint-Pierre » est parti en direction du nord vers Botwood, le grand port aéronautique terre-neuvien.

Départ du Père Le Gallo. – Par le « Belle-Isle » du 2 août le R. Père Le Gallo est parti pour France où ses supérieurs l'invitent à venir prendre quelque repos. Bien des membres de l'Administration et des amis fidèles ont tenu à le saluer à l'embarcadère.

Élections au Conseil d'Administration. – Scrutin de ballottage, 6 août.

Suffrages valables 699

Ont obtenu : MM. Claireaux Léonce, 421 voix ; Dupont Léonce, 318 ; Grimaux Albert, 224 ; Louis Lesénéchal 207.... etc.

En conséquence, M. Claireaux Léonce est proclamé élu membre titulaire, et MM. Dupont Léonce et Grimaux Albert sont proclamés élus membres suppléants du Conseil d'Administration pour la section de Saint-Pierre.

La pêche. – Elle a été assez fructueuse au temps du capelan. Mais le capelan est parti. Et depuis, les tas de morues dans les saleries n'augmentent guère. L'encornet a fait son apparition à la fin de juillet ; occasion pour quelques uns de faire de jolis marées.

Malheureusement il n'y en pas pour tous, ni tous les jours ;

Le temps. – Que de lamentations sur le temps à Saint-Pierre : « Tout est en retard » regardez les jardins – Décidément il n'y a pas d'été – Trouvez-vous intéressante cette brume ? et cette sirène de Galantry qui hurle deux fois par minutes ? En voilà assez pour dire que rares (mais combien appréciés) sont les beaux jours.

Une conférence extraordinaire. – 9 août. – En ce temps de vacances quelle aubaine qu'une conférence par un prêtre étranger.

Le « Saint-Marin Légasse » nous est arrivé le lundi 7 août ayant à bord un jeune Père Franciscain. Le R. P. Stanislas, qui dans les mois laissés libres par ses études s'adonne à l'apostolat de la mer. Le bon Père voulut bien en une conférence trop brève nous dire ses idées sur cet apostolat et raconter en quelques détails son contact avec les bateaux. Le titre de sa conférence « Le Christ chez les Marins en donnait le sens général.

Thoniers de Concarneau, Harenguiers de Boulogne, Chalutiers des Bancs, tel fut le milieu social étudié avec une simplicité surnaturelle, une vive intelligence et un amour des âmes vraiment communicatif.

Comme il est bon de sentir que l'Église se penche plus que jamais sur toutes les misères pour les mieux comprendre et pour y remédier.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Notre couverture.

Ste Thérèse de Langlade.

L'anse du Gouvernement à Langlade est pendant les mois d'été un séjour agréable et reposant. Il y fait plus beau qu'à Saint-Pierre et la tranquillité la plus grande enveloppe les villégiateurs. Aussi les « habitations d'été » se sont-elles multipliées. Que sera-ce quand la route de la Pointe-Plate sera achevée, quand des fermes nouvelles s'élèveront à l'ouest, quand l'exploitation des mines de cuivre de l'Anse aux soldats sera commencée.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 189 - 15 septembre 1939

La guerre de 1914. – Les premiers départs de St-Pierre.

Le 6 août par le chalutier Jeannette allant à Brest :

Bagros Hippolyte, Benâtre Eugène, Blanchard Jean-Pierre, Boubes Joseph, Cadoret Amateur, Cezille Jean-Baptiste, Daguerre Dominique, Danzas Victor, Dezeustre Georges, Denais Jean, Douet Amédée, Duteil Georges, Gendron Gaston, Goron Alfred, Hellouvry Mathurin, Helmessen Charles, Lalanne Pierre Larzabal François, Lassus Jean, le Fol François-Marie, Lemaire Jean, Logerot Louis, Monier François, Morin Casimir, Pigat Jean, Prevost Paul, Robert Pierre, Sabarots Pierre, Sauneuf Louis, Turquet François, Vergnes Louis.

Le 9 août par le chalutier Augusta allant à Brest :

Boissière Joseph, Duchêne Albert, Hubert Pierre, R. P. Reinaud Eugène, Trédan François.

Le 19 septembre par le courrier :

Charpentier, Grezet, Hacala Léon, Lelandais Henri, Louberry, Lafourcade.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Le passage à l'état de guerre. – Faut-il dire que les événements d'Europe nous ont surpris ? NON. Les Saint-Pierrais sont suffisamment au courant par les radios de chaque jour : la résistance allemande aux suggestions pacifiques de Londres et de Paris ne leur disait rien de bon. Les esprits s'habituèrent petit à petit avec cette idée que la guerre pourrait venir, qu'elle était proche, qu'elle était pour la semaine, pour demain, pour aujourd'hui ...

Dans la journée du vendredi 1^{er} septembre les propriétaires de radios sur accumulateurs entendirent l'annonce de l'entrée en Pologne des troupes allemandes sans déclarations de guerre et des premiers combats.

Chacun voulait encore espérer. Au soir de ce vendredi, à l'office du Sacré-Cœur Monseigneur monte en chaire pour donner les intentions du chapelet. Quelle ferveur dans notre église, quelle union dans la prière pour que les gouvernements comprennent leur devoir et s'efforcent de garder la paix, pour les chefs des armées qui doivent se défendre, pour les familles déjà meurtries, pour les foyers de Saint-Pierre, pour que chacun garde le calme et le courage.

Le samedi ne nous apporta que des nouvelles terribles : l'envahisseur continuait en Pologne sa pression de fer et de feu ; Londres et Paris essayaient sans succès de se faire écouter.

Et le dimanche après-midi comme un chuchotement se répandit la déclaration de guerre. Arrêt momentané de la vie économique, contrôle des fiches de mobilisation, visite médicale. ...

Les murs de St-Pierre s'étaient couverts d'affiches blanches ornées de petits drapeaux indiquant l'appel de la Patrie, et d'autres affiches donnant des ordres et conseils aux mobilisés, aux familles.

Les jours suivants différents bateaux, de passage non loin de nous, vinrent jeter l'ancre dans notre rade. Fugitives apparitions qui après quelques heures partaient aussi mystérieusement qu'elles étaient venues.

Le 6 septembre se sont embarqués pour répondre à leur ordre de mobilisation les abbés Jean Deckmyn et Albert Gasser et MM. Jean Carricart, Henri Claireaux.

La pêche. – La pêche côtière a continué ce mois avec des alternatives, tantôt manque complet de boîte ou disparition de la morue, tantôt affluence de boîte (encornet, hareng, maquereau) et morue abondante. Certains doris ont pû (*sic*) pêcher en un jour 12 ou 13 quintaux.

Évidemment les nouvelles de mobilisation et de guerre ont quelque peu entravé la pêche, mais on s'est ressaisi et le travail a repris.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

mauvais temps, son arrivée sur le Belle-Isle le dimanche 12 novembre fut l'occasion d'une manifestation de gaieté scoute qui fit sur tous les assistants une charmante et profonde impression.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 192 - 15 décembre 1939

Noces d'or sacerdotales.

C'est pour nous un devoir bien agréable de signaler les noces d'or sacerdotales du R. Père Yves Lavalé.

Ce cher Père, après avoir travaillé dix-sept ans à Saint-Pierre et Miquelon était allé faire du ministère à la Martinique, puis à la Guadeloupe. Il est rentré en France en août dernier.

A la Communauté de N. D. de Langonnet, proche de son pays natal, la cérémonie des noces d'or a été rehaussée par la présence d'un grand nombre de prêtres et de séminaristes parmi lesquels se trouvaient le R. P. Touquet, l'abbé Houée et MM. Pierre et Auguste Gervain.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Dans le personnel de l'Administration. – M. Georges Bisson, commis radiotélégraphiste de 4^{ème} classe, stagiaire, a été titularisé dans son emploi pour compter du 1^{er} novembre 1939.

Par décision du 6 novembre, M. Louis Lesénéchal a été chargé du bureau de contrôle des changes.

Par décision du 23 novembre, M. Joseph Gaspard a été déclaré avoir satisfait à l'examen du Brevet de patron au bornage.

Distribution gratuite de combustible. – J. O. du 15 novembre. – Il sera procédé à deux distributions gratuites de combustible aux nécessiteux aux conditions suivantes.

Première distribution. – Il sera remis au cours de la première quinzaine de décembre à chaque nécessiteux et chômeur (de la 1^{ère} catégorie) un bon de autant de fois 5 kgs de charbon qu'il y aura eu de journées de chômage payées à l'intéressé durant les mois de mai, juin, juillet, août, septembre et octobre.

Deuxième distribution. – Dans la deuxième quinzaine de février le bon sera de 10 kgs par jour, et les mois dont il sera tenu compte seront novembre décembre et janvier.

Route de l'Anse à Ravenel à l'Étang de Savoyard. – Cette route dont la longueur totale doit atteindre environ 2 kilomètres ½ était construite, à la fin de l'année dernière, sur la moitié du parcours. Cette année, les travaux ont repris au début de novembre, après quelques préparatifs. 300 ouvriers y ont été employés journellement ; d'où diminution du nombre des chômeurs. Maintenant, la route est empierrée jusqu'à sa jonction avec celle du Diamant. Les travaux seront poursuivis le plus longtemps possible, vraisemblablement jusqu'à la fin de décembre.

Recrutement de l'armée. – Classe 1940. – Autre affiche apposée également le 23 novembre : « Les jeunes gens de la classe 1940, c'est-à-dire nés du 1 janvier au 31 décembre 1920, les parents ou tuteurs pour ceux qui sont absents de St-Pierre sont tenus de se faire inscrire au Secrétariat de l'État-Civil avant le 28 novembre 1939.

Les omis des classes antérieures et les hommes de toutes classes, devenus français par naturalisation sont soumis, avant la même date, aux obligations ci-dessus.

Autre affiche apposée le 12 décembre).

La Commission de visite médicale se réunira à l'ancienne Mairie de Saint-Pierre le 19 décembre 1939, à 9 h. à l'effet d'examiner les jeunes gens de la classe 1910, ajournés des classes 1936, 1937, 1938, 1939 et omis de toutes classes. Il est recommandé à ces jeunes gens en résidence sur le Territoire de se présenter devant la Commission de visite médicale. Ceux qui ne se présenteront pas seront classés « Bon service armé » et incorporés d'office.

Liaison téléphonique entre Saint-Pierre et l'Île-aux-Marins. – Le 30 novembre dernier a été inauguré la nouvelle liaison téléphonique entre Saint-Pierre et l'Île-aux-Marins.

Nous venions d'attaquer et d'arraisonner le cargo et de faire prisonnier l'équipage : comme j'étais à peu près le seul ayant navigué au commerce à connaître très bien les machines à vapeur, je fus aussitôt désigné par mon chef-mécanicien pour faire partie de l'équipage de prise. Quand j'arrivai à bord du vapeur allemand, celui-ci donnait fortement de la bande et menaçait de chavirer ; il était rempli d'eau. Descendu dans la chambre des machines je ne fus pas long à m'apercevoir que les vannes à la mer avaient été ouvertes par les boches avant de quitter le bord : je me suis précipité afin de les fermer en vitesse. Puis il nous fallut pomper l'eau ; et ce n'est qu'après un travail acharné de 36 heures que nous avons pu allumer le foyer d'une chaudière, redresser le navire et le diriger sur Dakar...

Mon chef qui a vu le travail que j'ai fourni m'a chaudement félicité et il a déclaré dans son rapport que c'était moi qui m'étais le mieux débrouillé dans le sauvetage de cette prise. Aussi depuis cette affaire je suis très bien considéré par mes chefs qui m'ont accordé cinquante points supplémentaires et trois jours de permission.

A notre arrivée à Brest cela nous a valu d'être reçu par Monsieur le Président de la République qui nous a félicités, nous a serré la main à tous en ajoutant ces mots : Mes chers amis, retournez en mer et faites de nouvelles prises.

L'initiative de notre jeune compatriote sera bien appréciée, si l'on sait que le Santa-Fé transportait 80 000 sacs de café, du coton et d'autres marchandises.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

L'Heure d'été. – L'heure légale a été avancée de 60 minutes le dimanche 24 mars à 23 heures.

Elle sera rétablie le 1^{er} dimanche d'octobre à 24 heures.

Le Délégué de l'Administrateur à Miquelon. – Par arrêté de M. L'Administrateur, en remplacement de M. le Docteur Couédic en fin de séjour colonial, M. René Enguehard a été chargé des fonctions de Délégué du Service local à Miquelon ainsi que des fonctions d'officier d'État civil de la Section de Miquelon-Langlade.

A la Société des Marins. – La réunion annuelle de la Société des Marins eut lieu le mardi, 20 février, à 8 h. 30 du soir, dans la Salle des Fêtes du Foyer.

Étaient présents une soixantaine d'associés autour de Monseigneur et du sympathique président. M. François Ithurrat. Le secrétaire, M. Frioult, et le trésorier, M. Gaspard, apportèrent les comptes de l'année et donnèrent connaissance des secours accordés. L'encaisse de la Société dépasse 20 000 francs ; ce qui est dû surtout au fait que les familles ont pu se faire aider cette année par d'autres offices de secours officiels ou privés. On ne peut qu'être satisfait de cette réserve qui fondra toujours assez vite. La date donnée par Monseigneur pour la fête annuelle de la Société est le dimanche 21 avril.

Comme d'habitude une séance de projections suivit. Elle eut pour sujet l'Alsace-Lorraine. Malheureusement un défaut de mise au point enleva tout le plaisir : les vues étaient si faibles qu'il fallait écarquiller les yeux. C'est dommage, car c'était bien le moment de connaître un peu le pays de la Ligne Maginot.

D'où vient ce mazout ? – Le 4 mars les pêcheurs et chasseurs furent très étonnés de voir au « plein » des quantités de moyacs aux ailes plus ou moins engluées de mazout. Ce fut une proie facile et abondante.

Mais d'où venait ce mazout ? Y avait-il eu un naufrage non loin de nos côtes ?

La Température. – Après le 15 février le temps s'est fait plus doux et, à part quelques secousses comme celle du samedi 2 mars, c'est le commencement du dégel.

Ah ! ce n'est pas la bonne période. Les rues deviennent boueuses et les bottes sont de rigueur. Les étangs se couvrent d'eau et les pentes favorables jusqu'alors aux traînes laissent apparaître terres et rochers. Adieu les sports d'hiver.

Seuls les enfants cherchent encore à profiter des chutes passagères de neige pour lancer leurs boules sur les passants. Ah. les enfants !

Au port. - Rien à signaler. nous pouvons bien emprunter ce terme officiel, car le port, c'est notre front.

On espère un peu d'activité, on espère du travail on espère.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 198 - 15 juin 1940

Le travail des chômeurs. - Les chômeurs sont employés par le Gouvernement soit à la réfection des rues de Saint-Pierre, soit à la construction de la route de Langlade. La route de Langlade n'est pas très loin du lieu dit « « Petit Barachois » ».

La pêche. – Quelques chalutiers français ont passé dans notre port ayant à bord un bon chargement de morues.

Six chalutiers Italiens avaient fait de Saint-Pierre leur base pour la saison de pêche ; mais à l'approche de la déclaration de guerre de leur pays, tous ont disparu.

La petite pêche a repris dès le début de mai, aidée par le gouvernement qui avançait à chaque doris un baril de gazoline

Au 12 juin, certaines saleries ont déjà 30 quintaux et davantage ; d'autres plus modestes, en ont 10 ou 15. Ce n'est que la campagne de printemps ; voici le capelan qui s'annonce et, s'il vient battre nos rivages, ce sera les grosses marées de 6, 8, 10 quintaux.

On bâtit. – Les ruines de l'incendie de l'an dernier étaient restées presque intactes depuis ce funeste jour. Voici que l'activité y règne. Profitant des secours fournis par le Gouvernement plusieurs sinistrés rebâtissent. Un chantier est ouvert chez M. de la Villefromoy, un autre chez M. Pannier ; d'autres vont suivre leur exemple.

_*.~*.~*.~*.~*.~*.~*.~*.~*.~*.~*.~*.~*.~*.~*.~*.~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 199 - 15 juillet 1940

Télégramme au Président de la République. – Le dimanche 23 juin. - Se sont réunis à la Chambre de Commerce avec Monsieur l'Administrateur et Monseigneur le Préfet Apostolique les membres du Conseil d'Administration, de la Chambre de Commerce et du Conseil des Anciens Combattants. Il fut décidé qu'un télégramme serait envoyé au plus tôt au Président de la République pour témoigner du loyalisme de la petite Colonie.

Ce télégramme fut ainsi rédigé.

POPULATION UNANIME DES ILES SAINT-PIERRE ET MIQUELON, PRETE A TOUS LES SACRIFICES, VOUS SUPPLIE CONTINUER LA LUTTE CONTRE ENVAHISSEUR AVEC AIDE DE TOUTES LES COLONIES FRANÇAISES. VIVE LA FRANCE IMMORTELLE. BOURNAT, *Administrateur Territoire* – MGR POISSON, *Préfet apostolique* - GLOANEC., *Doyen Conseil Administration* – DUPONT, *Président Chambre de Commerce* – LE BUF, *Président Anciens Combattants*.

Importation de marchandises. – Par arrêté du 29 juin 1940 l'Administrateur du Territoire défend l'importation de toutes marchandises autres que celles de première nécessité énumérées dans l'arrêté du 9 octobre 1939.

L'arrêté du 9 octobre indiquait comme marchandises de première nécessité les produits ci-après : pain, farine panifiable, sucre, lait frais et en boîte, beurre, graisse, viande, pommes de terre, choux, choux-raves, carottes, oignons, légumes secs, riz, thé, café, charbon, savon.

La vie du port. – Le 16 juin, le Saint-Martin Légasse arrive des Bancs, livre un peu de morue et repart le 21. – Le 17, arrive le trois-mâts Erminie de Bordeaux avec du sel. L'Erminie a été démâté en cours de voyage, 3 jours avant son arrivée à Saint-Pierre, du mât de hune de perroquet, et du grand mât de flèche. – Le 18, l'Amada, goélette du Canada, apporte diverses marchandises et repart sur lest pour Terre-Neuve. – le 21, le Jacques Cœur vient prendre du sel et repart sur les bancs. Le 26, l'Alfred, 11 000 quintaux ; le 27, l'Orage ; le 29, le Joseph Duhamel, 12 000 quintaux ; le 30, le Sénateur Duhamel et le Simon Duhamel, environ 12 000 quintaux ; le 2 juillet, le Bois-Rosé, 14 000 quintaux. Le 8 juillet arrive le Saint-Martin Légasse avec 16 000 quintaux, tandis que le Bois-Rosé approvisionné repart en pêche.

Le courrier avait été régulier les 19 et 22 juin, puis le 3 juillet, mais le 6 il nous a faussé compagnie.

La vie à Saint-Pierre. – Pendant ces dernières semaines les difficultés politiques ont influencé la vie économique de Saint-Pierre. Les banques étrangères refusent de rendre les dépôts. Le franc est « incoté ». Les marchandises ne sont venues qu'en petites quantités au courrier du 3 juillet. Les commerçants voient affluer la clientèle et certaines denrées disparaissent du marché

La pêche locale. – Le capelan s'est jeté sur nos grèves le 24 juin, il y est revenu mais à de rares intervalles. L'industrie habituellement si florissante du séchage de capelans a été à peu près nulle.

L'encornet a été pêché le 8 juillet.

Dans l'ensemble, la pêche à la morue est inférieure à l'an dernier.

* * * * *

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 200 - 15 août 1940

A Sainte Thérèse de Langlade. – 28 juillet. - La semaine avait été mauvaise, on ne s'attendait guère au beau temps... Et nous avons eu une magnifique journée.

Peu de monde de Saint-Pierre sur le « Colonia » et quelques doris. Mais de Miquelon, curé en tête, un beau groupe venu, partie en doris, partie par la route.

La messe fut dite par le P. Pichon et les chants furent surtout exécutés par la chorale des hommes de Miquelon. Monseigneur fit prier pour les vivants et les morts puis retraça quelques épisodes de la vie de Ste Thérèse pour nous montrer sa foi, son espérance, sa charité, les grandes vertus du chrétien. A 2 heures les Vêpres réunirent dans la petite chapelle un bon groupe de pèlerins ; et puis on récita le chapelet pour la guerre et les misères de France.

Belle et bonne journée. Le retour s'effectua dans de très bonnes conditions.

Une tentative pour décongestionner Saint-Pierre. – Vous avez compris qu'il s'agissait de morue. D'accord avec les autorités des Antilles françaises et avec les Anglais qui auraient pu empêcher le trafic il fut convenu qu'un chalutier, le « Volontaire », ferait son plein de morue et s'en irait livrer au « vert » à Fort de France.

Toutes précautions prises pour éviter la moisissure et la chaleur, le « Volontaire » quitta notre port le 29 juillet et mit directement le cap sur la Martinique où son arrivée nous fut signalée le 10 août.

Politique économique. – Comment faire pour vivre quand on dépend complètement du ravitaillement anglais et américain ? Saint-Pierre connut quelques journées de gêne. Au dernier courrier nous signalions déjà une affluence inusitée de clientèle chez nos commerçants. Ce mouvement s'est continué et amplifié. Au plus fort de la crise un certain nombre de familles manquèrent de pommes de terre, de sucre, de beurre.

Il fallut un règlement pour coter provisoirement le dollar à un taux qui permette de vivre à Saint-Pierre. Il fallait aussi pouvoir obtenir les dollars qui manquaient dans la Colonie. M. l'Administrateur trouva à Washington et Ottawa toute la condescendance désirable. Des dollars américains et canadiens arrivèrent au Trésor ; et la « cote » fut accordée pour Saint-Pierre de 45 francs au dollar canadien et 50 au dollar américain.

Il était nécessaire d'assurer le passage de quelque nouveau bateau puisque le « Belle-Isle » dénonçait son contrat postal à cause de la chute du franc. Après avoir été quelques jours dans l'incertitude nous vîmes arriver le 30 juillet le « Colony Trader », consigné à la Maison Folquet ; le 7, le « Fort Townshend » de la Furness line et le 9, le « Magnhild », consigné chez H. Paturel, avec une quantité appréciable de marchandises diverses et de bétail. Les visages qui devenaient anxieux se rassérénèrent.

Comment les marins de France emploient leur temps. - Qu'y a-t-il de plus ennuyeux que de n'avoir rien à faire, ayant au cœur le souci d'une famille chérie dont on ne peut avoir de nouvelles et qu'on ne peut rejoindre.

Les marins quittent leurs bateaux ancrés de chaque côté du Barachois et par petits groupes de « pays » circulent dans Saint-Pierre. En voici qui se présentent chez l'habitant pour défoncer une terre inculte qui sera l'an prochain un plantureux jardin ou qui s'embauchent chez les trop rares fermiers pour faire le foin. D'autres se sont mis à la petite pêche à la manière saint-pierraise. Regardez ces voiles de doris sur l'horizon de la rade, ce sont des hommes de France à la pêche au maquereau ; tout à l'heure ils iront de porte en porte proposer quelques

poissons pour avoir de l'argent de poche. Le soir à 8 heures, le Foyer Paroissial leur ouvre ses portes (à défaut de l'ancienne maison des (Euvres de Mer) ; trois salles sont à leur disposition, ils peuvent lire, écrire, jouer aux cartes, au billard.

Une Vierge à Galantry. – Depuis longtemps les pêcheurs de l'Anse à l'Allumette et de la Pointe voulaient avoir leur Vierge protectrice, comme Savoyard. Leurs efforts se sont concrétisés par l'action d'un de leurs anciens, M. Eugène Vigneau, qui se chargea de tout diriger, démarches et travail. Et avec la permission de l'Administration, la Vierge des Marins de la dune de Langlade (au temps de la chapelle de Ste Philomène) fut placée sur l'un des rochers qui dominent la pente Est de la colline de Galantry et ornée avec amour de brousses et de fleurs pour l'inauguration officielle de ce lieu de prières.

Le dimanche 11 août vit accourir une foule nombreuse qui assista à la bénédiction, chanta les Vêpres et répondit avec ferveur au chapelet.

Que la vierge miraculeuse de Galantry soit pour nous tous la Vierge de la paix, la Vierge de la Garde et pour nos chers marins la Vierge de la protection et du succès.

Dans le Barachois. - A la date du 14 août il y avait dans le Barachois, au quai de la douane ou quai Amiral Gauchet : *Marcella* et *Ville D'Ys* ; au quai du Commerce ou de la Vieille douane : *S. Martin Légasse*, *Celte*, *Jacques Cœur*, *Duguay-Trouin* ; au quai du Slip : *Urania*, *Avant-Garde*, *orange* ; à la cale à Huret, *Anne de Bretagne* ; à la cale Monier, *Erminie* ; au quai du Sud ou Terre-plein, *Sénateur Duhamel* ; *Joseph Duhamel*, *Bois-Rosé*, *Alfred*, *Simon Duhamel*.

Dans l'ensemble, plus de 200 000 quintaux de morue.

._*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 201 - 15 septembre 1940

Des régates. – Les capitaines eurent la bonne idée de préparer des courses nautiques. Ces régates eurent lieu les dimanches 18 et 25 août.

Le 18. le temps, très chaud mais sans vent, se prêta bien aux courses de doris à l'aviron qui partis du Barachois allèrent tourner l'île Massacre, mais les petits voiliers furent « encalmés » avant même d'avoir atteint le Petit Saint-Pierre. Le 23, le vent soufflait assez dur de l'ouest sud-ouest, les doris refirent le même trajet, donnant la victoire comme le dimanche précédent à l'équipe de l'« Anne de Bretagne ». Les voiliers partirent en deux groupes, suivant leur taille ; l'aller fut rapide, le vent poussait fort ; mais quand il fallut louvoyer pour rentrer, ce fut une autre histoire. Il y eut quelques accidents, heureusement sans fâcheuses conséquences. La lutte fut serrée entre les premiers : on perdait du temps à tourner, ou même le vent entravait complètement la manœuvre ; et puis l'entrée du Barachois est étroite. Enfin la palme revint au canot à voiles du « Jacques Cœur ».

Le ravitaillement. – Sans anicroche le ravitaillement s'est poursuivi pendant ce mois par les bateaux de la « Furness », le « Magnhill », et le « Colony Trader » sans compter les voiliers. Souhaitons que le charbon puisse venir facilement et en assez grande quantité car les réserves de l'« Island Coal Company » semblent bien réduites.

Les travaux. – En ville, d'abord. Il y a les chantiers ouverts sur les ruines de l'incendie de l'an dernier : les maisons Delavillefromoy, Pannier, Briand avancent rapidement ; les autres attendent le bois. Il y a les rues que des équipes rechargent.

Dans la campagne, on travaille aux routes du côté de l'Anse à Ravenel.

A Langlade la route se poursuit et bientôt un gros tracteur viendra faciliter le défoncement du terrain.

La pêche. – Elle est lamentable depuis le début d'août. Nos pauvres pêcheurs sont à plaindre. Ils sortent toujours ... pour pas grand chose.

Quelques-uns ont livré 150 quintaux ; beaucoup n'ont pas pu atteindre la centaine. Et, si le gouvernement donne la gazoline, le sel coûte bien cher.

Pour les Marins. – La Maison d'œuvre du « Foyer Paroissial » momentanément libre de la jeunesse saint-pierraise s'est ouverte pour les « marins de France ». Ils peuvent y passer quelques heures chaque soir. Et

c'est plaisir de voir l'ordre et la gaieté qui règnent. A certains jours cependant on peut compter 150 ou 200 présences.

L'incertitude de l'avenir oblige à rouvrir l'ancienne Maison des Marins. Mais cela ne peut se faire sans grosses dépenses. Nous remercions à l'avance les consignataires et capitaines des bateaux et tous ceux qui nous aideront ; « *Qui donne aux pauvres prête à Dieu* ».

Pour les marins aussi une messe est dite chaque dimanche à 9 heures. Cela permet à ceux qui ne seraient pas très bien habillés de venir : il n'y a que des marins. Cela décongestionne les autres offices. Car un afflux de 1000 hommes, çà compte.

..*..*..*..*..*..*..*..*..*..*..*..*..*..*..*..*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 202 - 15 octobre 1940

La Maison des Marins. - Fermée par la Société des Œuvres de Mer en 1931 et gracieusement cédée au Clergé de Saint-Pierre la vieille Maison des Marins vient de connaître un regain de vie.

Déjà depuis 3 ans ses murs abritaient les deux petites classes du Collège St Christophe et sa cour voyant les ébats d'une cinquantaine d'écoliers - déjà aussi les Scouts et Routiers utilisaient quelques chambres de l'étage.

Voici maintenant la vie large, la vie bourdonnante telle que la connut autrefois le frère Eugène.

Dans le courant du mois d'août l'afflux de plusieurs centaines de marins porte Monseigneur à leur ouvrir le « Foyer Paroissial » vidé de ses jeunes gens par les vacances. Ce n'était que provisoire. Une décision au sujet des équipages tardait à venir et les navires encore en pêche arrivaient les uns après les autres, il fallait rendre l'ancienne « Œuvre de Mer » capable de remplacer le « Foyer ».

Les consignataires et les capitaines voulurent bien aider Monseigneur à faire les travaux indispensables : réfection de la moitié du toit, fabrication de tables et de bancs, installation de la lumière électrique.

Le samedi 5 octobre la salle des marins s'ouvrait. Elle fut littéralement envahie. Depuis cette date, chaque soir voit près de 200 marins heureux de pouvoir atténuer pendant quelques heures l'ennui de la séparation de leurs familles.

Au « Foyer Paroissial », c'est le P. Pichon qui lança cette oeuvre ; maintenant qu'elle a sa vie indépendante le P. le Gallo en a pris la direction avec le concours apprécié de quelques hommes et jeunes gens de Saint-Pierre.

Merci à tous ceux qui veulent bien nous aider.

Chez nos Religieuses. - Les difficultés de communication avec la France ont porté nos chères Religieuses à fonder dans leur communauté de Saint-Pierre un postulat où les jeunes filles pourront dans le silence et la paix étudier leur vocation. Le 7 octobre deux jeunes filles de notre ville et une de l'île ont quitté leur famille pour le postulat.

Ouverture et fermeture des Maisons de Commerce. - *Du J.O. du 30 septembre.* - Les boucheries et charcuteries de Saint-Pierre seront fermées les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine.

Les cafés et débits de boisson du Territoire pourront être ouverts de 8 heures à 20 heures.

Les restaurants de Saint-Pierre et de l'île ne pourront être ouverts que de 6 heures à 21 heures.

Il ne pourra être vendu de vin dans les épiceries et magasins de Saint-Pierre et de l'île entre 20 heures et 6 heures du matin.

Changement d'heure. - L'heure légale n'a pas été rétablie au début d'octobre ; elle le sera le deuxième dimanche de novembre. Le dimanche 10 novembre, à 24 heures, les horloges seront retardées de 60 minutes.

Le séchage de la morue. - Des lots de morues et d'ânon provenant des « banquiers » et toute la pêche des îles, hélas bien faible, ont été répartis entre quelques sécheurs. Au Nord et au Sud les graves se couvrent : on lave, on sèche, on empile.

Et nos boucautiers ont de l'ouvrage.

Voyage de M. l'Administrateur. – Les affaires du Territoire ont encore obligé M. de Bournat, notre administrateur, à s'absenter. Parti par le courrier normal, le Fort Amherst, en fin septembre, il nous est revenu quinze jours plus tard par une voie détournée : Sydney–Port-aux-Basques. La pinasse du port de Saint-Pierre est allée le chercher dans ce dernier port et nous l'a ramené après un très dur voyage.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 203 - 15 novembre 1940

Aux nécessiteux du charbon. – L'arrêté du 30 octobre annonce que le Gouvernement fera procéder pendant l'hiver 1940-1941 à deux distributions gratuites de combustible aux nécessiteux chefs de ménage ou soutiens (*sic*) de famille.

La première distribution aura lieu dans la première quinzaine de décembre ; la deuxième au début de février.

Chaque nécessiteux recevra autant de fois 250 kgs de charbon qu'il lui a été payé de mensualités de secours, en août, septembre, octobre dans le 1^{er} cas, en novembre, décembre, janvier dans le 2^{ème}.

Enterrements de marins. – Après le décès en septembre d'un marin du Bassilour, Luc Chartier, voici en octobre celui de Allain Jean encore du Bassilour, puis le 13 novembre Lemercier Constant de l'Izarra.

Il nous est doux de noter à propos de ces enterrements l'impression laissée sur la population par la foi profonde et l'esprit de corps des équipages. La tenue à l'église était parfaite ; silencieux et ordonné le défilé jusqu'au cimetière. On sentait la délicatesse des âmes sous l'écorce rude des corps.

En comparaison de cette mentalité notre action paraît parfois bien égoïste, et notre foi superficielle. Certaines coutumes sont réglées par le convenu et l'étiquette ; elles sont vides de sentiments forts. Puisse l'exemple des marins profiter aux âmes.

Le départ des marins. - A part quelques unités, les bateaux banquiers, chalutiers et voiliers, ont pris la mer les uns après les autres pour une destination inconnue. Nous avons vu partir ces marins comme on voit partir des amis avec qui nous sympathisons profondément. Combien de foyers saint-pierrais où l'on ressentira un vide, d'autant plus que l'on s'était arrêté à l'espoir de passer l'hiver en bonne compagnie. Il y avait de la peine à penser que ces braves et rudes gars s'en allaient dans l'inconnu et que la mer ou la guerre pouvaient leur réserver de douloureuses surprises : peine atténuée cependant par la probabilité de leur retour tôt ou tard en famille en Bretagne ou en Normandie.

Une seule mauvaise nouvelle à la suite de ces départs, le naufrage par voie d'eau non loin de Terre-Neuve du voilier N. D. de Soccori. Ce voilier était déjà à près de 300 milles quand le capitaine voyant ses efforts inutiles pour aveugler la voie d'eau jugea prudent de virer de bord. L'équipage put atterrir sain et sauf et revint à Saint-Pierre.

Par suite de ces départs la Maison des Marins n'est plus remplie chaque soir, mais le Père Le Gallo y accueille encore un bon groupe de marins.

La route de Langlade. – Les ouvriers de la route de Pointe–Plate au « Gouvernement » sont rentrés à Saint-Pierre. Le travail est terminé pour cette année. La route est maintenant poussée jusqu'aux environs de la ferme Capendéguy ; la partie la plus nécessaire est faite.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Les pêcheurs des Îles-de-la-Madeleine

(*Octobre 1940*) Le « Devoir », quotidien de Montréal, fait une campagne en faveur des pêcheurs des Îles-de-la-Madeleine.

On lui écrit : « Ces pauvres pêcheurs sont dans une situation affreuse et le désespoir s'en empare. Pris d'une sortie de panique, ceux qui peuvent réussir à trouver quelque argent assaillent le bateau à chacun de ses voyages, pour émigrer au dehors.

Vous connaissez sans doute la cause principale des malheurs qui frappent cette brave population, c'est la mévente de leur poisson, l'absence de tout autre industrie ainsi que d'une autre nécessité première qui abonde partout ailleurs, celle du bois de chauffage....

Aucune promesse d'assistance n'est encore venue, que je sache, relever leur courage défaillant Près de deux cents jeunes hommes des îles se trouvent présentement dans la marine et dans l'armée ;

Il y a environ sur les îles seize mille barils de maquereau salé non vendus on ne le pêche plus depuis longtemps parce qu'on appréhende de s'appauvrir davantage ; d'ailleurs il n'y a plus de fut, ni de sel, pour le conserver. Il y a aussi au-delà de soixante mille boîtes de hareng fumé également non vendues.

A Ottawa, une nouvelle tentative d'obtenir un prix minimum sur le maquereau, la morue et le hareng fumé a encore échoué ».

._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 204 - 15 décembre 1940

Vice-consul américain à Saint-Pierre. – *Du J.O. du 30 novembre.* –

Comme suite à l'accord intervenu entre le Gouvernement de France et celui des États-Unis d'Amérique, M. Maurice Pasquet a été autorisé, le 17 août 1940, à exercer les fonctions de Vice-Consul des États-Unis d'Amérique à Saint-Pierre.

Naufnage du Charles-Edmond. – Nous déplorions au dernier Foyer le naufrage du voilier Notre Dame de Secori. Voici une nouvelle plus grave. La radio faisait allusion depuis plusieurs à un voilier français qui aurait été coulé à près de 100 milles des côtes de France. On sut bientôt qu'il s'agissait d'un voilier parti de Saint-Pierre, le Charles-Edmond, 7 hommes seraient manquants. Que s'est-il passé ? Sans doute ce voilier se sera-t-il trouvé dans les zones de combat....

Les travaux de routes à Saint-Pierre. – Un certain nombre de rues ont pu être pendant l'été rechargées de pierres et de terre rouge.

La route de Ravenel au Diamant a été retouchée sur une bonne partie. Un embranchement de cette route vient maintenant aboutir à l'abattoir en passant en contre-bas du cimetière.

Les travaux de l'automne ont compris la continuation de la route de l'Anse à Pierre et le tracé d'une route reliant par le littoral la pointe de Galantry à l'Anse à Ravenel.

Ajoutons que deux tronçons de route étroite favorisent l'accès des Vierges de Savoyard et de Galantry.

La Température. - Le Temps a été franchement détestable. Le thermomètre s'est mis à descendre ; le 19 novembre il marquait -3 ; le 4 décembre, -6 dans le bas de la ville. Et nous avons eu toute la gamme habituelle : pluie, neige, poudrin, verglas vent glacé etc. ... L'hiver commence bien tôt. Si encore les pauvres avaient quelque charbon..

._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 205 - 15 janvier 1941

L'AVENIR DE SAINT-PIERRE. – On ne peut nier la terrible incertitude où nous sommes ; et il faudrait être aveugle pour ne pas voir que des jours plus douloureux peuvent venir encore pour notre France ... et pour nous. Nous avons besoin de nous appuyer plus que jamais sur Dieu et d'être courageux pour envisager notre devoir et pour l'accomplir.

Le charbon. – Le charbon s'est fait attendre, et beaucoup en ont pâti. Dans 70 maisons, Monseigneur en a fait porter à l'occasion de la fête de Noël. Ce n'est que bien après le 1^{er} de l'an que des bateaux sont arrivés pour le compte des Maisons Maufroy et Paturel frères. Un peu d'antracite nous est aussi venu d'amis des États ; ce sera pour les plus nécessiteux.

Des dons pour Saint-Pierre. – Des amis de la France et de Saint-Pierre habitant les États ayant entendu dire que notre population ou du moins une bonne partie était malheureuse, ont voulu lui venir en aide. M. le

Consul de France à Boston lança un appel ; des associations de New-York s'unirent aux amis de Boston ; et des caisses de vêtements et de vivres ainsi que de l'anthracite furent débarqués à Saint-Pierre peu avant Noël. La répartition de toutes ces bonnes choses sera sans doute en cours quand paraîtra ce foyer.

Au nom de tous ceux qui bénifieront (*sic*) de ces charités. Monseigneur et le Clergé de Saint-Pierre et Miquelon remercient les généreux donateurs.

Île-aux-Marins. – *Réunion de société.* – Comme tous les ans, la société des Marins a tenu sa réunion plénière le dernier dimanche de l'année, le 29 décembre. Plus nombreux que d'habitude, les sociétaires ont répondu à l'appel de leur président, M. Constant Jugan, bien que les communications avec la ville, difficile ce jour-là, aient empêché ceux de la ville d'y participer.

M. le Président en l'absence du secrétaire donne le compte rendu de la gestion de la société pour l'année 1940. Les recettes s'élèvent à 1390 fr. 50 ; et les dépenses à 1538 frs 60, ainsi réparties ; 600 frs aux six mobilisés ; 700 frs d'indemnités à MM. Eugène Chatel, A. Colmay, Ruffet et Pierre Châtel fils ; 240 frs pour 2 inhumations ; et le reste, en produits pharmaceutiques, et divers.

On procède au renouvellement du bureau, dont le mandat expirait cette année. Tous les membres en furent réélus. M. Léon Nicolas reçut le mandat de secrétaire en remplacement de M. J. Lehuéner, résidant actuellement à Saint-Pierre. Il faut remarquer, enfin, que la société compte actuellement 60 membres, chiffre qu'elle n'avait pas atteint depuis bien des années.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 206 - 15 février 1941

Du Journal officiel. – Par arrêté en date du 10 décembre 1940, M. Macé, élève de l'École Coloniale, a été nommé Juge de paix à compétence étendue des îles Saint-Pierre et Miquelon, en remplacement de M. Guillot nommé juge suppléant à Fort de France.

Sont promus :

M. André Tilly, instituteur, adjoint de 1^{ère} classe.
Mlle Marie Tillard, institutrice adjointe de 2^{ème} classe.
M. Claude Le Trocquer, typographe hors-classe.
M. Jos. Le Rolland, commis princ. hors-classe de radiotélégraphie.
M. Marcel Letournel, commis principal de 2^{ème} classe.
M. Paret, commis expéditionnaire de 1^{ère} classe.
M. René Enguehard, commis expéditionnaire de 3^{ème} classe.
M. René Blin, écrivain expédit. de 1^{ère} classe.
M. Léon Ruellan, écrivain expédit. de 1^{ère} classe.
Mlle M. LE Rolland, dactylo-expédit. principale.
Mlle G. Plantegenest, dactylo-espédit. de 1^{ère} classe.
Mlle Marietta Royer, dactylo-expédit. de 1^{ère} classe.
Mlle Marie Le Trocquer dactylo-expédit. de 1^{ère} classe.
Mlle Berthe Fumay, dactylo-expédit. de 2^{ème} classe.
Mme Léon Lemaine, institutrice-adjointe de 2^{ème} classe.
M. J. Allard, directeur de 1^{ère} classe.
M. G. Nicole, typographe de 1^{ère} classe.
M. L. Hue, infirmier de 1^{ère} classe.
M. Compagnon, chef de station radio de 1^{ère} classe.
M. Léon Orsini, commis princ. radio de 1^{ère} classe.
M. G. Bisson, commis radio de 3^{ème} classe.
M. Élie Claireaux, commis principal de 1^{ère} classe.
M. G. Daguerre, garde principal de 1^{ère} classe.
M. J. B. Baslé, garde de 1^{ère} classe.
M. E. Forget, concierge de 1^{ère} classe.
M. J. Favereau, commis principal de 4^{ème} classe.
M. J. D2miniac, écrivain expédit. de 1^{ère} classe.
M. Eugène Lafargue, écrivain expédit. de 1^{ère} classe.

Colis postaux

J. O. de la Colonie. – Le Gouvernement de la Métropole a avisé l'Administration du Territoire que les colis postaux et paquets poste venant des Colonies et destinés à la France parviennent bien à Marseille, mais que la distribution est assuré pour la zone libre seulement.

Il y a lieu dans ces conditions de cesser tous les envois à destination de la zone occupée.

* * * * *

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 209 - 15 mai 1941

Une prise d'habit chez nos religieuses à Saint-Pierre. – Il a fallu la guerre pour mettre à exécution un projet de noviciat chez nos religieuses de St-Joseph. En septembre dernier trois jeunes filles entraient au postulat ; et, les six mois révolus, voici à la date du 16 avril la vêtue de deux d'entre elles, Mesdemoiselles Marie-Madeleine Doussin et Denise Jézéquel.

On peut qualifier cette cérémonie d'inoubliable pour les 50 ou 60 personnes que l'exiguïté de la chapelle du couvent permit d'inviter.

La prise d'habit était fixée à 10 heures ; mais déjà à la messe de la Communauté à 6 h. ½ les familles étaient là pour partager avec leurs enfants chéries le festin eucharistique.

Les invités furent des parents et des amies des heureuses élues ; et avec elles les mamans de jeunes religieuses déjà sorties de Saint-Pierre.

A 10 h., voici que s'avancent vers le chœur nos deux jeunes filles enveloppées de blancheur et derrière elles les PP. Gérard et Le Bris, puis Monseigneur en chape et mitre d'or. Les regards se portent longuement sur les deux fiancées de Jésus tandis que le Veni Creator appelle sur leurs âmes l'action de l'Esprit-Saint. De l'autel maintenant Monseigneur parle, et c'est toute l'histoire de la vocation qui simplement se déroule ; pendant près d'une demi-heure les esprits sont singulièrement attentifs et les yeux embués de larmes. De ci de là les assistants se soulèvent à demi : nos jeunes filles sont devant le Pontife et elles répondent avec un calme impressionnant aux demandes, qu'il leur fait, de préciser et leurs désirs et leur liberté. Alors Monseigneur se lève et vient bénir les vêtements que Jésus veut donner à ses fiancées : les robes bleues, les voiles blancs. Il remplace sur les têtes inclinées le voile du monde par celui de la religion ; il impose les noms nouveaux : Sœur Marie Jean de l'Eucharistie, Sœur Marie Georges du Christ-Roi ; il place dans les mains le cierge allumé. Et doucement la petite procession sort de la chapelle pour permettre aux novices de revêtir leur costume religieux. La schola de la communauté chante à la perfection psaumes et cantiques d'amour et de joie. Du bruit se fait entendre : instinctivement on se tourne vers le fond et l'on regarde, avec une émotion que parfois ne peut se contenir, ces nouvelles religieuses au visage paisible qui s'avancent de nouveau vers l'autel. La transformation extérieure traduit celle des âmes : elles ne sont plus du monde ; elles sont à Dieu.

Le salut du T. S. Sacrement inclina tous les fronts sous la bénédiction de Celui qui appelle qui il veut et qui ravit les âmes par sa douce violence. Le Magnificat éclate enfin tandis que nos jeunes sœurs dans un acte charmant d'amoureuse obéissance vont embrasser leur supérieure.

Glanés du Journal officiel de la Colonie. – Un arrêté du 30 avril interdit aux îles Saint-Pierre et Miquelon la vente et l'offre gratuite de boissons à base de vin et d'alcool titrant plus de 16 degrés aux personnes de moins de 21 ans.

Par arrêté du 8 avril, Mme Léon Ruelland, institutrice-adjointe, a été promue à la 1^{ère} classe de son grade.

Pour écrire en France occupée il faut des cartes familiales couleur crème. Les cartes roses continuent à être valables pour la zone libre. Les expéditions de colis postaux pour la zone occupée peuvent être reprises provisoirement.

Par suite de la démission du titulaire du poste, le vice-consulat de Grande Bretagne dans le Territoire est fermé depuis le 1^{er} avril.

Notre nouveau juge. – La vacance du titulaire à la charge de juge n'aura pas été de longue durée. Par la Martinique et New-York nous est arrive M. Raoul Macé qui exerçait à Kaolak, Sénégal.

M. Raoul Macé, juge de paix a compétence étendue des îles Saint-Pierre et Miquelon, remplit aussi les fonctions de chef du Service Judiciaire.

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 210 - 15 juin 1941

Travaux du gouvernement. – Désireux de donner du travail à plusieurs centaines de chômeurs, le gouvernement a ouvert des chantiers à Langlade et à Saint-Pierre.

1° Langlade. – Il y a d'abord à Langlade le chantier de la route de Pointe-Plate. On sait que les travaux des années passées ont amené cette route non loin de la ferme Capandéguy. Il s'agit de pousser cette route jusqu'au ruisseau Debon et aux environs de la ferme Chaignon. Sous la direction de M. Liorel, 90 hommes débroussent tracent la route, creusent des caniveaux, font des ponts, déblaient ou remblaient. Le camp de ces travailleurs est établi au ruisseau de la Goélette.

L'an dernier une briqueterie était installée auprès du Petit Barachois. Les essais ayant été satisfaisants, la voici de nouveau en action. M. B. Ball, spécialiste, venu du Canada, y commande 6 ouvriers.

La présence de l'ingénieur géologue M. Aubert de la Rue permet aussi de donner une extension plus grande aux travaux des recherches minières. L'Anse aux Soldats connaît une vie extraordinaire. En plus des familles de MM. Poirier, il y a là près d'une vingtaine d'hommes. Le travail se fait dans le secteur compris entre l'Anse aux Soldats et le fond de l'Anse de Gouvernement en passant par le Cap aux Morts. Le minerai recherché est un minerai de cuivre (chalcocite).

2° Saint-Pierre. – Environ 170 hommes sont employés soit à la propreté des rues de la ville, soit à réparer les canalisations, soit à défricher et aplanir des terrains en contrebas du cimetière. Ces derniers terrains deviendront des jardins ou des prés.

Nomination. – Par arrêté ministériel en date du 13 mai 1941, M. Gau Bertrand, médecin-capitaine des Troupes Coloniales a été promu médecin-Commandant pour prendre rang du 25 mars 1941.

Sincères félicitations.

La pêche. – Le nombre des doris qui ont armé ce printemps est à peu près le même que les années passées : à Miquelon, 61 doris ; à Saint-Pierre et à l'île, ensemble 110 doris.

Rien n'a été changé dans les statuts de la petite pêche. Le gouvernement fournit des barils de gazoline.

Aussitôt après Pâques ont commencé les voyages au « Goulet » de Langlade pour chercher la boîte (coques et moules). La pêche a débuté vers la fin d'avril. Il semble qu'il y ait meilleure apparence que précédemment ; quelques salines contenaient déjà 35 quintaux dans les débuts de juin. Cependant du côté de Savoyard, la pêche ne semble pas encore donner. Espérons. – Dans l'esprit de plus d'un, c'est l'occasion propice pour se rendre compte si le travail des chalutiers en haute mer empêchait vraiment la morue de suivre son chemin habituel autour de nos îles.

La température. – Elle est restée très variable et en général peu élevée. Le 12 juin, le thermomètre descendait encore en plein jour aux environs de 0°.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 211 - 15 juillet 1941

Nominations. – *extraits du J.O. du Territoire.* – Par arrêté ministériel en date du 11 juin 1941, M. Macé a été nommé, sur place, juge de 2^{ème} classe.

Par décision de l'Administrateur, M. Francis Peigney a été déclaré avoir satisfait à l'examen du Brevet de Patron au bornage : M. Georges Farvacque a été nommé typographe de 4^{ème} classe (titulaire).

MM. Léon LeHuenen et Raymond Girardin ont été reçus au Certificat d'aptitude pédagogique.

Sont promus à compter du 1^{er} juillet :

M. Eugène Letournel, commis principal de 1^{ère} classe.

M. Georges Lafourcade, commis expéditionnaire de 1^{ère} classe.

Une croix scoute garnie s'entourait au cimetière de nombreux bouquets de fleurs naturelles et de couronnes qui dans leur langage de choses symboliques traduisaient pour tous les sentiments de condoléances aux parents mêlés à la prière pour le petit disparu.

Travaux publics. - Vu le mauvais rendement de la pêche, les inscrits maritimes de l'Île-aux-Marins et de Saint-Pierre sont autorisés, à titre exceptionnel et à compter du lundi 4 août, à travailler aux divers chantiers. La cause de cette décision administrative est l'absence totale de l'encornet. Le mauvais temps presque continu joint à ce manque de boëtte a décidé beaucoup de pêcheurs à déposer leur rôle. Cette mesure est provisoire : la faculté de le reprendre leur est concédée jusqu'à une date ultérieure (sic).

Place Amiral Courbet, dite aussi Néel, un chantier de nivellement a été créé, ainsi que dans les prés au nord de cette place, pour occuper les marins de France et les écarter de l'oisiveté. Un contre-maître les dirige. L'administration subvient aux frais de pension : les hommes touchent au surplus une petite indemnité journalière de 20 fr. payable chaque quinzaine.

Le chantier derrière le cimetière est fermé pour l'instant. Seuls quelques hommes ont été gardés pour l'entretien du jardin d'essai.

Aux environs de la ville, le travail des routes se développe. Celle de l'Anse à Pierre en voie d'achèvement occupe de 50 à 60 ouvriers. Celle de la pointe Blanche à Galantry vient d'être entreprise ; elle occupe environ 80 personnes.

Par surcroît, des travaux de drainage s'effectuent à la ferme Roulet en bordure de la route de Savoyard.

A Savoyard aussi, il convient de mentionner l'installation de cabines de bains à plusieurs places en bordure de l'Étang. Une route nouvelle permet l'accès de la petite plage aux automobiles.

A Langlade, les recherches minières de l'Anse aux soldats sont sur le point de prendre fin.

Au chantier de « Pointe-Plate » la route au delà du ruisseau Debons, en direction de la ferme Capandéguy, s'avance et l'automne verra sans doute les deux tronçons se rejoindre.

Absence de Monseigneur. - Monseigneur est parti pour le Canada par le Belle-Isle du 8 août. Ce voyage nécessité par les intérêts généraux de la Préfecture, sera aussi rapide que possible.

Départ de M. Claireaux. - M. Henri Claireaux qui fit, pendant trois ans, avec compétence et succès, le cours préparatoire au Brevet, au Collège St Christophe et qui fut pour la troupe un scoutmestre dévoué, vient de nous quitter. Il est parti pour le Canada le 8 août. Nous lui souhaitons entière réussite dans sa nouvelle orientation.

Les Guides à Miquelon. - Elles ont revu avec joie le « Camp des Flots bleus » délaissé depuis deux ans. Malheureusement l'orage et la pluie diluvienne rendirent les Flots bleus plutôt gris et les poussèrent à un dangereux esprit de conquête. Deux fois, il fallut abandonner le camp transformé en cité lacustre : les tentes, qui tenaient bon contre vent et pluie, se miraient dans ce lac, gracieusement peut-être, mais leur plancher liquide était peu confortable.... « La Guide sourit et chante dans les difficultés » : la discipline, la bonne humeur et la débrouillardise firent merveille en tous ces contre-temps. - Un soir de grosse pluie, les Miquelonnais eurent l'occasion de voir une tente, bien dressée, marcher toute seule, et revenir, pleine de chansons, au cantonnement. Le long des murs de toile, bien tendus, 48 pieds marchant en mesure, expliquaient le mystère. (Les Guides avaient tout simplement voulu s'abriter sous un parapluie familial).

Camp pluvieux, mais où l'on trouva quand même le moyen de faire de grandes et belles promenades. Camp joyeux et plein d'entrain ; plus il pleuvait, plus on chantait ! La visite de Monseigneur, fit, à toute cette jeunesse à laquelle il se mêla paternellement, un grand plaisir et un grand bien.

Avant de partir, on remercia tous les amis de Miquelon, par une modeste Récréation ... et on rapporta du camp de 1941 le meilleur et le plus gai souvenir.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 213 - 15 septembre 1941

La Croix de l'incendie du 18 juin 1939. - La Croix de bois portée à la procession qui suivit l'incendie de 1939 avait été dressée entre les ruines des maisons Léon Briand et Pannier sur un terrain gracieusement cédé par M. Léon Briand.

Les maisons étant reconstruites cette croix disparaissait presque, serrée dans un couloir ; le maçon, M. Tonussi, l'a remplacée par une croix de ciment ressortant du mur qui relie les maisons : C'est un travail sobre et de bon goût. Il manque encore le Crucifix qu'il faudrait assez grand et capable de supporter les intempéries.

Le temps du mois. – *Période du 13 août au 13 septembre.* – La température, ce mois-ci, continue d'être inférieure à celle de l'an passé. On enregistre deux degrés de moins en moyenne. Les journées vraiment belles ont été rares. Les coups de vent font leur apparition mais sont plutôt faibles. Les vents de nord-ouest, condition de beau temps en cette saison, ne « tiennent » pas. Notons quinze jours de pluie, parmi lesquels trois dimanches, sept jours de brume et deux orages.

Souhaitons qu'un bel automne vienne nous dédommager.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 214 - 15 octobre 1941

Une incendie. – Le samedi 4 octobre, vers 8 h. du matin, un incendie s'est déclaré rue du Réservoir dans la maison de Raymond Hurel. Le feu prit dans un coin de la cave et, malgré la rapidité des secours, endommagea à peu près complètement bâtisse, meubles et vêtements.

Comme d'habitude, le bon cœur des Saint-Pierrais se traduit dans une quête à domicile, pour permettre aux sinistrés de rebâtir ou de s'installer ailleurs. A l'église également la quête du lendemain leur fut destinée : elle leur apporta plus de 800 frs.

Dans le personnel des écoles libres. – Les écoles libres de Saint-Pierre voient leur personnel augmenter sensiblement. Il s'agit de jeunes maîtres et maîtresses qui viennent prendre leur part du travail accablant de l'instruction et de l'éducation de l'enfance. Chez nos religieuses surtout le besoin d'aide se faisait sentir, certaines « mères » ayant 35 et même 40 ans d'enseignement.

Travaux au Colombier. – C'est un peu le mystère. Ne va pas qui veut en villégiature dans la république des calculots. Mais on sait que des ingénieurs y ont établi leur tente (bien secouée sans doute dans les coups de vent) et que le travail de prospection se fait sérieusement.

S'il y avait du minerai de fer en quantité exploitable !

Sans perdre de temps la foreuse pénètre à des centaines de pieds dans le sol traversant par endroits des terrains minéralisés

Il faut attendre les résultats.

Au « plain ». – Inutile de parler de la pêche, seulement quelques doris sortent. Le gros des pêcheurs est depuis longtemps sur la route. Mais sur les graves, des groupes de jeunes s'affairent pour sécher au plus vite les quelques milliers de quintaux de la pêche locale.

Les vieux regardent ... et rappellent le bon vieux temps, le temps des 200 goélettes et des 400 doris, le temps des graviers de France.

Météorologie. – *Période du 13 septembre au 13 octobre.* – La température a été inférieure d'environ 4° à celle de l'an dernier pour cette même période. En certains endroits et même en ville le thermomètre est descendu à -1 la nuit du 29 au 30 sept.

On a observé quelques séries de belles journées dans la deuxième quinzaine de septembre avec quelques coups de vent très modérés et des pluies plutôt faibles. A noter un orage modéré dans la nuit du 17 au 18 et 3 jours de brouillard.

La première quinzaine d'octobre est marquée par des coups de vent plus sérieux : on enregistre souvent 50 à 60 km à l'heure et jusqu'à 80 kmh. le 11. Les précipitations de pluie sont également plus abondantes.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Changement d'heure. –

L'heure légale sera rétablie à compter du deuxième dimanche de novembre. En conséquence, le dimanche, 9 novembre, à 24 heures, les horloges, pendules et montres du Territoire seront retardées d'une heure.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Île-aux-Marins. – *Les travaux.* – Depuis le désarmement des bateaux de pêche, faute de morue, les marins se livrent à différents travaux dans l'île. Le cimetière qui, depuis bien des années, était dans un état d'abandon a été nettoyé ; le terrain nivelé, les allées remblayées. Quelques chemins ont été élargis et recouverts d'une épaisseur de tuf. Une dépendance de l'école maternelle, mise à la disposition des jeunes gens, comme salle de jeux et de lecture durant les soirées d'hiver, a été démontée et rebâtie sur un autre terrain du gouvernement, à proximité de la Poste. Enfin le Chemin de Croix des morts de la guerre, œuvre du Père Lavolé, a été, lui aussi, remis en bon état. Tout cet ensemble de travaux constitue une œuvre vraiment utile, accomplie par les marins devenus, à l'occasion, terrassiers, maçons, peintres, charpentiers.

~~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 215 - 15 novembre 1941

Catéchisme pour les grands

Il y a laïque... et laïque

Dans la société religieuse qu'est l'Église on distingue, de par la volonté de son divin fondateur, le peuple (*en grec : laos*) et les hommes choisis pour le diriger (*en grec : cleros*), il y a donc les laïques et les clercs.

Mais les luttes religieuses des 60 dernières années ont donné au mot « laïque » un sens nouveau, un sens d'opposition au clergé (anticléricalisme). Le laïque, c'est - avec des degrés suivant les individus - l'homme qui veut l'organisation et le fonctionnement de la société sans Église et sans Dieu.

Que de fois notre pauvre France a entendu ces mots : laïque, laïcisation, laïcisme, laïcité : mots de combat, couvrant des idées destructives de la société chrétienne, en faveur desquelles ont été créées des lois dites intangibles : loi scolaire, loi du divorce, loi de la Séparation, laïcisation des hôpitaux, exil des religieux ... etc.

Le mot laïque en ce deuxième sens doit disparaître de notre langue. Effaçons, autant que nous le pouvons, tout le mal fait à notre pays par la lutte antireligieuse.

Mais gardons le mot laïque en son premier sens : personne qui fait partie de l'Église enseignée, dirigée par le clergé. L'état du laïque uni au prêtre, dirigé par le prêtre, travaillant à l'action catholique, s'appelle le laïcat.

Mgr A. POISSON.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

De quoi vit la Paroisse ?

« Une paroisse vit de la consciencieuse collaboration de tous ... elle vit de la belle tenue morale des foyers ... de l'autorité Judicieuse de leurs chefs, de l'éducation chrétienne qu'y dirigent les mères, de la fidélité aux offices de l'Église, du contact avec le Christ de la messe et de la communion. Une paroisse vit de la dignité des femmes, de la pureté des jeunes filles, de la politesse des enfants, de la grave sérénité des hommes, de la loyauté des jeunes gens ... Elle vit, pour tout dire, du respect porté à la Famille, à l'École et à l'Église. »

UN CURÉ

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

A Ste-Thérèse de Langlade. – La chapelle de Ste-Thérèse de Langlade nous a coûté cette année des réparations assez importantes. Il a fallu refaire tout le soubassement qui se crevassait : c'était un béton sans force qui datait de la construction de la chapelle ; à sa place M. Dodeman, entrepreneur, éleva un bon mur de près de 30 cm d'épaisseur. Les portes devaient être visitées et les serrures et les couvre-joints de bois sur l'éverite et la toiture elle-même. Une bonne couche de peinture a terminé le travail.

Il ne nous reste qu'à payer. Et la note est lourde. Déjà plusieurs amis de Ste-Thérèse, villégiateurs et fermiers de Langlade nous ont apporté leur offrande ; nous les remercions pour la chère sainte.

Le courrier. – Nous avons eu un courrier au début d'octobre et nous attendions le suivant aux environs du 22. Mais rien ne parut à l'horizon. Le bruit courut bientôt que le Belle-Isle, quittant St-Jean de Terre-Neuve avait « touché », qu'il était rentré au port et que ses réparations demanderaient peut-être un mois. Il fallut

s'estimer heureux de recevoir les lettres, le 31, par la pinasse qui alla rencontrer, à Grand-Banc, le Baccalieu venant de St-Jean. Le samedi 8 novembre, la pinasse nous a apporté le courrier, de Grand-Banc.

Le charbon. – Plus d'arrivage de charbon depuis quelque temps. Nous sommes victimes des grèves dans les mines du Cap Breton.

Le tas de charbon de la cale de M. Maufroy diminue chaque jour et sera bientôt disparu.

Espérons que des États-Unis et du Canada on aura pitié de nous, et que nous verrons arriver du combustible... On dit déjà qu'il sera très cher.

Un bateau au « plain ». – Des appels de T.S.F. avaient au soir de vendredi 7 novembre et au matin du lendemain demandé des nouvelles d'un bateau qui, faisant partie d'un convoi, s'était égaré dans la brume non loin de St-Pierre. Un télégramme nous apprit qu'il s'agissait du steamer suédois « Gudmendra » ⁽¹⁾. Mais où était ce steamer ? Un remorqueur, le « Prudent », entendit l'appel S. O. S. et vint examiner les approches de nos îles. Samedi vers midi, il découvrit le steamer échoué par l'avant sur un rocher auprès de la falaise de Langlade entre les « Voiles Blanches » et le « Cap à Ross ». Le « Gudmendra » était trop abîmé pour être remorqué, le « Prudent » prit à son bord 24 hommes d'équipage et mis le Cap Sur Saint-Jean de Terre-Neuve. Seuls, le capitaine et son second restaient, ils virent bientôt arriver les représentants de l'Assurance. Dès le matin du dimanche, 9 novembre, on put commencer à sauver des centaines de sacs de sucre de la cale avant. Le sauvetage du matériel continua le lundi 10, et les jours suivants ; le « Colonia », le « Maryse R. », des doris y coopérèrent.

La Légion française des Combattants. – Le J. O. des 15 et 31 octobre 1941 applique au Territoire la loi du 29 août 1940 portant création de la Légion française des Combattants et institue l'Union Française des Combattants des îles Saint-Pierre et Miquelon. Un second arrêté autorise cette Union à étendre son champ d'action civique, social et moral par la constitution d'un groupement des « Amis de la Légion ». Par contre, l'Association des Anciens Combattants se voit retirer l'autorisation de fonctionner.

Distributions gratuites de charbon. – Le même J. O. porte un arrêté allouant aux nécessiteux deux distributions de charbon, l'une dans la première quinzaine de décembre, l'autre en février.

Météorologie. – *Du 13 octobre au 13 novembre.* – On a pu observer ce mois-ci trois périodes bien distinctes. Du 13 au 22 octobre une série de coups de vents modérés de SW à NW avec précipitations faibles et quelques belles journées ; une autre série de coups de vents plus sérieux de SW à NW du 24 octobre au 4 novembre avec fortes précipitations (et un fort coup de vent de SE le 3 nov.) ; enfin une période de calme relatif à température douce et quasi constante du 4 au 10 nov. avec brouillard persistant et précipitations faibles. Pour ces périodes on enregistre 18 cm de pluie. Malgré un arrêt sensible au début de novembre la décroissance de la température est encore en avance de 2° à 3° sur l'an dernier.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 216 - 15 décembre 1941

Le R. P. Lavalé est mort.

(page 400)

Foyer paroissial, n° 216 : 15 décembre 1941

La trop brève nouvelle de la mort du R. P. Yves Lavalé nous est venue de France par une humble revue qui a réussi à traverser les mailles des censures.

Ce bon Père était arrivé dans la Colonie en 1916, après de nombreuses années de professorat en France, en particulier dans l'œuvre des petits Clercs de St-Joseph de Seyssinet. Il resta parmi nous jusqu'au 13 septembre 1931.

Comment traduire en quelques lignes son ministère ? Ce fut le ministère d'un prêtre profondément surnaturel, d'un zèle ardent empreint d'originalité. Que de souvenirs à raconter ! Celui-ci dira ses efforts pour construire une grotte de Lourdes et un Chemin de Croix en plein air entre l'église et cimetière de l'île. Celui-là rappellera sa bonté envers les malades, ses courses apostoliques par tous les temps, à toutes les heures, à près de

¹ Notes du copieur : Dans les éphémérides il figure sous le nom de « Gudmundra ».

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 217 - 15 janvier 1942

Le Père Yvon est mort.

Comme le mois dernier pour le Père Lavolé, c'est encore une petite revue de France qui nous apporte la nouvelle de la mort du P. Yvon.

A propos des gens de mer et de leurs aumôniers le Petit Messager du Saint Cœur de Marie écrit : « Le Père Yvon, cependant, arrivait jusqu'à eux. Cet apôtre incomparable a péri récemment dans un accident d'aviation ; c'est pour les pêcheurs une perte immense et le bien qu'il a fait ne peut être mesuré que par Dieu. »

Nous qui l'avons vu à l'œuvre au port de Saint-Pierre et qui savions son zèle indomptable au service des Marins du Grand Banc nous prions pour lui.

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 218 - 15 février 1942

Île-aux-Marins. – *Réunion de la Société des Marins.* – Retardée pour des motifs imprévus, elle n'eut lieu que le dimanche 18 janvier. Une quinzaine de membres y ont pris part. Notons qu'un des conseillers résidant à Saint-Pierre reste fidèle à nos réunions.

Le trésorier, Léon Nicolas, donna un compte rendu de la gestion de la Société pour l'année 1941. Les recettes et les dépenses s'élèvent respectivement à 3442 fr. et à 1484 fr. Une somme de 500 fr. a été accordée à Alfred Couétil, à titre d'indemnité pour maladie pendant la campagne de pêche.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

La vie paroissiale.

15 avril 1942, n° 220

Réunion de la Société des Marins. – En l'absence du président, M. Ithurrart, c'est M. Jos Renou, vice-président, qui a ouvert la séance de la société, le vendredi 20 mars dans la salle du patronage de Ste Croisine.

Monseigneur, directeur ecclésiastique de la société, était présent avec le bureau.

M. Frioult lut les comptes mis à jour par le trésorier, M. Gaspard. De ces comptes il ressort que l'avoir, bien que légèrement diminué, se chiffre encore par 23 000 frs.

Un marin demande ensuite que l'on porte en procession, le jour de la fête, non seulement la goélette qui rappelle le passé, mais un petit doris, actuelle embarcation locale. L'idée a paru bonne, mais non applicable cette année.

Monseigneur fixa ensuite la fête des Marins au dimanche 26 avril, 3^e dimanche après Pâques. Puis dans une courte causerie Monseigneur souhaite que le temps permette bientôt de commencer les préparatifs de la pêche et qu'il y ait parmi les marins, malgré les difficultés, beaucoup d'union et de concorde.

Cette réunion de la société avait groupé plus d'une quarantaine de marins.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Île-aux-Marins. – *Fermeture de la boulangerie.* – Depuis le 1^{er} avril, la boulangerie de la Morue française est fermée ; le pain sera apporté de ville tous les jours, par le service postal, quand les communications seront possibles. Les ménagères, naturellement, ne sont pas satisfaites de cette décision, et nous souhaitons qu'il soit de nouveau permis à la maison de la Morue française de faire, comme par le passé, pour ses clients, de ce bon pain qu'elle appréciait avec raison.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 223 - 15 juillet 1942

La vie paroissiale.

Bénédictio des doris dans les anses de pêche. – Dans la semaine du 15 au 21 juin eut lieu la bénédiction des doris dans les anses de pêche. Chaque année cette cérémonie, simple et intime, complète la fête des marins en appelant la bénédiction divine sur les lieux mêmes où le pêcheur travaille.

Savoyard. – C'est le lundi, 15 juin, que le P. Le Gallo s'y rend. Sur les galets du « plain » de l'Anse à Brossard les pêcheurs sont groupés en face des 6 doris, seuls survivants de l'active flottille d'autrefois, et avec les pêcheurs les ménagères et les enfants. Tous s'unissent pieusement à la prière du prêtre et le suivent des yeux avec respect quand il va d'un doris à l'autre, les asperger d'eau bénite.

La journée n'a pas été mauvais : deux, trois quinaux. Si c'était tous les jours ainsi !

Anse à l'Allumette. – Dans la même journée, Monseigneur se fait déposer par une auto bénévole à l'Anse à l'Allumette, à l'heure où la marée basse que secoue une forte houle oblige les pêcheurs à revenir.

C'est d'abord la visite à la Vierge de Galantry. Les intempéries ont abîmé la statue ; il va falloir gratter, examiner et boucher les fentes du plâtre, la repeindre, en un mot la remettre en état. Ainsi en a décidé un vieux pêcheur, M. Eugène Vigneau, qui veille sur sa Vierge avec un religieux amour.

Voici maintenant la bénédiction des doris. Toute l'Anse est réunie et se déplace d'échouerie en échouerie, 6 doris seulement comme à Savoyard.

Anse à Philibert. – Le mardi 16, le R. Père Le Gallo est à « La Pointe ». Tous les doris sont là, le manque de boîte les a malheureusement empêchés de sortir. Ils sont 7 encore à continuer la tradition.

Auprès des cabestans, un moment de prière ; puis le père bénit chaque embarcation. Une courte visite aux maisons permet de prendre contact et de noter, là comme à Savoyard, comme à l'Anse à l'Allumette un désir bien légitime, un regret : « Si une auto pouvait nous prendre le dimanche matin et nous permettre d'arriver à Saint-Pierre pour la messe de 7 h. ½ ? »

Anse à Rodrigue. – L'Anse à Rodrigue n'a pas le caractère rural des autres ; le « plain » ne centralise pas toute la vie des pêcheurs, la ville est tout près ; et quand il revient de pêche, chacun disparaît dans les rues voisines, vers sa maison qui ressemble aux autres.

Dans l'après-midi du jeudi, 18 juin, les 17 doris sont rentrés de pêche ; on a « sauvé la journée » ; quelques-uns même ont trois ou quatre quinaux. Ensemble et sans respect humain, autour du Père en surplis et étole les pêcheurs récitent la prière.

Daigne Dieu répondre à la bénédiction de son prêtre en favorisant le travail de tous nos braves pêcheurs.

Pour nos morts. – Dans la journée du 18 juin nous est arrivée la nouvelle du naufrage du « Mimosas » torpillé dans l'Atlantique Nord. Ça a été pour dix-sept familles la douloureuse épreuve.

Le service solennel pour ces chers enfants de Saint-Pierre et Miquelon ont lieu le lundi 22. Inutile d'appuyer sur ce fait que l'église était trop petite pour la circonstance. Comme pour les morts de l'Alyssa toutes les familles de notre ville, sans distinction d'opinions, avait à cœur de se faire représenter à cette prière, utile aux âmes rappelées à Dieu mais aussi douce et apaisante aux parents meurtris par la nouvelle.

La messe fut chantée par l'aumônier militaire le R. P. de Bélinay, et Monseigneur donna l'absoute.

Le Commandant de l'« Aconit » qui devait partir de notre port la veille et manquer ainsi le service apporta au catafalque des gerbes de fleurs.

Nos jeunes prêtres. – Le dimanche 5 juillet, en la solennité de Saint-Pierre, patron de la paroisse deux enfants du pays, deux frères, Pierre et Auguste Gervain, recevaient au scolastique des Pères de St Esprit à Chevilly, près Paris, l'ordination sacerdotale.

Monseigneur demanda à toute la paroisse de s'unir par la prière à la joie de l'heureuse famille. A la fin de la Grand'Messe un Magnificat fut chanté qui traduit cette union des âmes dans l'action de grâces pour un événement si important dans la vie religieuse de la petite patrie saint-pierraise.

L'exposition de travaux chez les Sœurs. – L'année scolaire chez nos religieuses s'est terminée par une exposition d'ouvrages de couture à laquelle avaient contribué les enfants du Pensionnat et de Ste Croisine, de même qu'un petit groupe de guides de Guides, Jeannettes et Militantes.

Cette exposition était loin de celles d'autrefois où broderies magnifiques rivalisaient avec de fraîches aquarelles, et des ouvrages d'art décoratif, cuir, pyrogravure, cuivre repoussé...

Non, rien de tout cela cette année, mais un ensemble charmant et pratique d'ouvrages utilisables dans la vie de tous les jours : robes d'enfants et même de fillettes, pièces de lingerie bien moderne, tabliers fleuris, cols de fantaisie, albums de couture, tricots soignés et du plus joli effet ... Tout cela fait par de petits doigts dont quelques-uns avec leurs 6 ou 7 ans d'expérience, méritent bien des éloges... Des ouvrages de raphia, du piquage artistique décoraient le coin des Jeannettes parmi les ouvrages plus sérieux des Guides et Militantes.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 224 - 15 août 1942

La vie paroissiale.

Les Scouts au Camp (19 juillet - 4 août). – Cette année, les Scouts ont abandonné Langlade où ils avaient séjourné déjà tant de fois et ont choisi Mirande. C'est au nord du ruisseau des Godiches que l'on monta le camp, à l'orée du bois.

Jamais les tentes ne furent dressées en un lieu aussi riant et varié, procurant aux garçons à la fois les avantages de la mer, de l'étang immense, d'un joli ruisseau, des bois et de la plaine.

Il y eut bien des difficultés :

L'installation du camp (ce soir là, souper à minuit) et dès le deuxième jour la fuite vers Miquelon sous la pluie, rendue plus désagréable encore par la violence du vent.

Mais l'accueil des religieuses a été si empressé que tout fut oublié. Dès le surlendemain, le soleil nous invita à regagner Mirande. A part une journée de rafraîchissement, ce fut toujours le beau temps agrémenté d'une brise légère qui tempérerait l'ardeur de la chaleur et écartait les « maringouins » désirant un peu trop partager la vie des scouts.

Comme les journées passèrent vite, il y avait tant à faire ! : cuisine, corvées de bois, gymnastique, exercices du feu de camp et surtout ces bonnes baignades dans les eaux de l'étang, où plus d'un garçon a commencé à flotter et même à nager.

Tout y était dans l'ordre, à commencer par le service du Seigneur : la messe de chaque matin et la sainte communion, la causerie religieuse de chaque soir et la prière sous les étoiles.

Qui ne se rappellera telle soirée où l'on chantait avec tant de cœur, cette excursion au « Cap Vert », cette partie de pêche en remontant le ruisseau.

Avant de quitter le camp, les scouts ont laissé comme souvenir de leur passage, une grande croix de bois dans le pied de laquelle une petite statue de la « Vierge au sourire » a été amoureusement placée.

Puisse cette douce image protéger ce lieu et dominer tous les souvenirs !

Le retour s'est fait par Langlade, avec une halte bienfaisante auprès de la ferme Larranaga, que nous remercions de sa chaude hospitalité.

Le camp des Guides. – Parties le 26 juillet, les Guides revenaient à Saint-Pierre le 11 août, par un mauvais temps qui restera légendaire dans les Annales du Camp. Mais si les cheftaines, retenues à l'improviste et bien malgré elles, à Miquelon, par de multiples difficultés matérielles, ont tremblé jusqu'à l'angoisse à tous les coups de vents, qui secouaient loin d'elles, le bateau de « leurs filles » celles-ci, en vraies Guides, avec leur Assistantes toutes à leur devoir, ont bien vite oublié le mal de mer, et, dès l'arrivée envoyaient gaîment leur message aux pauvres cheftaines si inquiètes : « Arrivées toutes bien, Affection ... Guides », Braves enfants ! ... Non, quelques heures d'une méchante traversée ne sont rien ... et le camp était si bon ! ... 15 jours de soleil, ou presque, 15 jours de plein air, de vie idéale, en pleine nature, de vie d'amitié intense, de dévouement à ses sœurs Guides, de joie surtout ...

L'unique règlement du camp était la « joie ». La cheftaine voulait, parce que Notre Seigneur, le grand Chef, le voulait ainsi, que la joie fut dans toutes les âmes ; pleine, exubérante, débordante. Tout a été au Camp ... le camp lui-même avec ses tentes blanches ou multicolores, entre la mer toute bleue et le ruisseau paisible, avec les « Couleurs » claquant au vent, et la Vierge si pure ... en place d'honneur sur le mât ... joie encore que le changement de vie et l'imprévu : la cuisine en plein air, la toilette au ruisseau, le coucher sous la tente - joie des longues promenades, « le Chapeau », les « précipices », la « Pointe au Cheval », joie des grands jeux organisés par les C. A., ou par la cheftaine. Joies plus profondes de la Messe matinale, de la Communion côte à côte, joie des veillées pleines d'entrain, et si apaisées, si recueillies ensuite pour le salut aux couleurs et la prière du soir... Joie attendue de la visite de Monseigneur, notre aumônier diocésain, qui, pour compenser l'absence du R. Père Gérard, vient chaque année. Les plus belles promenades sont faites avec lui, image du

ans la direction de toutes les œuvres. 1912, l'époque des résurrections après celle des fermetures. 1912, l'époque délicate du changement du clergé, quand le bon M. Frappart laissa la place aux R. P. David et Dumont, à Mgr Oster. Avec les Saint-Pierrais vous avez vécu l'autre guerre et les difficultés qui l'ont suivie : avec eux vous avez fêté le centenaire, pour eux vous avez ajouté à votre pensionnat une aile nouvelle, l'aile Ste-Thérèse, transféré l'école libre de la route du Cap en des locaux plus vastes, aidé à la naissance d'un nouveau Collège : vous avez vu vos Sœurs rentrer à l'hôpital d'où les avait chassées la haine anti-religieuse, vous avez vu se développer l'hospice et vos sœurs accueillir les orphelins. Ce faisant vous avez porté haut et ferme le flambeau de la Volonté de Dieu.

Si votre ange gardien vous avait, au jour de votre profession, soulevé le voile de votre avenir, quel n'eût pas été votre étonnement ! Humblement vous auriez dit : « Moi, Seigneur, je ne suis qu'une jeune fille ! Comment pourrai-je ?

Ma Révérende Mère, « à chaque jour suffit sa peine ». Suivant la voie de la petite Thérèse vous avez pu prier, au jour le jour, « rien que pour aujourd'hui », envisager seulement l'affaire en cours, sans regarder ni trop loin ni trop haut, croire en votre humilité que l'œuvre était bien petite. Non, ma révérende Mère, – votre œuvre était grande. Acceptez que les hommes, si souvent trompés par les apparences, se rapprochent ici de la vérité et proclament que vous avez bien employé ces cinquante années.

Et les hommes n'ont pas tout vu. Ils n'ont pas apprécié - loin de là - les difficultés inhérentes à votre supériorat, difficultés de personnel ou difficultés d'argent, difficultés de direction intérieure ou difficultés de rapports avec les autorités et les familles. Le monde ne comprendra jamais la valeur de votre constance en des périodes troublées et l'énergie que suppose souvent la bonté. Le monde, surtout, ne comprendra jamais complètement la beauté et la simplicité d'une vie qui puise en Dieu la force pour donner à Dieu des œuvres. Un seul mot le fait comprendre : DIEU ; ou la belle devise de votre congrégation LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 227 - 15 novembre 1942

Un deuil dans le Conseil de Fabrique. – Le conseil de Fabrique a perdu subitement son digne président, M. Louis Hardy.

Bien que nous le sachions exposé à des attaques, nous pouvions espérer que les précautions qu'il s'imposait volontiers lui permettraient de tenir encore. Hélas, dans la soirée du 4 novembre, il a suffi de quelques minutes pour le rappeler à Dieu.

M. Louis Hardy était membre du Conseil de Fabrique depuis le 17 avril 1914 ; et président depuis le 5 octobre 1938.

Le Clergé de la paroisse perd en lui un conseiller expérimenté, prudent et toujours dévoué.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 228 - 15 décembre 1942

Au Canada

La propagande communiste

Au congrès diocésain de l'Union catholique des cultivateurs tenu en août dernier, à Saint-Jean-de-Dieu, dans le comté de Rimouski, un étranger qui s'était glissé par mi les congressistes réussit à commencer un discours sur les prouesses de l'armée russe. On le laissa parler jusqu'à ce qu'il se mit à vanter le régime communiste. Alors ce ne fut pas long. Aux applaudissements de tous les convives, un brave cultivateur « ramassa le type par le collet et par le fond de culotte et alla le reconduire en bas de la côte de l'église en lui recommandant de ne plus montrer le nez dans la salle ».

« L'Écho du Bas Saint-Laurent », à qui nous empruntons ces détails, ajoute : « Ce petit fait indique clairement une chose : c'est que les communistes profitent de l'alliance des nations unies avec la Russie soviétique pour continuer dans les pays amis leur besogne de désagrégation sociale, politique et religieuse ». Et

Révérènde Mère, a dû garder souvenir de certaines prières plus ferventes et plus longues qu'aux approches de votre seizième année, répondant à un appel secret, vous vous disiez bien simplement : « Mais qu'est-ce que je fais dans le monde ? je serais si bien au couvent. » Deux ans avant vous, aux Buissonnets de Lisieux, la petite Thérèse Martin s'approchait de son père, le cœur gros d'un immense secret et son père de lui dire : « Qu'as-tu donc, ma petite reine, confie-moi cela. » ...

Des côteaùx rouergats aux côteaùx de Limoux dans l'Aude. La séparation est faite et acceptée. La grâce de Dieu était là – et puis, vous aviez trouvé sous la guimpe de Mère Annonciade le cœur bien chaud d'une autre maman douce et dévouée. Le Postulat peut bien s'allonger au-delà des limites précises, qu'importe ? vous tenez le bon bout – vous êtes chez le bon Dieu. Papa n'a pas la prétention de vous ravir à lui.

Voici la vêtùre – plus de Germaine, c'est maintenant, sous le voile blanc, Sœur Jacques de la Transfiguration, qui, comme St-Jacques au Thabor, se dit « nous sommes bien ici » et ne demande qu'une chose : passer sa vie à contempler et imiter Jésus jusqu'à en être aussi transfigurée. Magnifique programme – et belle image de votre vie religieuse, ma Mère.

Le noviciat s'est achevé à la Maison-Mère de Paris par la Profession, le 20 mars 1893 – vous aviez dix-neuf ans – et peu de jours après, jeune religieuse, ballottée sur une goélette, en proie au vilain mal de mer, vous offriez à Jésus les prémices de l'apostolat, pour les âmes de la petite terre lointaine, brumeuse et froide de Saint-Pierre, où il s'agissait pour vous de travailler.

Vous y êtes le 28 avril.

Faut-il raconter vos débuts à Saint-Pierre ? Qui donc se les rappelle ici ? C'est si loin 1893.

Il s'agissait alors de fonder une classe de petits garçons au Pensionnat – on était sans local approprié, et les élèves seulement en perspective. Mère Béatrice, de vénérée mémoire, installa dans la grande salle, avec un élève et un tableau, la jeune maîtresse désesparée et émue ...

Mais l'œuvre grandit vite et Mère Saint-Jacques eut pendant trente ans plusieurs générations d'enfants des meilleures familles saint-pierraises qui lui gardent encore affectueux souvenir.

Laissez-moi vous remercier, en passant, d'avoir pendant de longs mois prêté un ferme appui à Monseigneur Heitz qui en 1920 rouvrait le Collège St Christophe. Sans votre aide c'eût été bien difficile.

A la fin de septembre 1923 je venais, à mon tour, de France sur le « Téjo », affrété par M. Chartier, quand au large des côtes de Terre-Neuve la brume se déchirant nous laisse apercevoir, voguant vers la France la blanche silhouette de la Ste-Jeanne D'Arc. Je n'appris qu'à mon arrivée à St-Pierre que vous étiez sur ce bateau, bien malade, allant demander au pays natal un regain de santé pour trente autres années de labeur.

L'année suivante vous revenez, mais pour échanger votre classe pour les travaux de l'hospitalière. Vous voici à la direction de l'hospice en 1925 – en 1926 le gouvernement rouvre au sœurs les portes de l'Hôpital, hospice et c'est à vous qu'on le confie, en 1933, c'est l'orphelinat. Hôpital hospice orphelinat, tel est désormais l'horizon où va se concentrer votre surnaturelle et souriante activité. Vous y serez pour les médecins une auxiliaire aussi pleine d'expérience que de docilité, pour les malades, les vieillards, les enfants une mère qui saura à l'occasion gronder et retenir, toujours commander pour obtenir le bien et le mieux, mais aussi devant la peine et la souffrance compatir et consoler. Le devoir est plus doux, la souffrance moins amère quand Mère Saint Jacques es passée. J'effleure à peine, volontaire, un sujet délicat pour votre humilité.

Mais voici qu'il faut que je note précisément la reconnaissance officielle de ces mérites, quand au 1^{er} janvier 1934, dans la grande salle de l'Administration de Saint-Pierre j'épinglais sur votre poitrine la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Le Gouvernement, qui avait oublié dans ses décorations tant d'autres de vos héroïques sœurs, récompensait en vous la fille authentique de la Vénérable Mère Javouhey, la sœur de Mémé Victoire et de Sœur Césarine.

Mais il en aurait fallu bien plus pour troubler votre âme. Plus de neuf ans sont passés depuis ce jour et toujours fidèle au poste Mère St-Jacques se donne et se donne encore à l'orphelinat, à l'hospice, à l'hôpital. Mère St Jacques, c'est la charité dont l'action dépasse le cadre des œuvres, la charité qui accueille toute misère, prête à donner tout ce qu'elle a et à tendre la main pour donner encore et toujours ...

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 235 - 15 juillet 1943

Au service du Maître.

M. l'Abbé Georges Briand, ordonné prêtre le jour de l'Ascension, a chanté sa première messe à Montréal assisté du R. P. Marsoliau et des séminaristes saint-pierrais, MM. Charles Thébault et André Ozon.

M. l'Abbé G. Briand est momentanément prêté par sa congrégation au diocèse d'Halifax où les Saint-pierrais seront heureux de pouvoir compter sur son dévouement.

Aux Etats-Unis, le R. P. Deckmyn, qui avait été ordonné prêtre l'an dernier, a maintenant terminé toutes ses études. Le voilà lui aussi en contact avec les âmes pour le service du Maître.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Vers l'Autel.

M. Henri Laloi, novice des Pères du Saint Esprit à Lac au Saumon, Matapédia, prononcera ses premiers vœux le 15 août prochain.

A cette même date sera venu le remplacer au noviciat M. Charles Thébault qui a fini ses études secondaires par l'examen de baccalauréat de l'Université Laval en juin dernier.

Nous n'aurons plus à Saint Alexandre de la Gâtineau que M. André Ozon qui vient de passer avec un heureux succès son examen de fin d'année de troisième. Il sera seul, mais M. Charles Thébault nous rassure : « Ne vous en faites pas pour lui, il est aimé de tout le monde ».

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

La fin des classes. – L'année scolaire s'est terminée le lundi 12 juillet.

Rarement classes et catéchismes furent aussi gênés qu'en ce dernier trimestre par la sournoise épidémie d'oreillons.

Les examens ont eu lieu tardivement, semaine du 4 au 11 juillet. Ils ont donné les résultats suivants :

CERTIFICAT D'ETUDES : Pensionnat, 6 reçues ; Sainte Croisine, 3 ; Collège, 8 ; Ecole communale des garçons, 6 ; école communale de filles, 3.

BREVET SIMPLE : Pensionnat, 5 reçues, Collège, 3 ;

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 236 - 15 août 1943

Scouts et Guides. – « Le camp, le camp nous appelle » dit un refrain que l'on chante souvent à la troupe. C'est pour cela que les Scouts de France et quelques Routiers prennent passage à bord du « Béarnais » le 22 juillet.

La traversée est très joyeuse malgré le vent et la brume ; le chant est un stimulant tel qu'un seul garçon sur trente ressent un léger mal de mer. Au passage nous saluons Mirande, notre terre d'élection.

Arrivés à Miquelon, en guise de local, nous gîtons dans une antique maison louée pour la durée du camp. Et le lendemain, par une splendide matinée la troupe gagne Mirande. Le camp est monté sur la dune, à dix mètres au plus de la grève, sur le gazon. Jamais nous n'avons dressé nos tentes en un plus bel endroit : l'horizon est vaste et coloré, des mornes de Sylvain au Cap Miquelon, de la montagne à l'océan. Ce n'est cependant pas la Côte d'Azur, ni même un coin de Bretagne, témoins les moustiques et la pluie.

La lutte pour la vie est une réalité dans le « bled » ; et rien de tel pour tremper une volonté. On a vu de jeunes scouts faire allègrement la corvée de bois sous la pluie battante ou dans des nuées de moustiques, quand le soleil luisait sans la moindre brise.

La joie, elle éclatait dans la journée au milieu des repas, dans l'entrain des jeux, dans les eaux tièdes de l'étang au moment du bain. Le soir, toute la famille scoute réunie dans la cabane se transformait en chœurs à 2 ou 4 voix, pour chanter de vieux airs français sous l'entraînante impulsion de notre ancien scoutmestre, M. Henri Claireaux, que les scouts regardent toujours comme leur frère aîné.

Pour entretenir la vie, tout le monde s'accorde à louer le génie de l'intendant pour la variété et l'abondance de ses menus.

Mais le scout au camp se suralimente spirituellement. Non seulement la causerie de chaque jour, les prières en commun (surtout celle du soir sous les étoiles), la messe dialoguée du matin où l'on recevait Jésus, le pain de vie, venaient tour à tour ragaillardir les âmes, mais encore certains évènements de la vie au camp, tel ce départ routier à la tombée de la nuit, cette récréation scoute donnée à Miquelon venaient apprendre aux garçons que le scout est fait pour servir.

Hélas, il fallut revenir ! Ce fut alors la marche sac au dos sur la route, dans les dunes, sur le sable mouvant Mais les routiers ont tenu à marquer leur passage et leur reconnaissance à la famille Larranaga en plaçant la Vierge « Notre Dame de la route » sur la façade de la ferme.

28 Guides ont vécu cette année la vie du camp : une grande famille où l'on s'aimait, où l'on riait.

Le vendredi 30 juillet, départ pour Miquelon : vilain départ car il a tonné la nuit, et le matin les pêcheurs sont restés à terre et la mer moutonne désagréablement. En Guide on fait « contre mauvaise fortune bon cœur ».

A Miquelon, la pluie retarda l'installation jusqu'au lundi et empêcha plus d'une fois de passer la journée entière dehors ; mais chaque jour une éclaircie de quelques heures permettait de bonnes promenades.

« Le camp, au fait, eut deux aspects : là-bas, au bout de l'« Anse », le camp des « Flots Bleus » et son grandiose paysage, le pavillon flottant et la Vierge dominant tout, les tentes, la cabane rustique, la cuisine en plein air, les excursions et les jeux, la veillée autour du feu ; auprès de l'église le cantonnement, la maison claire et gaie des sœurs bourdonnante maintenant comme une ruche, le grand fourneau où s'affairaient les jeunes cuisinières, les ménagères à l'œuvre et les repasseuses, et enveloppant le tout les rires et les chants continuels de toute la bande.

Nous eûmes comme l'an passé la bonne visite de Monseigneur qui tantôt faisait au Guides aînées la méditation matinale, tantôt partageait notre repas et nos promenades.

Savez-vous ce que c'est que le « secret du bonheur » ! Un grand jeu guide nous a fait vivre de cette idée pendant tout le séjour. Il y avait des pistes, des bonnes et des mauvaises (car un magicien semait ses maléfacts partout). Que de difficultés pour déchiffrer les inscriptions en chiffres ou en morse, s'il vous plaît. Que d'animation pour deviner, que de trucs pour devancer une autre équipe ou pour lui ravir ses secrets.

Un jour une inscription laborieusement lue nous apprît qu'il fallait « chercher en haut ». Et le dernier jour la découverte d'un message avec un plan de Miquelon amena la trouvaille, au pied du Calvaire de la dune, de l'évangile de Notre Seigneur où est le vrai « secret du bonheur ». On s'en souviendra.

Bref, beaucoup d'entrain et nous l'espérons, beaucoup de profit. Les bonnes mines prouvent que la santé s'est fortifiée ; et les cheftaines peuvent affirmer que beaucoup d'efforts ont été faits par chaque Guide, petite ou grande. La messe et la communion quotidiennes ont été source d'énergie et de joie. On a vécu en sœurs pendant quinze jours, ensemble on a mieux compris l'idéal qui nous unit

Que tous les amis des Scouts et des Guides trouvent ici le merci des deux troupes. Que Dieu leur rende la joie donnée aux jeunes.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 237 - 15 septembre 1943

Au Service du Maître

Chez les Pères du St Esprit

Nous apprenons que le R. P. Deckmyn est placé par ses supérieurs au petit séminaire de Cornwells, diocèse de Philadelphie (E. U.).

Les RR. PP. Pierre et Auguste Gervain ont également terminé leurs études ; nous ignorons leur placement.

Le 4 juillet dernier, M. Christian Favereau a été ordonné prêtre à Chevilly, près de Paris. Au même séminaire M. Alphonse Gilbert avait reçu la tonsure à Pâques.

Nous avons également de très bonnes nouvelles du Frère Pierre Le Tiec toujours à Piré et de R. P. Frédéric Heudes professeurs à Allex. Le R. P. Marnas est en bonne santé, aumônier au Prytanée de Valence.

Au Canada, M. Henri Laloi de l'Île aux Marins, a prononcé ses premiers vœux de religion le 15 août et fait maintenant sa philosophie au grand scolasticat des Pères du St Esprit à Montréal.

Chez les Sœurs de St Joseph

Sœur Rita du Christ-Roi Gendron nous apprend de Raiatea (Océanie) qu'elle est admise à prononcer ses vœux perpétuels. La cérémonie se fera à Papeete (Tahiti) au mois de janvier 1944.

*_**_**_**_**_**_**_**_**_**_**_**_**_**_**_**_*

(D'une lettre du R. P. Pierre Gervain, 7 avril 1943).

Le 19 mars, la chère sœur Urbain, qui m'avait fait la classe autrefois à l'asile, fêtant ses noces d'or, j'eus le bonheur de chanter la messe ce jour-là à la communauté de Thiais en son honneur, assisté de mon frère Auguste comme diacre, de Christian Favereau comme sous-diacre, et d'Alphonse Gilbert comme cérémoniaire. – Sœur Charles Michel se trouvant également à Thiais actuellement, la fête saint-pierraise fut complète.

la lettre continue ainsi :

Vous pouvez d'ailleurs dire aux parents de toutes nos compatriotes clunysiennes que les nouvelles de chacune d'elles sont très bonnes.

De Bayeux aussi nous avons de bonnes nouvelles de notre bénédictine, Eveline Detcheverry.

*_**_**_**_**_**_**_**_**_**_**_**_**_**_**_**_*

Un lettre du P. Pierre Gervain du début d'avril nous apprend la mort à l'Abbaye Notre Dame de Langonnet (Morbihan) du R. P. Touquet.

Le Père Touquet a donné à l'apostolat de Miquelon 8 années de 1912 à 1920, époque à laquelle il dût se retirer pour cause de maladie.

Soyons reconnaissants à nos prêtres ; donnons leur, après leur mort, des messes, des prières.

*_**_**_**_**_**_**_**_**_**_**_**_**_**_**_**_*

La capitulation de l'Italie. – Le mercredi 8 septembre au début de l'après-midi nous est arrivée la nouvelle que l'Italie avait demandé un armistice. Immédiatement, sur la demande de l'Administrateur les cloches ont sonné pendant un quart d'heure.

Et le soir à 6 h. après le chapelet, Monseigneur a adressé la parole aux personnes venues à l'église pour le salut : « Il y a grande joie dans toute la France comme dans les colonies françaises parce que l'Italie a déposé les armes. Nous avons donc aussi le devoir de nous réjouir ; tout à l'heure au salut nous chanterons le Magnificat et dimanche à l'issue de la Grand'Messe sera entonné le « Te Deum ». Symbole de la joie générale, la ville s'est couverte de drapeaux.

* * * * *

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 238 - 15 octobre 1943

Vers le bien social.

La preuve est faite, admise, endossée par le Pape, que le capitalisme actuel est bien malade. Il s'agit de le soigner, d'abaissér les prétentions, les digues qui empêchent la bonne circulation des richesses. Mieux vaut étudier comment donner au peuple sa part légitime que de tout nier, tout refuser, tout comprimer jusqu'à provoquer de justes exaspérations qui se livreraient à d'injustes accaparements. Et c'est plus chrétien. C'est davantage dans le plan de Dieu et d'une saine politique A. D.

*_**_**_**_**_**_**_**_**_**_**_**_**_**_**_**_*

Un enfant de Saint-Pierre, devenu amiral, est décédé.

L'amiral Henry Hough est mort le 9 septembre dernier à New-York.

Sa mère Sarah Hughes, était la fille de Georges Hughes, propriétaire de Atherton, Hughes and C°, place de la Roncière, maintenant *American House*.

L'amiral naquit le 8 janvier 1871 dans la maison occupée en ce moment par la famille Dagort, au coin des rues Bisson et Sœur Césarine. Il vécut environ 8 ans à Saint-Pierre, Puis la famille retourna à Boston.

Deux frères de l'amiral vivent encore, dont Benjamin K. Hough, ingénieur, qui est revenu plusieurs fois à St-Pierre, notamment en 1931, 1935, 1938.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Lettre d'un abonné

Nous recevons de New-York la lettre suivante :

..... Le numéro du 15 août m'est arrivé après un mois de voyage ; mais il est arrivé, c'est l'important. Et il m'a beaucoup intéressé, particulièrement l'article : Vie Paroissiale.

C'est avec satisfaction que j'y ai découvert l'accord entre l'autorité militaire et la population Saint-pierraise sur le nouvel emplacement à donner à la statue de la Vierge de Galantry.

Vous ne serez pas surpris d'apprendre que le voyage des Scouts et Guides à Mirande par Miquelon m'a particulièrement intéressé parce qu'il me rappelle des souvenirs qui datent d'un demi-siècle. A cette époque reculée on ne parlait à Saint-Pierre et Miquelon ni des Scouts, ni des Guides ... mais on y parlait tous les samedis du voyage postal que le vapeur *Progrès* faisait entre Saint-Pierre, Langlade et Miquelon.

Pour Miquelon surtout, l'arrivée du *Progrès*, vers midi, était un événement d'importance, parce que c'était le seul moment où les habitants se mettaient en communication avec le monde extérieur. Aussi de bonne heure le matin, les Miquelonnais examinaient le ciel. Le vent venait-il de l'est ? ... « Pas de *Progrès* aujourd'hui » disaient-ils avec résignation ... parce que l'atterrissage était un problème dont il était alors préférable de ne pas tenter la solution....

Le *Progrès* transportait aussi parfois des animaux qui, eux, devaient nager du bateau à la côte. Un cheval que les frères sourds-muets de Miquelon avaient fait venir, n'y réussit pas : il se noya avant d'arriver au rivage. Il fallait entendre les deux sourds-muets pousser des cris rauques et les voir gesticuler frénétiquement ...

R. P. Jouet.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

A Miquelon, Service pour le repos de l'âme du R. P. Touquet. – Le mardi 21 septembre, Monseigneur prit le bateau de Langlade. La matinée se passa à emballer tout le matériel religieux qui avait servi dans la chapelle Sainte Thérèse pour les messes de l'été.

Dans l'après-midi, départ à pied pour « La Pointe au Cheval » par la dune et l'est des Buttreaux ; à 5 heures, une auto gracieusement prêtée prend Monseigneur et l'amène en une demi-heure au bourg de Miquelon.

Le Jeudi 23, une belle assistance remplissait l'église pour le service funèbre d'un ancien curé, le R. P. Touquet. Avant l'absoute, Monseigneur parla aux paroissiens du travail de leurs prêtres, puis il évoqua le souvenir du bon curé récemment retourné à Dieu, et qu'il avait lui-même beaucoup connu. « Le Père Touquet avait été curé de Miquelon pendant la guerre 1914, il avait soutenu le courage de tous et réconforté les familles éploquées. Son abord facile, son expérience de la vie et sa grande bonté en faisaient un conseiller recherché de tous. Quand il quitta sa paroisse en 1920, forcé par la maladie, il laissa dans les foyers bien des regrets... » Monseigneur unit au souvenir du R. P. Touquet celui du R. P. Vauloup, son successeur, décédé en 1932, de Mère Claire et de Sœur Maria, anciennes collaboratrices des curés de Miquelon.

« Paroissiens de Miquelon, dit Monseigneur en terminant, pensez à l'œuvre de Dieu qui est l'œuvre principale de toute vie ; remplacez ceux qui tombent en favorisant les vocations parmi vos enfants. C'est nécessaire.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

La grande pitié des écoles libres. – Il est bien difficile d'entretenir des immeubles et de payer comme il convient quinze maîtres et maîtresses au Collège et à Ste-Croisine.

L'Administration du Territoire, qui nous aidait, vient hélas de nous avertir qu'elle ne peut continuer. Le 8 octobre M. L'Administrateur nous fit savoir que « les ressources du budget se révélant insuffisantes il n'est malheureusement pas possible d'envisager le paiement d'une subvention aux écoles libres de Saint-Pierre. »

Cette décision, nous osons l'espérer, sera modifiée aussitôt que les ressources pourront revenir. En attendant, il fallait une solution. Mis au courant de cette situation des catholiques répondirent : « Notre devoir est de » soutenir des écoles chrétiennes ; la paroisse de Saint-Pierre fera un effort. ».

Au 15 octobre, une souscription favorablement accueillie était en cours.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 239 - 15 novembre 1943

La souscription en faveur des écoles libres. – Au prône de ce même dimanche 24 octobre Monseigneur remercia la paroisse de l'effort vraiment extraordinaire et méritoire accompli en faveur des écoles chrétiennes.

Car on n'avait jamais vu à Saint-Pierre une collecte semblable. Des centaines de souscripteurs ou bien donnaient immédiatement, une somme rondelette ou bien s'inscrivaient pour un don mensuel ou trimestriel.

Cela permettra-t-il de tenir longtemps ? de payer normalement maitres et maîtresses ? D'entretenir les immeubles ? Non, nous ne pouvions avoir la pensée de réaliser par une simple quête un tel tour de force. Mais cela permet d'attendre un peu. Peut-être des amis du Canada et des Etats-Unis voudront-ils nous venir en aide comme au temps de la construction de l'école Ste-Croisine où deux américains nous ont donné un jour 5 000 dollars. Peut-être l'Administration examinera-t-elle de nouveau une situation qui pourrait se traduire, si nous ne pouvions tenir nos écoles, par des dépenses fabuleuses le jour où il lui faudrait prendre elle-même le soin de l'instruction de tous les enfants du pays.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 240 - 15 décembre 1943

Les écoles paroissiales. – Trois écoles catholiques instruisent et éduquent à Saint-Pierre environ 580 élèves : le Collège St Christophe, le Pensionnat et l'école Ste Croisine.

Le Collège est dirigé par le R. P. Palussière, au nom de Monseigneur. Avec lui, M. Henri Claireaux, sorti de l'école normale catholique de Paris, s'occupe de la classe du brevet. Cinq autres professeurs conduisent les enfants des premiers éléments jusqu'au Certificat d'études, que prépare directement M. Louis Bouvet.

Des cours du soir sont donnés par les professeurs d'après les désirs des familles ; et le latin est enseigné aux enfants qui veulent suivre la vocation ecclésiastique.

Le Pensionnat et l'école Ste Croisine sont placés sous la direction unique de Mère Guy-Marie. A Ste Croisine la plus haute classe est celle du Certificat ; au Pensionnat on va jusqu'au brevet. – 9 religieuses et autant de jeunes filles sont à la tête des classes. La classe du brevet a cette année deux nouvelles religieuses qui suppléent Mère Guy exténuée ; celles du certificat ont pour maîtresses Mère Jeanne et Mère Jean.

Au Pensionnat, 3 sœurs donnent des cours spéciaux d'arts d'agrément, de couture, de coupe ... etc.

Nous développons le plus possible chez nos enfants l'esprit religieux l'amour de la prière et des sacrements.

Pour compléter le travail de l'école, des œuvres reçoivent les enfants les jours de congé et pendant les vacances, ce sont le Scoutisme, le Guidisme et les Patronages, qui sont d'ailleurs ouverts aussi aux enfants de l'école communale.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 241 - janvier 1944

La mobilisation. – Le mardi 11 janvier comptera dans l’histoire de la petite colonie : c’était la mobilisation à Saint-Pierre.

Les partants avaient demandé à l’administrateur de retarder un peu l’heure du rassemblement pour pouvoir assister à la messe de 6 heures et y communier avec leurs familles.

Monseigneur, ancien combattant de l’autre guerre, célébrait la messe en l’honneur du Saint-Esprit, comme servant il avait le cher frère Sénier, lui aussi ancien combattant. A l’orgue, Mère Théophane modulait doucement des cantiques aimés rappelant la confiance à Marie, à St Joseph, à l’Ange Gardien, à Ste-Thérèse : « Oh ! ne détournez pas les yeux de cette blanche étoile ... En tout une première pensée sera pour Dieu ... Volez, volez, anges de la prière, à Joseph ... Ce n’est qu’un au-revoir mes frères. .. Astre béni du marin ... » etc. L’assistance qui remplissait l’église priaient en silence. Au moment de la communion ce fut un long défilé pour recevoir le pain des forts, le Jésus de l’Eucharistie, trait d’union divin dans les séparations terrestres.

A 7 h ½, mobilisés et parents s’acheminaient en groupes vers la Base Navale ... ; le Béarn et le Maryse R se remplissaient. Répondant au cri de « Vive la France » deux chants mariaient leurs accords, La Marseillaise et l’Au revoir Scout ; l’un et l’autre disaient aux familles : « Courage et Espérance. ».

De la Cale du Gouvernement Monseigneur bénit les partants.

* * * * *

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 242 - 15 novembre 1943

La mort d’un frère instituteur.

D’une lettre du cher Frère Rodriguez Dodeman à Monseigneur nous extrayons ce passage :

« Le Frère André-Joseph qui pendant plusieurs années, jusqu’en 1903, à Saint-Pierre, à l’Île aux Marins, à Miquelon, a exercé son apostolat, est décédé en France en mai 1943.

Je vous prierai, Monseigneur, de le recommander aux prières de nos chers Saint-Pierrais. »

Il ne manque pas d’hommes qui se souviennent avoir été à l’école du Frère André. Soyons reconnaissants.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

La grippe – Il est bien rare de passer un hiver sans quelque grippe qui dépeuple les écoles et entrave les catéchismes. La fin de janvier et début de février ont connu cette gêne. A certains jours, les élèves étaient bien peu nombreux.

Espérons que cela n’aura pas d’effet trop nuisible sur les progrès des enfants.

Un départ d’inscrits maritimes. – Le dimanche matin, 6 février, une quarantaine d’inscrits nous quittèrent. Nous ne pûmes, malheureusement, dans l’incertitude du départ, leur donner la même consolation religieuse qu’aux partants du 11 janvier. Cependant un certain nombre vinrent se confesser la veille au soir et se sont retrouvés à l’église le matin à 5 heures et demie, pour y faire avec quelques membres de leurs familles une dernière et fervente communion.

Service pour les morts de la corvette « Alysse ». – 8 février. – Comme l’an dernier, les familles des cinq Saint-Pierrais morts au champ d’honneur se sont cotisées pour un modeste service. Et comme l’an dernier aussi beaucoup de paroissiens sont venus s’unir à leurs prières : les écoles, malgré la grippe, avaient envoyé d’importantes délégations.

Il y a deux ans déjà ; le temps passe, mais le souvenir reste aussi vivant. Et dans l’atmosphère surnaturelle créée par la liturgie les âmes se sont rejointes auprès du Bon Dieu, au rendez-vous où nous voudrions que tous nos braves soient heureux.

Monseigneur à Ste-Thérèse de Langlade. – Pèlerinage des Miquelonnais. – Comme l’an dernier Monseigneur s’est rendu en doris à Ste-Thérèse de Langlade le dernier samedi de juillet pour son pèlerinage annuel.

Le lendemain, dimanche 30 juillet vers 9 h. des maisons voisines de la chapelle les longues-vues se braquent sur des points noirs dans la direction des rochers. La certitude s’établit bien vite que ce sont des doris. Le pèlerinage de Miquelon annoncé depuis plusieurs semaines profite à la fois d’un temps rasséréné, d’une mer assagie et de la présence de Monseigneur.

Le curé de Miquelon dans son hors-bord a précédé ses paroissiens. Monseigneur avance un peu sa messe qu’il dit à l’intention de l’âme de feu Jean-Marie Ollivier décédé en juin. Quarante personnes peut-être ont assisté à cette première messe. Il reste vingt minutes avant l’heure prévue de la messe du pèlerinage de la paroisse de Miquelon. Tandis que les derniers doris de Miquelon accostent, avec deux de Saint-Pierre, et que sur la dune une quarantaine de vaillants approchent, on installe sous le porche de la petite chapelle l’autel de fortune qui permettra l’assistance en plein air.

A 10 h. ½ la messe commence ; la Grand’messe de Ste-Thérèse, s’il vous plaît, car les Miquelonnais qui ont voulu leur pèlerinage complet ont apporté un harmonium et préparé le chant grégorien. Tout se succède avec ordre et ferveur : on est venu pour prier, on le fait de tout cœur dans une paix profonde. A l’évangile, Monseigneur commente les intention se pèlerinage : la libération de la France, la protection des absents, la reconnaissance pour ceux qui sont revenus, la charité entre tous, la pensée des morts. A Ste-Thérèse on est venu confier tout cela. La messe se continue et s’achève. Au bord des degrés Monseigneur fait baiser la relique de la petite Sainte ; puis, suivant la coutume miquelonnaise, l’Angelus est chanté.

A 2 h. on retourne à la chapelle qui déborde. Le R. P. Strullu préside les vêpres, donne les intentions du chapelet. Une dernière marque d’affection à Ste-Thérèse, un dernier cantique et c’est l’adieu.

Les douze doris vont repartir. Monseigneur prend place sur l’un d’eux pour saluer au passage les scouts grimés sur le rocher de Mirande.

A Miquelon, comme à Langlade il y a de la joie dans les âmes parce que tout a été parfait, sous la bénédiction de Celle qui passe son Ciel à faire du bien sur la terre.

Le Camp des Scouts de France. – Cette année, malgré la réduction du cadre de la scout maîtrise causée par le départ des routiers, la troupe part pour le camp.

Le samedi 22 juillet on s’embarque à bord du « Maryse R. » Les chansons s’envolent joyeuses dans l’air embaumé, mais, sur Langlade, la mer balayée par une mauvaise brise de « suet » fait danser la goélette, et la pauvre cargaison scoute assise ou plutôt affalée à l’arrière attend la cale de Miquelon, en payant d’une façon un peu cruelle son tribut aux flots.

Débarquée, la troupe séjourne à Miquelon en attendant que la pluie cesse. Le lendemain, un beau soleil nous invite à partir pour Mirande. L’intendant, l’assistant et plusieurs grands scouts assurent le transport du matériel par le bateau, tandis que les scouts par la route et la dune gagnent l’extrémité de l’étang.

Quel émerveillement, surtout pour les nouveaux qui n’ont jamais vu tant de verdure et un étang aussi vaste ! Mais il ne s’agit pas de rêver ! A peine arrivé, il faut monter le camp, c’est-à-dire, dresser les tentes creuser les rigoles, transporter des cailloux, amener jusqu’à la cabane les grosses malles de fer laissées sur le rivage.

Assurément, on sue à grosses gouttes à faire tant de choses sous ce soleil qui ne plaisante pas du tout ; mais le scout ne plaisante pas non plus avec l’effort, il s’y met de tout cœur. L’installation faite, commence la vie du camp, vie réglée par le besoin de la subsistance de 22 garçons en plein air, par le service de Dieu et par la détente que réclament le corps et l’esprit : jeux, chants, bains, excursions.

Oui, c’est une vie en plein air, et d’aucuns frissonnent à cette pensée ; d’autres sourient « Ah, ce n’est pas moi qui enverrais mon garçon camper ! Aller dehors pour attraper du mal, coucher sur la terre alors que l’on a des maisons bien chaudes et des lits si confortables ! » Vos garçons devront la quitter un jour cette maison, et beaucoup, pour gagner leur vie, affronteront la pluie, le froid, les intempéries des saisons, le grand large. C’est pourquoi il est excellent que ces garçons de douze à quinze ans s’écorchent un peu les mains en coupant le bon bois sec qui cuira leurs aliments, qu’ils se mouillent un peu les pieds pour puiser l’eau de la soupe, qu’ils suent au contact de la flamme qui lèche les grandes marmites de la troupe, leur couche est dure, mais ils y dorment aussi bien et surtout ils en sortent plus facilement pour goûter les meilleurs heures du jour.

Le camp, c’est l’apprentissage, au service de Dieu. En effet, pour le scout de France qui n’est pas indifférent, il prie mieux au camp, parce que ce service est plus à sa portée et fait partie de la vie du camp comme les repas, le bain, le jeu. C’est Lui qui est dans l’âme et la raison de toute activité. La messe se célèbre

dans la cabane, là où l'on ramasse les provisions, là où l'on mange par temps maussade, là où l'on chante le soir, là où avec la pharmacie on soigne les petites plaies et les écorchures.

Le Seigneur n'est-il pas la plus « vivifiante » des provisions, la nourriture la plus forte, celui qui guérit le mieux et celui qui donne le plus de joie ! Aussi l'assistance au St Sacrifice, presque à toucher le prêtre, est-elle vraiment la messe du garçon. Il la dialogue et la chante avec ses frères tout près de cette hostie que tout à l'heure il recevra. A l'action de grâce, l'aumônier donne le mot d'ordre pour la journée, et le soir, avant le souper, devant ce même autel dépouillé de ses nappes à croix scoute, courte causerie religieuse où l'on commente la loi scoute. Le garçon y est exhorté à vivre à fond son idéal chrétien, et à devenir une valeur humaine par la connaissance d'un métier ou l'exercice d'une profession qui lui permettront d'être utile aux autres, de les servir, en mettant en eux de la lumière et de la joie. Voilà ce que le scoutisme veut faire de vos garçons.

La joie au camp ! Elle a été l'animatrice et la compagne de tous les instants : joie des excursions au Cap Vert, au grand morne, au cap Miquelon, à la Roncière ! Joie des baignades ! Joie traduite par le sourire et les nombreuses chansons françaises de bon goût et de bon ton, mettant dans les esprits et dans les sens des idées et des mélodies autrement plus saines que ces romances amolissantes (sic) à la Tuni.

De ce Camp, merci ô Seigneur !

« Merci de ces jours d'existence, que ta bonté nous prépara ».

Pour l'aide financière et matérielle apportée à la troupe, merci chez Parents et Amis des scouts.

De votre volonté de servir, de votre bonne humeur, merci chers scouts.

L'aumônier : R. P. Palussière.

._*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 249 - 15 septembre 1944

Le Te Deum pour la délivrance de Paris. – Le matin du mercredi 23, la radio nous apprit la bonne nouvelle. Monseigneur décida aussitôt de profiter du salut exceptionnel de la Saint-Louis pour chanter un Magnificat, réservant le Te Deum pour la Grand'Messe du dimanche 27.

D'ailleurs la journée du samedi, suivant des ordres venus d'Alger, l'Administration elle-même demanda le Te Deum. Aussi l'assistance à la Grand'Messe fût-elle bien plus nombreuse qu'à l'ordinaire et aux premiers rangs se trouvaient Monsieur l'Administrateur et ses invités.

._*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Les noces d'or de Mère Gervais. – Après Mère Supérieure et Mère St-Jacques, après Mère Benoît la vénérable doyenne, voici Mère Gervais qui fête ses noces d'or de vie religieuse. Et il en aura d'autres

Le lundi 25 septembre, congé à Ste Croisine et au Pensionnat : les sœurs vivent leurs joies religieuses en famille ; n'est-ce pas naturel ?

Le centre de cette fête intime c'est la messe de communauté toute embaumée spirituellement de pensées pieuses et des cantiques d'amour. Après l'évangile, Monseigneur salua la jubilaire, évoqua pour elle les paysages connus d'un petit coin du Morbihan, rappela le souvenir de son frère aîné le R. P. Lavolé, dont l'âme ardente était aimée de tous, et félicita la Sœur de son zèle pour son école et de son dévouement aux pauvres.

Pour nos écoles libres. – La guerre, en rendant impossibles les envois de France, nous a obligés à chercher ailleurs les livres et fournitures classiques nécessaires aux écoles.

Ainsi, nous avons fait réimprimer au Canada notre Syllabaire et le premier livre de lecture. Nous avons acheté des grammaires françaises, des dictionnaires, des catéchismes. Dernièrement nous avons encore commandé la réimpression de grammaires françaises et d'Arithmétiques. A Saint-Pierre même, l'imprimerie du Gouvernement nous a livré 700 catéchismes et l'imprimerie du Foyer Paroissial 250 Histoires Saintes.

Comme bien on pense cela exige de grosses sommes d'argent qui viennent s'ajouter aux dépenses du personnel enseignant. Aussi nous remercions de tout cœur les charitables donateurs qui acceptent de se priver pour que les écoles chrétiennes vivent.

._*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 251 - 15 novembre 1944

Nos œuvres. – Les écoles. – Voici le personnel de nos écoles pour l’année 1944-45.

AU PENSIONNAT : classe du Brevet, Mères Marguerite et Georges ; Certificat, Mère Jeanne ; Cours inférieures, Mères Joseph, Charles et Pierre ; Musique, Mère Théophane ; Arts ménagers, dactylo, Mère Paul.

Nombre d’élèves au 15 novembre : 197.

A STE CROISINE : Certificat, Mère Jean ; autres classes, Mères Philippe et Gervais.

Nombre d’élèves au 15 novembre : 224.

Il manque sur cette liste Mère Guy hospitalisée à Montréal et son infirmière Mère Marguerite-Marie.

Les chères Mères sont aidées par un bon groupe de Jeunes Filles, presque toutes armées du brevet. Ce sont, au Pensionnat, Mlles Odile Reux, Marguerite Colombani, Jeanne Poirier, Marguerite et Marie Girardin, Christiane Olano ; à Ste Croisine, Mlle Lucienne Grosvalet, Denis Audouze, Renée Gaspard et Marie-Thérèse Vigneau.

AU COLLEGE, avec le R. P. Palussière, au Brevet, M. Henri Claireaux ; au Certificat, M. Louis Bouvet ; dans les autres classes, Mlle Marguerite et Léone Poirier. Ils reçoivent une aide appréciable de MM. Jean Ozon et Jean Lefèvre.

Les classes élémentaires sont tenues par Madame Georges Ozon et le cher frère André.

Nombre d’élèves au 15 novembre : 143.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 252 - 15 décembre 1944

Service solennel pour Monseigneur Heitz. – (Pages 185-189).

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 253 - 15 janvier 1945

Nouvelles

Parmi les décès que nous ont appris les lettres de France, notons : le père du R. P. Hyenard, de Cherbourg ; et dix membres de la famille du R. P. Cornu à Lisieux. – R. I P.

Le supérieure général des Pères du St Esprit écrit à Monseigneur : « Trois jeunes pères de votre rocher vont aller vous voir. Ce sont les Pères F. Heudes, P. et A. Gervain. Ils profiteront de la première bonne occasion. Ils sont destinés, le P. Heudes à l’Amérique ou Haïti, les PP. Gervain à l’Afrique Equatoriale française ... »

Le P. Christian Favereau est aumônier dans une annexe de l’œuvre des Orphelins d’Auteuil, où il succède au R. P. Marnas. Monsieur Alphonse Gilbert sera ordonné prêtre cette année.

L’œuvre de Montligeon reprend contact avec ses lointains correspondants. Monseigneur A. Lemée, qui en est le directeur, écrit que « grâce à Dieu, l’œuvre a pu se continuer. ».

La Maison des Petits Clercs de Saint Joseph à Alex a été abîmée par les bombardements, mais elle est réparable.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Nous sommes heureux de voir le Père célébrer sa 1^{ère} Grand'Messe le 29 juin jour de la fête patronale de la paroisse. Il nous quitte prochainement pour aller dépenser son zèle au service des ouvriers de la banlieue parisienne.

Résumé du temps pour le mois de juin 1945.

La température du mois présente une période froide du 1^{er} au 12, cette basse température est surtout notable sur les minima qui oscillent entre 3 et 5°. Puis à partir du 13, la température se relève et atteint sa plus grande valeur le 30 avec un maximum de 18°. Moyenne mensuelle : Maxima 11°5. Minima 6° 6.

Le régime pluvieux est très varié, et ne localise pas de périodes importantes. La journée du 24 enregistre une forte pluie avec 40 millimètres. Grain orageux le 12.

Les vents prédominants sont orientés Sud. Intensité modérée soit de 20 à 35 kilomètres-heure en moyenne. La journée de vent la plus forte est enregistrée le 24 avec une moyenne de 45 à 55 kilomètres-heure, orientation Nord-est à Nord.

Les brouillards sont fréquents pendant le mois avec 15 journées, et deviennent presque permanents dans la 2^e quinzaine. En résumé : 11 journées où le ciel a été nuageux ou couvert.

._*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 260 - 15 août 1945

Messe pour M. l'abbé Frapart.

Une paroissienne ayant reçu l'annonce de la mort de M. l'abbé Auguste Frapart, survenue à Hendaye en 1943, et nous l'ayant communiquée, la paroisse fit chanter une messe pour lui le mardi 24 juillet. Dans le sanctuaire, quatre prêtres en habit de chœur. Dans la nef un certain nombre de personnes venues prier pour ce prêtre au large dévouement qui exerça son ministère à Saint-Pierre de 1900 à 1912. Bel exemple du souvenir reconnaissant d'une paroisse.

._*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Mort du doyen des Prêtres Saint-Pierrais le R. P. Sémery.

Le jour de la fête du Sacerdoce, 5 août, le R. P. Gérard, énumérait dans le sermon de circonstance, les Prêtres issus de Saint-Pierre, citait en tête leur doyen, le R. P. Sémery et ajoutait « que je veux croire encore en vie ». Or, le R. P. était décédé quelques semaines plus tôt, en juin, dans son presbytère de Springvale, aux Etats-Unis, où il vivait avec sa sœur. Nous venons de recevoir l'annonce de ce décès.

Le R. P. Sémery était né sur le « caillou » de Saint-Pierre – c'était son expression habituelle – le 25 août 1861. Il fut élève du collège ouvert par les Pères du Saint Esprit, en 1872, à l'emplacement occupé par le Pensionnat. Il partit ensuite en France où il fit ses études philosophiques et théologiques et où il fut ordonné le 28 octobre 1889.

Le jeune prêtre fut professeur; puis, à la liquidation de nos collègues en 1903, il prit le ministère paroissial en Nouvelle-Ecosse d'abord aux États-Unis dans l'état du Maine ensuite.

Dans une lettre récente au Supérieur de St. Alexandre de la Gâtineau, il disait sa joie d'avoir été le premier Saint-Pierrais à prendre la carrière ecclésiastique et son bonheur de voir de jeunes congénères faire à leur tour leurs études classiques.

Chers Saint-Pierrais, priez pour ce compatriote qui a donné au Bon Dieu dans le Sacerdoce 56 ans de vie. Et continuez à diriger vers l'autel et vers la vie religieuse beaucoup de vos enfants;

._*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Résumé du temps pour le mois de juillet 1945.

La température moyenne de ce mois, en contraste avec celle du mois précédent, est en excès sur notre région. La période la plus chaude, se manifeste à partir du 12, et le maximum atteint pour le mois est de 22° le 30. La moyenne des maxima est de 17°4. La moyenne des minima est de 12°. Puis la moyenne des maxima et minima est de 14° 6.

Les précipitations sont très déficitaires, on n'a recueilli que 14 millimètres d'eau du 1^{er} au 21 dans les journées des 11 et 15. Puis dans les derniers jours du mois, on enregistre de fortes averses à caractère orageux les 22 et 30. La hauteur mensuelle est de 69 millimètres.

Les vents prédominent des régions Sud à Sud-ouest, avec 15 jours pour le mois. La vitesse moyenne modérée de 20 à 30 kilomètres à l'heure.

Les brouillards sont fréquents et intenses avec 17 journées pour le mois, et se manifestent presque journellement dans la deuxième quinzaine. En résumé : 13 journées où le ciel a été couvert ou nuageux.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Le camp des Guides. – Le Camp des Scouts :

pages 121 à 125, article signé F. H..

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 261 - 15 septembre 1945

Résumé du temps pour le mois d'août 1945

La température a atteint son point culminant de l'année. Elle se traduit par une hausse très régulière, soit une moyenne de 16° du 1^{er} au 15, et 17° du 16 au 31. Le maximum de température est de 22° le 19.

Moyenne des maxima 19°5. Moyenne des minima 14°3.

Moyenne maxima minima 18°9.

Exception faite de quelques journées pluvieuses au début du mois, une période de sécheresse presque absolue s'étend du 16 au 31. La hauteur totale d'eau pour ce mois est de 82 millimètres.

Le vent a soufflé modérément avec une vitesse moyenne de 15 kilomètres à l'heure, orientation avec légère prédominance des régions Sud à Sud-ouest. Nombreux calmes sont notables dans la période du 10 au 21.

Les brouillards diminuent beaucoup en fréquence et en opacité. Le mois enregistre 10 journées qui se manifestent au début du mois et à la fin.

Notons quelques journées consécutives de beau temps du 13 au 21.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Départ pour les Missions d'Afrique. – Le 3 septembre, le R. P. Auguste Gervain nous a quittés. Pour la famille, c'était le sacrifice de la grande séparation pour Dieu. Pour la paroisse c'était le regret de voir partir un prêtre qui avait si gracieusement rendu tous les services en son pouvoir pendant son séjour parmi nous. Le R. Père se dirigeait sur New-York; là il devait trouver passage sur le « Tarn » pour Matadi, à l'embouchure du Congo. De Matadi il gagnera Libreville, chef-lieu de la colonie et du vicariat apostolique du Gabon. Et puis ce sera le beau travail de l'apostolat parmi les noirs, avec ses fatigues et ses peines, mais aussi avec ses joies de conquête et d'avancement du règne de Dieu sur la terre. Bon et long apostolat, cher Père Auguste. Le souvenir et les prières de vos compatriotes Saint-Pierrais vous sont acquis et vous seront fidèles.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 262 - 15 octobre 1945

Joyeux retour (Mercredi 26 septembre). – Oui certes ! et cela malgré une longue attente, ou bien en raison d'elle, en tout cas malgré la brume intense qui fit que « l'Oregon » ne vint même pas en rade. Fort heureusement, l'essentiel n'était point là, mais bien plutôt que notre grande famille Saint-Pierraise possédât ses enfants revenus, grâce à Dieu, n'en doutons pas, sains et saufs de la guerre.

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 266 - 15 février 1946

Nouvelles du P. Auguste Gervain.

Un petit mot du cher Père adressé au R. Père Gérard nous prie de bien vouloir transmettre à ses compatriotes sa reconnaissance pour toute leur sympathie et son regret de ne pas avoir eu le temps de les remercier avant son départ qui fut un peu précipité. Nous transmettons.

Qu'en la paroisse St-Pierre de Libreville la santé du Père, bonne jusqu'ici se maintienne et qu'il fasse beaucoup de bien à ses 800 garçons et à ses 500 filles (vous voyez cela d'ici, amis lecteurs) 1 300 enfants noirs autour du Père Auguste ...)

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 268 - 15 avril 1946

A la mémoire du R. Père Gérard.

Discours prononcé par le R. P. Palussière (dimanche 24 mars).

pages 42-44.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Intronisation de Mgr Raymond Martin

Préfet apostolique des Îles Saint-Pierre et Miquelon le 31 mars 1946.

Quel beau dimanche nous avons eu. « Réjouis-toi ; Jérusalem ! » chantant l'Eglise et nous nous sommes réjouis d'autant plus que le temps était de la fête.

A 10 h. précise, Monseigneur, en manteau de cérémonie quitte le presbytère, précédé d'un long cortège d'enfants de chœur. Et entouré des Guides et des Scouts vient saluer sous le porche les autorités locales que lui présenta le P. Heudes : M. l'Administrateur, M. le Maire, MM. les Consuls et les Chefs de Services. MM. les membres du Conseil d'Administration, et du Conseil municipal, MM. les présidents des Anciens Combattants, de la Croix de Lorraine, de la Chambre de Commerce, de la Société des Marins, enfin le Conseil de Fabrique.

Après quoi Monseigneur gagne le chœur tandis que la chorale chante le beau cantique de Goudimel : « Dieu soit loué ! » Puis ce fut le chant du « Veni Creator », la lecture par le P. Pichon du décret nommant Mgr Martin, Préfet apostolique de nos îles et la présentation de la paroisse par le P. Palussière.

Monseigneur prit alors la parole remerciant ses nouveaux paroissiens de la sympathie dont déjà ils l'entouraient et leur disant sa joie de travailler avec nous au bien spirituel de tous.

Puis il commenta le vieil adage : *in necessariis : unitas, in dubiis : libertas, in omnibus : caritas*, Unité dans les questions essentielles, liberté dans les questions sujettes à discussion, charité en toutes. Mgr Roncalli, en le citant au chef du gouvernement français le 1^{er} janvier, disait qu'il exprime à merveille le caractère de toute bonne organisation sociale. Mgr dit son désir de le voir se réaliser ici, et son intention d'y travailler.

Monseigneur célèbre ensuite une messe basse au cours de laquelle la chorale exécute un programme de choix.

A l'issue de la cérémonie un vin d'honneur réunit au presbytère les notables ci-dessus nommés et la journée se termina par les Vêpres Pontificales, la bénédiction papale et un Salut solennel du T. S. Sacrement.

Monseigneur, puisque vous êtes venus à nous avec comme devise le travail dans la charité, permettez-nous de vous en remercier de tout cœur et de vous assurer que nous mettrons à votre service toute notre bonne volonté.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

De Paris à Saint-Pierre.

C'est le 16 décembre qu'une lettre de Rome m'apprenait ma nomination à Saint-Pierre et Miquelon. Jusqu'aux vacances de Noël, je continuais mes fonctions au Séminaire des Colonies. Ensuite ce furent les démarches pour essayer de rejoindre le Territoire. Il fallait d'abord un passeport. Une visite à la Préfecture de Police me faisait connaître la liste impressionnante de papiers, timbres ou non, à fournir. Au bout d'une semaine ils étaient réunis et après quelques heures de queue, mon tour arrivait de me faire inscrire. Deux jours après j'avais le passeport. Il devait peu à peu se garnir de cachets et de visas. Jusqu'au huitième et dernier dont il fut orné à Saint-Pierre. Et les sept premiers ne furent pas obtenus aussi facilement que le dernier.

Le mois de janvier se passa à essayer de trouver un bateau à destination du Canada, mais ce fut impossible. J'essayai alors les Etats-Unis. là aussi c'était difficile, mais enfin, grâce à l'obligeance de l'Ambassade américaine, je réussis à obtenir un certificat de priorité d'embarquement sur un bateau américain.

Le 23 février, c'était en fin le départ de Paris pour le Havre où le « Rock Hill Victory » se préparait à partir pour New-York. Ce bateau est un transport de troupes, il rapatriait 1500 soldats démobilisés et l'on y avait réservé un petit espace pour 12 passagers civils. Espace vraiment petit puisqu'il n'y avait qu'une cabine pour les douze passagers, mais enfin on partait pour St-Pierre d'où le pauvre P. Gérard m'écrivait de venir le plus tôt possible. Personne ne pouvait prévoir alors combien il avait raison.

Le voyage fut sans histoire. Les soldats américains étaient sympathiques, une bonne moitié était catholique, et comme il n'y avait pas d'aumônier catholique, l'aumônier protestant du bord me demanda d'en faire l'office. Les deux dimanches du voyage, je dis donc la messe pour les soldats. Ils me demandèrent même de les confesser. j'hésitais un peu : je n'avais pas parlé anglais depuis si longtemps que je craignais de ne pas comprendre suffisamment. Mais ce n'était pour les arrêter : « Moins vous comprendrez, mieux cela vaudra » me dirent-ils. je pense tout de même les avoir compris. Une distraction du voyage fut la compagnie de M. Gilson, professeur de philosophie au Collège de France, qui partait au Canada pour une tournée de conférences. Il m'a promis un article pour le « Foyer » J'espère qu'il tiendra promesse et que l'article vous intéressera.

Le 5 mars nous arrivons à New-York. Accueil triomphal aux soldats démobilisés : une vedette avec orchestre vint au devant du « Rock Hill Victory » et l'entrée se fit en musique.

Le lendemain était le mercredi des cendres, et ce fut un spectacle étonnant et édifiant pour moi que de voir un peu partout dans la rue, dans les tramways, le métro, des personnes de tout âge, hommes, femmes, enfants, se promener avec les cendres sur le front : aucun respect humain.

Dès le soir de ce mercredi, je prenais le train pour Montréal. Je pensais y rester quelques temps puisqu'un télégramme d'Halifax annonçait que l'Armoricaïn ne devait partir que dans deux ou trois semaines. Mais il y eut presque aussitôt contr'ordre (sic) : L'Armoricaïn n'eut cette fois qu'un jour de retard et partit le vendredi au lieu du jeudi. Ce délai me permit de connaître l'hospitalité fraternelle du clergé de Sydney et de Louisbourg.

L'Armoricaïn était déjà un territoire saint-pierrais et ce premier contact avec Saint-Pierre fut vraiment cordial ; on se gêne beaucoup pour faire de la place au passager imprévu et j'avais presque honte d'être si confortable dans la cabine du second, pendant qu'il s'installait, je ne sais comment, dans la cabine d'un mécanicien.

La traversée de Louisbourg à St-Pierre fut plus longue qu'on ne l'avait prévu. Toute la faute en revient aux glaces : on avait beau faire du sud, on n'en voyait jamais la fin. Il fallait même parfois les traverser, ce que l'Armoricaïn faisait sans broncher. Je crois vraiment que c'est un bateau qu'on n'apprécie pas autant qu'il le mérite.

Enfin le dimanche matin de bonne heure, on arrivait et le voyage était terminé.

Et depuis je suis parmi vous. L'accueil que vous m'avez fait, que vous me faites, est très encourageant. Encourageantes aussi les impressions de la profession des deux religieuses le 19 mars, la sympathie témoignée à l'occasion de la mort du P. Gérard, la mission des hommes, des enfants des dames, l'intronisation ...

Je prie Dieu de me rendre digne de cet accueil, de m'aider à travailler utilement à votre service; je vous demande de Le prier aussi pour moi.

R. MARTIN.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Après une minutieuse élaboration d'un itinéraire subordonné à une scrupuleuse répartition d'un ravitaillement difficile, nous partons ...

Et vogue la galère ... Une traversée sans histoire nous amène à la riante vallée de l'Anse à Ross, tremplin de notre odyssee. Un premier bond et c'est l'anse aux Soldats avec son légendaire soleil aussi chaud que l'accueil de ses habitants. Mais il faut continuer ... Le soir, la généreuse hospitalité de la ferme Larranaga nous repose de la lutte épique soutenue durant quatre heures (?) dans la brume contre la « brousse » du Cap aux Morts. Le matin, frais et dispos nous nous acheminons vers Miquelon via Cap Vert et Mirande où nous savourons le calme reposant de la nature. Et c'est là que le lendemain sur un autel rustique mais dans un décor somptueux le Maître descendra parmi nous.

A Miquelon nous reprenons haleine et, de nouveau c'est la Route : Pointe au Cheval, Gouvernement ..., puis la ferme Capandéguy qui a l'honneur d'une messe, Petit-Barachois et Pointe-Plate où sera le point extrême de notre randonnée. De retour au Gouvernement le dimanche 21, notre aumônier, le R. P. Gilbert, camarade ce classe de plusieurs Routiers, et dont l'entrain et la gaieté contribuèrent à maintenir élevé le moral de l'expédition, célèbre dans la Chapelle une messe qui clôture ainsi magnifiquement le premier camp Routier.

Ces huit jours, trop rapidement écoulés ont néanmoins endurci notre corps par le rude effort qui lui fut demandé et laissé dans notre âme, en même temps qu'un sentiment de reconnaissance pour l'accueil cordial reçu tout au long de notre chemin, une provision de forces spirituelles nous permettant de repartir vers une Route plus belle.

Le camp des Scouts. – Le mercredi 23 juillet les Scouts partent pour le camp. Le vapeur « Béarn » résonne de chants ininterrompus aux paroles pleines de joie et d'espérance :

Mirande, Mirande nous appelle
Partons, partons pour Mirande.

La traversée joyeuse malgré le brouillard. Pas un Scout n'est malade. il est vrai que le chant est le meilleur remède contre le mal de mer.

A travers le rideau de brume qui se déchire par moment, la dune de Mirande apparaît toute verdoyante, encadrée de ses grands mornes et de ses bois.

A peine débarquée, la troupe se met au travail. Les vieux campeurs fredonnant le refrain bien connu : Au lieu de te reposer, il faut monter le camp et trimer.

Le camp est dressé à quelques mètres de la grève. L'endroit est bien choisi. L'horizon est vaste et diversement coloré des grands mornes aux dunes de Sylvain, du Chapeau au cap Miquelon. Mirande est vraiment le lieu rêvé pour camper, surtout que les moustiques plus dociles que l'été dernier, sont restés dans leurs bois.

Le camp a été magnifique cette année, n'est-ce pas petit frère scout ? Te souviens-tu de ces bonnes veillées, de la grande croix rustique que nous avons dressée près du mât où flottaient les couleurs ? Te souviens-tu de nos belles excursions : A la Grande Montagne, à Sylvain, au Chapeau et enfin au Cap Vert où nous avons déposé une petite statue de la Vierge, en priant pour notre cher Edouard ?

Mais si la vie du camp déborde de joie et de gaieté, c'est qu'elle est toute remplie de piété et qu'elle se concentre en trois points : la Messe, la causerie du soir et la grande prière en commun.

C'est dans notre humble cabane, que chaque matin, Notre Seigneur descend au milieu de nous pendant la Ste Messe où l'on dialogue avec le célébrant les prières liturgiques; On communie côte à côte et l'on repart avec l'action de grâce, plus fort et plus décidé à servir.

Vers sept heures, la Troupe de nouveau rassemblée autour de son aumônier, écoute avec attention les paroles et les conseils que notre Grand Chef nous dicte par la bouche de son prêtre.

Le soir, lorsque les étoiles apparaissent au firmament, c'est le feu de camp si familial, où l'on chante et joue de bon cœur. Enfin la Troupe au « Toujours prêt » récite d'une seule âme la prière, la belle prière du soir et l'on s'endort heureux, l'âme en paix, avec la bénédiction du Père.

Oui, Frère scout, remercie Dieu d'avoir béni ce camp. Que les échos de notre dernier chant demeurent toujours sur tes lèvres.

De vos bienfaits divin Seigneur
Nous vous remercions de tout cœur.

façade principale, et, en particulier de refaire la corniche supérieure du clocher qui menaçait de tomber. Un échafaudage impressionnant a été dressé pour permettre aux ouvriers de la municipalité d'exécuter les travaux.

Les aînés. – Le dimanche 29 septembre, le Foyer paroissial, après une interruption de cinq années, ouvre de nouveau ses portes aux œuvres de jeunes gens et d'hommes sous la direction des PP. Pichon et Michel.

Chaque jour le Foyer Paroissial va donc accueillir les 70 ou 80 jeunes gens qui viendront y passer leur soirée; trois salles de jeu, claires et spacieuses ont été aménagées pour eux et par eux; une salle de lecture s'y adjoint, pourvue des revues les plus modernes qui leur permettront de se tenir au courant des questions actuelles. Enfin des réunions générales (*sic*) régulières (dont la première a rassemblé plus de 110 jeunes gens) achèveront de donner à l'œuvre du Foyer un caractère éducatif.

De son côté le P. Michel, dans une première réunion, expose aux hommes le but de l'œuvre d'action catholique qui va être créée, œuvre à laquelle ils sont invités à prendre part.

Par ailleurs les Routiers et les Guides aînées continuent comme par le passé avec le P. Palussière leur formation scout ou guide dans des cercles d'étude hebdomadaires. C'est là qu'ils apprennent la beauté de leur devise « SERVIR », devise qu'ils mettent ensuite en pratique en apportant leur aide aux autres œuvres.

A son tour, la J. O. C. F. reprend ses activités, le mercredi 9 octobre, dans une salle vraiment bien faite pour voir la vie tout en rose. « Vous n'êtes jeune qu'une fois ! semble-t-elle nous dire ;Eh non ! On peut être jeune toute sa vie, jeune d'âme, de caractère. A cela une seule condition : ne pas confier cette âme à tout venant, mais entre les mains de Dieu.

En mer. – Le dimanche 29 septembre vers 10 du matin les habitants de l'Île aux Marins pouvaient voir sombrer la partie arrière du « *Fort Boisé* ».

Tout le monde se souvient du naufrage de ce bâtiment de 10 000 tonnes, type « Liberty », de la « Montreal Shipping Co. ». Sorti en 1944 des chantiers navals de Vancouver, et ayant servi deux ans dans les convois de l'Atlantique. Il venait de quitter Botwood avec un chargement de 5 000 tonnes de minerais de zinc. Après un arrêt à St-Pierre pour embarquer 500 tonnes de matériel de la Base Navale, il devait compléter son chargement à Halifax en y prenant 1 500 tonnes de marchandises diverses à destination de la France.

Le 23 août, à 6 h. du matin, il fit côte sur la Grande Basse à trois milles de la Pointe-aux-Canons. Toute la partie avant du bâtiment posa sur la basse tandis que la cale n° 1 à bâbord était crevée par une roche qui y pénétrait de six pieds.

Le 27 vers les 10 h. du soir, un coup de vent d'Est cassa le bâtiment en deux.

L'équipage, de 40 hommes, prit place dans deux chaloupes et un radeau. L'une des chaloupes rallia rapidement (fort heureusement car elle faisait eau) le remorqueur « *Foundation Franklin* » qui travaillait depuis le 25 à dégager le « *Fort Boisé* ». La seconde chaloupe dériva dans la baie où elle fut repérée le lendemain dans une éclaircie de brume par un doris de pêche. La pinasse « *Eider* » la remorqua ensuite jusqu'au port, ramenant tous les hommes sains et saufs. Le radeau occupé par le commandant Mc Lean de Glasgow, le chef-mécanicien A. Hall, de Montréal et deux autres hommes, chavira. Ces deux derniers furent sauvés. Mais le commandant et le chef mécanicien périrent, étouffés par le mazout. Leurs corps furent retrouvés le lendemain; et le 30 août le bateau « *Ulna* » envoyé par le gouvernement canadien les ramena à Halifax. L'équipage fut rapatrié par le même bateau.

La récupération du matériel léger du « *Fort Boisé* » fut effectuée par les soins de M. G. Paturel, représentant des assurances, mais tout le chargement lourd fut perdu.

Dans le port. – Durant la campagne de pêche, quelques chalutiers ont fait escale dans nos îles. St-Pierre vit ainsi défiler dans son port pour y prendre du sel, en mars le « *Joseph Duhamel* »; en avril le « *Cap Fagnet* » et l' « *Avant-Garde* »; en mai le « *Dugay-Trouin* »; le « *Groenland* » et le « *Téméraire* »; en juin le « *Président Houduce* »; en juillet le « *Capricorne* » et le « *Duguay-Trouin* »; en août le « *Téméraire* ». En même temps, ils déposaient un malade ou prenaient quelques passagers.

Vers la fin de la campagne; en octobre quelques-uns livrèrent un peu de morue : le « *Capricorne* » 200 tonnes; le « *Cap Fagnet* » 100 tonnes; le « *Joseph Duhamel* » 150 tonnes, ce qui donna un peu de travail à nos ouvriers

Arrivée de M. l'Administrateur. – Le 25 septembre arrivait dans le Territoire par le vapeur « *Béarn* » venant de Terrenceville (T-N.) M. Marchand René nommé administrateur des îles Saint-Pierre et Miquelon par décret du 21 septembre 1946. M. L'Administrateur était accompagné de Mme Marchand et M. Tournel Jacques chargé de mission.

Voici les voix obtenues par chacun des candidats :

Section de St-Pierre : M. Briand Léon : 852; Mme Henri Humbert : 853; MM. Lespagnol Gustave : 866; Paturel Georges : 852; Le Rolland Francis : 829; Morazé Marc : 841; Hélène Pierre : 845; Lehuenen Joseph, fils, 837; Tilly André, 869. – MM. Claireaux Henri : 947; Dagort Henri : 915; Lefèvre Georges : 917; Saillard Pierre : 919; Lalanne Jean : 919; Girardin Marcel : 919; James Louis : 886; Farvacque Georges : 925; Urdanabia Joseph 920. – M. Lemétayer Ange 6.

Section de l'Île aux Marins : MM. Olano Francis : 75; Sérignac Pierre 77; Epaule Henri : 26; Dufresne Robert : 26.

Section de Miquelon : MM. Andrieux Louis : 199; Briand Roger : 174; Morazé Henri : 171; Maufroy Auguste : 108.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 277- 15 janvier 1947

Conseil Général. – Le Conseil général, au complet depuis l'élection de M. Louis James le dimanche 29 décembre, s'est réuni en session extraordinaire dans la salle des délibérations de la Mairie, le 12 janvier à 9 h. Après le discours inaugural de son doyen d'âge M. Dagort Henri, il a procédé à l'élection du bureau provisoire, qu'il chargea de lui présenter un projet de règlement intérieur. La séance fut levée et le public se retira. A 10h., en séance secrète, le Conseil procéda à l'élection d'un représentant au Conseil de la République. M. Claireaux Henri fut élu, par 11 voix sur 14 (trois bulletins blancs).

Nous avons appris la mort de Mère Gérard du Sacré-Cœur survenue dans les Indes en novembre dernier. Qui ne se souvient de cette bonne Mère Gérard ?

Ses anciennes élèves seront sans doute heureuses d'avoir quelques détails sur la carrière de cette vaillante missionnaire.

Née à Châteauroux en 1876, toute jeune, elle se sentit attirée à St-Joseph de Cluny; elle fit profession à Paris en mars 1898 et partit pour la Guadeloupe où elle se dévoua jusqu'en 1907. De retour en France la Sainte obéissance l'envoya cette fois à Saint-Pierre et Miquelon. Chargée de la classe du Certificat au Pensionnat, son activité se dépense en outre dans la préparation à la Communion solennelle, les catéchismes, les séances récréatives où elle excellait particulièrement.

Son extérieur sévère l'avait fait surnommer « le Gendarme » mais sous cette écorce un peu rude Mère Gérard cachait une grande bonté; son idéal fut avant tout de former de bonnes chrétiennes; ses élèves se souviennent encore de ses leçons d'instruction religieuse si intéressantes; elle développait en elles la dévotion au St Sacrifice et obtenait de ses fillettes l'assistance à la Messe de 8 heures chaque jour durant les vacances.

La prière était son arme précieuse tant pour opérer l'amélioration des caractères difficiles que pour les succès aux examens.

Combien elle aima notre petite colonie ! De Chandernagor (Inde) où ses Supérieures l'envoyèrent en 1927 sa pensée revenait souvent vers St-Pierre, ses articles parus dans « Au service du Maître de la Moisson » en témoignent ... Elle souhaitait mourir ici, car, disait-elle, on y a le culte des morts et, délicatesse du bon Maître, elle fut assistée dans ses derniers moments par sœur Joseph de Notre-Dame Edwards, une enfant de Terre-Neuve, qui avait passé plusieurs années parmi nous.

Du haut du ciel Mère Gérard veillera sur Saint-Pierre et nous ne doutons pas que tous ceux qui l'ont connue feront une prière pour cette vraie fille de la Mère Javouhey qui a passé 20 ans dans nos îles !

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Chambre de Commerce. – La mort de M. Léonce Dupont, survenue à St-Pierre le 30 décembre dernier, a rendu vacante la fonction de président de la Chambre de commerce, que M. Dupont remplissait depuis plus de trente ans. Vu l'absence du vice-président, M. Georges Landry, actuellement en France, M. Colombani, secrétaire-trésorier, assure l'intérim jusqu'à la nomination d'un nouveau président.

Conseil privé. – Un décret du 22 décembre 1946 institue à St-Pierre un Conseil privé chargé d'assister l'Administrateur du Territoire et d'éclairer sa décision lors de l'examen des principales questions politiques et

administratives. L'Administrateur prend l'avis du Conseil privé chaque fois qu'il le juge utile ou lorsque la consultation de ce Conseil est expressément prévue par une disposition législative ou réglementaire.

Le Conseil privé de St-Pierre et Miquelon est composé ainsi qu'il suit : l'Administrateur du Territoire, Président; le fonctionnaire le plus élevé en grade de l'ordre judiciaire en service dans le Territoire; le comptable du budget de l'Etat et du Budget local ; le chef du Service de l'Inscription maritime; deux conseillers titulaires non fonctionnaires nommés pour deux ans parmi les personnalités locales; deux conseillers suppléants appelés à remplacer les conseillers titulaires en cas d'absence ou d'empêchement.

MM. Maufroy Auguste et Paturel Georges ont été nommés conseillers titulaires; MM. Olaisola Pierre et Lespagnol Gustave conseillers suppléants.

Service militaire. – L'arrêté ministériel du 26 avril 1946, relatif au recrutement de l'armée dans les colonies, prévoit l'institution du service militaire obligatoire pour les jeunes gens du Territoire. Ils seront examinés dans le courant du mois de mars par le service de santé aux fins de reconnaître leur aptitude au service militaire. Le même arrêté prévoit que les jeunes gens originaires de Saint-Pierre et Miquelon effectueront leur service actif dans les corps de troupes coloniales de la métropole.

Réajustement des salaires. – Pour faire face à l'augmentation du coût de la vie un arrêté du 28 décembre 1946 a fixé comme suit pour l'ensemble du Territoire les salaires minima à payer aux travailleurs : travaux du poisson, hommes 27 frs par heure, femmes 23 frs 50; dockers, marchandises diverses et morues vertes 32 frs, charbon, sel, mazout et gazoline 38 frs; manœuvres employés sur les chantiers de résorption de chômage 22 frs; autres manœuvres 25 frs; ouvriers qualifiés 25 frs; contremaîtres 31 frs; pour les employés rétribués au mois de l'Administration, de la commune ou des particuliers, le salaire minimum mensuel va de 3 000 à 5 500 frs pour les hommes selon les différentes catégories, et de 1 000 à 1 500 frs pour les femmes.

Campagne de pêche 1946. – La campagne de pêche de 1946 est bien éloignée; cependant la morue n'a pas encore été expédiée totalement ni non plus payée. Voici quelques résultats qui intéresseront certainement les lecteurs :

Pour ce qui est de la pêche locale, la maison Andrieux a concentré 10 000 quintaux au sec pêchés soit par le Syndicat des petits pêcheurs (7 500 quintaux au vert pour les 50 pêcheurs) soit pour les 90 pêcheurs de Miquelon qui depuis (le 2 février dernier) se sont groupés pour former l'Association syndicale des pêcheurs de Miquelon. La campagne de la Corporation des petits pêcheurs se traduit par 15 000 quintaux (au vert) pour les 150 pêcheurs de St-Pierre et de l'île, et 3 500 pour les 42 de Miquelon; la maison Dupont a assuré le séchage des 13 500 quintaux, mais la morue de Miquelon a été travaillée sur place.

Par ailleurs la Morue Française a fait sécher dans nos îles les 794 tonnes de poisson pêché par ses chalutiers et le Duhamel, et a assuré le séchage des 125 tonnes du Victoria et les 100 tonnes du Phoque.

Ce poisson de la petite et grande pêche est expédié à la Martinique par des vapeurs « May-Fall », « Mary-Sweeney », et « Twillingath » après avoir été acheté aux pêcheurs au prix de 35 frs le kilo.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 279 - 15 mars 1947

Carnaval. Les jours gras ont été particulièrement « célébrés » cette année : bals, mascarades, travestissements divers, rien n'a manqué. Certes, l'Eglise ne condamne pas ces réjouissances : c'est le peuple chrétien du Moyen-Age qui sentit le besoin de se divertir plus bruyamment avant de se livrer aux austérités du Carême. Mais tandis que celles-ci s'adoucissaient au cours des siècles, les divertissements des jours gras, eux, ne perdaient rien. Bien au contraire ceux qui s'y adonnent avec plus de cœur se montrent souvent les plus revêches, les semaines suivantes, aux pratiques de pénitence.

Courrier. – Une amélioration depuis longtemps souhaitée s'est faite enfin dans le courrier postal. Par un accord avec le « Newfoundland Airway », département des transports du gouvernement terre-neuvien, l'administration locale a pourvu le territoire, pour quelques semaines, d'un service postal régulier. Le « Baccalieu », cargo pour fret et passager, qui dessert déjà la « côte », fera escale dans notre port tous les lundis assurant ainsi, chaque semaine la liaison avec Halifax ou Terre-Neuve. La 1^{ère} escale eut lieu le 26 janvier; l'accord est valable pour trois mois seulement, mais sera, espérons-le, prolongé à moins que le territoire ait fait l'acquisition d'un bateau postal.

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 284- 15 août 1947

Travaux à l'église. – Le nettoyage intérieur de l'église est à peu près terminé. Un échafaudage impressionnant remplit la nef centrale, s'élançant jusqu'à la voûte. Les travaux se seraient poursuivis si un fâcheux contre-temps n'avait retardé l'arrivée de la peinture. Celle-ci nous est parvenue enfin le 27 juillet par le « Mayhaven », et aussitôt l'équipe des ouvriers s'est remise à l'œuvre. Peu à peu notre église se transforme, s'éclaircit, s'embellit.

Entre temps, on s'attaque à l'installation électrique : les grands lustres, dont la lumière rend si gaie la messe de minuit, sont minutieusement vérifiés, car des pertes sérieuses de courant et des court-circuits ont été observés; de plus, les vieilles lignes sont arrachées et remplacés par du fil sous plomb qui présentera ainsi plus de sécurité.

De son côté la municipalité restaure l'extérieur de l'église. On avait pensé peindre dès cette année, mais un examen des murs et du ciment a dévoilé bien des défauts. Aussi a-t-on commencé à refaire ses parties défectueuses : contreforts du clocher, socle de la statue de St-Pierre du portail, et une bonne partie du larmier qui court le long de la toiture. D'autre part, la charpente métallique qui soutenait les cloches menaçant de se rompre, M. le Maire décida de tout remettre à neuf. Et ainsi, le carillon pourra sonner à toute volée sans qu'on ait à craindre quoi que ce soit.

Les vacances. – Juillet et août, mois des vacances, des villas, des promenades. Huit ou quinze jours de bonne détente en plein air, qui ne sourit devant cette perspective ? les uns préfèrent Miquelon, d'autres Langlade, d'autres Savoyard; mais tous sentent bien le besoin de changer d'air, de milieu.

Les enfants ne sont pas oubliés : la colonie vacances de Langlade a repris, plus prospère que jamais, sous la direction de quelques mères de famille : du 15 juillet au 15 août pour les garçons, et les quatre semaines suivantes pour les filles. Le P. Pierre Gervain, qui passe quelque temps à Langlade dans sa famille, est là pour leur assurer la messe du dimanche. Les éclaireurs font également leur camp annuel dans les parages; le patronage St Christophe s'échappe en auto vers Savoyard chaque fois que l'après-midi s'annonce belle; les scouts de France, eux, font voile (sur un vapeur) vers des régions hospitalières de St-Laurent.

A tous, bonnes vacances !

Visite du Padstow Bay. – Le jeudi 24 juillet, la frégate anglaise de 1 000 tonnes, basée aux Bermudes, « Padstow Bay » faisait son entrée dans les eaux territoriales de la colonie, au son du carillon de l'église paroissiale, pour une visite de courtoisie à la ville de St-Pierre.

Durant les quatre jours qu'ils furent nos hôtes, le corps des officiers et l'équipage du navire purent apprécier les charmes de l'hospitalité saint-pierraise. Un programme complet de fêtes fut organisé par la municipalité : cocktails, vins d'honneur, soirées dansantes, concerts, matchs.

Les sportifs anglais eurent ainsi l'occasion de se mesurer avec les saint-pierrais, et ce fut en général pour marquer la supériorité de ces derniers. Au concours de tir au fusil de guerre, chaque camp put enregistrer une victoire. Au foot-ball, double victoire saint-pierraise, 5-2 et 4-3; mais il semble qu'une troisième épreuve aurait renversé les chances. Enfin au basket-ball et au tennis double victoire saint-pierraise.

Un message radiophonique envoyé par le commandant du « Padstow Bay » après son départ à la population indiqua combien tout le personnel du navire avait été touché par l'accueil reçu.

._*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 286 - septembre-octobre 1947

Camp des Scouts de France à Terre-Neuve. – Briser les barrières entre pays, races et langues, établir entre tous la grande fraternité de l'esprit, tel est un des buts principaux du scoutisme. C'est pourquoi, alors qu'à Paris le grand Jamboree scout tenait ses assises, nous décidions de camper à Terre-Neuve.

Il fut beau ce camp de Terre-Neuve, et il fut bien ce qu'on avait rêvé d'en faire : le camp de la joie.

Joie première de l'arrivée et St-Laurent – joli village au fond d'une baie riante, pittoresque avec ses « saleries » à pilotis et son église de bois voûté, petit village mais où les cœurs sont généreux – Surtout, joie débordante. C'est au Petit Lawn à mi-distance entre St-Laurent et Lawn que nous avons dressé nos tentes, au creux d'une vallée boisée au bord d'un lac toujours calme, et contraste frappant, d'un torrent toujours bouillonnant. Et c'est là que nous avons vécu quinze beaux jours, quinze jours de camp, pleinement scouts. Oh ! ces messes matinales dans la cabane de bois, ces messes qu'on dialoguait et qu'on chantait à quelques pas du Chef ! Et ces repas sur le gazon, et ces causeries du soir en tête à tête avec le Père, et ces prières dans la nuit au pied de la grand'croix, alors qu'un un dernier refrain, montait la voix de 25 petits gars confiant leur cœur à Dieu, avant de s'endormir en paix, dans la tente de toile, sous les étoiles d'or.

Certes, elle était dure souvent la vie du camp : bois à chercher, là-bas sur la grand'route, gamelles à laver, riz à tourner ; et les intendants étaient exigeants, et les chefs intransigeants. Mais toujours ils ont souri nos scouts. Ils ont souri malgré la brume pénétrante ; ils ont souri dans les pénibles excursions ; ils ont souri même à l'heure où leur cœur était triste, et une chanson s'envolait leur chagrin ...

C'est que, en ce camp plus qu'en tout autre, ils ont donné la messe. Avec eux, les pêcheurs de Lamaline et de Lawn savaient que venait le prêtre et que ce dimanche ne serait pas un jour comme les autres, qu'il y aurait messe, et salut, et procession, peut-être, sur les flots. Oh ! la belle B. A. qu'apportait le Christ à un peuple.

Et en camp aussi ils se sont sentis aimés, nos garçons. Par sa piété et sa générosité le peuple de Terre-Neuve a édifié nos âmes. Qu'il me suffise de te rappeler, petit frère scout qui fus avec moi dans la rude épreuve du retour par Lamaline, la générosité avec laquelle la population de ce petit village vint nous offrir la nourriture lorsque, comme dans la chanson, les vivres vinrent à manquer. Ou encore, la délicatesse de notre « consul de Lawn », de nos conducteurs de camions, de ce guide bénévole qui nous fit visiter la mine, du douanier de St-Laurent ! Vraiment, cela faisait chaud au cœur de se sentir tant aimé.

Bref, frère scout, n'est-ce pas qu'il a été beau, le camp cette année ? N'est-ce pas que nous y avons bien ri, dans nos veillées familiales, dans nos feux de camp ? N'est-ce pas que nous avons bien prié ? N'est-ce pas qu'il t'a fait du bien ? Eh bien qu'un grand merci - un merci à la scoute – jaillisse de ton cœur pour tous ceux qui nous l'ont rendu possible.

Et vous, habitants de St-Laurent, de Lawn et de Lamaline, si jamais ces lignes vous tombent sous les yeux, croyez qu'elles expriment bien la pensée de ces 25 garçons au genoux nus et au large chapeau qui ont couru sur vos routes, chanté dans vos villages, prié sous votre ciel. Merci. De toutes vos largesses toujours nous nous souviendrons. Et plus tard, vieux routiers à moustache grisonnante, plus d'un de ces petits gars, devenus grand papa, ressassant ses souvenirs de jeunesse, en ficelant les couvertures de son petit-fils, la veille du départ pour le camp, lui répétera en branlant la tête : « Ah ! jamais camp ne sera aussi beau que le premier camp de Terre-Neuve ... ! » Aussi bien chers amis de St-Pierre qui, par vos largesses, nous avez procuré tant de joyeux moments, soyez remerciés du fond de nos cœurs.

Roger Tillard, *Scout-Routier*.

Élections législatives. – C'est le dimanche 28 septembre par un temps détestable (pluie et vent à l'envie (sic) !)

En voici les résultats :	ST-PIERRE	ÎLE-AUX-MARINS	MIQUELON	TOTAL
LAURELLI Dominique, élu	926	25	198	1149
SAVARY Alain	931	85	111	1127

Notre église. - Tout le monde avait grande hâte de voir son embellissement achevé. C'est en ce moment chose à peu près faite. Seuls restent encore quelques détails.

Ne croyez pas surtout, chers lecteurs, qu'en écrivant ces lignes on ne songe qu'à l'intérieur où, sous la direction de Monseigneur et du Père Michel l'équipe de M. François Siosse a réalisé presque une merveille de clarté et de bon goût ; non ! nous pensons aussi aux travaux de l'extérieur qui, s'ils sont moins faits de délicatesse, n'en demandent pas moins d'habileté et de cran. Et certes ! ni M. le Maire, ni M. Pierre Hélène, ni aucun des ouvriers de l'équipe ne nous contrediront. Quant au résultat ! c'est du solide et de l'immaculé. Il n'est que de faire un tour à la montagne pour jouir du coup d'œil.

Merci à tous ceux et celles qui par leur générosité ont contribué ou vont contribuer à couvrir les frais d'une aussi importante réfection.

« Tous à la kermesse du dimanche 6 novembre » tel est le mot d'ordre.

L'« Aventure » et les chalutiers de France parmi nous. – Avant de regagner la Métropole l'« Aventure » nous a rendu visite quatre jours durant dans les débuts d'octobre. Aussi ça été une succession de réjouissance d'autant plus goûtées qu'elles devaient être (les sportives au moins) les dernières de la saison. Habituellement, en effet, notre automne n'a rien des douceurs de France. Heureux encore avons-nous été de bénéficier ces jours-là d'un temps doux et ensoleillé. Cocktails, bals et matchs se sont donc succédé avec entrain. Voici pour ces derniers quelques résultats : Basket : St Pierre 30, Aventure 20 ; Foot-ball : St-Pierre 2, Aventure 1.

Précédant notre frégate des Bancs et lui succédant nombre de chalutiers sont rentrés en notre port :

11 septembre, « Phoque » livrant 221 150 kg. ; le 15, « Jh. Duhamel » 300 010 kg. ; le 21 « Téméraire » 400 640 kg. ; le 29, « Président Houduce » 101 630 kg. ; le 30, « Urania » 200 840 kg. ; le 1^{er} octobre, « Cap Fagnet » 292 920 kg. ; le 5, « Phoque » 191 840 kg. ; le 8, « Avant-Garde » se ravitailla et charbonna ; le 10 « Victoria », 242 210 ; le 15, « Atlantique », 226 250 kg. – Le 5 octobre, le « Dimitrios » (navire panaméen) venant des Bahamas avec 3 000 tonnes de sel.

Élections au Conseil de l'Union française. – Dimanche 12 octobre. – 1^{er} tour : De Bournat, 2 voix ; Lalanne, 4 ; Gervain, 4 ; Dagort, 1 ; Tournel, 3. – 2^{ème} tour : De Bournat, 3 ; Lalanne, 2 ; Gervain 5, élu ; Dagort 1 ; Tournel, 3.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 287- 15 novembre 1947

Octobre-novembre. – 1) **Chalutiers.** – 24 octobre le « Téméraire » qui a débarqué 103 tonnes de poisson ; 3 novembre, le « Jh Duhamel » 100 tonnes.

Longs-courriers ; – Le 3 mâts à moteur danois le « Siné » rentre le 6 octobre avec 175 tonnes de sel, reparti pour France le 15 avec 370 800 kg. de morue verte. – Le vapeur norvégien « Falran » arrive d'Islande le 19 octobre et repart le 30 pour l'Italie avec 1 665 tonnes de morue verte. – Le vapeur canadien « Mayfall » arrivé le 28 octobre et parti le 20 avec 800 tonnes de morue sèche et avec un lot de maquereaux en boîtes de l'usine Lalanne (1^{ère} expédition importante de produits St Pierrais) pour la Martinique.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 288 - 15 décembre 1947

Mouvement du port. – Du 17-26 novembre : le « Phoque » a séjourné à St-Pierre avec 2 000 quintaux de morue avant de gagner St Malo.

Le 26, le « Mayfall » est parti de St-Pierre avec 2 500 tonnes de morue sèche à destination de Fort-de France (Martinique).

Les 27 et 28 novembre, le « Duguay-Trouin, en route pour Port de Bouc avec ses 16 000 quintaux, est passé à St-Pierre.

Le 11 décembre, le « Foudroyant » (ancien Mulhouse) est arrivé d'Oran avec 800 tonnes de sel et 400 barriques de vin.

Nouvelle de « Gournsy ». – On nous écrit : « Dans la nuit du vendredi à samedi 11 octobre le feu se déclarait dans l'aile gauche de l'hôpital-hospice. Les malades et les vieillards furent immédiatement mis à l'abri et des sauveteurs bénévoles, d'un dévouement admirable s'employèrent à sortir du bâtiment tout ce qui méritait d'être sauvé. L'origine de cet important sinistre viendrait de la cheminée de la cuisine.

Les dégâts matériels sont excessivement élevés.

C'est dans cet hôpital-hospice que se dévoue Sœur Charles Guyomard.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Le chalutier *Le Phoque* du 5 au 6 juillet a déposé à son tour 270 tonnes de morue et s'est approvisionné lui aussi en sel et charbon.

Le vapeur *Foudroyant* est arrivé le 7 juillet venant de St Louis de Rhône avec 1200 tonnes de sel, puis le 12 est parti pour Sydney.

Enfin le cargo *Wellington Kent* a touché St-Pierre venant de Montréal et se rendant à St-Jean de Terre-Neuve.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 296 – août 1948

Les louveteaux à Miquelon. – Sous la conduite des cheftaines Roberte Robert et Marie-Andrée Farvacque une quinzaine de louveteaux ont séjourné à Miquelon du 17-27 juillet.

C'est la première fois que notre meute va si loin et si longtemps hors de chez elle et cela avec le plus grand succès.

Le temps maussade les a bien empêchés de monter leur tente pour y dormir ; mais ayant reçu une très large hospitalité chez les sœurs ils purent de là aller un jour jusqu'à la Pointe au Cheval en camion grâce à l'amabilité de M. le Délégué, un autre jour ils s'en furent à Mirande compagnie du R. Père Michel, curé par intérim ; un troisième jour le Phare et ses criques si pittoresques du Nord-ouest, où parfois s'ébattent des loups-marins, reçurent leur joyeuse visite.

Ajoutez à cela de folles parties de ballon et vous aurez une idée de leur emploi du temps. Evidemment la journée commençait par la sainte messe pour se terminer, avant la prière du soir, par des veillées chantantes et remplies d'histoires pas endormantes du tout. N'empêche que, bien repus (ils revinrent totalement à bout de provisions) nos louveteaux dormaient à poings fermés, la nuit venue.

Merci donc à tous ceux et celles qui ont aidé nos louveteaux à passer un camps si agréable.

Les scouts à Terre-Neuve (pages 122-123)

Les Jocistes à Langlade (p. 123).

Mouvements du Port. – Le 25 juillet « Avant Garde » prend sel et charbon. – le 21, S/S/ Mayhaven a chargé 297 040 kilos de morue sèche pour les Antilles. – Les 17, 24 juillet et 8 août le S/S/ Foudroyant est rentré avec charbon. – 24 juillet, le cargo « Marga » avec 2 250 tonnes de sel

* * * * *

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 297 - 15 septembre 1948

16 août. – En l'absence du « Béarn » toujours en réparation à Sydney, Monseigneur est heureux de profiter du bateau de M. Maufroy pour aller faire une courte visite aux Guides à Miquelon. Elles y font un excellent séjour. C'est la pinasse qui, le 7 août, en a amené la plus grande partie, avec le matériel et les provisions, tandis que le « Pingouin » conduisait à Langlade les plus courageuses que n'effrayait pas la perspective de rejoindre ensuite Miquelon par la route. Ce qu'elles réalisent malgré un mal de mer dont certains épisodes, font sourire l'équipage du « Pingouin » malgré la compassion de leur bon cœur.

L'après-midi du 16, match de foot-ball avec l'équipe de Grand-Banc qui se termine par la victoire de St-Pierre. L'accueil aux gens de Grand-Banc a été très cordial, les scouts organisent une petite réception pour ceux qui ont été si aimables pour eux quand ils se rendaient à Marystown. M. le Gouverneur offre un cocktail.

18 août. – Les travaux de réfection du Calvaire commencent. Le Christ qui avait été descendu l'année dernière attend à l'église, restauré et repeint. On fait tomber la grande croix de bois et on va refaire une croix de ciment qu'on voudrait définitive. Sous l'impulsion du P. Michel les travaux continuent depuis, le socle en ciment

a pu être coulé, mais on n'est pas encore sûr de pouvoir terminer avant le mauvais temps. Cette entreprise est le calvaire du P. Michel dans plusieurs sens de cette expression.

Mercredi 1^{er} septembre. – Un cyclone d'une grande violence passe sur l'Archipel, vent très violent et pluie en abondance. Cette pluie est d'ailleurs en grande partie de l'eau de mer soulevée par le vent : le sel brûle tout dans les jardins et il en reste une bonne couche sur toutes les vitres après la tempête. Il y a de grands dégâts dans les anses, où les échoueries et les salines souffrent beaucoup.

Jeudi 2 septembre. – La tempête continue, avec un peu moins de violence l'après-midi et un avion peut atterrir sur la piste. Cette prouesse rassurera ceux qui doutent de la sécurité en avion.

Mercredi 8 septembre. – Comme on le verra dans le relevé des arrivées de bateaux à St-Pierre, les chalutiers sont venus nombreux au début de septembre décharger de la morue. On est obligé de faire appel aux enfants et aux pêcheurs pour travailler.

Langlade. – La chapelle Ste-Thérèse n'a pas eu cette année son pèlerinage habituel. L'absence du « Béarn » les derniers dimanches de juillet et les premiers dimanches d'août, la coïncidence de l'Assomption avec le troisième dimanche, les pèlerinages et de l'Anse à l'Allumette, les 22 et 29 août, ne laissèrent aucune journée libre pour celui de Langlade.

Mais en compensation le service religieux y fut assuré avec une grande régularité chaque dimanche de vacances. Deux messes y furent, en effet, assurées les 1^{er}, 8 et 15 août, et une les 22 et 29 août et le 5 septembre, auxquelles les fermiers, les villégiateurs et les enfants de la colonie de vacances assurèrent une belle assistance.

D'autre part, conduit par M. J. Revert du Petit Barachois à la Pointe Plate, le Père Gervain tint à aller assurer aux familles des gardiens de phare et de sifflet de ce coin déshérité, la faveur d'une messe qui fut célébrée dans la maison du gardien chef.

Mouvements du port. – les chalutiers de grande pêche ont fait à St-Pierre les livraisons de morue suivantes :

27 août, *Phoque* 177 540 kilos. – 29 août, *Président Houduce* 794 120 kilos. – 1^{er} septembre, *Duguay-Trouin* 418 890 kilos. – 6 septembre, *Téméraire* 600 000 kilos ; *Joseph Duhamel* 411 880 kilos. – 8 septembre *Patrie* 349 750 kilos.

Le 26 août, le S/S/ *Mayhaven* a chargé 757 boucauts de morue sèche à destination des Antilles françaises. – Le S/S/ *Foudroyant* a été expédié le 15 septembre emportant 1 200 tonnes de morue verte à destination d'Alger et Oran.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Quelques extraits du journal officiel du Territoire.

Numéro du 15 août. – Une loi du 7 juillet 48 crée à St-Pierre un fonds de compensation ayant pour objet de maintenir les prix des marchandises d'importation de première nécessité au niveau des prix antérieurs au 26 janvier 1948. Les modalités d'application de cette loi seront déterminées par le ministre de la France d'Outre-Mer, le Ministre des Finances et des affaires économiques.

Une délibération du Conseil Général, du 26 juillet 1948, ouvre un crédit de cinq millions pour subventionner certaines denrées de première nécessité : farine, viande, charbon, corps gras, etc. ... afin de maintenir la vente de ces denrées à un prix calculé sur le cours du dollar à 70 frs 40.

Un arrêté du 7 août fixe le prix maximum du lait entre le 1^{er} juillet et le 31 octobre à 18 frs le litre.

Numéro du 31 août. – Un décret ministériel du 12 août donne rang et prérogatives de Gouverneur pendant toute la durée de ses fonctions à l'Administrateur de l'Archipel.

Motion adoptée par le Conseil Général dans sa séance du 11 juin 1948.

Le Conseil Général du Territoire des îles Saint-Pierre et Miquelon, proteste énergiquement contre la prétention formulée à la conférence de Bogota par certains états américains tendant à contester aux habitants des îles Saint-Pierre et Miquelon, tous d'origine métropolitaine, le droit de rester Français, proclame sa confiance indéfectible dans l'esprit démocratique et libéral qui fit la grandeur de la France et lui assura un rayonnement incomparable dans tous le continent américain.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 298 – octobre 1948

Mercredi 15 septembre. – La journée commence avec un vent de nord très fort et de la pluie, mais se termine avec un beau temps. Un cyclone qui avait été annoncé a passé loin de nos côtes, mais à St. Johns, il a fait de sérieux dégâts.

Jeudi 16 septembre. – Le temps est beau. Le port après avoir été encombré depuis quelques temps par des chalutiers de livraison est maintenant désert. Le « Patrie » part le matin, il a livré 349 tonnes, le « Foudroyant » part le soir emmenant André L'Espagnol qui va continuer ses études sacerdotales en France. Le vapeur « May Haven » amène un peu de ravitaillement ; légumes et bétail.

Vendredi 17 septembre. – Monseigneur quitte St-Pierre pour aller à Miquelon remplace le P. Palussière en attendant l'arrivée du P. Pichon. Le « Béarn » emmène également à Miquelon Mère Suzanne qui quitte le sanatorium de St-Pierre pour aller seconder le docteur Dunan dans le soin des malades.

Dimanche 19 septembre. – Le P. Pichon est de retour aujourd'hui par l' « Atlantic Charter ». Il a quitté Paris le 16 : la métropole est vraiment proche de nous maintenant.

Lundi 20 septembre. – le chalutier « Groenland » arrive dans la matinée et commence à livrer de la morue. Il débarquera 400 419 kilos.

Mercredi 21 septembre. – Arrivée du chalutier « Aspirant Brun » pour livrer.

Jeudi 23 septembre. – Arrivée du chalutier « Phoque » qui déclare 4 800 quintaux après 25 jours de pêche.

Vendredi 24 septembre. – La radio du Canada ayant signalé aux navires de rentrer au port à cause d'un ouragan venant des Bermudes et se dirigeant vers Terre-Neuve, trois chalutiers à moteurs de Lunenburg viennent relâcher dans l'après-midi dans à St-Pierre, il fait beau temps.

Le Collège rouvre ses portes aujourd'hui, les parents vont pouvoir à leur tour prendre un peu de vacances. Le « Béarn », en réparation, ne fait pas aujourd'hui son courrier de Miquelon.

Samedi 25 septembre. – Le temps est sombre et frais, mais l'ouragan signalé hier passer encore loin de nos îles, à 100 milles environ. Les chalutiers sur les Bancs annoncent qu'ils sont en cape. Les chalutiers de Lunenburg s'en vont.

Dimanche 25(sic) septembre. – Un match qui met aux prises une équipe de métropolitains et d'anciens joueurs saint-pierrais a lieu dans l'après-midi au bénéfice de l'enfance malheureuse. On en lira par ailleurs le compte rendu. Le « Groenland » quitte St-Pierre, le « Vaillant » le remplace, il doit débarquer 300 tonnes de poisson.

Lundi 27 septembre. – Le « Béarn » conduit aujourd'hui à Miquelon le Père Pichon pour y prendre ses fonctions de curé de la paroisse. – On retrouve aujourd'hui le corps du marin du « Groenland » disparu dans la nuit du 23 au 24. Il s'était noyé au quai de la nouvelle douane à proximité de l'endroit où se trouvait le chalutier. L'« Avant Garde » arrive en avaries. Le « May Haven » arrive également avec du bétail et des légumes.

L'école Sainte-Croisine ouvre à son tour ses portes.

Mardi 28 septembre. – Les écoles libres terminent leur entrée aujourd'hui avec le Pensionnat. Dans le port, l'équipage de l'« Avant Garde » refuse de débarquer le poisson.

Mercredi 23 septembre. – Le « Phoque » repart pour les Bancs, ainsi que l' « Aspirant Brun » qui a livré 437 tonnes de morue.

Et pour terminer ce mois, voici un aperçu général du temps en septembre, on verra qu'il y a tout même quelques beaux jours à St-Pierre, malgré tout le mal que l'on dit de son climat. En ce mois, nous avons donc eu 13 jours de beau temps, 9 jours de brume, 2 jours de tempête et le reste du temps de la pluie.

Vendredi 1^{er} octobre. – On reprend aujourd'hui à l'église, l'exposition du Très Saint-Sacrement pendant toute la journée pour le premier vendredi du mois, ce qui n'a pas lieu pendant les vacances. Un nouveau père arrive aujourd'hui par l' « Atlantic Charter », c'est le Père François Maurer qui ne sera ainsi pas trop en retard pour prendre ses fonctions au Collège. Aujourd'hui arrive également M. Henri Claireaux, conseiller de la République.

Le « May Haven » a chargé 145 730 kilos de morue sèche.

Samedi 2 octobre. – Après quatre jours de réflexion, l'équipage de l'« Avant Garde » consent à débarquer le poisson.

Dimanche 3 octobre. – Pour la fête de Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus, le père Maurer chante à St Pierre sa première grand'messe. L'après-midi la fête de la Sainte Enfance se déroule à l'église suivant le cérémonial habituel, avec procession des enfants.

L'heure légale n'est pas rétablie cette année au début d'octobre = nous apprenons que le changement est reporté au début de novembre. Le chalutier « Vaillant » repart.

Lundi 4 octobre. – La deuxième session d'examen du Brevet commence aujourd'hui, avec cinq candidats : trois de l'enseignement public et deux de l'enseignement libre. C'est l'occasion pour M. Jean Lévy d'inaugurer ses fonctions d'inspecteur primaire.

Mardi 5 octobre. – Arrivée de la frégate « Aventure » venant d'Argentia, c'est son dernier passage à St-Pierre pour cette année.

Mercredi 6 octobre. – La session d'examen du Brevet se termine par le succès de tous les candidats, ce sont : Quédinet Louis, Lasalle Marie-Thérèse, Girardin Eliane, Ropers Jeanine, Lebailly Mariette.

L'avion de la Maritime Airways venant de Sydney survole le terrain d'aviation à midi et demi, mais un fort vent subit de Nord est empêché l'atterrissage. Le pilote va se poser sur la dune de Langlade.

Jeudi 17 octobre. – Le « Béarn » part à Langlade pour prendre la poste et les passagers de l'avion et les ramène dans l'après-midi. L'avion lui-même peut venir à St Pierre à 2 h. 30, le temps étant meilleur.

L'« Aventure » quitte St-Pierre pour les Bancs et la France, devant son horaire de cinq jours.

Vendredi 8 octobre. – L'« Avant Garde » repart en pêche après avoir livré 180 tonnes. L'« Urania » arrive avec 500 tonnes, il doit en débarquer 250.

Mardi 12 octobre. – le « May Haven » arrive avec des marchandises diverses et du bétail.

Jeudi 14 octobre. – Départ du chalutier « Urania ».

Pendant cette période l'« Atlantic Charter » a effectué très régulièrement ses voyages, conformément à son horaire. Il assure un voyage sur Sydney et Halifax, et un voyage sur St. John's tous les douze jours.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Création et modalités d'application du fonds de compensation

En l'absence de presse d'information à St-Pierre, les nouvelles se propagent comme elles peuvent. Il arrive souvent qu'elles sont déformées en route et des discussions s'engagent sur des bases souvent peu sûres. Même pour la radio. Faites cette expérience : écoutez attentivement le poste de St-Pierre un soir, et demandez le lendemain aux personnes que vous rencontrerez quelles nouvelles ont été données la veille : vous ne serez certainement pas toujours d'accord avec vos interlocuteurs.

Le « Foyer », avec ses moyens modestes, ne peut évidemment faire tout ce qu'il faudrait pour informer exactement sur tout, mais nous avons pensé que nous pourrions donner quelques précisions sur certains sujets intéressant les habitants de l'Archipel. Nous sommes reconnaissants à M. le Gouverneur d'avoir bien voulu nous y aider en nous faisant donner l'aperçu suivant sur le fond de compensation. Nos remerciements également à l'auteur de cette contribution.

La rédaction.

La réforme monétaire du 26 janvier 1948 s'est traduite pour la zone franc C. F. A., dans laquelle est inclus notre Territoire, par une deuxième dévaluation du franc par rapport au dollar portant le taux de ce dernier de 70 frs à 126 frs.

Pour enrayer la hausse du coût de la vie qui devait inévitablement résulter de cette réforme, le Ministère de la France d'Outre-Mer a donné son accord à la création d'un fonds de compensation destiné à pallier les effets de cette nouvelle dévaluation.

Ce fonds de compensation, alimenté par une subvention de la Métropole, a pour objet de contribuer à maintenir les prix des marchandises d'importation de première nécessité.

Le projet de loi portant création de ce fonds prévoit l'attribution d'un crédit de 70 millions de francs métropolitains pour l'exercice 1948, soit 41 millions de francs locaux.

dans la soirée, déclarant 800 tonnes, il doit en livrer 300 à St-Pierre. La moyenne de pêche des chalutiers sur les bancs, a été la semaine dernière de 50 tonnes.

On annonce une dévaluation du franc métropolitain par rapport au dollar et au franc C. F. A. Notre franc St-Pierrais vaut maintenant deux francs métropolitains.

Le Foyer Paroissial des Jeune Gens rouvre ses portes aujourd'hui et retrouve la même faveur auprès de la jeunesse.

Jeudi 21. – Monseigneur part à St. John's sur l'« Atlantic Charter » pour rendre visite aux autorités ecclésiastiques de la grande île, notre voisine. L'accueil est très cordial à l'Archevêché, et de la part de Mgr Roche, archevêque de St-Jean, qui malgré une santé très faible maintient son diocèse en bonne marche. Il est assisté d'un archevêque coadjuteur Mgr Flynn.

Le grand sujet de conversation est toujours là-bas, l'union au Canada. Il semble que maintenant que la décision est prise, on la regrette un peu. Une campagne est menée en vue d'obtenir beaucoup de signatures pour une pétition qui serait présentée au Parlement anglais. Malgré cela le pays est calme, malgré même la grève des chemins de fer et des bateaux qui pourtant gêne beaucoup la vie du pays. Beaucoup de points de l'intérieur ne peuvent être atteints que par le chemin de fer et doivent être ravitaillés par avion, comme Berlin. On annonçait même à la fin de ce mois, que Gander était fermé faute d'essence. Les avions transatlantiques iraient à Sydney.

La ville de St. John's donne l'impression d'être prospère, les routes sont toutes très bonnes, elle a trois paroisses catholiques. Monseigneur célébra le dimanche la messe des enfants à la cathédrale, c'est plus de 3 000 enfants qui emplissent le grand édifice. Monseigneur reprend le soir l'« Atlantic Charter » pour rentrer à St-Pierre.

Samedi 23. – Passage du « May Haven » avec du bétail et des marchandises diverses.

Le Poste radiophonique de Langlade ayant annoncé qu'on avait pas vu depuis deux jours Ernest Hacala résidant dans une maisonnette située à un kilomètre du Gouvernement les gendarmes y vont sur la pinasse et le trouvent décédé.

Lundi 25. – Départ du chalutier « Victoria », ayant livré 260 tonnes. La moyenne de pêche des chalutiers a encore été la semaine dernière de 50 tonnes.

Mardi 26. – Plusieurs charbonniers sont dans le port. Deux petits chalutiers de Lunenburg relâchent en prévision du mauvais temps.

Mercredi 27. – Les chalutiers de Lunenburg repartent.

Jeudi 28. – Des représentants de l'Enseignement public et de l'Enseignement privé se réunissent chez M. Lévy, inspecteur de l'Enseignement primaire, en vue d'examiner les propositions que l'on pourrait soumettre à M. le Gouverneur pour modifier les arrêtés qui régissent l'Enseignement dans le Territoire, en vue d'aligner davantage celui-ci sur celui de la Métropole. En France, en effet, existe maintenant un certificat de fin d'études primaires, suivi d'un Brevet d'études après quatre années de cours complémentaires. Le baccalauréat vient ensuite. Le Brevet Elémentaire n'est pas supprimé : établi par une loi, il ne pourrait être supprimé que par une loi.

Aujourd'hui la commission réunie chez M. l'Inspecteur de l'Enseignement primaire s'accorde pour demander que l'on ajoute à l'oral du Certificat d'études une épreuve de calcul mental, et que le choix soit laissé à cet oral, entre le chant et une récitation de morceaux appris par cœur. La commission ne demande pas l'introduction du Brevet d'études, mais quelques modifications aux programmes du Brevet élémentaire qui pratiquement assureront aux titulaires les avantages des deux diplômes. Le programme des études du Brevet Elémentaire étant de trois années, les changements dans les programmes de l'examen ne pourront avoir d'effet que trois après la promulgation de l'arrêté qui les introduira.

Dimanche 31. – A 5 h. ouverture de la deuxième session du Conseil Général qui doit voter le budget de 1949. Elle est présidée par M. le Gouverneur, qui prononce un discours auquel répond M. le Président du Conseil. On se félicite des résultats acquis et on se déclare à faire décidé toujours mieux (*sic*).

Lundi 1^{er} novembre – Fête de la Toussaint. Monseigneur célèbre une messe pontificale à laquelle assiste M. le Gouverneur. Aux Vêpres des morts, c'est le Père Maurer, le nouveau directeur du Collège, qui fait le sermon, parlant pour la première fois du haut de la chaire de St-Pierre.

Lundi 2. – Arrivée du « Wellington Kent » avec grains et diverses.

La moyenne de pêche de chalutiers est encore de 50 tonnes pour la semaine dernière.

Jeudi 4. – Arrivée de l'« Atlantic Charter » avec deux jours de retard sur son horaire. Les grèves de Terre-Neuve lui donnent du travail. Le « May Haven » arrive avec du bétail et des légumes.

Vendredi 5. – L'« Avant-Garde » arrive après 4 semaines de pêche ayant pris 100 tonnes. Le « Phoque » qui arrive aussi après 37 jours de pêche, déclare 3 000 quintaux. La pêche devient difficile sur les bancs, peu de chalutiers ont la puissance suffisante pour pêcher aux profondeurs où il faut aller maintenant, et le temps n'est pas toujours favorable.

Dimanche 7. – L'heure d'hiver est rétablie dans le Territoire à partir de minuit.

Lundi 8. – La moyenne de pêche des chalutiers la semaine dernière est tombé à 25 tonnes.

Mardi 9. – Le « Phoque » repart pour les Bancs, compléter son chargement avant de rentrer en France.

Mercredi 10. – Le « May Haven » retour de St. John's vint prendre un chargement de morues sèches pour être transbordées à Halifax, 1 080 boucauts sont expédiés.

Dimanche 14. – Arrivée de l'« Atlantic Charter » qui ramène Sœur Irma. Elle va pouvoir reprendre sa tâche à l'orphelinat avec des forces nouvelles refaites au pays natal.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 300 – décembre 1948

Samedi 15. – Arrivée du chalutier « Téméraire » qui après 58 jours de pêche déclare 650 tonnes. Il doit aller en Italie.

Mercredi 17. – Le travail de remise en état du Petit Collège commence pendant les vacances par le Frère André se termine aujourd'hui, pour le moment, avec la peinture de la façade de l'œuvre des mers.

Le « Téméraire » quitte St-Pierre pour Gibraltar.

Vendredi 19. – Les gendarmes saint-pierrais affectés à la Martinique partent aujourd'hui par l'avion avec leur famille.

Samedi 20. – Arrivée de l'« Atlantic Charter » qui a été obligé de relâcher à la baie des Trépassés à cause du mauvais temps.

Dimanche 21. – Réunion au Pensionnat des chanteuses pour y fêter la Ste-Cécile, leur patronne. Excellente occasion de féliciter nos artistes et leur dévoué directeur, pour leur bonne volonté et leur talent. Beaucoup de paroisses seraient fières d'avoir une chorale comme celle de St-Pierre.

Lundi 22. – Passage du « May Haven » qui prend des boucauts de morue.

Mardi 23. – Mère Charles est loin, toujours en France à essayer de réparer une santé qu'elle ne demande qu'à venir dépenser ensuite pour nos filles. Son éloignement n'était pas une raison pour oublier sa fête au début du mois – et le Pensionnat et Ste-Croisine profitent aujourd'hui du beau temps pour faire la promenade que comporte obligatoirement la fête de la directrice.

Jeudi 25. – Un avion venu hier, survole aujourd'hui St-Pierre pour prendre des photos de la ville, de la piste, des étangs en vue d'une meilleure utilisation, si possible, des ressources d'énergie hydraulique pour l'électricité. Monseigneur profite de cette occasion pour survoler l'île et voit de haut ce que tout le monde peut voir maintenant à la vitrine de M. Briand dont les photos sont bien réussies.

Un grand chalutier italien le « Gene-Pisca IV, ex Minerva, qui n'a pas eu beaucoup de chance pendant la première partie de la campagne, transformé provisoirement en cargo, arrive avec 2 000 tonnes de sel, venant de Sicile en 25 jours.

Vendredi 25. – L'« Atlantic Charter » arrive d'Halifax et Sydney avec des passagers et la poste et repart pour St-Jean.

Dimanche 28. – le « Béarn doit faire un voyage à Miquelon pour y conduire le docteur, un cas urgent l'appelant là-bas.

Notre archipel doit avoir un climat extrêmement varié, puisque en général, quel que soit le temps, on vous déclare toujours qu'on n'avait jamais vu ça. Cet automne, ce n'est pour se plaindre que la remarque est

faite : le temps a été favorable : pas de brume en ce mois de novembre, vingt jours de beau temps, le vrai froid n'est pas encore venu.

Jeudi 2. – Arrivée du « May Haven » et de l'« Avant-Garde » qui repartent le lendemain.

Jeudi 9. – Le « May Haven » arrivé hier repart avec 1 080 boucauts pour Halifax.

Samedi 11. – Au Conseil général l'achat de l'« Atlantic Charter » pour 140 000 dollars est voté : 6 conseillers ont voté en faveur de l'achat, 3 contre et 3 se sont abstenus.

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 301 - janvier 1949

Dimanche 19 (décembre). – Le « Mayhaven » arrive d'Halifax et Charlottetown avec du bétail et des marchandises diverses. Dans la matinée, élections au Conseil de la République, Deux candidats sont en présence : M. H. Claireaux, M. R. P. et M. Jh. Amestoy, R. P. F.. La santé de M. H. Dagort ne lui ayant pas permis de prendre part au vote, les voix des 14 autres électeurs se sont partagées ainsi : 10 pour M. Claireaux, 3 pour M. Amestoy et 1 bulletin blanc. M. Claireaux ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé élu par le Président du Bureau de vote. M. Claireaux sera Conseiller de la République pour le Territoire pendant trois ou six ans d'après un tirage au sort qui doit avoir lieu début de la session, le Conseil de la République se renouvelant par moitié tous les trois ans.

Lundi 20. – Première apparition du poudrin, avec déjà d'assez gros amas de neige en certains endroits, mais dans la soirée le temps s'améliore : ce n'est qu'un avertissement. Le « Mayhaven » quitte St-Pierre pour St-Jean emmenant M. Claireaux.

Jeudi 23. – Une goélette de Grand Bank « Marion Mosher » se rendant à Sydney prend feu à quelques milles de Pointe-Plate, l'équipage peut atteindre les dunes de Langlade.

Vendredi 24. – Septième anniversaire de l'arrivée des Français Libres à St-Pierre. A 10 h. M. le Gouverneur accompagné de Chefs de Service et d'Anciens Combattants se rend au Monument aux Morts, déposer des gerbes.

Le « Foudroyant » arrive de Marseille après 31 jours de traversée et 2 jours de relâche aux Açores, il a souffert du mauvais temps.

Mercredi 29. – Un décret en date de ce jour inscrit Mère Odile dans la Légion d'Honneur. C'est une joie pour tout le monde de l'apprendre le lendemain à la radio. Tous estiment que pendant les treize années qu'elle a passé à l'hôpital de St-Pierre, sans même prendre le congé en France auquel elle a droit tous les cinq ans avec voyage payé, sans même prendre quelques jours de repos chaque année, Mère Odile, toujours présente, de jour, ou de nuit quand il faut, a bien mérité cette récompense. Et ce long dévouement à St-Pierre, vient après un séjour de dix-neuf ans à l'hôpital Pasteur à Paris où l'on peut bien supposer que le dévouement n'a pas été moins grand.

Jeudi 30. – L'« Atlantic Charter » est en relâche pour passer le conseil de révision afin de vérifier s'il est vraiment apte au service. C'est le « Blue Seal » qui le remplace : il arrive aujourd'hui avec la poste et des passagers.

Et 1948 se termine. Année où la pêche n'a été très bonne (*sic*), mais dont les faibles résultats ont été en partie compensés par le prix avantageux du poisson ; mais quand on songe au prix que cela fait aussi pour le consommateur, on doit se demander si cela pourra durer. Nous nous réjouissons pour nos pêcheurs dont le dur travail a été ainsi récompensé, mais il semble qu'il serait sage de ne pas compter pour longtemps sur de tels prix et de prévoir assez tôt pour ne pas être pris au dépourvu si la baisse venait. Comment ? C'est à de plus compétents à répondre à cette question. Mais il y a une vérité qu'on oublie jamais sans en pâtir tôt ou tard : c'est que le bien de chacun ne doit pas être cherché aux dépens du bien général, mais, au contraire, comme une conséquence du bien général, pour lequel on n'hésitera pas s'il le faut à consentir quelques sacrifices.

Par ailleurs cette année le service postal a été très amélioré par le passage fréquent de l'avion et la régularité du dernier bateau postal l'« Atlantic Charter ». Espérons que ce bateau en d'autres mains nous assurera les mêmes avantages. Cette année encore l'usine d'électricité a été rachetée à M. Thélot par l'Administration. Et puis il y a toutes sortes de projets concernant le Frigo, des constructions, et un impressionnant budget spécial a été prévu : que de souhaits à faire pour cette année 1949.

Jeudi 6 janvier. – Le « Mayhaven » vient prendre des boucauts de morues pour les Antilles.

Samedi 8. – Monseigneur va à Miquelon passer la semaine tandis que le curé de cette paroisse vient à St-Pierre.

Mardi 11. – Le « Béarn » fait un voyage à Miquelon pour prendre des boucauts mais ne peut malheureusement pas prendre la poste arrivée la veille.

Mercredi 12. – Le « Keltic » vient à la place du « Mayhaven » apporter du mazout et diverses marchandises et repart avec 385 boucauts.

Jeudi 13. – La neige refait son apparition l'après-midi avec forte brise, mais tout se calme la nuit et le « Béarn » peut aller à Miquelon vendredi.

Vendredi 14. – Le pauvre « Foudroyant » en avarie de machine au dernier moment ne peut partir aujourd'hui. Dans la nuit commence un poudrin dont on pourrait presque dire encore qu'on n'avait jamais vu ça puisque le samedi matin les moins de vingt cinq ans virent des amas de neige comme il n'en avait jamais vu. Comme dans le bon vieux temps on peut sortir de plusieurs maisons par la fenêtre du 1^{er} étage.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Extrait du Journal officiel.

Arrêté du 28 décembre (1948). – On ne peut couper du bois de chauffage sur les terrains appartenant au domaine qu'après l'autorisation du Chef du Territoire ou du Délégué à Miquelon. Il ne pourra être coupé que parmi les arbres morts, cassés ou en partie déracinés et parmi les broussailles impropres à toute construction.

La coupe de bois de construction est subordonnée à une autorisation spéciale du Chef du Territoire.

Il est formellement interdit de couper du bois à l'Anse à Pierre, à moins de 150 mètres d'un chemin carrossable et à 150 mètres de chacune des rives des cours d'eau dont les noms suivent : La Belle Rivière, le Ruisseau Debons à Langlade, et le Ruisseau du Renard, la Carcasse et la mère Durand à Miquelon.

Il est aussi interdit à toute personne munie de hache, serpe ou instrument de ce genre, non munie d'une autorisation de couper du bois de circuler dans les bois faisant partie du domaine public.

Amende 192 à 1200 fr. et prison de 1 à 15 jours pour les délinquants.

Attention pour les arbres de Noël l'année prochaine !

Arrêté du 30 décembre (1948). – Le prix maximum de vente du lait frais pris à la laiterie est fixé à 22 frs - et porté à porté à domicile à 23 frs du 1^{er} novembre au 1^{er} janvier 1949. Une subvention de cinq francs par litre sera versée aux marchands laitiers.

Arrêté du 30 décembre (1948). Rend exécutoire la délibération du Conseil Général relative à l'achat de l'Atlantic Charter pour 140 000 dollars.

Arrêté du 30 décembre (1948). – Rend exécutoire la délibération du Conseil Général approuvant les plans et devis de la Centrale électrique de Miquelon.

Arrêté du 31 décembre (1948). – La date d'ouverture de la pêche pour 1949 est fixée au 15 février 1949 - sauf à St-Pierre dans les étangs de Savoyard et du Cap Noir, et à Miquelon dans l'étang de Mirande où elle est autorisée du 1^{er} janvier.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Taxes Postales.

Applicables à partir du 1^{er} février (2 pages de taxes : 13-14).

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 302 - février 1949

Dimanche 16 janvier. – La neige couvre tout, et il en est peu des courageux habituels de la messe de 6 h. qui se risquent à venir avant que les chemins soient faits.

L'« Atlantic Charter » n'ayant pas effectué les réparations prévues par le Véritas lors de la dernière visite en cale sèche à Lunenburg, repart à nouveau pour ce dernier port.

Dimanche 27. - Grosse brise Est Nord-Est avec pluie et verglas durant toute la journée. Dans la soirée le temps s'améliore et devient plus doux.

Lundi 28. – Petite brise Nord. Temps doux. Après-midi, temps superbe.

Mardi 1^{er} mars. – Calme, très beau temps. Le soir, jolie brise Sud-Est.

Le « Béarn » part à 9 h. du matin pour effectuer le courrier de Miquelon, en retard de 4 jours.

Les chalutiers « Groenland », « Duguay-Trouin » et « Aspirant-Brun » arrivent sur les bancs. – On reprend dès aujourd'hui l'heure d'été. Si seulement il suffisait aussi d'une délibération du Conseil Général sanctionnée par un Arrêté du Gouverneur pour amener l'été lui-même.

Mercredi 2. - Grosse brise Est Sud-Est avec poudrin. Dans le cours de la matinée, le temps s'améliore.

Jeudi 3. – Vent Nord-ouest. Jolie brise, beau temps toute la journée.

L'avion de la Maritime Central Airways atterrit à 6 h. du soir avec une passagère et la malle. L'avion reste pour la nuit.

Vendredi 4. – Calme, temps sombre et doux. Dans la soirée, petite brise Nord-Est. – Le « Béarn » effectue le courrier de Miquelon, et la pinasse celui de Langlade. – L'avion part à midi avec la malle et 15 passagers pour Charlottetown.

Samedi 5. – Petite brise Nord Nord-Est, temps assez beau.

Arrivée du « Blue Seal » venant de St. John's via Burin et Grand Bank, il repart à 12 h. 30 pour Halifax.

Dimanche 6. – Vent Sud-Ouest, Jolie brise, beau temps mais frais. Dans l'après-midi, brume intense.

Arrivée du « Colonel Pleven » avec avaries à son sondeur. il déclare 50 tonnes et repart à 5 h. sitôt les réparations terminées.

Lundi 7. - Vent Sud-Ouest. Forte brise, temps assez beau. Dans l'après-midi, brume, temps doux.

Arrivé du vapeur « Keltic » venant d'Halifax via St. John's avec diverses marchandises. Il charge des boucauts pour divers avec transbordement à Halifax.

Mardi 8. – Vent Sud-Ouest. Brume intense, temps doux se continuant toute la journée. Le soir vent Sud-Est. Jolie brise.

Le « Président Houduce » arrive sur les Bancs.

Mercredi 9. – Petite brise Est avec continuation brume intense. Dans la nuit, pluie diluvienne.

Départ du « Keltic » à 7 h. du matin avec un complet chargement de boucauts.

Jeudi 10. – Continuation brume et pluie. Dans la nuit pluie torrentielle. L'« Aspirant-Brun » avise qu'il fait route sur St-Pierre pour déposer un marin décédé par suite d'accident occasionné par le treuil. Il accoste au quai du frigo à 12 h. 30. Le malheureux a été littéralement déchiqueté par le treuil. L'Aspirant-Brun rentre au port à 5 h. pour effectuer diverses réparations.

Vendredi 11. – Vent Sud-Ouest. Jolie brise, brume intense. Dans l'après-midi, pluie.

le « Groenland » fait route sur St-Pierre avec malades.

Samedi 12. – Petite brise Nord-Est, brume très intense.

Enterrement du marin de l'« Aspirant-Brun ». L'assistance est très nombreuse.

Le « Groenland » mouille sur rade à 10 h. 30. Le pilote débarque 5 marins pour passer la visite. Deux restent hospitalisés. Le « Groenland » part à 8 h.

Le soir à 5 h. à la Résidence, M. le Gouverneur remet les insignes de la Légion d'Honneur à M. Henri Dagort, Président du Conseil Général. La cérémonie a lieu presque dans l'intimité, la modestie de notre Président lui ayant fait refuser une cérémonie plus solennelle. A 6 h., à l'Hôtel Robert, le nouveau chevalier offre une coupe de champagne à une assistance plus nombreuse devant laquelle le Gouverneur et plusieurs orateurs du Conseil Général félicitent le Président et redisent les titres qui lui ont valu cette haute décoration.

Dimanche 13. – Petite brise avec continuation brume intense. Dans la nuit forte tombée de neige.

L' « Aspirant-Brun » part à 7 h. du matin.

L'Avion de la Maritime Central Airways atterrit à 5 h. avec 4 passagers. Pas de lettres. Il repart une heure après.

Lundi 14. – Vent Ouest. Moyenne brise avec neige. Dans l'après-midi, beau temps. Le « Béarn » effectue le courrier de Miquelon, en retard de 3 jours. – Arrivée du chalutier « Elisabeth Marie » pour charbonnage, déclare 180 tonnes de poisson congelé. Il repart aussitôt ses soutes faites, directement pour Fécamp. – Arrivée du vapeur « Blue Seal » d'Halifax avec diverses, peu de malle.

._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*

Extraits du Journal officiel.

Numéro du 15 février :

– M. Georges Landry, président de la Chambre de Commerce, est nommé membre du Conseil des Directeurs de la Caisse d'Épargne, en remplacement de M. Ernest Floquet.

– Une subvention de 30 500 dollars est allouée à la Maritime Central Airways pour le transport aérien pendant un an du courrier et des passagers entre le Territoire et le Canada.

._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 304 - avril 1949

Mercredi 16 mars. – Arrivée du « Joseph Duhamel » de France et des Bancs, 16 jours de pêche. Il déclare 250 tonnes, il vient charbonner et prendre du sel.

Jeudi 17. – Arrivée du vapeur « Wellington Kent » d'Halifax avec 80 tonnes de marchandises dont une certaine quantité de France. Il repart pour St. John's aussitôt le débarquement terminé.

Vendredi 18, – Arrivée du chalutier « Finlande », avaries de sondeur. Arrivée du vapeur « Keltic » d'Halifax avec diverses marchandises et 2 passagers.

Départ du « Finlande » et du « Joseph Duhamel » pour les Bancs.

Le « Béarn » effectue le courrier de Miquelon.

Dimanche 20. – Commencement de la Mission des hommes, prêchée par Monseigneur.

Départ du « Keltic » à 8 h. pour St. John's avec 300 boucauts embarqués pour transbordement à Halifax.

Jeudi 24. – Arrivée du « Phoque » de France et des Bancs, déclare 50 tonnes après 18 jours de pêche.

Samedi 26, – Un arrêté du Gouverneur ferme les écoles pour un mois à cause d'une épidémie de coqueluche qui sévit actuellement à St-Pierre.

Arrivée du chalutier « l'Heureux » venant déposer un marin blessé. Il déclare 200 tonnes et repart aussitôt.

Dimanche 27, – Départ du « Phoque » à 8 h. du matin. – Arrivée du « Cap Fagnet » pour prendre sel et charbon. il déclare 275 tonnes après un mois de pêche.

Lundi 28. – Le Père Michel commence aujourd'hui la mission des enfants devant un public moins nombreux que d'habitude à cause de la maladie, et dont la toux continuelle rend bien difficile la tâche du prédicateur.

Le « Cap Fagnet » part le soir pour les Bancs.

Le hareng donnerait en abondance depuis 2 jours dans la baie de Fortune, permettant aux goélettes de pouvoir se boëtter.

Mercredi 30. – Arrivée du « Téméraire » venant de France et des Bancs. Après 31 jours de pêche, il déclare 250 tonnes. Il prend du sel.

Jeudi 31. – La session d'avril du Conseil Général est ouverte sous la présidence du Gouverneur.

Et pourtant, lorsque, après une journée harassante, elle arrive en pleine nuit dans la salle d'accouchement, c'est toujours avec la même patiente compréhension qu'elle recueille les plaintes des futures mamans, c'est toujours avec la même ardeur, la même attention jamais en défaut, la même bonté agissante, qu'elle se met au travail.

Pour elle il n'a jamais été question de permission de détente, ni de congé à passer dans Métropole. Le seul droit qu'elle réclame, c'est d'être toujours sur la brèche, toujours prête à servir, à consoler, à secourir.

Elle aimerait, certes, revoir sa famille qu'elle a laissée en France, mais pour cela il lui faudrait quitter les douze cents enfants qui sont venus au monde entre ses mains et renoncer à recevoir le première souffle de vie de ceux qui naîtraient en son absence.

Et si, en admettant Sœur Odile dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur, le Gouvernement de la République a tenu à marquer sa satisfaction des loyaux services rendus par cette infirmière d'élite, il n'est pas douteux qu'il ait voulu s'associer à la reconnaissance unanime de la population Saint-Pierre envers cette religieuse au Grand cœur.

N'est-ce pas d'ailleurs servir noblement la cause française que de se dépenser sans compter à la protection des berceaux et à la guérison des malades ?

C'est en même, j'en suis sûr (*sic*), pour Sœur Odile, service Dieu dans ses créatures les plus chères parce que les plus faibles et concrétiser l'amour du prochain en consacrant chaque heure de son existence au soulagement de toutes les souffrances.

Avant de terminer, je voudrais associer au modeste et légitime hommage que je viens de rendre à Sœur Odile, la Congrégation de St-Joseph de Cluny qui se dévoue depuis plus d'un siècle sur notre Archipel et qui compte déjà plusieurs légionnaires, parmi lesquelles il m'est agréable de saluer ici Sœur St-Jacques, notre si sympathique Directrice de l'Orphelinat.

Puissent de tels exemples de bonté, de dévouement et de vertu, inspirer les douze cents enfants qui sont venus au monde entre les mains de Sœur Odile et ceux plus nombreux encore dont elle recevra le premier souffle de vie et d'espoir.

Le lendemain 9 mai, le Chef du Service de Santé et tout le personnel de l'hôpital tinrent à fêter Mère Odile. Le traditionnel champagne de ces occasions permit la remise à Mère Odile des cadeaux qu'on voulait lui offrir, auxquels M. le médecin-chef Hodoyer tint à ajouter personnellement une superbe médaille en bronze de Ste-Odile. Dans un discours très délicat il redit à Mère Odile les félicitations de tous ses collaborateurs du Service de Santé ainsi que l'estime et l'affection que tous ont pour elle.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Dimanche 17 avril. – Fête de Pâques dans la brume, mais qui m'empêche pas les belles cérémonies de la messe pontificale. Les chanteurs et chanteuses se surpassent cette année et contribuent pour une grande part à la solennité de la fête.

La frégate « Aventure » fait son arrivée à St-Pierre. C'est encore elle qui cette année assurera le service des Bancs.

Lundi 18. – Départ du vapeur « Keltic » pour St. John's.

Mardi 19. – L'avion postal réussit à venir aujourd'hui. Il avait déjà fait un essai infructueux dimanche dernier, mais la brume l'avait empêché d'atterrir et il avait dû repartir à Charlottetown.

Mercredi 20. – La température reste toujours froide. L'« Aventure » quitte St-Pierre pour les Bancs.

Vendredi 22. – Le « Phoque » arrive avec 190 tonnes de morue et un nouveau capitaine. – Le « Béarn » ne fait pas aujourd'hui le voyage de Miquelon. L'« Aventure » lui a apporté le radar qu'il attendait depuis longtemps, avec un ingénieur. M. Belpomme pour effectuer le montage.

Dimanche 23. – Dans l'après-midi à lieu le baptême du « Miquelon », ex Atlantic Charter, Monseigneur bénit le bateau. Madame Moisset, marraine, brise la traditionnelle bouteille de champagne, M. le Gouverneur fait ensuite un discours, diffusé par haut-parleur. M. Henri Morazé, gérant de la Flotte Administrative et M. Clément Poirier, maire de Miquelon, prennent ensuite la parole. La pluie ne décourage pas de nombreux spectateurs. Un champagne réunit ensuite les invités à l'hôtel Robert.

Mardi 26. – Le nouveau vapeur postal fait son premier voyage à Halifax sous pavillon français. Il fait un crochet par Miquelon où il va reconduire le maire venu pour le baptême et donner aux Miquelonnais l'occasion de voir le bateau qui porte le nom de leur commune.

La nouvelle campagne de pêche commence à se mettre en route, plusieurs partent au goulet.

Mercredi 27. – Départ du « Phoque » après avoir charbonné.

Jedi 28. – Arrivée du « Kent » avec du bétail et des marchandises diverses. Le soir M. Belpomme fait une conférence sur le radar à la salle des Anciens Combattants.

Vendredi 29. – Départ du « Kent » pour St. John's.

Samedi 30. – Arrivée du cargo norvégien « Annick » venant d'Angleterre sur lest. Ce bateau doit prendre 2 000 tonnes de morue de divers chalutiers.

Dimanche 1^{er} mai. – Les Jocistes célèbrent la fête du travail en assistant en groupe le matin à la messe. Elles donnent l'après-midi une petite kermesse à l'occasion du tirage de leur tombola. Le gros lot, un phonographe, est gagné par un marin de l'« Aventure », une peau de renard est gagnée par Miquelon. – Arrivée du « Keltic » avec des marchandises diverses.

Lundi 2. – Arrivée des chalutiers « Duguay-Trouin » et « Groenland » qui viennent livrer du poisson au vapeur « Annick ». Ils accostent le long de ce bateau.

Mercredi 4. – L'« Aventure » vient amener des malades.

Jeudi 5. – Départ de l'« Aventure »

Vendredi 6. – Le « Keltic » part pour Halifax avec des boucauts de morue.

Samedi 7. – Le vapeur « Andrew » arrive avec du sel et diverses marchandises de France. – le « Duguay-Trouin » prend du sel et part dans la soirée.

Dimanche 8. – Fête de Jeanne d'Arc. Les Guides fêtent leur patronne en assistant, en uniforme, à la messe du matin. La Grand'Messe est comme tous les ans l'occasion de célébrer la patronne de la patrie par une messe plus solennelle au cours de laquelle le P. Heudes rappela dans un sermon éloquent les leçons de l'exemple de Jeanne.

Le soir après les vêpres remise de la Légion d'Honneur à Mère Odile ainsi qu'il est rapporté ailleurs.

Les chalutiers « Joseph Duhamel » et « Téméraire » arrivent pour livrer. Le port retrouve presque l'animation des anciens temps. Ces livraisons donnent beaucoup de travail.

Mercredi 11. – Le « Miquelon » est de retour d'Halifax.

Jeudi 12. – Arrivée du chalutier « Urania » pour livrer aussi sur l'« Annick ». Le « Miquelon » repart pour Sydney.

Vendredi 13. – L'« Andrew » part pour le Canada ayant fini de livrer son sel.

Dimanche 15. – C'est le tour des Scouts de fêter leur patron St-Georges avec un peu de retard. Le soir à l'œuvre des Mers, ils donnent une petite séance gratuite aux Parents et Amis des Scouts pour les remercier du concours généreux qu'ils apportent à leur mouvement.

Les Écoles qui devaient rouvrir le 25 avril sont toujours fermées à cause de la coqueluche. On espère pouvoir ouvrir pour le 20 mai.

._*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 306 – juin 1949

Lundi 16 mai. – Le « Miquelon » arrive de Sydney avec la poste et quelques passagers.

Mardi 17. – Le « Joseph Duhamel » part pour St. John's après avoir fini de livrer sur l'« Annick ».

Mercredi 18. – Arrivée du « Keltic » venant d'Halifax et Charlottetown avec des marchandises diverses et du bétail. Le chargement de l'« Annick » commencé le 2 mai est terminé aujourd'hui.

Jeudi 19. – Arrive du « Rouen » de la Cie Générale Transatlantique avec 1 290 tonnes de marchandises et cinq passagers, parmi lesquels le nouveau médecin-chef. L'« Annick » part pour le Portugal et la Grèce.

Vendredi 20. – L'épidémie de coqueluche qui a sévi à St-Pierre étant presque terminée, le Service de Santé autorise la réouverture des écoles. Elles étaient fermées depuis le 26 mars.

Départ du « Téméraire » pour les Bancs. La frégate « Aventure » arrive pour quelques jours.

Samedi 21. – Départ de l'« Urania » à 5 h. du matin pour les Bancs, il doit revenir à 3 h. pour déposer un blessé.

Dimanche 22. – Fête des Marins. Une délégation de marins de l'« Aventure » assiste à la messe dans le chœur et le Commandant au banc du Gouvernement, avec le Commandant du « Rouen ». La procession

empêchée depuis deux ans par le mauvais temps, peut sortir cette année, les doris défilent devant la cale pour recevoir la bénédiction, innovation qui réussit et pourra être reprise et même améliorée, elle a donné beaucoup de cachet à la fête.

Lundi 23. – L'« Aventure » repart à 10 h. pour les Bancs et le « Miquelon » pour Halifax. Arrivée du « Kent » de Charlottetown et Halifax.

Mardi 24. – Départ du « Kent » pour St. John's.

Mercredi 25. – Départ du « Rouen » à 3 h. 30 pour Québec et Montréal. Il a réussi à débarquer ses 1290 tonnes en 5 jours de travail. Espérons que cette expérience heureuse de relation directe avec la France en permettra le renouvellement.

Jeudi 26. – Fête de l'Ascension avec les offices comme les dimanches.

Samedi 28. – Arrivée du vapeur danois « Ellen Nicholson ».

Dimanche 29. – Arrivée à 3 h. du « Miquelon » venant d'Halifax et Sydney. Un chalutier d'Halifax le « Cape Agulhas » relâche par avaries de chaudière.

Lundi 30. – Départ du « Cape Agulhas » pour les bancs.

Mardi 31. – Départ du « Miquelon » pour Sydney et du cargo danois « Ellen Hichson » pour différents ports de la côte sud de Terre-Neuve où il doit charger de la morue pour l'Italie. Le « Béarn » parti ce matin à Pointe-Plate demande l'assistance de la pinasse, à la suite d'une avarie au gouvernail et à l'hélice.

Mercredi 1^{er} juin. – Retour du « Béarn » le matin après avoir passé la nuit à l'Ouest de Langlade. Il monte sur le slip.

Vendredi 3. – Arrivée du « Miquelon » de Sydney.

Samedi 4. – Arrivée du « Keltic » d'Halifax et Charlottetown avec des marchandises diverses.

Dimanche 5. – Départ du « Keltic » pour St. John's.

Mardi 7. – C'est le « Miquelon » qui fait le courrier de Langlade et de Miquelon à la place du « Béarn », il ne rentre que le mercredi.

Vendredi 10. – Arrivée du « Keltic » venant de St. John's, il repart aussitôt pour Halifax. Des goélettes de Terre-Neuve arrivent avec leur boîte en capelan. Le capelan est signalé à l'ouest de Miquelon.

Samedi 11. – Arrivée du « Blue Seal » venant de Montréal.

Lundi 13. – La Pointe au Cheval et la côte ouest voient de nouveau le capelan arriver, ainsi qu'au Gouvernement à Langlade en petites quantités.

Mardi 14. – C'est à Ravenel qu'on signale aujourd'hui le capelan en petites quantités.

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 307 - juillet-août 1949

Mercredi 15 juin. – Arrivée de deux chalutiers portugais le « Joao Alvarez Fagundes » et le « Pedro de Barcelos », ce dernier devant prendre 8000 quintaux du premier.

Jeudi 16. – Le travail de transbordement commence à bord des portugais.

Vendredi 17. – Arrivée du « Miquelon ».

Samedi 18. – Arrivée de l'« Aventure » ramenant quelques malades des Bancs.

Dimanche 19. – Solennité de la Fête-Dieu, elle est favorisée par un temps superbe, et la procession peut avoir lieu, il n'y en avait pas eu l'année dernière. C'est le matin que l'on sort, l'assistance est nombreuse et suit avec piété le Saint-Sacrement au reposoir des religieuses, à celui du Saspî, complètement renouvelé et d'un bel effet, puis à celui du square Joffre.

Lundi 20. – Le « Miquelon » fait le courrier de Langlade et Miquelon à la place du « Béarn » toujours immobilisé. L'« Aventure » part pour une courte tournée sur les Bancs avant d'aller au Canada. Un avion arrive

Lundi 18. – Retour du « Miquelon », il va dans l'après-midi à Pointe-Plate chercher le père d'un malade décédé à l'hôpital. L'« Aventure » arrive après un voyage d'un mois au Groenland.

Mardi 19. – Arrivée de l'« Atlantique » avec 190 tonnes qu'il doit livrer sur le « Foudroyant ». le « Miquelon » part pour Sydney.

Mercredi 21. – Arrivée du « Rouen », venant de Bordeaux après 9 jours de traversée. Il a 4 passagers et 370 tonnes de fret, il peut accoster au Frigo. Départ du « Capitaine Armand » pour les Bancs.

Jeudi 22. – Déchargement du « Rouen » que le beau temps favorise, on travaille jusqu'à minuit, les marchandises s'entassent sur le quai, chacun essaie de retrouver les siennes et de trouver un camion pour les transporter. On constate que pas mal de caisses contenant des comestibles ont été ouvertes et allégées. Heureusement que les assurances n'excluent pas ce risque comme elles le font maintenant pour «les pertes ou dommages occasionnés directement ou indirectement par une modification de structure des atomes ou par une force radioactive ». C'est une clause que l'on pouvait lire sur les polices des marchandises assurées par la Prévoyance.

Départ du « Téméraire » et de l'« Aventure ».

Vendredi 23. – Le « Rouen » part à 1 h. Son déchargement heureusement terminé.

Le « Patrie » part également aujourd'hui.

Dimanche 25. – Arrivée du « Miquelon » et départ du « Joseph Duhamel ».

Lundi 26. – Fin des vacances et réouverture des classes. Arrivée du « Phoque ».

Mardi 27. – Départ de l'« Atlantique ».

Mercredi 28. – Arrivée du « Vaillant » venant livrer sur le Foudroyant.

Vendredi 30. – Départ du « Phoque ».

Dimanche 26 octobre. – On reprend à l'église la messe des enfants à 11 h. toujours plus nécessaire vu leur grand nombre. L'après-midi, c'est la fête de la Ste Enfance. Le P. Maurer qui fait le sermon arrive à peu près à se faire entendre, approuvé bruyamment par les bébés qui attendent la bénédiction des enfants. La procession habituelle termine cette fête.

Départ du « Miquelon » et du « Vaillant ».

Mardi 3. – Départ du « Foudroyant » pour St Malo.

Samedi 8. – Passage de l'« Aventure » qui repart pour la France, via Lisbonne, sa croisière terminée. Arrivée du « Miquelon ».

Lundi 10. – Arrivée du « Président Houduce » venant du Groenland d'où il a ramené à St-Jean la mission polaire française. Il déclare 800 tonnes.

Vendredi 14. – Départ des bateaux islandais pour Harbour Grace, à Terre-Neuve. Les équipages de ces bateaux ont fait ici une déplorable impression par leur mauvaise tenue, on eût dit parfois une bande de sauvages lâchée en ville. Si les règlements maritimes permettent de consigner à leur bord des équipages dont la conduite à terre laisse trop à désirer, c'eût été une bonne occasion de les appliquer. Les équipages portugais venus cette année avaient fait une toute autre impression, et ceci montre que les théories racistes de la supériorité nordique ne se vérifient pas toujours.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 310 - novembre 1949

Journal du Camp Guide

(15 juillet au 2 août)

(Suite) 1 page entière.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

New-York, le 19 octobre 1949

Le « Foyer Paroissial » m'intéresse toujours, mais je dois avouer que celui de septembre m'a procuré un plaisir particulier par ses récits d'excursions qui ont ravivé en moi des souvenirs vieux de plus de cinquante ans mais aussi vivaces dans ma mémoire que ceux d'hier.

Le voyage des Guides à Argentic et celui des Jocistes à St-Laurent me rappellent celui que je fis moi-même dans cette dernière localité vers 1897 avec un compagnon. Nous devions passer par Lawn Bay et de là, nous rendre à pied à St-Laurent pour y rejoindre un groupe de jeunes Saint-Pierrais qui devaient s'y rendre le lendemain par le remorqueur « Progrès ».

Mon compagnon et moi avons arrêté notre passage à bord d'une toute petite goélette terre-neuvienne qui faisait le trafic de piquets entre Terre-Neuve et Saint-Pierre. Dans l'après-midi de notre départ, le ciel n'était pas rassurant. Un vent de sud-ouest soufflait, sans pourtant soulever de vagues, mais il n'inspirait aucune confiance aux Saint-Pierrais témoins de notre départ. Aussi, l'un deux en nous voyant quitter la calle du gouvernement nous posa cette question : « Quelle classe d'enterrement désirez-vous ? ». Pour toute réponse, le doris fila en silence vers la petite goélette mouillée en rade.

Les deux passagers s'installèrent sur le pont comme ils le purent encouragés par la pensée que la traversée ne serait pas de longue durée. Les hommes d'équipage hissèrent les voiles et le skiff se mit en mouvement vers Terre-Neuve dont la ligne d'horizon apparaissait dans le lointain pour disparaître bientôt derrière un rideau de brume qui semblait s'avancer vers le petit bateau et bientôt l'enveloppa complètement.

En mer, le danger est toujours présent, mais comme la brume s'y met, il menace de tous côtés. La petite goélette sillonnait à la fois, l'eau et la brume; où allait-elle ? Elle ne s'en occupait point, mais sa charge humaine se le demandait avec anxiété. Soudain, ses deux hommes d'équipage lui imprimèrent un mouvement de recul en plongeant chacun une longue perche dans l'eau. Il était temps; encore une avance de quelques mètres et elle se brisait sur des rochers couverts d'écume blanche qui se voyait à travers la brume. Tirée du danger, elle fit escale au village de Lawn Bay pour débarquer ses voyageurs qui y passèrent la nuit chez les parents de la cuisinière de l'un deux.

Le lendemain, ils se rendirent à pied à St-Laurent où ils rejoignirent les jeunes Saint-Pierrais arrivés le matin même par le remorqueur « Progrès ». Comme il était convenu, ils rentrèrent avec eux à Saint-Pierre la nuit tombante.

Rév. Père M. Jouet.

Samedi 15 octobre. – Le « Miquelon » arrive de Charlottetown avec un chargement complet, le « Blue Seal » arrive de Montréal avec peu de fret. Le « Président Houduce part pour St. John's.

Dimanche 16. – Un hydravion de Gander amène M. Crouzet, inspecteur des Travaux Publics, arrivant de France. Départ du « Miquelon ».

Lundi 17. – Un remorqueur canadien relâche avec deux barges destinées à Terre-Neuve.

Mercredi 16. – Arrivée du « Cap Fagnet » qui déclare 650 tonnes, il en livre 150.

Samedi 22. – Départ du « Cap Fagnet ».

Dimanche 23. – Arrivée du « Miquelon ».

Lundi 24. – Voyage de l'avion postal.

Mardi 25. – Départ du « Miquelon ».

Mercredi 26. – Départ du « Béarn » pour Argentic où il doit prendre une commission conduite par le sénateur du Territoire qui vient voir sur place les possibilités de mise en route du Frigo.

Samedi 29. – Le soir à 4 h., dans la nouvelle salle des délibérations du Conseil Municipal dont c'est l'inauguration officielle, a lieu la remise de la Légion d'honneur à M. Georges Daguerre, le maire de St-Pierre. Elle lui a été attribuée par décret du 2 août 1949. M. Dominique Borotra, ancien maire de Miquelon, avait accepté de remettre cette décoration. Il sut dire exactement les titres du nouveau légionnaire à cette récompense en plus de ses longs services dans les Phares. Tout le monde est d'accord pour reconnaître les efforts et les succès de M. Daguerre pour être vraiment le maire de tous, sans aucune partialité. La manière dont il a su comprendre son rôle a certainement contribué à l'apaisement des esprits dans le Territoire. Et c'est à la louange

du Conseil municipal de l'avoir suivi et aidé dans cette voie. La manière dont il a rempli sa fonction est une justification du rétablissement de la Municipalité. Elle constitue entre la population et l'Administration un intermédiaire d'accès plus facile, comprenant bien ses besoins et ayant l'autorité nécessaire pour en être l'avocat influent. Après les discours de M. le Gouverneur, de M. le président du Conseil Général, le champagne traditionnel de ces circonstances fut l'occasion pour chacun d'ajouter ses félicitations personnelles aux félicitations officielles.

Dimanche 30. – Ce dimanche de la fête du Christ-Roi avait été choisi pour la bénédiction de la statue du Christ-Roi offerte par les soldats Saint-Pierrais mobilisés pendant la dernière guerre. Un temps superbe favorisa la cérémonie qui vit une grande affluence. Monseigneur se borna dans son discours, à souligner l'aspect religieux de cette inauguration et invita à la prière pour que cette statue du Christ-Roi dominant la ville soit pour tous un gage de protection divine. De même que cette statue s'élève au-dessus de tous les foyers de St-Pierre, qu'elle soit un gage d'union chrétienne entre tous, au-dessus de tous ce qui pourrait diviser.

Le « Béarn » arrive dans l'après-midi avec la Commission du Frigorifique.

Lundi 31. – Arrivée du « Miquelon ».

Mardi 1^{er} novembre. – Les cérémonies de la Toussaint se déroulent à l'Église avec le faste habituel, comportant comme d'habitude la messe pontificale et des chants bien exécutés.

Mercredi 2. – Le service traditionnel des Morts de la guerre demandé par la Municipalité voit cette année une affluence qui semble plus nombreuse. L'absoute est suivie de la procession au cimetière. Le temps étant très froid, on ne fait pas l'arrêt prévu au Monument aux Morts, pour ménager les enfants. Mais au retour du cimetière les diverses Associations d'Anciens combattants suppléent à cette omission imposée par la température et viennent s'incliner devant le monument.

Jeudi 3. – Départ du « Miquelon ».

Samedi 5. – Départ de la mission frigorifique par l'avion postal.

Mardi 8. – Arrivée du « Duguay-Trouin » qui déclare 740 tonnes de morues.

Jeudi 10. – Arrivée du « Miquelon » et d'un chalutier à moteur, « Charles Prentout », le « Duguay-Trouin » part pour St. John's.

Vendredi 11. – Malgré un temps pluvieux, l'anniversaire de l'armistice voit le défilé habituel au Monument aux Morts de la guerre, pour y déposer des gerbes. Après la cérémonie M. le Gouverneur remet la Médaille militaire à trois volontaires de la dernière guerre : MM. P. Marie Renou, René Autin, Pierre Bry, La médaille de ce dernier, décoré à titre posthume, est remise à son père.

Dimanche 13. – Arrivée du croiseur École « Jeanne d'Arc », à 9 h. 30. Le capitaine de vaisseau A. Baussant débarque à 11 h. pour se rendre à la résidence et y rencontrer les autorités. A 3 h. match de football avec l'équipe du bord, d'où St-Pierre sort vainqueur par 4 à 1. Le mauvais temps empêche l'équipage de venir à terre, seul un petit nombre peut assister aux bals donnés en l'honneur du bateau.

Lundi 14. – Le commandant de la « Jeanne d'Arc » offre un repas à quelques invités, ils sont suivis un peu plus tard des membres du Comité de réception du bateau. Le temps plus favorable facilite ces voyages au bateau mouillé assez loin, de même qu'il permet à un bon nombre de marins de visiter l'île. La « Jeanne d'Arc » repart à 6 h. pour Québec.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 310 (bis ?) - décembre 1949

..... Le Préfet apostolique a déjà dit à tous, le dimanche suivant, en annonçant les résultats (de la Kermesse), sa reconnaissance. Il y voit un encouragement à continuer l'aménagement de l'église, déjà transformée par une peinture plus claire et un éclairage amélioré en force et en présentation. Un chauffage central.

Il est très probable qu'à la belle saison, grâce à M. le Maire, les travaux de réfection de la toiture pourront être effectués. Les matériaux sont là et certainement les bonnes volontés seront là aussi. Pour l'intérieur

de l'Eglise, on voudrait maintenant, dès que ce sera possible, couvrir le chœur de tapis spéciaux en plastique, résistant à l'usure et à l'humidité.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 311 - janvier 1950

Vendredi 16 décembre. – Départ du « Miquelon » pour Brest et l'on pourra voir dans l'article d'Ouest-France que tout se passa bien.

Dimanche 18. – Aux élections pour le renouvellement de la Chambre de Commerce qui ont eu lieu aujourd'hui, ont été élus : MM. Jean Légasse, Eugène Norgeot, Georges Landry, Marcel Girardin, Raoul de la Villefromoy, Gaston Marsoliau.

Lundi 19. – Le « Keltic » arrive avec un chargement de charbon et des marchandises diverses.

Mardi 20. – Départ du « Mont-Murray », du « Petit Bras d'Or » et du « Keltic ».

Mercredi 21. – L'avion postal passe aujourd'hui. On apprend que le « Keltic » a fait naufrage aux environs du Cap Ste-Marie, à Terre-Neuve. Tous les membres de l'équipage sont sauvés.

Jeudi 22. – Arrivée du « Blue Peter II » venant d'Halifax avec 70 tonnes de marchandises et de l'« Eskimo ». Le « Blue Seal » repart le même jour.

Vendredi 23. – Départ de l'« Eskimo ».

Samedi 24. – Arrivée du « Garnish Queen » avec un chargement de charbon, mais on met les scellés sur les panneaux et le bateau part à Grand Bank pour permettre à l'équipage d'y passer la fête de Noël.

Dimanche 25. – Fête de Noël, sans neige cette année. A minuit la messe pontificale a lieu avec le cérémonial habituel, rehaussée par des chants bien exécutés et par quelques morceaux de violon donnés par Madame Salaun, la femme du médecin-chef.

Lundi 26. – Retour du « Garnish Queen ». Le temps est très froid.

Mardi 27. – Départ du « Garnish Queen ».

Jeudi 29. – L'avion de la M. C. A. réussit à faire son courrier malgré des grains de poudrin. La neige semble être venue pour tous de bon cette fois.

Vendredi 30. – Le « Garnish Queen » est de nouveau à St-Pierre avec un chargement de charbon, il repart le lendemain.

Campagne de pêche locale pour 1949.

St Pierre (95 doris), Île-aux-Marins (28 doris) Langlade (7 doris)	
en tout 130 doris	562 522 kgs.
Miquelon (58 doris)	<u>340 024</u> kgs.
Total ...	902 546 kgs.

Les chiffres de 1948 avaient été :

St-Pierre, Île-aux-Marins, Langlade	588 877 kgs.
Miquelon	<u>431 990</u> kgs.
	1020867 kgs.

D'autre part, les chalutiers ont débarqué à St-Pierre en 1949 : 6 339 339 kgs.

Ont été expédiés au vert, sur la Grèce	1 200 000 kgs.
sur le Portugal	771 000 kgs.
sur la France	1 541 660 kgs.
Il reste donc à sécher à St-Pierre	2 926 670 kgs *

Lundi 2 janvier 1950. – Les scouts partent pour Miquelon sur le « Béarn » pour y donner la séance qui eut un si beau succès à St-Pierre le 11 décembre. Cela sur la demande de M. le Gouverneur qui facilita le voyage.

Jeudi 5. – Retour des Scouts. M. le Maire de Miquelon envoie une lettre à M. le Gouverneur pour le remercier d'avoir fait profiter sa commune du spectacle qui eut, là-bas aussi, du succès.

Vendredi 6. – Arrivée du « Garnish Queen » avec du charbon.

Samedi 6. – On apprend que le « Miquelon » quitte Bordeaux aujourd'hui pour son voyage de retour.

Lundi 9. – Arrivée de l' « Eskimo » venant de Sydney avec la poste. Les panneaux étant bloqués par la glace, il ne peut décharger que dans l'après-midi.

Mardi 10. – Arrivée du « Blue Peter II », il cogne dans l' « Eskimo » qui sortait et lui cause de légères avaries, mais les deux bateaux peuvent repartir dans la soirée.

Vendredi 13. – Arrivée du « Garnish Queen », et passage de l'avion postal.

._*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 312 - février 1950

Ils sont peu nombreux pour cette période du 16 janvier au 15 février. Elle commence par la séance des Guides qui est cette année d'une bonne qualité. Les jeannettes se montrent à la hauteur de la tâche et abordent le public sans timidité, les Guides donnent un ballet arabe très bien réussi et l'on espère que le Dieu des Chrétiens ne leur tiendra pas rigueur des chants en l'honneur d'Allah. ... Les Aînées enfin donnent un drame policier « Le mystère de Rosemonde-House » et une petite comédie « Le Cuvier » qui révèlent des artistes d'un talent maintenant très sûr.

Bonne séance, mais un peu longue puisqu'elle ne se termine qu'après minuit. L'excuse principale est qu'on voudrait contenter le plus grand nombre possible d'artistes en donnant à toutes les candidates artistes un rôle, et comme elles sont vraiment trop nombreuses pour jouer ensemble, on est amené à multiplier les numéros.

Dans le port peu de mouvements, à part ceux habituels du Miquelon qu'il a repris sans tarder dès son retour le 18 janvier, si bien couvert de glace qu'il fallut que le « Béarn » vienne aider à le dégeler à coups de jets de vapeur.

._*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 313 - mars 1950

Mercredi 15 février. – Les jeunes gens du Foyer Paroissial donnent ce soir leur séance annuelle, qui connaît un grand succès.

Jeudi 16. – Arrivée du « Palitana » et du « Thomas S. Gortone » qui repartent le lendemain.

Dimanche 19. – C'est le dernier dimanche avant le Carême. Il voit comme d'habitude le commencement de l'adoration des Quarante Heures qui continuera demain et mardi.

Mardi 21. – Mardi gras, journée de réjouissances pour grands et petits.

Arrivée du petit chalutier : « Les Barges III ». Il vient faire soigner un blessé, c'est le premier chalutier français de l'année.

Mercredi 22. – Mercredi des Cendres. Le P. Heudes ouvre le soir les prédications du carême.

Jeudi 23. – Départ du chalutier « Les Barges III ».

Vendredi 24. – Temps très froid et violent coup de vent d'ouest. Le verglas et le vent rendent la circulation très difficile. Dans la matinée le vent est si fort qu'il emporte une cheminée de l'école Ste-Croisine qui défonce le toit. D'autres accidents du même genre arrivent ailleurs, notamment au séchoir de la Morue Française. Heureusement que cela se produit vers midi, alors qu'il n'y a plus d'enfants à l'école, ni d'ouvriers au séchoir.

Samedi 25. – Le temps est plus calme le matin mais se gêne un peu dans l'après-midi.

Ce mois de février se termine avec un peu de beau temps. L'hiver de cette année est plus dur que d'habitude. Le froid est plus tenace, on ne voit pas ces alternances de gel et de dégel des années précédentes, et la neige, sans être très abondante, tient bon.

Mercredi 1^{er} mars. - Arrivée du « Miquelon » avec la Poste.

Vendredi 3 – Arrivée du chalutier « l'Heureux » venant déposer un malade, ainsi que le Duguay-Trouin qui repart immédiatement.

Samedi 4. – Départ du « Miquelon ».

Mardi 7. – Arrivée du chalutier italien « Genepesca », pour déposer lui aussi un malade et prendre de l'eau. Il repart le lendemain.

Jeudi 9. – Arrivée du « Miquelon » avec la Poste.

Samedi 11. – Départ de « Miquelon » pour Halifax.

Dimanche 12. – Commencement de la Mission des hommes. Le p. Michel, prédicateur, l'inaugure l'après-midi après les Vêpres, devant une belle assistance.

Lundi 13. – Les chalutiers sur les bancs signalent des pêches médiocres et du très mauvais temps.

Mardi 14. – L'avion de la M. C. A. qui devait venir aujourd'hui est retardé, la piste est impraticable à cause de la glace.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 314 - avril 1950

Réception du Préfet Apostolique ⁽³⁾ dans la Légion d'honneur

C'est le jour de Pâques que la croix de Chevalier de la Légion d'Honneur qui avait été attribuée à Monseigneur par décret du 29 décembre 1949, lui a été remise par M. Henri Dagort, Président du Conseil Général. Le peu de goût du Préfet Apostolique pour les grandes manifestations lui avait fait choisir le cadre modeste du presbytère pour cette cérémonie. Elle se déroula devant un petit nombre d'invités.

Voici les discours qui furent prononcés.

D'abord M. le Président :

Monseigneur,

Au moment d'accomplir le rite glorieux, qui consiste à épingler sur une poitrine recommandée par d'illustres mérites la Croix de la Légion d'Honneur, je me sens pénétré tout à la fois de plaisir et d'émotion.

Vous avez bien voulu me proposer à l'agrément du Grand Chancelier de l'Ordre, pour vous recevoir dans la phalange d'élite que l'héroïsme, le dévouement ou le talent, parfois les trois ensemble, désignent à la reconnaissance nationale. C'est un honneur qui me comble, mais qui me remplit aussi de quelque confusion. Je n'oublie pas que le premier, qui accrocha sur un uniforme, la croix que je vais vous confier, était Napoléon Bonaparte, que de glorieux parrainages ont depuis multiplié son geste au milieu de troupes victorieuses au port d'armes, ou dans des salons lambrissés envahis par toutes les illustrations françaises. Certes, d'autres fois la

³ **Note du copieur** : Bien que non mentionné, il doit s'agir de Monseigneur Raymond Martin, puisqu'il a pris ses fonctions à dans l'archipel le 31 mars 1946.

cérémonie fut plus simple, mais non moins poignante. C'est dans un hôpital au milieu de ses malades que telle religieuse s'est vue honorer; c'est parmi ses lépreux ou dans la brousse africaine, que tel de vos émules a reçu sa récompense. Mais, quel que soit l'appareil modeste ou grandiose, qui entoure les rites, toujours l'éclat principal vient du récipiendaire. Et c'est cela qui me rassure, Monseigneur.

Non pas, que je veuille déprécier la qualité des personnages qui vous font couronner à cette heure, Monsieur le Gouverneur du Territoire, les anciens de l'Ordre, vos proches collaborateurs, l'élite de vos amis et de vos ouailles, c'est là un cortège qui vaut n'importe lequel et je sais que vous estimez le témoignage de respectueux honneur qu'il vous donne.

Mais permettez-moi, Monseigneur, d'exprimer hautement la pensée commune. Devant votre personne sacrée, dont les mérites ne sont pas peut-être de ceux qui frappent le plus les foules, mais certainement de ceux qui suscitent la plus profonde reconnaissance, nous sommes saisis d'un sentiment de religieux hommage qui prouve, spontanément en votre faveur.

Toute la population de St-Pierre aurait souhaité vous crier sa joie avec nous-mêmes. Vous avez préféré garder à la cérémonie de votre décoration un caractère de stricte intimité. Nous nous inclinons devant votre désir. Mais il faut quand même, que vos fidèles sachent, que ce cercle restreint seul admis à vous honorer avait conscience d'une délégation unanime, et qu'il s'est acquitté à sa louange de la tâche qui lui était échue.

Il est toujours délicat de glorifier des mérites qui ne cherchent qu'à se cacher; il est difficile à un laïc, si « pieux » soit-il, de découvrir les profondeurs d'une âme sacerdotale.

Pourtant, Monseigneur, il n'est vertu si secrète, qui ne brille parfois au dehors, comme la lueur d'une bague mystérieuse, et le dévouement de l'Apôtre peut se faire apprécier de tous.

Si nous ignorons presque tout, de votre vie avant votre arrivée dans nos îles, sinon que vous avez rempli avec éloge le devoir militaire, que vous avez professé au Séminaire Colonial de Paris, où la qualité de votre enseignement, vous a fait choisir pour de plus hautes fonctions, du moins, depuis que votre existence s'écoule au milieu de nous, sommes-nous les irrécusables témoins tous les jours, du paternel et généreux dévouement, avec lequel vous vous donnez inlassablement à notre bien.

Quand les rideaux s'écartent discrètement sur votre passage, c'est pour vous suivre jusqu'au détour de la rue avec plus d'affectueux respect. Quand vous pénétrez dans une famille, votre souriante et compréhensive bonhomie, dégèle et conquiert. Chaque fois que vous ouvrez la bouche dans Votre Église ou que vous intervenez publiquement, c'est une parole de paix, qui tombe sur une foule attentive, c'est un geste d'harmonieuse conciliation qui s'opère. Dans vos armes brille un cœur ardent, et le grand Saint-Martin, distribue au pauvre d'Amiens, la moitié de son manteau. En dehors des significations religieuses et mystiques, ce double symbole nous parle d'amour, de charité, d'union des cœurs. Il était nécessaire, après les troubles de la guerre, au peuple de notre Territoire d'entendre pareille prédication, afin de se regrouper autour de son clergé vénéré, comme il se réjouit, de pouvoir le faire d'autre côté autour du jeune Administrateur qui le gouverne actuellement.

Je suis persuadé, Monseigneur, que c'est d'abord ce succès, d'une atmosphère détendue dans nos îles, d'un climat de pardon, d'oubli, précurseur d'un retour à la reconfortante et légendaire fraternité d'antan, que le Gouvernement de la République Française a voulu reconnaître, et consacrer en vous accueillant dans la cohorte des légionnaires d'honneur.

C'est une très grande joie pour nous tous de la constater. Ce m'est un particulier avantage, de le dire dans un cercle choisi, mais pour une audience plus large. Monsieur le Préfet Apostolique, portez fièrement la croix que je vous remets avec émotion, rougissez sans remords, la boutonnière de votre soutane violette. Dites-vous bien, je le déclare en accord avec tous mes amis de l'Ordre, même avec Révérende Mère Saint-Jacques et Révérende Mère Odile, que c'est sur votre cœur, que toute la population Saint-Pierraise verra briller l'insigne du mérite, avec le plus de contentement, et de filiale gratitude.

Puis ce fut le tour de M. le Gouverneur.

Monseigneur,

M. le Président du Conseil Général vient, en termes élevés, de rappeler les mérites particulièrement probants qui vous ont valu la haute distinction, pour la remise de laquelle vous n'avez voulu réunir, autour de vous, qu'un petit nombre de personnalités et d'amis, afin de conserver à cette cérémonie le caractère d'intimité et de simplicité, qui convient seul à votre modestie bien connue. En fait, par delà ce petit cercle, c'est toute la population de l'Archipel qui vous exprime, Monseigneur, avec ses sentiments de déférente affection, la satisfaction qu'elle ressent à vous voir récompenser (*sic*).

Je respecterai toutefois, le signe sous lequel vous avez tenu à placer cette réunion, en me bornant à reprendre, sous l'angle Chef du Territoire, certains points de l'allocution de M. le Président du Conseil Général, sur lesquels on ne saurait trop insister.

En ouvrant, il y a quelques jours, la session ordinaire de la Haute Assemblée locale, j'ai montré qu'en raison de la raréfaction croissante des devises mises à notre disposition, et des incertitudes qui grèvent bien des secteurs de l'économie, l'Archipel se trouvait dans une situation singulièrement précaire. J'ajoutais que malgré ces facteurs défavorables, des résultats certains avaient été enregistrés en de nombreux domaines et qu'il était permis d'en espérer d'autres.

Ce bilan positif, nous n'avons pu l'inscrire que parce que les efforts dont j'ai souligné le nombre et la valeur, dans mon allocution du 31 mars ont été prodigués dans une atmosphère détendue.

Peu d'années nous séparent pourtant de cette époque où s'affrontaient deux blocs imprudemment constitués, puis durcis, par certaines personnalités, dont plusieurs étaient sans doute animées de bonnes intentions, mais qui eurent le grave tort de transporter leurs passions intellectuelles dans les actes de la vie courante, ce qui est la définition même du fanatisme, de tous les fanatismes, quelle soit la chapelle politique, ou autre, dont ils se réclament.

Que de chemin parcouru depuis lors.

Qu'il me soit permis, Monseigneur, dû votre modestie en souffrir, de souligner la part considérable qui vous revient dans cet apaisement des esprits. Vous avez eu la chance, sans doute, de voir réunis, autour de vous, un état-major de Pères, justement appréciés de la population, de par le succès de leur enseignement et de leurs initiatives post-scolaires, d'autre part, une pléiade de Sœurs à l'admirable dévouement.

Il vous a fallu toutefois, orchestrer tous ces efforts, et redresser les découragements que l'on est tenté parfois de ressentir, devant la difficulté de retenir, sur le chemin des périls, une tumultueuse jeunesse, à laquelle l'Archipel offre hélas, trop peu de distractions salutaires. Il vous a incombé, également, de trouver dans le pays et notamment auprès de Pouvoirs publics parfois réticents, l'aide nécessaire au maintien et au développement d'un enseignement, dont tout esprit de bonne foi doit reconnaître qu'il est le plus sûr garant de la paix sociale, cependant que, matériellement et budgétairement, toute autre solution est impensable.

Ces multiples activités n'ont été couronnées de succès que parce que vous avez su garder le contact avec la réalité, affronter les difficultés successives avec une souriante et compréhensive mansuétude, y joindre enfin un sens aigu des nuances et des contingences, sans lequel aucun guide ne peut être suivi dans ce petit pays, où l'opinion est volontiers, comme la mer, mouvante et diverse.

Ces qualités sont hélas ! l'apanage que d'un petit nombre.

Puissiez-vous donc, Monseigneur, les déployer de longues années encore pour le plus grand bien de notre cher Archipel.

Et enfin le nouveau Chevalier :

Monsieur le Gouverneur,

Monsieur le Président du conseil Général,

Les cérémonies de ce genre mettent dans une situation difficile. On ne peut tout de même pas approuver sans restriction les éloges qui sont donnés si généreusement, et par ailleurs, refuser ces éloges prend vite un air de fausse modestie qui ne trompe personne. Je me contenterai donc, Monsieur le Gouverneur et vous, Monsieur le président, de vous remercier pour les bonnes paroles que vous venez de prononcer et dont je retiendrai surtout la bienveillance et la sympathie qu'elles témoignent.

Comme cette décoration elle-même d'ailleurs que je dois surtout à l'appui du Conseil Général et du député de St-Pierre, ainsi qu'à la proposition de M. le Gouverneur, elles sont la preuve de la bonne entente et de cordialité qui règlent nos rapports. Je m'en réjouis évidemment, mais je suis sûr que ce sentiment est partagé par la très grande partie de la population de nos îles.

Nos activités s'exercent sur des plans différents, mais la vôtre, M. le Gouverneur, et la vôtre aussi, M. le Président – et en vous nommant, je pense à tous les membres du Conseil Général – ainsi que la mienne ont le même but : le bien de ce pays. La compréhension mutuelle qui nous anime est également un soutien réciproque, et elle ne peut être qu'un gage de succès dans nos efforts.

(L'absence de M. Georges Daguerra, due à une indisposition fit omettre le paragraphe suivant, il garde néanmoins toute sa valeur.)

Lundi 3. – Quelques grains de neige et de la brume qui persiste les jours suivants.

Mercredi 5. – Arrivée du « Jacques Cœur », nouveau chalutier trop grand pour entrer et qui reste au frigo. Il expérimente cette année toute une installation moderne de pêche congelée.

Jeudi 6. – Jeudi-Saint avec sa liturgie si belle, évocatrice des grands souvenirs des derniers jours du Christ. Le chant des Ténèbres le soir, si difficile à suivre par les fidèles et qui restait pratiquement la prière du clergé seulement, est remplacée par une Heure Sainte où tout le monde peut prendre part aux chants, aux prières et s'associer aux belles pensées suggérées par le lecteur.

Vendredi 7. – Vendredi-Saint. Le Chemin de Croix de l'après-midi voit la traditionnelle affluence de tous les ans où notre église devient trop petite.

Samedi 8. – Samedi-Saint. – L'office commence dans une église pratiquement vide qui ne se remplira que très peu ... Toute la nuit la neige tombée en grande abondance, rendant la circulation très difficile. La Marchandise du Miquelon arrivé hier doit être livrée en traîneaux.

Dimanche 9. – Dimanche de Pâques. Le temps reste désagréable et la circulation difficile, mais malgré tout les offices du matin et la Grand'Messe pontificale voient une assistance nombreuse, dans une église qui a, malgré tout, un grand air de fête avec sa décoration et son illumination, avec des chants d'une haute qualité qui font honneur à la chorale et au maître de chapelle dont ce beau résultat récompense bien des efforts.

._*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 315 - mai 1950

Jeudi 13 avril. – L'« Aventure » arrive dans la matinée par beau temps. Elle vient de France après escale à Lisbonne. Elle assurera cette année encore le service des Bancs. Elle repart dimanche avec deux matelots du « Groenland » et un de l'« Urania », qui étaient en traitement à l'hôpital de St-Pierre.

Mardi 18. – L'avion de la M. C. A. fait aujourd'hui son courrier par un temps splendide, il amène à St-Pierre la Révérende Mère Marie de St-Jean, Supérieure Générale des Sœurs de St Joseph. Elle est accueillie à son arrivée par les autorités militaires, civiles et ecclésiastiques pendant que les Scouts, les Guides et les Ames Vaillantes font la haie.

Dans l'après-midi départ du « Miquelon » pour Halifax avec un chargement de morues.

Dimanche 23. – Arrivée du « Miquelon » dans la soirée.

Mercredi 25 (sic). – L'avion gêné hier par le mauvais temps réussit à venir dans l'après-midi, il ne reste qu'une heure.

Samedi 29. – Départ du « Phoque » pour les Bancs.

Dimanche 30. – Les enfants des écoles des Sœurs donnent aujourd'hui une séance à l'œuvre des Mers en l'honneur de la Supérieure Générale.

Le « Miquelon » arrive dans la matinée.

Lundi 1^{er} mai. – Départ du « Miquelon » pour Sydney, maintenant libre de glace.

Mercredi 3. – C'est maintenant aux anciennes élèves des sœurs à fêter la Supérieure Générale. Elles donnent « Ces Dames aux chapeaux verts » devant une assistance nombreuse. Il y a une reprise le vendredi.

Jeudi 4. – Arrivée du « Miquelon », venant de Sydney avec un chargement de charbon.

Vendredi 5. – Arrivée du chalutier « Atlantique » dont l'achat est envisagé par le Territoire.

Samedi 6. – Le « Miquelon » va livrer du charbon à Miquelon.

Dimanche 7. – Dans la soirée un orage violent éclate, avec une chute de pluie d'une violence rarement vue à St-Pierre. Plusieurs rues de la ville se trouvent endommagées par de profonds ravinements. La route du Cap à l'Aigle est obstruée par des masses de terres charriées par l'eau descendant de la montagne. Plusieurs caves sont inondées.

Lundi 8. – Arrivée du « Galloway Kent » avec du bétail.

Radiodiffusion Française

Il y a deux émissions par jour sur Saint-Pierre et Miquelon : 1° de 00 h. 00 à 01 h. 30 GMT sur 31 m. 38, soit 9560 Kcs.

2° de 12 h. 00 à 12 h. 30 GMT sur 16 m. 81, soit 17 850 Kcs.

Émissions d'informations diverses, sauf de 00 h. 30 à 01 h. 10 où un programme artistique est diffusé.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 317 - juillet 1950

Jeudi 15 juin. – Le Miquelon part à Sydney à 2 h., mais revient à 9 h. le soir en avarie de moteur. Le *Phoque* arrive avec 5 000 quintaux.

Vendredi 16. – Arrivée de l'*Aventure* avec le corps d'un ramendeur décédé sur le *Président Houduce*.

Samedi 17. – Arrivée du vapeur Norvégien *Jan* avec 2 400 tonnes de sel et départ de l'*Aventure* pour *Argentia* et les *Bancs*.

Dimanche 18. – La procession de la Fête-Dieu qui n'avait pu avoir lieu dimanche dernier ne peut pas encore sortir aujourd'hui à cause de la pluie et de la brume. C'est la troisième année que le grand parcours ne peut être fait.

Lundi 19. – Arrivée de l'*Eskimo*, venant de Charlottetown et du *Président Houduce*.

Mardi 20. – Arrivée du *Blue Seal*.

Mercredi 21. – Départ du *Président Houduce*. Il y a du capelan en abondance à Miquelon et à Langlade.

Vendredi 23. – Le *Miquelon* repart pour Sydney et arrivée de l'*Avant-Garde* qui déclare 10 300 quintaux et rapporte que la pêche est meilleure depuis quelques jours.

Dimanche 25. Arrivée du *Miquelon*.

Mardi 27. – Départ du *Miquelon* pour Sydney où il doit aller en réparations.

Mercredi 28. – Arrivée du *Wellington Kent* qui repart le même jour après déchargement.

Vendredi 30. – Arrivée de l'*Angélus* avec 200 tonnes et de l'*Aventure* qui ramène des malades des *Bancs*. Elle annonce que la pêche est bonne au Grand Nord.

Samedi 1^{er} juillet – Départ de l'*Avant-Garde*. Il y a un peu de capelan à l'anse à l'*Allumette*.

Dimanche 2. – Départ de l'*Aventure*.

Jeudi 6. – Arrivée du *Miquelon*.

Dimanche 9. – Arrivée de l'*Eskimo*.

Mardi 11. – Arrivée de l'*avion postal* avec 13 passagers, il a dû en laisser 9 à Sydney, le mauvais état de la piste obligeant les pilotes à la prudence. Il repart peu après pour chercher les passagers restant et revient avec eux dans la soirée. Parmi ceux-ci, le R. P. Péghaire professeur à l'Université de Montréal, venu pour la retraite des Sœurs et des Pères.

Mercredi 12. – Arrivée du *Wellington Kent*.

Jeudi 13. – Le *Phœbé* va chercher une équipe de foot-ball de St. John's en tournée dans la péninsule de *Burin*.

Samedi 15. – Le *Béarn* part à Miquelon, remorquant la nouvelle cale de Miquelon construite à St-Pierre et qui va faire suite à l'ancienne.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 318 – septembre 1950

Dimanche 16 juillet. – Arrivée du « Miquelon ». Match de foot-ball avec une équipe de St. Johns. St-Pierre gagne par deux à un. C'est la revanche de la défaite subie par St-Pierre vendredi dernier avec la même équipe de foot-ball.

Lundi 17. – La « Coromandière » (sic) va reconduire à Grand Bank l'équipe de foot-ball.

Mardi 18. – Départ du « Miquelon » pour Sydney avec les Scouts qui vont camper à Chéticamp pour deux semaines.

Jeudi 20. – Arrivée du « Miquelon » et du « Phoque » qui déclare 5 000 quintaux.

Vendredi 21. – Arrivée d'une goélette de Fortune avec une équipe de foot-ball et 40 touristes.

Samedi 22. – Match de foot-ball avec Fortune. St-Pierre gagne par 5 à 0.

Dimanche 23. – Le « Baccalieu » fait escale pour déposer à la cale du Frigo les Guides de Terre-Neuve venues camper pour deux semaines. La deuxième équipe de St-Pierre joue de nouveau avec Fortune et gagne par 3 à 1.

Lundi 24. – Le « Béarn » va conduire les Guides à Miquelon où a lieu le camp. Arrivée du « Foudroyant » venant de St-Louis du Rhône, via Oran, après 27 jours de traversée. Il apporte du sel.

Mardi 25. – Arrivée de l'« Aventure » venant de Boston.

Mercredi 26. – Arrivée du « Wellington » qui repart avec une partie de la pêche de capelan. Départ du « Phoque » qui a livré 5 700 quintaux.

Jeudi 27. – Arrivée du « Miquelon », venant d'Halifax. Départ de l'« Aventure » pour Argentinia et ensuite croisière au Groenland. L'encornet fait son apparition. Le « Miquelon » repart pour Sydney.

Samedi 29. – Arrivée du « Blue Seal » venant de Montréal, il repart pour St. John's aussitôt son déchargement terminé. Une équipe de St. John's vient jouer avec St-Pierre qui gagne encore par 7 à 2. Arrivée du « Galloway Kent ».

Dimanche 30. – Arrivée du « Miquelon » et départ du « Galloway Kent » Match de revanche de St. John's qui perd encore par 8 à 0.

Mardi 1^{er} août. – Arrivée de l'Avant-Garde qui déclare 540 tonnes elle doit livrer 100 tonnes.

Mercredi 2. – Les Guides reviennent de Miquelon.

Vendredi 4. – Le « Baccalieu » vient reprendre les Guides de Terre-Neuve. On trouvera par ailleurs l'article d'un journal donnant leurs impressions. De nombreuses lettres sont aussi venues disant leur joie de ce séjour parmi nous et leur reconnaissance à tous ceux qui ont contribué à le rendre agréable.

Samedi 5. – Départ de l'« Avant-Garde ».

Dimanche 6. – Arrivée de l'« Atlantique » avec 5 800 quintaux.

Lundi 7. – Un avion de Gander vient prendre Mère Marguerite, Supérieure des Religieuses et Mère Madeleine de Miquelon qui partent pour un voyage à Rome. Sœur Lucilie et Sœur Marcel qui rentrent en France les accompagnent.

Mercredi 9. – Arrivée du « Wellington Kent » et du « Miquelon » qui ramène les Scouts.

Jeudi 10. – Le « Miquelon » repart avec une partie des Jocistes qui vont passer des vacances à Sydney.

Mercredi 16. – Départ de l'« Atlantique ».

Vendredi 19. – Départ du « Miquelon » pour Halifax.

Dimanche 20. – Le pèlerinage à Savoyard peut avoir lieu malgré un temps maussade qui n'empêche pas la présence de nombreux pèlerins. mais la cérémonie doit être écourtée. Le « Béarn » part à Grand Bank avec l'équipe de foot-ball et environ 70 touristes.

Lundi 21. – Match de St-Pierre à Grand Bank, mais St-Pierre abandonne à la mi-temps les joueurs de Grand Bank refusant d'accepter une décision de l'arbitre.

St-Pierre fut atteint à 5 h. de l'après-midi. A l'arrivée, une foule nombreuse était sur le quai pour saluer les arrivantes. Des cris de bienvenue accompagnèrent l'accostage, tandis qu'une souriante compagnie de sœurs guides les attendaient. Quand la Commissaire Ewing descendit à terre, un ordre fut donné en français et une garde d'honneur, avec drapeau tricolore et fanions de groupe et de patrouille, se mit au garde à vous pour un salut de bienvenue. Le contact se fit ensuite et Miss Ewing aime à se rappeler les baisers bruyants qu'elle reçut sur chaque joue, selon la manière traditionnelle française.

Le groupe fut ensuite conduit à l'école qui devait les abriter pour leur première nuit en terre étrangère mais une terre dont on ne serait trop apprécier la gentillesse et l'hospitalité.

Le lendemain matin, à 9 h. 30, toutes les guides qui devaient camper quittèrent Saint-Pierre pour Miquelon où le camp était fixé.

Nous citons d'après le journal du Commandant du camp « ... nuit dans l'école, et quitté par bateau à 9 h. 30 pour Miquelon, arrivé à 12 h 55. Dîner puis départ pour le camp en truck, montage des tentes. Belle journée. Souper et feu de camp avec chant et danses populaires. Couchées à 10 h ».

Mardi, également très beau », continue le journal « routine habituelle des camps. Mardi soir, grosse chute de pluie et plusieurs tentes mouillées, on doit se réfugier dans une ferme proche mise à notre disposition. on y sèche la literie et on y prend les repas. Tout n'est pas qu'amusement dans un camp, à moins qu'on ne soit prêt à prendre les inconvénients comme les avantages ».

« Jeudi, le temps se mit au beau, avec du soleil; contrairement au mercredi. Vendredi fut encore meilleur et tout fut bientôt sec sous la chaleur du soleil. Promenade dans l'après-midi et on ramasse du bois pour le feu. Cette nuit, beau feu de camp, avec danses populaires.

« Miss Ewing garde un souvenir spécial de ces danses populaires; avec les chants français bien exécutés, elles furent un plaisir pour les visiteuses. Celles-ci apprirent vite quelques-uns de ces chants, sous la direction de Sœur Marguerite et de sœur Dominique. Quand elles les chanteront plus tard ou danseront les rondes, cela rappellera de joyeux souvenirs à celles qui eurent la bonne fortune de les entendre et de les voir.

« Samedi fut un autre jour ensoleillé, avec bain l'après-midi, dans une eau assez chaude. Pas de feu de camp le soir, car les guides françaises doivent se lever de bonheur (*sic*) le lendemain pour aller à la bénédiction d'une nouvelle chapelle en l'honneur de Ste-Thérèse.

« Lundi, beaucoup de vent. La cour d'honneur prend des dispositions pour fêter l'anniversaire de Doreen Wiseman, Doreen est la fille du Brigadier Wiseman de l'Armée du Salut. Sœur Françoise fait un gâteau superbe.

« Grand feu de camp sur la grève, le soir; tous les Miquelonnais sont invités. Le Maire, le Délégué du Gouverneur y assistent. Les guides ont ensuite une petite fête et se jouent quelques bon tours (traditionnels à la fin d'un camp). On leur avait demandé de ne pas exagérer, mais Miss Ewing nous informe qu'un sac de couchage plein à craquer de têtes de morue et de goémon n'est pas un lit confortable.

« Il se met à pleuvoir dans la nuit, et cela aurait rendu la levée du camp pénible, avec les tentes mouillées, mais la pluie s'arrête dans la matinée et le soleil en même temps qu'un bon vent fit tout sécher. « Quitté Miquelon à 4 h. et arrivée à St-Pierre à 10 h. fatiguées et ayant froid.

« Vendredi, préparation pour le départ par le « Baccalieu » qu'on attend à 6 heures. Arrivée à Argentinia à 1 h. de l'après-midi, samedi.

Toutes nous avons l'impression que des liens avaient été noués solidement et que le but du camp – amicales relations internationales – avait été atteint. Aucune Guide n'était contente de partir si vite. Beaucoup auraient bien voulu rester encore au moins une semaine. Nous espérons que beaucoup d'amitiés durables auront été établies et que cet échange de camps pourra se répéter dans l'avenir.

Pendant leur séjour à St-Pierre, beaucoup de Guides terre-neuviennes furent invitées à de délicieux repas français comme hôtes des familles de Guides françaises.

Nous citons maintenant une partie du journal de Miss Ewing qui montre les sentiments des visiteuses envers une contrée de coutumes langage, manières étrangères. Miss Ewing dit : « Impressionnées par le respect et l'obéissance des Guides françaises envers leurs cheftaines, par leur entrain à remplir leurs charges. La différence de langage ne fit aucune difficulté. Grandement impressionnées par la manière dont les religieuses, Sœur Marguerite et Sœur Dominique travaillèrent avec les Guides de Terre-Neuve pour le succès du camp, prenant part à toutes les activités y compris les danses et les chants. ».

La conduite des Guides de Terre-Neuve fut toujours excellente.

Les Guides qui campèrent à St-Pierre, venaient de St-Jean, Port-Union, Carbonear, Grand Falls et Corner Brook. Elles étaient sous le commandement de Miss Ewing, assistée de Miss N. Tessier et de Miss A. Chatwood. Mis Eveleigh était infirmière du camp.

Il y a quelques jours maintenant qu'elles sont de nouveau chez elles, après s'être amusées autant que possible et avoir découvert et goûté l'hospitalité d'une race qui leur était étrangère, il y a quelques semaines. Elles se sentent aussi proches d'elles maintenant que de leurs propres compatriotes.

Si, grâce à ce camp, seulement une Guide, soit de Terre-Neuve, soit de St-Pierre, a appris à mieux apprécier son prochain, ce camp atteint son but.

Les Âmes vaillantes à Miquelon

26 juillet. – Flic flocc, qui frappe au carreau ? ... Ce sont de grosses gouttes d'eau.

Hélas oui ! il faut se rendre à l'évidence, il pleut ... c'est même plus que de la pluie, un second déluge... Notre camp à Miquelon risque fort d'être ... dans l'eau. Que faire ? partir ou rester se demande le capitaine du Béarn. Après bien des hésitations nous levons l'ancre avec entrain, après, faut-il le dire, avoir pris des pilules contre le mal de mer qui se fait pas sentir ...; jusqu'à Langlade où nous faisons escale pendant 2 h. La pluie qui tombe presque sans arrêt ne permet pas de faire vite dans le débarquement des marchandises.

11 h. En route pour Miquelon. La pluie redouble. Roulis, tangage et mal de mer, nous sommes mouillées et re-mouillées. Les éclairs, le tonnerre se mettent de la partie .Pour comble de malheur il faut débarquer en doris car le capitaine très prudent a cru bon de ne pas accoster.

Pour les enfants qui sont lestes ce n'est qu'un jeu mais les dirigeantes, malgré leur entrain sont soucieuses. Toute la literie est « trempée mouillée ». Au moment où nous croyons nos déboires bien finis : panne de moteur, sous l'orage qui sévit de plus belle. Il ne nous reste qu'une chose à faire pendant que « la pluie sur nos têtes tambourine » accepter philosophiquement la chose ...

Les plus grandes joies ont une fin dit-on, les déboires aussi et un accueil des plus chaleureux nous attend chez Mère Madeleine qui nous a préparé un réconfortant dîner. Monseigneur est là, le P. Pichon a mis le Foyer à notre disposition – en peu de temps tout sèche, tout fume ...pittoresque exhibition de lits et couvertures devant le poêle chauffé à blanc pour la circonstance.

9 h. du soir, tout le monde dort, sommeil réparateur qui rend les corps dispos, prêts à affronter la vie du camp qui commence.

Tous les matins : lever matinal (c'est un peu dur de quitter son lit) et messe de Monseigneur où nous assistons en commun avec les Guides. Après chaque messe un petit mot pratique nous aide à envisager la journée :sourire toujours dans la charité, le dévouement à toutes et même à la ... corvée, non, à la joie de l'épluchage des légumes.

Un déjeuner copieux, et le reste de la journée se passe dans le travail en équipe : ordre au dortoir, vaisselle ...

Midi nous trouve avec un appétit de plus en plus aiguisé par le bon air de Miquelon et l'odeur délicieuse qui se dégage des casseroles.

Viennent ensuite les après-midi de grandes promenades pendant lesquelles nous préparons les feux de camp du soir, veillées intimes toujours trop courtes à notre gré.

Faut-il nous décrire nos randonnées ? non, n'est-ce pas, vous connaissez le phare où le gardien si bienveillant nous a permis d'admirer à loisir la grosse lampe qui brûle toutes les nuits : la dune où l'on prend des bains de pieds. Je ne puis passer sous silence notre pèlerinage à la Pointe au cheval, à pied pour les plus vaillantes, pour assister à la bénédiction de la si jolie petite chapelle. Et la cueillette des plates-bières !!! quand à l'aller et au retour nous chantions à la mesure des cahots du camion mis à notre disposition par M. le Délégué et M. Gauvain.

Et les précipices !

Vous voyez qu'en fait d'excursions nous avons été gâtées.

Un feu de camp spécial où tout Miquelon a été invité, groupa fraternellement Guides et Âmes Vaillantes. Tout le monde se prêta gentiment à ce qui avait été préparé. Retour dans la nuit noire.

Nous garderons longtemps le souvenir de cette soirée délicieuse qui a encore resserré le lien unissant nos œuvres.

Comme je l'ai déjà dit tout a une fin : c'est le 4 août ... déjà le retour ! Hé oui nous allons retrouver nos familles sous la pluie ... nous n'avons pas de chance il pleut encore.

9 h. 30 ça y est ! le « Béarn » arrive.

Il s'agit maintenant de hâter les derniers préparatifs – dire au revoir aux Sœurs de Miquelon toujours si hospitalières et dévouées, prendre les pilules très efficaces contre le mal de mer.

Mère Jean regarde avec satisfaction les mines superbes de ses A. V. qui chantent à pleins poumons, heureuses, après ces jours de détente, de retrouver la maison familiale où elles essaieront de mettre en pratique les paternelles recommandations de Monseigneur, de se souvenir des bons exemples donnés par l'une ou l'autre et d'essayer de garder « le sourire toujours ».

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Echos du mois

Foyer Paroissial n° 319 - octobre 1950

Mardi 12 septembre. – L'Avion de la M. C. A. atterrit à midi avec 31 sacs postaux et 7 passagers. Il repart avec 12 passagers dès 13 h., les prévisions atmosphériques étant plutôt mauvaises.

Mercredi 13. Arrivée de St-Jean du « Blue Seal » qui chargent 1 000 boucauts de morue pour les transborder à Montréal.

Jeudi 14. – Le « Béarn » repart à Langlade prendre les passagers qui n'ont pu s'embarquer hier à cause d'un fort ressac

Vendredi 15. – Le « Miquelon » part pour Halifax avec un chargement complet de caisses de morues séchées. L'« Armoricaïn » notre ex-bateau postal arrive pour réparations.

Mardi 19. – Arrivée de l'avion de la M. C. A. avec la poste et 12 passagers, il repart à 5 h. 30 avec 3 passagers.

Jeudi 21. – Le « Miquelon » arrive d'Halifax avec 175 tonnes de marchandises diverses. Arrivée du « Galloway Kent » venant de Montréal via Charlottetown avec du bétail principalement.

Vendredi 22. – Notre bateau postal part à Miquelon dès 4 h. du matin pour y prendre les touristes devant passer la journée à Grand-Banc. En fait ils y passeront la nuit pour s'en revenir avec grosse brise le samedi matin.

Dimanche 24. – Le « Blue Seal » arrive de Montréal pour prendre le stock de capelans encore dans le territoire. Le « Miquelon » part pour Sydney.

Lundi 25. – Dans la matinée, temps extrêmement noir au point que le Béarn en route pour Miquelon doit allumer ses feux. Est-ce le prélude à l'éclipse totale annoncée hier soir à radio-Canada ... ou bien est-ce dû à une accumulation extraordinaire de nuages provenant en partie d'un incendie de forêts au nord de St-Laurent ? Les deux bruits circulent en ville avec force commentaires ! ...

Mardi 26. – Arrivée du chalutier « Victoria » venu livrer 200 tonnes à la maison Monnier.

Mercredi 27. – Le « Miquelon » arrive de Sydney avec 3 passagers, 172 sacs postaux et un chargement de charbon.

Jeudi 28. – L'avion postal atterrit à midi avec courrier et passagers pour repartir à 4 h. Arrivée de l'« Aventure ».

Vendredi 29. – Départ du « Miquelon » pour Sydney.

Dimanche 1^{er} octobre. – Départ de l'« Aventure » pour les Bancs, les Açores, Lisbonne et Toulon. Départ du « Victoria » pour St-Jean et les Bancs.

Lundi 2. – Les deux grues se trouvant sur la cale de l'« Island Coal » en mauvais état tombent à la mer, la 1^{ère} à 5 h. du soir, la 2^e à 10 h. Fort heureusement, aucun accident de personnes à déplorer;

Jeudi 5. – Arrivée du « Wellington Kent » venant de Montréal via Charlottetown avec légumes et bétail. – Arrivée du chalutier « Patrie » qui livra 100 tonnes à la maison Monnier. – Arrivée de l'avion postal à 5 h. du soir avec poste et 9 passagers. Il repart à 6 h. 15 avec 8 passagers dont notre Préfet Apostolique, Mgr Martin, se rendant à Rome via la France. Nous avons su depuis que le voyage de Monseigneur a été ultra rapide puisque parti de St-Pierre, au soir, il se trouvait à Paris le lendemain matin vers 10 h.

Samedi 7. – Le « Béarn » part pour Miquelon avec 100 tonnes de morue qui vont être séchées là-bas.

Mardi 10. – le « San José » de la Cie Générale Transatlantique, tant attendu puisqu'il nous apportait de France plus de 900 tonnes de marchandises, passe tôt le matin au large de St-Pierre en route pour Montréal. Cependant sur demande pressante du gouverneur et de la Chambre de Commerce, le temps s'étant bien amélioré dans la matinée il rebrousse chemin et arrive à 3 h. Le débarquement des marchandises commencera à 7 h. du soir pour se poursuivre jusqu'à 11 h. 30.

Mercredi 11. – L'« Atlantique » arrive à St-Pierre pour livrer de la morue, charbonner et prendre du sel.

Jeudi 12. – Vraiment le « San José » n'a pas de chance et nous non plus ! Vue le ressac à la cale du Frigo, il largue les amarres à 7 h. 30 du matin et reprend la route de Montréal avec les 2/3 de nos marchandises.

Camp Scout 1950 (Suite)

1 page ½ de 139 à 140. Signée A. Lespagnol.

._*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Echos du Mois

Foyer Paroissial n° 320 - novembre 1950

Dimanche 15 octobre. – Pendant qu'à Rome se déroulent les grandes cérémonies de la béatification d'Anne Marie Javouhey, on s'y associe ici en donnant aux offices du dimanche le plus de solennité possible. Le P. Palussière fait, en termes éloquents, le panégyrique de celle qui fonda la Congrégation des religieuses qui se dévouent parmi nous et qui les envoya elle-même ici en 1826.

La vedette à moteur « Newfoundlander » affrétée pour remplacer le « Miquelon » arrive à 10 h. et repart à 5 h. pour Halifax.

Lundi 16. – Arrivée de l'« Armoricaïn » avec la poste et du charbon.

Mardi 17. – L'« Armoricaïn » va à Miquelon livrer du charbon.

Mercredi 18. – Arrivée du « Wellington Kent » et de « Eskimo ».

Jeudi 19. – Départ de l'« Armoricaïn » pour Sydney.

Samedi 21. – Arrivée du « Newfoundlander » d'Halifax, avec une partie de l'équipage du « Miquelon » qui ne garde six hommes à bord pendant les réparations.

Dimanche 22. – Commencement d'incendie dans le grenier de la douane, maîtrisé peu de temps après l'arrivée des pompiers. La cause de cet incendie est inconnue, ce grenier était rempli de vieilles archives.

Lundi 23. – Départ du « Newfoundlander » pour Montréal pour prendre le fret laissé par le « San José » environ 600 tonnes.

Mardi 24. – Arrivée du « Blue Seal » de Montréal, il repart le même jour pour St. John's.

Mercredi 25. – Arrivée du « Duncas Kent » de St. John's, venant prendre des boucaults (*sic*) de morue.

Samedi 28. – Un avion de Gander fait deux voyages pour prendre huit jeunes gens qui, après quatre mois de stage à l'école de pêche de Cancale, devront embarquer sur le chalutier local l'« Atlantique » pour la campagne de pêche 1951.

Dimanche 29. – Fête du Christ-Roi. Un temps très beau permet encore cette année, une cérémonie l'après-midi à la statue du Christ-Roi. L'assistance est très nombreuse.

L'« Armoricaïn » arrive de Sydney.

Lundi 30. – Arrivée de la goélette « Freda » de Grand Bank pour prendre des caisses de morue pour Halifax.

Mercredi 1^{er} novembre. – Fête de la Toussaint. L'absence de Monseigneur retenu à Sydney par le mauvais temps, empêche la messe pontificale, mais la fête est néanmoins célébrée avec toute la solennité possible.

Jeudi 2. – L'office solennel pour les morts est célébré le matin, et suivi de la procession au cimetière; l'affluence est très nombreuse.

L'avion ramène Monseigneur le Préfet Apostolique qui revient de son rapide voyage à Rome, qui lui a permis d'assister aux cérémonies de la béatification d'Anne-Marie Javouhey. Au cours d'une audience accordée le mardi 17 octobre, S. S. Pie XI témoigna beaucoup d'intérêt et de sympathie pour notre petite Préfecture Apostolique.

Samedi 4. – Arrivée du « Newfoundlander » de Montréal avec le fret du « San José ».

Mardi 7. – Départ du « Newfoundlander » pour Sydney.

Samedi 11. – Anniversaire de l'Armistice. La journée est marquée par un congé général, dans la matinée un cortège où prennent part toutes les personnalités du pays ainsi que des délégations d'Anciens Combattants va déposer une gerbe au Monument aux Morts de la guerre.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 321 - décembre 1950

Saison sportive : 4 pages. 172-175

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 323 - février 1951

Les Chevaliers de Colomb

C'est l'une des plus importantes sociétés catholiques d'Amérique. elle fut fondée en 1882, par le Rev. Michel Mc Givney, curé de Ste-Marie de Newhaven dans l'état de Connecticut.

Entre autres buts, Mc Givney se proposait d'utiliser la tendance qui portait beaucoup de catholiques américains, surtout parmi les Irlandais d'origine, vers les sociétés secrètes : pour les détourner de la franc-maçonnerie et autres groupements anti-catholiques. Il pensait que le plus simple était de leur fournir un moyen innocent de satisfaire leur goût du mystère apparent et des titres à panache.

Ce fut d'abord seulement une société de secours mutuels, mais l'ordre admit bientôt des personnes qui ne recherchaient pas des avantages économiques, mais voulaient poursuivre des fins morales.

Les initiatives bienfaitantes prises par les Chevaliers de Colomb sont très nombreuses; parmi les dernières en date, il faut au moins citer le vote d'un million de dollars, en 1944, pour assurer une éducation secondaire aux enfants des membres de l'ordre morts du fait de la guerre ou devenus invalides pour raisons de guerre. En 1921, les Chevaliers avaient fait au Pape le don d'un million de dollars pour ses œuvres.

Seuls les catholiques pratiquants peuvent être Chevaliers de Colomb. Chaque section locale a un aumônier nommé par l'évêque.

D'après le Catholic Almanac de 1947, il n'y avait en juin 1946, 584.496 chevaliers, répartis en 2560 « councils, à travers les Etats-Unis, le Canada, Terre-Neuve, l'Alaska, Cuba, le Mexique et Porto-Rico. L'ordre est affilié à la « National Catholic Welfare Conference.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Les candidats peuvent se présenter aux suffrages des électeurs sur des listes complètes, c'est-à-dire de neuf noms pour Saint-Pierre, de trois pour Miquelon et deux pour l'île. Ils peuvent aussi se présenter individuellement, ou par listes incomplètes.

Les électeurs peuvent de leur côté :

ou bien mettre dans l'urne une liste complète sans la modifier;

ou bien rayer sur une liste les noms des candidats qui ne leur conviendraient pas, et remplacer ces noms par d'autres de leur choix. Mais dans ce cas il ne faut pas oublier que seuls ceux qui ont posé leur candidature peuvent être élus; par conséquent il serait inutile d'inscrire le nom de quelqu'un qui n'est pas candidat dans la circonscription où l'on vote. Le nom qui serait rayé sur une liste devrait être remplacé par un nom pris sur une autre liste, ou pris parmi les candidatures individuelles.

Si sur un bulletin de vote on ajoutait des noms, mais si on oubliait de rayer un nombre équivalent de candidats, au dépouillement, on ne tiendrait compte que des premières noms, jusqu'à concurrence du nombre à élire dans la circonscription. Par exemple, à Saint-Pierre, si un bulletin portait onze noms, seuls les neuf premiers inscrits auraient une voix.

Seront élus les candidats qui auront obtenus plus de la moitié des suffrages exprimés. Si au premier tour, le nombre voulu de candidats ne réussit pas à remplir ces conditions, un deuxième tour de scrutin aurait lieu le dimanche 10 février pour le nombre de sièges restant à pourvoir dans chaque circonscription, les conditions de ce deuxième tour seraient les mêmes que pour le premier.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 343 – février 1952

Mise au point

Il me revient de plusieurs parts qu'au cours de la dernière campagne électorale il a été affirmé que le Père Gervain avait l'approbation de ses Supérieurs de Paris dans la position qu'il avait prise.

Je m'abtiens volontairement ici de tout jugement sur cette elle même, mais comme je l'ai déjà fait le 1^{er} janvier ce Père n'a jamais eu l'approbation et encore moins l'encouragement d'un supérieur quelconque Paris ou d'ailleurs.

Déjà le 16 juin dernier, au moment des élections législatives, le Supérieur Général de la Congrégation du Saint-Esprit, Supérieur religieux du Père Gervain, m'avait écrit que lorsque le Père lui avait parlé de ses projets, il lui avait bien recommandé de voir la question avec le Préfet Apostolique et de rester aussi loin que possible de tout litige politique ;

Le 29 janvier 1952, l'Assistant Général du Supérieur de la même Congrégation m'écrivait à son tour :

« Vous pouvez dire et redire qu'aucun membre de la Congrégation n'a reçu de ses Supérieurs un encouragement quelconque dans l'ordination de sa politique, le Père Gervain pas plus qu'un autre. Si la Maison-Mère de la Congrégation a une position, c'est celle de n'être pas partisan de mandats législatifs pour ses religieux. Vous pouvez aussi ajouter que ceux qu'on appelle chez nous « Supérieurs », dans le cas du Père Gervain c'est le Supérieur Général ou son remplaçant.

Je pourrai monter ces deux lettres à ceux qui douteraient de ma parole, comme il semble qu'ils l'aient déjà fait, s'il est vrai qu'ils aient ajouté foi aux affirmations contraires qui leur auraient été données.

On ne veut pas que le Clergé se mêle de politique, et nous reconnaissons volontiers qu'en tant que Clergé tant que les droits de Dieu et de la conscience ne sont pas engagés, il n'a pas d'opinion autorisée à faire prévaloir. Je ne vous ferai jamais de sermon sur la modernisation de la pêche, le Frigorifique, ou autres questions de ce genre. Mais nous voudrions que l'on soit logique jusqu'au bout et qu'on ne serve pas du caractère sacerdotal d'une personne pour influencer l'opinion publique.

Ces remarques ne sont pas une prise de position contre les élus actuels : nous sommes toujours prêts, dans la mesure de nos moyens, à soutenir tous ceux qui s'intéresseront vraiment au bien public de notre

Territoire. Nous ne demandons d'ailleurs qu'à croire que les bruits qu'on nous a rapportés sont sans fondement et que les électeurs de Saint-Pierre et Miquelon n'ont pas été trompés par des affirmations mensongères.

St-Pierre le 19 février 1952.

Le Préfet Apostolique,

R. Martin

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Échos du Mois.

Foyer Paroissial n° 344 - avril 1952

Distinction honorifique

Les amis des Religieuses seront sans doute contents d'apprendre que la distinction d'Officier d'Académie vient d'être conférée à Mère Marguerite, Supérieure, et à Mère Amélie. Les Palmes académiques leur ont été remises le jour de Pâques par Monsieur le Gouverneur.

Cette décoration récompense chez Mère Marguerite, plus de trente années déjà données à l'éducation de la jeunesse, et est en même temps en sa personne, un témoignage de l'estime de l'Administration pour l'œuvre accomplie par les Sœurs.

En Mère Amélie arrivée dans le Territoire en 1897, toujours sur la brèche jusqu'en 1941, année où une pénible épreuve, la perte de la vue, vint l'obliger au repos c'est toute une vie de dévouement au service des enfants de l'Archipel qui a été récompensée. Et nous sommes sûrs que ses nombreux anciens élèves qui n'ont oublié ni son dévouement, ni, à l'occasion, sa juste sévérité, se réjouiront de cette marque d'estime donnée à leur vieille maîtresse aveugle.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Echos du Mois.

Foyer Paroissial n° 348- juillet-août 1952

Le « Foyer » cesse de paraître

Dans sa formule actuelle, le « Foyer » n'atteint guère un but vraiment utile. Nous avons décidé de cesser, au moins provisoirement sa publication, en attendant de trouver une formule qui soit mieux adaptée, et surtout les collaborations indispensables pour la réaliser.

Le Foyer.

Comment on écrit l'histoire ! ...

(Foyer Paroissial n° 24 : décembre 1925)

Le *Courrier Colonial* (N° du 15 août 1925) consacre son supplément illustré aux îles Saint-Pierre et Miquelon. Étude intéressante, avec de nombreuses gravures. Il y est question de la géographie de nos parages, du climat, de la pêche, de la population, de la renaissance économique, du frigorifique, de la réorganisation administrative, de la politique financière, du port de St-Pierre, des câbles et de la station radiotélégraphique, de l'hôpital, du service postal, de l'enseignement, du commerce, etc. On y parle de tous, sauf de la religion et de ce qui s'y rapporte ; et sans la gravure de la dernière page représentant l'arrivée des corps des Saint-Pierrais morts à la guerre, et où l'on aperçoit un cortège funèbre, avec des enfants de chœur et des prêtres, on pourrait se demander si la Colonie n'est pas peuplée de païens.

On a souvent parlé de conjuration du silence, à propos de la « grande presse », devant tout ce qui apparaît avec un caractère religieux. C'est affaire de « neutralité », dira-t-on. Oui : mais avec cela, on ne voit pas ce qui est ; et, de ce fait, on renseigne les autres d'une façon incomplète, quitte à les induire en erreur.

Incidentement le *Courrier Colonial illustré* parle du curé de Miquelon qui, dit-il, « cherche, avec succès à intéresser ses paroissiens à la culture des grands jardins ». Avec des détails de ce genre, on ignore que la population de nos îles est tout entière catholique et très dévouée à ses prêtres ; si bien que beaucoup de nos pêcheurs ne resteraient pas dans ces parages désolés si ne trouvaient pas, dans la présence de leur clergé, un réconfort moral à nul autre pareil.

D'ailleurs, mieux que personne, le clergé s'est toujours préoccupé de rendre moins pénible le séjour dans nos îles. En dehors de son apostolat religieux, c'est par lui qu'ont été entreprises et continuées - Dieu sait au prix de quels sacrifices ! - ces œuvres d'éducation populaire où les habitants trouvent, avec l'instruction, des distractions saines et variées. Aussi, rien d'étonnant si l'on garde, à St-Pierre, une reconnaissance éternelle à Mgr Légasse, devenu évêque de Périgueux. Outre les écoles chrétiennes qu'il a fondées avec le concours généreux de ses frères, c'est à lui qu'on est redevable du vaste et bel immeuble, l'ancien café du Midi, devenu le « Foyer paroissial », où les Saint-Pierrais se sentent si bien chez eux. C'est là que les différents groupements d'hommes, de femmes, de jeunes gens, d'enfants assistent à des conférences qui élargissent le cercle de leurs idées : c'est là qu'ils trouvent des salles de jeux, un cinéma, un théâtre, une bibliothèque populaire...

Le *Courrier Colonial illustré*. - ignore qu'il y a à Saint-Pierre des écoles libres florissantes : le collège St-Christophe, le pensionnat St-Joseph et l'école Ste-Croisine, où sont élevés - sans aucune subvention ou concours matériel de la Colonie, près des deux tiers des enfants, alors que chacun de ceux qui fréquentent l'école officielle coûte annuellement à l'Administration un millier de francs ...

Il ignore qu'il y a à St-Pierre des Religieuses de St-Joseph de Cluny, appelées ici, il y a cent ans, par le Gouvernement français. Disons que les Saint-Pierrais sauront célébrer ce centenaire après Pâques ils n'attendront pas un geste administratif élégant pour témoigner leur reconnaissance à ces humbles et saintes Filles, qui ont élevé ici plusieurs générations et soigné tant de malades.

Il ignore qu'on voit à St-Pierre une église, admirée jadis par M. Albert Sarraut, ministre des Colonies ; et ce monument est encore dû à Mgr Légasse, à l'époque préfet apostolique, sans qu'il ait rien coûté à la Colonie, ni à la Commune depuis vingt ans qu'il est construit ; et cependant, à St-Pierre et Miquelon, l'Administration reconnaît encore, de par la loi, l'existence du culte et d'un budget afférent.

Terminons en disant que les Saint-Pierrais n'en veulent pas au *Courrier Colonial illustré*. Les lacunes qui illustrent (?) son étude sur Saint-Pierre et Miquelon les affectent moins que les affirmations franchement inexactes sur la situation actuelle de la Colonie et sur ses habitants, publiées jadis dans la *Nature*, *Revue des Sciences* (N° 2 du 2 déc. 1924) et dans le *Figaro économique* du 21 sept. dernier.

Une visite à Sainte-Croisine

(Foyer paroissial n° 27, mars-avril 1926)

Le 16 février dernier aura laissé un souvenir dans les Annales Saint-Pierraises, à en juger par l'empressement de la population à visiter la nouvelle école chrétienne, bénite et inaugurée en ce jour par Mgr Heitz, Préfet Apostolique.

Nous voici devant le bâtiment ; il fait face au côté Est de l'église, en bordure de la rue Borda et à la suite de la salle d'audience du Tribunal. Plus loin, un vaste terrain, le reste du jardin du presbytère : il servira de cour de récréation aux élèves.

Au-dessus de la porte principale a été fixé un mât de pavillon. Le drapeau français s'y déploie sous la brise, en même temps qu'une longue flamme blanche portant ces mots : ÉCOLE SAINTE-CROISINE.

Voici le vestibule aux vastes dimensions sur lequel d'ouvrent les classes enfantines et la grande salle de récréation. Devant nous, fixée à la paroi, la statue de la *Mère Admirable* qui, par son attitude, évoque la pensée du travail uni à la prière.

Contre la cloison, à droite, on voit une grande plaque de marbre blanc, portant cette inscription en lettres d'or :

Cette École
dédiée à Sainte Croisine
en souvenir de la Mère vénérée
de S. G. Mgr Légasse, Évêque de Périgueux et Sarlat
et de ses Frères,
Fondateurs et Bienfaiteurs insignes,
a été reconstruite sur cet emplacement
par les soins de Mgr *Ch. Heitz*, Préfet Apostolique,
grâce aux libéralités des Saint-Pierrais
et autres Amis dévoués,
et solennellement bénite et inaugurée le 16 février 1926

Une porte vitrée donne accès à un petit salon de réception. A côté, un lavabo.

Sous le grand escalier qui communique avec l'étage, un grand poêle qui chauffe le vestibule et en même temps la salle de récréation. A cet effet, une échancrure dans la cloison d'éverite a permis de le placer entre les deux locaux ; dans la salle, il est entouré d'un grillage en fer pour empêcher les enfants d'en approcher de trop près.

Entrons dans une des classes : elle est spacieuse ; elle est bien éclairée ; on y aperçoit un poêle : ce sera ainsi pour toutes les autres. Le mobilier déjà ancien a été rajeuni. L'image du Sauveur, et d'autres images pieuses parleront à l'esprit et au cœur des enfants, leur rappelant sans cesse les hautes vérités sans lesquelles il n'y a pas d'éducation chrétienne, c'est-à-dire sérieuse et complète.

Nous montons à l'étage. Aux parois d'un large corridor sont fixées des patères ; c'est le vestiaire des enfants. Au fond, devant nous, la statue de Saint-Joseph. On a accès à quatre classes : comme celles du rez-de-chaussée, elles sont toutes également engageantes, et les élèves s'y trouveront à coup sûr dans les meilleures conditions pour profiter des leçons qui leur sont données par les excellentes Religieuses.

La salle de récréation, largement éclairée sur le devant et à l'arrière par trois fenêtres, donne accès aux privés et à un autre vestibule qui communique d'un côté avec le dépôt de charbon, de l'autre avec la cour, où se trouve l'entrée ordinaire des élèves.

Après avoir jeté un coup d'œil sur l'agencement intérieur, chacun peut dire, avec la Commission de l'Instruction publique, que « les enfants sont plus confortablement installés dans ces locaux que dans ceux qu'ils avaient occupés jusqu'ici. »

La nouvelle école compte près de 200 élèves ; il y a de la place pour d'autres.

Inauguration de la Chapelle de Langlade

(Foyer Paroissial n° 46, octobre-novembre 1927)

Dimanche, 18 septembre. - il est 5 h 1/2 . L'Angelus est annoncé par un joyeux carillon des trois cloches de l'église de Saint-Pierre : c'est le signal convenu que la fête de Langlade aura lieu aujourd'hui. Hier on avait des craintes sérieuses que les vents, cette fois encore, ne vinsent contrarier le pèlerinage projeté ; mais, ce matin, c'est le calme sur la mer et le soleil promet d'être de la partie.

La messe de 6 h. terminée, on se hâte, à bord du « Saint-Pierre », de terminer les préparatifs du départ, car le bateau se mettra en route dès 7 heures. Sur le pont supérieur est installé un brancard, garni de roses d'où émerge la statue de Ste Thérèse de l'Enfant Jésus. Au mât de misaine, un superbe pavillon tout flambant neuf, blanc, bordé de vert avec, au milieu, en grandes lettres brodées, le chiffre de la chère Sainte ; au grand mât, le pavillon de la « Morue Française » ; à l'arrière le pavillon national. Dans une toilette toute fraîche, le vapeur « Pro Patria » qui va partir à 8 heures avec le grand contingent des pèlerins, est là, amarré au quai de la Douane. L'excellent Commandant Ropers lui a fait arborer les mêmes couleurs.

« C'est l'heure : larguez les amarres ! » Et M. Eloquin, capitaine du bateau, est à la barre, visiblement heureux de conduire son « Saint-Pierre », une vieille connaissance, à la fête de la chère Sainte. A bord avaient pris place, avec Monseigneur, un groupe de Messieurs, les Religieuses et les Enfants de Marie de la paroisse. Tous les vapeurs en ce moment sur rade répondent au salut que le « Saint-Pierre », de sa bruyante sirène, jette aux échos. C'est un concert quelque peu étourdissant, mais qui ne manque pas d'un certain cachet grandiose.

On passe au large de l'Île-aux-Chiens dont une partie de la population (exactement 133 personnes) est déjà en route, embarquée sur 17 doris. Voici le « Frigo », dans sa masse imposante et austère ; plus loin, le Grand Colombier, rocher d'accès difficile, refuge d'une nuée de calculots. Dans « la baie », la mer est un peu houleuse, - ce qui provoque des vellétés de malaise chez plusieurs passagères, qui restent quand même souriantes. Le capitaine met le cap au nord-ouest vers la Petit Miquelon dont on longe bientôt la côte ; on est alors à l'abri de la brise et les conversations deviennent plus animées. Un heure est vite passée. Dans les parages du « Cap percé », on croise quelques doris qui filent vers Langlade. Tout à coup, au détour de l'« Anse aux Soldats », la sirène fait entendre trois coups : c'est l'annonce de l'arrivée. Les regards se portent vers la plage ; et de loin on salue la Chapelle qui va être inaugurée. On aperçoit des mâts enguirlandés supportant de grandes banderoles et formant comme des arcs de triomphe. La Chapelle de son côté, apparaît ornée de verdure et d'oriflammes. Avec cela un beau soleil, et une mer calme, si calme ! et là-bas arrive un autre vapeur, avec les pèlerins de Miquelon : ils sont dit-on, au nombre de 119, sans compter ceux déjà arrivés en doris. Le « Dangeac », sous les ordres de M. Désiré Béchet à hissé son grand pavois d'où se détache fièrement, au sommet du mât d'avant, le pavillon blanc et vert de la Sainte.

On débarque. C'est vite fait, car on est tout près du plain. La statue de Sainte Thérèse est descendue avec précaution sur le doris du Service du Port de St-Pierre, et portée sous un dôme de verdure d'où partira la procession.

9 heures. - Le « Pro Patria » arrive à son tour, piloté par M. Lebiguais. Il salue la terre de sa sirène puissante et jette l'ancre un peu plus au large. Le pont paraît noir de monde. Disons tout de suite que, d'après les carnets des Commissaires de fête, 324 tickets avaient été délivrés aux pèlerins. Pour faciliter le débarquement le « Saint-Pierre » et le « Dangeac » accoste : les passagers y descendent de plein pied et sont alors amenés à quelques brasses de la plage ; là les doris viennent les cueillir.

Tous ont hâte d'aller jusqu'à la chapelle qu'on voit au loin, à la limite de la propriété Paturel. On la contourne, on admire la tour, le perron, toute la structure. On jette un regard dans l'intérieur où l'on ne pourra pénétrer qu'après la bénédiction : les parois et la voûte sont recouverts de bois de cèdre du plus bel effet ; dans le sanctuaire on voit un gracieux autel offert par la paroisse de Miquelon ; le long de la corniche est fixée une banderole d'où se détachent ces mots : « JE VEUX PASSER MON CIEL A FAIRE DU BIEN SUR LA TERRE ». A droite et à gauche, deux petits appartements : l'un sert de sacristie ; l'autre de pied-à-terre pour le prêtre quand il vient dire la messe à Langlade. Autour de la chapelle, des mâts ornés de mousse et de roses, reliés entre eux par des drisses où flottent des oriflammes.

Il est 10 heures. La cloche de la chapelle annonce que la cérémonie va commencer. Devant l'ancienne Gendarmerie, Mgr le Préfet Apostolique, entouré de son Clergé, procède à la bénédiction de la statue de la chère petite Sainte. De nombreux enfants de chœur sont là, avec un groupe de fillettes qui portent des bouquets de roses. Des Enfants de Marie, en costume blanc, prennent sur les épaules le brancard où se trouve la sainte Image, pendant que retentit un *Magnificat* triomphal. Et la procession s'ébranle au chant de cantiques...

Voici la chapelle ! la statue est placée derrière la croix qui domine l'autel provisoire installé sur le perron. Les prières liturgiques de la bénédiction s'achèvent : Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus est devenue officiellement titulaire de ce petit sanctuaire que lui ont dédié les habitants de la Colonie.

La chorale des Enfants de Marie de St-Pierre entonne un superbe cantique de circonstance ; puis Monseigneur, du haut du perron, adresse la parole à la foule recueillie. Il serait trop long de relater tout ce que son cœur de père lui a inspiré dans cette inoubliable circonstance. Oui : cette chapelle de Langlade est vraiment un acte de foi et d'amour envers Dieu et Sainte Thérèse ! De reconnaissance aussi... Et Monseigneur évoque le souvenir de la nuit tragique du 3 au 4 février 1927 où le « Pro Patria » qui le ramenait à Saint-Pierre avait manqué de sombrer dans ces parages. Foi et amour qui vont s'achever dans une vision d'espérance ! Car les îles Saint-Pierre et Miquelon ne seront pas oubliées par leur céleste Protectrice ; sur elles tomberont des roses sous forme de bénédictions de toute sortes obtenues du Bon Dieu par l'intercession de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus.

La messe est dite par Monseigneur à l'intention de toutes les personnes qui ont contribué - et qui contribueront encore - à l'érection et à l'embellissement de la chapelle ; puis pour les familles des trois paroisses de la Colonie et pour tous les Amis absents. Les paroissiens de Miquelon font, d'une façon remarquable, les frais du chant, soutenus par un petit harmonium qu'ils ont apporté avec eux.

La cérémonie de l'inauguration est terminée à 11 h. ½. Les uns après les autres, la foule des pèlerins pénètre dans la chapelle. Beaucoup ont à rendre grâce à la chère Petite Sainte pour des faveurs reçues. Puis on se disperse pour les pique-niques. Les groupes s'éparpillent sur la verdure le long de la colline ; et l'on fait honneur aux provisions que chacun avait apportées. Les vêpres et la bénédiction du Très Saint Sacrement ne devant avoir lieu que vers deux heures, on aura donc le temps de faire une promenade et de s'amuser. Et tout ce cher monde, la joie au cœur, passe des moments délicieux, dans un site plein de poésie. Ici, la « Belle Rivière » auprès de laquelle s'élève le chalet du Gouverneur. Plus loin, c'est l'ancienne Gendarmerie, remise à neuf. De ci de là, des résidences de fermiers et de villas. Devant soi, la vaste mer où l'on peut compter cinq vapeurs et trente-six doris qui ont amené du monde. Avec cela, un soleil printanier, et une brise délicieuse, et pas de moustiques ! Non : on ne pouvait, la veille, compter sur une pareille journée.

Les vêpres de Saint Thérèse ont été chantées avec brio par la chorale de Miquelon. Au Salut du Saint-Sacrement, les Enfants de Marie de Saint-Pierre ont fait entendre quelques beaux morceaux de leur répertoire. La chapelle étant trop petite pour la foule de ce jour, la plupart des pèlerins ont été obligés de rester aux abords.

A 3 h., le « Pro Patria » annonce qu'il est temps de commencer l'embarquement. On se prépare donc, non sans quelque regret ; et l'opération est menée rondement, grâce au concours des doris. En moins de ¾ d'heure les pèlerins sont à bord, qui du « Dangeac » qui du « Saint-Pierre », qui du « Pro Patria ». Le « Dangeac » lève l'ancre le premier : dans deux heures il aura reconduit ses passagers à Miquelon. Le « Pro Patria » se met en route pour le chef-lieu, suivi bientôt du « Saint-Pierre » qui, avec le « Philosophe » et le « *Vinces* » se charge de recueillir les retardataires. Personne ne reste en arrière ; et tous sont contents. Dans « la baie », sur un espace de cinq kilomètres, c'était un ravissant spectacle que celui des doris de l'Île-aux-Chiens rentrant à la voile : on eût dit des régates.

5 h. ½. – Saint-Pierre ! Le « Pro Patria » arrivé le premier, salue les bateaux qui sont sur rade, et va reprendre sa place devant la douane ; il est bientôt suivi des autres vapeurs. La foule des grands jours est là pour attendre les heureux voyageurs. Un mot circule : « Splendide ! » auquel répondent maintenant voix : « Si on avait su ! ... Mais j'en serai l'an prochain ! ».

Et tout de suite une résolution se précise : Au mois d'août prochain, et puis chaque année, on fera un pèlerinage à Saint Thérèse de Langlade !

Vive Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus !

Monseigneur LÉGASSE

Foyer paroissial n° 92, année 1931, pages 177-178.

La mort de Mgr LÉGASSE, survenue le 30 juillet 1931, a plongé dans le deuil le diocèse de Périgueux et Sarlat. Elle a aussi affecté douloureusement la population de notre Colonie.

Né le 25 août 1859, à Bassussary, près de Bayonne, Mgr Christophe-Louis Légasse exerça d'abord son zèle dans le ministère paroissial, à la cathédrale de Bayonne. En 1899, le pape Léon XIII le nomma Préfet Apostolique des îles St-Pierre et Miquelon, pays auquel des liens de famille attachaient le Prélat.

Il y resta en fonction jusqu'au 21 novembre 1915, faisant preuve d'un zèle éclairé pour le salut des âmes et en même temps de qualités remarquables d'administration, quand le Pape Benoît XV le désigna, le 3 septembre 1921, pour l'évêché d'Oran. Cinq ans plus tard, il était nommé à Périgueux, par N. S. P. le pape Pie X, glorieusement régissant.

*

* *

Faut-il rappeler l'œuvre grandiose et admirable accomplie par Mgr Légasse dans notre archipel ?

Citons d'abord l'église de St-Pierre, en ciment armé, construite par lui, au milieu de difficultés de toutes sortes, après l'incendie qui dévora, avec tous les objets du culte et l'habitation du Clergé, l'unique église en bois qui venait d'être restaurée par ses soins.

Citons ensuite les écoles libres (collège St-Christophe pour les garçons et école Ste-Croisine pour les filles) qui entretiennent une précieuse émulation entre les diverses écoles de la Colonie et diminuent, en même temps, les charges locales.

Citons aussi les cercles et patronages, œuvres d'éducation populaire qui ont fait leurs preuves dans nos paroisses.

Nous ne pouvons passer sous silence les bibliothèques paroissiales, si utiles pour occuper les loisirs forcés de nos longs hivers, ni les œuvres d'assistance de toutes sortes, ni les secours prodigués soit aux malheureux, soit au service du clergé, pour maintenir dans le pays le nombre de prêtres nécessaires au bon fonctionnement du culte, en dehors de ceux rétribués par la Colonie.

Pour tous ces motifs, rappelés aux paroissiens par Mgr Heitz, Préfet Apostolique, dès l'annonce du décès, c'est le cas de dire : *Defunctus ad huc loquitur*, Le vénéré disparu continue à parler ici par ses œuvres.

La reconnaissance des paroissiens ne veut pas seulement se traduire, maintenant plus que jamais, par de ferventes prières ; elle aura un témoignage durable, pour les générations futures, dans une plaque commémorative qui sera placée dans l'église de St-Pierre, chef-lieu de la Colonie.

A la mémoire de Monseigneur Légasse.

Mgr Heitz, Préfet Apostolique, ayant suggéré l'idée de garder le souvenir de Monseigneur Légasse par l'apposition d'une plaque commémorative dans l'église dont le Prélat défunt a doté la ville de St-Pierre, un Comité s'est formé pour réunir les fonds nécessaires à la réalisation de ce projet.

Ce Comité est ainsi composé : MM. Louis Legentil, Léonce Marsoliau, Prosper Ozon, Édouard Sire. — Mme Vve Andrieux, Ernest Hutton, Em. Sasco, Aug. Ollivier.

Les membres du Comité se présenteront à votre domicile dans le courant du mois d'août, et donneront les indications voulues aux personnes qui désirent participer à la souscription. On peut leur remettre directement les sommes, si minimes soit-elles, pour lesquelles on voudra souscrire, ou bien les déposer dans l'une des banques de St-Pierre, celles-ci se chargeant volontiers de les recueillir.

Les personnes résidant en dehors de la Colonie, qui voudraient prendre part à cette manifestation de reconnaissance envers l'ancien Préfet Apostolique de nos îles, peuvent adresser leur souscription à l'une de nos banques, ou à quelqu'un des membres du Comité.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Le vapeur postal S. S. « Belle Isle ».

Foyer Paroissial n° 109, janvier-février 1933, pages 14-15.

Le vapeur « Belle-Isle » a été construit à Newcastle par la Compagnie SWAN HUNTER et WIGHAM RICHARDSON Ltd, en 1932. Son tirant d'eau est de 15 p. ½. Son tonnage brut et net est de 1959 t. et 1159 t.

Ce vapeur marche au mazout avec une vitesse de 14 nœuds. L'aménagement est prévu pour 65 passagers de 1^{ère} classe et 20 passagers de seconde classe. Les cabines sont spacieuses, éclairées et bien aérées. Des couleurs différentes ont été choisies pour la décoration de chaque cabine. Il y a en plus deux cabines de luxe avec petit salon et salle de bain attenants. Le pont-promenade permet aux passagers de jouir du coup d'œil, tout en étant à l'abri du vent frais de la mer. Lorsque le temps est beau, les larges baies ouvertes laissent pénétrer le grand air du large, pendant que chacun lit, écrit ou se repose à volonté.

Les amis des cartes, ont à leur disposition, tables et fauteuils confortables. Un salon de musique permet aux amateurs de se rassasier de mélodieux accords. La bienveillance des officiers laisse à tous la liberté de formuler sans crainte leurs réclamations. Le personnel est très affable et prévient avec complaisance les désirs des voyageurs. Une aimable nurse distribue à tous ses bons soins avec un zèle infatigable.

La salle à manger, vaste et aérée, est disposée pour le plus grand confort des passagers. La nourriture abondante et bien préparée est servie par un personnel bien stylé. Les moyens de sécurité de ce vapeur sont assurés par un poste de T. S. F. et de nombreux appareils à incendie.

L'équipage comprend 38 hommes, parlant le français et l'anglais. Le « Belle-Isle » a pour port d'attache Halifax, au Canada.

En marge du 4^{ème} centenaire de Jacques Cartier.

**_*_*_*_*_*_

La visite du Vauquelin et du Champlain.

(Foyer Paroissial n° 129, 15 août-15 septembre 1934)

Depuis plusieurs mois, on ne parlait à St-Pierre que de l'escale qu'y ferait, à la fin d'août, le magnifique paquebot français *Champlain*, de la Compagnie Générale Transatlantique lors de sa croisière au Canada. Ce navire devait conduire l'élite de la France aux fêtes du quatrième centenaire de Jacques Cartier ; jamais notre humble Archipel n'avait eu et n'aurait sans doute l'honneur et la joie de voir à la fois tant d'éminentes personnalités : ministres, archevêques, académiciens, sénateurs, juristes, professeurs, docteurs et huit cent passagers recrutés parmi le meilleur monde de France. Cette perspective mettait de la joie en tous les cœurs, et la petite Colonie déshéritée se préparait au grand bonheur de recevoir chez elle la visite de la Mère-patrie.

Un noble messager précédait la France. Le vendredi 17 août, dans la matinée, le contre torpilleur *Vauquelin*, battant pavillon amiral, mouillait en rade, tout près de la ville. Les honneurs d'usage lui furent rendus et le samedi après-midi l'équipe du bord affrontait les St-Pierrais sur le terrain de football sous la présidence de M. l'Administrateur et du Commandant du Navire.

Le lendemain dimanche, 19 août, les cloches sonnent à toute volée, l'Amiral de Rufi de Pontévez Gevaudon, accompagné de M. l'Administrateur, de son état-major et de ses musiciens, nous fait l'honneur en effet d'assister à la grand'messe et prend place dans le banc du Gouvernement. Les autorités St-Pierraises sont groupées dans le banc des Fabriciens. L'église décorée des tentures tricolores a revêtu sa parure des grands jours. La pénurie de prêtres dont souffre actuellement la Colonie empêche de célébrer une messe solennelle, mais la chorale des jeunes filles y remédie de son mieux en chantant les plus beaux morceaux de son répertoire. A l'évangile, le P. Letourneur en quelques mots souhaite la bienvenue à l'Amiral évoquant la belle victoire remportée au Canada par la France chrétienne. A l'offertoire, la musique de la Flotte prend la place de l'orgue et nous joue les plus belles pièces religieuses de son répertoire ; à 11 h., la cérémonie est finie, laissant chez tous le souvenir d'une belle fête.

Les lundi, mardi et mercredi sont pour la population St. Pierraise des journées de préparatifs en vue de la réception du *Champlain*, attendu le jeudi 23 août. Un bel arc de triomphe garni de verdure s'élève sur la cale du gouvernement, portant fièrement cette inscription : La plus vieille colonie Française vous souhaite la bienvenue.

L'hôtel de l'Administrateur est décoré de guirlandes. Dans les rues les chômeurs enlèvent l'herbe et font la toilette de la ville.

Le mercredi, par le *Belle-Isle*, les délégués Canadiens arrivent au-devant du *Champlain* ; parmi eux, on remarque M. Lerouzès, notre sympathique et si dévoué compatriote de Montréal et le directeur de la Cie Générale Transatlantique au Canada. A ce moment, un télégramme apporte à la population une première déception – le mauvais temps a retardé le beau paquebot qui n'arrivera à St-Pierre que dans la soirée du lendemain pour un très brève escale.

Le jeudi matin, il fait un temps superbe. De Miquelon, M. le Maire, M. Letournel, M. Dunan et d'autres sont venus en doris pour saluer M. Flandin, ministre des Travaux Publics, représentant du Gouvernement Français aux fêtes du Centenaire. – Mais dans l'après-midi un vent froid se lève. A 5 h. 30, lorsque le paquebot paraît à l'horizon, la mer commence à s'agiter, la pluie menace et le *Champlain*, par prudence mouille au large de la rade ; M. l'Administrateur se rend aussitôt à bord, salue les autorités et revient vers 6 h. 30 à St-Pierre avec M. le Ministre des Travaux Publics, accompagné de Mme et de Mlle Flandin.

Vu le mauvais temps, le Commandant du navire défend aux passagers de descendre. Seules, quelques personnalités, parmi lesquelles M. Gasnier-Duparc, sénateur, maire de St-Malo, et M. Cangardel, directeur général de la Compagnie Transatlantique peuvent gagner la terre dans une vedette du bord, tandis que les opérateurs cinématographistes sont conduits par le pilote.

Le canon tonne ; la musique joue la Marseillaise, les gendarmes présentent les armes et les sapeurs-pompiers assurent le service d'ordre. Sur le quai du Gouvernement M. le Maire de St-Pierre, entouré de ses adjoints et des Conseillers Municipaux, salue M. P. E. Flandin en ces termes :

Monsieur le Ministre.

C'est avec une émotion profonde, qu'au nom de la population que je représente avec fierté, je vous souhaite une cordiale bienvenue sur cette parcelle de terre française - dernier vestige de nos possessions de l'Atlantique Nord.

La mission éminente dont vous êtes le Chef, se rend au Canada pour commémorer le premier contact de notre vaillant marin et explorateur Jacques Cartier, avec la terre, qui grâce à ses efforts, devint française. Merci au Gouvernement dont vous êtes un membre actif, d'avoir décidé cette escale dans nos Îles, nous donnant ainsi les prémices de ces belles fêtes qui vont se dérouler dans quelques jours à Gaspé, Québec et Montréal. Nous en sommes fiers et reconnaissants. Après quatre siècles, vous foulez en ce moment la terre où Cartier aborda lui-même ; mais tel n'est pas le seul but de votre visite ; vous nous apportez aussi le salut de la Mère Patrie et l'assurance que les quelques français, qui tiennent haut et fier le drapeau national sur ces îles déshéritées, ne sont pas oubliés de ceux qui président aux destinées du Pays et de la France d'outre-mer.

Dans quelques heures, vous vous éloignerez de nos rives ; jetez un regard sur nos rochers dénudés où la nature semble avoir jeté la désolation ; puis au retour de votre beau voyage, souvenez-vous de ceux, qui pour y vivre, peinent sous ces cieus incéléments, hantés sans cesse par la pensée de s'expatrier ou d'y mourir de faim.

Vous avez trouvé à votre arrivée une rade et un port vides, il en est hélas ainsi depuis de longs mois ! N'est-ce pas l'indice que le commerce est mort chez nous ?

La seule industrie – la pêche côtière – ne peut faire vivre son homme, malgré les primes allouées par la Métropole et l'Administration locale, dont les caisses se vident avec une rapidité effrayante ; la misère est entrée dans bien des foyers ; que sera l'avenir très prochain, si des moyens énergiques et efficaces ne sont pas pris dès maintenant ? En apportant le témoignage de notre attachement et de notre foi patriotique à Monsieur le Président de la République, à Monsieur le Président du Conseil et à tous ses éminents collaborateurs, vous voudrez bien leur présenter nos doléances. Notre cause est en bonne main ; les quelques heures que vous aurez passées avec nous, auront suffi pour vous rendre compte que le péril est imminent, qu'il s'agit de conserver la petite colonie de Saint-Pierre et Miquelon, en y gardant ses habitants.

C'est au nom de cette population vaillante et purement française que je dis un grand merci pour tout ce que vous ferez pour elle. Il m'est pénible, Monsieur le Ministre, de vous apitoyer sur notre sort ; il eut été plutôt de circonstance de vous accueillir avec joie et enthousiasme et nous réjouir avec vous pendant votre trop court séjour sur le seul coin, vraiment français, qu'il vous sera permis de visiter pendant votre superbe voyage mais il s'agit pour le pays de vie ou de mort !

Portez à votre retour à la grande France, dont nous sommes fiers d'être les fils, l'assurance de notre patriotisme le plus sincère et de notre dévouement le plus pur.

Je forme pour vous, Monsieur le Ministre, et pour tous les distingués personnages qui vous accompagnent, les meilleurs vœux d'un bon voyage et d'un heureux retour.

Vive la France ! Vive la République ! Vive la Colonie !

M. le Ministre des Travaux Publics remercie et dit sa joie de se trouver en terre française, dans la plus ancienne de nos colonies et de nous apporter le salut et les encouragements de la France.

Le cortège se forme, dominé par la haute taille de M. Flandin. Les opérateurs déroulent q. q. mètres de film, pour établir leur documentaire « actualités ». Acclamés par la foule, les personnalités se dirigent au Gouvernement où M. Barillot présente au Ministre les corps élus et les autorités locales. Un vin d'honneur est offert. M., Gasnier-Duparc, dans une improvisation émue, fait ressortir combien devaient être étroits les liens entre la Métropole et sa Colonie du Nord-Amérique, au moment surtout où cette dernière est rudement frappée par une crise économique sévère.

M. l'Administrateur prend ensuite la parole :

Monsieur le Ministre

Messieurs les Délégués,

Messieurs,

C'est la deuxième fois, depuis sa fondation, que la petite Colonie des îles Saint-Pierre et Miquelon a l'honneur de recevoir sur son sol un Ministre de France et c'est bien certainement la première fois que les descendants des anciens acadiens voient dans leurs murs un tel concours de hautes personnalités. Je vous souhaite, Monsieur le Ministre et Messieurs les Délégués, au nom de la Colonie et en mon nom personnel, la

plus cordiale bienvenue et je dois particulièrement insister sur la joie, et même sur l'orgueil, que tous les habitants de la Colonie éprouvent à vous voir ici.

C'est que vous avez sous les yeux ce qui nous reste de notre ancien empire colonial en Amérique du Nord. Le 4^{ème} centenaire (sic) de la découverte du Canada intéresse directement tous les Saint-Pierrais, dont les aïeux ont tous, plus ou moins participé à la vieille colonisation de l'Acadie. Dans quelques jours vous assisterez aux fêtes grandioses qui se dérouleront sur la rivière du St-Laurent, vous pourrez dire quelle part importante la Colonie prend à la célébration de la découverte du Canada. Votre passage à Saint-Pierre, rocher perdu, dans votre beau voyage vers les terres riches du Canada, nous montre qu'en cette occasion, la métropole n'a pas oublié les artisans de son ancienne extension dans ce continent ; votre passage à Saint-Pierre, facilité par la bonne grâce avec laquelle la Compagnie Générale Transatlantique a accepté de détourner son paquebot, est un réconfort moral pour la Colonie qui, aux prises avec une crise économique sévère, éprouve le besoin de se sentir fortement soutenue par la Mère-patrie.

Le temps me manque pour faire un exposé, même très sommaire, de la situation. Je dirai seulement qu'après avoir connu bien des épreuves, durant les Guerres de la Révolution et de l'Empire, qu'après avoir, à force d'acharnement, réussi à vivre tant bien que mal, de sa seule ressource, la pêche maritime, la Colonie, se trouve à présent durement frappée par le changement dans la technique de pêche. Saint-Pierre n'est plus la station de pêche qu'elle était jadis pour les nombreux voiliers métropolitains qui disparaissent devant les chalutiers ; l'armement local a été ruiné et ce n'est pas la petite pêche en doris qui fera vivre la Colonie.

Monsieur le Ministre, vous avez accès aux Conseils du Gouvernement, votre voix autorisée peut s'y faire entendre. Nous vous demandons respectueusement, à votre retour en France, d'attirer la haute attention du Gouvernement sur la situation dans laquelle se trouve la Colonie, et la nécessité de réaliser des mesures dont le Pouvoir Central se trouve saisi. J'indiquerai ici, seulement les plus importantes : l'organisation du Crédit maritime à long terme pour réveiller l'armement et la prise à la charge de l'état des dépenses ayant un caractère impérial.

Saint-Pierre a déjà connu des périodes bien critiques et chaque fois la Colonie a pu faire face à l'adversité grâce au secours de la Mère-patrie. Le moment est venu, pour la Métropole de secourir à nouveau sa Colonie. J'ai l'espoir que cette crise sera surmontée comme les précédentes : la race est immortelle.

Monsieur le Ministre, Messieurs les Délégués, je lève mon verre en votre honneur, et je bois à la grandeur de notre Patrie, la grande et la petite.

Vive la France ! Vive la République !

Vivent les îles Saint-Pierre et Miquelon !

M. Flandin promet « de signaler particulièrement, dès son retour en France, à M. le Ministre des Colonies, la situation de Saint-Pierre et Miquelon et remercie la population et ses élus de l'accueil chaleureux qui lui était fait (sic) ». Mais il faut se hâter, car la nuit vient et le temps est devenu de plus en plus menaçant. Il va certainement pleuvoir.

Des autos conduisent nos Hôtes au Monument aux Morts, où M. le Ministre dépose une gerbe. Visite des environs et au retour, arrêt de quelques instants à l'église toute illuminée et décorée, où la foule s'est massée. M. Flandin fait remettre au Curé une offrande pour l'entretien de l'édifice et sous la pluie battante, nos illustres visiteurs s'embarquent au quai du Gouvernement, salués par les honneurs réglementaires. Il fait presque nuit.

M. le maire s'approche de la cale et remet à M. le Ministre, de la part des corps élus, une supplique ...

A Monsieur Flandin Ministre des Travaux Publics de France

à bord du « CHAMPLAIN »

Monsieur le Ministre,

Au moment où, délégué par le Gouvernement de la République Française aux fêtes du quatrième centenaire de la découverte du Canada, Votre Excellence prend pied sur ces rochers, seul point de l'Atlantique Nord où flotte encore le drapeau tricolore, il nous est apparu comme un devoir de vous présenter, avec le très respectueux salut de la population, dont nous sommes les mandataires élus, un exposé sommaire de la situation précaire de notre Colonie.

Nous espérons qu'il nous sera permis d'exprimer de vive voix à votre Excellence les souhaits de bienvenue et les vœux d'heureux voyage de la population des îles, mais, les heures d'escale du « CHAMPLAIN » étant réduites au minimum, vos instants seront comptés, et c'est pourquoi, nous sollicitons très respectueusement l'autorisation de vous soumettre par écrit, en vous priant de les exposer à Monsieur le

Ministre des Colonies et à votre Gouvernement, les conditions particulièrement pénibles dans lesquelles se trouve actuellement notre petit pays.

Le contraste sera grand, Monsieur le Ministre, entre ces rochers arides cette rade et ce port vides, et le beau pays plein d'activité, qui va vous recevoir ; et nous n'échapperez pas, sans aucun doute, aux sentiments de regret qu'éprouve tout Français qui compare ce qui reste à ce qui a été perdu volontairement.

L'histoire des nos îles s'exprime en peu de mots. Lutttes incessantes avec l'Anglais ; pertes et reprises nombreuses, avec, après chaque victoire anglaise, la déportation des habitants et la destruction systématique des installations.

Plus d'un siècle s'est écoulé depuis la réoccupation définitive, pendant lequel, notre petit archipel a tenu, tant bien que mal, avec des alternatives de prospérité et de misère.

De par sa situation géographique, c'est de la pêche seule que ce groupe pouvait exister, et c'est vers cette industrie qu'ont convergé, à la fois, les efforts de l'État et ceux des habitants.

Un armement local de grande pêche s'est créé, il a grandi par étapes au prix d'efforts continuels, pour atteindre, à son apogée, un nombre très respectable d'unités, et donner à la Colonie, des moyens d'existence modestes mais assurés.

Des naufrages meurtriers, des mauvaises campagnes successives, la jalousie de nos voisins de Terre-Neuve, ont ruiné en quelques années, cet armement prospère. Il n'en reste pas une seule unité.

La loi américaine de prohibition des spiritueux est venue, au moment où se terminait la ruine de notre armement de grande pêche, ouvrir une ère de prospérité plus apparente que réelle, dont il ne reste aujourd'hui rien, sinon, dans la caisse de trésor, quelques millions qui se volatilisent sans profit pour l'avenir, et des charges très lourdes dont il nous est impossible de nous libérer.

On a englouti dans le port de Saint-Pierre, contre le vœu des élus de la population des sommes importantes, dans le but de faciliter les opérations des chalutiers métropolitains, et, au moment même où l'on gaspillait ainsi des réserves précieuses, cet armement métropolitain évoluait vers de très grosses unités, avec le but avoué de supprimer toutes escales à Saint-Pierre.

C'est aujourd'hui chose faite, et si quelques rares bateaux fréquentent encore notre port, ce n'est que pour cause de maladie, accident, avarie, ou pour des opérations de transbordement sans profit pour la Colonie.

C'est donc, non seulement la disparition totale de l'armement local de la grande pêche, mais l'abandon du port de Saint-Pierre comme base d'opération de l'armement métropolitain de pêche à Terre-Neuve. Or, sans cet armement, la Colonie ne peut vivre. Les pêcheurs côtiers ou petits pêcheurs pourront peut-être végéter, les ouvriers spécialistes, les manœuvres, les commerçants sont voués à l'exode ou à la misère.

Cette situation a déjà été portée à la connaissance du Gouvernement de la République.

A la suite d'incidents entre la population et le Chef de la Colonie, une inspection spéciale a été ordonnée. Au cours de cette inspection, minutieusement faite, toutes les questions intéressant l'avenir de la Colonie ont été étudiées, mais, sauf la réforme du conseil d'administration qui donne enfin aux élus de la population une situation un peu plus digne, les améliorations proposées ne sont pas encore adoptées.

Dans la mesure de ses moyens, la Colonie a favorisé la pêche côtière par divers avantages et notamment par l'octroi d'une prime spéciale de séchage du poisson, mais, faute de crédits, cette surprime va disparaître.

Un projet de décret a été établi, pour l'extension, à Saint-Pierre et Miquelon, de la loi instituant le crédit maritime à long terme ; la réponse n'est pas encore parvenue à la Colonie.

Des démarches ont été tentées dans le but d'obtenir une aide spéciale du Gouvernement de la Métropole à un armement local de grande pêche, à titre de dédommagement des frais supplémentaires afférents au transport des équipages France-Saint-Pierre et vice-versa : elle en abouti à une réponse négative.

Telle est, Monsieur le Ministre, brièvement résumée, la situation actuelle.

Pour faire revivre Saint-Pierre, il suffirait d'une aide effective à la création d'un armement local de grande pêche, ou faire de notre port une base de préparation d'une partie des produits de la flotte métropolitaine. L'octroi d'une surprime spéciale, instamment demandée par la Colonie, aux produits de grande pêche ainsi débarqués et séchés à Saint-Pierre, ramènerait automatiquement le travail et la prospérité. Cette surprime ne grèverait en rien les charges de l'État pour les primes à la morue. La prime de 80 francs par 100 kilos, alloués aux morues métropolitaines de grande pêche se paie sur le « vert », elle équivaut aux 120 francs qui seraient payés à Saint-Pierre sur les 100 kilos « secs », la perte de poids par les opérations de séchage étant d'environ 33%.

Si des mesures ne sont prises à bref délai dans ce sens, c'est l'exode de tous ceux qui peuvent encore partir ; c'est la misère pour les autres. C'est la ruine définitive de la Colonie, le retour à 1816, avec en moins l'espoir dans l'avenir.

On a déjà, au reste, officiellement parlé du Maroc. Les habitants désireux d'y émigrer ont été invités à s'inscrire au Gouvernement de Saint-Pierre, et ceci se passe de commentaires.

Par attachement profond à notre petit pays et à la Mère-patrie et aussi par dignité en face de ceux qui nous entourent, nous adressons très respectueusement, au Gouvernement de la République, une dernière supplique, pour qu'il ordonne que ce pays vive, afin que n'aient pas été vains les sacrifices consentis par la France, aussi bien que l'effort, soutenu à travers plus d'un siècle, par cette population purement française, dont l'un des membres éminents du Gouvernement actuel, Monsieur le Ministre Albert SARRAUT, disait à son passage dans nos Îles, comme ministre des Colonies, qu'il « est une belle leçon de ténacité et d'énergie, de vaillance et de courage ».

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très profond respect.

Saint-Pierre, le 28 août 1934.

Le Président de la Chambre
de Commerce de Saint-Pierre :
L. DUPONT

Le Maire de Saint-Pierre :
F. GLOANEC

Les Membres élus du Conseil d'Administration :

J. LÉGASSE. – L. DUPONT. L. LEFÈVRE. – D. BOROTRA. – C. P. CHARTIER. – M. YVON. – E.
BOURGEOIS. – E. SIRE. – L. VERGNES. – P. LESPAGNOL.

Mais déjà les vedettes sont parties. Au large, le *Champlain* étincelle de mille feux. Le P. Letourneur qui accompagne les personnalités, ne peut monter à bord du paquebot, où il comptait saluer, au nom de la Préfecture Apostolique, les membres de la Délégation du Clergé de France. A 9 h., le navire levait l'ancre et s'en allait dans la nuit.

Monseigneur Oster.

Foyer paroissial n° 138, 15 juin 1935, pages 130-131.

Le « Père Oster » est mort. C'est la nouvelle qui, en la matinée de l'Ascension, circule à St-Pierre de bouche en bouche. Pas de stupeur ! ne semble-t-il pas naturel, en cette fête du ciel, d'apprendre que ce saint prêtre, chargé d'ans et de mérites est entré dans l'éternel repos !

Voici un résumé de sa belle vie.

Joseph Oster naquit en 1846 en Alsace, d'une famille de cultivateurs. Deux de ses sœurs allaient devenir religieuses de St Joseph. En 1870, jeune prêtre de 24 ans, il entre chez les Pères du St Esprit et y fait profession le 30 août 1871. Placé en Irlande, il est professeur au Collège de Dublin pendant trois ans, Puis il reçoit sa feuille de route pour St-Pierre où il va rester seize années. Il partage d'abord son temps entre la paroisse où il est vicaire de M. Letournoux et le Collège dont il est nommé supérieur deux ans plus tard. Ni les rigueurs de l'hiver de 1875-1876, ni les épidémies, ni le grand incendie de 1879 ne ralentissent son activité débordante : il enseigne, il prêche, il confesse, il répare et agrandit le Collège, s'occupe des marins, des Anglais, de jour et de nuit court aux malades, réussissant en tout, Dieu sait au prix de quelles peines et de quels tracasseries.

En 1890, le Supérieur Général de la Congrégation ayant besoin d'un homme d'un dévouement à toute épreuve pour fonder la province religieuse des États-Unis jette les yeux sur le père Oster. Il part, non sans laisser à St-Pierre la meilleure partie de son cœur. En 1897, le voici curé de St-Joachim de Détroit ; en 1905, fondateur de la Communauté actuellement florissante de St Alexandre de la Gatineau, au Canada ; puis de nouveau curé de Détroit en 1908.

Le 23 juillet 1912 la population de St-Pierre était massée à l'arrivée du Courrier, le bon Père Oster revenait pour prendre la succession de Monseigneur Légasse. La réception, nous disent les relations de l'époque, fut triomphale ; on se souvenait de l'ancien vicaire et de l'éducateur, du prêtre si zélé, si bon ; on était heureux de l'avoir pour chef. Il le restera 10 ans. Au milieu des épreuves de la guerre, il soutient les courages et console les douleurs. C'est lui qui fait dresser le Monument du cimetière : la Croix avec Marie et St Jean, symbole de la miséricorde et de l'espoir. Il a plus de 70 ans et il travaille toujours. Il fait les levées de corps, sort par tous les temps, va aux malades, voit tout le monde. Il est l'homme de tous, simple dévoué, affable et bon. En 1920 la population célèbre avec enthousiasme les noces d'or du « Bon Père Oster ». En 1922, fatigué, il donne sa démission et rentre en France. Depuis, supérieur du noviciat d'Orly, il travaille encore au champ du Père de Famille. C'est de là que l'an dernier il s'achemina vers la Maison de retraite de N. D. de Langonnet, en Bretagne.

Ce que furent ses derniers jours, le voici, d'après la lettre du Supérieur de la Communauté : Indisposé depuis quelque temps, Monseigneur Oster avait été surpris le dimanche 9 mai par une paralysie partielle. La parole lui revint dans la journée, mais il perdit la sensibilité des organes internes, tout en gardant sa lucidité d'esprit. Il reçut alors le Sacrement de l'Extrême-Onction et l'Indulgence de la bonne Mort avec les sentiments de la plus grande piété et de la plus entière soumission à la Volonté de Dieu. Le lendemain, lundi, il demanda lui-même la communion en viatique. Vers 16 h. une grande consolation luit fut ménagée par la divine Providence ; une dépêche du Vatican lui apportait la bénédiction du Saint-Père. Après en avoir entendu la lecture, le bon Père joignit les mains et remercia le bon Dieu. Il est mort dans la nuit, sans agonie, sans souffrances. Ses obsèques furent célébrées solennellement le mercredi avec le concours de beaucoup de prêtres des environs.

Que le Souvenir du « Bon Père Oster » nous reste : vie magnifique au service de Dieu - douce mort dans la paix du Seigneur. N'est-ce pas un modèle à suivre ? – Et soyons lui reconnaissants, non pas simplement en paroles mais en actes.

Beati mortui qui in Domino moriuntur

L'Avenir de Saint-Pierre et Miquelon.

Foyer paroissial n° 146, Janvier-février 1936, pages 33-34. (il y a un problème de n° de pages).

Extraits du discours radiodiffusé de M. l'Inspecteur général Mérat.

Le samedi 25 janvier.

« ... J'indiquerai d'abord qu'un décret du 3 janvier 1936 a procédé à la réorganisation administrative de l'archipel suivant le plan N° 2 : Assemblée de 12 membres élus, président élu ; contrôle assuré par un commissaire délégué, suppression des communes.

« ... Mon intention est de vous parler aujourd'hui de 3 questions, 1° Subvention métropolitaine. 2° divers projets de réorganisation administrative ; 3° suppression des communes.

Subvention métropolitaine. – Le projet de budget 1936 donne 1 million 7 de recettes et 8 millions 2 de dépenses. La caisse de réserve est près d'être épuisée. il faut donc l'aide de la métropole.

Cette aide sera peut-être (par hypothèse) de 2 à 3 millions. Si on y ajoute les primes et les pensions, cela fera plus de 6 millions.

Mais le Département des Finances vient de câbler qu'il subordonne toute subvention à la preuve que toutes les économies auront été réalisées.

C'est le but de la réforme administrative.

Divers projets de réorganisation administrative. – En présence des doutes soulevés par le projet N° 2, un projet N° 3 a été élaboré : maintien du système actuel, mais accroissement des représentants de la population au Conseil d'Administration en compensation de la disparition des Communes.

Mais ce projet a eu contre lui la grande majorité du Conseil Municipal de St Pierre.

Dans ces conditions j'ai proposé au Département de se décider pour le projet N° 2

Les organismes nouveaux auront comme premier devoir le vote du budget en réduisant les dépenses de plus de 1. 500. 000 fr.

Suppression des Communes. - Les communes ne peuvent plus vivre. En 1936, pour 620 000 fr. de dépenses, on a 250 000 fr. de recettes.

Ce n'est la métropole qui versera les fonds.

La suppression des communes, c'est-à-dire la simplification administrative qui doit en résulter, est l'une des conditions d'accord de la subvention.

La disparition des communes permettra de réaliser quelque 150 000 fr. d'économies.

Faites l'essai de vous administrer, éliminez les organismes du projet n° 2, comprenez les dépenses budgétaires et, démontrant que le dit projet est viable, vous obtiendrez la subvention métropolitaine.

Sinon, c'est bien simple, que l'on passe le plus tôt possible au projet N° 3 »

L'Avenir de Saint-Pierre et Miquelon.

Foyer paroissial n° 150, 15 juin 1936, page 129.

Le deuxième statut politique de notre archipel ayant été refusé par la consultation populaire du 26 avril et du 3 mai, le Gouvernement de Paris nous met en présence du projet n° 3 qui comporterait, paraît-il, avec un administrateur métropolitain, un conseil d'administration élargi et la suppression des municipalités.

Il faut attendre les précisions.

Le bruit court que les électeurs seraient appelés aux urnes fin juillet.

Réorganisation administrative des îles Saint-Pierre et Miquelon.

Décret du Président de la République du 4 juin 1936

Foyer paroissial n° 151, 15 août 1936, pages 178-179.

Article 1^{er}. – L'archipel de St-Pierre et Miquelon est administré par un fonctionnaire nommé par le pouvoir central, qui prend le titre d'administrateur du territoire ; Il est assisté d'un Conseil d'administration délibératif et consultatif.

Il existe, en outre, un conseil de contentieux administratif.

Article 2. – Les communes de St-Pierre, de Miquelon-Langlade et de l'île aux Marins sont et demeurent supprimées.

.....

Article 5. – Le Conseil d'administration est composé de :

L'administrateur des îles St-Pierre et Miquelon *président*.

Le fonctionnaire de l'ordre judiciaire.

Le comptable du budget de l'état et du budget local.

Le chef du service de l'Inscription maritime.

7 membres élus au suffrage universel.

5 membres pour St Pierre pour Miquelon-Langlade ; 1 pour l'île aux Marins.

.....

Article 12. – Sont éligibles :

Les citoyens français, âgés de 25 ans au moins, jouissant de leurs droits civils et politiques et résidant au moins depuis deux ans dans la colonie.

Les fonctionnaires publics sont inéligibles.

.....

Article 19. – Le conseil d'administration ne peut délibérer que lorsque 6 de ses membres sont présents ou régulièrement suppléés.

Article 20. – Le conseil d'administration se réunit sur la convocation de l'administrateur au moins une fois par mois

Article 21. – Le conseil d'administration ne statue pas ; il délibère, donne son avis sur les projets qui lui sont présentés ou sur les questions qui lui sont soumises par l'administrateur

.....

Article 23. – Il peut être formé au sein du conseil d'administration des commissions Les commissions ne sont que des organes consultatifs.

.....

Article 32. – L'initiative de toutes les dépenses, même facultatives, appartiennent exclusivement à l'administrateur.

.....

Article 37. – Le conseil du contentieux est composé de :

1° L'administrateur, président.

2° Le fonctionnaire de l'ordre judiciaire.

3° Deux fonctionnaires choisis de préférence parmi les gradués en droit.

.....

Article 38. – Dans les anciennes communes de St Pierre, Miquelon-Langlade, l'île aux Marins, il est institué un officier d'état civil.

.....

Albert LEBRUN
Président de la République.

Histoire d'un chien de Terre-Neuve.

Le chien « Mogoff »

(Foyer Paroissial n° 151 - 15 juin - 15 juillet 1936)

Une goélette de pêche, « l'Émile Marie » à l'ancre sur le Grand Banc de Terre-Neuve. C'est la nuit, une nuit noire qu'une brume intense rend encore plus opaque. Calme plat. Le bateau a son feu de mouillage allumé, un pauvre petit feu invisible dans une pareille obscurité. Tout le monde dort à bord, sauf un matelot qui, sur le pont, veille à la sécurité de tous. Il constate bientôt que le chien « Mogoff » qui musarde sur le pont, donne des signes évidents d'inquiétude. L'animal grogne sourdement d'abord puis brusquement s'élanche sur la préconite (lisse) et se met à aboyer avec fureur. L'homme de quart pressent un danger, lequel ? Il n'en sait rien, mais s'empresse d'appeler le patron qui, après un tour dans cet horizon borné et sans doute moins perspicace que le matelot, ne constatant rien d'anormal, fait taire le chien et l'envoie se blottir à l'avant. Ce tintamare (sic) a réveillé l'équipage ; Quelques hommes montent sur le pont. Tout à coup le terre-neuve qui continuait ses grognements, s'élanche éperdument vers l'arrière en aboyant plus furieusement que jamais. Les hommes le suivent et, horreur ! aperçoivent à environ 150 mètres, perçant la brume de ses feux puissants, un grand steamer qui, sans faire fonctionner sa sirène, arrivait à toute vitesse, droit sur la goélette. La cloche du bateau est mise en branle fébrilement, cependant qu'un moine (grosse mèche d'étoupe plongée dans un récipient garni de pétrole), toujours à portée, était vivement allumé, projetant une vive lumière. L'énorme masse par un habile coup de barre du timonier, passer à ranger la goélette.

Sans le flair du chien Mogoff, le bâtiment était abordé, écrasé chaviré et l'équipage englouti.

Ceci se passait en 1895.

._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*

Histoire d'un chien de Terre-Neuve

Le chien « TONNERRE ».

(Foyer paroissial, année 1936, pages 178-179.)

Voici le fait extraordinaire et cependant rigoureusement authentique qui se passait dans le courant de janvier 1898, à l'anse du sud-ouest de la Pointe de Savoyard. Un chasseur nommé Xavier Lafourcade, pour éviter les embruns que le vent apportait, voulut passer sous un cap couvert de neige. Il déplaça sans doute la base de cet amas de neige, car une avalanche s'ensuivit, sous laquelle il resta englouti.

Son chien « Tonnerre », inquiet de l'avoir vu disparaître, se mit à gratter la neige avec frénésie et finit par découvrir une des mains de Lafourcade ; mais impuissant à le dégager entièrement, il courut vers un chasseur qui passait au loin, un nommé Slaney, et essaya par les moyens en son pouvoir de lui faire comprendre ce qu'il réclamait de lui. Slaney ne comprit rien aux manifestations du chien et l'écarta de sa route. Quelle ne fut pas sa surprise en voyant, peu de temps après, revenir le Terre-Neuve, ayant un gant de laine dans sa gueule. Slaney eut l'intuition qu'il se passait là quelque chose d'anormal dont le sens lui échappait. Il suivit « Tonnerre » qui le conduisit à l'endroit où son maître était enseveli. Le brave animal n'avait rien trouvé de mieux, pour se faire comprendre, que de déganser la main qui émergeait de la neige, et d'apporter cette preuve convaincante à celui dont il voulait se faire un coadjuteur.

Slaney se hâta de déblayer la neige et aperçut Lafourcade évanoui, la figure déjà décomposée par l'asphyxie. Il le transporta à quelques pas de là, lui frotta les membres avec la neige et réussit à le rappeler à la vie.

Quand Lafourcade fut ranimé, il put gagner la ferme de Savoyard située à peu de distance en s'appuyant sur son sauveteur ; le chien gambadait derrière eux, comme s'il se rendait compte du service dont son maître lui était redevable.

« Tonnerre » n'aurait-il pas dû être médaillé ?

._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*

Histoire d'un chien de Terre-Neuve

Le chien « Black »

(Foyer Paroissial n° 153 - 15 août - 15 septembre 1936)

La goélette « Terre-Neuve » possédait en 1901, un chien qui, ne cédant qu'à ses instincts de sauveteur, et sans s'inquiéter du temps beau ou mauvais, je jetait à l'eau pour aller chercher tout objet flottant qu'il apercevait. Maintes fois le patron avait dû dévier de sa route pour remonter Black à bord.

Or donc, au cours d'une traversée pour se rendre sur les bancs, la goélette est assaillie par un fort coup de vent. Afin d'empêcher le Terre-Neuve de donner libre cours à ses habitudes fantaisistes, le patron l'attache avec une assez forte ligne à proximité du gouvernail. Tout à coup, dans une rafale, l'écoute de misaine casse. Dans sa chute elle happe un des hommes et l'expédie par dessus bord. Pour l'équipage, leur camarade est perdu, car il ne saurait être question, avec cette mer démontée, d'envoyer un doris au secours du malheureux. D'ailleurs, les six embarcations sont solidement saisies sur le pont et il faudrait trop de temps pour dégager l'une d'elles. Néanmoins, la bouée de sauvetage est lancée dans la direction de l'homme. cependant que le bâtiment manœuvre pour se rapprocher de lui, peine inutile, le pauvre diable ne sait pas nager ; il se débat désespérément au milieu des lames et ne peut tarder à disparaître.

Dans ces quelques minutes qui paraissent longues à l'équipage nul ne songe au chien, mais Black, lui, a vu le matelot tomber à la mer ; en quelques coups secs, il rompt son amarre et saute à l'eau ; il arrive bientôt sur celui qui veut arracher à la mort ; de ses puissantes mâchoires, le saisit par le col de son paletot ciré et l'amène le long du bord. Ce n'est pas sans difficultés que l'équipage parvient à hisser ensemble sur le pont les deux individus, car le chien n'avait pu débarrasser ses crocs du ciré, et tangage et roulis gênaient la manœuvre.

Le drame, grâce au vaillant Terre-Neuve avait une heureuse issue.

Voici maintenant le côté plaisant de l'aventure.

Personne à bord n'avait remarqué que le repêché était démuné de sa coiffure. Mais Black, qui a l'œil à tout, saute de nouveau à l'eau et revient avec le suroît du matelot.

Le brave Terre-Neuve fut l'objet des effusions de l'équipage ; il reçut pour récompense double ration de soupe, puis repu, se rendit stoïquement à l'appel du patron, pour être mis de nouveau à l'attache.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Histoire d'un chien de Terre-Neuve

Le chien « PIGOCH »

(Foyer Paroissial n° 156 - 15 novembre - 15 décembre 1936)

C'est dans le courant de l'hiver 1909-1910 que le fait suivant s'est passé.

Le pêcheur Arsène Roblot partait de bon matin, en compagnie de son chien Pigoch, à la chasse du gibier de mer ;

Il se dirigea dans la direction du Cap à l'Aigle en empruntant la route de Gueydon qui côtoie la rade. Il dut bientôt quitter cette route, encombrée depuis la veille par une forte chute de neige, et descendit sur le rivage. Arrivé presque à destination une avalanche s'abattit brusquement, ensevelissant chasseur et chien.

Le soir, Madame Roblot ne voyant point rentrer son mari donna l'alarme. Plusieurs pêcheurs se mirent à la recherche de leur camarade. Ce fut en vain qu'ils fouillèrent la montagne et les abords du plein. Mais le lendemain matin à l'aube, les recherches continuèrent dans différentes directions. Le pêcheur qui entreprit le bas du rivage, releva les traces d'un homme et ceux d'une bête ; il constata que ces traces s'arrêtaient nettement à l'endroit où les deux individus avaient disparu.

Nul doute pour lui, là gisaient Roblot et son chien. A toutes jambes il reprit le chemin de la ville ; il revenait bientôt avec une équipe de travailleurs munis de pelles. Après une heure de travail il découvrirent enfin Roblot ne donnant plus signe de vie. Vivement transporté dans l'habitation la plus proche, des soins énergiques le ranimèrent. Il ne conserva de son aventure qu'une sensibilité extrême de la plante des pieds que ses sauveteurs trop zélés, lui avaient brûlée avec des briques trop chaudes.

A quelle circonstance Roblot dût-il de ne pas mourir sous la neige ?

La chose est bien simple, et c'est ici qu'intervient encore l'intelligente bête qu'est le chien de Terre-Neuve.

Celui de Roblot, avait réussi au prix de combien d'efforts, à creuser une sorte de cavité, contenant assez d'air, pour conserver un homme en vie pendant un certain nombre d'heures. Mais le brave terre-neuve, déjà sur l'âge, fut moins heureux, on trouva son cadavre raidi allongé en travers du corps de Roblot. Par instinct, il avait fouillé la neige, pour tenter d'y pratiquer une issue. Épuisé, il avait succombé, sans se douter qu'il avait sauvé son maître. Pauvre Pigoch ! ...

Pigoch avait déjà un exploit à son actif. Le frère d'Arsène Roblot, Édouard étant tombé à l'eau, avait été repêché par cette brave bête.

Pigoch, est un mot breton qui signifie : souche, billot de bois.

* * * * *

Une histoire de miracle.

Pourquoi le Docteur Carrel, de l'Institut Rockefeller de New-York, a quitté la France pour les États-Unis.

'Foyer Paroissial n° 158 - 15 janvier - 15 février 1937)

Le Docteur Alexis Carrel de l'Institut Rockefeller de Recherches Médicales à New-York, aujourd'hui connu du monde entier pour ses recherches sur la guérison des plaies, la croissance des tissus, etc., suivant une relation publiée dans la revue française « *La Science et la vie* » (N. 37, 1018) quitta l'École de Médecine de Lyon au moment où il se posait et était reconnu comme un de ses plus brillants élèves, parce qu'il soutenait qu'un cas de tuberculose soigné par lui avait été guéri surnaturellement à Lourdes. Il paraît qu'à un dîner où étaient présents les principaux membres de la Faculté de Médecine de Lyon, le Docteur Carrel fut interrogé sur une de ses clientes. Sa réponse qu'elle était allée à Lourdes et revenue guérie provoqua un éclat de rire général. Des questions supplémentaires firent ressortir cependant que le fait précis exposé par le Docteur Carrel ne comportait pas d'explication naturelle : « il y a là quelques chose qui se réfère à la catégorie du miraculeux » ... Ce dernier mot provoqua un froid silence et Carrel insista : Notez bien que je n'explique ni discute ; je me contente d'affirmer des faits. » Le Professeur C.... lui dit alors : « Inutile d'insister, Monsieur, avec de telles opinions vous ne pourrez jamais être reçu membre de notre Faculté. – En ce cas, répliqua Carrel, je m'en irai ailleurs. » Et quittant Lyon, il s'en alla en Amérique où il est devenu célèbre.

._*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Le coin des savants.

Savez-vous ce qu'est la moule ?

(Foyer Paroissial n° 183 - 15 mars 1939)

C'est un mollusque bivalve au corps mou.

La coquille est doublée en dedans par le « manteau » dont les lames charnues la produisent. Entre ces lames se trouve le corps, prolongé en avant par le « pied » et des filaments ou « byssus ». Il n'y a pas de tête, mais une bouche garnie de 4 « palpes labiaux » qui ressemblent à des feuilles ;

La moule respire par des branchies placées entre le corps et le manteau.

Elle se fixe sur le sol par son byssus.

En bien des pays on élève les moules sur des claires proches du rivage où elles grandissent et atteignent au bout de 2 ans 5 à 6 centimètres de longueur ; elles sont bonnes alors à être livrées au commerce.

. ce qu'est l'oursin ?

C'est un animal rayonné (échinoderme) couvert d'une carapace hérissée de piquants calcaires. Ces piquants sont articulés et mobiles. L'animal se meut au moyen de filaments terminés par une ventouse, les « ambulacres ».

La bouche de l'oursin se trouve au centre de la partie inférieure plate ; elle est munie de 5 dents.

L'oursin se nourrit d'algues et d'animaux.

Il se reproduit par des œufs, que donnent en grand nombre les 5 glandes de couleur orangée disposées sous la partie supérieure de sa carapace. Ce sont les glandes aux œufs que l'on extrait pour la consommation.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Le coin des savants.

L'étoile de mer

(Foyer Paroissial n° 184 - 15 avril 1939)

L'étoile de mer est un échinoderme comme l'oursin. Son nom lui vient de la forme de son corps à cinq bras rayonnant autour d'un disque central. Sous les bras des rangées d'ambulacres lui permettent de ramper sur le sol. L'étoile de mer a un œil rudimentaire à l'extrémité de chaque bras ; au centre de la face inférieure du corps est la bouche dépourvue de dents.

Le Homard.

Le homard est un crustacé : il a, comme l'écrevisse et le crabe, une véritable croûte pierreuse articulée dont il change à l'époque de la mue. Sa couleur est vert fortement teinté de bleu. Il peut atteindre 1 mètre de long et peser 10 kgs.

Le homard vit sous les pierres près des côtes et se nourrit de petits animaux aquatiques. Sa bouche est formidablement armée de mandibules, de mâchoires, de pinces énormes. De longues pattes lui permettent de marcher au fond de l'eau ; d'autres pattes plus petites lui servent de nageoires.

La chair du homard est excellente, un peu indigeste pourtant.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Une histoire de harengs

(Foyer Paroissial n° 185 - 15 mai 1939)

Un problème angoissant se pose actuellement chez nos voisins d'outre-Rhin. Depuis quelque temps, en effet, les Allemands, dont le régime d'ensemble est assez sévère, avaient fait du hareng de la Baltique une sorte de plat national, et le mangeaient accommodé à toutes les sauces (hareng à la crème, hareng à la moutarde, hareng sauce Bismarck, etc. ...).

Mais à force de traquer ce poisson sans s'inquiéter de sa grosseur de son âge, il est arrivé que le nombre des harengs a progressivement diminué, et que les sujets capturés sont de plus en plus minuscules, attendu que les pêcheurs ne leur laisse plus le temps de grandir.

Si bien que le dilemme est le suivant. Ou bien les Allemands finiront par épuiser complètement le stock des harengs nordiques, ou bien ils devront attendre que ces poissons prennent du ventre, sous condition de voir tomber le leur.

Car il ne saurait être question de faire grossir le hareng plus vite qu'il n'en a l'habitude, depuis qu'il a été mis par le Créateur dans la mer.

Et c'est ici que la nature rappelle l'humanité à l'ordre, en lui signifiant que, malgré le développement intensif de la mécanique et de la vitesse, force nous est de respecter la discipline des lois naturelles.

Qu'on dépasse un de ces quatre matins mille kilomètres à l'heure, cela m'empêchera pas la vie et les saisons de poursuivre le même rythme éternel. Il faudra autant de semaines pour fabriquer un hareng ou un épi de blé.

*La vie à Saint-Pierre et Miquelon pendant la Grande Guerre 1914 -
1918*

Par M. E. Sasco

(Foyer paroissial n° 192, 15 décembre 1939)

Avant de la décrire, il nous a paru opportun de faire connaître, surtout à nos jeunes générations qui sans doute les ignorent, quelles furent les causes lointaines et immédiates de cette guerre qui troubla profondément l'univers pendant plus de quatre ans, déchaînant une perturbation catastrophique dans la vie politique et économique de tous les peuples civilisés.

L'Allemagne n'est pas, comme la France, une nation complète, ayant un lointain passé, une gloire et des aspirations communes, une douceur de vivre dans un pays qui se suffit à lui-même entre des frontières naturelles. La Prusse qui a uni l'Allemagne, n'est pas une expression géographique, mais une création artificielle devenue un État par la plus rude des disciplines militaires, un peuple composite et fruste sur une terre absolument ingrate. Voilà une des raisons de cette jalousie constante à l'égard de notre riche et beau pays de France, mais aussi une fatalité qui l'obligera à une lutte sans trêve pour la vie matérielle et politique. La guerre devenait donc une industrie nationale.

L'Allemagne, avant 1871, formait une confédération composée de différents états ayant chacun à sa tête un souverain.

Fascinée par les succès de la Prusse en 1864 contre le Danemark, en 1866 contre l'Autriche et enfin en 1870 contre la France, elle s'unit à la force prussienne et devint une Prusse agrandie avec les mêmes doctrines de violence dont la science moderne a perfectionné les instruments de guerre.

C'est le 16 avril 1871, au Palais de Versailles, c'est-à-dire après la défaite de la France, que naquit l'empire d'Allemagne. D'après les termes de la Constitution, les états germaniques forment « une éternelle union pour la défense et le bonheur du peuple allemand ». Le roi de Prusse prend le titre de Deutscher Kaiser. (Empereur d'Allemagne).

Dès lors, cette belliqueuse nation veut sa place au soleil. L'Europe est trop étroite pour la contenir ; elle veut des colonies, elle veut le monde qu'elle débordera et organisera. Elle croit non seulement à la nécessité et à la sainteté de la guerre mais à la mission divine de la race germanique. La guerre, pour l'Allemand Bernhardi, « est un devoir et une idéale nécessité biologique ». Il faut, déclare-t-il féroce, « faire à la France une guerre au couteau qui anéantira pour toujours sa situation de grande puissance et qui entraînera sa disparition et son asservissement définitif. »

Et cette idée est telle, qu'en 1914, dès le début de la campagne dans les Vosges, le général Allemand Stenger prescrit à ses troupes de ne laisser derrière elles aucun Français vivant blessé ou prisonnier, car selon la parole de Guillaume II l'armée allemande est « le bloc de granit » sur lequel le bon Dieu pourra terminer son œuvre de civilisation du monde.

Les succès dont nous venons de parler et la formidable prospérité économique qui suivit hallucinèrent complètement l'Allemagne ; elle ne pourra plus désormais tolérer qu'on s'oppose à ses vues. Elle arrive à 88 millions d'habitants par une progression constante alors que la France reste stationnaire.

A suivre.

E. S.

*La Vie à Saint-Pierre et Miquelon
Pendant la Grande Guerre 1914-1918
Par M. E. Sasco
(pages 12-13)*

Foyer paroissial n° 193, 15 janvier 1940

Après le traité de Francfort, l'empire d'Allemagne jaloux du prodigieux redressement de la France lui cherche noise à diverses reprises : en 1875, en 1887 et en 1911. Mais sa voisine est armée et soutenue.

L'Allemagne renonce pour le moment à ses velléités belliqueuses, mais elle ne renonce pas à ses objectifs ; ce ne sont que parties remises.

Et avec une prodigieuse activité elle organise ses armées sur un pied formidable. Sa flotte de guerre, surtout, est l'objet de toute sa sollicitude. « Notre avenir est sur mer », avait dit le kaiser.

Entre temps, une triple alliance se forme en 1882 entre l'Autriche et l'Italie ; mais devant ce bloc se dresse heureusement la triple entente : France, Angleterre et Russie.

N'importe ! Se sentant assez fort Guillaume persiste dans ses desseins de conquête. Il veut l'anéantissement des trois puissances adverses et n'attendra plus désormais que l'occasion favorable pour mettre le feu à l'Europe.

Cette occasion n'allait pas tarder à se présenter.

L'assassinat de l'Archiduc-héritier d'Autriche à Sarajevo (Serbie) en sera le prétexte.

L'Autriche visait depuis longtemps l'asservissement de la Serbie. L'Allemagne parvint rapidement à la convaincre que cet assassinat se présentait comme un événement susceptible de déclencher la guerre. Celle-ci fut décidée en dépit des tentatives de médiation des chancelleries. Brusquement, alors que l'Europe cherchait toujours un terrain d'entente pour sauvegarder l'indépendance de la Serbie, l'Autriche, le 28 juillet, déclare la guerre à cette petite mais noble et courageuse nation. Dès lors les événements se précipitent ; le 29 la Russie, protectrice des Slaves, avertit en vain l'Allemagne qu'elle mobilisera si elle n'arrête son alliée. Pour réponse, Guillaume II le 1^{er} août déclare la guerre à sa grande voisine de l'Est et le 2 à la France.

La Prusse en 1831, avait, avec la France, l'Angleterre garanti la neutralité de la Belgique. Sous prétexte de raisons stratégiques, l'Allemagne envoyait le 13 août au roi Albert un ultimatum pour le contraindre à laisser passer ses armées sur son territoire afin d'envahir la France par le nord, évitant ainsi de se heurter aux forts d'arrêt de la frontière de l'Est. Un refus formel lui ayant été opposé, les hordes du Kaiser pénétrèrent sur le territoire belge où elles rencontrèrent une résistance héroïque avant d'atteindre leur but.

Vous allez donc nous faire la guerre pour un « chiffon de papier », s'était écrié le chancelier Belman Holweg lorsque l'ambassadeur anglais à Berlin lui avait déclaré que si la Belgique était envahie par les armées allemandes son gouvernement entrerait immédiatement en lice. C'est ainsi que l'Allemagne respectait un traité qu'elle avait signé.

Quant à l'Italie qui n'avait même pas été informée des intentions de l'Autriche à l'égard de la Serbie, elle fit savoir à la triple entente que vu le caractère agressif de la guerre elle ne pourrait y participer. Quelques mois plus tard elle se rangeait aux côtés de la France et de l'Angleterre.

Après cet exposé un peu long peut-être, nous arrivons au sujet qui fait l'objet du titre.

*

**

La population de la colonie suivait anxieusement les péripéties du drame qui se préparait. Le télégraphe et les radios privés la tenaient quotidiennement au courant des efforts des chancelleries pour arrêter le conflit. Jusqu'au dernier moment elle pensa, comme en France, qu'une entente était possible, que la guerre serait évitée.

Mais le sort en était jeté. L'attitude déloyale de l'Allemagne repoussant toutes propositions de paix ne la surprit pas autrement quand dans la matinée du 2 août, les affiches apposées sur les murs et les sonneries du tocsin dans les paroisses lui annoncèrent l'ordre de mobilisation générale. Alors, après un bref saisissement vite contenu, chacun sentit surgir en soi une sereine conscience du devoir qui anime toute âme française devant le danger.

La Vie à Saint-Pierre et Miquelon

Pendant la Grande Guerre 1914-1918

Par M. E. Sasco

(pages 30-31)

(Foyer paroissial n° 194, 15 février 1940)

Nos lecteurs auront certainement compris qu'en leur annonçant une description de la vie à Saint-Pierre et Miquelon durant la Grande guerre, notre intention n'était pas d'en faire un exposé quotidien. Ce travail eût été impossible ; et, s'il avait pu être entrepris, la lecture en serait sans nul doute, fastidieuse

Nous n'avons donc retenu que les événements, et ils sont nombreux, qui, à l'exclusion d'insignifiants détails de vie courante, méritent de prendre place dans les annales de notre petit pays.

1^{er} août. – Guerre imminente. Cablogramme ministériel au chef de la colonie. L'enveloppe cachetée contenant les ordres de mobilisation est ouverte.

L'un de ceux-ci lui prescrit, en cas de guerre imminente, de réquisitionner et d'envoyer sur les bancs des chalutiers ou tout autre bâtiment à vapeur à marche rapide pour ordonner à tous les navires pêcheurs qu'ils pourront atteindre d'appareiller sur le champ pour la France.

Les chalutiers « Jupiter » et « Afrique II » présents sur rade sont désignés et prennent aussitôt la mer pour accomplir leur mission.

Dans la nuit du 1^{er} au 2 août un nouveau cable annonce que le Président de la République a décrété la mobilisation générale en France et aux colonies. Les ordres de mobilisation sont affichés au petit jour, en même temps que tocsin, le sinistre tocsin, éparpille dans les airs ses lugubres appels. Les portes, les fenêtres s'ouvrent. Ce n'est pas le feu mais la guerre. On s'y attendait. Il fait un temps superbe. Les rues s'emplissent rapidement ; on se hâte vers les affiches, ces longues feuilles qu'on lit à haute voix, comme pour mieux se pénétrer de leur substance. Des exclamations s'échappent de bien des bouches, surtout des femmes, mais la masse du peuple en général reste calme. Les églises paroissiales, à l'heure des offices, sont beaucoup plus fréquentées que d'habitude. Les pique-niques à la montagne, les promenades sur les routes sont délaissés. On sent, chez cette population angoissée, foncièrement chrétienne, le besoin de se rapprocher plus près de Dieu dans les heures terribles qui allaient suivre.

Dès le début des hostilités et sur l'initiative du clergé, de pieuses réunions ont lieu tous les soirs à 6 heures, dans les églises de l'Archipel et, durant les jours courts, à la lueur de la lampe du sanctuaire et d'un unique cierge distribuant une avare clarté, de nombreuses femmes et quelques hommes récitent le chapelet. L'une des assistances commence, les autres répondent en un murmure fervent. On sentait la grandeur de cette prière adressée à Dieu pour la paix, le succès de nos armes et le retour d'êtres chers.

On savait que dans toutes les églises de France s'élevaient les mêmes voix de fidèles communiant dans ces mêmes espérances.

Un De profundis pour l'âme de nos soldats tombés au champ d'honneur clôturait la réunion.

Ceux qui ont vécu cette grande guerre se souviendront sans doute du regretté R. P. David, dont les sermons enflammés tombant de la chaire de Vérité soutinrent sans cesse le moral des familles, pendant cette période angoissée.

Nous aurons sous peu l'occasion de faire revivre l'un et certainement le plus remarquable de ces sermons.

A suivre.

E. S.

La Vie à Saint-Pierre et Miquelon
Pendant la Grande Guerre 1914-1918
Par M. E. Sasco
(pages 50-51)
(Foyer paroissial n° 195, 15 mars 1940)

Revenons à la journée du 2 août.

Grande animation sur les quais où la foule s'assemble. En effet, l'administrateur, exécutant à la lettre les ordres de mobilisation, ordonne le départ dès ce même jour, pour la France, d'une vingtaine de longs-courriers et de chalutiers. Mais aucun de ces bâtiments n'était en état de reprendre la mer sur le champ. Chez les uns les soutes à charbon étaient vides ou bien les chaudières avaient besoin de réparation. Enfin il y avait des voiles à

*La Vie à Saint-Pierre et Miquelon
Pendant la Grande Guerre 1914-1918*

Par M. E. Sasco

(pages 110-111)

(Foyer paroissial n° 198, 15 juin 1940)

Le 2 septembre suivant, nouvelle proclamation du Gouvernement au peuple français, dans laquelle on pouvait lire notamment :

« Depuis plusieurs semaines des combats acharnés mettent aux prises nos troupes héroïques et l'armée ennemie. La vaillance de nos soldats leur a valu, sur plusieurs points, des avantages marqués, mais au nord la poussée des forces ennemies nous a contraints à nous replier.

Cette situation impose au Président de la République et au gouvernement une décision douloureuse. Pour veiller au salut national, les pouvoirs publics ont le devoir de s'éloigner, pour l'instant, de la ville de Paris (1).

Soyons donc dignes de ces tragiques évènements. Nous obtiendrons la victoire finale. Nous l'obtendrons par la volonté inlassable, par l'endurance et la ténacité. ».

Ces deux actes solennels furent publiés dans la colonie le 3 octobre. Enfin un cablogramme du 12 septembre nous annonçait la brillante victoire de la Marne. La joie et l'espoir renaissaient dans les cœurs. Encore une fois la France avait vaincu les Germains, dans ces champs catalauniques. Moins d'un mois après le début des batailles livrées au frontières, les destins de la guerre étaient scellés.

Cette tragédie allait-elle se terminer là ? Non , hélas ! La poursuite de l'ennemi jusqu'à plus de cent kilomètres de la capitale par les troupes harassées qui venaient de se battre pendant six jours était lente ; elle expira le 15 septembre. Les allemands en profitèrent pour s'établir au nord de l'Aisne et de la Vesle. C'était la guerre des tranchées qui débutait ; elle devait durer près de quatre ans.

Il n'est pas sans intérêt de noter la publication à Saint-Pierre et Miquelon le 19 septembre de la proclamation le premier août du Président de la République faisant appel à l'union de tous les Français en face du danger, sur le sang froid de tous pour qu'ils ne se laissent pas aller à une émotion injustifiée et sur un décret de même date ordonnant la mobilisation générale des armées de terre et de mer dans toute l'étendue du territoire français, en Algérie et dans les autres colonies et pays de protectorat.

Le courrier postal arrivé à Saint-Pierre entre le 15 et le 20 août ne nous entretenait guère que des efforts désespérés de l'entente pour éviter un conflit alors qu'au contraire, l'Allemagne, par des faux-fuyants devait réussir à la faire éclater.

(1) On sait que le gouvernement s'était retiré provisoirement à Bordeaux.

A suivre *.

*** : Je n'ai trouvé ni suite ni fin ! dommage...**

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Un souvenir des États-Unis à Saint-Pierre

Foyer paroissial n° 14, février 1925, page 29.

En 1872, un délégué de l'*United States Coast Survey* procéda, à Saint-Pierre, à des observations astronomiques, en vue de déterminer avec précision la différence de longitude de la France et des États-Unis.

Le point auquel se rapportèrent ces observations fut le centre du télescope qui avait été temporairement établi sur un terrain vague à l'ouest de l'immeuble du télégraphe anglais.

Pour marquer ce lieu d'une manière durable, il y fut érigé, par les soins de l'Administration locale un pilier en granit élevé à 0 m. 90 du sol, avec cheville en cuivre au sommet.

Ce modeste monument, primitivement protégé par un entourage, existe encore. Le terrain vague est devenu le jardin des Sœurs de St-Joseph de Cluny, où l'on peut le voir, derrière la tonnelle, couvert par des arbustes ; mais l'entourage et la cheville en cuivre ont disparu. On lit au sommet l'inscription suivante :

U. S. C. S.

1872

Quelques années plus tard, l'Administration de la Colonie décida également de place une pierre commémorative au lieu exact où Cassini, le célèbre topographe français, fixa en 1768, quelques semaines à peine avant la prise de la colonie par les Anglais, la latitude de la ville de Saint-Pierre. Ce lieu était situé au Nord de la ville, dans les environs de l'ancien cimetière.

Le projet de l'Administration fut-il mis à exécution ? Il est permis d'en douter, car malgré d'actives recherches, il n'a été trouvée aucune trace de la pierre et question ; C'est dommage. !

A l'occasion d'un centenaire 1842-1942.

Les Frères à Saint-Pierre et Miquelon.

(Foyer Paroissial n° 221 - 15 mai 1942)

C'est le 17 mai 1842 que débarquèrent à Saint-Pierre les chers Frères Porphyre et Ephrem envoyés par la Congrégation des Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel.

Deux autres, les Frères Sérène et Ymas, devaient s'établir peu de mois après à Miquelon.

Le Frère Porphyre et son compagnon durent d'abord demander asile au Préfet Apostolique, M. Charlot. Quant aux classes, ils les installèrent, tant bien que mal, dans deux petites pièces que voulut bien leur prêter un particulier.

Cela dura deux ans. Soixante élèves s'entassaient chaque jour dans les modestes salles ; d'autres demandaient à venir. Devant l'impossibilité de les admettre, l'administration se décida à bâtir une école ; mais, soit pénurie, soit mauvais vouloir, elle réserva, pour un de ses services, la plus belle pièce de la nouvelle maison.

En 1855 seulement on construisit, à l'usage des Frères, une maison spacieuse, où l'on destina à l'enseignement trois salles qui furent aussitôt remplies par une centaine d'enfants.

Les chers Frères qui amenèrent la prospérité dans les écoles furent les frères Jérôme et Yriez-Marie.

Non seulement, désormais, l'instruction et l'éducation se relevèrent, non seulement la piété et les bonnes mœurs reflourirent, mais on vit germer quelques vocations, parmi lesquelles celle du cher Frère Alphonse Rodriguez qui occupe actuellement une charge importante dans la maison de la Pointe du Lac (Canada).

En 1903, la persécution combiste chassa de Saint-Pierre et Miquelon et de l'Île-aux-Chiens les chers et très regrettés Frères dont plusieurs allèrent fonder une école française à Montréal.

L'an dernier, 1941, Monseigneur Poisson, préfet apostolique, rendit visite aux Frères de Ploërmel du Canada et leur demanda d'étudier de nouveau la question de l'enseignement libre dans nos îles.

Mais la situation mondiale interdit tout projet.

* * * * *

**Monseigneur à Ste-Thérèse de Langlade. – Pèlerinage des Miquelonnais. –
(Foyer Paroissial n° 248 - 15 août 1944)**

Comme l'an dernier Monseigneur s'est rendu en doris à Ste-Thérèse de Langlade le dernier samedi de juillet pour son pèlerinage annuel.

Le lendemain, dimanche 30 juillet vers 9 h. des maisons voisines de la chapelle les longues-vues se braquent sur des points noirs dans la direction des rochers. La certitude s'établit bien vite que ce sont des doris. Le pèlerinage de Miquelon annoncé depuis plusieurs semaines profite à la fois d'un temps rasséréiné, d'une mer assagie et de la présence de Monseigneur.

Le curé de Miquelon dans son hors-bord a précédé ses paroissiens. Monseigneur avance un peu sa messe qu'il dit à l'intention de l'âme de feu Jean-Marie Ollivier décédé en juin. Quarante personnes peut-être ont assisté à cette première messe. Il reste vingt minutes avant l'heure prévue de la messe du pèlerinage de la paroisse de Miquelon. Tandis que les derniers doris de Miquelon accostent, avec deux de Saint-Pierre, et que sur la dune une quarantaine de vaillants approchent, on installe sous le porche de la petite chapelle l'autel de fortune qui permettra l'assistance en plein air.

A 10 h. ½ la messe commence ; la Grand'messe de Ste-Thérèse, s'il vous plaît, car les Miquelonnais qui ont voulu leur pèlerinage complet ont apporté un harmonium et préparé le chant grégorien. Tout se succède avec ordre et ferveur : on est venu pour prier, on le fait de tout cœur dans une paix profonde. A l'évangile, Monseigneur commente les intention se pèlerinage : la libération de la France, la protection des absents, la reconnaissance pour ceux qui sont revenus, la charité entre tous, la pensée des morts. A Ste-Thérèse on est venu confier tout cela. La messe se continue et s'achève. Au bord des degrés Monseigneur fait baiser la relique de la petite Sainte ; puis, suivant la coutume miquelonnaise, l'Angelus est chanté.

A 2 h. on retourne à la chapelle qui déborde. Le R. P. Strullu préside les vêpres, donne les intentions du chapelet. Une dernière marque d'affection à Ste-Thérèse, un dernier cantique et c'est l'adieu.

Les douze doris vont repartir. Monseigneur prend place sur l'un d'eux pour saluer au passage les scouts grimés sur le rocher de Mirande.

A Miquelon, comme à Langlade il y a de la joie dans les âmes parce que tout a été parfait, sous la bénédiction de Celle qui passe son Ciel à faire du bien sur la terre.

* * * * *

Tempête du 3 octobre 1944.

(Foyer paroissial n° 250, 15 octobre 1944)

Dans la nuit du 2 et la matinée du 3 octobre, une violente tempête de Nord-Est s'est abattue sur les côtes de Terre-Neuve et de notre Archipel. Coïncidant avec la grande marée, le coup de vent prit l'allure d'un véritable ouragan. De mémoire de pêcheur, on n'avait jamais vu pareille mer hérissée, fumante et comme bouillante de colère.

C'est entre 9 et 11 heures du matin que la tempête a présenté le maximum de force. Le vent, d'une vitesse moyenne de 65 à 75 kilomètres, soufflait parfois en rafales de 100 kilomètres, tandis que la pression atmosphérique descendait brusquement. Vers 3 heures de l'après-midi, le creux barométrique fut atteint à 716 millimètres, pression qui n'avait pas été atteinte depuis 12 ans.

Venons-en aux dégâts.

A Saint-Pierre les cales, les digues, les appontements ont beaucoup souffert. La route du Cap à l'Aigle s'est affaissée en plusieurs points. La cale de charbon de M. Maufroy subit de gros dommages et 250 tonnes de charbon furent emportées par les lames. Chez les pêcheurs de l'Anse à Rodrigue les pertes ont été grandes : les bois d'échouerie, les chauffauds, les cabestans ont été brisés et arrachés. Un grand magasin appartenant à MM. Folquet complètement ouvert dut être abattu. L'embarcation de M. F. Le Rolland, drossée contre les cailloux, fut défoncée ; d'autres furent emportées, heureusement vers la terre. Plusieurs salines minées par les flots et exposés

aux coups de bélier d'énormes poutres étaient sérieusement menacées ; il fallut les débarrasser. Grâce aux concours bénévoles heureusement nombreux, la morue, passant de main en main, put être mise à l'abri.

La Pointe et l'Anse à l'Allumette ont sans doute plus souffert encore que l'Anse à Rodrigue. Une saline s'est effondrée, les lames en ont défoncé deux autres. Un pêcheur a vu disparaître 4 tonnes de sel. Chez le Père Vigneau, il n'y a plus trace d'échouerie : on dirait que jamais pêcheur n'a peiné en ce lieu. La route de Galantry a été coupée et plusieurs habitations menacées. A la Pointe la route n'était qu'un cordon de galets. La mer a déplacé de quelques mètres une saline avec tout son poids de morue arrimée, une autre saline a été traversée par l'eau. Non loin de là, une étable fut sur le point de perdre tout son bétail.

Les Anses de Ravenel et à Savoyard furent moins atteintes ; toutefois dans cette dernière anse un pêcheur compte quelques milliers de francs de dégâts.

A l'Île aux Marins, la cale très endommagée déjà fut sectionnée ; les escaliers du pied-à-terre n'existent plus. A l'est, la mer envahit les jardins.

A Langlade le « coup de mer » opéra son travail d'érosion le long des falaises et des dunes. Chez les frères Poirier de l'Anse aux Soldats il enfonça un magasin, l'abattit et emporta pour le moins 150 vigneaux utilisés « dans le capelan ». Dans le fond de l'Anse du Gouvernement chez le pêcheur E. Hacala, l'échouerie fut brisée, une petit doris emporté et la saline vidée de plus de 30 quintaux de morue. Au « Petit Barachois » un pêcheur vit sa maison envahie par près d'un mètre d'eau.

A Miquelon, la cale exposée au Nord-Est devait forcément subir des dommages. Les lames ont démantelé le tablier, vidé les caissons, charrié des tonnes de galets. Le pont a vu ses deux extrémités déplacées, interdisant le passage ; mais la circulation put être rétablie assez vite. Du côté de la pointe, la mer, inondant les parcs, rendit plusieurs puits inutilisables, comme au coup de vent de mars 1916. Un goulet de 10 mètres se serait ouvert à l'étang du Chapeau, le vidant presque.

Tel est le bilan approximatif des dégâts du 3 octobre dernier, qui restera une date dans l'histoire de l'archipel.

* * * * *

Au sujet de la Flore de nos îles

(Foyer Paroissial n° 287- 15 novembre 1947)

Nous sommes particulièrement heureux de porter à la connaissance de nos lecteurs les lignes suivantes extraites de « RHODORA » revue du cercle des botanistes de la Nouvelle Angleterre, n° du 5 octobre 1947.

« Depuis la publication en 1927, de mes recherches sur la flore des îles Saint-Pierre et Miquelon, écrit le Rd Frère Louis-Arsène, cet archipel français a été entièrement exploré par un sagace observateur, M. Mathurin Le Hors, habitant de ces îles depuis plus de trente ans. Il fut aidé dans ses recherches par un membre de la Congrégation du St Esprit, le Rd Père Casimir Le Gallo.

Tous deux ont découvert environ 150 espèces de plantes (dont 124 « natives » et 26 « importées »). Des spécimens de ces plantes m'ont été envoyés de 1931 à 1946 par M. Le Hors et nous avons soumis la plupart d'entre elles au professeur Fernald de l'Université de Harvard (New-York). De plus un certain nombre de nouveautés furent envoyées par M. Le Hors lui-même soit au docteur Svenson du jardin botanique de Brooklyn (New-York) soit au regretté Frère Marie-Victorin, de l'Université de Montréal

De sorte que la flore des îles Saint-Pierre et Miquelon qui comportait en 1927 : 487 plantes dont 391 « natives » et 96 « introduites » passe maintenant, grâce aux persévérantes recherches de M. Le Hors et du R. Père Le Gallo à 637 plantes dont 515 « natives » et 122 « introduites » en ces îles. ».

Qu'il nous soit permis de féliciter sans réserves notre ancien directeur du Collège St Christophe, M. Mathurin Le Hors et notre confrère le R. P. Le Gallo pour ce travail scientifique concernant la flore de nos îles, travail qui demande après les fatigues explorations multiples aux quatre coins de nos rochers, un si patient labeur d'analyse minutieuse.

Bal

(Foyer Paroissial n° 311 - janvier 1950)

Dans son introduction à la vie dévote, S. François de Sales, consacre deux chapitres « aux bals et passe temps dangereux ». Avec une pénétrante finesse de psychologie et en sa langue savoureuse, il énumère les inconvénients des bals, et, les comparant aux champignons, dont les médecins déclarent que les meilleurs ne valent pas grand chose, il conclut : les meilleurs bals ne sont guère bons. Pour l'évêque de Genève le bal n'est pas défendu : il sera autorisé pour des raisons de condescendance de coutume ; mais il restera toujours un danger pour l'âme qui veut rester fervente et il ne faudra en user qu'avec prudence.

Un autre jugement doit être rappelé ici, celui du curé d'Ars. Il est beaucoup plus sévère. On sait la lutte que le curé d'Ars entreprit pour chasser les bals de sa paroisse et comment, après vingt-cinq ans d'effort, il remporta une victoire complète. C'était pour lui une question de principe : le bal était, à son avis, une occasion trop immédiate d'offenser Dieu pour qu'on puisse l'autoriser. Il refusait donc l'absolution à quiconque de ses paroissiens y prenait part ou y assistait.

C'était les bals d'Ars ou des environs, les bals populaires et ruraux de son temps, que visait le saint curé et on peut se demander si, dans d'autres conditions, il eut été si rigoureux. en tout cas l'attitude nuancée encore que ferme de St-François de Sales correspond mieux aux vues des moralistes.

Ceux-ci quand on les interroge sur la moralité du bal, répondent généralement en refusant de donner une réponse valable pour la généralité des cas : « C'est à vous de juger, disent-ils volontiers à leurs interrogateurs; vous seuls connaissez tous les éléments concrets ... »

La danse, ajoutent-ils suivant en cela St-Thomas d'Aquin et St Alphonse de Ligori, n'est pas mauvaise en soi : œuvre de joie et non nécessairement de passion coupable, expression d'émotion humaine, pouvant avoir une valeur artistique réelle et inspirer des sentiments élevés répondant à une besoin de distraction et d'activité spécialement propre à la jeunesse, elle peut être dite indifférente. Ce qui la rendra bonne ou mauvaise, ce seront les circonstances qui la détermineront ou qui accompagneront son exercice. Des danses deviendront mauvaises par suite de certaines modalités qu'elles présenteront (enlacements lascifs, gestes immoraux, tenue provocante) ou en raison de l'ambiance ou du cadre qui les accompagneront, des compagnies douteuses ou perverses avec lesquelles on se trouvera.

En général le bal familial et modéré passe pour acceptable. Le bal bourgeois, plus rare que jadis à cause de l'état précaire de la bourgeoisie, garde généralement une certaine tenue. Les dancings méritent facilement les protestations qu'élevait à leur sujet vers 1945 Mgr Dupac, évêque de Quimper, en un mandement qui fit quelque bruit. Les bals, plus nettement populaires, citadins et ruraux, montre en bien des endroits beaucoup de sans gêne et de brutalité.

Depuis quelques années, des militants chrétiens estiment que, sans approuver et partager la frénésie actuelle des bals, il ne faut pas les condamner simplement, mais les pénétrer pour les assainir et les christianiser. Ils pensent qu'il y a à tenter un apostolat des bals, qu'il demande du courage et de la persévérance, mais qu'il peut être efficace et fructueux.

Des directives récentes de l'épiscopat ont donné sur cet apostolat comme sur la participation aux bals populaires, de très nettes et utiles indications. En 1939, Mgr l'évêque de Dijon, en 1945, Mgr de Laval ont rappelé les conditions dans lesquelles le bal est permis à des chrétiens et à des chrétiennes et celles qui rendent possible une action chrétienne sur les bals. Donnons au moins cet extrait de la lettre de l'Évêque de Laval : « Des dirigeants et militants d'Action catholique vont au bal pour ne pas se couper de la masse et essayer d'y exercer une bonne influence ? Mais notons que, au dire des jeunes eux-mêmes, il est presque impossible de moraliser le bal, à moins qu'un groupe important de militants et de militantes bien formées, pas trop jeunes, n'en soient plus ou moins les animateurs. Un simple militant isolé n'y parviendra jamais »

Contre la frénésie des bals mauvais ou douteux, le vrai remède sera sans doute l'effort de nos mouvements catholiques pour donner à la jeunesse de saines et chrétiennes distractions, où la danse aura sa place, mais non la place principale ; il faut souhaiter qu'un jour, pourquoi pas ? nous voyions, comme au Canada, des bals chrétiens, et très joyeux, dont le prêtre puisse venir bénir l'ouverture et où Dieu ne soit pas offensé.

***_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

La pêche à Saint-Pierre et Miquelon.

Foyer Paroissial n° 280 du 15 avril 1947

Il est question de remonter le frigorifique. On me demande mon opinion. Comme j'ai vu de près cette question depuis son origine en 1918 jusqu'aux essais lorientais, j'ai eu le temps de me faire une opinion. J'accepte donc de prendre la parole.

D'abord, si vous le voulez bien, commençons par éclairer notre lanterne. On ne parle pas à Saint-Pierre et Miquelon comme à la Martinique ou à Marseille et il faut, en toute chose, tenir compte des contingences. Or à Saint-Pierre et Miquelon, il y en a des contingences, et qui ne sont pas minces, constatons-le, reconnaissons-le, sans nous froisser, avant de commencer. Parce que ça n'avancerait à rien. Parlons entre marins, entre pêcheurs; je totalise quinze campagnes de Terre-Neuve, j'ai mon droit à la *jappe*. D'autant que pendant que les autres cultivaient leurs patates, une fois rentrés, ou vidaient des pots chez le bistrot du coin, je passais mes loisirs à ruminer le problème. Depuis 1921, il y a maintenant vingt-six ans que je sais ce que c'est que Saint-Pierre et Miquelon et une morue. Un électeur de trente ans, même s'il avait commencé à ruminer à quatre ans ne pourrait pas en aligner davantage. De plus, j'ai poursuivi au Groenland, en Islande, en Mer de Barantz (sic) et vu d'autres poissons en Mauritanie et au Sénégal, en Guinée et alors, nous ne sommes peut-être même plus à deux de jeu. Or donc, causons, entre gens de métiers, qui prétendent savoir de quoi ils parlent.

Commençons d'abord par nous en..guirlander. Quand on aura crevé l'abcès, ça ira beaucoup mieux. Au besoin, pendant le passage du vitriol, vous tournerez la page. ça me rappelle le capitaine Corcuft, du trois-mâts hunier Kivabien et son deuxième trancheur, mis hors service par un panaris gros comme ma cuisse. Il s'agissait de flanquer un coup de bistouri là-dedans. Et avec le médecin papier, dans la boîte à médicament, on avait oublié le bistouri.

Narcisse, de geindre, comme de juste.

- Alors, qu'est-ce que vous allez me faire cap'taine ?
- T'en fais pas et marche quand même ! J'ai mon rasoir !

Oh ! il l'a flambé, vous savez. Les vieux ça avait les principes d'hygiène, ne vous en faites pas. Ils n'étaient pas plus c.... Qu'un jeune chien d'aujourd'hui.

Corcuft prend son rasoir entre le pouce et l'index, en laissant dépasser une largeur de lame d'un tiers de pouce à peu près : faut pas trop enfoncer n'est-ce pas ?

- Allez ! Tourne-moi ton pouce le dos en l'air sur cette table. T'en fais pas, elle est propre. Assis-toi. Cramponne-toi de l'autre main. T'es paré ? Ferm' les yeux, mois aussi Bzzz ! ça Y est ... Comme une fleur, sans bruit, ni douleur pour moi. Comment te sens-tu ?
- Deux jours après, en tout cas, beaucoup mieux. Alors crevons l'abcès...

Mes chers amis, on parle de réveiller le frigo. Qu'est-ce que ça veut dire ? ça veut : industrialiser la pêche. Cela peut-il, cela doit-il vous servir ? C'est ce que nous allons examiner.

On peut industrialiser la pêche avec ou sans votre concours, voilà le premier point. Industrialiser la pêche, est-ce un bien, est-ce un mal ? voilà le deuxième point.

D'abord, mes bons amis, vous êtes délibérément, définitivement des individualistes. Ne dites pas non; c'est un fait. C'est même extraordinaire, avec votre mentalité si profondément catholique, habituée par conséquent à se commander à maîtriser ses passions, mais c'est comme ça. Vous avez du mal à supporter le commandement d'un chef. Or un bateau qui a dix ou douze hommes d'équipage, doit avoir un chef. Sans quoi, c'est la pétaudière. Pourrez-vous, accepterez-vous de le supporter ? Tout est là. SI oui l'affaire se fera avec vous. Si non, elle se fera à côté de vous. Ceux qui vous diront : contre vous, sont des nouilles ou des pêcheurs en eau trouble. Ne les écoutez pas. Il s'agit de savoir si vous avez à y gagner ou à y perdre. C'est là qu'est la question.

Or la ligne à la main, pratiquée à l'heure actuelle comme au XVIIIème siècle par les côtiers canadiens, et sur les bancs par les derniers Portugais rapporte 50 à 60 quintaux à l'homme par campagne, aujourd'hui, comme jadis. Ce qui prouve, soit dit en passant, qu'on ne pêchait pas plus autrefois qu'aujourd'hui, ou si vous voulez que ceux qui disent qu'il y a moins de poisson, n'ont pas beaucoup de savoir. Ils pourraient se donner la peine de comparer les statistiques d'année en année; ils verraient qu'il y a de bons et de mauvais pêcheurs, des années de vaches grasses et d'autres de vaches maigres, mais que, l'un dans l'autre, le chiffre que je vous donne et qui porte sur plus de 200 ans, est un chiffre moyen qui correspond à la réalité.

Deuxièmement le trawl a fait passer la capture de la morue à 150 quintaux à l'homme. Autrement dit un trawler vaut trois pêcheurs à la ligne de main. Ce sont pourtant les mêmes gars, aussi bon marins les uns que les autres. Il y a donc ici une supériorité certaine ... Si la palangre est possible, ce qui est une autre question.

Troisièmement le chalut a fait passer les captures à 400 quintaux à l'homme en moyenne annuelle, c'est-à-dire qu'un marin de chalutier, qui, cette fois, je le reconnais avec vous, peut être moins bon marin, en vaut huit de l'autre équipe. Et les as en 1938 arrivaient à 950 quintaux à l'homme !

Eh bien, maintenant, je vous demande : Croyez-vous que ces pêcheurs, sous prétexte qu'ils ont travaillé le même temps, doivent être rémunérés de la même manière ? Réfléchissez. Ne comptez pas sur la chance, sur l'aubaine qui arrive une année sur trois ou quatre. Tablez sur la moyenne. On ne peut pas payer ces gens-là le même prix, parce que ce serait injuste. D'abord, le pêcheur est à la part de pêche, premier point, et secundo, leur rôle social est d'importance inégale, que cela vous plaise ou non, parce qu'ils ne produisent pas des quantités équivalentes. Dans une société bien organisée le rôle social d'un individu est fonction de son utilité pour ses concitoyens et celui qui fournit plus, que ce soit par savoir faire, par force physique supérieure, par labeur prolongé, doit être payé davantage. Le contraire est une injustice sociale.

Maintenant, une autre question se pose : Industrialiser la pêche est-ce un bien ? Est-ce un mal ?

Commandant Beaugé.

La pêche à Saint-Pierre et Miquelon (2)

(Foyer Paroissial n° 281 – 15 mai 1947)

Industrialiser, est-ce un bien, est-ce un mal ?

Nous connaissons l'argument de défense de l'artisanat, bien familial.

Parfaitement justifié. Mais à s'y buter, on risque de ne pas envisager du tout le problème qui se pose devant nous. C'est tout le problème de la machine et naturellement on n'a pas manqué d'en faire le procès, et de condamner ce progrès à priori, parce qu'il conduit à l'écrasement de l'homme et comme on ne veut considérer que les éléments matériels de la question, on prétend qu'il est d'ordre essentiellement matérialiste.

C'est à voir. En réalité de quoi s'agit-il ? Il s'agit de deux facteurs proprement spirituels. Le premier est d'ordre intellectuel : c'est l'accélération de plus en plus rapide des inventions techniques depuis cent cinquante ans. Le deuxième est d'ordre moral : c'est le désir d'utiliser ces inventions pour l'amélioration des conditions de l'existence humaine. C'est l'abus que l'on fera de la machine qui pourra présenter un caractère matérialiste, ce n'est pas du tout sa découverte et son emploi.

Et c'est d'une très mauvaise tactique que de s'insurger, sous prétexte que tout allait très bien autrefois, contre une évolution fatale. On risque tout simplement de mettre les gens que l'on veut protéger en état d'infériorité manifeste vis à vis de leurs concurrents et on les dessert au lieu de les aider.

Ce qui est absurde, c'est de prétendre que par ce moyen, on va réaliser le bonheur sur terre. C'est là qu'est le danger. L'homme ne se nourrit pas seulement que de pain, et parce qu'on pourra mettre un peu de beurre dessus, il ne faut pas qu'il se figure qu'il sera plus heureux pour cela. La question n'est pas là. Il s'agit de savoir si pour produire la même chose, il pourra diminuer son effort, autrement dit aura-t-on allégé sa peine ? Et ensuite, aura-t-on accru sa sécurité ?

La réponse, allez le demander aux pêcheurs terre-neuvas. Naturellement, quoi que nous fassions, nous trouvons toujours que nous en faisons trop. L'homme déchu est condamné au travail, c'est la loi. Le mieux que nous ayons à faire est de l'accepter avec le sourire. Il y a dans l'effort, dans la réussite du geste, quelque chose qui paie. Mais il n'y a pas un être humain qui proteste lorsqu'un camarade vient lui donner un coup de main désintéressé, en copain. Or la machine fait cela, ou du moins elle doit faire cela, si nous savons l'utiliser comme il convient. Et d'une.

Quant à la question sécurité, il me suffit d'évoquer le souvenir de la campagne 1923, qui fut une année de coups de vent sur les bancs. Deux pour cent des marins de voiliers ont été noyés cette année-là en doris. Deux pour cent, sur 6 000 hommes, la plupart mariés et pères de famille.

Rien que pour éliminer cela, on souscrirait des deux mains et résolument à la transformation technique. Car les chalutiers, dans le même temps, n'ont connu aucune perte d'homme. Je crois que la question ne se discute même pas.

Au bout du compte, le pour et le contre étant bien pesés, il faut nous préparer et nous accommoder à la transformation. Elle se fera avec nous; elle se fera sans nous; mais elle se fera. Commençons par nous mettre cela dans la tête. on ne lutte pas contre la loi mécanique du moindre effort. Toute l'affaire est dans la mesure, dans le dosage. Il existe un grand pays pêcheur, c'est la Norvège. Un pays où la morue se pêche en hiver, de décembre à mars. Un pays dans lequel la pêche, par tradition, était une occupation artisanale. Les barques des Lofoten, qui venaient pour la saison de pêche, de plus de 300 milles de distance, étaient des barques non pontées. Ce n'étaient pas des doris, mais c'étaient des bateaux ouverts, montés par sept ou huit hommes, par conséquent plus grands que nos warys. Ces gens là ont commencé par adjoindre des moteurs à leurs barques, qui étaient encore à l'aviron, il y a un demi siècle. Nous en avons fait autant, qui donc aujourd'hui soutiendrait, sans être la risée des autres, qu'il faut revenir au doris à l'aviron ? St-Pierre a fait comme la Norvège. La pêche s'est industrialisée. Nous sommes parvenus au même stade que Norvégiens quelque dix ans avant la guerre. Il faut, comme eux, passer au suivant. Et voir comment ils y sont parvenus, sans rien tuer, progressivement, en n'autorisant l'adjonction d'un nombre limité de chalutiers par petits ports de pêche. Les barques ont continué à pêcher comme avant, exactement comme les voiliers en France ont continué entre les deux guerres à tendre leurs cordes sur des fonds bien connus. Et petit à petit elles s'éliminent parce qu'elles sont trop vieilles et qu'on n'en construit plus. C'est exactement ce qui se passe pour les voiliers. Ce n'est pas que la situation ait changé sur les Bancs et que la phalange ne vaille plus rien. Il y a toujours autant de poissons dans les bonnes années, aussi peu dans les mauvaises.

Mais toute la question, c'est le rayon d'action. Quand le poisson donne en face du port, on pourrait sortir avec une baille, si elle ne coulait pas tout de suite, on en prendrait. Mais quand il est loin, que les eaux n'ont pas la température qui lui convient, il n'approche pas. Inutile de crier à moment-là que ce sont les chalutiers qui détruisent, parce que cela n'a aucun sens. Prenez donc un thermomètre et vous serez fixés. Il n'est pas là, parce que les conditions lui sont défavorables et la morue n'a pas besoin de thermomètre, pour savoir que lorsque l'eau est trop froide, sa digestion ne se fait plus et qu'elle attrape la colique. Alors elle va ailleurs.

Avez-vous les jambes assez longues pour la suivre ? C'est ce qu'il faut voir. A ce moment le pêcheur se tourne vers nous et nous dit : Trouvez-moi un banc; c'est tout ce qu'on vous demande. Je me charge du reste.

- Mon bon ami, il n'est pas question de banc en ce moment. Sur des centaines de milles, tous les fonds sont inondés d'eau glacée où la morue ne séjournera jamais. Creusez...
- Je ne peux pas. Et en outre, ici les fonds ne sont pas assez creux.
- Bon alors changez de place. Nous ne possédons pas la corde à virer le courant, qui vous amènera la morue dans votre porte, juste pendant les mois où vous l'attendez. Elle y est généralement et c'est pour cela que Terre-Neuve est une belle région de pêche, mais elle n'y est pas en ce moment. Il vous faudra attendre un mois, six semaines et peut-être qu'elle ne fera qu'une apparition peu intéressante pour vous. C'est fichu pour cette année.

Il ne s'agit pas, sous prétexte qu'en année moyenne, la morue peuple pendant trois ou quatre mois les environs de St-Pierre, attendre son bon plaisir, car c'est perdre son temps. La morue est ailleurs. Elle ne naît pas à l'âge de neuf ou dix ans, pour surgir tout à coup, de taille adulte, juste devant chez vous, elle bouge. Elle va où elle trouve à manger et la boëtte qui l'attire, est attirée elle-même par des petits animalcules qui sont encore bien plus sensibles à toutes les variations de chaud et de froid. Tout ce monde là est muni de moyens de locomotion et se déplacent. Pas bien vite chaque jour, mais au bout du mois cela représente de la route. Chaussez vos bottes de sept lieues et courez après. Quand vous l'aurez trouvée, il y en aura, soyez tranquilles, en masse. La morue, ça n'existe pas. Ce qui existe, c'est des bancs de morue.

Pour les trouver, il faut industrialiser la pêche. Pas la peine de se buter. LA Nature est plus forte que nous, parce que la Nature obéit à la loi de Dieu et ce n'est pas nous, avec nos petit bras, qui y changerons jamais rien.

Commandant BEAUGÉ.

La pêche à Saint-Pierre et Miquelon (3)

(Foyer Paroissial n° 282, Juin 1947)

Que vaut St-Pierre au point de vue de la pêche ?

Si vous voulez bien, nous allons remonter à 1936. Depuis la guerre, les statistiques n'auraient aucun sens. Cette année-là, 3957 Boulonnais, travaillant douze mois, ont mis à terre 28 427 tonnes de poissons frais, 23

980 tonnes de hareng, 115 tonnes de morue, soit en tout , 47 523 tonnes, c'est-à-dire ont obtenu un rendement de 11 tonnes par homme.

La même année, la flotte française de Terre-Neuve, avec 5513 marins, produisait 68 054 tonnes de poisson salé. Il faut savoir, pour comparer ces chiffres, que cette quantité représente moins du quart du poisson pêché, premièrement parce qu'un quart du contenu des chalut est actuellement refoulé à la mer, soit comme faux-poisson, s'il ne s'agit pas de morue ou de gros ânon, ou comme poisson invendable, parce que trop petit pour être salé, quoique parfaitement comestible; et deuxièmement, parce que plus de cinquante pour cent de la morue est rejeté à mer comme déchet de tranchage. On estime, en effet, au Canada où ces chiffres sont établis par des mesures précises, que lorsqu'une morue préalablement vidée et étêtée, est transformée en filets, 100 livres du poisson ébrégué, donnant de 52 à 56 livres de filets.

En plus, il faut défalquer la perte de poids due au demi séchage qui s'effectue par pression dans la cale même, en cours de campagne. Autrement dit, la flotte de Terre-Neuve, en moins de dix mois, (car il fallait en 1936 tenir compte des voiliers qui ne font que six mois ou sept sur les bancs) a tiré de l'eau 273 000 tonnes de poisson frais, tout venant. En un an, elle aurait donc capturé 328 000 tonnes, soit bien près de 60 tonnes à l'homme, en poisson frais. et je suis en dessous de la vérité.

Conclusion : la densité des espèces comestibles, sur le plateau continental terre-neuvien, est donc de cinq à six fois plus forte que sur le plateau continental européen, archi pêché.

Deuxième conclusion : Les îles Saint-Pierre et Miquelon, dernière épave de l'empire colonial français de l'Amérique du Nord, peuvent avoir pour la France, si son gouvernement sait le comprendre, une importance capitale et que l'on ne saurait exagérer.

Je dis pour la France, car elles n'en ont aucune, absolument aucune pour le Canada ou pour les Etats-Unis, quoique l'opinion contraire soit souvent alléguée. C'est un règle commerciale en effet, qu'une marchandise soit amenée par la mer jusqu'au point le plus avancé d'un hinterland riche et peuplée, susceptible de l'absorber. C'est pourquoi le port de Bordeaux, est placé tout au fond de la Gironde, à l'endroit où les navires de mer cessent de pouvoir naviguer, faute de profondeur suffisante. C'est pourquoi Rouen, dès que les dragages entrepris ont permis aux navires de grand tonnage d'y remonter, a pris très rapidement la moitié du fret du Havre en moins d'un demi siècle et continuera de se développer au détriment du port de l'embouchure de la Seine. C'est pourquoi l'on entreprend de coûteux travaux pour aménager la Loire, afin d'atteindre Nantes qui doit détrôner et supplanter Saint-Nazaire.

Et depuis l'invention du frigorifique, il y a tout intérêt à transporter même les ports de pêche, comme Boulogne ou Lorient, le plus loin possible dans l'intérieur, au sein de populations nombreuses et susceptibles de consommer le poisson. Si la chose n'existe pas encore, c'est parce que la politique frigorifique française a été établie sur des bases déplorable, et qu'il fallait courir au plus pressé, sauver les apports déjà coûteux des chalutiers, par un transport rapide en chemin de fer, tandis qu'un navire frigorifique peut faire une journée de mer et débarquer sa cargaison dans le centre même de distribution. Le jour où cette vérité sera connue, les deux grands ports de pêche frigorifique de France seront Paris et Nantes.

Quant aux Etats-Unis et au Canada, il n'ont rien à faire à St-Pierre. Premièrement, ils ont assez de pêche dans les environs de leurs côtes, pour n'avoir aucun besoin d'aller si loin chercher leur poisson, et deuxièmement, pourquoi iraient-ils perdre leur temps à décharger du poisson à Saint-Pierre, alors que leurs ports les attendent avec impatience ?

Reste la question de la pêche locale. Telle qu'elle est actuellement son importance est faible. La population totale des îles Saint-Pierre et Miquelon avoisine 4500 personnes. Or le seul petit port de pêche côtière française de Douarnenez, sans compter Camaret et Audierne, qui n'en sont pas plus éloignés que Miquelon n'est de St-Pierre, compte plus de 5 000 pêcheurs, pêche fraîche, sardine, maquereau, thon et langouste. La pêche côtière miquelonnaise est un élément que nous ne songeons nullement à nier, mais qui ne joue qu'un rôle très minime dans l'importance de la pêche française.

J'ai sous les yeux les statistiques St-Pierraises depuis 1914 il y a de grandes fluctuations tant dans les armements que dans la pêche. Mais voici les résultats : Pendant cette longue période de 25 ans qui va jusqu'à la dernière guerre, la moyenne d'armement de doris est de 250, soit 500 pêcheurs. La pêche a varié en moyenne de 110 quintaux à 250 quintaux par doris. Autrement dit : moyenne générale 180 quintaux, ou 90 quintaux à l'homme. C'est 50% de plus que la moyenne de la ligne à main chez les Portugais ou au XVIIIème siècle, ce qui est tout à l'honneur du St-Pierrais, comme fin pêcheur et comme marin. Mais c'est la moitié de ce que produit la palancre en moyenne, c'est le dixième de ce que rapporte un marin de chalutier avec tous les progrès de la technique moderne. Voilà ce qu'il importe de savoir. Et fermer les yeux ou nier n'avance absolument à rien. Il s'agit ici de moyennes et non des résultats obtenus par quelques as, plus fins que les autres, plus travailleurs ou plus chanceux. Une loi naturelle ne s'établit pas sur des exceptions.

Au total, la pêche de St-Pierre varie de 1375 tonneaux à 3125 autrement dit elle compte entre 1/20 et 1/50 de la pêche française des Bancs.

N'écoutez ni les flagorneurs, ni les endormeurs. Tâchons de regarder la vérité en face. St-Pierre n'a aucune importance ni pour le Canada, ni pour les Etats-Unis. Mais son importance pour la France peut être considérable. La France achète chaque année 100 000 tonnes de poisson à l'étranger ce qui représente à peu près la moitié de ce qu'elle produit elle-même et de plus le pays est loin d'être saturé, puisque l'on n'y consomme qu'à peine un plat de poisson par semaine. Vous direz peut-être que si c'est tout ce qu'on demande, il n'y a pas d'espoir de changer ces habitudes. A quoi je vous répondrai : Apportez du poisson frais et conservable et vous verrez si on n'en demande pas. Il faut voir les gens se jeter sur le chien de mer en ce moment, parce que les pêcheurs n'ont parfois pas autre chose à offrir; il faut voir enlever le merlan ou le maquereaux avancés, pendant les mois d'été, pour être fixé. C'est une question d'organisation de la vente et de la publicité. On a résolu des problèmes plus compliqués. Il n'est peut-être pas indispensable de ne songer qu'aux intérêts des marayeurs (*sic*). Le consommateur, le « cochon de payant » a aussi son mot à dire. Un jour, il le dira.

Et nous avons à voir le rôle que St-Pierre pourrait jouer dans une économie basée sur des principes rationnels.

Commandant BEAUGÉ.

* * * * *

La pêche à Saint-Pierre et Miquelon (4)

(Foyer Paroissial n° 283, 15 juillet 1947)

La revue rapide que nous venons de faire nous a conduits aux résultats suivants :

1° Saint-Pierre et Miquelon se trouve placée par la nature dans une position avantageuse, au centre d'une région particulièrement poissonneuse, peut-être la plus riche du globe.

2° Saint-Pierre n'a aucune importance pour le Canada, ni pour les Etats-Unis, à cause de sa position excentrique, ces pays ayant le poisson à leur porte.

3° La France ne produit que les deux tiers du poisson qu'elle consomme en temps normal et par suite elle est obligée d'acheter le complément à l'étranger.

4° Saint-Pierre et Miquelon peut fournir à la France une partie importante de ce qui lui manque, par suite de sa situation privilégiée.

Conclusion : il faut ménager Saint-Pierre pour remplir le rôle que cette situation lui permet d'assumer.

Voyons donc comment on pourrait concevoir l'organisation de ce que nous appellerons l'UNITE DE PÊCHE, RATIONNELLE

Inutile de se lancer dans les grands bateaux de 2 000 tonnes et plus que la métropole a été obligée de concevoir pour gagner du temps sur les traversées de l'Atlantique en ramenant les voyages à deux par an. Le chalutier hauturier, portant 200 tonnes de poisson frais, c'est-à-dire ayant un cubage de cale de 400 mètres cube, est la dimension maxima que nous envisagerons. Et nous allons voir pourquoi.

Ces navires pêcheront le poisson tout venant sans se préoccuper de rechercher plus particulièrement la morue. L'anon, le hake, le flétan, la plie, le poisson rouge (*sebastes marinus*) feront aussi bien son affaire. Son but est de rapporter du poisson frais. Son équipage sera celui des chalutiers de pêche fraîche en France (une douzaine d'hommes). Sa cale pourra être maintenue fraîche soit avec de la glace, soit, préférablement, avec une réfrigération (*sic*) pouvant maintenir en été la température au voisinage de 0° C. sans descendre au-dessous.

Basé sur Saint-Pierre et Miquelon, il doit pouvoir effectuer une rotation d'une semaine.

1° Sa vitesse en route libre étant au minimum de 10 nœuds, il peut exécuter en 36 heures, soit 3 jours aller retour, le trajet de Saint-Pierre aux limites du Banc (360 milles de Saint-Pierre au Banc Esmerald, 360 milles à la Course des chalutiers, 360 milles à la Pointe S. E. du Grand Banc.

2° Il pêche au chalut type Michelet (Vigneron-Dahl modifié), trait de deux heures, arrêt de une heure pour le relevage. Ce chalut est susceptible dans cette durée de faire une moyenne de 3 palanquées au trait, soit six tonnes. Lorsque les capitaines ne trouvent pas cette quantité de poisson, il changent de place. Cinq traits par jour assurent trente tonnes de poissons frais, trois jours, 90 tonnes. J'ai vu personnellement, plusieurs fois dépasser 15 palanquées d'un seul trait, soit 30 tonnes de poissons frais, au bout de 2 heures. Ces aubaines ne sont nullement exceptionnelles. C'est pourquoi le chalutier qui, normalement, doit pêcher trois jours, peut avoir une cale susceptible à l'occasion de rapporter 200 tonnes. Cela arrivera.

On doit pouvoir tabler, en frais, tout venant, sur une production hebdomadaire voisine de 90 tonnes.

Le groupe de l'unité rationnelle de pêche, doit comprendre trois chalutiers du même type, deux amatelotés ensemble pour rechercher le poisson et travailler de conserve, le troisième pour effectuer le va et vient et concourir au roulement avec les autres, afin que les trois navires, autant que possible, n'arrivent pas à la base ensemble.

C'est en se rapprochant le plus possible de ce schéma que l'unité de pêche aura certainement son meilleur rendement.

Nous avons supposé et nous continuons à supposer que toute cette organisation a en vue la pêche. Il est entendu qu'il y a encore des amateurs de morue salée, j'en suis un personnellement; mais pour la plupart des gens, qui n'en ont jamais mangé que mal préparée, c'est faute de mieux. Or l'industrie peut offrir au consommateur du poisson excellent si on sait se servir du froid.

Je citerai deux exemples :

En 1923, si mes souvenirs sont exacts, je rentrais en France avec la Sainte Jeanne d'Arc et comme nous avions de la place à bord, j'avais une quinzaine de Saint-Pierrais. Le lendemain du départ et le troisième jour du voyage, on servit à tout le monde, à l'un des repas, du capelan frit. Or chacun sait que le Saint-Pierrais sait ce que c'est que du capelan frais et ne prend pas des patates pour des carottes. Le cuisinier avait ses ordres pour se taire et c'est moi qu'on vint trouver pour savoir d'où j'avais pu sortir ce capelan. Le premier jour, je fus évasif. Il y avait encore un plat à absorber, pour tout le monde. Quand chacun se fut bien léché les doigts à la resucée, alors j'annonçais la provenance. C'était l'année où M. Anrahan avait tenté de remettre en marche le frigo de Saint-Pierre. Comme je lui avais acheté quelques beaux flétans, il m'avait fait cadeau, pour l'hôpital, de quelques « briquettes » de capelan enrobé dans la glace. Or chacun sait que le capelan se pêche en juin. Et nous étions en octobre. S'il n'avait pas été fin, fin, je vous prie de croire qu'on aurait eu besoin de personne pour me faire le faire savoir. Ce poisson était extrêmement bien conservé et un régal.

Bien des années après, en 1936, j'avais à bord du Président Théodore Tissier, un assistant, grand contempteur du « poisson de frigo ».

- Ah ! c'est pas à moi que vous ferez passer du frigo pour du frais. Nous partons de Brest, nous faisons une tournée de trois mois, et vers la fin du voyage on sert un plat de maquereaux frits. Je savais mon homme bon pêcheur, très amateur de maquereau et fine bouche par dessus le marché.
- Le maquereau était excellent. On venait d'arriver aux Açores.
- Tiens ! me dit-il, je ne savais pas que les Açores avaient du maquereau en cette saison.
- Moi non plus, lui dis-je. Celui-ci a été pêché en baie de Douarnenez.
- Blague !
- Demandez au cuistot

Toute la question est de savoir congeler le poisson. Et si, bien des fois, le consommateur se plaint de ce qu'on lui offrait quelque chose d'immangeable, c'est uniquement parce que beaucoup de gens se lancent dans l'aventure, sans connaître le premier mot de l'affaire. Il y a frigo et frigo et c'est une chose qu'il faut apprendre, si nous voulons apporter en France un produit qui attirera la clientèle au lieu de la rebuter.

Commandant BEAUGÉ.

La pêche à Saint-Pierre et Miquelon (5)

(Foyer Paroissial n° 284, 15 août 1947)

Il y a frigo et frigo. L'industrie frigorifique est basée sur quatre principes. Si on les respecte, on livre au public une marchandise consommable de premier choix. Si l'un d'entre eux est omis volontairement ou non, on court inévitablement au fiasco et on ruine l'idée même de la conservation par le froid dans l'esprit du consommateur. Voici ces principes :

1) *On ne rend pas sa fraîcheur à un produit avarié en le congelant.* Ceci impose la congélation du poisson le plus tôt possible après sa sortie de l'eau. Saint-Pierre étant à portée des terrains de pêche, on peut considérer ce principe comme satisfait.

2) Pour se conserver, *le poisson doit être congelé à cœur et le plus vite possible.*

Ceci condamne tous les frigorifiques de demi mesure, qui ne sont que des frigidaires incapables de garder le produit plus d'une semaine. Si l'on congèle le poisson à moins de 20 degrés centigrades sous zéro, on brise les cellules et on fait du poisson mou et rebutant. Ecrasez et pilez, vous verrez l'eau sortir. De plus l'autolyse entretient la putréfaction jusqu'à 7 degrés centigrades sous zéro. Il faut donc à tout prix un frigorifique de grand froid. Celui de Saint-Pierre qui utilisait l'air *freezing*, le seul procédé pratiqué en Amérique, partait d'un principe excellent. Dans les chambres, comme on est à terre, et sans vibrations démolissant les joints, le procédé ammoniacal et détente libre est admissible, si l'on ne veut pas recourir aux frais plus élevés d'une circulation de carbure de calcium.

3) *Le produit congelé doit être conservé à température constante jusqu'au moment de sa consommation.*

En conséquence, on doit éviter les manipulations, les ouvertures intempestives de chambres et transporter rapidement le poisson à la même température que le lieu d'où il sort.

4) *Le poisson ne doit pas être conservé plus de trois mois.* Ceci limite la capacité du frigorifique, évite la surcharge de prix du stock, par un long et onéreux séjour en frigorifique et pare à l'inconvénient du dessèchement, qui n'altère pas les qualités nutritives du poisson, mais en diminue la comestibilité et rebute le consommateur.

Ces principes sont élémentaires, mais ils sont rarement mis en pratique, soit pour une raison d'économie, soit pour une raison de convenance. Résultat : le produit ne vaut pas le diable. Dans ce qui va suivre, nous supposerons qu'ils ont été respectés. Je me rappelle que sur le « Président Théodore Tissier », mon expérience ayant été tenue pour nulle et non avenue, on m'avait gratifié, à mon grand regret, de deux machines frigorifiques, très faibles et d'une cale divisée en six compartiments, beaucoup trop grands. L'une des machines était destinée à la congélation de la saumure. C'était la plus forte. La petite devait assurer le froid des cales. Je ne pouvais dépasser 7 à 8° sous zéro. Avec l'aide d'un mécanicien, je commençai par abandonner la congélation en saumure et je quadruplai le tuyautage de circulation de saumure dans une des chambres. Je réduisis de moitié au moins la circulation de saumure de la chambre voisine qui devint une excellente chambre frigidaire, parfaite pour la conservation des denrées comestibles. Les quatre autres chambres furent abandonnées, et la première devint la chambre de congélation et de conservation du poisson que nous pêchions et voulions garder. Je pouvais y loger vingt-cinq tonnes de poisson frais. C'était bien suffisant, le bateau n'étant pas un pêcheur mais un navire de recherche. Résultat, j'avais dans cette chambre vingt degrés centigrades sous zéro; mon poisson s'y conservait parfaitement à l'air sec, dans la chambre même où il avait été gelé. Je n'avais aucune manipulation ultérieure à faire et nos produits étaient de première qualité. C'est pourquoi je reste et resterai toujours partisan de l'air *freezing*, bien compris comme du meilleur de tous les procédés possibles. Dans les autres, on veut faire des économies de froid et on n'aboutit qu'à saumurer au moins la peau du poisson, et à donner au corps une forme arquée qui rend l'arrimage impossible. En outre, il faut penser que si, pour beaucoup de petits ménages, la préparation de filets est avantageuse, car elle demande moins de peine à une ménagère qui n'est pas secondée à la cuisine, le français aime bien le poisson entier, en belle vue, que l'on apporte et dissèque à table, pendant que les convives, rien qu'à le voir, commencent déjà, tel le chien devant un os, à sécréter la salive qui va aider la digestion. Gardons nos modes de cuisine tant que nous pourrons; il ne s'agit pas de faire un dieu de son ventre, mais de savoir apprécier les bonnes choses et remercier comme il convient, la Providence qui nous les donne. Le jour où l'on se nourrira avec des tablettes de vitamines, des comprimés de protéines ou d'hydrates de carbone, sera pour le genre humain une triste nuit. Qui veut faire l'ange fait la bête; l'homme possède une âme qu'il oublie trop souvent, mais il a aussi un corps et il n'y aura plus de mortifications possibles si manger est déjà une corvée.

Quelle doit être la contenance du frigorifique attaché à notre unité rationnelle de pêche ?

Nos trois bateaux doivent nous assurer 1 000 tonnes mensuelles. C'est suffisant pour le moment, car il va falloir prévoir l'écoulement de cette masse. Si le stockage possible du frigorifique est le double de cette quantité, on aura simplement ce qu'il faut pour livrer en France, en cas de bonne pêche, une quantité très appréciable de denrées comestibles. Et on ne dépassera pas les possibilités d'absorption de la métropole.

Il est fort possible que plus tard on puisse écouler en France des quantités plus grandes. Somme toute, ce que nous indiquons donnerait une dizaine ou douzaine de milliers de tonnes par an et nous avons vu que c'est le dixième de ce que nous devons acheter à l'étranger, en supposant que notre flotte de pêche française soit reconstituée, ce qui ne se fera pas tout de suite. Mais il faut être raisonnable. Quand on a conçu le frigorifique de St-Pierre, on a vu trop grand. Cette bâtisse aurait pu loger 6 000 tonnes de poisson et l'organisation était handicapée par une dépense initiale de charbon de dix tonnes par jour. Il semble qu'il eût été plus logique de tout commencer de front et de répartir les crédits possibles entre les quatre chapitres indispensables :

- 1) La pêche,
- 2) Le frigorifique St Pierrais,
- 3) le transporteur frigorifique,
- 4) le frigorifique conjugué français, qui devait être Lorient et n'a jamais été réalisé avec les quatre principes fondamentaux que nous avons posés, de sorte que si le poisson était arrivé là-bas, il était condamné à l'avance à la putréfaction avant de pouvoir s'écouler.

AU LIEU DE s'étendre EN LARGEUR, ou si l'on veut, AVANT de s'étendre en largeur une organisation comme celle que nous envisageons, qui EST UN BLOC, doit s'étendre EN PROFONDEUR et aucun des quatre organismes que nous mentionnons ne doit être oublié, ni se réaliser avant les autres. Nous verrons d'ailleurs plus tard qu'une unité rationnelle doit prévoir encore autre chose : l'utilisation des sous-produits. Chaque chose viendra en son temps. Pour l'heure, achevons de nous occuper du produit principal.

L'article I, la pêche, étant supposé résolu, nous avons donc à prévoir la congélation et le stockage de 1 000 tonnes par mois, soit 35 tonnes par jour, ce que l'on peut considérer comme suffisant. En effet, nos chalutiers ne peuvent pas dépasser le double de cette quantité et par chance. Or, ce poisson devra être ébrégué en arrivant, vidé, en partie étêté, et par conséquent perdra la moitié de son poids. L'unité frigorifique correspondant à l'unité rationnelle de pêche doit donc avoir une puissance de congélation de 1 000 tonnes par mois et par conséquent une capacité double afin de prévoir, si besoin est, le recouvrement d'un mois sur l'autre suivant les fluctuations de l'écoulement.

Une organisation conçue sur ces bases serait déjà une grosse affaire.

Commandant BEAUGÉ.

La pêche à Saint-Pierre et Miquelon (6)

(Foyer Paroissial n° 286, septembre/octobre 1947)

Nous possédons déjà par hypothèse l'unité rationnelle de pêche, soit trois chalutiers de 200 tonnes et un frigorifique pouvant stocker 2.000 tonnes de poissons. Il faut passer au troisième organe : le transporteur.

Ici intervient le quatrième principe frigorifique : *Le poisson ne doit pas séjourner plus de trois mois en frigorifique.*

C'est évidemment un idéal. Si ce principe n'est violé que dans ces cas exceptionnels, la marchandise livrée à la consommation sera le premier choix.

Nous avons vu que nous comptons sur un apport au frigorifique de Saint-Pierre de 1.000 tonnes par mois et que les chambres froides pourraient loger le double de cette quantité soit 2.000 tonnes. Il s'agit d'écouler la marchandise.

Puisqu'il entre 1.000 tonnes par mois, il doit sortir une quantité égale. Cela impose une limite de cubage minimum du transporteur. Lui donner juste 1.000 tonnes serait absurde, car la pêche subit des fluctuations et la plus élémentaire précaution prescrit de double ce cubage afin de faire face aux besoins, quand la chose sera nécessaire. Nous considérons donc comme utile de prévoir pour le transporteur une capacité de deux mille tonnes.

Et maintenant la rotation. 12 nœuds en route assurent la traversée en 10 jours. La distance de St-Pierre à La-Pallice est en effet de 2.400 milles environ. S'il n'est pas trop gêné par le temps, le navire de 12 nœuds doit en donner 10 en moyenne, c'est-à-dire assurer 240 milles par 24 heures. Si l'on compte cinq jours pour le chargement et le déchargement, le transporteur doit assurer une rotation mensuelle. Si on a l'heureuse inspiration de prévoir dix cabines de pont sur ce bateau Saint-Pierre sera assuré en même temps d'une communication directe de passagers avec la France et d'un trafic d'approvisionnement qui ne fera de mal à personne. Rien que cette perspective vaudrait déjà de faire l'effort de réaliser cet organisme.

Au point de vue des installations frigorifiques du transporteur, comme on peut s'attendre à ce que l'ingénieur qui le construira aura ses idées personnelles et se préoccupera de fournir un bateau aura ses idées personnelles et se préoccupera de fournir un bateau ayant le cubage et la vitesse requise. Il ne sera pas mauvais de ne pas considérer la question frigorifique comme allant de soi et ce bateau comme interchangeable avec un bananier ou un porteur de viande de l'Argentine. Il n'existe pas de navires du type à réaliser. Y aura-t-il, lors de l'élaboration des marchés, des compétences dûment qualifiées ? C'est possible. Ce n'est pas certain qu'elles auront voix au chapitre. Il y a certainement là, car il s'agit d'une création, un gros point d'interrogation. *Il faut*

que les appareils frigorifiques soient prévus *en double* afin qu'en cas de panne, la marchandise ne soit pas perdue. *Il faut* qu'ils assurent une température constante, quelles que soient les variations considérables de l'air extérieur de St-Pierre en France, tant en été qu'en hiver. *Il faut* que cette température soit la même que celles des chambres de stockage du frigorifique St-Pierrais, soit vingt degrés centigrades sous zéro.

Ce ne sont pas là des détails et des bagatelles. C'est ici que le résultat des études de laboratoire doit être utile. Quand vous avez congelé un tissu (*sic*) à faible température (-5° à -7° par exemple), il se forme, dans les cellules, des cristaux de glace assez volumineux pour les faire éclater. Plus la température de choc est basse, plus ces cristaux sont petits et laissent les cellules intactes. C'est la raison pour laquelle la denrée congelée dans le premier cas est de mauvais aspect lors du dégel, tandis qu'avec un grand froid de congélation, le produit garde toute sa fraîcheur quand il revient à la température normale. L'eau gèle à 0° C. mais les sels qui sont dans les tissus gèlent à des températures beaucoup plus basses et des variations de 10 degrés provoquent des fusions partielles, non seulement de 0° à +10°, mais de -20° à -10° par exemple. Quand ensuite le froid reprend, ce sont les petits cristaux non fondus qui servent de base à la formation de la glace nouvelle. Ils augmentent le volume et tout le beau travail initial à basse température est perdu. Les cellules éclatent. C'est la raison pour laquelle il faut éviter à tout prix les variations de température depuis le premier jour jusqu'au moment de la consommation. Le transporteur doit être conçu en conséquence. Sinon toute la pêche est perdue, tout au plus bonne à être transformée en engrais. Si on la livre telle quelle au consommateur, il vous dira d'un air méprisant : « Poisson de frigo ! Je m'en doutais. Ça ne vaut rien ! » En réalité, c'est poisson de *mauvais* frigo qu'il faut dire. Et cette fois, nous serons d'accord. Car effectivement cela ne vaut pas le diable.

Le transporteur de 2.000 tonnes de poisson frais en cales froides de -20°, et de 12 nœuds au moins de vitesse, est supposé construit. Reste un dernier organe : le frigorifique d'arrivée ou de distribution. Il n'y en a pas beaucoup en France, car on a malheureusement dépensé beaucoup de millions pour fabriquer des frigidaire que l'on a baptisé, frigorifiques, faut de savoir exactement de quoi on parlait. Au lieu de construire de petits bâtiments avec un petit froid. La première solution eût assuré peu de marchandise, mais bonne, ce qui aurait excité le client à en réclamer davantage. La solution adoptée à fourni beaucoup de marchandise, mais mauvaise et le client s'est dégoûté de ce qu'on appelait improprement un frigorifique, alors que ce n'en était pas un. Le frigidaire permet, si on ne descend pas au-dessous de 0°, la conservation d'une denrée pendant une semaine. Le frigorifique avec une température de stockage de -20° permet la conservation parfaite pendant des mois. L'appareil intermédiaire démolit le produit qu'on lui confie et livre une denrée en mauvais état.

A l'heure actuelle, dans les ports français, je connais trois frigorifiques dignes de ce nom ; Boulogne, la Pallice et Marseille. S'il y en a d'autres, ils sont postérieurs à la guerre et je les ignore. En tout cas, celui de La Pallice existe. Il est assez grand pour recevoir la cargaison du transporteur et il est organisé avec des maisons de vente capables d'assurer l'écoulement du poisson. On peut donc dire que cette partie du programme est réalisée.

Il reste à voir quel doit être le rôle de St-Pierre dans cette organisation et les industries secondaires qui doit naturellement engendrer une entreprise de cette importance.

Commandant BEAUGÉ

* * * * *

La pêche à Saint-Pierre et Miquelon (7)

(Foyer Paroissial n° 288, Novembre 1947)

Nous avons dit en commençant : « A condition que l'industrialisation de la pêche Saint-Pierraise se fasse ... » et nous avons vu à quelles conditions elle pourrait être viable. Elle se fera avec ou elle se fera à côté de lui. (du pêcheur St Pierrais).

Il n'y a aucune raison qu'elle ne se fasse pas avec lui. L'objection que le pêcheur ne voit que la morue, ne tient pas. On peut d'abord répondre en montrant le capelan. Ce qu'on en tire aujourd'hui par rapport à ce que l'on obtiendrait si l'on organisait cette pêche, n'est qu'une goutte d'eau dans le Barachois comparé à sa masse, mais cependant cette goutte d'eau existe. Et il y a le hareng, voir même le maquereau dont on peut faire quelque chose, dont on ferait quelque chose si l'on possédait seulement une des ces barques de Californie, qui pêchent au ring-net. En attendant, il y a la morue et l'idée que la morue de doris n'est pas utilisable comme poisson frais ne me paraît pas défendable. Elle arrive à point pour être débitée en filets et il faudra des filets.

Il en faudra parce que le filet « Corvette » du Canada, livré en France en 1945 a trouvé un accueil presque incroyablement favorable, qui tient aux circonstances actuelles de la vie. Si la guerre n'a pas changé les conditions pécuniaires de la classe ouvrière, par contre elle a achevé de ruiner et cette fois définitivement, la classe moyenne. L'élévation des salaires de la domesticité jointe à la diminution des salaires des patrons et à la

disparition des revenus des rentiers de la classe moyenne, a modifié du tout au tout la condition de la vie. C'était la classe moyenne qui mangeait du poisson, l'ouvrier trouve que le poisson ne nourrit pas. Mais c'était la cuisinière qui préparait le poisson pendant que madame s'affairait aux nécessités du ménage. Aujourd'hui, elle doit faire la cuisine. Je ne discute pas la question de savoir si c'est un bien ou si c'est un mal, je constate un fait. Or il se trouve que c'est aujourd'hui la classe moyenne qui a des enfants. Grâce à l'éducation moderne, le « birth control », la ruine des pays, s'est propagé en vitesse dans les ménages qui en étaient exempts jadis. Par une évolution inverse, que vous rapporterez tous ceux qui ne mentiront pas, la classe moyenne ce qu'on appelle ordinairement les « collets blancs », reviennent en masse à des traditions un peu trop oubliées. Comme ils ne sont pas le nombre en attendant qu'ils le redeviennent, par la loi fatale des progressions géométriques, ça ne se remarque pas encore sensiblement, mais les statistiques commencent à révéler le fait. Il est gros de conséquences, mais ceci est un autre chapitre. Revenons à nos poissons.

Madame a peu de temps à consacrer à la cuisine : résultat elle demande au marché ce que lui réclame le moindre effort, loi naturelle. Et d'acheter des filets de poisson, si c'est du poisson qu'elle veut cuire. Donc, vous pouvez y aller ; il y en a pour une bonne génération, sinon davantage, car la France, ce coup-ci en aura pour quelque temps à se remettre de la secousse. ça lui fera du bien d'ailleurs.

Il n'y a donc pas, à priori, de raisons pour que le Saint-Pierrais n'apporte pas son poisson au frigo. Mais il n'y a pas que lui. Et la Saint-Pierraise ? Si mes souvenirs sont exacts, elle n'a pas les deux mains emmanchées dans la même mitaine. Alors ? Qui va préparer les filets ? A Douarnenez, s'il y a 5000 pêcheurs, il y a 7 000 femmes dans les friteries de sardines, et je vous garantis que si les mains tricotent, les langues marchent à la même cadence. C'est du travail en perspective. Quatre ou cinq cents tonnes de filets en un mois, cela ne se fait pas en regarder voler les mouches au-dessus des étals. Ces salaires-là c'est de l'argent qui vient du dehors. Bien gagné, il n'y a aucune raison de le dédaigner. Saint-Pierre ne peut qu'en profiter. On ne vit pas en cycle fermé : comme il faut acheter au dehors pas mal de produits manufacturés, il faut compenser cette sortie par une entrée correspondante. ça vaudra mieux que le produit moins élégant de la contrebande de l'alcool. La mer nourricière est là, qui ne demande qu'à se laisser exploiter. Encore faut-il qu'on ne boude pas et qu'on ne s'entête pas à dire : Autrefois, on n'avait pas besoin de tout cela...

Parce que ce n'est pas vrai. Il n'y a pas plus d'un demi-siècle, au temps des goélettes du Barchois, Saint-Pierre jouait sa note dans le concert, tant au French Shore que sur les Bancs. Il n'y avait pas que des équipages bretons ou normands à armer les barques. Le wary à moteur les a remplacées. Je ferais mieux de dire qu'il leur a succédé, car pour les remplacer, il en faudrait autrement qu'il y en a. Et cela ne suffirait encore pas.

On peut concevoir le remplacement progressif du doris par des barques plus grandes, dans le genre des petits chalutiers de Concarneau. Le même type existe sur la côte américaine à Boston, Gloucester et compagnie. L'équipage est réduit. Cela porte soixante tonnes de poisson. Même chose pour les bateaux à moteur de Colombie ou de Californie qui font la senne tournante. C'est plus payant que le wary. Rien de tout cela n'est sorcier pour des marins qui ne sont pas plus démanchés que les autres. Je les ai vus au travail ; ce n'est pas fabriqué en peau de boudin ; c'est du solide et ça ne craint pas l'eau, sauf parfois, dans le gin. S'ils veulent bien ne pas bouder, il y a quelque chose à faire Saint-Pierre au bout du compte, c'est un gros bateau, ancré au milieu du poisson. Et il y a trop de poisson pour le tirer à bras ; Le cerveau humain a inventé la machine. Il ne s'agit pas de pêcher à la truite, mais de pêcher à la tonne. Sans la machine, il n'y a rien à faire. Avec la machine, c'est possible. Il faut l'encaisser.

Je ne suis ni boot-legger, ni communiste. Je ne viens pas vous parler d'Eldorados d'accès facile, ni de paradis sur terre. Si on m'a donné l'hospitalité dans ces colonnes, ce n'est pas pour charlataniser, vendre des crottes de lapin ou de poudre de perlimpinpin. Je crois que la vie est dure, pour les pêcheurs tout particulièrement, parce qu'en plus du boulot pas commode, il y a le danger constant ; je crois qu'il faut l'alléger et la rendre plus sûre. La machine est le moyen, je sais ce que cela demande surtout quand on a l'habitude d'être son maître et qu'on n'aime pas être commandé. Mais je sais aussi qu'il est beaucoup plus facile d'obéir que de commander et que celui qui consent aujourd'hui à assumer le rôle de mener les autres, on devrait lui tresser des couronnes et le mettre sur un piédestal. Prenez une palanquée de bons gars, doux comme des agneaux et qui se mettent en quatre pour vous donner un coup de main quand vous êtes dans la détresse, rassemblez-les et vous allez voir ça ! Les voilà transformés en bande de têtes de cochons dont pas un ne peut écouter la moindre raison. Et par dessus le marché vous avez sur le dos, comme responsabilités, tout l'arsenal des assurances, de la sécurité, des lois sociales, qui semblent imaginées par une armée de gratte-papiers, dont le seul but dans la vie serait d'ennuyer le monde et de paralyser les dernières énergies nationales.

Oui, c'est vrai, il y a tout cela et qui n'est pas drôle. Mais il y a aussi le jour où le capitaine, par un temps qui commence à boucaner pas mal, a sauvé quinze palanquées de poisson et les a descendues à fond de cale. Trente tonnes de morue, mes bons amis, croyez-moi, ça n'entre pas dans un wary.

Commandant BEAUGÉ

La pêche à Saint-Pierre et Miquelon (8)

(Foyer Paroissial, n° 288, décembre 1947)

En dehors du concours que le St Pierrais peut apporter comme pêcheur à l'industrialisation de la pêche, en dehors de la main d'œuvre qu'il peut fournir à la préparation comestible de la conservation par le froid, il y a encore un chapitre important qu'une exploitation rationnelle et complète se doit d'organiser : c'est l'utilisation des sous-produits.

Il n'est pas nécessaire de souligner à des ménagères entendues que l'art d'accommoder les restes représente un élément important de l'économie domestique. Il en est de même pour toute entreprise industrielle. Avant de s'étendre dans son domaine propre, elle a tout intérêt à récupérer et à tirer parti de ce qui, sans cela sera un encombrement et au bout de compte une perte appréciable. Quand elle devrait y consacrer un capital assez important ce sera vite un bon placement. Par contre, il ne faut pas s'imaginer qu'il puisse être très avantageux de créer une exploitation ayant simplement pour but de traiter les sous-produits et malheureusement, c'est à peu près à cela qu'aboutit la dernière tentative d'utilisation du frigorifique de St-Pierre. A l'une de mes dernières visites à l'établissement, j'ai vu hacher du ânon par la machine à trancher, qui était faite pour la morue plutôt que pour l'égrefin (sic). Le nombre de pièces inutilisables qui sortaient de l'appareil était considérable. Ces morceaux ne pouvaient plus servir qu'à la conversion en farine.

Le cuiseur est-il encore inutilisable après tant d'années ? S'il ne l'est plus il devrait être remplacé sans aucun doute. Je me souviens également d'avoir des broyeurs de foie du type Hignette, c'est-à-dire tout ce qu'il y a de mieux pour la fabrication de l'huile médicinale de premier choix. Sont-ils encore là et utilisables ?

Mais il y a encore bon nombre de produits actuellement perdus et qui ne devraient pas l'être. La morue est comme le porc. Les déchets méritent d'être conservés.

En dehors de sa chair que nous supposons en grande partie transformée en filets congelés, qu'y a-t-il à tirer de la morue ou de l'ânon ?

D'abord le foie, non seulement pour l'huile, qu'on n'aura jamais de meilleure qualité qu'à l'aide des broyeurs Hignette de la Société Lorientaise de chalutage, mais également comme conserve. Les foies de morue, qui sont d'une richesse exceptionnelle en vitamines constituent un régal pour tartiner des toasts. Je n'en ai jamais vu en France, mais le Canada en est friand et je ne doute pas que ce produit, préparé comme on le fait en Gaspésie, aurait un succès considérable, s'il parvenait à atteindre la France.

Il y a le pancréas d'où l'on tire une excellente variété d'insuline. Je crois me souvenir que c'est vers les années 1927 ou 28 qu'un essai avait été entrepris à St-Pierre. Peut-être cette exploitation a-t-elle disparu ? Ce ne doit pas être difficile à remonter.

Il y a la vésicule biliaire dont les propriétés savonneuses sont connues de tous les marins. Je ne crois pas qu'un essai d'utilisation ait jamais été tenté.

Il y a le cœur, qui est aussi délicieux que les meilleurs rognons et qui pourrait donner une excellente conserve.

Il y a les rogues, dont tout le monde connaît l'emploi comme boëtte à sardine, mais qui n'ont pas encore été utilisées comme poutargue. La poutargue n'est pas connue partout. C'est une des friandises arabes et toute la côte sud de la Méditerranée en fait grand cas. On utilise, pour la confectionner, surtout les œufs de bar et de mullet. Mais j'en ai vu faire avec la courbine qui est un poisson dont la taille moyenne est celle d'une morue de 12 à 14 ans. Et c'était tout aussi bon. Vous prenez une poche à œufs, à l'avant dernier stade au plus, car pendant la période de frai, la rogue devient inutilisable. Vous la salez pendant 48 heures. Puis vous la séchez au soleil comme le capelan, mais en ayant soin, dès qu'elle commence à durcir, de l'écraser doucement sous une planche lestée de cailloux. Lorsqu'elle est dure comme du bois, ce qui dépend du séchage au soleil, vous la trempez dans une chaudière de paraffine en fusion. Elle se couvre ainsi d'une couche protectrice qui lui assure une conservation de plusieurs années. Pour la consommer, vous grattez au couteau deux ou trois pouces de longueur de paraffine, en respectant le reste, si vous n'en avez pas l'emploi l'an prochain. Rape à fromage.. Mélange par parties égales avec du beurre dans un bol. Deux ou trois gouttes d'huile de piment, que l'on confectionne soi-même en laissant séjourner trois ou quatre piments forts dans un bocal contenant de l'huile comestible. Tartinez ensuite sur des toasts ou du pain grillé. Essayez, vous y reviendrez.

Il y a la tête et la raquette, qui peuvent servir à la fabrication de colles et de gélatines.

Enfin tout ce qui reste, tout ce qu'on a pas trié est à jeter au cuiseur. Il existe beaucoup de modèles et de procédés. Si l'on adopte le procédé Scott qui est excellent, 1 000 tonnes de déchets donnent 200 tonnes de farine et 70 tonnes d'huile de poisson. A l'époque où je m'occupais de cette question, quelques années avant guerre, la

farine valait plus de 50 dollars la tonne, en nourriture pour le bétail et l'huile en valait le triple, c'est-à-dire que 1 000 tonnes de déchets pouvaient produire 20 000 dollars environ de récupération après transformation.

C'est entendu qu'il y a la vapeur à fournir, les appareils à amortir, les assurances, les taxes etc. etc.

Mais il y a aussi les salaires et croyez-moi, c'est encore et de beaucoup le facteur principal de répartition du produit.

Où prendrait-on la main d'œuvre nécessaire pour actionner cette usine ailleurs qu'à St-Pierre ? Croyez-vous qu'on la ferait venir de France à grand frais alors qu'elle pourrait être recrutée sur place ?

C'est là ce qu'il faut comprendre. La question du frigorifique peut être prise par tous les bouts et très mal si l'on n'a dans la tête que de critiquer à priori et de prétendre savoir ce que l'on ne fait qu'entrevoir ou deviner, souvent de travers. Par le fait même qu'une entreprise est humaine elle doit présenter des tares. Mais par le fait même qu'elle est humaine, elle est amendable.

Et ce qu'il y a certain c'est que c'est une industrie et que Saint-Pierre qui ne peut être un pays agricole, a besoin pour vivre d'une industrie. Or une industrie ne peut naître dans un pays que si ce pays possède une matière première à exploiter. Personne, sous peine de certitude de faillite, n'entreprendra jamais de créer une industrie dans un pays qui ne possède pas une matière première transformable et en quantité suffisante pour assurer un rendement convenable et des perspectives d'exploitation assez longues, pour permettre de récupérer les capitaux engagés.

Eh bien, cette matière première existe à Saint-Pierre et il n'y en a qu'une : c'est le poisson. Conclusion : Saint-Pierre a besoin pour vivre de créer et de développer une *industrie du poisson*.

Je dis une *industrie* du poisson, ce qui comporte une pêche *industrielle*, capable de concurrencer celles qui sont établies sur cette base, et ce qui comporte également une exploitation *industrielle* des produits de pêche et non le maintien, envers et contre tout, des procédés d'une autre époque.

Autrefois ... Oui, mais c'était autrefois. Nous atteignons le milieu du vingtième siècle. Nous ne pouvons pas continuer à vivre comme au dix-huitième. Au lieu de courber la tête sous le poids de la fatalité des temps, il faut la relever, regarder l'avenir en face, comprendre ce que la machine nous apporte si nous savons l'utiliser, voir ce que font les autres, comparer les résultats et nous adapter...

Commandant BEAUGÉ.

Séchage artificiel de morue aux îles de la Madeleine

(Foyer Paroissial n° 289, janvier 1948)

Depuis quelques mois, deux séchoirs artificiels pour la morue sont en opération aux îles, l'un à la Coopérative des Pêcheurs de l'Étang-du-Nord, et l'autre à la Fédération des Pêcheurs du Havre-aux-Maisons.

Voici quelques renseignements sur cette innovation, susceptibles d'intéresser le lecteur.

Les deux séchoirs ont une capacité de 5 000 livres chacun, et ils consistent en les parties suivantes : au premier plancher, une fournaise servant à chauffer l'air qui contribuera au séchage du poisson ; un générateur électrique dont le pouvoir actionne les ventilateurs aspirateurs d'air sec et chaud ou expirateurs d'air humide, selon le sens de leur révolution. Au second plancher, sont les ventilateurs se trouvant à l'extrémité des chambres dans lesquelles sèche le poisson. Le séchoir possède quatre chambres, et chaque chambre contient, superposés les uns sur les autres et entrant à coulisse, les « vignots » sur lesquels la morue est étendue.

Le courant d'air chaud et sec est aspiré dans les chambres, tourbillonne à travers la morue en déterminant ainsi l'évaporation de l'eau se trouvant en surface d'elle. Quand l'atmosphère des chambres devient saturée de vapeur d'eau, si l'on veut que le séchage se continue, il faut renverser le ventilateur afin de créer l'expiration de cet excès d'air humide, lequel ne serait déshydrateur. Les ventilateurs sont arrangés de manière à tourner un certain nombre de révolutions par minute afin de réaliser une vitesse d'air déterminée. Nous venons de toucher du doigt les trois principaux facteurs qui concourent au séchage de la morue, soit la température l'humidité relative et la vitesse de l'air. L'un ne va pas sans les autres pour arriver au but que nous nous proposons : la déshydratation ou, si vous voulez, le séchage. Chaque produit alimentaire à déshydrater demande une température, une humidité relative, et une vitesse d'air spécifique, lesquelles sont trouvées expérimentalement. Pour la morue salée, par exemple, voici les conditions idéales qu'on a trouvées.

Température : 75 à 80° F.

Humidité relative 50 à 55 %

Vélocité de l'air : 150 à 200 pieds minute.

Dans le séchage naturel ou au soleil, le pêcheur ou le producteur doit se contenter des conditions capricieuses de l'atmosphère extérieure, qui ne sont pas toujours idéales surtout par temps pluvieux. Tandis qu'avec les séchoirs artificiels, même par temps de pluie, surtout s'il fait froid, on peut toujours réaliser les conditions idéales ci-haut mentionnées, et sécher de la morue quand même.

Sur le mur extérieur du séchoir, il y a un thermomètre qui communique avec l'intérieur et donne la température de l'air dans les chambres, de même qu'un hygromètre montrant l'humidité relative de l'air circulant sur la morue. Il n'y a pas cependant, comme dans les grands séchoirs de Rimouski et Gaspé, des thermostats et hygrostats pour contrôler automatiquement ces deux facteurs importants.

D'aucuns seraient tentés de croire qu'on sauverait du temps à augmenter la température, à abaisser l'humidité, et à augmenter la vitesse de l'air. Cette objection nous a été souvent posée, croyant que le poisson sécherait plus vite. Il sécherait plus, oui, mais seulement en surface, où il se formerait une croûte épaisse et dure qui empêcherait l'eau intérieure de venir à la surface. Donc tout séchage ultérieur serait impossible.

Autre objection : pour amener la morue à 40% d'humidité, on sait expérimentalement qu'il faut à peu près trois séchages de 10 à 13 heures chacun. Quelques-uns disent : pourquoi ne pas sécher plutôt 36 heures sans arrêt, toujours pour sauver du temps ? Réponse : formation de croûte dure en surface. On conseille de donner un séchage, ensuite de sortir la morue et de l'empiler pour la faire « suer » comme dit le pêcheur, c'est-à-dire faire sortir l'eau en surface. C'est alors qu'on entre de nouveau au séchoir afin de faire évaporer cette eau de suage, et ainsi de suite jusqu'au pourcentage d'humidité désiré. Ce pourcentage varie selon les exigences des marchés. Pour nous assurer à quel degré d'humidité la morue se trouve, le Département de Québec a fourni un appareil électrique à cette fin, et il nous faut souvent analyser, au point de vue humidité, les lots de morue surtout avant l'expédition.

L'organisation de ces séchoirs artificiels aux îles, contrée à climat plutôt humide, vient à point, d'autant plus que la demande pour la morue sèche est très bonne et que le prix en est intéressant.

P.A. BEAUCHESNE, technologiste

Département des Pêcheries Maritimes.

Les Câbles à St-Pierre

St-Pierre a joué et joue encore un rôle important dans le réseau des câbles sous-marins qui relie l'Europe au nord de l'Amérique.

Quand, en 1867, on eut enfin réussi à relier l'Irlande à Terre-Neuve par câble sous-marin, il fallut se préoccuper de desservir ces câbles.

La « New-York-Newfoundland-London Telegraph C^o, connue sous le nom de Compagnie Terre-neuvienne, disposait bien d'une ligne terrestre longeant la côte sud de Terre-Neuve et rejoignant le continent par un petit câble entre le Cap Ray et le Cap Nord (Cap Breton), mais c'était là une liaison bien précaire car la ligne terrestre était souvent coupée. Elle fut remplacée par un câble entre Plaisance et Sydney avec atterrissage à l'Anse à Dinant ; une ligne aérienne sur poteaux reliait l'Anse à Dinant au bureau de la ville.

Ce fut le 30 août 1867 que le câble de Plaisance fut terminé et que la première communication télégraphique fut établie entre Saint-Pierre et la France, par Terre-Neuve, l'Irlande et l'Angleterre.

En 1872, on doubla cette liaison : au câble de Plaisance atterrissant à l'Anse à Dinan s'ajouta celui de Sydney aboutissant à l'Anse à Ravenel.

Les communications avec la ville furent établies par câbles souterrains ; l'Étang du Télégraphe tira son nom du fait qu'un de ces câbles y passait.

Le bureau fut transféré dans l'immeuble en bois, aujourd'hui occupé par la Western Union.

En 1869, une autre Compagnie, la Société du Câble transatlantique Français « posa un câble de Brest à St-Pierre et un autre de Brest à Duxbury (Cap Cod). La pose du câble de Brest par le fameux vapeur « Great Eastern » fut terminée le 23 juillet 1869 et le premier message fut envoyé directement de St-Pierre en France à l'empereur Napoléon III.

Ces deux câbles atterrissaient à l'Anse à Pierre dans la maison en pierres construite à cet effet. L'Anse à Pierre fut reliée à la ville par des câbles souterrains dont la pose est à l'origine de la route actuelle de l'Anse à Pierre. En effet on abandonna l'ancien sentier et l'on prit l'habitude de suivre le tracé des câbles.

En 1872 la Compagnie du Câble Transatlantique Français fut réorganisée et devint l'« Anglo-American Telegraph C^o » qui, plus tard, absorba la compagnie terre-neuvienne et hérita des trois câbles de l'Anse à Dinant et de celui de l'Anse à Ravenel. Ces câbles étaient en mauvais état : on pensa à les remplacer. En 1880, on posa un nouveau câble entre Plaisance et Sydney avec atterrissage à l'Anse à Pierre. Tous ces câbles avaient chacun trois « âmes ».

En 1886, le câble de Brest fut abandonné. En 1913, la Compagnie américaine « Western Union » prit en main l'exploitation de l'Anglo-American sur la base d'un bail de 99 ans. En 1918 la W. U. fit couper un câble qui passait dans la baie et amener les deux bouts à l'Anse à Pierre. En 1920, elle établit un nouveau câble entre St Pierre et Plaisance en utilisant les 28 premiers milles du vieux câble encore en parfait état. La Compagnie se trouvait ainsi posséder un total de dix lignes à St-Pierre cinq allant à Terre-Neuve et cinq allant au Canada.

La technique de l'exploitation des câbles a fait de gros progrès depuis 1869. A cette époque c'était un miroir, mû par le courant du câble, qui servait à recevoir les signaux. Ce miroir renvoyait sur le mur un rayon lumineux provenant d'une lampe ; ses déplacements correspondaient aux traits et points de l'alphabet Morse. Le miroir fut remplacé par le recorder qui inscrivait les signaux. Aujourd'hui les télégrammes sont reçus sur une machine qui les imprime à la façon d'une machine à écrire. La vitesse de transmission a été augmentée : de 8 à 10 lettres par minute, elle est arrivée à 2 400 lettres. On a réussi également à « travailler » sur les câbles, simultanément dans les deux sens et l'on arrive ainsi à 3 200 lettres par minute.

Un télégramme, allant de Londres à New-York emprunte toute une série de câbles sous-marins. Le passage d'un câble à l'autre est assuré par un relais automatique si bien que le télégramme s'imprime à New-York au fur et à mesure que l'opérateur de Londres le transmet. L'emploi de ces relais a permis de diminuer le personnel et, par suite, le prix de revient d'un télégramme.

Il nous reste à parler de la « Compagnie Française du Télégraphe de Paris à New-York » plus connu sous le nom de « Câble Français ». En 1875, cette Compagnie posa un câble Brest-St-Pierre et deux petits câbles St-Pierre-Cap Cod et St Pierre-Canso, avec atterrissage à l'Anse à Ravenel.

Le bureau, d'abord situé dans l'immeuble Borthaire, fut ensuite transféré sur le quai à l'emplacement actuel.

Le câble de Canso fut rapidement abandonné. Le tremblement de terre de 1929 causa de graves dommages au câble de Cap Cod.

Lorsque le câble de Brest cassa en 1930, il ne fut pas réparé et le bureau fut définitivement fermé en 1932.

Que peut-on faire avec son Brevet élémentaire

(Foyer Paroissial n° 303, Mars 1949)

Envoi du Bureau Universitaire de statistiques et documentations scolaires.

Il faut tout d'abord signaler, lorsqu'on parle du brevet élémentaire, que ce diplôme offre en lui-même très peu de débouchés. Il constitue une instruction générale de base utile pour continuer d'autres études plus spécialisées, mais ne peut être considéré comme un titre en vue d'un placement définitif. Le brevet élémentaire garde l'avantage d'être une spécialisation donnant en quelque sorte la possibilité d'embrasser de plus vastes horizons tout en présentant aussi des inconvénients au même titre que le baccalauréat.

Ainsi les jeunes gens titulaires du brevet élémentaire doivent pour la plupart envisager une spécialisation ou un minimum de préparation seule susceptible de leur assurer une situation stable.

La formation acquise par l'obtention du brevet élémentaire permet aux jeunes gens d'avoir de louables ambitions et de tourner leurs regards vers l'enseignement secondaire. Ils pourront ainsi entrer dans les classes de seconde moderne des lycées et collèges y passer leur baccalauréat et se diriger vers l'enseignement supérieur.

Ils peuvent aussi devenir instituteur en passant le concours d'entrée aux écoles normales primaires. Après quatre ans d'études, les élèves sont nommés instituteurs ; quoique décriée, la profession d'instituteur procure à son titulaire de bien légitimes satisfactions et il est à conseiller vivement à ces jeunes gens de s'orienter dans cette voie, l'enseignement primaire manquant trop souvent d'instituteurs.

La fonction de Moniteur d'éducation physique est aussi accessible, après concours et stage, aux jeunes brevetés très entraînés au point de vue sportif et jouissant d'une forte santé.

Mais l'enseignement n'est pas la seule issue pour ces jeunes gens. L'agriculture offre, en effet, des possibilités pour ceux qui aiment les travaux de la terre. Aussi, ils peuvent se diriger avec fruit vers les écoles régionales d'agriculture qui sont une porte d'accès aux écoles nationales d'agriculture et devenir ainsi, soit techniciens de l'agriculture, soit ingénieurs agricoles. Les écoles spécialisées en agriculture comme les écoles d'horticulture, les écoles d'industries laitières, leur sont aussi accessibles et donnent aux diplômés de ces écoles l'assurance d'une situation intéressante. Mais si l'agriculture peut être un débouché important pour ces jeunes gens, c'est cependant vers les carrières industrielles et commerciales que s'ouvrent pour eux les plus nombreux débouchés.

Pour les jeunes gens que l'effort ne rebute pas et qui ont le désir d'acquérir une situation confortable, les écoles d'Arts et Métiers leur ouvriront de larges horizons vers l'industrie. Ils pourront préparer les concours d'admission, d'un niveau élevé soit dans une école nationale professionnelle, soit dans un collège technique habilité pour donner l'enseignement préparatoire.

A peu près de même niveau quant à la préparation, le concours d'accession aux écoles techniques des Mines d'Alès et de Douai peut être envisagé par les jeunes gens désireux de devenir géomètre des Mines ou conducteur de travaux miniers.

Les Centres de formation professionnelle rattachés aux collèges techniques peuvent accueillir les jeunes gens pour lesquels une orientation plus jeunes vers le brevet industriel eut été préférable et qui ont les aptitudes pour faire de bons dessinateurs en bâtiment, métreurs, conducteurs de travaux, commis d'entreprises.

Dans le cadre des écoles techniques, il faut citer les écoles nationales d'horlogerie, les écoles de prothèse dentaire, l'école d'optique appliquée, l'école Estienne préparant aux métiers du Livre, l'école Boule formant des spécialistes des industries du Bois, l'école technique de photographie et de cinématographie.

Les écoles Breguet, Violet, Sudria, l'école française de Radio-Électricité, les écoles des conducteurs électriciens de Marseille et de Grenoble acceptent des élèves titulaires du brevet élémentaire pour former les cadres de l'industrie : chef d'atelier, techniciens, dessinateurs, industriels. Il est aussi intéressant de signaler que l'école spéciale des travaux publics de Paris possède une école secondaire pour la formation des techniciens du bâtiment très recherchés à l'heure actuelle.

Ceux qui sont doués pour le dessin artistique peuvent se diriger vers les écoles régionales ou municipales des Beaux-Arts qui complètent leur formation par des cours sur la sculpture, la peinture ou la décoration.

Mais dans le domaine de l'art et du dessin, il est préférable aux jeunes brevetés de se diriger vers les écoles d'Art appliqué à l'industrie. Citons les écoles d'art appliqué de Paris, les écoles d'arts industriels de Bordeaux et de Grenoble, les écoles d'art décoratif de Nice, Aubusson, Limoges, l'école des sciences géographiques à Paris possède une section d'articles cartographiques pouvant offrir des débouchés intéressants.

Le Commerce, de son côté, absorbe de nombreux jeunes gens : caissiers, comptables, représentants, secrétaires. Les écoles diverses, de secrétariat et de comptabilité préparent à ces emplois. Les titulaires du diplôme des écoles supérieures de commerce peuvent prétendre assez rapidement à des situations plus élevées. Les jeunes gens titulaires du brevet élémentaire peuvent se présenter au concours d'admission dans ces écoles.

Les Banques, les Assurances, la S. N. C. F. emploient un personnel nombreux de jeunes titulaires du brevet élémentaire. L'admission a lieu généralement à un échelon modeste, car ces organismes tiennent à former leur personnel eux-mêmes. Aussi, après avoir passé par tous les services un employé méritant la confiance de ses supérieurs peut se créer une excellente situation dans ces organismes. Afin de se perfectionner dans sa profession, on peut préparer les certificats d'aptitude professionnelle suivants : comptable, commis de bourse, commis de banque, commis d'agents de change. Ces titres donnent un appui favorable pour s'élever dans la hiérarchie du personnel.

Mentionnons aussi les écoles hôtelières et touristiques qui donnent un enseignement spécialisé en ce qui concerne les professions hôtelières. Ces écoles sont à Paris, Nice, Grenoble, Clermont-Ferrand, Thonon-les-Bains, Tarbes, Toulouse.

Les professions administratives qui s'ouvrent aux titulaires du B. E. sont en général modestes. Mais elles permettent après quelques années de services comme fonctionnaires de concourir pour des grades supérieurs. On peut signaler les concours de Commis des Contributions Directes, Commis de Préfecture, Commis d'ordre à la Banque de France, Inspecteur de Police personnel de l'Administration pénitentiaire, commis au travail, Commis des P. T. T., adjoints techniques des Ponts et Chaussées, etc. ...

Certains de ces concours sont accessibles après une très courte préparation, d'autres commandant certaines connaissances spéciales en dessin et mathématiques, par exemple pour les concours techniques.

Peu de professions libérales sont ouvertes aux titulaires du seul B. E. Celles-ci sont généralement ouvertes aux diplômés de l'Enseignement supérieur. Cependant, les offices ministériels sont susceptibles d'offrir des emplois à ceux, qui, après le brevet élémentaire auront préparé la capacité en droit. Ils pourront devenir clerc de notaire, avoué d'huissier, de commissaire-priseur. Le notariat peut être envisagé après les études dans une école de Notariat, mais des capitaux sont nécessaires pour l'acquisition d'une étude.

La pharmacie n'est accessible qu'aux diplômés de l'enseignement supérieur, mais l'emploi de préparateur en pharmacie est intéressant pour un titulaire du brevet élémentaire.

Un peu dans le même ordre d'idées, citons les emplois d'aide chimiste ou de manipulateur de laboratoire. Ces emplois se préparent par apprentissage ou de préférence dans une école : école de chimie de Marseille, école supérieure de laboratoire de Paris, Institut d'Arsonval. Enfin il reste à indiquer que la Marine Marchande aura un jour besoin d'hommes et de cadres. Les écoles nationales de navigation maritime préparent aux différents brevets de la Marine Marchande; officier du pont, officier mécanicien, officier radio. Ces écoles acceptent, après concours, les titulaires du brevet élémentaire.

Après ce rapide tour d'horizon, des débouchés offerts aux titulaire du brevet élémentaire, il est à conseiller aux jeunes gens brevetés de diriger leurs pas vers le recrutement du personnel de leurs régions : usine, commerce, offices ministériels, préfecture, agriculture, ce qui pourra éviter les désillusions de la vie des grandes villes.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Union de Terre-Neuve et du Canada.

(Foyer Paroissial n° 303, Mars 1949)

Le 11 décembre 1949 les représentants de Terre-Neuve et du Canada signaient dans l'enceinte du Sénat à Ottawa, les conditions de l'union des deux pays.

Si, comme on le présume, ces conditions sont approuvées par le Parlement canadien ainsi que par la Commission du Gouvernement de Terre-Neuve, puis confirmées par le Parlement du Royaume-Uni, l'union devrait s'effectuer le 31 mars 1949.

Cette question d'union n'est nouvelle ni pour le Canada ni pour Terre-Neuve. Des délégués de Terre-Neuve participaient en 1864 à la conférence de Québec, qui traça les grandes lignes de la Confédération. Cinq ans plus tard cependant, Terre-Neuve refusait de s'unir au Canada en renversant aux élections le parti de la Confédération. Toutefois l'union resta toujours possible en vertu de l'art. 146 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867) qui prévoyait l'entrée éventuelle de Terre-Neuve, de l'île du Prince Édouard et de la Colombie britannique dans la Confédération, aux termes et conditions qui pourraient être convenus de part et d'autre. Depuis la politique du Canada à cet égard a été de laisser l'initiative à Terre-Neuve. A la suite de la débâcle financière de 1894, Terre-Neuve fit des ouvertures en vue de l'union, mais comme on ne parvenait pas à s'entendre sur les conditions financières, les négociations furent rompues. Ce n'est qu'en 1947 que de nouvelles démarches furent faites à cette fin.

En 1934, pendant la crise économique, Terre-Neuve avait renoncé au gouvernement responsable pour s'en remettre de la direction des affaires à une Commission nommée par le Royaume Uni. Le gouvernement britannique assurait au pays une garantie financière jusqu'à ce que l'île redevint capable de subvenir à elle-même et que le peuple réclamât la restauration du régime responsable. Malgré le redressement financier qui se produisit durant les premières années de la guerre, il fut décidé d'attendre la fin des hostilités pour examiner l'opportunité d'un changement constitutionnel. En 1936 une convention nationale était élue avec mission d'étudier la situation économique et financière de Terre-Neuve et de formuler des recommandations quand aux diverses modes de gouvernement qui pourraient être proposés à la population par voie de référendum.

Le 28 mars 1947, le Gouverneur de l'île, au nom de la Convention Nationale de Terre-Neuve, demandait au Gouvernement canadien de bien vouloir recevoir une délégation en vue d'examiner la possibilité de trouver une base d'union fédérale juste et équitable de Terre-Neuve et du Canada. Cette proposition ayant été acceptée, la Convention envoya à Ottawa en juin 1947 une délégation qui conféra avec un comité du cabinet jusqu'en septembre. Le 29 octobre 1947, le premier ministre du Canada envoyait au Gouverneur de Terre-Neuve, pour que celui-ci en fit part à la Convention nationale, un exposé des conditions qui semblaient constituer une base d'union juste et équitable, au cas où la population de Terre-Neuve désirerait entrer dans la Confédération.

L'exposé du Gouvernement canadien fut longuement débattu à la Convention Nationale de Terre-Neuve de même qu'au cours des campagnes qui précédèrent les deux referendums.

Lors du premier referendum, tenu le 3 juin 1948, trois formules furent proposées au peuple : prorogation du régime de gouvernement par commission, confédération, restauration du gouvernement responsable. En chiffres ronds, 22 000 votants se prononcèrent pour le gouvernement par commission, 64 000 pour la confédération et 69 400 pour le gouvernement responsable. Aucune des trois formules n'ayant recueilli la majorité absolue des voix, il fallut, conformément aux conditions posées au préalable, soumettre à un nouveau referendum les deux formules le plus en faveur.

Le second referendum, tenu le 22 juillet donna à la confédération une majorité d'environ 7 000 voix et une majorité locale dans dix-huit circonscriptions sur vingt-cinq. Dans une déclaration publiée le 30 juillet, le premier ministre du Canada notait que le résultat étant probant au point d'exclure la possibilité du moindre doute, le Gouvernement serait heureux d'accueillir sous le plus bref délai des représentants autorisés de Terre-Neuve afin de négocier les conditions de l'union.

Telle est la version officielle, résumée dans le Bulletin mensuel du Ministère canadien des Affaires extérieures; Elle n'est pas acceptée par tous. La convention nationale élue à Terre-Neuve au suffrage universel, avait exclu par un vote de 29 contre 16, l'union avec le Canada, à l'unanimité elle avait décidé qu'on choisirait entre le maintien du régime actuel et le gouvernement responsable. Mais la commission gouvernementale, nommée par Londres, passa outre et décida qu'on poserait une troisième question au referendum, celle de la confédération - et cette même commission décide qu'il faudra une majorité absolue. C'est en somme, d'après l'opposition, le Canada et la Commission de gouvernement nommée par Londres qui ont tout réglé par dessus la

tête des Terre-Neuviens. Et voici la conclusion de Mgr O'Neil, évêque de Harbour Grace : « Pour bien des Terre-Neuviens il est devenu manifeste que le Gouvernement du Canada de connivence avec le gouvernement du Royaume-Uni, avait depuis longtemps décidé d'annexer Terre-Neuve, indépendamment du résultat du referendum ».

Promenades aériennes à Saint-Pierre et Miquelon.

(Foyer paroissial n° 307, Juillet-Août 1949)

Au début de juin, la Nfld Airways branche de la Maritime Central Airways (M. C. A.) annonçait par radio, l'arrivée prochaine à St-Pierre d'un avion, mis à la disposition des personnes désirant prendre le « baptême de l'air ».

Le lundi 14, l'appareil annoncé se posait impeccablement sur la piste. Une telle maîtrise chez un pilote qui affrontait pour la 1^{ère} fois un terrain masqué et court, qui effectuait avec une telle aisance un atterrissage plutôt difficile ne pouvait qu'inciter à la confiance ceux qui projetaient le survol de l'île. Instructeur d'avion de bombardement pendant la guerre, le capitaine Fleming est pilote de la M. C. A. depuis 2 ans et vient d'être récemment promu capitaine dans cette compagnie. Cette garantie fut confirmée par la prudence consommée et par l'infatigable bonne grâce avec lesquelles il se plut à satisfaire les groupes qui, tout le long de trois journées ensoleillées se pressaient aux abords de la piste, avide de connaître les émotions, les surprises et les joies de la navigation aérienne.

Désireux de se rendre compte personnellement des possibilités d'atterrissage Nord-Sud, à Miquelon même, le pilote, accompagné de M. H. Gautier, représentant de la Cie, et de son épouse, accomplit, mercredi après-midi, un vol de reconnaissance qui lui permit de préjuger favorablement du terrain conseillé.

Le lendemain, l'appareil se posa sur la plage de Langlade où la jeep de Miquelon vint prendre les visiteurs pour les conduire sur le terrain survolé la veille. Après un examen rapide, le capitaine Fleming déclara qu'avec un balisage sommaire, il estimait pouvoir se poser. Dès lors M. le Délégué et M. le Maire se concertèrent pour réunir pour réunir main d'œuvre et matériel nécessaire à l'installation d'une piste très dégagée et marquée en ses points critiques par de pavillons blancs.

Pendant ce travail, le pilote et le représentant de la Cie étaient reconduits à Langlade d'où ils revinrent survoler Miquelon. Après deux « tests » du terrain, à la vitesse de 200 milles, dans les deux sens, l'appareil rassuré se posa sur la piste improvisée, avec une parfaite aisance, à la joie de la population accourue et à la satisfaction évidente du pilote et du représentant de la Cie.

Un champagne d'honneur, pour marquer l'événement, fut servi chez M. le Maire qui eut la délicate attention d'offrir, en souvenir, un petit drapeau français au capitaine Fleming, le premier aviateur qui atterrit sur le sol de Miquelon.

Deux heures après, l'appareil, avec quelques passagers, s'envolait vers St-Pierre, laissant les Miquelonnais les yeux largement ouverts aux rêves de la nouvelle piste créée par eux.

Un article du « Chicago Sunday Tribune » du 3 juillet 1949

(Foyer Paroissial n° 309 - octobre 1949)

Nous donnons ici à titre d'information, l'article du journal américain qui a fait quelque bruit à St-Pierre. Trois questions peuvent se poser à son sujet.

S'agit-il d'une manœuvre américaine en vue de faire réfléchir les Canadiens et les rendre plus conciliants dans les conditions imposées aux Etats-Unis pour l'utilisation de Gander, maintenant canadien ?

Les informations données par cet article sont-elles exactes ?

Comme il arrive parfois dans la presse américaine et même la presse de tous les pays, tout cela n'est-il pas le produit de l'imagination d'un journaliste en quête d'un article sensationnel ?

En tout cas voici l'article, dont nous ne prenons évidemment à notre compte aucune des affirmations.

« Les experts civils et fédéraux viennent de terminer un rapport préliminaire d'étude sur les îles française de Saint-Pierre et Miquelon, situées au Sud de Terre-Neuve, comme site possible d'un terrain international d'aviation, en concurrence avec Gander, maintenant sur le contrôle total des Canadiens. Gander, à l'intérieur de Terre-Neuve est la plus importante base aérienne de l'Amérique pour le trafic sur l'Atlantique.

Les études commencèrent il y a plusieurs mois, quand il était question de l'annexion de Terre-Neuve par le Canada. Il apparut alors que les accords avec Terre-Neuve et la Grande Bretagne sur les droits d'atterrissage à Gander seraient abrogés par le changement dans le gouvernement de cette province maritime. On escomptait des difficultés dans les négociations pour de nouveaux accords.

On pensa aux îles Miquelon parce que d'abord elles se trouvent à peu près dans les mêmes conditions géographiques que Gander et ensuite parce qu'elles sont françaises. Les experts ajoutent maintenant qu'elles conviennent bien comme bases aériennes, que le climat et les conditions atmosphériques sont les mêmes que celles de Gander, que la configuration de l'une de ces îles, la Petite Miquelon, présente les avantages pour l'établissement d'une base aérienne.

Les experts affirment en outre que les autorités françaises sont disposées à accueillir favorablement les propositions de développement d'un grand terrain d'atterrissage dans les Miquelons. Les Français n'oublient pas que Terre-Neuve reçoit plus d'un million de dollars de droits d'atterrissage par an, des lignes internationales d'aviation entre le Canada, les Etats-Unis et l'Europe. Ils réalisent que si la grande partie du trafic américain était détournée sur les Miquelons, la plus grande partie aussi de ces revenus tomberait entre leurs mains.

Actuellement les Miquelons, sont surtout une station française de pêche. La vie y est dure et chère, peu de bateaux les fréquentent, elles sont mal desservies au point de vue communications. La population totale est d'environ 4 000 habitants. La seule industrie est la pêche, les seules exportations sont le poisson séché et frais. St-Pierre, sur l'île de St-Pierre de 12 milles carrés, est le seul port. C'est aussi le siège du gouvernement provincial, avec un administrateur résident et un Conseil.

La Petite Miquelon, à trois milles au nord-ouest de St-Pierre, est presque carrée, à terrain plat s'élevant à 615 pieds au dessus de la mer. Il y a des pics peu élevés dans l'angle nord, mais le reste de l'île est presque de même niveau, et sur ce plateau, il y a largement place pour un terrain d'aviation avec des pistes de 10 000 pieds si on le voulait. Il serait probablement nécessaire d'utiliser des mines, car on trouve le roc sous une mince couche de terre.

Les distances entre les Etats-Unis, l'Europe et la petite Miquelon sont à peu près les mêmes que pour Gander. Il y a environ 1 000 milles de Miquelon à New-York City, et 1860 milles jusqu'à Shannon, en Irlande. Miquelon serait ainsi éventuellement dans le grand circuit de Chicago à Londres et Paris, comme c'est le cas maintenant pour Gander.

Les estimations de dépenses étaient à l'étude quand, à la fin de juin, les Etats-Unis et le Canada signèrent un accord bilatéral pour l'aviation civile, permettant aux avions transocéaniques de continuer leur trafic par Gander. La signature de cet accord eut lieu juste avant le 30 juin, date d'expiration des accords antérieurs.

En retour de cette concession, les Canadiens furent autorisés à voler de Montréal à New-York, ce qui était jusqu'à présent un monopole américain, ils obtinrent des droits d'atterrissage à Honolulu pour la ligne Canada-Australie, ainsi qu'à Tampa-St.Petersburg, en Floride, pour la ligne Canada-Bahamas et Caraïbes

Néanmoins la question de Miquelon reste à l'étude. La dépense approximative de 20 millions de dollars va être précisée article par article. On pense que le département d'Etat et le Gouvernement français vont continuer les conversations officieuses.

Il aurait été question, dit-on, dans les conversations, de l'achat pur et simple des îles Miquelons par les Etats-Unis. Leur importance pour la France comme station de pêche a diminué avec les années, et on croit que cette proposition intéresserait le Ministère de la France d'Outre-mer. Une tentative d'achat du Groenland, il y a quelques années, avait presque abouti. mais fut arrêtée par l'opposition de Copenhague.

Actuellement la monnaie des îles est le franc français, les importations consistent en sel, viande, vins aliments et textiles. Il y a un service de bateau entre St-Pierre, Sydney et Halifax et deux services de câble avec les Etats-Unis, la France et Terre-Neuve. L'action de la marée est faible, la moyenne étant de 3,5 pied. Les hivers sont durs, il y a de la brume cent jours par an, de 40 à 48 pouces de pluie, la température annuelle moyenne est de 40° Fahrenheit.

Les moyens électroniques employés pour combattre les difficultés atmosphériques à Gander pourraient rendre également possible à Miquelon le vol toute l'année sur la Petite Miquelon. Le plateau de cette île émerge probablement de la brume de mer qui gêne tant les navigateurs.

Ce qu'est la météorologie française

I. Introduction et historique

(Foyer Paroissial n° 310 (bis ?) - décembre 1949)

Le public ne croit pas toujours à la Météorologie; c'est un fait connu. Et là, comme en un grand nombre d'activités humaines, la cause de cette incroyance doit être cherchée dans la méconnaissance de cette activité en tant que science.

La Météorologie est une science, mais hélas ! peu connue comme telle, et, cette méconnaissance par beaucoup de Français, est d'autant plus regrettable que la France peut être fière de la part prépondérante qu'elle a prise à son essor. C'est pourquoi, j'ai jugé utile de demander au « Foyer Paroissial » de m'aider à combler cette lacune. L'esprit critique, mais juste du St-Pierrais, que je connais, me permet d'espérer que ces feuillets n'auront pas été inutiles et auront même intéressé beaucoup de lecteurs.

Avant de commencer l'exposé du fonctionnement du service météorologique, je crois utile de vous donner un court aperçu historique.

Les premières observations météorologiques sont, probablement, aussi vieilles que la pensée humaine, tant est grande, l'influence du temps sur l'activité de l'homme.

ARISTOTE connaissait, dès l'an 230 avant Jésus-Christ, la présence de la vapeur d'eau dans l'air.

TORRICELLI, grâce à son invention du baromètre 1643, puis PASCAL en 1648, en prouvant par son expérience remarquable du Puy de Dôme que le baromètre permet réellement, de peser l'atmosphère, ont ouvert les études météorologiques.

En 1781, LAVOISIER songe déjà à organiser un réseau d'observations, mais la fin prématurée du savant arrête ses travaux et, il faut attendre, près d'un demi siècle pour voir renaître cette idée. En 1854 LEVERRIER crée, non seulement la météorologie française mais encore une organisation internationale, que des générations suivantes ont développé progressivement. Je crois utile, d'ouvrir ici une parenthèse pour vous exposer, les raisons pour lesquelles, Leverrier songe à créer un service météorologique. A la suite d'une tempête inattendue qui anéantit la flotte française ancrée dans la mer Noire, lors de la guerre de Crimée, le Maréchal Vaillant, demande à Leverrier de rechercher si le désastre aurait pu être évité, par l'annonce de cette perturbation.

Après enquête près des divers établissements scientifiques d'Europe, Leverrier détermine la trajectoire la perturbation puis utilisant le télégraphe électrique, qui vient d'être inventé, il crée un service d'avertissement de tempêtes au profit des états européens, envoyant à Paris des dépêches quotidiennes d'observation. Dès 1856, 21 stations fonctionnent et des dépêches parviennent à Paris 2 fois par jour, des principaux points d'Europe. En 1863, l'observatoire de Paris est en mesure de diffuser quotidiennement des prévisions du temps pour les principaux ports d'Europe.

En 1878, le Bureau Central Météorologique est créé et s'emploie à intensifier le réseau primitif. Des dépêches parviennent d'Amérique à partir du 16 novembre 1886 et comprennent des observations faites à bord des navires. A cette date le réseau d'observations en surface, encore incomplet, présente, déjà son caractère d'universabilité (universalité ?) qui est indispensable à toute étude météorologique. Reste à explorer régulièrement l'atmosphère en altitude. C'est seulement à la fin du 19^{ème} siècle que furent lancés des petits ballons gonflés à l'hydrogène qui, emportés par le vent et suivis, du sol, à l'aide d'une lunette, permettent de calculer la direction et la vitesse des courants aériens en altitude. Il faut attendre, ensuite, TEISSERENC de BORT, pour avoir des mesures en altitudes par ballon-sonde, grâce auxquelles il découvrit et étudia la stratosphère, avant que professeur Piccard, ne l'atteigne en ballon monté, en 1931. Enfin le 6 mars 1927, le commandant français BUREAU utilise la radiotélégraphie pour transmettre automatiquement, à l'opérateur au sol, les indications des appareils emportés, par le ballon-sonde, reliant ainsi, pour la 1ère fois au monde, une émission radio, dans la stratosphère.

En 1937, l'O. N. M. met à la mer, le premier navire météorologique mondial stationnaire, le *Carimare*, connu des St-Pierrais, lors de son passage dans le Territoire, le 11 mai 1939.

Après quatre années d'activités partielle, pendant l'occupation, le service météorologique français reprend son essor dès la libération. En 1945 l'O. N. M. devient la Météorologie Nationale, en même temps, se trouve réalisé, au sein de cet organisme, l'unification des services météorologiques français, qui marque l'aboutissement de plus de 20 ans d'efforts.

Actuellement, se poursuivent des recherches pour la mise en application des découvertes effectuées au cours de dernières années – radar, télévision, etc. – Il est à signaler que la Météorologie Nationale a effectué la première émission mondiale de cartes météorologiques, par la télévision, le 17 décembre 1946.

II Les observations météorologiques : leur acheminement et leur but.

Les principales données qu'utilise actuellement l'exploitation quotidienne de la météorologie sont : les valeurs au sol et en altitude et la variation dans le temps de la pression, la température, l'humidité et du vent. En plus de ces données principales, certains éléments ou phénomènes sont encore observés : tels sont la quantité, la hauteur, la nature, la direction et la vitesse des nuages, la visibilité, la brume et le brouillard, les précipitations sous toutes leurs formes : (pluie, bruine, neige, grêle) les phénomènes accidentels : orages, tempêtes de sable.

Les instruments et appareils permettant de mesurer la valeur de ces éléments, à un instant donné, sont disposés dans chaque station d'une façon identique avec les mêmes précautions de manière à obtenir des chiffres comparables dans l'ensemble d'un réseau d'observation. Il s'agit de :

L'abri météorologique dont le but est de soustraire aux rayons solaires tout en leur assurant une ventilation suffisante, les thermomètres et hygromètres de la station placés à l'intérieur de l'abri, à une hauteur de 2 mètres, au-dessus d'un gazonné si possible.

La théodolite qui permet par visée de suivre un ballonnet emporté par le vent, pendant son ascension de mesurer l'inclinaison et l'azimut de ce ballon à chaque instant, et, sa vitesse ascensionnelle étant connue, de déterminer la trajectoire du ballon dans l'espace. Sa vitesse et sa direction donnent la vitesse et la direction du vent qui l'entraîne.

La Herse nephoscopique qui sert à déterminer par visée la direction et la vitesse des nuages.

Le pluviomètre donnant la hauteur d'eau tombée.

A l'intérieur de la station se trouvent le *baromètre à mercure*, et le *baromètre enregistreur*, les *indicateurs et enregistreurs* de la direction et de la vitesse du vent correspondant à des *transmetteurs* placés sur un pylône ou une tourelle dégagée à 10 mètres au-dessus du sol. La station d'observation constitue l'élément du réseau d'observations, outil de travail du météorologiste.

En vue de l'établissement des cartes, des observateurs météorologistes, effectuent quotidiennement toutes les 3 heures une observation synoptique. Elle comporte l'examen du ciel et des météores ainsi que la mesure de tous les éléments chiffrables : pression atmosphérique, direction et force du vent, température, humidité. Il est nécessaire pour dresser les cartes météorologiques de réunir un grand nombre de messages intéressant un vaste territoire.

Cette concentration doit être rapide. A l'échelon national, l'observation d'une station est transmise à un centre régional qui communique à son service central (Paris pour la métropole, Gander pour Saint-Pierre et Miquelon) l'ensemble des observations de son district. Le service central diffuse à son tour, par radio ou télétypes, à l'intention des voisins, les renseignements de l'ensemble du territoire. A l'échelon international, plusieurs pays sont groupés, et l'un d'eux assure la diffusion des observations de l'ensemble du groupe. Enfin à l'échelon mondial huit grands émetteurs se partagent la diffusion des renseignements intéressant le monde entier.

Tel est dans ces grandes lignes le cheminement des observations qui toutes les 6 heures : 00 – 06 – 12 – 18 T.U. (heure du méridien de Greenwich ou temps universel) permet un échange planétaire des données du problème météorologique et toutes les 3 heures des échanges plus restreints et complémentaires à l'intérieur des continents.

Au moyen de ces informations on établit des cartes de pression : de (le reste, une ligne ou deux, est effacé. ! ...

Ce qu'est la météorologie française

III. Organisation administrative

(Foyer Paroissial n° 311 - janvier 1950)

En France la météorologie Nationale est rattachée au ministère des Travaux Publics des Transports et du Tourisme (Secrétariat à l'aviation Civile et Commerciale). Créée par ordonnance du 19 juillet 1945, la météorologie nationale est chargée de donner satisfaction à tous les besoins d'ordre météorologique de la métropole et des Territoires d'Outre-Mer.

Elle oriente et dirige les recherches portant sur la météorologie générale et appliquée. Elle prépare les accords internationaux ayant trait à la météorologie et en assure l'exécution.

La Météorologie Nationale comprend :

- Une Administration Centrale de laquelle dépendent
- L'Établissement Central de la météorologie.
- L'Établissement d'études et de recherches météorologiques.
- L'Inspection générale des services météorologiques de la France d'Outre-Mer.

Les réseaux météorologiques, à la tête desquels se trouve l'Établissement Central de la météorologie comprennent des éléments de différents types :

- Centre régionaux,
- Stations principales
- Stations de Renseignements,
- Stations d'observations.
- Stations de radio-sondages et de radio-goniosondages.

L'ensemble de ces centres et stations constitue le réseau synoptique de renseignements et d'observations. Il est complété par un réseau de postes auxiliaires d'observations et de postes climatologiques.

En ce qui concerne le Territoire des îles Saint-Pierre et Miquelon, il est prévu depuis 1940 l'installation d'une station principale et d'une station de radiosondage à St-Pierre et suivant les possibilités des stations climatologiques à Miquelon et à Langlade.

La station principale a un rôle technique et de contrôle. Les prévisionnistes des stations principales élaborent les textes des prévisions nécessaires aux usages de la station, commentent la situation et les prévisions fournies aux usagers de l'aéronautique assurent la protection des avions en vol soit en répondant à des demandes de renseignements qu'ils reçoivent des avions soit en transmettant de leur initiative des avis spéciaux s'ils jugent les circonstances atmosphériques dangereuses pour un avion ou des modifications importantes pour la sécurité.

La station principale donne aussi satisfaction aux demandes de tous les usagers de la météorologie et contrôle le travail des postes climatologiques du district qui lui est attribué.

La station du radio sondage effectue par tous les temps les mesures de la température, de la pression, de l'humidité jusqu'à 15 km d'altitude.

Les postes climatiques effectuent des observations simplifiées destinées aux études sur le climat.

(A suivre) H. OURCIVAL.

._*.*.*.*.*.*.*.*.*.*.*.*.*.*.*.*

Ce qu'est la météorologie française

III. Organisation administrative (suite)

(Foyer Paroissial n° 312 - février 1950)

Toute cette organisation terrestre est complétée sur les océans par un réseau spécial international qui comprend :

- 1) des stations flottantes installées sur des navires, armés en France par la Marine Nationale.
- 2) des navires marchands sélectionnés sur lesquels des observations sont faites et transmises par le personnel de bord, les instruments étant contrôlés par les soins de la Météorologie Nationale.

Pour le grand Public, météorologie et prévision du temps sont souvent synonymes. En réalité, cette opinion est fautive, car à côté de la prévision du temps il existe une autre branche de la météorologie : la climatologie dont la connaissance a une importance primordiale en contribuant au développement de l'agriculture, du tourisme et de l'industrie, qu'en aidant à la solution de certains problèmes juridiques ou administratifs, mais ici encore, une énumération, même simple, depuis la relation entre le rendement des récoltes et les facteurs climatologiques et les divers systèmes d'assurances contre la foudre, la grêle et les calamités atmosphériques, sortirait aussi du cadre de cet exposé.

Voici donc brossé à grands traits l'activité de la météorologie actuelle et par là même expliqué le travail effectué en station. Il y aurait, certes, beaucoup à dire encore, mais je dois me limiter. J'ai voulu vous montrer

que le météorologiste pouvait travailler et faire œuvre utile sans faire de prévision : je voulais vous expliquer le but de ces lancers de ballonnets que vous voyez deux fois par jour depuis plusieurs années. Évidemment pour le public, les marins, les prévisions semblent primordiales et je ne chercherai pas à diminuer l'intérêt que St-Pierre pourrait retirer d'avis journaliers. Depuis 1945, la Météorologie Nationale accomplit démarches et formalités pour doter l'archipel d'une station principale laquelle, nous l'avons vu, pourrait répondre aux désirs plusieurs fois manifestés par l'Administration et le Conseil Général.

Je suis sûr, qu'ayant compris ce qu'est la météorologie, après avoir vu son histoire et ses services (songez seulement aux vies humaines qu'elle a sauvées et aux récoltes épargnées) vous voudrez moins la critiquer et plus la soutenir.

(Fin)

H. OURCIVAL

LE VOYAGE DU MIQUELON.

Un article du journal Ouest-France.

(Foyer Paroissial n° 311, janvier 1950)

Brest le 28 décembre 1949.

Sans bruit arrivait hier matin, au port de commerce, un petit navire, le MIQUELON qui s'amarrait au deuxième bassin, face à l'Inscription Maritime. En fait, c'était un événement. Ce bateau tout de bois, et jaugeant net 326 tonneaux, qui se contente à l'ordinaire d'assurer le service de l'île aux ports canadiens, venait de relier St-Pierre à Brest en dix jours. Encore faut-il préciser qu'il escorta du point de départ à Ouessant le chalutier malouin VAILLANT qui sortait d'un chantier de réparations, sans quoi, le MIQUELON eut couvert les 2400 milles en 7 ou 8 jours.

Long de 42 mètres, large de 10 mètres, pour un tirant d'eau de quatorze pieds, cette ancienne unité de la Marine côtière américaine, avait quitté St-Pierre dans la soirée du 16 courant, transportant six malades qui ont été conduits hier après-midi à l'hospice de Morlaix, un infirmier et une infirmière Mme Girardin, fille de Mme Lechevallier, dépositaire d'Ouest-France à St-Pierre et Miquelon; le cercueil d'un capitaine terre-neuvas Charles Le Menu, décédé il y a quatre ans à St. Pierre; six passagers, Mme Detchevery venant rendre visite à sa fille religieuse à Bayeux; M. et Mme Bouteiller et leur fillette de dix ans qui s'installeront définitivement à St-Malo dont M. Bouteiller est originaire; deux jeunes gens de 17 et 16 ans, Bernard Carricart, qu'appellent des cours d'hydrographie à Bordeaux et Robert Briand, désireux de séjourner pour études à Stuttgart.

Informé au dernier moment de l'arrivée du MIQUELON, M. Laurelli, député de St-Pierre et Miquelon, et le Père Gervain, de Congrégation du St-Esprit, conseiller de l'union française à Versailles, natif de St-Pierre, étaient hier matin chaleureusement accueilli à bord par le commandant Rebmann, le capitaine, L. J. Tillard, officier de navigation faisant fonction de commissaire et les membres de l'équipage qui ne les avaient pas vu depuis plusieurs mois.

On se rendit compte alors que les 4000 habitants de St-Pierre et Miquelon ne forment qu'une grande famille et plus encore durant l'après-midi, quand MM. Emmanuel et Léopold Turgot et leurs épouses, ancien St-Pierrais, domicilié actuellement à St. Pierre-Quilbignon franchirent à leur tour la passerelle. Pour eux Lucien Girardin, radio du bord joua au violon les airs sur lesquels son père Georges faisait autrefois danser les insulaires.

Nous avons l'impression d'être dans un port de chez nous, déclaraient ravis, officiers et marins.

Allocution prononcée le 5 mai 1950 (Radio St-Pierre) par M. Guy Clech, gouverneur.

(Foyer Paroissial n° 315, mai 1950)

Mesdames, Messieurs,

L'allocution que j'ai l'honneur de prononcer ce soir au micro de Radio Saint-Pierre s'adresse essentiellement aux pêcheurs de l'Archipel.

Certains d'Entre eux ne partent pas sans quelques inquiétudes pour une nouvelle campagne de pêche, d'autres envisagent même de rester à terre.

Le problème n'est pas nouveau. Il s'est posé à l'aube de chaque campagne avec, toutefois, une acuité particulière ces dernières années, du fait d'une série de résultats défavorables.

Rappelons à ce sujet quelques chiffres :

1945 :	22 223 quintaux pour 167 armements;
1946 :	33 600 quintaux pour 191 armements
1947 :	28 903 quintaux pour 202 armements
1948 :	20 191 quintaux pour 209 armements
1949 :	18 051 quintaux pour 198 armements.

Les deux dernières campagnes ont été évidemment mauvaises, beaucoup moins, toutefois, que celle de 1941, au cours de la quelle 193 embarcations ne rapportèrent que 12 695 quintaux.

D'autre part, l'écoulement de la campagne 1949 (*sic*) s'est avéré difficile. Nombreux sont les pêcheurs qui attendent encore d'être payés et qui craignent de ne pas obtenir les sommes qu'ils escomptaient.

Il y a bien des éléments défavorables, je le reconnais, lesquels pourraient justifier un certain pessimisme, s'il n'y avait pas, en contre-partie, des facteurs singulièrement encourageants.

L'aide apportée aux petits pêcheurs par l'Administration locale est en effet en progression constante.

Pour s'en convaincre, il n'est que de comparer les crédits affectés à la pêche sur les budgets successifs :

1945 – Encouragement à la pêche :	49 560
Allocations familiales :	<u>423 518</u>
Total pour 1945	473 078
1946 – Encouragements à la pêche :	Néant
Allocations familiales :	<u>694 298</u>
Total pour 1947	694 298
1947 – Achat et expérimentation d'engins :	25 600
Allocations familiales :	<u>1 023 064</u>
Total pour 1947	1 048 664
1948 – Encouragement à la pêche :	396 441
Achat d'engins :	154 540
Allocations familiales	<u>2 712 184</u>
Total pour 1948	3 263 165
1949 – Encouragement à la pêche :	160 890
Filets	1 005 100
Avances Crédit Maritime	200 000
Allocations familiales	<u>3 227 086</u>
Total pour 1949	4 593 076

Pour 1950, les inscriptions suivantes sont prévues :

Encouragements à la pêche :	3 450 000
Primes spéciales :	300 000
Avance Crédit Maritime	200 000
Allocations familiales	<u>3 800 000</u>
Total prévu pour 1950 :	7 750 000

Parallèlement à ce développement extrêmement important des crédits distribués aux pêcheurs sous forme d'aide directe à la pêche ou d'allocations familiales, il y a eu un accroissement non moins important des sommes versées aux inscrits maritimes utilisés sur les chantiers administratifs, en fin de campagne.

Pendant l'hiver 1945-1946 aucun inscrit n'eut accès aux chantiers en question.

L'année suivante seuls les plus défavorisés parmi les pêcheurs furent admis.

En 1947-1948, il en fut de même.

Pendant l'hiver 1948-49 les admissions sur les chantiers administratifs furent beaucoup plus nombreuses, mais sur la base de 160 heures par mois à « 30 francs.

Cet hiver, enfin, la quasi totalité des inscrits a été embauchée, les uns dès le mois d'octobre les autres plus tard, et cette fois sur la base de 160 heures à 43 francs en novembre et décembre 1949, puis sur la base de 200 heures à 30 francs ou 43 francs selon les jours, ceux à 43 francs ayant été les plus nombreux, sans parler des jours fériés qui ont été payés.

En ce qui concerne les premiers mois de 1950, le Service des Travaux Publics a versé aux inscrits utilisés sur les chantiers 2 800 000 (y compris Miquelon) et la Maire de Saint-Pierre 2 025 000 frs., soit au total : 4 825 000 frs.

Dans ces chiffres ne sont évidemment pas comprises les sommes perçues par les inscrits utilisés dans certaines entreprises.

Il faut ajouter à cet effort direct des finances locales, les prêts consentis par la Caisse du Crédit Maritime. Ces prêts qui ne représentaient que 229 000 frs en 1946 ont atteint 2 771 000 frs en 1947, 4 295 000 en 1948, enfin 4 875 000 en 1949.

*
* *

Les sommes versées par le Budget local, sous diverses formes, aux pêcheurs, ainsi précisées, voyons maintenant ce que les intéressés ont retiré de leurs campagnes de pêche.

En 1945, les 22 223 quintaux pêchés ont été payés sur la base de 725 frs C. F. A. le quintal, soit un total de : 16 millions de francs.

1946 :	Nombre de quintaux	33 600
	Prix de vente	915 frs.

Total : 30 millions.

1947 :	Nombre de quintaux	28 903
	Prix de vente :	1 282 frs

Total 37 millions

1948 :	Nombre de quintaux :	20 191
	Prix de vente	1810 frs

Total 36 millions.

1949	Nombre de quintaux :	18 051
------	----------------------	--------

Le prix de vente moyen paraît devoir être 1 375 frs, chiffre qui vient de m'être donné par une Corporation de pêcheurs.

Sur cette base la campagne rapportera : 25 millions.

*
* *

En rapprochant tous les chiffres précédents, il est possible d'apprécier exactement qu'elle fut la situation des petits pêcheurs ces dernières années.

En 1945 : la campagne rapporta 16 millions et l'aide de l'Administration représenta 473 000 seulement. Total réparti entre les pêcheurs : 16 millions 473 000 frs.

En 1946 : La vente représenta : 30 744 000 et l'aide 694 000 Frs.

Total : 31 438 000 frs.

Pour 1947 : Vente : 37 Millions
 Aide : 1 Million
 Total : 38 Millions

Pour 1948 : Vente : 36 500 000
 Aide : 3 263 000
 Total : 39 763 000

Pour 1949 : Vente escomptée : 25 Millions
 Aide budgétaire directe : 4 593 000

auxquels il convient d'ajouter les salaires perçus sur les chantiers soit 5 millions environ.

Total : 34 593 000 frs.

Enfin, en ce qui concerne 1950, je rappelle que 7 750 000 frs sont prévus au Budget pour l'aide directe, que 4 825 000 ont déjà été versés aux inscrits utilisés sur les divers chantiers pendant les mois de Janvier, Février, Mars et Avril 1950, soit un total de 12 575 000 frs auxquels s'ajouteront les salaires à verser cet hiver, si la campagne n'est pas favorable.

*
* *

Que conclure de cette longue énumération, sinon que les conséquences de campagnes insuffisantes ou de baisse des cours ont été palliés ces dernières années, dans une large mesure, par l'aide apportée aux pêcheurs, soit sous forme de primes, soit par l'embauchage sur les chantiers administratifs.

Tout en reconnaissant qu'en 1949 le total des sommes à répartir est un peu inférieur à celui de 1948 ou de 1947, et en soulignant l'inconvénient que présente pour le pêcheur le règlement tardif des livraisons de poisson, je noterai qu'il est peu de pays au monde où les aléas de la pêche (l'une des activités de l'homme la plus incertaine quant aux résultats) sont redressés dans une telle proportion qu'à Saint-Pierre.

Il n'est pas exclus, d'ailleurs, qu'un nouvel effort ne soit tenté prochainement, au titre de l'année 1949, si les disponibilités budgétaires le permettent et en fonction des résultats définitifs de vente 1949.

Mais pour 1950, et c'est le point que je veux mettre en valeur ce soir, les perspectives sont d'ores et déjà plus favorables.

D'une part, près de 5 millions ont déjà été versés aux inscrits travaillant sur les chantiers, d'autre part 7 750 000 ont été portés au Budget, par le Conseil Général, au titre de 1950, soit près du double des crédits de 1949, augmentation motivée par les résultats défavorables de la campagne 1949.

L'aide revêtira cette année les modalités suivantes :

1°) Prime d'armement au départ pour tout armement, de 15 000 frs

2°) Maintien des dispositions de l'arrêté du 10 juin 1948, qui prévoit l'attribution d'une prime spéciale pour tout armement nouveau. Le plafond de cette prime était de 35 000 frs en 1948. Il sera, si possible supérieur cette année.

3°) Maintien également des primes précédemment prévues en faveur des novices et des patrons embarquant des novices.

4°) Enfin et surtout, une prime de rendement sera versée au cours de la campagne – vraisemblablement vers le 1^{er} août. Elle a pour but d'inciter les pêcheurs à faire la meilleure pêche et de réduire ainsi les curieuses différences que l'on constate dans les résultats des différents doris.

A ces diverses dispositions, j'ajoute, dès ce soir, l'assurance que la situation des inscrits maritimes, au terme de la campagne, sera étudiée avec la plus grande bienveillance et leur embauchage sur les chantiers administratifs, décidé, si nécessaire.

*
* *

En outre, plusieurs projets importants sont sur le point d'aboutir, desquels il est permis d'escompter une amélioration des conditions de pêche locale, surtout des conditions de vente, élément essentiel.

Comment on écrit notre Histoire.

Foyer paroissial n° 68, 1929, page 188.

On dirait que certains journaux se sont donné le mot pour débiter notre petite Colonie. Les périodiques français qui viennent jusqu'ici sont d'ordinaire bien informés ; mais il est arrivé à l'un ou l'autre de relater des racontars qui donnent des îles Saint-Pierre et Miquelon une opinion plutôt fâcheuse. Ça été le cas de l'ECHO DE PARIS, puis du FIGARO puis de LA NATURE... pour ne citer que ceux-là. Un autre périodique, LES ANNALES COLONIALES, vient de publier, dans son N° de mai, une étude sur nos îles. Il y est question de choses fort intéressantes, en particulier dans les deux premiers articles sur *Les Trésors de la mer* et sur *La Pêche à la Morue*. mais dans le troisième article : « Notre Archipel Nord-Américain », par M. Henri Basque, nous avons relevé quelques lacunes fâcheuses.

Tout d'abord, une vérité incontestable est ainsi formulée dans le susdit article. La voici : « Cette colonie de Saint-Pierre et Miquelon est si mal connue de la majorité des Français !.. ». Or, il faut avouer que la documentation fournie n'est guère de nature à bien renseigner les Français de France sur ceux de notre archipel. Sans doute ces derniers pratiquent la pêche, mais pas comme dit M. Henri Basque. Leurs méthodes ne sont plus celles d'il y a vingt-cinq ans, avec goëlettes armées pour se rendre sur les Bancs ; maintenant c'est la pêche autour de nos îles, dans des doris munis de moteurs, avec la ligne de main et non avec la ligne de fond.

Au sujet de ces mêmes pêcheurs, il y a exagération à parler de leur existence *précaire et endettée*, quand la Caisse d'Épargne de St-Pierre accuse, pour cette population de 4 000 âmes, un dépôt de cinq millions et demi, avec 1 800 livrets.

Mais les Saint-Pierrais sont surtout représentés – à tort, oh combien ! – avec une tare très vilaine. « Il est malaisé, d'après les ANNALES COLONIALES, de les instruire et de les éduquer », vu que, « à treize ans, en faisant l'apprentissage de la pêche, ils font en même temps l'apprentissage de l'alcool sous le regard des aînés ... » Ce qui fait que « pour la généralité, après trois ans, le cerveau semble s'obscurcir. » Rien que cela !

Ces affirmations ont provoqué à Saint-Pierre de légitimes protestations ; et, en haut lieu, on s'est chargé d'en faire part aux ANNALES COLONIALES, avec prière de rectifier.

Ajoutons que la femme, la Saint-Pierraise, a trouvé grâce devant le critique si peu bienveillant pour le sexe fort. « Elles est, d'après les A. C., une compagne délicate et supérieure à ce marin ignorant et si souvent alcoolique, et cela grâce à l'instruction et à la formation reçues ». On ne dit pas qui lui a donné cette instruction et cette formation. Tout le monde sait, ici, que se sont nos excellentes Religieuses de St-Joseph de Cluny qui ont élevé les femmes de Saint-Pierre depuis plus de cent ans qu'elles sont dans la Colonie ; elles ont même travaillé à la formation de beaucoup d'hommes qui valent les meilleurs de la Métropole.

La fin de l'article relève, en partie, cette documentation quelque peu défectueuse : « Au demeurant, la population de ces îles est composée de braves gens, et de braves tout court ..., fort attachés à la mère-patrie.
